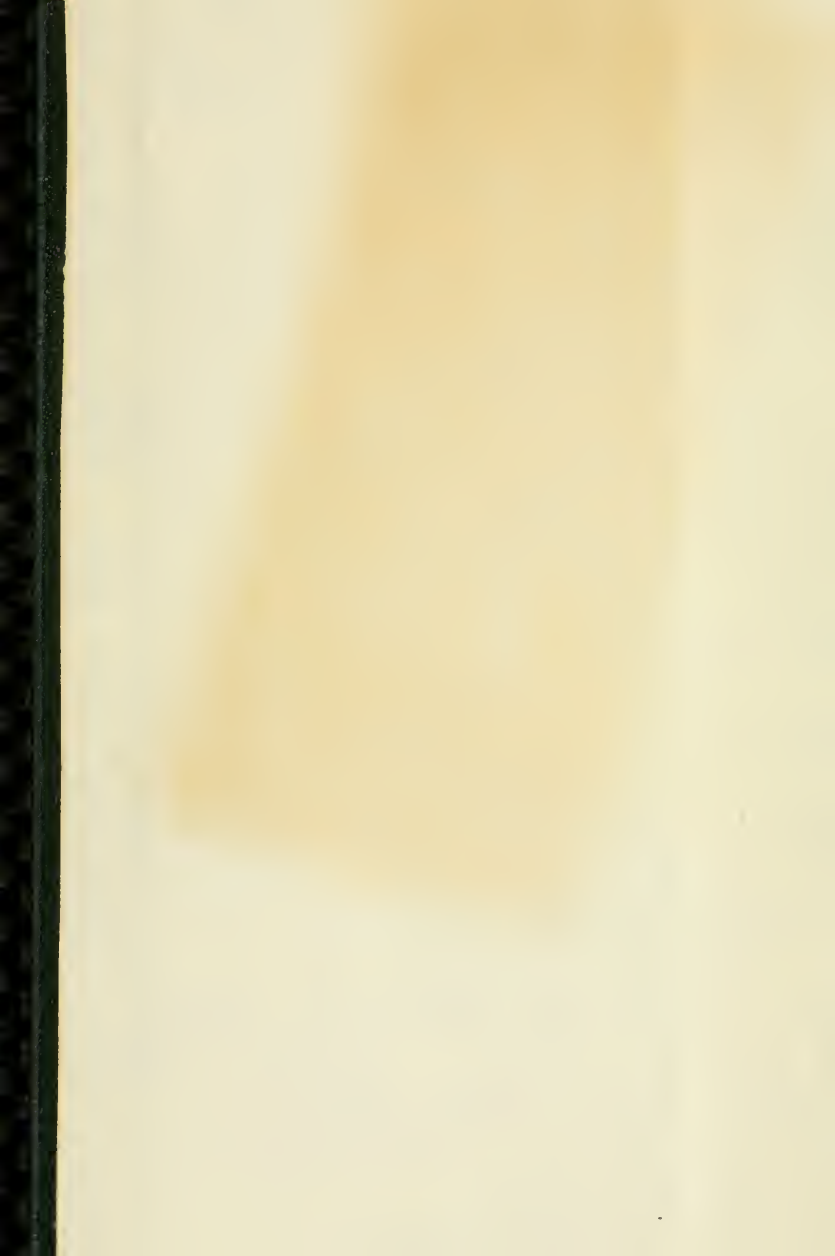


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01309610 2







*Milton A. Buchanan  
Univ. of Chicago 1906 I*

---



PRESENTED TO

THE LIBRARY


BY

PROFESSOR MILTON A. BUCHANAN

OF THE

DEPARTMENT OF ITALIAN AND SPANISH

1906-1946



Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa

111

ESSAI  
SUR  
**LES FABLES INDIENNES**  
ET  
SUR LEUR INTRODUCTION EN EUROPE,  
SUIVI DU  
**ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME**  
EN PROSE.

---

Imprimerie de Maulde et Renou ,  
Rue Bailleul , 9 et 11.

---



ESSAI

SUR

# LES FABLES INDIENNES

ET

SUR LEUR INTRODUCTION EN EUROPE

*vous le Louis Armand*  
PAR A. LOISELEUR DESLONGCHAMPS

SUIVI DU

ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME

EN PROSE

CURIEUX, POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE  
AVEC UNE ANALYSE ET DES EXTRAITS DU DOLOPATHOS

*Antoine Jean Vialar*

PAR LE ROUX DE LINCY

POUR SERVIR D'INTRODUCTION

AUX FABLES DES XII<sup>e</sup> XIII<sup>e</sup> ET XIV<sup>e</sup> SIÈCLES

PUBLIÉES PAR M. ROBERT.

PARIS.

TECHENER, LIBRAIRE,  
PLACE DU LOUVRE, 12.

—  
1838

457085  
1. 41

April 21  
1888

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

REPORT

1888

A MONSIEUR

LE BARON SILVESTRE DE SACY,

PAIR DE FRANCE ,

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

HOMMAGE DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE ,

LOISELEUR DESLONGCHAMPS.



# ESSAI

SUR LES

# FABLES INDIENNES

ET

SUR LEUR INTRODUCTION

EN EUROPE.

---

Depuis long-temps l'histoire des fictions imaginées par les peuples est en possession d'exciter à un haut degré la curiosité. Un docte et pieux évêque n'a pas dédaigné de composer un traité sur l'origine des romans, et, de nos jours, plusieurs savans ont publié sur ce sujet des travaux d'une grande étendue et fort recommandables.

Parmi toutes les inventions romanesques nées d'une imagination féconde, celles qui ont l'Orient pour pays natal, méritent, sous plus d'un rapport, d'attirer l'attention. Le succès obtenu par les *Mille*

*et une Nuits* dans le siècle dernier, succès mérité qui s'est maintenu jusqu'à présent, n'est pas le premier que les fictions de l'Orient aient obtenu en Europe. Il faut remonter jusqu'au moyen âge pour trouver l'époque de l'introduction de ces fictions dans les compositions romanesques européennes. C'est un examen bien curieux à faire, et l'histoire des deux recueils de contes et de fables attribués à Bidpaï et Sendabad peut contribuer à éclaircir cette question.

Le nom de Bidpaï est assez généralement connu, grâce à La Fontaine. Bidpaï est le nom d'un philosophe indien, auquel les Persans et les Arabes ont attribué un recueil d'apologues intitulé par eux, *Calila et Dimna*, recueil très célèbre en Orient, et qui a été traduit en latin dès le xiii<sup>e</sup> siècle de notre ère. Également importé en Occident vers la même époque, le *Livre de Sendabad* (qu'il ne faut pas confondre avec les *Voyages de Sindbad*) eut une grande célébrité, sous le titre de *Roman des sept Sages*. Les recueils d'apologues et de sentences morales étaient bien plus recherchés au moyen âge qu'ils ne le sont aujourd'hui, et les nombreuses imitations des livres de Bidpaï et de Sendabad furent alors très goûtées. La simultanéité du succès de ces deux livres, et le rapport de leur commune origine, m'ont engagé à réunir dans un même opuscule l'examen des di-

verses traductions, plus ou moins infidèles, par la voie desquelles ils sont venus de l'Inde, leur patrie, jusqu'à nous. Plusieurs savans ont déjà abordé ce sujet, et l'illustre et vénérable doyen des orientalistes, M. le baron Silvestre de Sacy, a consacré à Bidpaï plusieurs excellentes dissertations qui m'ont été du plus grand secours.

Quelques personnes seront peut-être étonnées que je n'aie point associé Lokman à Bidpaï et à Sendabad ; mais, outre que le recueil du fabuliste arabe n'a point de rapports avec les deux ouvrages dont je vais m'occuper, l'antiquité et l'origine de son recueil sont fort contestées. M. Marcel, éditeur et traducteur des *Fables de Lokman*, les regarde, il est vrai, comme antérieures à celles d'Ésope ; mais M. de Sacy, dont l'opinion est d'un si grand poids dans cette question, n'hésite pas à les considérer comme modernes et empruntées à la rédaction grecque des fables ésopiques.

---

## BIDPAÏ.

L'invention de l'apologue se perd dans la nuit des temps. L'idée de cacher un précepte utile sous le voile de l'allégorie, et de rendre plus sensible une vérité morale en l'appuyant sur une fiction ingénieuse, se retrouve chez tous les peuples de l'antiquité<sup>1</sup>; mais il y a toute apparence que c'est en Orient, et peut-être particulièrement dans l'Inde, qu'il faut chercher l'origine de cette invention. En effet, dans un pays où parmi les croyances se trouve le dogme de la métempsychose, où l'on attribue aux animaux une ame semblable à celle de l'homme, il était naturel de leur prêter les idées et les passions de l'espèce humaine et de leur en supposer le langage : c'est ce qui a lieu dans l'apologue indien. Les combinaisons les plus profondes et les sentimens les

On rencontre plusieurs apologues ou paraboles dans la Bible. (Voy. *les Juges*, ch. ix, vers. 8-15; *les Rois*, liv. II, ch. xii, v. 1, l. IV, c. xiv, v. 9.) Le poëme d'Hésiode, intitulé *Les Travaux et les Jours*, nous offre la fable de l'Epervier et du Rossignol. Dans Hérodote (l. I, c. cxli), Cyrus, pour rappeler aux rois leurs devoirs, lorsque les moyens de persuasion sont inutiles, récite l'apologue du

Pêcheur forcé d'avoir recours à ses filets pour prendre des poissons, sourds aux sons de sa flûte. Enfin, on connaît l'heureuse citation de l'apologue des Membres révoltés contre l'Estomac, faite par Ménénius Agrippa, pour calmer le peuple romain mutiné. (Voy. *l'Essai sur la Fable et sur les Fabulistes*, par M. Walckenaer, p. lxxiv, premier volume des *OEuvres de La Fontaine*. Paris, 1822; in-8°.)



plus délicats y sont l'apanage des animaux. Ce serait peut-être émettre une proposition contestable que de réclamer exclusivement en faveur des Indiens l'honneur d'avoir inventé l'apologue : on ne peut, du moins, se refuser à reconnaître qu'ils jouissent dans ce genre d'une haute supériorité, par la physionomie toute particulière qu'ils ont donnée à la fable et au conte. Chez les Indiens, en effet, au lieu d'être un récit isolé, placé par un orateur dans un discours comme exemple et comme moyen de persuasion <sup>1</sup>, l'apologue est un traité complet de politique et de morale, et a reçu une forme que l'on peut appeler dramatique. Dans les livres indiens, une fiction principale encadre plusieurs fables ou contes débités par les premiers personnages mis en scène à mesure que la situation amène ces récits ; ces fables sont en prose et semées de vers sentencieux, empruntés aux codes des législateurs, aux légendes héroïques et sacrées, aux drames et aux recueils de poésies <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Esope n'est point, comme on sait, l'auteur du recueil de fables qui porte son nom. Considérant l'apologue comme un puissant moyen de conviction, il l'employa souvent, et, sous ce rapport, il a mérité d'en être regardé comme l'inventeur. Les ingénieuses fictions dont il avait fait un fréquent usage, restèrent dans la mémoire des hommes, et on en forma des recueils. (Walcke-

naer, *Essai sur la Fable et sur les Fabulistes*, p. LXVI.)

<sup>2</sup> Dans le sanscrit, langue antique et sacrée des Indiens, presque tout est en vers, aussi bien les préceptes des législateurs, que les aphorismes des grammairiens, les dogmes des philosophes et les théorèmes des astronomes. Le mélange de prose et de vers ne se rencontre que dans les ouvrages d'une très haute antiquité, comme les Védas,

Il existe en sanscrit plusieurs livres de ce genre, mais ils n'ont pas tous, à beaucoup près, le même degré de mérite <sup>1</sup>. Le plus remarquable est celui que les Persans et les Arabes ont désigné sous le nom de *Livre de Calila et Dimna*, et qu'ils attribuent à un philosophe nommé *Bidpai*. L'histoire des métamorphoses de ce livre célèbre, maintenant suffisamment éclaircie, est d'un grand intérêt pour la littérature orientale, et mérite d'être exposée avec quelque détail.

Dans la première moitié du vi<sup>e</sup> siècle de notre ère, le fameux Chosroès ou Khosrou Nouchirvan, roi de Perse, ayant entendu vanter plusieurs traités de morale et de politique écrits en langue indienne, chargea un savant médecin nommé Barzouyeh, et qui possédait une connaissance approfondie de la langue persane et de la langue in-

ou dans les drames et les recueils de contes, productions qui peuvent être considérées comme modernes relativement aux grands poèmes héroïques, tels que le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata*.

<sup>1</sup> Les principaux sont le *Singhâsana-dwâtrinsati*, ou le trône enchanté; le *Souka-saptati*, ou les contes du Perroquet; le *Vêtâla-pantchavinsati*, ou les contes du Mauvais Génie, et le grand recueil intitulé *Vrihat-kathâ*. Le *Singhâsana-dwâtrinsati* est à la portée des lecteurs français, le baron Lescallier en ayant donné, d'après la version persane, une traduction française,

intitulée le *Trône enchanté*. Les contes du Perroquet ont été traduits en persan, sous le titre de *Thouthi-nameh*, du persan en anglais, et de l'anglais en français par M<sup>e</sup> Marie d'Heures. (Paris, 1826, in-8<sup>o</sup>.) Un docte prince indien, Radjah-Kali-Krichna-Behader, a traduit les contes du Mauvais Génie, en anglais, d'après une version en *bradjbâkha*, et M. Babington en a publié une autre traduction faite d'après le tamoul, et sur laquelle on peut consulter un article de M. Burnouf, dans le *Journal des Savans*, d'avril 1855. Le *Vrihat-kathâ* n'a pas encore été traduit; mais il en

dienne<sup>1</sup>, d'aller dans l'Inde chercher ce trésor de sagesse<sup>2</sup>. Barzouyeh se procura, non sans peine, le livre qui lui était nécessaire, et le traduisit en pehlevi, l'ancien langage des persans; de retour à la cour de Nouchirvan, il lui offrit le recueil d'apologues que ce prince désirait connaître, et que le traducteur avait intitulé *Livre de Calila et Dimna, par le sage Bidpaï*. Il avait donné ce titre à son ouvrage, parce que les deux chacals, nommés *Calila* et *Dimna*, sont les personnages les plus importants d'une partie considérable du livre<sup>3</sup>. Le roi, satis-

a paru une analyse dans le *Quarterly Oriental Magazine* de Calcutta, 1824 et 1825. Le texte sanscrit de ce dernier recueil sera publié incessamment en Allemagne; l'original sanscrit des trois autres est aujourd'hui fort rare, mais il en existe des traductions dans plusieurs des dialectes vulgaires de l'Inde.

• Il semblerait que Barzouyeh était Indien de naissance. Au commencement du chapitre du *Calila et Dimna*, qui renferme une notice sur sa vie, censée écrite par lui-même, on lit : « Mon père était un homme de la classe militaire, et ma mère d'une bonne famille de Brâhmanes. » (*Kalila and Dimna, or the Fables of Bidpai, translated from the arabic by the rev. Windham Knatchbull. Oxford, 1819; in-8°, p. 65.*)

<sup>2</sup> *Calila et Dimna, ou Fables de Bidpaï, en arabe, précédées d'un mémoire sur l'origine de ce livre, et sur les diverses traductions qui en*

*ont été faites en Orient; par M. Silvestre de Sacy. (P. 2 et suiv. du Mémoire.)—Kalila and Dim., p. 35. —Saint-Martin, Biographie universelle, art. Khosrou, t. XXII, p. 582.*

<sup>3</sup> Silvestre de Sacy, *Mémoire historiq.*, p. 5. — D'Herbelot a dit que le livre intitulé *Djawidan-khired* (sagesse éternelle), était la même chose que le *Homayoun-nameh* qui est une version turque du *Calila et Dimna*, ce qui a donné occasion à ceux qui ont parlé après d'Herbelot du *Calila et Dimna*, de dire que la version pehlevie de ce livre était intitulée *Djawidan-khired*, ce qui est une erreur. (Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 10.) Le *Djawidan-khired* est un recueil de préceptes moraux attribués par les Persans à l'ancien roi Houchenk, traduit en arabe par Hassan, fils de Sabel, et inséré par Abou Ali Ahmed Ebu-Mescowia, dans un ouvrage d'une plus grande étendue, intitulé *Adab*

fait de son zèle, lui demanda ce qu'il désirait pour sa récompense, lui assurant que sa requête lui serait accordée, quand même il demanderait une partie du royaume. « Je demande au roi, dit Barzouyeh, d'ordonner à son vizir Buzurjmihr, fils de Bakhtégan, d'employer son talent et la force de son jugement, en même temps que son savoir et son imagination, à écrire une courte notice de ma vie et de mes actions, pour être placée au devant du chapitre contenant l'histoire du lion et du taureau : cette notice ne manquera pas de m'élever, moi et ma famille, au faite de la gloire, et de perpétuer notre nom dans les siècles à venir, aussi long-temps qu'existera le livre qui m'a procuré la faveur du roi<sup>1</sup>. »

La demande de Barzouyeh lui fut accordée, et Burzurjmihr composa en effet le chapitre dans lequel le docte médecin est censé parler lui-même et rendre compte de sa naissance, de son éducation et de sa vie, jusqu'à l'époque de son voyage dans l'Inde.

Les rois de Perse, successeurs de Nouchirvan, firent conserver précieusement dans leur trésor

*al Arab wa al Faras*, préceptes de conduite des Arabes et des Persans. (Voyez le Mémoire de M. Silvestre de Sacy sur le *Djawidan-khired*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, II<sup>e</sup> série, tom. IX, II<sup>e</sup> partie, p. 1 et suiv.)

<sup>1</sup> *Kalila and Dimna*, p. 44.—Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 9.—Extrait du *Chah-nameh*, traduit par M. de Sacy, dans le X<sup>e</sup> vol. des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, p. 152, 1<sup>e</sup> partie.

le *Livre de Calila et Dimna*, jusqu'à la destruction du royaume de Perse par les Arabes musulmans, sous le règne de Yezdeguerd<sup>1</sup>. Cent ans environ après cette catastrophe, au viii<sup>e</sup> siècle de notre ère, Almansor<sup>2</sup>, second calife abbasside, ayant entendu parler du *Livre de Calila et Dimna*, conçut un vif désir de se le procurer, et parvint à force de recherches, à trouver un exemplaire de la version pehlevie, composée par Barzouyeh<sup>3</sup>. Ce livre était échappé par bonheur à la destruction presque complète de la littérature persane, sacrifiée au zèle aveugle des sectateurs de l'Alcoran, dans le moment de la conquête<sup>4</sup>. Un Persan, nommé Rouzbeh, plus connu sous le nom d'Abdallah Ibn-Almocassa<sup>5</sup>, et qui avait abjuré le magisme pour embrasser la religion musulmane, fut chargé par le calife de composer une version arabe du texte pehlevi, et publia son ouvrage sous l'ancien titre de *Livre de Calila et Dimna*. La traduction pehlevie, sur laquelle avait

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 9. — *Notices et extraits des manuscrits*, X, p. 109. — La bataille de Cadesiah, qui décida du sort de l'empire persan, fut livrée en l'année 636.

<sup>2</sup> Il fut le premier calife, dit l'historien arabe Massoudi, qui ordonna de traduire en arabe des ouvrages persans et grecs, parmi lesquels se trouvent le *Calila et Dimna*, la *Logique d'Aristote*, les *Oeuvres de Ptolémée*, et les *Éléments d'Eu-*

*clido*. (Préface des contes inédits des *Mille et une Nuits*, traduits par M. de Hammer, p. xxj.)

<sup>3</sup> *Notices et extraits des manuscrits*, t. X, p. 98, 109.

<sup>4</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 9 et 10.

<sup>5</sup> Et non *Ibn-Almocanna*, comme on a écrit quelquefois, mais à tort. (Silvestre de Sacy, *Not. et ext. des MSS.*, t. X, p. 100. — *Mém. hist.*, p. 10.)

travaillé Abdallah, se perdit, comme le peu de monumens de la littérature persane échappés, dans le moment de la conquête, au zèle destructeur des premiers musulmans, et qui disparurent pour toujours, lorsque des traductions en arabe et en persan moderne purent en tenir lieu, la langue pehlevie ayant fait place à l'arabe et au parsi <sup>1</sup>.

Il est donc impossible aujourd'hui de savoir jusqu'à quel point Abdallah a pu s'écarter du texte pehlevi qui lui a servi d'original. Les manuscrits de la version arabe offrent d'ailleurs des variations si nombreuses, que M. de Sacy présume que ce livre a subi plus d'une interpolation <sup>2</sup>.

La traduction d'Abdallah Ibn-Almocaffa servit de texte, vers la fin du viii<sup>e</sup> siècle de notre ère, à un poète qui mit en vers le *Livre de Calila et Dimna* pour Yahya, fils de Giafar le Barmécide, et fut richement récompensé. Une autre version en vers arabes, dont l'auteur se nommait Abdalmoumin Ben-Hassan, est intitulée *Dourr al hikem fi amtsal al Hind wa al Adjem*, c'est-à-dire *les Perles des sages préceptes, ou Fables des Indiens et des*

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 9 et 10. — Le livre de *Calila et Dimna* n'est pas le seul qui ait été traduit du pehlevi en arabe par Abdallah Ibn-Almocaffa. Il avait aussi traduit en arabe les principales parties, peut-être même le corps entier des anciennes légendes de

l'histoire persane, et ses traductions ont été une des sources dans lesquelles a puisé Ferdoucy, auteur du grand poème du *Chah-nameh*. (Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 15).

<sup>2</sup> *Mém. hist.*, p. 14.

*Persans*. Elle doit contenir environ neuf mille distiques <sup>1</sup>.

Après avoir été traduit du pehlevi ou persan ancien en arabe, le *Livre de Calila et Dimna* passa de l'arabe en persan moderne. Nasr, fils d'Ahmed, prince Samanide qui régna sur la Perse orientale de 914 (hégire 301) à 943 (hégire 331), ordonna au poète Roudéghi, qui vivait à sa cour, de mettre en vers persans le *Livre de Calila et Dimna*. Roudéghi se conforma aux désirs de son maître, et Daulet-Chah, biographe du poète, rapporte que l'émir Nasr récompensa son zèle et son talent par le présent d'une somme de 80,000 pièces d'argent. Ce travail de Roudéghi est selon toute apparence, aujourd'hui perdu <sup>2</sup>.

Il n'en est pas de même d'une célèbre version du *Livre de Calila et Dimna*, en prose persane, version ayant pour auteur Abou'Imaali Nasrallah, qui vivait au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère et passait pour le plus habile et le plus éloquent des écrivains de son temps <sup>3</sup>. Elle fut composée par l'ordre d'Abou'Imodhaffer Bahram-Chah, sultan de la dy-

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 51.

<sup>2</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 57, 58 et 59. — Abou'lfazl Belgami, vizir du même prince samanide, avait chargé d'abord un autre poète, nommé Dekiki, de ce

travail, qui ne fut pas alors exécuté.

<sup>3</sup> Voyez un passage de la préface d'Hoccein Vaez cité par M. de Sacy. (*Not. et extraits des MSS.*, t. X, p. 98.)

nastie des Gaznevîdes <sup>1</sup>. Ce prince était un protecteur zélé des savans et des gens de lettres, et le livre lui est dédié par Nasrallah <sup>2</sup>.

Plus de trois siècles après, vers l'an 900 de l'hégire (J.-C. 1494), la version de Nasrallah fut rajournée par Hocéin ben-Ali, surnommé Al-Vaëz (le prédicateur), et qui est regardé comme un des auteurs les plus élégans qu'ait produits la Perse. Hocéin ajouta au *Livre de Calila* plusieurs fables, ainsi qu'une introduction de sa composition, et abandonnant l'ancien titre, il appela son ouvrage *Anvari-Sohaili* (Lumières canopiques), faisant allusion au nom de son protecteur Ahmed Sohaili <sup>3</sup>, vizir du sultan Abou'lghazi Hocéin Béhatur-Khan, descendant de Tamerlan. Le nouveau traducteur trouvait la version de son devancier surchargée de métaphores et de termes obscurs; mais malgré le mérite de son livre, les ornemens, conformes au goût persan, qu'il y a prodigués, perdraient

<sup>1</sup> Bahram - Chah régna depuis l'an 512 de l'hégire (1118 de J.-C.) jusqu'à l'an 548 ou environ (1155 de J.-C.). — Le livre de Nasrallah fut composé, à ce qu'il paraît, dans les premières années de son règne. (Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 40).

<sup>2</sup> M. Silvestre de Sacy a donné dans le dixième volume des *Notices et extraits des manuscrits* une notice très étendue de la version de Nasrallah.

<sup>3</sup> Hocéin Vaëz, dans sa préface, indique lui-même le sens figuré du titre qu'il a adopté, en comparant l'émir Sohaili à l'étoile Sohail ou Canope, dont le lever présage le bonheur et la puissance. Il adresse à l'émir ce vers persan :

« Tu es vraiment le Canope; partout où tu luis, partout où tu parais sur l'horizon, tu es le présage du bonheur pour tous ceux sur qui tombe l'éclat de ta lumière. »

(*Mém. hist.* de M. de Sacy, p. 44.)



peut-être beaucoup en passant dans une langue européenne <sup>1</sup>.

Ce qu'Hocéin Vaëz avait fait pour la traduction de Nasrallah, on entreprit plus tard de le faire pour la sienne. Vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'empereur de Delhi Akbar, trouvant que l'*Anwari-Sohâili* d'Hocéin manquait parfois de clarté et de précision, et qu'il renfermait encore trop de termes arabes et de métaphores extravagantes, ordonna à son vizir Abou'lfazl de le retoucher, ou pour mieux dire d'en faire une nouvelle rédaction <sup>2</sup>. Abou'lfazl obéit à l'ordre de son souverain; son travail fut achevé en l'année 999 de l'hégire <sup>3</sup> (1590 de J.-C.) et fut publié sous le titre

<sup>1</sup> Le passage suivant, dont j'emprunte la traduction à M. de Sacy, et qui est extrait de la préface d'Hocéin Vaëz, renferme le jugement de cet écrivain sur la version de Nasrallah, et peut donner une idée de son style :

• Elle (la version de Nasrallah) est assurément écrite d'un style aussi délicat que l'âme qui entretient la vie, et aussi frais que le corail agréablement coloré. Ses expressions ravissantes sont comme les gestes séduisants des belles aux lèvres de sucre qui font naître des passions turbulentes, et ses pensées, qui raniment la vie, sont comme les boucles charmantes des beautés au tendre duvet qui captivent les cœurs... Cependant, comme l'auteur a employé des termes penusités, qu'il a orné son style de

toutes les élégances de la langue arabe, qu'il a cumulé des métaphores et des comparaisons de toute espèce, et allongé ses phrases en les surchargeant de mots et d'expressions obscurs, l'esprit de celui qui entend la lecture de ce livre ne jouit pas du plaisir que devrait lui procurer la matière qui y est traitée, et ne saisit pas la quintessence de ce que contient le chapitre qu'on lit; le lecteur lui-même peut à peine lier le commencement d'une histoire avec la fin, et la première partie d'une histoire avec la dernière. (*Not. et extr. des MSS.*, t. X, 1<sup>re</sup> part. p. 98 et 99). »

<sup>2</sup> Voyez un passage de la préface d'Abou'lfazl, cité et traduit par M. de Sacy dans les *Notices et extr. des MSS.*, t. X, p. 208.

<sup>3</sup> *Not. et extr.*, t. X, p. 215.

d'*Eyari-danich* (le Parangon de la science); mais cette nouvelle version, peut-être plus conforme au goût des musulmans de l'Inde, n'est pas moins exempte que l'autre des métaphores outrées et des ornemens bizarres du goût persan <sup>1</sup>.

Hocéin Vaëz, ainsi qu'on l'a vu, avait composé l'*Anwari-Sohâili* au commencement du x<sup>e</sup> siècle de l'hégire. Dans la première moitié du même siècle, sous le règne de Soliman I<sup>er</sup> <sup>2</sup>, l'*Anwari-Sohâili* fut traduit en ture <sup>3</sup>, par un professeur d'Andrinople, nommé Ali-Tchélebi, qui dédia son livre au sultan, et l'intitula, en raison de cette dédicace, *Homayoun-nameh* (le Livre impérial).

Long-temps auparavant, vers la fin du xi<sup>e</sup> siècle de notre ère, le *Livre de Calila et Dimna* avait été traduit de l'arabe en grec <sup>4</sup>. L'auteur de cette ver-

<sup>1</sup> Voyez l'analyse de l'*Eyari-danich*, par M. Silvestre de Sacy, dans le dixième volume des *Not. et extr. des MSS.*, t. X, p. 197 et suivantes, 1<sup>re</sup> partie.

<sup>2</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 51.

<sup>3</sup> M. de Hammer (*Journal asiatique*, III<sup>e</sup> série, t. 1, p. 580) cite, d'après le *Tarikhi-guzidé d'Hamdallah Mestoufi*, une traduction mongole du *Livre de Calila et Dimna*, composée par Saïdeddin Ibrikhareddin Mohamed Abinassr.

<sup>4</sup> Dans cette version grecque, les noms de Calila et de Dimna ont été changés en ceux de Στεφανίτης et de Ἰγνυλάτης, changement dû,

sans doute, à l'erreur du traducteur grec qui aura cru que le mot *Calila* venait du mot *icilil*, qui signifie couronne, et que *dimna* dérivait de *dimna*, signifiant vestiges, traces. (Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 55.) On verra plus loin quelques détails sur la traduction latine de ce livre, composée par le P. Poussines. Le texte grec a été publié ensuite avec une nouvelle version latine, à Berlin, en 1697 par Sébast. Godef. Starek, sous le titre suivant : *Specimen sapientiae Indorum veterum, i. e. Liber ethno-politicus dictus arabice Kalila oue Dimna, græce Στεφανίτης καὶ Ἰγνυλάτης*. Les prolégomènes

sion, nommé Siméon Seth, ou plutôt Siméon, fils de Seth, florissait sous les empereurs Michel Ducas, Nicéphore Botoniate, et Alexis Comnène. Il paraît avoir fait cette traduction par l'ordre du dernier de ces empereurs, monté sur le trône en 1081.

On ignore la date d'une version du *Calila et Dimna*, en langue hébraïque<sup>1</sup>, composée sur le texte arabe, et que le Florentin Doni attribue à un rabbin nommé Joël<sup>2</sup>.

Ce fut sur cette version hébraïque que Jean de

que Starck n'avait pas donnés, ne les ayant pas trouvés dans le manuscrit sur lequel il avait fait son édition, ont été publiés à part en 1780, à Upsal, par les soins de P. Fab. Aurivillius. Il existe plusieurs manuscrits de l'ouvrage de Siméon Seth dans diverses bibliothèques, et M. de Sinner (Préface de Longus. Paris, 1829; in-8°, p. xxx) avait annoncé le projet d'en publier une nouvelle édition. La traduction de Siméon Seth paraît être l'original d'une ancienne version italienne aujourd'hui fort rare, et qui est intitulée *Del governo de' Regni sotto morali esempj, di animali ragionanti trà loro, tratti prima dalla lingua Indiana in Agarena da Letio Demno Saraceno, e dall' Agarena nella Greca da Simon Seto filosofo Antiocheno, ed ora tradotti dal Greco in Italiano*. Ferrara, pel Mammarelli, 1585. *Not. et extr.*, X, p. 46, II<sup>e</sup> partie.)

<sup>1</sup> Le patriarche Ebed-Jesu, dans

son catalogue des livres écrits en syriaque, mentionne une version du livre de *Calila et Dimna* en cette langue. On peut consulter au sujet de cette version syriaque, aujourd'hui complètement inconnue, le mémoire historique de M. de Sacy sur le livre de *Calila et Dimna*, p. 55.

<sup>2</sup> Silvestre de Sacy, *Not. et extr. des MSS.*, t. IX, p. 401. — *La filosofia morale del Doni*. (In Venetia, 1606, p. 4). Cette version que Doni semble avoir eue entre les mains, paraît aujourd'hui perdue. On n'en connaît jusqu'à présent qu'un fragment assez considérable qui fait partie de l'ancien fonds hébreu de la Bibliothèque du Roi, sous le n<sup>o</sup> 510, et dont M. de Sacy a donné l'analyse dans la collection que je viens de citer. Les noms de *Calila* et de *Dimna* ont été conservés dans cette version hébraïque, mais le nom de *Bidpai* a disparu pour faire place à celui de *Sendabar*.

Capoue, juif converti à la foi chrétienne, composa entre 1262 et 1278 <sup>1</sup>, une traduction latine intitulée *Guide de la vie humaine, ou Paraboles des anciens Sages* <sup>2</sup>. Cette version de Jean de Capoue, comme l'a remarqué judicieusement M. de Sacy <sup>3</sup>, est d'une grande importance dans l'histoire du *Livre de Calila et Dimna*, parce qu'elle est la source de laquelle sont dérivées immédiatement ou médiatement plusieurs autres traductions ou imitations du même livre, écrites en espagnol, en allemand, en italien, en français, et peut-être encore en d'autres idiômes, et que c'est probablement par ce canal que se sont répandus les contes et apologues qui tirent leur origine du *Livre de Calila et Dimna*, et qu'on rencontre dans les recueils de nouvelles des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Jean de Capoue déclare qu'il a entrepris son travail pour obtenir la prolongation des jours de son protecteur le cardinal Mathieu, cardinal diacre du titre de Sainte-Marie *in porticu*, et neveu du pape Nicolas III. Il avait été créé cardinal diacre en 1262 ou 1263, et fut nommé archiprêtre de Saint-Pierre en 1278, et protecteur des Frères Mineurs en 1279. Or, comme Jean de Capoue ne lui donne pas ces deux derniers titres, il est probable qu'il n'en était pas encore décoré. (Silvestre de Sacy, *Not. et extr.*, t. IX, p. 401.)

<sup>2</sup> *Directorium humane vite alias parabole antiquorum Sapientum*, petit in-fol. gothique, avec figures en bois, sans date ni lieu d'impres-

sion. M. de la Serna Santander (*Diction. Bibliogr. choisi du XV<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 378) rapporte cette édition à l'an 1480. M. de Sacy possède dans sa riche collection un exemplaire de ce rare et précieux ouvrage, qu'il a bien voulu me communiquer. Le fragment de la version hébraïque faisant partie de l'ancien fonds hébreu de la Bibliothèque du Roi, sous le n. 510, commence avec la fable de *l'Homme et les deux Femmes* dans le troisième chapitre du *Directorium humane vite*, au folio 5 *recto* du cahier qui a pour signature la lettre F. (*Not. et extr.*, t. IX, p. 420.)

<sup>3</sup> *Not. et extr.*, t. IX, p. 398.

<sup>4</sup> On verra plus loin que la tra-

La version latine de Jean de Capoue, de même que le texte hébreu, offre une singularité en apparence indifférente, mais qui mérite d'être remarquée, c'est que le nom de *Bidpaï* s'y trouve remplacé par celui de *Sendabar*, ce qui a donné lieu de confondre le *Livre de Calila et Dinna* avec le *Livre de Sendabad*, qui en est fort différent. M. de Sacy pense que ce changement est dû à une erreur de copiste. Les deux noms de *Bidpaï* et de *Sendabar* s'écrivant en hébreu avec des lettres qui offrent quelque ressemblance, les copistes ont pu en effet substituer au nom de *Bidpaï* celui de *Sendabar*, et d'autant plus facilement que ce dernier nom leur était connu par le roman hébreu intitulé *Paraboles de Sendabar*<sup>1</sup>. Peut-être aussi, comme nous le verrons plus bas, cette substitution a-t-elle été faite à dessein?

Parmi les versions du livre de Jean de Capoue, en langue européenne, je remarque d'abord une ancienne traduction allemande intitulée *Exemples des Sages de race en race*, ou *Livre de la Sagesse*<sup>2</sup>.

duction latine de Jean de Capoue n'est probablement pas la première qui ait été composée.

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Not. etc.*, t. IX, p. 405.

<sup>2</sup> *Beispiele der Weisen von geschlecht zu geschlecht* ou *Das Buch der Weisheit*. La première édition est sans date, et les bibliographes la rapportent à l'an 1470.

Il en existe trois publiées à Ulm en 1485, 1484 et 1485; une d'Ausbourg, datée de 1484, et trois de Strasbourg, datées de 1501, 1539 et 1545. Les gravures en bois dont l'édition de 1485 est ornée, paraissent être non pas une copie, mais une imitation de celles du *Directorium humane vite* de Jean de Capoue. Cette édition a été décrite

Elle est attribuée au duc de Wurtemberg, Eberhard I<sup>er</sup> <sup>1</sup>; mais, selon toute apparence, elle a été faite par l'ordre de ce prince, et tout porte à croire qu'elle dérive du *Directorium humane vite* de Jean de Capoue <sup>2</sup>. C'est encore à cette source qu'a été puisé le livre espagnol intitulé *Recueil d'exemples contre les tromperies et les périls du monde* <sup>3</sup>.

Cette dernière version n'est probablement pas la seule qui ait été composée en espagnol. L'existence d'une autre traduction castillane plus ancienne, traduction faite sur une version latine antérieure à celle de Jean de Capoue, et composée sur le texte arabe, a été signalée par le P. Sarmiento, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la poésie et des poètes espagnols* <sup>4</sup>, et par don

en détail par A. G. Kæstner. M. Schnurrer a aussi envoyé à M. de Sacy une notice de l'édition sans date. (*Not. et extr. des MSS.*, t. IX, p. 457-444.)

<sup>1</sup> Ce prince mourut le 5 juin 1525, après un règne de plus de soixante ans. (*Biographie universelle*, t. LI, p. 271.)

<sup>2</sup> Silvestre de Sacy, *Not. et extr.*, t. IX, p. 445-446.

<sup>3</sup> *E.xemplario contra los engaños y peligros del mundo*. La première édition de ce livre a été faite à Burgos, en 1498, in-fol., par Maestre Fadrique Alemán de Basilea. M. Pellicer y Saforcada qui en donne une description détaillée dans son *Essai d'une bibliothèque des traducteurs*

*espagnols*, indique trois autres éditions de ce livre : deux publiées à Saragosse en 1521 et 1547, et une d'Anvers, sans date. Cette dernière et celle de 1547 offrent un texte dont le style a été corrigé, et n'ont point de figures en bois comme les deux plus anciennes (*Not. et extr. des MSS.*, t. IX, p. 456). Ce livre est de la plus grande rareté, et M. de Sacy n'a pas pu réussir à se le procurer.

<sup>4</sup> *Memorias para la historia de la poesia y poetas españoles*, tomo primero de las obras posthumas del rev<sup>o</sup>. P. M. Fr. Martin Sarmiento benedictino. Madrid, 1775. — *Not. et extr.*, t. IX, p. 453.

Rodriguez de Castro, qui, dans le premier tome de sa *Bibliothèque espagnole* <sup>1</sup>, en indique un manuscrit appartenant à la Bibliothèque de l'Escurial. D'après une conjecture assez plausible du P. Sarmiento, cette version castillane aurait été composée en 1251, par l'ordre de l'infant Alphonse, depuis Alphonse X, surnommé le Sage. Cette traduction castillane qui n'a pas été imprimée, mais dont l'existence est suffisamment constatée par le témoignage du P. Sarmiento et de Rodriguez de Castro, est d'autant plus curieuse qu'elle révèle une version latine composée dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Biblioteca española*. Madrid, 1786; in-fol., t<sup>o</sup> I<sup>er</sup>, p. 657 et 658.

<sup>2</sup> Don Rodriguez de Castro, dans sa notice d'un manuscrit de cette version castillane, appartenant à la Bibliothèque de l'Escurial, nous apprend que, d'après une note qui termine le manuscrit, le *Livre de Calila et Dimna* a été traduit de l'arabe en latin, puis mis en langue vulgaire (*romançado*) par l'ordre de l'infant don Alphonse, fils du roi don Ferdinand, en 1299, de l'ère d'Espagne, ce qui répond à 1261 de J.-C. Or cette date doit être inexacte, puisqu'en 1261 Alphonse-le-Sage régnait déjà depuis neuf ans, comme l'a remarqué M. de Sacy. Il faut donc ou admettre qu'il y a faute, et lire 1289 (ce qui répond à 1251 de notre ère), ou supposer que la date de 1299 est celle de l'époque où le manuscrit a été

copié, et non de la rédaction du livre. Le manuscrit dont a parlé le P. Sarmiento, sur la foi d'un autre il est vrai, portait, suivant le savant bénédictin, la date de 1589 de l'ère d'Espagne, qui répond à 1551 de J.-C., et doit, en conséquence, être erronée, parce qu'à cette époque il n'y avait pas un infant Alphonse, fils d'un roi Ferdinand. Le P. Sarmiento croit donc qu'il devait y avoir dans le manuscrit, 1289, ce qui répond à 1251 de notre ère. (Silvestre de Sacy, *Not. et ext.*, t. IX, p. 455 et 454.)

On peut encore consulter au sujet du manuscrit de l'Escurial, l'ouvrage intitulé *Ocios de Españoles emigrados*. Londres, 1826; t. V, p. 185. Je suis redevable de ce dernier renseignement à l'obligeance de M. Ferdinand Denis.

Il y a quelque apparence que ce fut cette dernière version castillane qui, à son tour, servit de modèle pour la composition d'une traduction latine, faite par l'ordre de Jeanne de Navarre, femme du roi Philippe-le-Bel. Au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, cette princesse chargea un savant médecin, nommé Raymond de Béziers (*Raymundus de Biterris*), de traduire en latin un manuscrit espagnol<sup>1</sup> qui renfermait une version du *Calila et Dimna*. Raymond se mit à l'œuvre; il n'acheva son travail que plusieurs années après la mort de la princesse qui le lui avait commandé, et il eut l'honneur de présenter son livre au roi, en 1313, aux fêtes de la Pentecôte. Un des deux manuscrits de cet ouvrage, appartenant à la Bibliothèque du Roi, est sans doute celui qui fut offert à Philippe-le-Bel, comme en font foi la beauté de l'écriture et des ornemens, et plusieurs miniatures renfermant des portraits du roi et des princes de sa famille<sup>2</sup>.

Une traduction, en langue vulgaire, composée probablement sur la version latine de Raymond de Béziers, faisait partie de la *Librairie* du roi

<sup>1</sup> Si l'on en croit Raymond de Béziers, la version espagnole qui lui a servi de modèle aurait été faite d'après une autre traduction Hébraïque; mais M. de Sacy pense, au contraire, que le livre de Raymond décele en plusieurs endroits un original arabe. Le docteur a mis en outre à contribution la version latine

de Jean de Capoue. Voyez dans les *Notices et extraits des manuscrits* (t. X, II<sup>e</sup> partie, p. 15), la notice de l'ouvrage de Raymond, par M. Silvestre de Sacy.

<sup>2</sup> Ce manuscrit, qui est intitulé *Liber de Dina et Kalila*, porte le n<sup>o</sup> 8504.



Charles V, ainsi que le prouve l'inventaire de Gilles Mallet <sup>1</sup>; mais ce manuscrit est malheureusement du nombre de ceux qui se sont perdus. Quant aux deux ouvrages que Gabriel Cottier et Pierre de La Rivey <sup>2</sup> publièrent, le premier en 1556 <sup>3</sup>, le second en 1579 <sup>4</sup>, ils étaient traduits de deux imitations très libres du *Calila et Dimna*, ayant pour type la version latine de Jean de Capoue, et composées par Ange Firenzuola et le Doni, auteurs florentins du xvi<sup>e</sup> siècle.

C'est en 1644, pour la première fois, que parut

<sup>1</sup> Item ung livre de Quilila et de Dymas, moralités à propos aux estats du monde rymé et hystorié. Escript de lettre formée à deux coulombes, commençant au II<sup>e</sup> feuillet qu'il conviendra et ou dernier trembler pour sa mort, et est signé du roy Jehan, couvert de cuir vert à deux fermaux de laton. (*Inventaire de la Bibliothèque de Charles V*, chambre basse, n<sup>o</sup> 159, manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n<sup>o</sup> 8554).

<sup>2</sup> La Rivey est beaucoup plus connu comme auteur dramatique, et son théâtre est encore aujourd'hui recherché des curieux. (Voyez *l'Histoire de la poésie française au seizième siècle*, par M. Sainte-Beuve.) On doit aussi à La Rivey la traduction des *Facétieuses nuits de Straparole*.

<sup>3</sup> *Plaisant et facétieux discours sur les animaux*. Lyon, 1556; in-16. Cet ouvrage est la traduction de celui de Firenzuola qui est inti-

ulé *La prima veste de discorsi degli animali*, et qui se trouve à la tête du recueil imprimé sous le titre de *Prose di M. Agnolo Firenzuola, Fiorentino*. In Fiorenza, 1548; in-8<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> Deux livres de philosophie fabuleuse; le premier prins des discours de M. Ange Firenzuola, Florentin... le second, extrait des traictes de Sandebar, Indien, philosophe moral, ... par Pierre de La Rivey, Champenois. Lyon, 1579; in-16. La seconde partie de l'ouvrage de La Rivey est extraite de celui de Doni qui a pour titre *La filosofia morale del Doni tratta da molti antichi scrittori*. Venezia, 1552; in-4<sup>o</sup>. Warton, dans sa Dissertation sur les *Gesta romanorum* (*The history of english poetry*. London, 1824; vol. 1, p. cccxviii), cite de ce dernier ouvrage la version anglaise suivante : *Donies moral philosophy, translated from the indian tongue*. 1570; in-4<sup>o</sup>.

une version française des *Apologues de Bidpaï*, faite directement d'après une langue orientale. Le *Livre des Lumières* de David Sahid<sup>1</sup> est la traduction des quatre premiers livres de l'*Anwari-Sohaïli* (Lumières canopiques), c'est-à-dire de la version persane du *Livre de Calila et Dimna*<sup>2</sup>, et cet ouvrage doit être signalé parce qu'il a fourni à La Fontaine<sup>3</sup> plusieurs de ses belles fables. Plus de vingt ans après, en 1666, le P. Poussines, savant jésuite, donna, sous le titre d'*Exemples de la Sagesse des anciens Indiens*<sup>4</sup>, une traduction latine du *Calila et Dimna*, composée sur la version grecque

<sup>1</sup> *Livre des Lumières, ou la Conduite des roys, composé par le sage Pilpay, indien; traduit en françois par David Sahid d'Is-pahan, ville capitale de la Perse.* A Paris, chez Siméon Piget, 1644; petit in-8°. M. de Sacy (*Notices et extraits des MSS.*, t. IX, p. 450) pense que l'orientaliste Gaulmin a eu beaucoup de part à cette publication.

L'ouvrage de David Sahid ou de Gaulmin a été publié de nouveau à Paris, sans nom d'auteur, en 1698, sous le titre suivant : *Les Fables de Pilpay, philosophe indien, ou la Conduite des rois.* Le nom du traducteur est supprimé dans cette édition, ainsi que l'épître dédicatoire, et le style de l'avis au lecteur et de la traduction a été retouché souvent fort maladroitement. Les mots *Fin de la première partie*, qui terminent l'é-

dition de 1644, ont été supprimés. M. de Sacy (*Notices et extraits des MSS.*, t. X, p. 427) signale une troisième édition conforme à la précédente et intitulée *Les Fables de Pilpay, philosophe indien, ou la Conduite des grands et des petits.* A Paris et à Bruxelles, 1698; in-12.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 14.

<sup>3</sup> Les six premiers livres des Fables de La Fontaine, dont la première édition est de 1668, ne renferment aucune fable orientale; c'est dans les cinq nouveaux livres de Fables, publiés pour la première fois en 1678 et 1679, que se trouvent les imitations de Bidpaï.

<sup>4</sup> *Specimen Sapientiae Indorum veterum.* Cette version latine est mise en appendice à la suite du premier volume de l'*Histoire grecque* de Michel Paléologue, par Georges Pachymère. Rome; 2 vol. in-folio.

de Siméon Seth. Le grand volume *in-folio* qui recèle ce travail n'a point échappé à la curiosité du bon La Fontaine, et on trouve dans son recueil plusieurs fables qu'il n'a pu puiser qu'à cette source <sup>1</sup>.

La version de l'*Homayoun-namch* <sup>2</sup> que le célèbre traducteur des *Mille et Nuits* avait composée, ne parut qu'après sa mort <sup>3</sup>, et ce ne fut

<sup>1</sup> *Le Directorium humane vite* de Jean de Capoue est un livre beaucoup trop rare pour que l'on puisse croire que La Fontaine l'ait consulté. Il est donc bien plus vraisemblable que c'est d'après la version du P. Poussines qu'il a composé plusieurs fables dérivées du *Calila et Dimna*, et qu'on ne trouve pas dans le *Livre des Lumières* qui, ainsi que je l'ai dit, n'offre que la traduction des quatre premiers chapitres de l'*Anvari-Sohaili*. La Fontaine entretenait, selon toute apparence, des relations avec le savant Huet, précepteur du dauphin. Ce dernier s'était occupé d'un travail de comparaison entre le *Livre des Lumières* et la version latine du P. Poussines, ainsi que le prouvent des notes de sa main écrites en marge d'un exemplaire du premier de ces deux ouvrages que la Bibliothèque du Roi possède sous le n<sup>o</sup> E 1005. Il est donc très possible que La Fontaine ait dû au docte Huet la connaissance du *Specimen Sapientie Indorum veterum* qui se trouve comme noyé dans la collection des historiens byzantins. Remarquons d'ailleurs que les *in-folio* et les traductions latines n'effrayaient

pas la paresse du Bon-Homme autant qu'on pourrait le croire, et que c'était dans le latin qu'il lisait Platon avec tant de délices. M. Robert (*Essai sur les fabulistes qui ont précédé La Fontaine*, p. ccxxii), avait déjà remarqué que plusieurs sujets traités par La Fontaine ne se trouvent pas dans le *Livre des Lumières*, mais seulement dans le troisième volume des *Fables de Bidpai*, traduites par Cardonne, volume qui n'a paru qu'en 1778, et il n'avait pu expliquer ce fait qu'en supposant que des traductions manuscrites avaient été communiquées à notre fabuliste; mais bien que je ne veuille pas nier absolument la possibilité de communications de ce genre, je crois que pour les Fables de Bidpai cette supposition est tout-à-fait inutile.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 16.

<sup>3</sup> *Les Contes et Fables indiennes de Bidpai et de Lokman, traduites d'Ali-Tchelebi-ben-Saleh, auteur turc; œuvre posthume, par M. Galland. Paris, 1724; 2 vol. in-12.*

On a remarqué avec raison que ce titre n'est pas exact, puisque Lokman n'est pour rien dans les fa-

que long-temps après que Cardonne<sup>1</sup> la compléta.

Enfin la série des traductions du livre de *Calila et Dimna*, en langues européennes, est close par une version anglaise<sup>2</sup>, et par deux versions allemandes<sup>3</sup>, composées sur l'édition du texte arabe

bles de l'*Homayoun-nameh*. Mais ce n'est point l'éditeur du livre, ni Galland lui-même qu'il faut accuser de cette bévue. On lit dans le second volume, p. 257 : « Quelques fables de Lokman, que je vais vous conter, vous feront mieux comprendre quelles sont les douceurs d'une amitié réciproque. » M. Dubeux, mon aini, qui a bien voulu, à ma prière, examiner ce passage dans quatre manuscrits turcs de l'*Homayoun-nameh*, n'y a pas trouvé le nom de Lokman; mais il est très probable que par suite d'une interpolation due à l'ignorance d'un copiste, ce nom se trouvait dans le manuscrit que Galland avait sous les yeux. On remarque, il est vrai, dans l'*Homayoun-nameh*, de même que dans l'*Anvari-Sohaïli*, dont le livre turc n'est qu'une traduction, des fables étrangères au *Calila et Dimna*; mais ce sont des apologues qui ne font point partie du recueil de Lokman.

Le travail de Galland a été reproduit avec quelques altérations dans un livre imprimé à Hambourg, en 1750, et intitulé *Fables politiques et morales de Pilpai, philosophe indien, ou la Conduite des grands et des petits, revues, corrigées et augmentées par Charles Mouton, secrétaire et maître de langue de*

*la cour de S. A. S. et R. Monseigneur l'évêque de Lubeck, duc de Slesvig-Holstein, etc.* Quoique ce titre soit celui d'une des réimpressions du *Livre des Lumières*, M. de Sacy, qui a examiné l'ouvrage, a reconnu que c'est la traduction de Galland, et non celle de David Sahid, que Charles Mouton a reproduite (*Not. et extr.*, X, p. 450). Cette prétendue traduction a été l'original d'une version en grec moderne, publiée à Vienne en 1785, sous le titre de *Μυθολογικὸν ἠθικο-πολιτικὸν τοῦ Πιλπαΐδος; Ἰνδοῦ φιλοσόφου, ἐκ τῆς Γαλλικῆς εἰς τὴν ἡμετέραν διάλεκτον μεταφρασθέν.*

<sup>1</sup> *Contes et Fables indiennes de Bidpai et de Lokman, ouvrage commencé par feu M. Galland, continué et fini par M. Cardonne.* Paris, 1778; 5 vol. in-12.

<sup>2</sup> *Kalila and Dimna or the fables of Bidpai, translated from the arabic by the rev. Windham Knatchbull.* Oxford, 1819; in-8°.

<sup>3</sup> *Calila und Dimna, eine Reihe moralischer und politischer Fabeln des Philosophen Bidpai, aus dem arabischen übersetzt von C. H. Holmboe.* Christiania, 1852.

*Die Fabeln Bidpai's, aus dem arabischen von Philipp Wolff.* Stuttgart, 1857; in-18.

que M. de Sacy a publiée en 1816, édition qui est précédée de l'excellent mémoire historique que j'ai eu souvent occasion de citer.

L'étude des productions de la littérature indienne ne date, comme on sait, que des dernières années du xviii<sup>e</sup> siècle, et ce n'est même que depuis vingt ans que cette étude a fait de véritables progrès en Europe. Jusqu'au moment où l'on a commencé à exploiter cette mine si riche et trop long-temps ignorée, l'original indien du recueil attribué à Bidpaï, celui d'après lequel le médecin Barzouyeh avait composé le livre intitulé par lui *Calila et Dimna*, est resté enfoui dans l'Inde, et l'on aurait pu douter de l'authenticité du récit qui attribuait aux Indiens l'invention de ce livre, si des détails offerts par le livre même n'avaient ôté toute incertitude à cet égard<sup>1</sup>. Aujourd'hui le doute n'est plus possible et les travaux de l'illustre Colebrooke et du savant M. Wilson permettent de compléter l'histoire de cet ouvrage célèbre. L'original indien du *Livre de Calila et Dimna*, ou des fables de Bidpaï, est écrit en langue sanscrite et intitulé *Pantcha-tantra* (les cinq sections), ou *Pantchopâkhyâna*<sup>2</sup> (les cinq collections de contes). La rédaction actuelle de ce livre

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.* p. 5-7. — *Notices et extr.*, t. X, p. 258, 1<sup>re</sup> partie.

<sup>2</sup> *Analytical account of the Pantcha-tantra illustrated with occa-*

*sional translations by Horace Hayman Wilson. (Transactions of the royal Asiatic society of Great-Britain and Ireland, vol. 1. London, 1827; in-4<sup>o</sup>.)*

n'est probablement pas très antérieure à l'époque où Chosroès Nouchirvan envoya dans l'Inde le médecin Barzouyeh, pour qu'il se procurât ce célèbre traité de morale et de politique<sup>1</sup>. Jusqu'à présent il n'a été ni publié en sanscrit ni complètement traduit dans une langue européenne. Seulement le savant indianiste Wilson en a donné une analyse avec quelques extraits dans le premier volume des Transactions de la société asiatique de Londres, et M. l'abbé Dubois en a publié à Paris, en 1826, une traduction très libre, composée d'après trois versions appartenant aux langues vulgaires de la presqu'île de l'Inde<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La fable du premier livre du *Pantcha-tantra* ayant pour titre *le Crabe et la Cigogne*, renferme la citation d'un passage des écrits astronomiques de Varâha-mihira. L'illustre Colebrooke, dont les orientalistes déplorent la perte récente, considère cette citation comme la preuve de l'antériorité des écrits de l'astronome à l'égard du *Pantcha-tantra*, et comme un nouvel argument qui s'ajoute à ceux qui l'avaient déterminé à placer l'existence de Varâha-mihira dans le ve siècle de notre ère. (Préface de l'édition de *l'Hitopadésa* publiée à Sirampour, p. xi, Wilson, *Analytical account of the Pantcha-tantra*, p. 165. — Préface du *Dictionnaire sanscrit*. Calcutta, 1819; p. xiv.) Il en résulte naturellement que le *Pantcha-tantra* a dû recevoir la forme qu'il a main-

tenant vers la fin du ve siècle, et que la renommée de ce livre s'était répandue promptement hors de l'Inde, puisque c'est dans le siècle suivant que Nourchirvan le fit traduire en pehlevi.

<sup>2</sup> *Le Pantcha-tantra, ou les cinq Ruses, fables du Brahme Vichnou-sarma; Aventures de Paramarta et autres contes, le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens, par M. l'abbé J. A. Dubois, ci-devant missionnaire dans le Meïssour, etc.* Paris, 1826; in-8°.

<sup>3</sup> Le choix que nous publions, dit M. l'abbé Dubois dans sa préface, a été extrait sur trois copies différentes, écrites l'une en tamoul, l'autre en télougou, et la troisième en cannada, sous le titre de *Pantcha-tantra*, qui signifie les cinq ruses. Nous avons tiré de

Le *Pantcha-tantra* a été plusieurs fois imité ou abrégé dans son pays natal, et il n'est peut-être pas un seul des idiomes vulgaires de l'Inde qui n'en possède une traduction plus ou moins exacte. On en a cité deux imitations en sanscrit même. L'une est intitulée *Kathâmrîta-nidhi*<sup>1</sup>, ou *Trésor de l'Ambrosie des contes*; l'autre, beaucoup plus célèbre et bien plus répandue, a pour titre *Hitopadésa*, ou *Instruction salutaire*. Le texte de ce dernier ouvrage a déjà été imprimé trois fois<sup>2</sup>; et la dernière édition, due aux soins de MM. de Schlegel et Lassen, ne laisse rien à désirer<sup>3</sup>. Deux savans indianistes, Charles Wilkins<sup>4</sup> et William Jones<sup>5</sup>, ont publié chacun une traduction anglaise de l'*Hitopadésa*, et M. de Schlegel en promet une que l'on attend avec impatience. L'*Hitopadésa* a été traduit du sanscrit en persan, sous le titre de *Mofarrih-alcoloub*, ou

cet ouvrage tous les apologues qui peuvent intéresser un lecteur européen, et nous en avons omis plusieurs autres dont le sens et la morale ne pouvaient être entendus que par le très petit nombre de personnes versées dans les usages et les coutumes indiennes auxquelles ces fables font allusion. (P. VIII.)

<sup>1</sup> Colebrooke, *Translations of the royal asiatic society*, t. I, p. 200.

<sup>2</sup> La première édition publiée à Sirampour en 1804, par Carey, est très fautive et ne se recommande que par une préface de Colebrooke. La seconde qui a paru à Londres

en 1810, n'est pas moins incorrecte que l'autre.

<sup>3</sup> *Hitopadesas, id est institutio salutaris. Textum codd. mss. collatis recensuerunt... A. G., à Schlegel et Ch. Lassen.* Bonnæ ad Rhenum, 1829; in-4°.

<sup>4</sup> *The Heetopades of Veeshnosarma... translated from an ancient manuscript in the sanskreet language with explanatory notes by Charles Wilkins.* Bath, 1787; in-8°.

<sup>5</sup> *Hitopadesa of Vishnu-sarman. (Works of sir William Jones.* London, 1799; in-4°. vol. VI.)

l'*Électuaire des Cœurs*<sup>1</sup>, et cette dernière version a été traduite en hindoustani, sous le titre de *Ekhlaki-Hindi*<sup>2</sup>, ou *Ethique indienne*. Une autre version hindoustanie, intitulée *Khired-afroz*<sup>3</sup>, ou l'*Illuminateur de l'Entendement*, a été composée en 1803, sur l'*Eyari-danich*, c'est-à-dire sur la traduction persane d'Abou'lfazl.

Après avoir énuméré les différentes traductions ou imitations de l'original des Fables de Bidpai<sup>4</sup>, c'est-à-dire du *Pantcha-tantra*, tant en langue orientale qu'en langue européenne, je crois à propos de donner un court précis de ce livre<sup>5</sup>.

Le *Pantcha-tantra*, ainsi que l'indique son titre, est divisé en cinq sections, précédées d'une introduction qui établit un lien entre les cinq parties de l'ouvrage. Chaque section se compose d'un apologue principal, dans lequel sont encadrés d'autres

<sup>1</sup> Voyez l'analyse de cet ouvrage dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. X, p. 226.

<sup>2</sup> *Ekhlaki Hindee or Indian Ethics*. Calcutta, 1805.

<sup>3</sup> *Khired Ufroz; or the illuminator of the understanding, revised and prepared for the press by Capt. T. Roebuck*, 2 vol. in-8°. Calcutta, 1815.

<sup>4</sup> L'origine du nom de *Bidpai* est fort obscure, suivant Abou'lfazl ce nom signifie *médecin compatissant*. On l'a rapproché en conséquence du mot sanscrit *Vaidya*, qui signifie *médecin*. Il serait encore possible qu'il derivât de *Vidya*-

*priya*, ami de la science, ou de *Vedapa*, lecteur du Veda, mais tout cela est fort douteux. (Voyez Roebuck, préface du *Khired Ufroz*, p. II, et III.)

<sup>5</sup> Je me suis servi pour ce précis de l'analyse du *Pantcha-tantra*, composée par M. Wilson d'après trois manuscrits. La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit du *Pantcha-tantra* en caractères *talingas*, mais, outre que la lecture de ce manuscrit est très fatigante, il offre une rédaction si abrégée et si différente de celle qu'a suivie M. Wilson, que je n'en ai pu tirer qu'un faible secours.



apologues récités à l'appui d'une moralité par les personnages de la fable principale, et semés de vers sentencieux <sup>1</sup>.

Dans l'introduction <sup>2</sup>, Amara-sacti, roi de Mihilaropya <sup>3</sup> (Meliapour), ville de l'Inde méridionale, ayant trois fils également dépourvus de savoir et de zèle pour l'étude, convoque ses conseillers, leur expose les inquiétudes que font naître en lui l'ignorance et l'inapplication de ses enfans, et leur demande le moyen de tirer les jeunes princes de

<sup>1</sup> J'ai dit plus haut (voyez ci-dessus, p. 7) que ces vers étaient empruntés aux productions de la littérature indienne. Je ferai remarquer à cette occasion, que deux des stances du premier livre du *Pantcha-tantra* (MS. *talinga*, fol. 2 verso), la première commençant par les mots sanscrits *sucalpam-snâyou*, la seconde par *lângoîlat-châtanam*, se retrouvent dans la version arabe du *Kalila et Dimna*, presque sans aucune altération, eu dépit de l'infidélité ordinaire des traducteurs orientaux. (Voy. dans la traduction anglaise intitulée *Kalila and Dimna*, p. 89 et 90, la phrase qui commence par : *Persons who have no energy of character.*) Ce fait me semble d'autant plus curieux, que les deux stances sanscrites dont je parle ont été empruntées par le rédacteur du *Pantcha-tantra* aux *Centuries de Bhartri-Hari*, frère du roi Vikramaditya, que l'on suppose avoir vécu dans le siècle qui a précédé notre ère. Ce sont les

stances 25 et 26, de la seconde Centurie. (Voyez *Bhartri-Haris Sentenciæ*; *edidit P. à Bohlen. Berolini, 1855; in-4*, p. 40, 41, 100, 186, 187.) Or, la présence de ces deux stances, dans le *Pantcha-tantra* me parait prouver que l'ouvrage auquel elles ont été empruntées est antérieur au <sup>ve</sup> siècle de notre ère, époque à laquelle on présume que le *Pantcha-tantra* a pu être rédigé; il est permis alors de regarder comme fondée l'opinion des Indiens sur l'époque à laquelle vivait Bhartri-Hari.

<sup>2</sup> Wilson, *Analytical account of the Pancha-tantra*, p. 158, 159.

<sup>3</sup> Le MS. *talinga* et l'*Hitopadésa*, placent la scène à Pâtalipoutra, ville où l'on reconnaît la *Palibothra* de Megasthènes, résidence du roi Sandracoptus ou Tehandragoupta. (Voyez la préface de la traduction du drame sanscrit intitulé *Moutra-Râkhasa*, par M. Wilson.)

cette mauvaise voie. Un des conseillers lui fait l'éloge du profond savoir du Brâhmane Vichnou-sarma, et l'engage à confier à ce savant homme l'éducation des jeunes princes. Le roi mande Vichnou-sarma, qui promet d'apprendre en six mois, aux fils de son souverain, la morale et la politique (*Niti-sâstra*).

Le docte Brâhmane prenant sous sa direction les jeunes princes, compose, pour leur usage, les cinq chapitres du *Pantcha-tantra*. Par la lecture de cet ouvrage, les facultés intellectuelles de ses jeunes élèves s'étant développées à un haut degré en six mois, le *Pantcha-tantra* acquit dans le monde une grande renommée <sup>1</sup>.

Le premier et le plus étendu des cinq chapitres du livre sanscrit est intitulé *Mitra-bhêda*, ou la *Rupture de l'amitié*, et répond au cinquième chapitre du *Calila et Dimna* <sup>2</sup>. Il a pour but de mettre en garde les rois contre les artifices et les manœuvres perfides que des fourbes adroits emploient pour parvenir à semer la division entre un prince et ses amis les plus dévoués. Les personnages de

<sup>1</sup> Cette introduction ne se trouve pas dans le *Calila et Dimna*. Elle y est remplacée par un récit de la mission de Barzouyeh dans l'Inde, enquête du *Livre de Calila et Dimna*, par une dissertation d'Abdallah sur ce livre, et par une histoire de Barzouyeh attribuée à Buzurj-

mîhr, ministre de Nouchirvan. Ces trois chapitres sont en outre précédés d'une introduction composée par un auteur plus moderne. J'en donnerai plus loin un précis.

<sup>2</sup> *Kalila and Dimna*, p. 82 - 160. — *Livre des Lumières*, 1<sup>er</sup> chap., p. 47—141.)

l'apologue principal sont le roi lion *Pingalaca*, le taureau *Sandjivaca*, son confident, et deux chacals courtisans du lion, nommés *Carataca* et *Damana-ca*, et dont les noms ont été altérés dans la version arabe en ceux de *Calila* et *Dimna*. Jaloux de la faveur de *Sandjivaca*, ces deux chacals réussissent, par leurs rapports calomnieux, à persuader au lion que le taureau conspire contre lui, et au taureau que le lion en veut à sa vie. La mort du malheureux favori, tué par son maître, est la conséquence de cette trahison.

Les contes ou apologues encadrés dans ce petit drame sont au nombre de vingt-six<sup>1</sup>; mais je ne signalerai ici que les plus intéressans, et surtout ceux dont on retrouve des imitations dans les conteurs italiens et français. Une des premières histoires intitulée *Aventures de Déva-sarma*<sup>2</sup> se compose elle-même de plusieurs incidens ou épisodes. Dans le premier<sup>3</sup>, Déva-sarma voit deux béliers

<sup>1</sup> Tous les MSS. ne donnent pas exactement le même nombre.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. account*, p. 162. — *Kalila and Dimna*, p. 106. — *Livre des Lumières*, p. 76. — *Contes et Fables indiennes, traduites par Galland et Cardonne*, t. 1, p. 510.

<sup>3</sup> M. Wilson énonce l'histoire de *Déva-sarma*, sans en indiquer les épisodes. Celui des deux béliers se trouve dans le *Pantcha-tantra* (*MS. talinga*, fol. 4 verso; — tra-

duction de l'abbé Dubois, p. 76) et dans les diverses traductions orientales de ce livre. On le retrouve dans le roman du Renart (Robert, *Essai sur les fabulistes qui ont précédé La Fontaine*, p. cxvi), d'où il a passé dans un recueil intitulé *Fables éparses*, analysé par M. Robert dans le même Essai (p. xcviij). Je rencontre dans le *Calila et Dimna* arabe et dans les versions persane et turque, un autre incident que n'offre pas le seul MS. du *Pantcha-*

lutter avec tant de rage, que la terre est arrosée de leur sang. Un chacal s'approche pour lécher ce sang, mais, au moment du choc, il se trouve pris entre les têtes des deux béliers et écrasé sur la place. Le second incident est un de ceux que les conteurs français et italiens se sont plu particulièrement à reproduire : — Une femme de mauvaise conduite est battue par son mari, qui l'attache à un pilier et se couche ensuite tranquillement. Lorsqu'il est endormi, la prisonnière, délivrée par la confidente de ses amours, court à un rendez-vous, et son amie se met à sa place. Au milieu de la nuit, le mari se réveille et adresse de nouveaux reproches à celle qu'il prend pour sa femme. Furieux de ne pas recevoir de réponse, il coupe le nez à la malheureuse, puis se recouche et se rendort. Après le rendez-vous, la femme vient reprendre sa place, la confidente se sauve emportant son nez coupé, et le lendemain matin le mari voyant le visage de sa femme sans blessure, croit que c'est un miracle des dieux en témoignage de son innocence, et lui demande pardon<sup>1</sup>. La femme au nez coupé rentre

*tantra* que j'aie à ma disposition. C'est l'histoire, assez ignoble du reste, d'une vieille femme qui s'empoisonne elle-même en voulant empoisonner un jeune homme. Le *Pantcha-tantra*, traduit par l'abbé Dubois, donne cette fable ; mais il est possible que la version

suivie par M. Dubois soit moderne et qu'elle ait mis à contribution la traduction d'Abou'lfazl qui est assez répandue dans l'Inde.

<sup>1</sup> Ce conte se retrouve plus ou moins modifié dans le *Décameron* de Boccace (VII<sup>e</sup> journée, VIII<sup>e</sup> nouvelle ; dans le fabliau des *Che-*

chez son mari qui est un barbier. Le matin, le barbier demande à sa femme la boîte à rasoirs; elle lui donne un rasoir à la place, et il le lui jette avec colère. Elle crie aussitôt que son mari lui a coupé le nez, et court porter plainte devant le magistrat, qui condamne le barbier. Mais Dévasarma, qui a tout vu, paraît et fait connaître la vérité <sup>1</sup>.

Le conte qui suit l'histoire de Dévasarma roule sur une fiction indienne qui nous est familière, grâce aux *Mille et une Nuits* et aux romans de chevalerie. Un aventurier amoureux d'une princesse, s'introduit dans son palais au moyen d'un oiseau de bois, mis en mouvement par la magie, et se fait passer pour le dieu Vichnou <sup>2</sup>. — La fable

*veux coupés*, par Guérin (*Fabliaux de Legrand d'Aussy*. Paris, 1829; in-8°, t. II, p. 540); dans les *Cent Nouvelles Nouvelles* (n. 58, une verge pour l'autre); dans le recueil de Malespini (*Nov.* XL); dans le conte de La Fontaine, intitulé *la Gageure de trois Commères*; et enfin dans une pièce de Massinger, intitulée *le Gardien*. (Voyez *l'History of fiction*, par Dunlop, t. II, p. 515.) On le rencontre aussi dans plusieurs recueils indiens, savoir : *l'Hitopadésa* (*the Heetopades*, translated by Wilkins, p. 151), les Contes d'un Perroquet (*Tooti-nameh*. London, 1801; p. 98; — traduction française de M<sup>e</sup> Marie d'Heures. Paris, 1826, p. 95.) et le *Behar-Danisch* (t. II, p. 84 de

la traduction anglaise, composée par M. Jonathan Scott).

<sup>1</sup> Le *Vetâta-pantchavinsati* offre un conte qui dérive évidemment de la seconde partie de celui-ci. (Voyez *le Bytal Puckisi*, translated by Rajah Ka'ec-Krishen Behadur Calcutta, 1854; p. 50.)

<sup>2</sup> Le *Vrihat-Kathâ*, ou grand recueil de contes, en renferme un intitulé *Histoire de la fondation de la ville de Patalipoutra*, lequel présente beaucoup de rapports avec celui dont je viens de parler, ainsi que l'on peut en juger par la traduction allemande que M. Brockhaus en a donnée. (*Gründung der stadt Pataliputra und Geschichte der Upakosa*. Sanskrit und deutsch von Hermann Brock-

suivante, intitulée <sup>1</sup> *les Deux Corneilles et le Serpent*, en renferme une autre ayant pour sujet *la Cigogne, le Crabe et les Poissons* <sup>2</sup>, et que nous retrouvons en dernier lieu dans *La Fontaine* <sup>3</sup>, qui l'avait empruntée au *Livre des Lumières* de David Sahid. Mais le dénouement et le sens moral de la fable indienne sont fort différens de ceux de la fable française. Dans la première, la cigogne, après avoir

*kaus*. Leipzig, 1855; in-8°, p. 5. — Voyez aussi le *Quarterly Oriental Magazine*. Calcutta, in-8°, 1824; vol. 1, p. 68). C'est évidemment de cette fiction indienne que dérivent le *Cheval enchanté* des *Mille et une Nuits*; l'*Histoire de Malek et de Schirine* dans les *Mille et un Jours*; celle de Mazon dans la continuation des *Mille et une Nuits*, traduite en anglais par M. Jonathan Scott (London, 1811; vol. VI, p. 285); et celle du *Laboureur et du Char aérien* dans l'ouvrage du même orientaliste, intitulée *Tales anecdotes and letters translated from the arabic and the persian*. (Shrewsbury, 1800; 1 vol. in-8°, p. 7.) La fiction du *Cheval magique* a pénétré de bonne heure en Europe : elle fait le fonds du roman de *Clamadès et Cluremonde*, composé vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par Adenès, et on la trouve aussi dans l'*Histoire des deux nobles et vaillans chevaliers Valentin et Orson*. (Voyez la *Bibliothèque des Romans*, mai, 1777, p. 122 et suiv.) L'idée de pouvoir, avec le secours de la magie, se transporter rapidement d'un lieu dans un

autre, paraît avoir singulièrement séduit les Indiens, et presque tous leurs conteurs s'en sont emparés. On retrouve un char ou un cheval magique dans les *Contes du Perroquet* (trad. angl., p. 115; — trad. franç., p. 145); dans ceux du *Vétala* (*Bytal Puchisi*. Calcutta, 1854; p. 55); dans le *Trône enchanté* (conte indien traduit du persan par Lescaulier. New-York, 1817; t. Ier, p. 191); et dans le *Behar-danich*. (Voyez la traduction anglaise, t. II, p. 288.) Le fameux Chevallard du *Don Quichotte* est moins une imitation qu'une critique plaisante de la fiction orientale.

<sup>1</sup> Les fables indiennes ne portent pas de titre comme les nôtres : elles commencent toutes par une stance de deux vers qui résume le sujet de la fable et en énumère les personnages.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 165. — *Kal. and Dim.*, p. 115. — *Livre des Lumières*, p. 92. — *Fables indiennes*, I, p. 557. — *Heetopades*, p. 244.

<sup>3</sup> *Les Poissons et le Cormoran*, La Fontaine, liv. X, fab. 4.

dévoré les poissons, est elle-même étranglée par un crabe.

Trois fables après celle-ci, j'en rencontre une bien curieuse, en ce que, malgré les altérations qu'elle a subies, il me semble impossible de ne pas reconnaître que c'est de là que dérive un des chefs-d'œuvre de La Fontaine : *les Animaux malades de la peste*<sup>1</sup>. Une courte analyse suffira pour le démontrer. — Un tigre, un corbeau et un chacal, courtisans d'un lion, admettent, parmi eux, un chameau qu'ils rencontrent dans la forêt. A quelque temps de là, le lion étant malade et de grandes pluies ayant empêché les serviteurs du lion de se procurer du gibier, ils se voient menacés de mourir de faim avec leur maître. Ils pensent alors à tuer le chameau ; mais craignant que le lion ne veuille pas consentir à tuer un animal auquel il a accordé sa protection, ils s'avisent d'un stratagème, et viennent, l'un après l'autre, s'offrir au lion pour lui servir de pâture, ce qu'il refuse. Le pauvre chameau vient offrir à son tour de se dévouer pour le salut commun, et tout aussitôt le tigre se jette sur lui et l'étrangle<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Liv. VI, fab. 4. La Fontaine avait probablement imité sa fable de la douzième de François Philelphe, laquelle est intitulée *le Loup, le Renard, et l'Âne*. (Voyez les fables de Philelphe, poète latin, traduites et moralisées par Jean Bau-

doïn. Paris, 1659 ; p. 65.) Philelphe, qui écrivait dans la première moitié du xve siècle, avait vraisemblablement puisé dans le *Directorium humane vite* de Jean de Capoue.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, 164. —

Un peu plus loin, je trouve un autre apologue traité par La Fontaine, *la Tortue et les deux Oies*<sup>1</sup>, (apologue qui n'est pas sans quelque rapport, ce me semble, avec celui du recueil ésopeque qui a pour titre *l'Aigle et la Tortue*<sup>2</sup>), et une fable intitulée *l'Eléphant détruit par le Moineau, le Pivert, la Mouche, et la Grenouille*<sup>3</sup>, qui rappelle la fable si bien connue *du Lion et du Moucheron*<sup>4</sup>. Les deux fables indiennes que je viens de citer, offrent assez de ressemblance avec les apologues ésopeques que j'en rapproche, pour que l'on puisse croire que c'est dans l'Inde que se trouve l'origine de ces derniers. Les matériaux qui ont servi à la composition du *Pantcha-tantra* sont évidemment beaucoup plus anciens que ce livre, et il est permis de supposer que quelques fables indiennes ont pu, de bonne heure, pénétrer en Perse, et de là se répandre en Orient. Je n'insiste point sur cette hypothèse, qui aurait besoin d'être confirmée par des études plus approfondies ; mais nous aurons encore occasion de remarquer plusieurs exemples

*Pantcha-tantra*, trad. par l'abbé Dubois, p. 104. — *Kalila and Dimna*, p. 158. — *Livre des Lum.*, p. 118. — *Fables indiennes*, t. II, p. 87. — *Hecetopades*, p. 262.

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, 164. — *Pantcha-tantra*, p. 109. — *Kal. and Dim.*, p. 146. — *Liv. des Lum.*, p. 124. — *Fables indiennes*, t. II, p. 112. — *Hecetopades*,

p. 254. — *La Tortue et les deux Canards*, La Fontaine, X, 5.

<sup>2</sup> *Esope*, édit. de Coray, fable 61, p. 57.

<sup>3</sup> Wilson, *Anal. acc.*, 164. — *Pantcha-tantra*, trad. franç., p. 85.

<sup>4</sup> La Fontaine, II, 9. — *Esope*, édit. de Coray, fable 146, p. 88.



de rapports entre les fables indiennes et celles du recueil ésopique.

Je passe trois fables d'un intérêt médiocre, et que n'a pas reproduites le *Calila et Dimna*, et j'arrive à un conte assez joli qui aurait mérité de trouver place dans le livre arabe. Un roi d'Ayodhya (Aoude), nommé Pourouchottama, devient la dupe d'un *sramanaca*, ou mendiant bouddhiste, qui accapare toute sa confiance et lui persuade qu'il a des entretiens secrets avec Indra, le roi du ciel. Le premier ministre du prince, nommé Balabhadra, cherche inutilement à le désabuser. Un jour le mendiant, pour convaincre l'incrédule, annonce qu'il va partir pour le ciel, et le roi avec ses courtisans l'accompagne jusqu'à sa cellule, où il s'enferme. Au bout de quelque temps, Balabhadra demande au roi quand doit revenir le saint homme. « Prends patience, dit le roi, le sage, dans ce cas, dépouille sa forme matérielle pour revêtir un corps éthéré avec lequel il est enlevé au paradis d'Indra. » — « Mais alors, réplique le ministre, mettons le feu à la cellule, nous brûlerons la forme matérielle du saint homme, et votre majesté aura dans sa compagnie un personnage angélique. Je puis vous citer un exemple analogue.

« La femme d'un Brâhmane nommé Déva-sarma, était au désespoir de n'avoir pas d'enfans. Enfin, par la vertu de certaines paroles magiques, elle

devint grosse ; mais quelle fut l'horreur des assistans lorsqu'au moment des couches, au lieu de l'enfant attendu avec tant d'impatience, on vit paraître un serpent. La mère voulut qu'on le gardât ; elle le nourrit et l'éleva avec soin, et finit par demander à son mari de chercher un parti pour son fils. Le Brâhmane, pour distraire sa femme de cette idée, lui proposa de voyager. Il se mit en route avec elle, et par un hasard heureux, il rencontra un homme de la même classe que lui, qui consentit à donner sa fille en mariage au serpent. Déva-sarma retourna dans son pays avec la jeune fille <sup>1</sup>, le mariage eut lieu, et l'épousée remplit parfaitement ses devoirs à l'égard du serpent son mari, le nourrissant de lait pendant le jour, et le tenant la nuit dans une grande corbeille. Une nuit, elle vit paraître un homme dans sa chambre ; pleine d'effroi, elle allait prendre la fuite, lorsque cet homme lui fit connaître qu'il était son époux, ce qu'il lui prouva en reprenant sur-le-champ sa peau de serpent, puis la forme plus agréable d'un jeune et beau garçon. Le matin Déva-sarma, qui avait tout observé, s'empara de la peau du serpent avant que les époux fussent levés, la brûla, et assura ainsi à son fils la conservation de sa nouvelle forme <sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> Le conte est ici interrompu par un court apologue qui a pour objet de prouver qu'on ne peut pas échapper à son destiu.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 165-168. — Ce conte ne fait pas partie de ceux du *Calila et Dimna*, mais on le retrouve dans un autre recueil

Le roi, persuadé par ce récit, fait mettre le feu à la cellule, et le misérable imposteur périt dans les flammes.

La fable de *Dharmabouddhi* et *Douchtabouddhi* ou l'*Honnête homme et le Fripon*<sup>1</sup>, qui vient peu après le conte du Mendiant imposteur, a passé dans le *Catila et Dimna*. Deux amis partent ensemble pour aller chercher fortune : l'un des deux, nommé *Dharmabouddhi* (esprit honnête), ayant trouvé une bourse de mille dinars<sup>2</sup>, dit à son camarade qu'après une si bonne aubaine, il est inu-

indien dont il existe une version persane. (Voyez le *Trône enchanté*, traduit par Lescallier, t. 1<sup>er</sup>, p. 4 et suiv.) Selon toute apparence, il y a fort long-temps que ce conte a passé dans la langue persane, et peut-être aussi dans la langue arabe; car sans cela, on serait fort en peine pour expliquer comment on le rencontre dans la nouvelle des *Facécieuses nuits* de Straparole dont voici le sommaire : *Galiot roy d'Angleterre eut un fils nay porc lequel se maria par trois fois, et ayant perdu sa peau de porc devint un beau jeune fils, qui fut appelé le roi-Porc.* (11<sup>e</sup> nuit, 1<sup>re</sup> nouvelle.) Le noveltiere italien a malheureusement gâté ce conte par des détails ignobles. Du reste, les circonstances principales sont les mêmes et l'imitation n'est pas douteuse. Ce qui peut en outre ôter toute incertitude à cet égard, c'est que ce conte n'est pas le seul que Straparole ait emprunté à l'Orient. Le conte de

Me d'Aulnoy, intitulé le *Prince Marcassin* (*Cabinet des fées*, t. IV, p. 595), est une imitation de la nouvelle italienne. Hamilton a également mis à profit Straparole, dans l'épisode de son conte du Béliet, qui est intitulé *Histoire de Pertharite et de Ferandine*. (Voyez les *Contes d'Hamilton*. Paris, Renouard, 1820; t. 1, p. 72.)

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 169. — *Kal. and Dim.*, p. 151. — *Liv. des Lun.*, p. 129. — *Fables indiennes*, t. II, p. 155. Cette fable est du nombre de celles qui ont passé dans le recueil de contes et de fables intitulé *Délices de Verboquet le généreux*; 1625, in-18, p. 41. On y trouve aussi le conte du *Nez coupé*, et celui de la *Vieille empoisonneuse*. (Voyez les contes III et IV du même recueil, et ci-dessus p. 53 et 54.)

<sup>2</sup> Le dinar est une pièce d'or dont la valeur n'est pas bien connue.

tile d'aller plus loin. Ils reviennent tous deux, enfouissent la somme trouvée, et conviennent d'y puiser ensemble au fur et à mesure de leurs besoins. Le lendemain, le second compagnon, nommé *Douchtabouddhi* (cœur pervers), va déterrer les dinars et les emporte. Quelques jours après, il va trouver son camarade et lui propose d'aller ensemble puiser au trésor commun. A la vue de la place vide, le fripon accuse l'honnête homme, qui l'accuse aussi de son côté, et tous deux vont porter leur plainte devant le tribunal. « Avez-vous un témoin, demandent les juges?—Je n'ai pour témoin, répond l'honnête homme, que l'arbre auprès duquel a été fait le dépôt, et j'espère qu'il rendra témoignage de la vérité. » Les juges consentent à venir le lendemain sur les lieux ; le fripon va trouver son père et l'engage à se placer dans l'arbre, dont le tronc est creux, afin de déclarer que Dharmabouddhi est le coupable. Le père, qui ne goûte nullement ce moyen, conseille à son fils de songer aux inconvéniens que cette ruse présente, et raconte à ce sujet la fable d'une cigogne qui, ayant attiré une mangouste pour détruire un serpent dont le voisinage l'incommodait, finit par en être victime <sup>1</sup>. Le fils insiste et le père a la faiblesse

<sup>1</sup> Cette fable ne se trouve, à ce qu'il paraît, dans presque aucun manuscrit du *Calila et Dimna*, car

on ne la lit pas dans l'édition de M. de Sacy ; mais la version persane d'Hoccein Vaéz (voyez le *Livre des*

de se prêter à ce qu'il désire. Le lendemain, le juge se rend sur le lieu de la contestation, l'arbre rend témoignage contre l'honnête homme qui, soupçonnant quelque supercherie, fait mettre le feu à l'arbre. Le malheureux qui s'y était caché, sort à demi-brûlé en confessant la vérité, et le voleur est conduit en prison <sup>1</sup>.

Après cette histoire, on trouve la jolie fable des rats qui mangent le fer et des faucons qui enlèvent les enfans <sup>2</sup>, si connue sous le titre du *Dépositaire infidèle*. La fable qui termine le premier livre du *Pantcha-tantra* a pour sujet *le Fils du roi et ses compagnons* <sup>3</sup>, mais elle diffère entièrement de celle qui porte le même titre dans le *Calila et Dimna*. Un des incidens de la première est peut-être le type de celle de l'*Anwari-Sohaïli*, intitulée *le Jardinier et l'Ours* <sup>4</sup>. Un singe domestique veut chasser une abeille qui s'obstine à rester sur le front du fils du roi qui est endormi, et n'y pouvant réussir, il prend l'épée de son maître et coupe en

*Lumières*, p. 152) et la version latine de Jean de Capoue la donnent. (Voyez Firenzuola, *Discorsi degli animali*; in Firenze, 1548, in-8°, fol. 47 verso. — et Larivey, *Deux livres de philosophie fabuleuse*, p. 154.)

<sup>1</sup> *MS. talinga*, fol. 10 verso, et fol. 11 recto.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, 169. — *Kal. and Dim.*, p. 156. — *Livre des Lum.*, p. 157. — *Fables indiennes*, t. II, p. 186. — *Le Dé-*

*positaire infidèle*, La Fontaine, IX, 1. — Une imitation de cette fable se trouve dans un autre recueil indien. (Voyez le *Touthi-naméh*, ou les *Coutes d'un Perroquet*, p. 55 de la trad. angl., et p. 67 de la trad. française.)

<sup>3</sup> Wilson, *Anal. acc.*, 169.

<sup>4</sup> *Livre des Lumières*, p. 155. — *L'Ours et l'Amateur des jardins*, La Fontaine, liv. VIII, fab. 10

deux du même coup et l'abeille et la tête du prince.

Le deuxième chapitre du *Pantcha-tantra*, intitulé *Mitra-prâpti*, ou l'*Acquisition des Amis*, répond au septième chapitre du *Calila et Dimna* arabe, et au troisième de la version persane et de la version turque<sup>1</sup>. L'objet de ce chapitre est de démontrer les avantages de l'association et de faire voir que les êtres faibles doivent s'unir entre eux, par les liens d'une amitié sincère, et s'entr'aider dans les circonstances difficiles. Les personnages du récit principal sont un rat, une corneille, une gazelle, et une tortue, qui, en se prêtant un mutuel secours, parviennent à se tirer d'affaire. La fable de La Fontaine intitulée *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue, et le Rat*<sup>2</sup>, n'est autre chose qu'une imi-

<sup>1</sup> *Kal. and Dim.*, 192-216.—*Liv. des Lum.*, ch. III, 192-255.—*Fables indiennes*, ch. III, t. II, p. 260 et suiv. Ce chapitre devrait être le sixième, mais le rédacteur du *Calila et Dimna*, après le cinquième chapitre, en a inséré un qui est probablement de sa composition, et qui renferme le jugement du chacal Dimna, dont les rapports calomnieux ont porté le lion à tuer son favori. Un des contes de ce chapitre, intitulé *Le Peintre, la Femme du marchand, et l'Esclave* (*Kal. and Dim.*, p. 165) offre quelques rapports avec le premier incident de la 11<sup>e</sup> nouvelle de la III<sup>e</sup> journée du *Décameron*, si connue par l'imitation que La Fontaine en a composée

sous le titre du *Muletier*. Dans ce petit conte, la femme d'un marchand, ayant une liaison amoureuse avec un peintre, convient avec celui-ci d'un signal pour leurs entrevues. Un esclave du peintre découvre l'intrigue et trouve moyen de prendre la place de son maître, en se couvrant de ses habits, sans que la femme se doute de rien. Par malheur, le même jour, le peintre va faire le signal convenu pour demander son rendez-vous, ce qui amène une explication entre lui et sa maîtresse; il chasse son valet, et cesse toute liaison avec la femme du marchand. (Voyez le *Livre des Lumières*, p. 167.)

<sup>2</sup> *Liv.* XII, fab. 15.

tation abrégée de ce chapitre, composée d'après le *Livre des Lumières* de David Sahid, et dont les fables accessoires ont été élaguées. La première des fables de ce chapitre du *Pantcha-tantra* est celle d'un oiseau à deux becs, dont l'un jaloux de l'autre qui refuse de partager avec lui du nectar, avale du poison, et fait périr l'oiseau <sup>1</sup>. L'apologue bien anciennement connu, intitulé *les Membres et l'Estomac*, offre quelque ressemblance avec cette fable. Le *Calila et Dimna* ne la donne point, mais on y trouve celle qui a pour sujet *le Chasseur, la Gazelle, le Sanglier, et le Chacal* <sup>2</sup>, de laquelle dérive en dernier lieu celle de *La Fontaine* qui est intitulée *le Loup et le Chasseur* <sup>3</sup>. La dernière des huit fables de ce chapitre <sup>4</sup>, celle de *l'Éléphant délivré de ses liens par un rat* <sup>5</sup>, est peut-être le type de l'apologue ésopique du *Rat et du Lion* <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 171. — *Pantcha-tantra*, trad. franç., p. 57.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 172. — *Kal. and Dim.*, p. 205. — *Liv. des Lum.*, p. 216. — *Fables indiennes*, t. II, p. 292. — *Heetopades*, p. 66.

<sup>3</sup> Liv. VIII, fab. 27.

<sup>4</sup> M. Wilson dans son analyse cite un passage de ce chapitre qui fait allusion à des traditions curieuses et peu connues. Le voici : « Celui qui dit : « Je suis plein d'aimables qualités et personne ne doit être porté à me faire de mal » tient un propos ridicule. On raconte que

l'estimable vie de Pânini ( le grammairien ) fut détruite par un lion, qu'un éléphant tua le sage Djainini quoiqu'il eût composé la *Mimansâ*, et qu'un alligator dévora, sur le bord de la mer, l'harmonieux Pingala (auteur du premier traité de prosodie. Quelle estime des bêtes féroces et sans raison peuvent-elles faire du génie? »

<sup>5</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 172. — *Pantcha-tantra*, trad. franç., p. 42.

<sup>6</sup> *Esopé*, édit. de Coray. Fable 217, p. 140. — *La Fontaine*, II, 11.

Le troisième chapitre du *Pantcha-tantra* est intitulé *Kâkoloûkika*, ou *l'Inimitié des Corbeaux et des Hiboux*. Il correspond au huitième chapitre du *Calila et Dimna* arabe, et au quatrième de la version persane d'Hocéin Vaëz et de la version turque <sup>1</sup>. Le but moral du principal apologue est de faire connaître le danger de se fier à des inconnus ou à des ennemis qui se couvrent du masque de l'amitié. Le roi des corbeaux, jaloux de celui des hiboux, forme le projet de détruire ses ennemis, et, pour y réussir plus sûrement, il charge un de ses conseillers intimes de s'introduire parmi les hiboux. Le corbeau y parvient au moyen d'une ruse qui rappelle l'histoire de Zopyre. Dépouillé de ses plumes, couvert de sang, il est trouvé au pied d'un arbre par des hiboux qui le conduisent à leur roi. Le nouveau venu gagne la confiance du roi des hiboux en dépit des efforts de ses ministres, et il fait connaître aux corbeaux les moyens de détruire leurs ennemis, qui finissent par être étouffés dans la caverne qui leur sert de demeure.

La deuxième fable de ce chapitre, intitulée le *Lièvre, le Moineau, et le Chat* <sup>2</sup>, a fourni à La Fontaine, par l'intermédiaire de David Sahid, une de ses

<sup>1</sup> *Kal. and Dim.*, 216-258. — *Liv. des Lum.*, ch. iv, p. 253-286. — *Fables indiennes*, ch. iv, t. II, p. 316 et suiv.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 175. — *Kal. and Dim.*, p. 226. — *Liv. des Lum.*, p. 251. — *Fables indiennes*, t. II, p. 342.



plus jolies fables <sup>1</sup>. Elle est suivie d'un conte assez comique qui est arrivé jusqu'à nos recueils de fables. Trois fripons rencontrent un Brâhmane chargé d'une chèvre qu'il vient d'acheter pour un sacrifice, et ils parviennent à lui persuader que c'est un chien et non une chèvre qu'il porte sur ses épaules. Le pauvre Brâhmane croit que ses yeux sont fascinés, et craignant d'être souillé par le contact d'un animal immonde, il abandonne sa chèvre que les voleurs emportent <sup>2</sup>.

Le cinquième apologue du même chapitre <sup>3</sup> est un des plus jolis, et surtout il est curieux en ce qu'il nous offre le type du charmant conte de Senecé, intitulé *la Confiance perdue*. Un Brâhmane s'étant un jour endormi sous un arbre, rêve qu'il voit un serpent à large tête roulé sur une fourmière à quelque distance. En se réveillant, il conclut du songe qu'il vient d'avoir, que le serpent est la divinité du lieu, et qu'il réclame son tribut d'adoration. Aussitôt il fait bouillir un peu de lait, le

<sup>1</sup> *Le Chat, la Belette, et le petit Lapin*; La Fontaine, VII, 16.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 175. — *Ital. and Din.*, p. 255. — *Liv. des Lam.*, p. 254. — *Fables indiennes*, t. II, p. 547. — *Meetopades*, p. 261. — Ce petit conte se retrouve dans les *Facécieuses nuits du seigneur Straparole* (1<sup>re</sup> Nuit, 1<sup>re</sup> nouv.; édition de 1726, in-12, t. I<sup>er</sup>, p. 47), et dans les *Facécieux*

*devis et plaisans contes, par le sr du Moulinet, comédien*. Paris, Techener, 1829; in-18, p. 86. (Comment l'espiegle gagna par gageure le drap d'un paysan.) — On le rencontre encore dans les *Contes tartares* de Gueulette, qui l'avait emprunté à Straparole. (*Cabinet des Fées*, t. XXII, p. 109.)

<sup>3</sup> Wilson, *Analytical account*, p. 176-178.

porte, dans un vase, auprès de la fourmilière, et adresse au serpent son oblation. Le lendemain, il est aussi étonné que satisfait de trouver un dinar à la place du lait, et tous les matins même bonne fortune. Malheureusement étant un jour forcé de s'absenter, il chargea son fils de présenter l'oblation à sa place. Le jeune homme ayant trouvé le lendemain matin un dinar comme à l'ordinaire, en conclut que la fourmilière était pleine de pièces d'or, et que le moyen de s'emparer de ce trésor était d'en tuer le gardien<sup>1</sup>. S'armant d'un bâton, il guetta le serpent, et le frappa sur la tête pendant qu'il buvait. Mais il manqua son coup, et l'animal furieux mordit le jeune imprudent qui mourut sur la place. Le Brâhmane à son retour apprit ce malheureux événement<sup>2</sup>, et se rendit à la demeure du serpent pour essayer de le fléchir; mais ses prières furent inutiles: le serpent lui défendit de jamais revenir, et lui donna comme dernière consolation un joyau d'un grand prix. Le Brâhmane prit le joyau, mais pensant combien sa valeur était au dessous de ce qu'il aurait pu gagner par un hom-

<sup>1</sup> L'indication d'un trésor donnée par la présence d'un serpent est une superstition répandue chez les Indiens, et que l'on retrouve chez les peuples du Nord. Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> août 1852, l'article de M. Ampère,

intitulé *Sigurd, tradition épique selon l'Edita et les Nibelungs*.

<sup>2</sup> La fable est ici interrompue par un court apologue ayant pour but de prouver que la mort du jeune homme est une juste punition de sa mauvaise action.

mage assidu, il ne cessa de déplorer l'imprudence de son fils <sup>1</sup>.

Parmi les autres apologues du troisième chapitre, je remarque *le Mari, la Femme, et le Voleur*<sup>2</sup>, jolie fable si agréablement contée par La Fontaine, et *la Souris métamorphosée en fille*<sup>3</sup>, que l'on retrouve encore chez lui avec plaisir. La fable du *Livre des Lumières*, dont celle de La Fontaine offre une traduction exacte, est parfaitement conforme à celle du *Calila et Dimna*, mais cette dernière diffère beaucoup de la fable sanscrite originale. En effet, dans le *Pantcha-tantra*, la souris changée en fille par un Brâhmane, trouve des objections à tous les partis qu'on lui propose, jusqu'au moment où elle aperçoit un rat; alors le naturel la porte à prier son père adoptif de le lui donner en mariage. En lisant la fable de La Fon-

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 176-178. Ce joli conte fait partie du recueil de Marie de France, poète du XIII<sup>e</sup> siècle, dont Legrand d'Aussy a analysé les meilleures fables, et dont M. Roquefort a donné le texte original. (Voyez pour cette fable-ci les *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, t. IV, p. 589, édit. de 1829, et les *Poésies de Marie de France*, t. II, p. 267.) Ces deux publications étant postérieures à Senecé, j'ignore où il a puisé son conte intitulé *La Confiance perdue, ou le Serpent mangeur de Kaïmak et le Turc son pourvoyeur*. Les principales circonstances du conte

indien se retrouvent dans celui-ci et dans celui de *Marie de France*. La fable ésoopique intitulée *le Serpent et le Laboureur* (édit. de Coray, fab. 141, p. 85) est-elle une rédaction traditionnelle et altérée de ce conte? Je serais porté à le croire.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 178. — *Kal. and Dim.*, p. 257. — *Liv. des Lum.*, p. 259. — *Fables indiennes*, t. II, p. 555. — La Fontaine, IX, 15. — *Délices de Verboquet*, p. 5.

<sup>3</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 178. — *Kal. and Dim.*, p. 244. — *Liv. des Lum.*, p. 279. — *Fables indiennes*, t. II, p. 585. — La Fontaine, IX, 7.

taine, on verra quels sont les détails étrangers que le rédacteur de l'ancienne version persane a introduits dans l'apologue original; et, ce qui mérite d'être remarqué, c'est que ces modifications dérivent d'une source indienne : on en retrouve l'idée dans un chapitre du grand poëme indien intitulé *Harivansa* <sup>1</sup>.

Le quatrième chapitre du *Pantcha-tantra* est intitulé *Labdha-pranasana*, ou *De la perte des choses acquises*, et correspond au neuvième chapitre du *Calila et Dimna* <sup>2</sup>, où les douze fables de l'original indien sont réduites à deux. L'apologue principal, dont les personnages sont un singe et un animal aquatique fabuleux, nommé *makara*, a pour objet de prouver qu'on perd souvent par imprudence un bien acquis avec peine. Parmi les douze fables de ce chapitre, je remarque d'abord un conte qui fait voir que les femmes indiennes, en dépit de l'espèce de servitude à laquelle les condamne le

<sup>1</sup> *Harivansa*, traduit par M. Langlois. Paris, 1855; in-4<sup>o</sup>. t. II, p. 180. Voyez aussi, au sujet d'une tradition juive qui semble se rapporter à cet apologue, l'*Essai sur les fabulistes qui ont précédé La Fontaine*, par M. Robert, p. CCXVII.

— L'*Hitopadésa* offre une fable qui diffère beaucoup de celle du *Pantcha-tantra*. Une souris tombée du bec d'une corneille est ramassée par un ermite charitable; mais le chat veut dévorer la pauvre

souris, et l'ermite, par le pouvoir de sa dévotion, change la souris en chat : le nouveau chat ayant ensuite peur du chien de l'ermite, est changé en chien, puis en tigre. L'ingrat animal veut profiter de sa force pour tuer son bienfaiteur, qui, d'un mot, lui rend sa forme primitive. (*Heetopades*, p. 245.)

<sup>2</sup> *Kal. and Dim.*, p. 258-268. — *Fables indiennes*, ch. v, t. III, p. 1-41.

législateur suprême Manou<sup>1</sup>, sont bien souvent les maîtresses au logis, et soumettent leurs maris à leurs caprices. Le ministre Vararoutchi souffre qu'on lui rase la tête pour plaire à sa femme; son royal maître Nanda laisse la sienne lui mettre une bride dans la bouche, et sa capricieuse moitié, montant sur son dos, le force à la promener ainsi en hennissant comme un cheval<sup>2</sup>.

La fable qui suit rappelle l'apologue ésopique bien connu de *l'Ane vêtu de la peau du Lion*<sup>3</sup>. Un blanchisseur, propriétaire d'un âne, le couvre de la peau d'un tigre, pour effrayer ceux qui viennent dans son champ; mais l'âne se trahit par son braiment, et il est battu par les gens du village<sup>4</sup>.

Je trouve un rapport frappant entre l'apologue qui vient après celui-ci, et la fable ésopique intitulée *la Proie et l'Ombre*. La femme d'un villageois abandonne son mari pour suivre un galant, et emporte avec elle tout ce qu'elle possède. Arrivée au passage d'une rivière, elle se laisse persuader

<sup>1</sup> Voyez les *Lois de Manou*, liv. IX, st. 2 et 3. Les drames qui nous dévoilent la vie intérieure, nous offrent un tableau un peu en contradiction avec les ordonnances du législateur.

<sup>2</sup> C'est de ce conte que dérive celui que Cardonne a publié dans ses *Mélanges de littérature orientale* (Paris, 1770; in-12, t. 1,

p. 16), sous le titre du *Vizir sellé et bridé*, et le *Lai d'Aristote* a sans doute la même origine. (Voyez les *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, t. 1, p. 272-281, édit. de de 1829.)

<sup>3</sup> La Fontaine, V, 21. — Esope, édit. de Coray, fab. 258, p. 169.

<sup>4</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 181.

de confier à son amant son avoir et ses vêtemens pour les porter de l'autre côté, après quoi il viendra la chercher. Le misérable, au lieu de tenir sa promesse, se sauve en emportant le paquet, et la pauvre femme, ainsi abandonnée, voit venir un chacal, ayant un morceau de viande à sa gueule. Le chacal apercevant un poisson au bord de l'eau, dépose ce qu'il tient pour s'emparer du poisson ; mais cette nouvelle proie lui échappe, et un vautour emporte le morceau de viande. La malheureuse femme ne peut pas s'empêcher de rire de cet accident, et le chacal lui dit : « Votre conduite n'a pas été plus sage que la mienne ; car vous êtes ici nue sur le bord de l'eau, et vous n'avez ni mari ni galant <sup>1</sup>. »

Le cinquième et dernier chapitre est intitulé *Aparîkchita-kâritwa*, ou la *Conduite inconsidérée*, et a pour but de montrer le danger de la précipitation. Il correspond au dixième chapitre du

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 181. — Il est à remarquer que la rédaction ordinaire de l'apologue du *Chien portant un morceau de viande* s'éloigne un peu, pour les détails, de la fable indienne (voyez l'*Esopede Coray*, fab. 209, p. 135), et que le rapport est bien plus saillant dans la même fable du recueil grec attribué à Syntipas. (Voyez *Syntipæ philosophi persæ fabulæ LXII*, grec et latiné ; edidit

C. F. Matthæi. Lipsiæ, 1781 ; in-8°, p. 22.) La même remarque s'applique à la fable de Lokman, intitulée *Le Chien et le Milan*. (*Fables de Loqman*, surnommé *le Sage*, traduites de l'arabe par M. Marcel. Paris, 1805 ; in-18, p. 125.) L'apologue du Chien qui lâche sa proie pour l'ombre est cité comme exemple dans la vie de Barzouyeh du *Calila et Dimna*. (*Kal. and Dim.*, p. 76.)

*Catila et Dimna* <sup>1</sup>, ou les douze fables de l'original se trouvent réduites à deux.

Ce livre commence par une fable dont voici le précis, et à laquelle se rattachent toutes les autres.

Un banquier, nommé Manibhadra, malgré sa bonne conduite et son attention à s'acquitter de ses devoirs religieux, perd tout ce qu'il possédait par un revers de la fortune, et prend la résolution de se laisser mourir de faim. Pendant la nuit, le dieu des trésors lui apparaît sous la forme d'un mendiant de l'ordre des *Djâinas*, et l'engage à ne pas se désespérer. « Tu as toujours honoré les dieux, lui dit-il, et je ne t'abandonnerai pas : demain matin je me présenterai à toi de nouveau sous le costume que tu vois ; prends un bâton, frappe-moi sur la tête, et je me changerai en un monceau d'or. »

Le lendemain matin, le banquier se rappelant cette apparition, attend impatiemment le personnage annoncé par son rêve. Enfin il paraît, et après un coup de bâton donné par Manibhadra, le mendiant est changé en un tas d'or. Un barbier que la femme du banquier avait fait venir pour lui faire les ongles, ayant tout vu, s' imagine sottement qu'il suffit de frapper sur la tête d'un mendiant djâina, pour obtenir le même résultat. En effet, il se rend au couvent voisin, attire chez lui plusieurs

<sup>1</sup> *Kal. and Dim.*, p. 268-275. p. 41-60.

— *Fables indiennes*, ch. vi, t. III,

religieux sous un prétexte, et lorsqu'ils sont arrivés, il leur donne à tous de grands coups de bâton sur la tête; quelques uns tombent morts sur la place, les autres se sauvent en jetant les hauts cris, et on arrête le barbier qui est condamné à être pendu <sup>1</sup>.

Le deuxième apologue du même livre, nous offre un récit depuis long-temps populaire en Europe.— Une mangouste <sup>2</sup>, chargée de la garde d'un jeune enfant, se jette sur un serpent qui se glissait dans la chambre et le déchire à belles dents. La mère qui rentre peu de temps après, s' imagine, à la vue du sang dont l'animal est couvert, qu'il a dévoré l'enfant, et tue la pauvre mangouste <sup>3</sup>.

Une fable assez plaisante que je rencontre un peu plus loin est peut-être le type du conte si connu des *Trois souhaits*. — Un tisserand, nommé Manthara, ayant eu son métier brisé par accident, prit sa hache pour aller couper du bois, et trouvant un gros arbre sur le bord de la mer, il se disposa

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 182. — *Pantcha-tantra*, trad. franç., p. 217. — *Heetopades*, p. 215. — *Contes d'un Perroquet*, p. 148 de la trad. angl., et p. 217 de la traduction française. — L'histoire du derviche Abounadar, qu'on lit dans les *Contes orientaux* du comte de Caylus, est une imitation de cette fable. (Voyez le *Cabinet des Fées*, vol. XXV, p. 150.)

<sup>2</sup> La mangouste (*Viverramungo*) est un animal du même genre que l'ichneumon des Egyptiens.

<sup>3</sup> *Pantcha-tantra*, trad. franç., p. 206. — Wilson, *Anal. acc.*, 185. — *Kal. and Dim.*, p. 268. — *Fables indiennes*, t. III, p. 45. — Ce conte se trouve dans le *Livre de Syntipas*, d'où il a passé dans le *Roman des sept Sages*.



à l'abattre. Cet arbre servait de demeure à un génie, qui s'écria au premier coup de hache : « Holà, cet arbre est mon logis, et je ne le puis pas quitter, parce que je respire ici la brise fraîche de la mer. » — « Mais si je n'ai pas de bois pour faire un autre métier, dit le tisserand, ma famille va mourir de faim. » — « Demande toute autre chose que cet arbre, répond le génie, et tu seras satisfait. » Notre homme retourne chez lui et rencontre le barbier de son village, qui cherche à lui persuader de souhaiter d'être fait roi. La femme du tisserand le détourne de ce projet, et lui conseille au contraire de garder son ancien état, mais de demander au génie d'avoir deux têtes et quatre bras, afin de faire le double de besogne. Le malheureux a l'imprudence de suivre ce mauvais conseil ; il va trouver le génie qui exauce son souhait ; mais à son retour, les gens du village, le prenant pour un lutin, se jettent sur lui et le tuent <sup>1</sup>.

L'histoire du Brâhmane Soma-sarma <sup>2</sup> qui suit celle-ci, rappelle celle d'Amaschar, frère du barbier, dans *les Mille et une Nuits*, ainsi que *la Laitière et le Pot au lait* <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 195. On verra plus loin, dans l'analyse du *Livre de Syntipas*, les imitations de ce conte.

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 195. — *Pantcha-tantra*, traduct. franç., p. 208. — *Kal. and Dim.*, p. 269.

— *Fables indiennes*, t. III, p. 50.

— *Heetopades*, p. 247.

<sup>3</sup> Bonaventure Des Periers, *les Contes ou les Nouvelles récréations et joyeux devis*. Nouv. XIV, t. I, p. 141, édit. de 1755; in-12. — La Fontaine, liv. VII, fab. 10.

Un Brâhmane avare , nommé Soma-sarma , avait recueilli en aumônes , pendant le jour , une jarre pleine de farine. En rentrant , il pendit cette jarre à un clou , immédiatement au pied de son lit , afin de ne pas la perdre de vue. Pendant la nuit il s'éveilla , et se livra aux réflexions suivantes : « Cette jarre est pleine de farine ; s'il survient une disette , je la vendrai au moins cent pièces de monnaie. Avec cette somme j'achèterai un bouc et une chèvre ; ils feront des petits , et je gagnerai assez en les vendant pour me procurer une couple de vaches. Je vendrai leurs veaux et j'achèterai des buffles ; avec le produit de mon troupeau , je finirai par avoir un haras dont je tirerai des sommes considérables , et je ferai bâtir une belle maison. Je deviendrai alors un homme d'importance , et quelque personne opulente viendra m'offrir sa fille en mariage , avec une riche dot. J'en aurai un fils que j'appellerai de mon nom , Soma-sarma. Lorsqu'il commencera à se trainer , je le prendrai sur mon cheval en le plaçant devant moi ; aussi lorsqu'il m'apercevra , il ne manquera pas de quitter le giron de sa mère et de venir à moi. J'appellerai sa mère pour qu'elle vienne le reprendre , et comme elle ne m'obéira pas , étant occupée des soins de son ménage , je lui donnerai un coup de pied. » En disant cela , il allongea le pied avec tant de violence qu'il cassa la jarre , et la farine s'é-

tant répandue, se remplit de terre et de poussière, de sorte qu'elle fut complètement perdue. Toutes les espérances de Soma-sarma, s'évanouirent au même instant.

Un des derniers contes présente quelques rapports avec la rencontre que fait Sindbad du vieillard de la mer pendant son cinquième voyage <sup>1</sup>. Un rākchasa ou mauvais génie, habitant d'un bois, arrête un jour un pauvre Brâhmane qui passait tranquillement son chemin, et se plaçant sur ses épaules, il lui ordonne de continuer ainsi sa route. Le Brâhmane épouvanté n'oppose aucune résistance, mais s'apercevant que les pieds de son incommode compagnon de voyage sont d'une mollesse extraordinaire, il lui en demande la cause, et apprend que le génie a fait vœu de ne jamais marcher. En passant auprès d'un étang le génie ordonne à son porteur de le déposer pour qu'il fasse ses ablutions, et de l'attendre fidèlement. Le Brâhmane obéit; mais pensant que son maître est hors d'état de le poursuivre, il cherche son salut dans la fuite <sup>2</sup>.

Le cinquième chapitre du *Pantcha-tantra* est

<sup>1</sup> Voyez la traduction des *Mille et une Nuits*, par Galland (85<sup>e</sup> et 84<sup>e</sup> Nuits).

<sup>2</sup> Wilson, *Anal. acc.*, p. 196. — Voyez aussi le roman hindoustani des *Aventures de Kanrup* (tra-

duction française de M. Garcin de Tassy, p. 204.), et le roman géorgien de *Miriani*, analysé par M. Brosset dans le *Journal asiatique* de novembre 1855.

le dernier de l'ouvrage. Le Brâhmane Vichnou-sarma demande alors aux princes, ses élèves, s'ils sont suffisamment instruits? Les princes répondent qu'ils sont imbus de tous les devoirs d'un souverain, et le roi, charmé de l'instruction acquise par ses fils dans le cours de six mois, comble le docte Brâhmane de biens et de faveurs <sup>1</sup>.

Le *Pantcha-tantra*, ainsi que je l'ai déjà fait observer, a subi de grandes modifications en passant dans les autres idiomes orientaux. La version arabe intitulée *Calila et Dimna*, composée elle-même sur l'ancienne version pehlevie de Barzouyeh, par Abdallah Ibn-Almocaffa, offre plusieurs chapitres entièrement étrangers à l'original sanscrit, et sur lesquels il est à propos de donner quelques détails. En tête du *Calila et Dimna* se trouve une introduction attribuée à un personnage appelé Behnoud, fils de Sahwan, et plus connu sous le nom d'Ali, fils d'Alchah Farezi. M. de Sacy ne la croit pas fort ancienne, se fondant sur ce qu'elle ne se trouve ni dans la version persane de Nasrallah, ni dans la version grecque de Siméon Seth, ni

<sup>1</sup> La traduction, ou plutôt l'extrait du *Pantcha-tantra* publié par M. l'abbé Dubois (voyez ci-dessus, p. 28, note), diffère notablement de l'analyse de M. Wilson. Dans le premier chapitre où Tantra, qui est seul traduit avec quelque étendue, l'ordre des fables n'est pas le même

que dans le *Pantcha-tantra* sanscrit : plusieurs apologues étrangers au même livre ont été introduits dans les versions en langue vulgaire que M. Dubois a suivies, et d'autres apologues de l'original ont été supprimés. C'est une rédaction complètement différente.

dans la traduction hébraïque attribuée au rabbin Joël <sup>1</sup>. Voici en peu de mots la substance de cette introduction, d'après la traduction abrégée qu'en a donnée M. de Sacy.

Alexandre , après avoir soumis les rois de l'Occident , tourna ses armes victorieuses vers l'Orient et triompha de tous les souverains de la Perse et des autres contrées qui osèrent lui résister. Dans sa marche pour entrer dans l'empire de la Chine, il fit sommer le prince qui régnait alors sur l'Inde, et qui se nommait Four, de reconnaître son autorité et de lui rendre hommage. Four, au lieu d'obéir, se prépara à la guerre. Après un long combat, dans lequel la victoire fut chèrement disputée, l'armée indienne fut mise en déroute, et son roi périt de la main d'Alexandre. Celui-ci mit ordre aux affaires du pays, et après en avoir confié le gouvernement à un de ses officiers, qu'il établit roi à la place de Four, il quitta l'Inde pour suivre l'exécution de ses projets. Mais à peine fut-il éloigné que les Indiens secouèrent le joug et se choisirent pour souverain un homme de la race royale, nommé Dabchelim. Lorsque le nouveau souverain se vit affermi sur le trône, il exerça sur ses sujets une tyrannie sans bornes. Il y avait alors dans cette partie de l'Inde, un Brâhmane nommé Bid-

<sup>1</sup> *Mémoire historique*, p. 15.

paï, qui jouissait d'une grande réputation de sagesse, et que chacun consultait dans les occasions importantes. Ce Brâhmane chercha par ses conseils à ramener Dabchelim à la vertu ; mais le roi, indigné de sa témérité, le fit jeter dans un cachot. Il s'écoula un long espace de temps sans que Dabchelim pensât à Bidpaï. Une nuit qu'il cherchait inutilement à se rendre compte de quelque problème relatif aux révolutions des astres, il se ressouvint de Bidpaï, se repentit de son injustice, et, faisant venir le Brâhmane, il lui ordonna de lui répéter ce qu'il lui avait dit la première fois. Bidpaï obéit, et Dabchelim, après l'avoir écouté avec attention, lui déclara qu'il voulait lui confier l'administration de son royaume. L'administration de Bidpaï fut heureuse, et Dabchelim désirant ensuite, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, attacher son nom à quelque célèbre ouvrage de morale, chargea le savant conseiller de composer un livre qui contint les préceptes les plus importans de la sagesse. Bidpaï, voulant satisfaire le roi, se livra pendant un an à la méditation avec un de ses disciples et produisit ensuite le *Livre de Calila et Dimna* <sup>1</sup>.

Après cette introduction, vient le chapitre intitulé de la *Mission de Barzouyeh dans l'Inde*. Les

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mémoire historique*, p. 16-22. — *Kalila and Dimna*, p. 1-52.

différentes traductions du *Livre de Calila et Dimna* présentent dans ce chapitre une différence assez notable relativement au motif qui détermina le voyage du docteur persan. Suivant presque tous les manuscrits du texte arabe, d'accord avec la version grecque de Siméon Seth, et avec la traduction persane de Nasrallah, ce fut Nouchirvan qui, ayant entendu parler avec éloge du *Livre de Calila*, chargea Barzouyeh d'aller dans l'Inde chercher ce trésor de sagesse <sup>1</sup>. Au contraire, dans la version espagnole, dont un fragment a été publié par don Rodriguez de Castro; dans la traduction latine de Jean de Capoue, composée d'après la rédaction hébraïque du rabbin Joël; dans la traduction latine de Raymond de Béziers, et enfin dans un manuscrit arabe du *Calila et Dimna*, il est dit que Barzouyeh, ayant lu dans un livre que certaines montagnes de l'Inde produisaient une herbe ayant le pouvoir de rendre la vie aux morts, sollicita du roi Nouchirvan la permission d'aller recueillir cette herbe merveilleuse dans le pays où on la trouvait; arrivé dans l'Inde, le docte médecin reconnut, après des recherches infructueuses, que ce n'était là qu'une allégorie, et que cette herbe offrait l'emblème du *Livre de Calila et Dimna*, dont les sages préceptes pouvaient commu-

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 25.

niquer aux ignorans une nouvelle existence <sup>1</sup>. La même tradition se trouve dans un épisode du grand poëme persan intitulé *Chah-nameh*, épisode qui a pour sujet le voyage de Barzouyeh <sup>2</sup>.

Le troisième chapitre est une introduction composée par le traducteur arabe Abdallah Ibn-Almocaffa. Ce morceau est parsemé d'apologues ingénieux, mais qui ne sont pas empruntés à l'original sanscrit.

La vie de Barzouyeh forme le quatrième chapitre <sup>3</sup>. Cette biographie, qui fut composée par Bu-

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém. hist.*, p. 22 et 23.

<sup>2</sup> *Notices et extraits des MSS.*, t. X, p. 148.

<sup>3</sup> Ce chapitre renferme plusieurs fables étrangères au *Pantcha-tantra*. Je citerai, entre autres, celle du Voleur qui se casse le cou en se jetant du haut d'une maison, croyant sottement pouvoir, au moyen d'un mot magique, être transporté sur un rayon de la lune. Cette fable se retrouve dans la Discipline cléricale (*Disciplina clericalis*) de Pierre Alphonse, ouvrage puisé principalement dans des auteurs arabes, et qui est compilé en partie des proverbes de philosophie et de leurs chastoimens, et des fables, et de vers, en partie de ressemblance de bestes et d'oiseaux. (*Discipline de clergie*, p. 5.) L'auteur était un juif, né à Huesca, en 1062, dans le royaume d'Aragon, et nommé Rabbi Moïse Sephardi. Il se convertit à la foi chrétienne en

1106, et fut baptisé dans sa ville natale le jour de la fête de saint Pierre, d'où il prit le nom de Pierre, auquel il ajouta celui d'Alphonse, le roi de Castille et de Léon, Alphonse VI, lui ayant fait l'honneur d'être son parrain. (*Biographie universelle*, t. XXXIV, p. 589). La *Disciplina clericalis* a été publiée pour la première fois en 1824, par la Société des Bibliophiles, avec une traduction française en prose du xv<sup>e</sup> siècle, intitulée *Discipline de clergie*, et avec une version en vers, ayant pour titre *Castoiment d'un père à son fils*. Une première édition du *Castoiment* avait déjà été publiée en 1760 par Barbazan. M. Schmidt a fait paraître en 1827, à Berlin, une nouvelle édition du texte latin plus correcte que la précédente, et qui porte le titre suivant : *Petri Alfonsi Disciplina clericalis; Zum ersten mal herausgegeben mit einleitung und anmerkungen, von Fr. W. Schmidt*.



zurjmibr, fils de Bakhtégan, à la prière de Barzouyeh, et dans laquelle il est censé parler lui-même, renferme sur ce célèbre médecin et sur l'époque à laquelle il a vécu, des détails d'un grand intérêt. Porté par goût à l'étude de la médecine, Barzouyeh s'y livra d'abord tout entier dans le but de se rendre agréable à Dieu; puis, frappé de la diversité d'opinions religieuses qu'il voyait régner en Perse, il consulta plusieurs docteurs dont les réponses ne lui semblèrent point satisfaisantes, et renonçant à un examen qui ne pouvait lever ses doutes, il résolut de se consacrer à la pratique de la vertu et de renoncer aux plaisirs du monde. Barzouyeh s'étonnait que des hommes, doués de raison, négligeassent leurs véritables intérêts pour ne s'occuper que d'objets frivoles : « Quelques satisfactions sensuelles qui ne durent qu'un instant, voilà pourtant, se disait-il, ce qui occupe toutes leurs facultés et les détourne de soins bien plus importants. » Pour faire sentir la vanité

*Ein beitrag zur geschichte der romantischen litteratur.* Berlin, 1827; in-4°. Ellis, dans le premier volume de l'ouvrage intitulé *Specimens of early english romances*, a donné une analyse de l'ouvrage de Pierre Alphonse, communiquée par M. Douce. Presque tous les contes de la *Discipline cléricale* ont été analysés par Legrand d'Aussy. Voyez pour celui du Voleur, qui

est le vingt-deuxième du livre de Pierre Alphonse, le tome 1er, p. 149 de l'édition des Bibliophiles, la page 70 de l'édition de M. Schmidt, et les Fabliaux de Legrand d'Aussy, t. III, p. 255. La même histoire forme le cent trente-sixième chapitre du recueil de contes et de légendes composé en latin dans le XIV<sup>e</sup> siècle, et intitulé *Gesta romanorum*.

et le danger des plaisirs du monde , le docteur persan se sert d'une allégorie trop singulière pour être passée sous silence. « On ne peut mieux assimiler le genre humain qu'à un homme qui, fuyant un éléphant furieux , est descendu dans un puits ; il s'est accroché à deux rameaux qui en couvrent l'orifice , et ses pieds se sont posés sur quelque chose qui forme une saillie dans l'intérieur du même puits : ce sont quatre serpens qui sortent leurs têtes hors de leurs repaires ; il aperçoit , au fond du puits , un dragon qui , la gueule ouverte , n'attend que l'instant de sa chute pour le dévorer. Ses regards se portent vers les deux rameaux auxquels il est suspendu , et il voit à leur naissance deux rats , l'un noir , l'autre blanc , qui ne cessent de les ronger. Un autre objet cependant se présente à sa vue : c'est une ruche remplie de mouches à miel ; il se met à manger de leur miel , et le plaisir qu'il y trouve lui fait oublier les serpens sur lesquels reposent ses pieds , les rats qui rongent les rameaux auxquels il est suspendu , et le danger dont il est menacé à chaque instant , de devenir la proie du dragon , qui guette le moment de sa chute pour le dévorer. Son étourderie et son illusion ne cessent qu'avec son existence. Ce puits , c'est le monde rempli de dangers et de misères ; les quatre serpens , ce sont les quatre humeurs dont le mélange forme notre corps , mais

qui, lorsque leur équilibre est rompu, deviennent autant de poisons mortels; ces deux rats, l'un noir, l'autre blanc, ce sont le jour et la nuit dont la succession consume la durée de notre vie; le dragon, c'est le terme inévitable qui nous attend tous; le miel, enfin, ce sont les plaisirs des sens dont la fausse douceur nous séduit et nous détourne du chemin où nous devons marcher <sup>1</sup>. »

Avec le cinquième chapitre, intitulé *le Lion et le Taureau*, commencent les rapports du *Pantch Tantra* avec le *Calila et Dimna*. Ces deux livres offrent, entre eux, de notables différences, mais l'original du *Calila et Dimna* en pehlevi ou persan ancien étant perdu, il est impossible de savoir quel a été le plus infidèle de Barzouyeh ou d'Abdallah Ibn-Almocaffa. Quoi qu'il en soit, plusieurs apologues ont subi des modifications considérables; d'autres, en assez grand nombre, ont été omis; quelques autres enfin ont été ajoutés<sup>2</sup>; trois

<sup>1</sup> Silvestre de Sacy, *Mém.* p. 26.  
— On retrouve cette allégorie dans le roman grec intitulé *Histoire de Barlaam et de Josaphat*. Ce livre, attribué à saint Jean Damascène, qui vivait au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, renferme plusieurs apologues d'origine orientale. Voyez l'*Histoire de Barlaam et de Josaphat, roy des Indes, composée par Saint Jean Damascène et traduite par Jean de Billy*. Paris, 1574; in-12, p. 57 verso; et l'édition

du texte grec, publiée par M. Boissonade dans le quatrième volume de ses *Anecdota græca*, p. 112.

<sup>2</sup> Nasrallah, auteur d'une version persane du *Calila et Dimna*, reconnaît que plusieurs des chapitres de ce livre ne faisaient point partie du recueil primitif. Outre les prolégomènes, ces chapitres ajoutés sont, suivant Nasrallah :

Les Aventures d'Iladh, Baladh, Irakht, et Kibarioun;

Le Moine et son Hôte;

de ces derniers ont passé dans le recueil de La Fontaine, qui les avait probablement puisés dans la version latine du père Poussines<sup>1</sup>. Ces fables sont : *le Chat et le Rat*<sup>2</sup>, *les Deux Perroquets*, *le Roi, et son Fils*<sup>3</sup>, *la Lionne et l'Ours*<sup>4</sup>. La fable du *Calula et Dimna*, intitulée *le Fils du roi et ses Compagnons*, et que La Fontaine a empruntée également à la traduction du P. Poussines<sup>5</sup>, diffère tellement de celle qui porte le même titre dans le

Le Voyageur et l'Orfèvre;

Le Fils du roi et ses compagnons.

Cette indication n'est pas complète.

<sup>1</sup> *Specimen Sapientiae Indorum veterum*. J'ai fait voir plus haut (p. 25, note), qu'il était probable que La Fontaine avait dû au savant Huet la connaissance de la traduction latine du P. Poussines. L'existence de cette version a pu être révélée à notre fabuliste, par les détails que le docte évêque, dans sa *Lettre sur l'Origine des Romains*, donne sur la version grecque de Siméon Seth et sur la traduction latine du P. Poussines. Les mêmes fables se trouvent dans les *Deux livres de philosophie fabuleuse* de La Rivey; mais l'examen de cet ouvrage m'a convaincu que La Fontaine n'y a pas puisé.

<sup>2</sup> La Fontaine, liv. VIII, f. 22. — *Specimen Sapientiae Indorum*, p. 608. — *Kal. and Dim.*, p. 275. — *Fables indiennes*, t. III, p. 62.

<sup>3</sup> La Font., liv. X, fab. 12. — *Spec. Sap. Ind.*, p. 609. — *Kal. and Dim.*, p. 286. — *Fables in-*

*diennes*, t. III, p. 93. — Cette fable, bien qu'elle ne fasse pas partie du *Pantcha-tantra*, est évidemment d'origine indienne, puisqu'on la retrouve dans le grand poëme sanscrit intitulé *Harivansa*. (Voyez la traduction de M. Langlois, t. I, p. 96.) M. de Sacy l'a publiée en hébreu avec une traduction française, d'après le MS. de la Bibliothèque du Roi, qui renferme un fragment de la version attribuée au rabbin Joël. (*Notices et extraits des MSS.*, t. IX, p. 454 et suiv.) Il en a donné aussi le texte persan, d'après Nasrallah. (*Ibid*, t. X, p. 176.)

<sup>4</sup> La Font., liv. X, fab. 13. — *Spec. Sap. Ind.*, p. 618. — *Kal. and Dim.*, p. 340. — *Fables indiennes*, t. III, p. 187.

<sup>5</sup> *Le Marchand, le Gentilhomme, le Pâtre, et le Fils de roi*. La Font., liv. X, fab. 16. — *Spec. Sap. Ind.*, p. 616. — *Kal. and Dim.*, p. 354. — *Les Délices de Verboquet le généreux*, p. 74. — *Fables indiennes*, t. III, p. 319. — Voyez ci-dessus, p. 45.

*Pantcha-tantra*, qu'elle peut être mise au nombre des fables ajoutées. Je signalerai encore parmi ces dernières, celle qui a pour titre *le Voyageur et l'Orfèvre*<sup>1</sup>. Cet apologue offre une circonstance curieuse dans l'histoire littéraire, c'est qu'on le trouve raconté dans la chronique de Mathieu Paris<sup>2</sup>, sous l'année 1195, comme une parabole que le roi Richard Cœur-de-Lion, à son retour de la Palestine, récitait en manière de reproche contre les princes ingrats qui refusaient de s'engager pour la croisade<sup>3</sup>. C'était dans l'Orient que le roi Richard avait recueilli cet apologue, et cela nous prouve que les fables du *Calila et Dimna* jouissaient d'une sorte de popularité.

La version hébraïque du *Calila et Dimna*, attribuée au rabbin Joël est de la plus grande rareté, et on n'en connaît jusqu'à présent qu'un manuscrit incomplet dont M. de Sacy a donné l'analyse<sup>4</sup>. Mais autant qu'on peut en juger par la traduction latine que Jean de Capoue en a composée sous le

<sup>1</sup> *Kal. and Dim.*, p. 346. — *Fables indiennes*, t. III, p. 291. — Cet apologue est probablement indien ; et ce qui me le fait penser, c'est qu'on le trouve dans la rédaction du *Pantcha-tantra* en langue vulgaire, traduite par M. l'abbé Duhois. (*Le Brahme, le Serpent, le Tigre, le Voyageur, et l'Orfèvre*, p. 121.)

<sup>2</sup> *Mathæi Paris historia*. Londini, 1571; in-fol., p. 240-242. Cet

apologue se trouve aussi dans les *Gesta Romanorum* (t. II, p. 441 de la traduction anglaise publiée par le révérend Charles Swan), et dans le poëme anglais de Gower, intitulé *Confessio amantis*, lib. V.

<sup>3</sup> *Dissertation on the Gesta Romanorum*, p. ccxxviii (in the *History of English poetry*, by Thomas Warton. London, 1824; in-8°.)

<sup>4</sup> *Not. et extr. des MSS.*, t. IX, p. 597 et suiv.

titre de *Directorium humane vite* <sup>1</sup>, cette version ne diffère du texte arabe que par l'absence de l'Introduction dont j'ai donné l'analyse, et par l'interpolation de deux contes <sup>2</sup> empruntés par le rabbin au livre hébreu des *Paraboles de Sendabar* <sup>3</sup>.

De la traduction latine de Jean de Capoue, dérive, comme on l'a déjà vu, la version espagnole intitulée *Recueil d'Exemples contre les tromperies et les périls du monde* <sup>4</sup>, et ce dernier livre paraît être à son tour la source où le Florentin Ange Firenzuola <sup>5</sup> a puisé le sujet de la partie de ses œuvres en prose, intitulée *Première façon des Discours des animaux* <sup>6</sup>. La version espagnole étant de la plus grande rareté, il est impossible de savoir si le traducteur castillan a donné à Firenzuola l'exemple de l'infidélité; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que le livre de l'auteur florentin n'est

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, p. 17 et 18.

<sup>2</sup> Ces deux contes sont celui de *la Pie* (*Directorium*, fol. E 1 verso) et celui *la Femme et du Droguiste* (*Direct.*, fol. E 5 verso).

<sup>3</sup> La circonstance de l'interpolation de ces deux contes dans la version hébraïque du *Calila et Dimna* fournit un moyen assez plausible d'expliquer la substitution du nom de *Sendabar* à celui de *Bidpai*, dans cette même version hébraïque (voyez ci-dessus, p. 19). Il est possible en effet que le rabbin Joël qui avait emprunté deux apologues

aux *Paraboles de Sendabar* pour les intercaler dans sa version du *Calila et Dimna*, ait jugé à propos d'y introduire aussi le nom du philosophe Sendabar, qui joue un rôle important dans le roman hébreu qui porte son nom.

<sup>4</sup> *Exemplario contra los engaños y peligros del mundo*. (Voyez ci-dessus, p. 20.)

<sup>5</sup> Silvestre de Sacy, *Not. et extr.*, IX, p. 440.

<sup>6</sup> *La prima veste de discorsi degli animali*. (Voyez ci-dessus, p. 25, note.)

qu'une imitation des plus libres. Les deux chacals <sup>1</sup>, *Calila* et *Dimna*, sont devenus les deux moutons *Carpigna* et *Bellino*; la scène des fables est généralement transportée en Italie, et on y rencontre des allusions à l'histoire italienne et à la mythologie grecque.

J'y remarque en outre la fable ésopique de l'*Aigle* et de l'*Escarbot* <sup>2</sup>, fable étrangère au *Calila* et *Dimna*, de même qu'au *Directorium humane vite*.

La *Philosophie morale* <sup>3</sup> du Doni est encore un ouvrage principalement puisé dans le *Directorium humane vite* de Jean de Capoue, mais dont l'auteur paraît avoir eu sous les yeux la version hébraïque du rabbin Joël, et la traduction espagnole dont je viens de parler <sup>4</sup>. Cet ouvrage de Doni est divisé en deux parties. La première, qui est partagée elle-même en trois livres, comprend l'*Histoire du Lion, du Taureau, et des deux Chacals* (qui, dans le livre italien, sont devenus un mulet et un âne), ainsi que le *Procès de Dimna*. Cette première partie est présentée comme l'œuvre du philosophe Sendabar. La seconde partie est divi-

<sup>1</sup> La traduction de Jean de Capoue porte *duo animalia*.

<sup>2</sup> *Prose di M. A. Firenzuola*. In Firenze, 1548; in-8°, fol. 25 recto.—La Rivcy. *Deux livres de Philosophie fabuleuse*, p. 72.—Esopé,

éd. de Coray, fab. 2, p. 2. — La Font., II, 8.

<sup>3</sup> *La Filosofia morale del Doni*. (Voyez ci-dessus, p. 25, note.)

<sup>4</sup> Silvestre de Sacy, *Not. et ext.*, t. IX, p. 402.

sée en six traités; il n'y est plus question du roi Dislès, ni de Sendabar; mais de Sforza, duc de Milan, et de maître Dino, philosophe florentin. Les fables de cette seconde partie <sup>1</sup> sont la plupart empruntées au *Directorium humane vite*.

L'examen des imitations du *Calila et Dimna* qui dérivent de la version latine de Jean de Capoue, m'a fait perdre un instant de vue les autres versions en langue orientale du livre de Bidpai. J'ai parlé plus haut de deux traductions persanes du *Livre de Calila*, composées, l'une par Nasrallah <sup>2</sup>, l'autre par Hocéin Vaëz, et qui est intitulée *Anwari-Sohâili* <sup>3</sup>. L'auteur de cette dernière version s'est donné les plus grandes libertés. Les *Prolégomènes* et la *Vie de Barzouyeh* ont disparu et sont remplacés par une introduction de l'invention d'Hocéin <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> La Rivey en réunissant des extraits de cette seconde partie à l'ouvrage de Firenzuola dont j'ai parlé ci-dessus, en a formés *Deux livres de Philosophie fabuleuse*. (Voyez ci-dessus, p. 25.) M. de Sacy pense que le nom de *Dino* est l'anagramme de *Doni*.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 15 et les *Notices et extraits*, t. X, p. 94 et suiv.

<sup>3</sup> Voyez ci-dessus, p. 14. L'*Anwari-Sohâili* a été imprimé deux fois à Calcutta, en 1805 et en 1824. Il en a paru, en 1828, à Bombay, une édition lithographiée.

<sup>4</sup> On trouve une traduction française de cette introduction dans le

*Livre des Lumières* de David Sahid et dans les *Contes et Fables indiennes*, traduites par Galland et Cardonne. M. de Sacy, qui en a donné une analyse dans son *Mémoire historique sur le Livre de Calila et Dimna* (p. 45), pense que l'idée de cette traduction a pu être suggérée à Hocéin par le *Djawidan-khired* ou *Testament de Houschenk*. (Voy. les *Not. et extr.*, t. X, p. 95, et ci-dessus, p. 9, note.) Les chapitres supprimés par Hocéin Vaëz ont reparu dans l'*Eyari-danich*, c'est-à-dire dans la version persane d'Abou'lfazl. (Voyez ci-dessus, p. 15.)



Il a de plus introduit dans son livre un grand nombre de fables nouvelles, parmi lesquelles je rencontre trois apologues ésopiques, *le Rat et la Grenouille* <sup>1</sup>, *l'Homme de moyen âge et ses deux Femmes* <sup>2</sup>, et *la Vieille et le Chat maigre* <sup>3</sup>, fable qui n'est autre que celle *du Rat de ville et du Rat des champs* <sup>4</sup>. J'y remarque en outre l'anecdote des *Grues d'Ibycus* <sup>5</sup>; la fable intitulée *la Tortue et le Scorpion* <sup>6</sup>, qu'on retrouve aussi dans le *Beharistan* de Djami <sup>7</sup>; le conte moral de *l'Oppresseur puni par le ciel* <sup>8</sup>, emprunté au *Gulistan* de Saadi <sup>9</sup>, et la fable intitulée *le Paysan et le Rosignol* <sup>10</sup>, laquelle n'offre qu'un rapport bien éloigné avec le *Lai de l'Oiselet* <sup>11</sup>. La Fontaine, qui,

<sup>1</sup> *The Anvari Soheily of Hussein Vaez Kashefy, published by capt. Charles Stewart and Moolvy Hussein Aly.* Calcutta, 1805, fol. 158 recto. — *Contes et fables indiennes, trad. par Galland et Cardonne*, t. III, p. 87. — La Fontaine, IV, 11. — *Fables d'Esopé*, édition de Coray, p. 161.

<sup>2</sup> *The Anvari Soheily*, fol. 195 recto. — *Fables indiennes*, t. III, p. 212. — *L'Homme entre deux âges, et ses deux maîtresses.* La Fontaine, I, 17. — *Esopé*, éd. Coray, p. 98.

<sup>3</sup> *The Anvari Soheily*, fol. 18 verso. — *Livre des Lumières*, p. 52. — *Fables indiennes*, t. I, p. 124.

<sup>4</sup> *Esopé*, éd. Coray, p. 196.

<sup>5</sup> *The Anvari Soheily*, fol. 162

recto. — *Fables indiennes*, t. III, p. 98. — *Nouveau journal asiatique*, t. XVI, p. 179.

<sup>6</sup> *The Anvari Soheily*, fol. 47 recto. — *Livre des Lumières*, p. 107. — *Fables indiennes*, t. II, p. 25.

<sup>7</sup> *Contes, fables et sentences, trad. par Langlès.* Paris, 1788; in-8°, p. 5.

<sup>8</sup> *The Anvari Soheily*, fol. 189 verso.

<sup>9</sup> *The Gulistan, translated by Gladwin.* London, 1808, in-8°, p. 48.

<sup>10</sup> *The Anvari Soheily*, fol. 52 recto. — *Livre des Lumières*, p. 114. — *Fables indiennes*, t. II, p. 70.

<sup>11</sup> *Fabliaux traduits par Legendre d'Aussy*, t. IV, p. 27. — *Disciplina clericalis*, édition des

ainsi que je l'ai dit, a eu souvent recours à la traduction ou plutôt à l'abrégé de l'*Anwari-Sohaïli*, intitulé *Livre des Lumières*<sup>1</sup>, y a pris, outre les fables que j'ai déjà indiquées, les six qui suivent, savoir : *les Deux amis*<sup>2</sup>, *le Faucon et le Chapon*<sup>3</sup>, *les Deux pigeons*<sup>4</sup>, *l'Homme et la Couleuvre*<sup>5</sup>, *le Berger et le Roi*<sup>6</sup>, *les Deux aventuriers et le Talis-*

bibliophiles, t. I, p. 156; édit. de Schmidt, p. 67. — (Voyez aussi l'*Histoire de Josaphat et de Barlaam*, traduite par Jean de Billy, p. 45 verso, et le texte dans les *Anecdota græca* de M. Boissonade, t. IV, p. 79.) C'est dans ce dernier roman, selon toute apparence, que Pierre Alphonse, auteur de la *Disciplina clericalis*, a puisé sa fable de l'Oiselet. Elle a passé encore dans la *Légende dorée* (Golden Legend) de Caxton, fol. cccxxxvii, b. — (Voyez la dissertation de Warton sur les *Gesta Romanorum*, p. ccxi, et la traduction anglaise publiée par le rév. Charles Swan, t. II, p. 559 et 507.) — Je ne dois pas omettre la citation de l'apologue de l'Oiselet, faite par l'archevêque Rigaud au roi saint Louis à l'occasion de la mort de Louis de France. (Voyez la *Chronique de Rains*, publiée par M. Louis Paris. Teche-ner, 1857; in-8°, chap. xxxii, p. 236.)

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, p. 24, 45, 45.

<sup>2</sup> La Fontaine, VIII, 41. — *Livre des Lumières*, p. 224. — *Fables indiennes*, t. II, p. 504.

<sup>3</sup> La Font., VIII, 21. — *Liv. des Lum.*, p. 412. — *Fables indiennes*, t. II, p. 59.

<sup>4</sup> La Font., IX, 2. — *Liv. des Lum.*, p. 49. — *Fables indiennes*, t. I, p. 77.

<sup>5</sup> La Font., X, 2. — *Liv. des Lum.*, p. 204. — *Fables indiennes*, t. II, p. 276. — Cette fable ne se trouve pas dans la *Calila et Dinna*, cependant il est probable qu'elle vient de l'Inde. La fable du *Pantcha-tantra*, traduit par l'abbé Dubois, laquelle est intitulée *le Brahme, le Crocodile, l'Arbre, la Vache, et le Renard*, ne diffère ni pour le fonds ni même pour les détails, de celle d'Hocéin Vaéz. Le quatrième conte de la *Discipline cléricale* de Pierre Alphonse, en offre une rédaction très abrégée. (Voyez l'édition des bibliophiles, t. I, p. 47, et celle de Schmidt, p. 45.)

<sup>6</sup> La Font., X, 40. — *Liv. des Lum.*, p. 152. — *Fables indiennes*, t. II, p. 214-225. Le dénouement de la fable de La Fontaine est fort différent de celui de la fable orientale; mais il est assez singulier que la fable, comme La Fontaine l'a conçue, offre des rapports frappants avec l'anecdote du sultan Mahmoud de Gaznah et de son esclave Ayâz. (Voyez l'ouvrage de Ch. Stewart, intitulée *A Descriptive cata-*

man<sup>1</sup>. La traduction turque de l'*Anwari-Sohâili*, intitulée *Homayoun-nameh*, est une reproduction assez fidèle du texte du livre persan et n'en diffère que fort peu.

J'ai déjà dit quelques mots de deux imitations du *Pantchâ-tantra*, composées dans l'Inde même et en sanscrit. La première, intitulée *Kathâmritanidhi* (Trésor de l'ambrosie des contes), est un abrégé dans lequel on a suivi l'original pour le récit, en diminuant la partie poétique. La seconde imitation sanscrite, celle qui a pour titre *Hitopadésa*, ou *instruction salutaire*, s'éloigne beaucoup de l'original, et deux vers de l'introduction de l'*Hitopadésa*, nous apprennent que ce livre est tiré du *Pantcha-tantra* et d'autres ouvrages. Dans l'introduction, un roi de Pâtalipoutra, nommé Soudarsana, honteux de l'ignorance de ses fils, confie le soin de leur instruction au Brâhmane *Vicknou-sarma* que nous avons déjà vu dans le *Pantcha-tantra*, figurer pour le même office, et qui fait successivement à ses élèves quatre récits, formant les quatre chapitres du livre, et dans lesquels sont amenées un certain nombre de fables. Le premier chapitre, intitulé *Mitra-lâbha* (l'Acquisition des amis),

*logue of the oriental library of the late Tippoo, sultan of Mysore. Cambridge, 1809; in-4<sup>e</sup>, p. 57; et les Aventures de Kamrup, traduites de l'hindoustani par M. Garcin*

*de Tassy, Paris, 1854; in-8<sup>o</sup>, p. 142.)*

*La Font., X, 14. — Liv. des Lum., p. 65. — Fables indiennes, t. 1, p. 247.*

répond au second du *Pantcha-tantra*, et a de même pour but de démontrer les avantages que procure l'association aux êtres faibles; le second, qui a pour titre *Souhrid-bhêda* (la Rupture de l'amitié), fait connaître comme le premier chapitre du *Pantcha-tantra*, le danger de prêter l'oreille aux insinuations des fourbes qui cherchent à semer la discorde entre un prince et ses meilleurs amis; le troisième chapitre, intitulé *Vigraha*, et ayant pour sujet la guerre des oies et des paons, démontre, de même que le troisième chapitre du *Pantcha-tantra*, le danger de se fier à des inconnus; le quatrième chapitre, intitulé *Sandhi* (la Paix), n'a de commun avec le *Pantcha-tantra* que quelques fables. On voit que cet arrangement diffère notablement de celui de l'original; on remarque de plus dans l'*Hitopadésa* un certain nombre de fables qu'on ne trouve pas dans le *Pantcha-tantra*, de même qu'il en est beaucoup de ce dernier ouvrage qui n'ont point passé dans l'*Hitopadésa*.

Plusieurs de ces fables nouvelles doivent être citées, parce qu'elles nous sont déjà connues par des imitations. Je remarque d'abord la huitième fable du premier livre, intitulée <sup>1</sup> *le Jeune Prince*, le

<sup>1</sup> J'ai déjà dit plus haut pour le *Pantcha-tantra*, que les fables indiennes ne portaient pas de titre, mais commençaient par une stance de deux vers. Cette fable-ci commence par la stance suivante : « Le

filz du marchand ayant vu de ses propres yeux un étranger jouir des charmes de son épouse, tomba dans le désespoir; craignez que votre imprudence ne vous soit également funeste. »

*Marchand et sa Femme*<sup>1</sup>, et dont voici l'analyse. Un jeune prince, nommé *Toungabala*, en parcourant un jour la ville confiée à son gouvernement, aperçoit une femme d'une beauté ravissante, et dont il devient éperdument amoureux. Rentré chez lui, il envoie sur-le-champ à cette belle une habile entremetteuse, chargée de plaider sa cause. *Lavanyâvati* (c'était le nom de la dame) avait vu le prince et n'avait pu se défendre de l'aimer; mais ne voulant pas confier son secret à l'entremetteuse, elle lui déclare simplement que, fidèle à ses devoirs, elle obéira toujours à son mari quelque chose qu'il lui commande. L'entremetteuse, vient rapporter le tout au jeune prince, qui voit bien que c'est par le mari qu'il faut obtenir la femme. D'après l'avis de sa conseillère<sup>2</sup>, il admet le marchand, époux de *Lavanyâvati*, au nombre de ses serviteurs, et lui témoigne une entière confiance. Un jour, après avoir fait une magnifique toilette, *Toungabala* dit à son confident : « A partir d'aujourd'hui, je veux célébrer, pendant un mois, la fête de la déesse *Gauri*, présente moi chaque soir une jeune fille de bonne famille, et je l'accueillerai comme il convient. » Le soir même, le marchand amène une jeune fille, et se cache pour voir ce qui va se pas-

<sup>1</sup> *Hitopadesas id est Institutio salutaris*. Ed. Schlegel et Lassen, p. 59.— *The Heetopades, transl. by Wilkins*, p. 77.

<sup>2</sup> L'entremetteuse raconte ici une fable qui prouve qu'on obtient par la ruse ce qu'on ne pourrait pas se procurer par la force.

ser. Toungabala, sans même prendre la main de la jeune fille, lui donne une riche parure et des parfums, puis la fait reconduire aussitôt par ses gardes jusqu'à sa demeure. Le marchand, séduit par l'attrait du gain, amène le lendemain sa jeune épouse, et la présente au prince. Toungabala, reconnaissant sa chère Lavanyāvati, l'embrasse avec transport et l'entraîne sur un riche sofa. Le malheureux marchand témoin de sa propre honte, déplore son imprudence et s'abandonne au désespoir <sup>1</sup>.

Dans la sixième fable <sup>2</sup> du même livre, une jeune femme, surprise au milieu d'un tête-à-tête amoureux par son vieil époux, se jette au cou du bonhomme, l'accable de caresses et lui prend la tête entre ses mains, afin de l'empêcher de voir son amant qui s'échappe furtivement <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> On verra plus loin, dans le *Livre de Syntipas*, une mauvaise imitation de ce joli conte.

<sup>2</sup> *Hitopadesas id est Inst. sal.*, p. 27. — *The Heetopades*, p. 52.

<sup>3</sup> Cette petite fable paraît être le type des contes vi<sup>e</sup> et viii<sup>e</sup> de la *Discipline cléricale (Disciplina clericalis)* de Pierre Alfonse (édition des bibliophiles, t. I, p. 59 et 65; édition de M. Schmidt, p. 48 et 49. Voyez aussi les *Fabliaux de Legrand d'Aussy*, t. IV, p. 188 de l'édit. de 1829, in-8°.) Ces deux contes ont passé dans le grand recueil intitulé *Gesta Romanorum*, dont ils forment les chapitres cxxii et cxxiii. (Voyez la traduction au-

glaise des *Gesta Romanorum*, publiée par le rév. Charles Swan, Londres, 1824; in-12, t. II, p. 160 et 162.) — Voyez encore l'*Heptameron* de la reine de Navarre (nouvelle vi<sup>e</sup>), la xvii<sup>e</sup> des *Cent Nouvelles Nouvelles*, le Recueil de Bandello (*Parte I, nov. xxiii*), celui de Malespini (p. I, *nov. xliiv*), celui de Sabadino (*nov. IV*), les *Facécieuses nuicts du seigneur Straparole* (V<sup>e</sup> nuit, iv<sup>e</sup> conte, t. I, p. 400, édition de 1726, petit in-12), les *Contes de d'Ouille* (t. II, p. 215), et autres recueils de facéties. — Je ne dois pas oublier de dire que cette ruse, dont les récits sont si nombreux, se retrouve en

La neuvième fable du second livre <sup>1</sup> offre une ruse de femme bien connue, grâce à Boccace. — Une femme galante, entretenait en même temps un commerce amoureux avec un juge et son fils. Un jour qu'elle était en tête à tête avec le jeune homme, le père vint lui rendre visite. Elle fait cacher son jeune amant dans le grenier, et recevant le juge, elle continue avec lui l'entretien qu'elle avait commencé avec son fils. Survient le mari de la dame. Sa femme l'aperçoit, et dit au juge : « Prenez ce bâton, et sortez en témoignant une grande colère. » Le mari, voit le juge sortir tout furieux, et en demande la raison à sa femme. « Il est irrité contre son fils, répond-elle, le pauvre jeune homme, pour échapper au courroux de son père, s'est réfugié dans notre maison, et je l'ai caché dans le grenier. Le père est venu le chercher ici, et n'ayant pas pu le trouver, il est sorti fort en colère. » Alors la femme fait descendre le jeune homme du grenier et le présente à son mari. <sup>2</sup>

dernier lieu dans l'histoire des amours de madame et du comte de Guiche. Voyez les *Fragmens de lettres originales de Charlotte Elisabeth de Bavière*, et la *Biographie universelle*, article de *Philippe d'Orléans*, t. XXXII, p. 103.

<sup>1</sup> *Hitopadesas*, p. 66. — *The Hectopades*, p. 136.

<sup>2</sup> Ce conte se retrouve dans le roman grec de *Syntipas* (p. 29, édit. de Boissonade), et c'est là sans

doute que l'a pris Boccace pour l'introduire dans son *Décameron* (VII<sup>e</sup> journée, vi<sup>e</sup> nouvelle). Le même conte est le 1<sup>er</sup> de la *Discipline cléricale* de Pierre Alphonse (t. 1, p. 67), mais avec quelque différence dans les détails. On le rencontre encore dans les *Facéties du Poge* (*Poggii florentini facetiarum libellus unicus*. Londini, 1798, in-18, t. 1, p. 275), dans les *Sermones conviviales* de Gast

Je ne dirai qu'un mot de la traduction persane de l'*Hitopadésa*, intitulée *Mofarrih-Alcoloub* (l'Électuaire des cœurs) et composée par Tadjeddin. Je ferai seulement observer, d'après le témoignage de M. de Sacy <sup>1</sup>, que le traducteur musulman a presque partout supprimé ce qui dans l'original à trait aux dogmes, aux rites religieux et à la philosophie des indiens, et qu'il y a substitué des idées et des expressions prises du mahométisme. Ainsi dans la fable intitulée *le Chasseur, la Gazelle, le Sanglier, le Serpent, et le Chacal*, fable que nous avons vue dans La Fontaine, sous le titre du *Loup et du Chasseur*, le traducteur persan représente le chacal, à la vue des trois corps morts, récitant, en action de grâces, la *fatih*a ou première surate de l'Alcoran. Le premier livre est seul reproduit un peu fidèlement; nombre de fables des trois autres livres ont été supprimées.

Nous voici arrivés au terme de l'examen des diverses métamorphoses que le livre de Bidpai a subies. Nous avons vu comment ce recueil d'apologue avait été traduit du sanscrit en pehlevi <sup>2</sup>

(Basil., 1545; p. 21), dans le recueil de Bandello (*Parte secunda*, nov. XI), et dans les *Contes de d'Ouville* (t. II, p. 204). Il forme encore un incident de la comédie de Beaumont et Fletcher, intitulée les *Femmes satisfaites* (wemen pleased), et la *Farce du Poulrier*

(Paris, Techener, 1837) repose entièrement sur cette donnée.

<sup>1</sup> *Notices et extraits des MSS.*, t. X, p. 259 et 241.

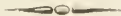
<sup>2</sup> Je dois faire ici une rectification importante, relativement à l'auteur de cette version pehlevie. J'ai dit plus haut, p. 9, note, que Barzouyeh



ou persan ancien, dans le vi<sup>e</sup> siècle de notre ère; puis dans le viii<sup>e</sup>, du pehlevi en arabe, de l'arabe en persan moderne quatre siècles plus tard, de l'arabe en grec à la fin du xi<sup>e</sup> siècle, et en hébreu peut-être vers le même temps; de l'hébreu en latin dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, et du latin dans plusieurs des principales langues de l'Europe. Quelques fabliaux, contes ou nouvelles, nous ont offert des emprunts faits à Bidpai, et nous avons vu les obligations que lui a notre fabuliste. Nous allons maintenant passer à l'examen d'un livre non moins curieux.

était peut-être indien de naissance; mais cette conjecture reposait sur un passage de la traduction anglaise du *Catila et Dimna*, lequel est probablement inexact : suivant la traduction du même passage, par

M. de Sacy, Barzouyeh dit : Mon père était du nombre des militaires et ma mère d'une des principales familles des Mages. (*Mémoire historique*, p. 26.)



## SENDABAD.

Le *Livre de Sendabad* est un roman oriental dont il existe des traductions, ou, pour mieux dire, des imitations dans presque toutes les langues européennes, et dans plusieurs langues asiatiques, et qui, sous le titre d'*Histoire des sept Sages de Rome*, a obtenu un grand succès en Europe, du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> <sup>1</sup>. Le renseignement le plus ancien et le plus positif que nous possédions sur ce livre, nous est fourni par Massoudi, historien arabe d'une grande autorité, lequel vivait au X<sup>e</sup> siècle de notre ère <sup>2</sup>. Dans sa chronique intitulée *Moroudj-alzeheb* (les Prairies d'or), au chapitre des *Anciens rois de l'Inde*, Massoudi parle d'un philosophe indien, nommé *Sendabad*, contem-

<sup>1</sup> On sait qu'il n'existe aucun rapport entre le *Livre de Sendabad* et les *Voyages de Sindbad-le-Marin* que Galland a intercalés dans sa traduction des *Mille et une Nuits*, à la grande satisfaction des lecteurs; mais qui ne faisaient point partie de son manuscrit. On peut consulter sur ce roman, considéré sous le rapport des indications géographiques qu'il renferme, un mémoire de M. Walekenaer, inséré dans le premier volume de l'année 1852 des *Nouvelles anna-*

*les des Voyages*. Richard Hole a publié aussi sur les voyages de Sindbad une dissertation curieuse intitulée *Remarks on the Arabian Nights Entertainments in which the origin of Sindbad's voyages and other oriental fictions is particularly considered*. London, 1797, in-8<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> Massoudi mourut l'an 545 de l'hégire, ou 956 de J.-C. (*Biographie universelle*, tome XXVII, page 589.)

porain du roi Courou<sup>1</sup>, et auteur du livre intitulé *les sept Vizirs, le Pédagogue, le Jeune homme, et la Femme du roi*. « C'est, dit-il, l'ouvrage qu'on appelle le *Livre de Sendabad*<sup>2</sup>. » Ces mots indiquent nettement l'Inde comme la patrie du *Livre de Sendabad*, et donnent à penser qu'il en existait du temps de Massoudi une traduction arabe ou persane<sup>3</sup>, bien connue alors, mais aujourd'hui perdue ou du moins fort rare en Orient. Quoi qu'il

L'étude de la chronologie indienne est encore trop peu avancée pour qu'on essaie de déterminer même approximativement à quelle époque ont pu vivre le roi Courou et Sendabad. Remarquons d'ailleurs que le court article de Massoudi renferme probablement une erreur. Sendabad y est nommé comme l'auteur du livre, et nous le retrouvons parmi les personnages du roman, comme nous l'attestent la version hébraïque et la version grecque. Pour expliquer ce fait, il faudrait supposer que l'auteur du livre a décoré de son propre nom un sage qui, dans le roman, joue un personnage fort honorable.

L'auteur du *Modjemel-atewarikh* (fol. 61, recto du MS. persan n° 62 de la Bibliothèque du Roi), nous apprend que le *Livre de Sendabad* a été composé sous la dynastie persane des Arsacides, laquelle commença 256 ans avant J.-C. et finit vers l'an 225 de notre ère. (Langlès, *traduction française des Voyages de Sindbad-*

*le-Marin*. Paris, 1814; in-18, p. 159.) Un passage de l'historien arabe Hamza Isfahani, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Muller, confirme cette indication, d'où il résulterait que le *Sendabad-nameh*, aurait été rédigé en persan bien avant les fables de Bidpai, et, selon toute apparence, d'après un original sanscrit, ou d'après des traditions indiennes.

<sup>2</sup> Silvestre de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 404.

<sup>3</sup> M. de Sacy (*Notices et extraits*, t. IX, p. 417), pense que c'est une traduction persane de ce livre qui est désignée par le bibliographe Hadji-khalifa, sous le titre de *Sendabad-nameh*.—Les deux romans orientaux, intitulés, l'un *Histoire du prince Bakhtyar*, l'autre *Les quarante Vizirs*, reposent sur la même donnée que le *Livre de Sendabad*, mais n'en sont pas des traductions. Il sera question plus loin de ces deux romans.

en soit, l'article de l'écrivain arabe, malgré sa brièveté, définit le sujet du livre dont il parle assez clairement pour qu'on puisse y rapporter trois ouvrages qui en dérivent, sans aucun doute, et qui n'en diffèrent probablement pas pour le fonds. Ces trois ouvrages sont le roman arabe intitulé *Histoire du Roi, de son Fils, de sa Favorite, et des sept Vizirs*<sup>1</sup>; le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar*<sup>2</sup>; et le roman grec de *Syntipas*<sup>3</sup>; dans

<sup>1</sup> Il est douteux, ainsi qu'on le verra plus bas, qu'il y ait identité entre le *Livre de Sendabad* mentionné par Massoudi et le roman arabe que je viens de citer, roman dont M. Jonathan Scott a donné la traduction dans un volume qui a pour titre : *Tales anecdotes and letters, translated from the arabic and the persian*. Shrewsbury, 1800; in-8°. On peut affirmer toutefois que le roman traduit par M. Jonathan Scott, est au moins une imitation peu éloignée du livre original.

<sup>2</sup> Le nom de *Sendabar* est une altération légère de celui de *Sendabad*, altération due sans doute à la ressemblance du D et de l'R dans l'alphabet hébreu. Le *Mischlé Sendabar* (Paraboles de Sendabar) a été imprimé à Constantinople, en 1516, comme l'a fait voir M. de Rossi (*MSS. codices Hebr. J.-B. de' Rossi*, vol. I, p. 124), et à Venise, en 1544, 1568 et 1605. Un exemplaire de cette dernière édition ayant autrefois appartenu à Gaulmin, et chargé de notes de son écriture, se trouve aujourd'hui

d'hui dans la Bibliothèque royale. (*Not. et extr.*, t. IX, p. 405.) Il existe aussi dans le même établissement un manuscrit des *Paraboles de Sendabar*, venant également de Gaulmin, et portant le n° 510 de l'ancien fonds hébreu. M. de Sacy a donné dans le *Mémoire* que j'ai déjà cité une notice de ce manuscrit. Gaulmin avait fait une traduction latine des *Paraboles* qui est aujourd'hui perdue, à ce que l'on croit. Groddeckius qui connaissait ce travail, avait annoncé l'intention de le publier, ce qui n'a pas eu lieu. (Groddeckius, *in Theatro anonymorum Placciano*, p. 708. — Silvestre de Sacy, *Notices et extraits*, t. IX, p. 415.)

<sup>3</sup> La Bibliothèque du Roi possède, sous le n° 2912 de l'ancien fonds grec, un manuscrit du *Livre de Syntipas*, écrit dans le xv<sup>e</sup> siècle, et dont l'existence avait été signalée par Duverdier, Montfaucon, Huet, et surtout par Du Cange qui l'avait mis à profit pour son *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Græcitatæ*. M. Dacier en a donné une notice dans le *XLI<sup>e</sup>*

lesquels un jeune prince, faussement accusé par une des femmes du roi, son père, d'avoir voulu lui faire violence, est défendu par sept sages ou philosophes qui racontent une suite d'histoires propres à mettre en évidence la malice et la perversité des femmes, ainsi que le danger d'une condamnation sans preuves.

L'époque de la rédaction de ces trois romans est inconnue, mais la date la plus récente que l'on puisse assigner à la version hébraïque des *Paraboles de Sendabar* est la fin du XII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, et l'on verra que cette rédaction est probablement

volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et M. Boissonade l'a publié sous le titre suivant : ΣΥΝΤΗΑΣ. *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio e codd. Pariss. edita a Jo. Fr. Boissonade*. Parisiis, 1828; in-12. Cette édition a été faite d'après le manuscrit analysé par M. Dacier, comparé avec un second manuscrit du supplément grec. Il avait déjà paru en 1805, à Venise, une édition du roman de Syntipas, en grec vulgaire, intitulée : *Μυθολογικὸν Συντίπα τοῦ φιλοσόφου, τὰ πλεῖστα περιέρχον, ἐκ τῆς περσικῆς γλώττης μεταφρασθέν*.

On sait qu'il n'y a aucun rapport entre le roman de Syntipas et les fables attribuées à un philosophe du même nom, lesquelles ont été publiées pour la première fois par Matthæi, en 1781.

<sup>1</sup> Le rabbin Joël, auteur de la ver-

sion hébraïque du *Calila et Dimna*, traduite en latin par Jean de Capoue, sous le titre de *Directorium humane vite* (voyez ci-dessus, p. 17 et p. 68), a introduit dans sa version deux contes empruntés aux *Paraboles de Sendabar*. Cet emprunt constate l'antériorité des *Paraboles de Sendabar* à l'égard du *Calila et Dimna* hébreu, antériorité que prouve encore l'introduction du nom de Sendabar dans le livre du rabbin Joël. Or, comme on sait de date certaine que le *Directorium humane vite* a été rédigé entre 1262 et 1278, les *Paraboles de Sendabar*, étant antérieures au *Calila et Dimna* hébreu, qui lui-même est antérieur au *Directorium humane vite*, doivent être au plus tôt de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et sont peut-être plus anciennes.

plus ancienne. Les *Paraboles de Sendabar* <sup>1</sup>, ne sont d'ailleurs précédées d'aucune préface, et l'on ignore d'après quelle langue la traduction en a été faite, bien qu'on puisse présumer que c'est d'après l'arabe <sup>2</sup>.

Le roman grec de *Syntipas* commence par un prologue en vers, où ce livre est annoncé comme l'ouvrage d'un certain Andréopule, qui déclare l'avoir traduit du syriaque <sup>3</sup>, et qui se qualifie d'adorateur du Christ <sup>4</sup>. Ce prologue est suivi d'un court avertissement en prose, où le rédacteur nous apprend que c'est le Perse Mousos <sup>5</sup> qui a le premier écrit cette histoire pour l'utilité de ceux qui la liront, ce qui prouve simplement qu'Andréopule

<sup>1</sup> Je suis redevable de détails très étendus sur ce livre hébreu, à la complaisance d'un jeune orientaliste, M. Pichard, qui se propose d'en publier une nouvelle édition, accompagnée d'une traduction française et d'un commentaire. Vu mon ignorance de la langue hébraïque, ces renseignemens m'ont été du plus grand secours.

<sup>2</sup> M. de Sacy (*Not. et extr.*, t. IX, p. 417) a remarqué que parmi les noms des sages qui figurent dans les *Paraboles de Sendabar*, il en est plusieurs qui ne sont que des noms de philosophes grecs altérés, ce qui décèlerait une origine grecque. Mais je ferai observer que les sages ne sont point nommés dans le roman de *Syntipas*, et que les noms d'Aristote, d'Epicure et d'A-

pollonius sont assez connus des rabbins, pour que le rédacteur de la version hébraïque ait pu les introduire dans son livre.

<sup>3</sup> Aucun autre témoignage, à ma connaissance, n'a confirmé l'existence de cette version syriaque, indiquée par Andréopule.

<sup>4</sup> Ce prologue a été publié par Matthæi, dans la préface de son édition des fables de *Syntipas* (p. viii), et reproduit par M. Boissonade dans son édition du roman grec. Le manuscrit d'où Matthæi a tiré ce prologue est, suivant ce savant, du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> Peut-être ce roman avait-il été mis en arabe ou en persan par un musulman nommé Mousa? (Silvestre de Sacy, *Not. et extr.*, t. IX, p. 405.)

n'en savait pas davantage, et ne conclut rien contre l'origine indienne énoncée par Massoudi.

La version grecque d'Andréopule a été considérée, par M. Dacier <sup>1</sup>, comme le type de l'histoire latine des *sept Sages de Rome*, mais diverses raisons, qui seront énoncées en leur lieu, me portent à croire que c'est à tort. Ce fut, selon toute apparence, d'après le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar*, qu'un moine de l'abbaye de Haute-Selve <sup>2</sup>, nommé Dam Jehans, composa le livre intitulé *Historia septem Sapientum Romæ* <sup>3</sup>, livre

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLI, p. 556. — M. Dacier n'ayant pas connu le livre hébreu des *Paraboles de Sendabar*, avait naturellement regardé le *Syntipas* comme le type du livre latin des *sept Sages de Rome*, lequel ne peut pas avoir été composé plus tard que la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et ce savant en avait conclu que le roman grec était probablement du XI<sup>e</sup> et qu'il avait été apporté en Europe à l'époque des croisades.

<sup>2</sup> *Haute-Selve* ou *Haute-Seille* (Alta-Silva), était une abbaye de l'évêché de Nancy. (*Gallia Christiana*, t. XIII, p. 1572.) Les fondations en furent jetées (*œdificare caput*) le 26 mai 1140.

<sup>3</sup> Les manuscrits de l'*Historia septem Sapientum Romæ*, après avoir été sans doute assez communs, comme on doit le penser d'après le succès que le livre obtint, sont de-

venus de la plus grande rareté. On en a signalé un exemplaire dans la Bibliothèque de Berlin. (Keller, *Li romans des sept Sages*; Tübingen, 1836; *Einleitung*, p. xxxj) et la Bibliothèque royale de Paris en possède un autre. Ce *MS.* qui fait partie de l'ancien fonds latin sous le n<sup>o</sup> 8506, est de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, par conséquent d'une importance fort médiocre. Cependant l'absence de titre et quelques légères différences que j'ai remarquées entre ce *MS.* et les éditions de l'*Historia septem Sapientum*, imprimées à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, me portent à penser que ce n'est pas une copie d'une de ces éditions. Voyez aussi dans la Notice de M. Dacier (*Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. XLI, p. 532 et 558) la mention de deux autres *MSS.* qui, selon toute apparence, sont aujourd'hui perdus. Une indication vague, donnée par Huet, dans son *Traité de l'Origine des*

destiné à être traduit ou imité dans presque toutes les langues de l'Europe. Une des premières imitations françaises de ce roman latin date du XIII<sup>e</sup> siècle et a pour auteur un trouvère nommé Hébers ou Herbers, qui adopta l'ouvrage de Dam Jehans pour thème d'un grand poëme intitulé *Les Sept Sages de Rome*, mais plus connu sous le nom de *Dolopathos*, et dont le héros est Lucinien, fils de Dolopathos <sup>1</sup>, roi de Sicile. Ce poëme, dont il ne reste aujourd'hui que deux manuscrits, dont un imparfait <sup>2</sup>, est beaucoup plus étendu que l'original, auquel Herbers a ajouté plusieurs contes, en développant d'ailleurs, à sa manière, ceux qu'il

*romans*, ferait croire que le docte évêque connaissait d'anciens manuscrits du livre de Dam Jehans.

<sup>1</sup> C'est à tort que plusieurs savans ont désigné sous le titre général de *Dolopathos* les diverses rédactions du *Livre des sept Sages*, ce titre ne pouvant convenir qu'au poëme d'Herbers. Cette distinction est d'autant plus essentielle, que ce poëme est un livre tout-à-fait à part, qui n'est le type d'aucun autre. — Fauchet est le premier qui, dans son ouvrage intitulé *Recueil de l'Origine de la langue et poésie françoise ryme et romans*, ait donné sur le poëme d'Herbers quelques détails qui ont été reproduits par Duverdier dans le IV<sup>e</sup> volume de sa *Bibliothèque*. (Voyez les *Œuvres de Claude Fauchet*. Paris, 1606; in-4<sup>o</sup>, p. 560.) Un extrait assez étendu du *Dolopathos* se trouve dans le recueil intitulé *Le Conser-*

*vateur, ou Collection de morceaux rares et d'ouvrages anciens et modernes, élagués, traduits et refaits en tout ou en partie*. (Janvier, 1760; p. 178-209.)

<sup>2</sup> Le seul de ces deux manuscrits qui soit complet, a autrefois appartenu au fonds de la Sorbonne, et c'est celui sur lequel a été composé l'extrait du *Dolopathos*, publié dans *Le Conservateur* de janvier 1760. On l'a cru perdu pendant très long-temps, mais M. Paulin Paris l'a retrouvé à la Bibliothèque du Roi, et c'est à sa bienveillante amitié que je dois la connaissance de ce précieux manuscrit. Il porte le n<sup>o</sup> 581, Sorbonne. Le second, qui fait partie du fonds de Cangé sous le n<sup>o</sup> 27, est incomplet à la fin. Ces deux manuscrits sont l'un et l'autre du XIII<sup>e</sup> siècle.



a conservés <sup>1</sup>. C'est Herbers lui-même, qui, dans sa préface, fournit, sur l'époque où il vivait et sur le moine de Haute-Selve, le peu de détails que l'on possède :

Uns blans moines de bele vie  
 De Haute-Selve l'abeſe  
 A ceste histoire novelée,  
 Par bel latin l'a ordenée.  
 Herbers le veult en romans traire  
 Et de romans uns livre faire,  
 El nom et en la reverance  
 Del fils Felipe au roi de France  
 Loey c'on doit tant loer <sup>2</sup>.

Plus loin, à la suite d'un long discours sur les connaissances du jeune Lucinien, le poète dit :

Si comme Dans Jehans nous devise  
 Qui en latin l'istore mist  
 Et Herbers qui le roman fist  
 De latin en roman le traist <sup>3</sup>.

Par les deux derniers vers du premier passage, lesquels présentent, il est vrai, un peu d'ambi-

<sup>1</sup> L'énorme différence que l'on remarque entre l'*Historia septem Sapientum* et le poème d'Herbers, que ce trouvère prétend avoir traduit du livre latin composé par le moine de Haute-Selve, pourrait faire penser que l'*Historia septem Sapientum* n'est point l'œuvre de Dam Jehans, et que le livre de ce dernier est perdu; mais rien n'est moins probable. On sait que pour les poètes et les romanciers des XII<sup>e</sup>,

XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, traduire c'était imiter en se donnant toutes les libertés possibles.

<sup>2</sup> Roquefort *De l'État de la poésie française aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*. Paris, 1811; in-8°, p. 172. — Leroux de Lincy, *Description des MSS. qui renferment le roman de Brut*, p. xxxiv. — Le MS. de Cangé et celui de la Sorbonne offrent ici la même leçon.

<sup>3</sup> Roquefort, *ibid.*, p. 175.

guité, Herbers semble désigner un prince nommé Philippe, et fils d'un roi Louis, comme son royal protecteur, ce qui n'est applicable qu'à Philippe-le-Hardi, successeur de Louis IX <sup>1</sup>. Or, le fils du saint roi étant né en 1245, on peut en conclure, avec M. de Roquefort, qu'un ouvrage composé pour lui, dans sa jeunesse, a pu être terminé vers l'an 1260, ou un peu plus tard. Mais il résulte d'une autre variante du même passage, cité par Fauchet <sup>2</sup>, qu'il s'agit ici, au contraire, d'un prince nommé Louis, fils d'un roi Philippe, et alors l'auguste personnage pour qui le trouvère aurait composé son livre serait, ou bien le fils de Philippe-le-Bel, depuis Louis X, ce qui est peu probable, ou bien plutôt Louis, fils de Philippe-Auguste, à qui, du vivant de son père, les barons anglais offrirent la couronne, après la déposition de Jean-sans-Terre, et qui, en 1223, monta sur le trône de France, sous le nom de Louis VIII <sup>3</sup>. Dans ce dernier cas, la rédaction du *Dolopathos* apparten-

<sup>1</sup> Le MS. de la Sorbonne porte à la fin :

Herbers define ici son livre,  
 Au hon roi Loeyz le livre  
 Cui Diex doit honor en sa vie.  
 Et ces vers semblent s'adresser  
 à saint Louis.

<sup>2</sup> La citation de Fauchet porte :  
 El nom et en la réverence  
 Del roi fil Phelippe de France  
 Loeyz qu'en doit tant loer.

Les vers de la fin offrent encore la variante qui suit :

Herbers define ici son livre,  
 A l'évesque du Meaux le livre  
 Qui Diex doit honor en sa vie.

<sup>3</sup> M. Paulin Paris, mon ami, qui a bien voulu, à ma prière examiner les deux variantes du passage d'Herbers, pense qu'elles peuvent l'une et l'autre désigner Louis VIII.

drait aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Quant au moine de Haute-Selve, il semble être désigné par Herbers, dans les vers que je viens de citer, si non comme un contemporain, du moins comme un personnage dont le souvenir était encore récent, et la date bien constatée de la fondation de l'abbaye à laquelle il appartenait, ne permet pas de reculer plus loin que la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'époque de son existence.

J'éprouve encore plus d'incertitude relativement à un trouvère dont le nom est resté inconnu, et qui composa probablement dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, non plus une imitation très libre, mais une traduction en vers <sup>1</sup>, assez fidèle, de l'*Historia septem Sapientum*, qui fut aussi traduite en prose <sup>2</sup>. De la version en vers français, composée

<sup>1</sup> Cette traduction vient d'être publiée en Allemagne, par M. Keller, sous le titre suivant : *Li romans des sept Sages, nach der pariser handschrift herausgegeben von H. A. Keller*. Tübingen, 1856; in-8°. Cet ouvrage est précédé d'une savante introduction.

<sup>2</sup> La Bibliothèque du Roi possède plusieurs manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle, renfermant cette version en prose, qui est celle que publie M. Leroux de Lincy. Elle diffère notablement de la version française en prose renfermée dans l'édition gothique avec figures, publiée à Genève en 1492, in-4°, et intitulée *Les sept Sages de Rome*. Cette édition, dont la Bi-

bliothèque du Roi et la Bibliothèque de l' Arsenal possèdent chacune un exemplaire, la première sous le n<sup>o</sup> 192, Y. 2, la seconde, sous le n<sup>o</sup> 13009 *belles-lettres*, fut réimprimée deux ans après en 1494, de même à Genève. Cette traduction française imprimée est entièrement conforme dans tous les détails à l'*Historia septem Sapientum*, et pourrait bien avoir été composée à la fin du X<sup>e</sup> siècle sur une des éditions du livre latin. Le style en a été rajourni dans l'édition suivante, dont j'ai sous les yeux un exemplaire appartenant à la Bibliothèque de l' Arsenal : *les sept Sages de Rome, Histoire d'Iloncius, empereur*.

par le trouvère anonyme, dérive, selon l'opinion très fondée de M. Ellis <sup>1</sup>, une ancienne traduction en vers anglais, dont ce savant a donné une bonne analyse <sup>2</sup>, précédée d'une introduction. Une autre version anglaise, en prose <sup>3</sup>, paraît dériver directement du texte latin. Il en est de même de la version en prose, imprimée à Genève, en 1492 <sup>4</sup>.

Le roman des *Sept Sages de Rome* fut encore traduit du latin en allemand <sup>5</sup>, en hollandais <sup>6</sup> et en

*et de son fils unique, nommé Dyoclecian.* A Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1577; petit in-12.— *Poncianus* est une pure et simple faute d'impression; on lit ailleurs dans le volume *Poncianus*, comme dans l'édition de Genève. — M. Keller cite encore l'édition suivante : *les sept Saiges de Romme, histoire de Poncianus l'empereur, qui n'a voit qu'ung fils qui avoit à nom Dyoclecian.* Lyon, Oliv. Arnoullet; in-4°, gothique. La dernière édition, à ma connaissance, est celle d'Oudot : *le Roman des sept Sages de Rome.* Troyes, Nicolas Oudot, 1662; in-8°.

<sup>1</sup> *Specimens of early english metrical romances.* London, 1814; in-8°, vol. III, p. 16.

<sup>2</sup> *The seven wise masters*, *ibid*, p. 23-101. — Weber en a publié le texte dans le III<sup>e</sup> vol. de l'ouvrage intitulé *Metrical romances of the thirteenth, fourteenth and fifteenth centuries published from ancient manuscripts with an introduction notes and a glossary by Henry Weber.* Edimburgh,

1810, 3 vol. in-8°.

<sup>3</sup> *Seven wise masters*, W. Copland, 1<sup>re</sup> édition sans date, mais de 1548 à 1567, ouvrage souvent réimprimé. Il en existe une traduction en vers écossais, composée par John Rolland, et imprimée à Edimbourg en 1578, 1592 et 1631; in-8°.

<sup>4</sup> Voyez la note 2 de la page 89.

<sup>5</sup> *Hystori von den syben weysen meystern.* Ausburg, 1475; in-fol., 65 feuillets.

*Von densieben weisen meistern.* Ausb. 1474.

On trouvera dans l'introduction mise par M. Keller en tête de son édition du *Roman des sept Sages*, en vers français, des détails très étendus sur la traduction allemande du roman latin et sur les nombreuses éditions de ce livre; mon ignorance à peu près complète de la langue allemande ne me permet pas de m'engager dans cet exposé.

<sup>6</sup> *Die hystorie van die seuen wise mannen van Romem.* Te Delf. 1485; in-4°, figures en bois.

*Hier beghint de historie van den*

danois<sup>1</sup>, et chose singulière, il fut retraduit de l'allemand en latin par le jurisconsulte Modius, dont le livre fut publié vers 1570<sup>2</sup>. Modius, à ce qu'il paraît, ignorait l'existence de l'*Historia septem Sapientum*, qui avait cependant été imprimée plusieurs fois dans le xv<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

*VII wïsen mannen van Rome.*  
Antw. N. de Leeu; in-4<sup>o</sup>, figures en bois.

<sup>1</sup> Voyez l'introduction de Keller, p. xxxi.

<sup>2</sup> *Ludus septem Sapientum de Astrei regii adolescentis educatione, periculis, liberatione, insigni exemplorum amantitate iconum que elegantia illustratus antehac latino idiomate in lucem nunquam editus.* Le livre porte à la fin : *Impressum Francofurti ad Mœnum apud Paulum Resslerer, impensis Sigismundi Feyrabent.* Petit in-12, sans date.

<sup>3</sup> J'ai sous les yeux deux de ces éditions appartenant l'une à la Bibliothèque du Roi, l'autre à la Bibliothèque de l'Arsenal, et dont je dois la communication à la bienveillance de MM. les conservateurs de ces établissemens. La première édition, celle de la Bibliothèque du Roi, est un volume petit in-4<sup>o</sup> gothique, de 71 feuillets, sans date ni lieu d'impression, ne portant ni réclames ni signatures ni chiffres, et par conséquent antérieure, selon toute apparence, à l'année 1480; elle n'a point de titre particulier, et porte simplement en haut de la première page : *Incipit historia septem Sapientum Rome*, et à la fin *Explicit*

*historia septem Sapientum Rome. Honorem Dei et Marie semperque cole.* Une table des histoires occupe la dernière feuille. M. Guichard, employé à la Bibliothèque du Roi, et qui se livre avec zèle à l'étude de la bibliographie du xv<sup>e</sup> siècle, pense que cette édition a été imprimée en Allemagne, et, selon toute apparence, à Cologne. L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal porte le n<sup>o</sup> 15008, c'est un petit in-fol. de 46 feuillets, imprimé à Albi, en lettres romaines, mais sans date, ne portant ni chiffres ni réclames; les signatures sont à la main. Il porte en haut de la première page : *Incipit historia septem Sapientum Rome*, et à la fin *Explicit historia septem Sapientum Albie impressa ad morum mulierum virorum que emendationem.* Cette édition ne diffère pas pour le texte, de l'édition précédemment citée; toutes deux n'ont ni préface ni prologue, et commencent par *Poncianus regnavit in urbe Roma.* Je dois à l'obligeance de M. Th. Wright l'indication d'une troisième édition sans date, gothique, et que Dibdin, dans une note manuscrite, suppose avoir été imprimée à Strasbourg par Coburger, Eggestein ou Creussner.

L'Italie, et l'Espagne en dernier lieu, nous offrent deux imitations du roman des *Sept Sages*, dont l'une a servi de modèle à l'autre, mais l'*Histoire du Prince Erastus* <sup>1</sup>, que l'auteur annonce comme

Les deux éditions suivantes sont citées par les bibliographes. *Historia septem Sapientum Romæ*. Col. J. Kolhof, 1490; in-4°, gothique, avec figures en bois. — *Sapientum septem Romæ Historia*. Delfis, Ch. Snellaert, 1495; in-4°, figures en bois.

Le livre publié par Gérard Leeu, à Anvers, en 1490, sous le titre de *Historia de Calumniâ novereali*, (petit in-4° gothique, figures en bois), ne diffère point pour le fonds de l'ouvrage précédent. Ce livre porte en tête de la première vignette *Historia Calumniæ noverealis que septem Sapientum inscribitur quod ab iis sit refutata*. Le rédacteur, dans une courte préface, avertit le lecteur qu'il s'est contenté de retoucher le style de l'*Historia septem Sapientum* et de retrancher les noms des personnages qui ne conviennent pas aux temps où ils étaient placés, que du reste il n'a rien changé au fonds du récit, mais que le titre d'*Histoire de la calomnie d'une marâtre* lui a paru plus convenable, à cause du rapport de l'histoire avec celle de Phèdre et d'Hippolyte, de même qu'avec celle de la femme de Putiphar et de Joseph, et de la chaste Suzanne, faussement accusée par les vieillards.

La Bibliothèque du Roi possède sous le n° Y 58 un exemplaire de cet ouvrage que M. Dacier avait déjà

consulté pour sa notice du *Livre des sept Sages* (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XLI); mais ce savant qui ne connaissait pas les éditions sans date de l'*Historia septem Sapientum*, n'ayant eu sous les yeux que l'*Historia calumniæ noverealis*, a cru que nous n'avions pas le texte du moine de Haute-Selve, et cette erreur a été répétée.

*Li compassionevoli avvenimenti d'Erasto, opera dotta et morale di greco tradotta in volgare*. Vinegia, 1542, 1551, 1552; in-8°. Une autre édition imprimée à Mantoue en 1546, et citée par Ellis, est intitulée *Erasto doppo molti secoli ritornato al fine in luce et con somma diligenza dal greco fedelmente tradotto in italiano*. Cet ouvrage fut presque aussitôt traduit en français sous le titre suivant : *Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Diocletien, empereur de Romme*. Paris, 1565, in-18. Ellis, dans son introduction (*Specimens*, etc., vol. III, p. 17), en indique une traduction anglaise composée par Francis Kirkman, et publiée, en 1674, sous le titre qui suit : *History of prince Erastus son to the emperor Diocletian and those famous philosophers called the seven wise masters of Rome*. Il existe encore du livre italien la traduction espagnole suivante : *Historia del principe Erasto hijo del emperador Diocleziano traducida*

une traduction du grec, dérive au contraire très évidemment du roman latin de Dam Jehans, ainsi qu'on en verra plus bas la preuve.

L'analyse suivante du roman grec de *Syntipas*<sup>1</sup>, comparé avec les *Paraboles de Sendabar* et avec le roman arabe des *Sept Vizirs*; traduit par M. Jonathian Scott, confirmera le témoignage du chroniqueur arabe Massoudi, relativement à l'origine indienne du livre de *Sendabad*, et offrira l'occasion de faire quelques rapprochemens curieux qui pourront racheter le ridicule ou l'insignifiance de quelques uns des contes de ce recueil.

Un roi de Perse, nommé Cyrus, avait sept femmes, et aucune ne lui avait donné d'enfans. Après avoir long-temps adressé des prières à la divinité pour en obtenir un fils, il vit enfin ses vœux exaucés. Lorsque le jeune prince fut sorti de l'enfance, on lui donna successivement plusieurs maîtres avec lesquels il ne fit aucun progrès. Le roi prit alors la résolution de confier l'éducation de son

*de Italiano por Pedro Hurtado de la Vera*. En Amberes, 1575; in-42. Le chevalier de Mailly a publié en 1709 une nouvelle traduction française de *l'Histoire du prince Erastus*, d'après la version espagnole.

<sup>1</sup> Aucune traduction des *Paraboles de Sendabar* n'ayant encore été publiée, et M. Jonathian Scott ayant cru à propos dans sa traduction anglaise du roman des *Sept Vizirs* (voyez ci-dessus, p. 82), de

sacrifier plusieurs contes à des scrupules de délicatesse, je suis forcé de prendre pour base de cette analyse le roman grec de *Syntipas*, dont le texte a été publié par M. Boissonade. (Voyez ci-dessus, p. 82.) Je me fais un plaisir de répéter ici que c'est à la complaisance de M. Pichard que je dois tous les détails que je donne sur la version hébraïque.

fils à un philosophe, nommé Syntipas, qui s'engagea à lui faire connaître, en six mois, toutes les parties de la philosophie. Pour réussir dans son entreprise, Syntipas fit construire une maison vaste et commode, et sur les murailles des appartemens il fit tracer la représentation de tous les sujets dont il voulait orner l'esprit de l'héritier royal. Lorsque tout fut prêt, il installa son élève dans sa nouvelle demeure, et les progrès du jeune prince furent tellement rapides, qu'au bout de six mois il savait tout ce que le philosophe s'était engagé à lui apprendre. La veille du jour fixé pour la fin de l'éducation, le roi rappelle au philosophe ses engagements, et celui-ci lui promet de lui présenter son fils le lendemain. Pendant la nuit, Syntipas consulte les astres sur la destinée de son élève, et voit avec étonnement et douleur que la vie du prince est en danger, s'il est ramené à son père avant sept jours au delà du jour convenu. Le philosophe fait part de sa découverte à son élève; dans leur embarras, ils conviennent ensemble que le jeune prince se présentera à la cour le lendemain, mais qu'il gardera le silence pendant les sept funestes jours, et Syntipas se cache pour échapper au courroux du roi. Le lendemain, le jeune homme se rend au palais, mais, au grand étonnement de son père et de ses courtisans, il reste muet à toutes les questions qu'on lui adresse.



Le roi, aussi désolé que surpris, ne sait que penser de cet étrange événement. Une des femmes de Cyrus lui demande de lui confier le prince, elle l'emène dans son appartement, et emploie les prières et les caresses pour l'engager à rompre son silence obstiné. Tout est inutile. Elle essaie alors de tenter son ambition. « Je vous enseignerai, lui dit-elle, les moyens de vous défaire de votre père et de régner à sa place, si vous consentez à m'épouser. » Le prince, indigné, ne put contenir sa langue : « Apprends, s'écria-t-il, qu'à présent je ne puis te répondre ; mais dans sept jours... » Cette femme se voyant perdue n'hésite pas : elle déchire ses vêtemens, se meurtrit le visage, et va se plaindre au roi de la brutalité de son fils <sup>1</sup>. Cyrus dans sa colère condamne le prince à mort.

Le roi avait à sa cour sept conseillers ou philosophes investis de toute sa confiance. Informés de l'arrêt porté contre le jeune homme, ils ne purent pas le croire coupable, et soupçonnant quelque trahison de la part de l'accusatrice, ils convinrent entre eux de passer chacun un jour entier auprès du roi, et de faire tous leurs efforts pour fléchir sa colère, dans la crainte que plus tard Cyrus venant à se repentir de la mort de son fils, ne les en rendit responsables <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il n'est pas besoin de faire remarquer le rapport de cet incident avec l'histoire de Phèdre, rapport

probablement tout à fait fortuit.

<sup>2</sup> Tout ce début est à peu près le même dans la version hébraïque.

Celui à qui était échu le premier jour se rendit sur-le-champ au palais. « Sire, dit-il à Cyrus après s'être prosterné devant lui, un roi ne doit jamais prendre aucune détermination avant de s'être bien assuré de la vérité. Ecoutez, à ce sujet, le récit que je vais vous faire <sup>1</sup>.

« Un roi, qui aimait les femmes avec passion, aperçut un jour une dame dont la beauté fit une telle impression sur lui qu'il en devint éperdument amoureux. Pour jouir de l'objet de ses vœux, il éloigne le mari de cette belle personne, en le chargeant d'une mission, et profitant de son absence, il se rend chez cette dame. Il lui déclare son amour et emploie inutilement les prières pour obtenir qu'elle contente ses désirs. La dame lui représente l'indignité de l'action qu'il veut commettre, et le roi, ne pouvant réussir à vaincre sa résistance, se retire sans s'apercevoir qu'il a laissé tomber son anneau <sup>2</sup>. Le mari, en revenant chez lui, découvre

à l'exception de quelques différences dans les détails. La scène est placée dans l'Inde, et le roi, qui se nomme Bibur, choisit pour précepteurs de son fils, sept philosophes qui portent presque tous des noms grecs altérés, parmi lesquels on reconnaît ceux d'Apollonius, de Lucien, d'Aristote et d'Hippocrate. Sendarbar, le premier des philosophes, finit par être chargé définitivement de l'éducation du jeune prince. Il est à remarquer que les philosophes

ne portent point de nom dans le roman grec, tandis qu'ils sont, au contraire, nommés dans l'*Historia septem Sapientum Rome*. Aucun des personnages ne porte de nom dans l'*Histoire des sept Vizirs* traduite par M. Jonathan Scott. (Voyez ci-dessus, p. 82, note.)

<sup>1</sup> Pour ce conte, comme pour les suivans, je me suis borné à donner une analyse où j'ai fait en sorte de n'omettre aucun détail important.

<sup>2</sup> Dans les *Paraboles de Senda-*

cet anneau auprès du lit, le ramasse, et reconnaît qu'il appartient au roi. Convaincu par cette preuve que le prince a pénétré dans la chambre conjugale, il prend la résolution de s'abstenir de tout commerce avec sa femme. Au bout de quelque temps, cette dame, à qui son mari avait caché ses soupçons, et qui, de son côté, avait craint de l'entretenir de l'amour du roi, blessée de la froideur de son époux, s'en plaignit à son père et à ses frères. Ceux-ci firent mander le mari devant le roi : « Seigneur, dirent-ils, nous avons donné à cet homme un champ à la condition de l'ensemencer, et il le laisse en friche ; qu'il nous le rende, ou qu'il le cultive selon son devoir. » — « Qu'as-tu à répondre à cette plainte ? » dit le roi. « Seigneur, répondit le mari, ils ont déclaré la vérité. J'avais jusqu'à présent cultivé avec soin le champ qu'ils m'avaient donné, mais un jour y ayant aperçu la trace d'un lion, je n'ai plus osé en approcher. » — « Ne crains rien, répliqua le roi : le lion est entré dans ton champ, mais il n'y a fait aucun dommage et n'y retournera plus, cultive-le comme auparavant <sup>1</sup>.

bar, le roi oublie la canne qu'il tenait à la main en entrant. Dans les *sept Vizirs*, le prince, qui a soupé chez la dame, fait ses ablutions avant de partir, et oublie sa bague sous un des coussins du sofa. (*Tales, anecdotes and letters*, p. 72.)

<sup>1</sup> Σουτίπρις, éd. de Boissonade, p. 46. — Le même conte fait partie des *Paraboles de Sendabar*, ainsi que du roman des *sept Vizirs*, et les trois rédactions sont à peu près conformes. Ce conte, qui est un des trois analysés par M. Dacier

Le premier philosophe , après avoir conclu de cette histoire qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter aux apparences, afin de mettre en garde le roi contre la malice du sexe féminin, raconte l'histoire suivante : « Un marchand, curieux de savoir ce qui se passait chez lui pendant son absence, acheta un perroquet qui avait le talent de rendre compte de tout ce qu'il avait vu et entendu. Le marchand le mit dans une cage, et lui ordonna d'observer la conduite de sa femme tandis qu'il irait vaquer à quelques affaires qui l'appelaient hors de chez lui. Dès qu'il fut sorti, le perroquet remarqua qu'un galant venait visiter la dame du logis; il en instruisit le marchand à son retour. Celui-ci témoigna, depuis ce moment, tant de froideur à sa femme, qu'elle fut persuadée qu'il avait pénétré le mystère; mais elle ignorait comment il y était parvenu. Une esclave qui avait de l'expérience et qui était dans le secret de sa maîtresse, lui dit que sûrement le perroquet avait jaser. Il ne s'agissait plus que de faire perdre tout crédit au perroquet, en trouvant le moyen de le prendre en faute. Or voici ce que la femme imagina. Quand la nuit fut venue, elle suspendit l'oiseau endormi près d'un moulin à bras, et attacha au dessus de

(*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XLI, p. 549), se retrouve dans le recueil turc intitulé *Adjârb-el-measer*, d'où Cardonne l'a extrait

et traduit sous le titre de *la Pantoufle du Sultan*. (Voy. les *Mélanges de littérature orientale*, t. I, p. 8.)

la cage une éponge pleine d'eau ; puis , tournant la meule avec rapidité , elle faisait passer par intervalles une lumière devant l'oiseau. Le perroquet trempé de l'eau qui distillait de l'éponge , étourdi du bruit , ébloui par la lumière , crut qu'il avait fait cette nuit le plus violent orage. Il raconta le lendemain son aventure au marchand qui , sachant que la nuit avait été très calme , le prit pour un fou , cessa d'ajouter foi à ses rapports , et se raccommoda avec sa femme <sup>1</sup>. »

Ces deux récits détournent Cyrus du projet de faire mourir son fils. Le lendemain , la femme

<sup>1</sup> Συγγίπας, p. 21. — Ce conte, dont j'ai emprunté l'extrait à M. Dacier (*Mém. de l'Acad. des Ins.*, t. XLI, p. 550), est en outre l'un des premiers dans les *Mille et une Nuits*, traduites par Galland. Il se trouve aussi dans les *sept Vizirs* (*Tales, anecdotes, etc.*, p. 62), dans les *Parables de Sendabar* et dans le *Directorium humane vite*, de Jean de Capoue, fol. E verso, d'où il a passé dans les *Discorsi degli animali* de Firenzuola (1548 in-8°, p. 44) et dans les *Deux livres de Philosophie fabuleuse* de La Rivey (p. 145, voyez ci-dessus, p. 68 et 83). On le trouve encore dans le recueil de Sansovino (*Giorn.* VII, nov. 8.) Je ne sais si je me trompe, mais la présence du perroquet dans ce petit conte, comme oiseau parleur et intelligent, me semble une présomption en faveur d'une origine indienne. Le perroquet joue un rôle semblable dans plusieurs contes

indiens. A cette occasion, je crois faire plaisir au lecteur en citant un quatrain sanscrit, élégamment traduit par M. Chézy dans l'*Anthologie érotique* d'Amarou.

#### L'HEUREUX EXPÉDIENT.

Nuit de délices, où loin de tout témoin indiscret, la jeune amante a pu s'abandonner sans réserve aux désirs du séducteur. Quelles caresses ! quelles brûlantes expressions !... Mais au point du jour qu'aperçoit-elle ? l'oiseau parleur qui a tout entendu. O ciel ! et voici la duègne qui survient, il va tout lui redire pour sa bien-venue !

Que fait la rusée ? elle détache à l'instant de ses pendans d'oreilles quelques rubis tranchans qu'elle mêle adroitement avec les grains de grenade préparés pour le déjeuner du babillard, et trouve ainsi le moyen de lui clore le bec à jamais.

du roi <sup>1</sup> cherche à le faire revenir de cette nouvelle détermination, par l'histoire, fort insignifiante cependant, d'un foulon qui se noie en voulant sauver son fils que le courant d'un fleuve emportait <sup>2</sup>. Cette histoire produit l'effet désiré sur le roi, qui, pendant les sept jours, joue ainsi le rôle ridicule d'un homme qui change de résolution deux fois dans la journée.

Au moment où le jeune prince va être conduit au supplice, le deuxième philosophe se présente devant Cyrus, et demande la révocation de la sentence. Il récite, dans cette intention, un premier conte très insignifiant <sup>3</sup>, suivi d'un autre mieux imaginé qui a pour objet de prouver que l'esprit des femmes est inépuisable en ruses. « Un officier aimait passionnément une femme et en était aimé; un jour que son mari était absent, l'amant envoya son esclave pour savoir si on voulait le recevoir; l'esclave était jeune et bien fait, il plut à la dame, et la rendit infidèle. L'officier ennuyé d'attendre si long-temps son retour, et encore plus impatient de voir sa maîtresse, se rend chez elle. Au bruit de son arrivée, la femme ne se déconcerta point et

<sup>1</sup> Le grec porte *γυνή* femme, et l'hébreu *naarah*, jeune fille; la traduction de M. Jonathau Scott porte *concubine*. Ce n'est que dans l'*Historia septem Sapientum Romæ* qu'elle est appelée *regina*, reine, ou *empereris*, comme porte

la vieille traduction française.

<sup>2</sup> Σουτίπας, p. 24. — *Paraboles de Sendabar*. — *Les sept Vizirs*. (*Fables*, etc., p. 67.)

<sup>3</sup> Les deux gâteaux. — Σουτίπας, p. 26. — *Paraboles de Sendabar*.

fit cacher l'esclave dans son appartement intérieur. L'amant est reçu, avec les démonstrations ordinaires de tendresse, mais la fête est troublée par la nouvelle du retour du mari. Quelle ruse imaginer? Si on fait entrer l'officier dans l'intérieur de la maison, il y trouvera son esclave, et découvrira ce qu'on veut lui cacher. Un expédient s'offre tout à coup à la femme : « Mettez l'épée à la main, dit-elle à son amant, feignez le plus violent courroux, accablez-moi d'injures, et sortez sans rien dire à mon mari. » L'officier joua parfaitement son rôle. Dès qu'il fut sorti, le mari, surpris et effrayé, demanda à sa femme quelle était la cause de tout ce fracas. « Cet officier, répondit la femme, est entré ici à la poursuite de son esclave, que j'ai fait cacher dans l'appartement intérieur, pour le soustraire à sa colère, et le refus que j'ai fait de le lui livrer, m'a attiré les injures que vous avez entendues. » Le crédule mari court aussitôt dans la rue pour voir ce qu'est devenu l'officier, et dès qu'il l'a perdu de vue, il revient trouver l'esclave : « Mon ami, lui dit-il, tu peux t'en aller en paix, ton maître est déjà bien loin<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Συγτίπας, p. 29. — Ce conte dont j'ai emprunté encore l'extrait à M. Dacier, ne diffère en rien, pour le fond, de celui de *la Fermière et de ses deux Amans*, dans l'*Hitopadésa* (voyez ci-dessus, p. 77), ainsi son origine indienne n'est

pas douteuse. Il fait aussi partie des *Paraboles de Semlahar* et du roman des *sept Vizirs*. (*Tales*, etc., p. 77.) On a vu que c'est du *Livre de Syntipas* qu'il a passé dans le *Décaméron*, et de là dans d'autres livres facétieux.

Ces deux contes amènent un nouveau sursis, que la femme du roi fait révoquer le lendemain au moyen de l'histoire suivante :— Un jeune prince part pour la chasse avec un des conseillers du roi son père. En s'acharnant à poursuivre un onagre, il s'éloigne de sa suite, et rencontre une lamie ou ogresse<sup>1</sup> qui se présente à lui comme une princesse égarée. Il la prend en croupe, mais ayant bientôt occasion de s'apercevoir du danger qu'il court, dans son effroi, il élève ses regards vers le ciel : « Seigneur Christ, dit-il, aie pitié de ton serviteur et délivre-le de ce démon. » Aussitôt la lamie, s'élançant du cheval, disparaît sous terre, et le jeune prince retourne au palais de son père, encore tout en émoi<sup>2</sup>. La femme du roi termine son récit en présentant cette aventure comme un piège tendu au jeune prince par le ministre qui l'accompagnait, et elle en prend occasion de s'élever contre les conseillers de Cyrus.

Le troisième philosophe réplique par deux histoires dont la première a pour but de prouver que des événemens très graves résultent souvent d'une cause très futile<sup>3</sup>. La seconde est curieuse en ce

<sup>1</sup> Dans les *Paraboles de Sendabar* la lamie est remplacée par un démon femelle nommé *Schidah*.

<sup>2</sup> Συγγήπας, p. 52. — *Paraboles de Sendabar*. — *Les sept Vizirs (Tales, anecdotes, etc., p. 81)*. — *Les Mille et une Nuits, traduites*

*par Galland (le Vizir puni)*.

<sup>3</sup> Une querelle sanglante entre deux pays voisins est occasionnée par le vol d'une ruche à miel. Συγγήπας, p. 57. — *Les sept Vizirs (Tales, etc., 88)*.



qu'on en retrouve la trace dans l'Inde. La voici : Un homme envoie sa femme au marché lui acheter du riz. Le marchand auquel elle s'adresse fait observer à cette femme que le riz se mange ordinairement avec du sucre, et offre de lui en donner gratuitement si elle consent à lui accorder un entretien secret. La femme exige que le sucre lui soit livré d'abord; et le mettant avec le riz dans une serviette, elle confie le tout au garçon de boutique, et suit le marchand dans son appartement. Pendant ce temps, le garçon ôte le sucre et le riz et met de la terre à la place. La femme en sortant prend la serviette sans y regarder et l'apporte à son mari qui est fort étonné de n'y trouver que de la terre. La femme se doute bien du tour qu'on lui a joué, mais elle ne se trouble pas. « Je me suis laissé tomber dans le marché, répond-elle à son mari, et mon argent s'est perdu. Alors j'ai ramassé la terre à l'endroit de ma chute, dans l'espoir, en criblant cette terre, de retrouver mon argent ». Le benêt de mari trouve la raison fort bonne, et perd son temps à cribler la terre sans y rien trouver <sup>1</sup>.—Le troisième philosophe en

<sup>1</sup> Συγγίπρις, p. 40. — *Paraboles de Sendabar*. — Jean de Capoue, *Directorium humane vite*, fol. E 5 verso. Cette histoire se retrouve dans le recueil indien des *Contes d'un Perroquet (Souka-Saptati)*, traduit en persan sous le titre de

*Thouthi-nameh*. Voyez la traduction anglaise de ce dernier ouvrage intitulée *The Tooti-nameh or tales of a parrot*. London, 1801; in-8, p. 126, et la traduction française de M<sup>me</sup> Marie d'Heures, p. 115. — Ce conte est le second dont l'origine

terminant son récit fait observer que les ruses des femmes sont inépuisables, et le roi révoque de nouveau sa sentence.

La femme du roi revient à la charge par une histoire fort singulière dont voici l'analyse : Un jeune prince part accompagné d'un des ministres du roi son père, pour la cour d'un roi dont il va épouser la fille. Pendant la route, le ministre, sous un faux prétexte, abandonne le prince auprès d'une source qui a la vertu de changer en femmes ceux qui boivent de son eau, et, retournant à la cour, il annonce au roi que son fils a été dévoré par un lion. Le jeune prince, qui est resté seul, boit à la source fatale, dont les effets se manifestent aussitôt. Heureusement pour lui, il rencontre un paysan qui consent à devenir femme à sa place, sous la condition de reprendre au bout de quatre mois sa forme naturelle. Le jeune homme se rend à la cour du roi dont la fille lui est promise, et à son retour, il élude par une supercherie l'accomplissement de la promesse qu'il a faite au paysan; quant au ministre coupable, il est mis à mort. — Après cette histoire la femme du roi blâme de nouveau la conduite des conseillers de son époux <sup>1</sup>.

indienne ne peut pas se révoquer en doute.

<sup>1</sup> Σουτίπας, p. 45. — Dans les *sept Vizirs* (*Tales, anecdotes, etc.*, p. 90), le prince métamor-

phosé fait l'heureuse rencontre d'un génie qui le conduit à une autre source, par la vertu de laquelle son sexe lui est rendu. Ces deux sources rappellent les deux fontaines du

Le philosophe auquel est échu le quatrième jour, vient à son tour prendre la défense du jeune prince par deux récits qui se retrouvent chez les conteurs indiens, et dont le premier a été si singulièrement défiguré par le traducteur grec, que la pudeur de notre langue ne permet pas d'en donner une version littérale. Le fils d'un roi avait un embonpoint qui le rendait difforme <sup>1</sup>. Un jour qu'il était au bain, le baigneur en le voyant nu se mit à pleurer en pensant que l'héritier du trône serait incapable d'avoir lui-même des héritiers. Le jeune homme lui demande la cause de son chagrin, et le baigneur lui déclare le fond de sa pensée. « Apprends, lui dit le prince, que mon père veut me marier, mais ayant conçu les mêmes inquiétudes

Boyardo, également doués de vertus contraires. (Voyez l'*Orlando innamorato*, édition de Panizzi. Londres, 1850; in-12, vol. II, cant. III, st. 53 et 54, et les notes p. 205.) Les deux arbres doués de vertus contraires, dans le roman de *Fortunatus*, ont aussi quelque analogie avec les deux fontaines du conte arabe. (Voyez les *Riches Entretiens des voyages et adventures de Fortunatus, nouvellement traduits d'espagnol en françois*, Paris, 1657, in-12.)— Dans les *Paraboles de Sendabar*, où ce conte ne fait qu'un avec celui de la *Lamie*, le prince, après sa métamorphose, passe la nuit près de la fontaine enchantée dont l'eau change les hommes en femmes, et les femmes

en hommes. Le lendemain, il rencontre dans la forêt une troupe de jeunes filles, il les aborde et leur fait connaître son rang et son aventure. Ces jeunes filles prenant pitié de lui, l'engagent à se désaltérer de nouveau à la fontaine, l'assurant qu'il recouvrera sa forme première. En effet, il n'a pas plus tôt bu, qu'une seconde métamorphose a lieu. — Il y a toute apparence que le roman des *sept Vizirs* nous offre ici la rédaction originale qui se trouve singulièrement altérée dans le grec et dans l'hébreu.

<sup>1</sup> Ἦν γὰρ τις υἱὸς βασιλέως...

<sup>2</sup> Ἦν δὲ αὐτὸς παχὺς ἄμα καὶ εὐμεγέθης, ὡς ἐκ τοῦ πάχους μὴ καθορᾶσθαι τὰ τοῦτου αἰδέα.

que toi, je désire, afin de savoir si je suis propre au mariage, avoir la compagnie d'une femme, et je te prie de m'en amener une. » Le baigneur, avide d'argent, conçoit la malheureuse idée de présenter sa propre femme, croyant son honneur fort en sûreté avec le prince. Cette erreur ne dure pas long-temps; témoin en secret du tête-à-tête de sa femme et du jeune homme, il voit des choses auxquelles il était loin de s'attendre, et de désespoir il met fin à ses jours<sup>1</sup>.

Après avoir démontré le danger d'une action inconsidérée, le même philosophe raconte une seconde histoire dont voici le précis : — Une jeune femme dont le mari va partir pour un voyage, lui fait promettre par serment de lui rester fidèle, et jure de son côté de ne point souiller le lit nuptial. Au jour fixé pour le retour, la femme va au devant de son mari; mais trompée dans son attente, elle ne le voit pas arriver. Pendant le chemin, un jeune homme l'aperçoit, et charmé de sa beauté, il lui adresse sur-le-champ un aveu qu'elle repousse avec indignation. Désolé de ce mauvais succès, le jeune homme va trouver une vieille entremetteuse qui lui promet de déterminer celle qu'il aime à l'écouter. La vieille fait alors une espèce

<sup>1</sup> Σουτήπας, p. 48. — *Paraboles de Sendabar*. — Cette histoire est une copie défigurée de celle du jeune Prince et de la

*Femme du marchand* dans l'*Hi-topadésa*. (Voyez ci-dessus, p. 75.) C'est une de celles qui ont passé dans le *Livre des sept Sages*.

de gâteau dans lequel elle met une grande quantité de poivre ; elle donne ce gâteau à manger à une chienne et emmène l'animal avec elle chez la jeune femme qu'elle veut abuser. L'âcreté du poivre ne tarde pas à faire pleurer les yeux de la chienne, et la jeune femme qui le remarque en demande la cause. « Cette chienne, répond la vieille, est ma fille. Un jeune homme en était éperdument épris ; elle fut sans pitié ; son amant la maudit de désespoir, et sur-le-champ elle fut changée en chienne. Maintenant elle déplore sa faute. » La jeune femme, dupe de ce récit, raconte à la vieille ce qui s'est passé entre elle et le jeune homme, et déclare qu'elle consent à le recevoir <sup>1</sup>. La vieille

<sup>1</sup> Σουτίπας, p. 51. — *Paraboles de Sendabar*. — *Les sept Vizirs (Tales, anecdotes, etc., p. 100)*. — *Disciplina clericalis*, fab. xi. Paris, 1824, vol. I, p. 75. Edit. Schmidt, Berlin, 1827, p. 51. — *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, édit. de 1829, vol. IV, p. 50. — *Gesta Romanorum, or entertaining moral stories, translated from the latin by the rev. Charles Swan*. London, 1824 ; in-12, vol. I, page 120, ch. xxviii. — Ce conte est indien ; on le trouve dans le grand recueil intitulé *Vrihat-Kathâ*, mais avec un dénouement plus moral et des circonstances fort différentes, ce qui me fait juger à propos d'en donner un précis.

Le négociant Guhaséna, sur le

point de partir pour un long voyage de commerce, a des inquiétudes sur la fidélité de sa femme qu'il aime tendrement, et sa femme conçoit, de son côté, les mêmes craintes. Ils adressent des prières au dieu Siva, qui leur apparaît en songe et leur donne à chacun un lotus rouge qui doit conserver sa couleur et sa fraîcheur tant que chacun des époux demeurera fidèle. En effet, ils trouvent les fleurs à leur réveil. Guhaséna se met en route ; arrivé dans l'endroit où ses affaires l'appelaient, il fait la connaissance de quatre jeunes marchands, qui, étonnés de voir cette fleur de lotus toujours fraîche, parviennent au milieu d'un banquet où les liqueurs spiritueuses ne sont pas épargnées, à savoir la

s'éloigne fort satisfaite du succès de sa ruse et va chercher l'amant qu'elle ne peut trouver nulle part. Ne sachant que faire, elle s'avise de proposer au premier venu qu'elle rencontre sur sa route

vérité ; et ils partent pour la ville où demeure Dévasmitâ, femme de Guhaséna, se proposant bien de flétrir la fleur de lotus. Une vieille prêtresse de Bouddha se charge d'être leur entremetteuse. Elle va voir Dévasmitâ et emmène avec elle une chienne à laquelle elle a fait manger des morceaux très assaisonnés. Le poivre fait pleurer la chienne, ce qui attire l'attention de Dévasmitâ, qui en demande la raison. La vieille lui répond que cette chienne déplore les erreurs de sa vie précédente ; qu'avant de renaître chienne elle était femme d'un Brâhmane que les affaires du roi obligeaient à de fréquens voyages, et que, pendant son absence, elle avait toujours réprimé les sentimens naturels à son âge et à son sexe ; en conséquence, elle était *renée* chienne, avec le souvenir et le regret du passé. La vieille ajoute qu'elle engage Dévasmitâ à ne pas demeurer sourde à la voix de la nature. Dévasmitâ consent à recevoir ses amans, mais c'est pour les punir. Elle les endort au moyen d'un breuvage soporifique, et leur fait imprimer sur le front la marque indélébile d'un pied de chien. Pour mettre son mari à l'abri du ressentiment de ceux qu'elle a si maltraités, Dévasmitâ prend, ainsi que ses esclaves, des habits d'homme, et s'embarque pour l'île de Kataka, où elle doit retrouver son mari et

les marchands qui y sont retournés après le mauvais succès de leur tentative amoureuse. En arrivant, elle va porter plainte au roi, et réclame les quatre personnages comme des esclaves fugitifs. Ceux-ci furieux invoquent le témoignage des gens de leur profession pour prouver qu'ils sont hommes libres, mais Dévasmitâ prie le roi de leur faire ôter leurs turbans, et on voit sur leur front la marque de l'esclavage. La jeune femme raconte son histoire au roi, et les coupables sont forcés de payer chacun une forte rançon. (*Quarterly oriental Magazine* de Calcutta, 1824; vol. II, p. 102-106.)

La métempsychose est une explication si naturelle du changement de formes, qu'on ne peut pas douter que l'histoire ne soit indienne. Remarquons de plus avec l'indianiste anglais, auteur de l'analyse du *Vrihat-Kathâ*, que la fleur merveilleuse qui figure dans ce conte, et que l'on retrouve encore dans un autre récit du recueil traduit du sanscrit en persan, et intitulé *Thouthi-nameh* (voyez la traduction de M. Trébutien. Paris, 1825; in-8°, p. 24), paraît être l'origine d'une fiction depuis long-temps répandue en Europe, et à laquelle se rapportent le *Cor* ou *cornet à boire* du roman de *Tristan* (voyez les *œuvres de Tressan*, t. III, p. 59; in-8°, édition de 1822); la *Rose* du

de lui procurer une bonne fortune. Cet homme qui se trouve être justement le mari de la dame, accepte et n'est pas peu étonné en entrant dans la maison de se trouver chez lui et de reconnaître sa femme. La dame, sans se déconcerter ni trahir sa surprise, se met à pleurer et accable son mari de reproches. « J'étais instruite de ton retour, lui dit-elle, et j'ai voulu t'éprouver. Ah ! je vois bien que tu es indigne de mon amour. » Le pauvre mari s'excuse le mieux qu'il peut, et ne réussit que difficilement à l'apaiser <sup>1</sup>.—Le quatrième philosophe en terminant ce récit, en conclut que c'est peine perdue que de vouloir lutter contre les artifices des femmes.

Le même jour, la femme du roi menace de s'empoisonner si le prince n'est pas mis à mort, et elle lui fait craindre un sort pareil à celui d'un sanglier dont elle lui raconte l'histoire : — Un sanglier qui avait l'habitude de manger les figes tombées d'un figuier, trouve un jour un singe sur l'arbre. Le singe lui jette quelques figes que le sanglier trouve bien

roman de *Perceforest*; la *Coupe enchantée* de l'Arioste (*Roland furieux*, chants XLII et XLIII), si délicieusement reproduite par notre La Fontaine; le fabliau du *Court Mantel* (voyez les *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, t. I<sup>er</sup>, p. 126, 150, 151), et le soixante-neuvième conte des *Gesta Romanorum*. (Voyez la traduction anglaise du

révérend Charles Swan, t. I, p. 240.)

L'idée de ce dénouement qui est le même dans les *Paraboles de Sendabar* et dans les *sept Vizirs*, paraît empruntée aux *Contes d'un Perroquet*. (Voyez la traduction anglaise, p. 62, et la traduction française de M<sup>e</sup> Marie d'Heures, p. 79.)

meilleures que celles qu'il mangeait auparavant. L'espérance d'en recevoir d'autres, le fait rester si long-temps dans la même attitude que les veines de son cou se gonflent au point de crever, et il meurt suffoqué <sup>1</sup>.

Le lendemain, le cinquième philosophe pour prouver à Cyrus le danger de la précipitation, lui raconte la fable d'un officier du roi qui, s'imaginant que son chien a dévoré l'enfant confié à sa garde, tue l'animal dans le premier transport de la colère, et s'abandonne ensuite à des regrets inutiles lorsqu'il reconnaît que le sang dont le fidèle gardien était couvert venait d'un serpent qu'il avait tué <sup>2</sup>.

Le même sage raconte ensuite une seconde histoire, qui roule encore sur l'éternel thème de la malice du sexe féminin : — Un homme livré à

<sup>1</sup> Σουτίπας, p. 59. — Je n'aurais pas donné l'analyse de cette fable ridicule si les *Paraboles de Sendabar* n'offraient ici une rédaction un peu différente, qui permet de reconnaître dans le *Livre des sept Sages* une imitation de la fable que je viens de citer, laquelle contribue à prouver, par conséquent, que cette version latine a été faite sur l'hébreu. Dans la fable hébraïque, au lieu d'un singe, il est question d'un homme, travaillant dans un champ et qui voyant venir un sanglier se réfugie sur un figuier. Le

reste est absolument semblable. La fable du *Singe et du Sanglier* se trouve aussi avec quelques différences dans les *Contes et Fables indiennes de Bidpai*, traduites par Galland et Cardonne (t. III, p. 198).

<sup>2</sup> Σουτίπας, p. 60. — *Paraboles de Sendabar*. — Nous avons déjà rencontré ce conte dans l'analyse du *Pantcha-tantra*. (Voyez ci-dessus, p. 54.) C'est encore un de ceux qui ont passé dans le roman des *sept Sages de Rome*, comme on le verra plus loin.



la débauche et passionné pour les femmes, ayant entendu vanter la beauté d'une dame qui demeurait dans son voisinage, a l'effronterie de s'introduire chez elle, et de la solliciter de répondre à son amour; mais cette femme vertueuse et fidèle à son mari refuse de l'écouter. Ces refus n'ayant fait qu'exciter au plus haut degré les désirs de notre homme, il va tout aussitôt trouver une vieille entremetteuse à laquelle il promet une somme considérable si elle réussit à lui procurer un tête-à-tête avec la femme qu'il aime. La vieille imagine alors le stratagème suivant : « Allez au marché, dit-elle à l'amant, adressez-vous au mari de cette femme, et achetez-lui un manteau que vous m'apporterez. » Il suit cette instruction de point en point, et rapporte à la vieille un manteau qu'elle brûle en trois endroits. Elle l'emporte avec elle et va faire visite à la femme dont le mari avait vendu ce manteau. Pendant le temps qu'elle reste chez cette femme, elle parvint à déposer, à son insu, le vêtement de drap, sous l'oreiller du mari. A l'heure du diner, le mari rentre et veut se mettre un instant sur son lit. En arrangeant son oreiller, il trouve, dessous, le manteau, le reconnaît, et croyant sa femme infidèle, il se jette sur elle et la maltraite. La jeune femme, aussi surprise qu'irritée, se réfugie chez ses parens, où la vieille ne tarde pas à l'aller trouver. « Je sais ce

qui vous est arrivé, lui dit-elle, de méchans magiciens ont causé tout cela ; mais je connais un savant docteur capable d'y porter remède. Venez le voir chez moi ; il rétablira la paix entre vous et votre mari.» La pauvre femme donne dans le piège. L'entremetteuse va prévenir l'amant, et le soir même elle lui ménage une entrevue, dont il profite malgré la résistance de la femme. Après avoir contenté ses désirs, le jeune homme manifeste à la vieille son regret d'avoir troublé la paix d'un bon ménage. « Soyez tranquille, réplique-t-elle, voici ce que vous avez à faire. Allez au marché du côté où se tient le mari. Il ne manquera pas de vous parler de son manteau. Vous lui direz que ce manteau, ayant été placé imprudemment près d'un fourneau a été brûlé en trois endroits, et que vous avez chargé une vieille de le faire réparer. Alors, je paraîtrai comme par hasard ; vous me chercherez querelle, et j'avouerai que j'ai égaré le manteau.» La scène ainsi préparée réussit parfaitement. Le mari, convaincu de son erreur, va demander pardon à sa femme, qui consent, non sans peine, à se réconcilier avec lui <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Σουτίπης, p. 65. — *Paraboles de Sendabar*. — *Les sept Vizirs*. (*Tales*, etc., p. 168.) — On retrouve ce conte dans les *Fabliaux analysés par Legrand d'Aussy* (*Auberée*, t. IV, p. 68, édit. de

1829). — Voyez aussi dans Apulée le conte des *Pantoufles de Philésiettère* (*les Métamorphoses*, trad. par M. Bétolaud, t. II, p. 205. Paris, Panckoucke, 1855 ; in-8°).

Le même jour, la femme du roi raconte l'histoire, assez singulière, d'un voleur réfugié dans un bois, et qui parvient à échapper au danger dont le menacent un lion et un singe réunis contre lui <sup>1</sup>. Elle en conclut, qu'avec l'aide de Dieu, elle triomphera du mauvais vouloir des conseillers du roi.

Le lendemain, le sixième philosophe vient à son tour empêcher l'exécution de l'arrêt, et récite la fable suivante : — Un pigeon ayant fait, après la moisson, une provision de blé, qu'il avait déposée dans le trou d'un toit, était convenu, avec sa femelle, de n'y pas toucher pendant l'été. Mais la chaleur ayant desséché le grain, le pigeon s'imagina que sa femelle avait secrètement puisé au dépôt, et la tua dans un transport de colère. L'humidité de l'automne ayant fait ensuite gonfler le grain, il reconnut trop tard son erreur <sup>2</sup>.

Cette fable, facilement applicable à la situation du roi, est suivie d'un conte assez médiocre, où les ruses des femmes sont encore mises en jeu <sup>3</sup>.

La femme du roi, qui sait que le moment approche où le jeune prince pourra parler, menace Cyrus de mettre fin à ses jours, si la sentence de

<sup>1</sup> Σουτίπας, p. 71. — *Paraboles de Sendabar.*

<sup>2</sup> Σουτίπας, p. 75. — *Paraboles de Sendabar.* — Cette fable se trouve aussi dans le *Calila et Dimna* arabe (*Kal. and Dim.*, p.

551), d'où elle a passé dans les autres traductions orientales de ce livre. (Voyez les *Fables indiennes*, t. III, p. 280.)

<sup>3</sup> *L'Éléphant de miel.* Σουτίπας, p. 78.

mort n'est pas exécutée <sup>1</sup>. Le roi le lui promet, et le septième philosophe vient s'interposer à son tour. Il débute par un conte fort comique, mais si obscène qu'il est impossible de l'analyser autrement que d'une manière très vague. — Un homme avait à ses ordres un démon par le secours duquel il connaissait l'avenir. De tous côtés on venait le consulter, et il avait fait des profits considérables. Un jour, le démon dit à son hôte : « Je vais te quitter, mais avant que je parte, tu peux former trois vœux, ils seront accomplis. » Notre homme, après avoir long-temps hésité, finit, à l'instigation de sa femme, par former un premier souhait, qu'il est impossible d'énoncer dans notre langue <sup>2</sup>. Ce premier souhait étant exaucé outre mesure <sup>3</sup>, le malheureux forme aussitôt le vœu d'être débarrassé de ce qu'il a désiré, mais il y met tant de précipitation qu'il commet une étourderie, que le troisième souhait est employé à réparer <sup>4</sup>, de sorte qu'au bout de ces trois vœux, il se retrouve dans la même situation qu'auparavant <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Dans le grec, elle fait dresser un bûcher; dans la rédaction hébraïque, elle se jette dans un fleuve, et les sages la sauvent.

<sup>2</sup> Η δὲ γυνή... φησί, «... οὐδὲν ἄλλο ἀγαπητικώτερον εἰς τοὺς ἀνθρώπους ἐστὶ, ἢ μόνον τὸ κοιμᾶσθαι ἄνδρα μετὰ γυναικός. Ζήτησον οὖν τὸν θεὸν πολλοὺς ὄρχεις γενέσθαι ἐν τῷ σώματί σου. »

<sup>3</sup> ... καὶ, ἅμα τῇ εὐχῇ αὐτοῦ, ἔλον τὸ σῶμα γέγονε μεστὸν καὶ νεφρῶν καὶ ὄρχεων.

<sup>4</sup> Καὶ ἅμα, ... αἰτεῖται παρὰ θεοῦ, καὶ ἐλευτερώθη τῶν ὄρχεων. ἔχασε δὲ μετὰ τούτων καὶ ἅπερ εἶχεν ἀπὸ γενέσεως.... Η δὲ φησί.... ζήτησον τὸν θεὸν τοὺς ἀπὸ γεννήσεως σου ὄρχεις λαβεῖν. »

<sup>5</sup> Συντίπας, p. 84. — *Para-*

Le philosophe en conclut qu'il est dangereux de prêter l'oreille aux conseils des femmes, et il termine par l'histoire suivante, où la prétendue perversité féminine est de nouveau mise dans tout son jour. — Un homme avait juré de ne prendre de repos et de ne s'établir dans son ménage, que lorsqu'il serait parvenu à connaître toutes les ruses et toutes les machinations des femmes. Il se met en campagne, et après avoir formé un recueil considérable de tous les artifices féminins, se croyant bien instruit de ce qu'il voulait savoir, il se décide à retourner dans son pays. Arrivé dans un endroit où un homme donnait un grand repas, il y est admis en qualité d'étranger. Il prend place à table, et pendant le repas il rend compte aux convives de l'objet de son voyage. Le maître de la maison, sans qu'on sache trop pour quel motif, dit à sa femme d'emmener l'étranger avec

*boles de Sendabar.* — *Les sept Vizirs.* (*Tales*, p. 154.) Ce conte est un nouvel emprunt fait à l'Inde, et il offre avec l'histoire du tisserand Manthara, dans le *Pancha-tantra*, un rapport incontestable. (Voyez ci-dessus, p. 54.) On trouve sur le même sujet, dans Marie de France, une jolie fable intitulée *Dou vilain qui prist un folet*, et qui dérive probablement d'une source orientale. (Voyez les *Poésies de Marie de France*, publiées par M. de Roquefort, t. II, p. 140, et les *Fabliaux traduits par Legrand*

*d'Aussy*, t. IV, p. 585, édit. de 1829.) En lisant la fable des *Trois Souhais* dans La Fontaine, et le conte des *Souhais ridicules*, par Perrault, on a bien de la peine à croire que tous deux n'aient pas eu connaissance de la fable de Marie de France. Le fabliau des *Quatre Souhais Saint-Martin*, dérive évidemment du conte de *Syntipas*, ou de celui des *Paraboles de Sendabar*, et en a conservé toute l'obscénité primitive. (*Fabliaux et Contes publiés par Méon*, t. IV, p. 586.)

elle et de lui servir une collation à part. La femme passe dans une autre chambre avec son hôte, et lorsqu'elle est seule avec lui, elle lui demande s'il croit avoir recueilli toutes les malicieuses inventions dont les femmes sont capables, et il répond qu'il en est certain. « Voyons cependant, dit-elle, si le tour suivant fait partie de votre répertoire :

« Un homme marié à une femme honnête et vertueuse, déchirait les femmes à tout propos. « Ne t'emporte pas contre toutes, lui disait sa moitié, mais seulement contre les méchantes. » — « Contre toutes, » répondait le mari. — « Ne dis pas cela, répliquait-elle, puisque tu n'as pas été malheureux sous ce rapport. » — « Si j'avais affaire à une de ces mauvaises femmes, disait cet homme, je lui couperais le nez. » Sa femme résolut de lui apprendre à être plus circonspect. Certain jour son mari lui dit : « Je vais demain aux champs, tu me prépareras mon diner, et tu me l'apporteras. » La femme se rend au marché, achette des poissons, et va les semer ensuite de côté et d'autre à l'endroit où son mari devait labourer. En effet, le mari trouvant ces poissons, les apporte à sa femme pour les lui faire cuire. Elle apprête la table, et l'homme demande ses poissons. « Quels poissons ? » dit-elle. — « Ceux que j'ai trouvés dans mon champ, » répond le mari. Aussitôt

cette femme appelle les voisins pour les prendre à témoins de la folie de son mari qui prétend avoir trouvé des poissons dans un champ labouré. Notre homme persiste dans son dire; les voisins se moquent de lui; il s'emporte: alors on ne doute plus qu'il ne soit possédé du diable, on se jette sur lui et on le lie. Trois jours se passent pendant lesquels le mari s'entête; enfin, las de sa captivité, il consent à donner raison à sa femme, et elle lui ôte ses liens. «Maintenant, lui dit-elle, tout ce que tu as soutenu était vrai; mais comme tu prétendais que si tu avais une méchante femme tu la tuerais, j'ai voulu te donner une leçon. Tu ne pourras plus te vanter de l'emporter sur nous <sup>1</sup>. »

Après ce récit, la femme, jeune et jolie, fait à l'étranger de tendres avances, par lesquelles il se laisse séduire; mais au moment où il va embrasser son hôtesse, elle jette les hauts cris et appelle au secours. Il retourne au plus vite à sa table, tremblant d'effroi à la vue de tous les convives qui accourent. «Qu'est-il arrivé?» demande-t-on. — «Cet étranger, dit la femme, a manqué de s'étrangler en mangeant, et je n'ai pu retenir mes cris; mais cet accident n'a pas eu de suites <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Συγρίπας, p. 92. — Dans le fabliau intitulé *des trois Femmes qui trouvèrent un anneau*, le tour imaginé par la deuxième femme, pour attraper son mari, offre quelque

rapport avec le conte de Syntipas. (Voyez les *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, t. IV, p. 195, édit. de 1829.)

<sup>2</sup> Cet incident se trouve dans le

Après que les hôtes sont éloignés, la femme dit à l'étranger : « Eh bien ! ce que je vous ai raconté, et ce que je viens de faire se trouvent-ils dans votre recueil. » L'autre est forcé de convenir qu'il est impossible de connaître toutes les inventions malicieuses du sexe féminin ; il jette son recueil au feu <sup>1</sup>, et retourne dans son pays, où il se marie.

Ces récits du septième philosophe sauvent encore une fois le prince. Enfin, le huitième jour arrive ; le jeune homme, qui peut alors parler sans crainte, fait connaître à son père la cause de son silence, et lui déclare toute la vérité. Le roi, plein de joie de n'avoir pas cédé aux instigations de sa femme, fait appeler les philosophes et leur dit : « Si j'avais fait mourir mon fils pendant les sept jours, qui aurait-il fallu accuser de cette mort : moi, mon fils ou cette femme ? » Les réponses des philosophes ne satisfont point le roi, et le jeune prince raconte, à ce sujet, l'apologue suivant.—Un homme ayant invité à dîner plusieurs amis envoya une esclave acheter du lait. Comme l'esclave retournait au logis portant le pot plein de lait sur

recueil de conte intitulés *Bahar-danich* (le Jardin de la Science), recueil écrit en persan, mais composé, à ce qu'il semble, d'après des originaux indiens. (Voyez la traduction anglaise, intitulée *Bahar-danush, or garden of Knowledge, translated by Jonathan*

*Scott. Shrewsbury, 1799; in-8°, t. II, p.50.)*

<sup>1</sup> Συγρίπας, p. 88 - 97. — Voyez dans les *Mélanges de littérature orientale, par Cardonne*, le conte ayant pour titre *le Philosophe amoureux* (t. I, p. 22).



sa tête, un milan tenant dans ses serres un serpent, passa au dessus d'elle. Le serpent, en se débattant, laissa échapper son venin qui tomba dans le pot. L'esclave, ne se doutant de rien, servit le lait aux convives, et ils moururent empoisonnés <sup>1</sup>. Le fils du roi demande aux philosophes à qui ce malheureux événement doit être imputé; une discussion s'engage à ce sujet, et le prince la termine en disant que c'est le destin seul qu'il faut accuser.

Cette fable est suivie de deux histoires racontées par le jeune prince, et qui ont pour objet de mettre en évidence le bon sens et la sagacité des enfans. La seconde mérite d'être citée.

Trois négocians, réunis en société, se rendent dans un pays pour affaires de commerce, et se logent chez une vieille femme. Voulant aller au bain, ils demandent à cette femme les objets nécessaires, et, serrant leur or et leur argent dans trois bourses, ils les donnent en dépôt à leur hôtesse, en lui prescrivant de ne les remettre qu'à eux trois

<sup>1</sup> Συγτίπας, p. 409. — *Les sept Vizirs*. (Tales, etc., p. 196.) — Le fond de ce conte, avec des circonstances un peu différentes, se retrouve dans le recueil sanscrit, intitulé *Vêtâla-pantchavinsati*, ou les vingt-cinq contes du mauvais génie. (Voyez la traduction anglaise composée d'après la version en bradj-bhakha, et intitulée *Bytal-*

*Puchisi... translated by Rajah Kalee-Krishen Behadur*. Calcutta, 1854; p. 84.) La fable ésoopique intitulée *le Dragon et l'Aigle* (Δράκων καὶ Αετός. *Esopé* de Coray, fab. 505, p. 198), offre aussi quelques rapports avec la fable indienne, mais moins que celle de *Syntipas*; il est à présumer cependant qu'elle dérive de la même source.

réunis. Ils partent ensuite pour le bain, mais s'apercevant, à quelques pas de la maison, qu'ils ont oublié un peigne, ils dépêchent un d'entre eux pour aller chercher ce qui leur manque. Notre homme, au lieu de demander un peigne, réclame les trois bourses; la vieille les refuse, mais sur un signe d'assentiment que lui font, de loin, les autres marchands, qui ne pensent qu'à l'objet dont ils ont besoin, elle délivre l'argent au compagnon qui l'emporte et se sauve. Les deux autres marchands étonnés de ne pas voir revenir leur associé, retournent sur leurs pas, et apprennent de la vieille ce qui s'est passé. Furieux de la perte de leur argent, ils conduisent leur hôtesse devant le juge qui, d'après l'exposé des faits, condamne la vieille à rendre aux marchands leur dépôt. Elle s'éloigne en pleurant, et rencontre un enfant de cinq ans qui lui demande la cause de son chagrin. Après quelque hésitation, elle lui raconte en détail tout ce qui est arrivé. « Si vous voulez me donner de l'argent pour acheter des noix, dit l'enfant, je vous indiquerai un moyen sûr de vous tirer d'affaire. » — « Très volontiers, » répond-elle. — « Eh bien! dit l'enfant, présentez-vous devant le juge, et dites-lui : « Seigneur, je reconnais que ces trois marchands m'ont confié trois bourses remplies d'or et d'argent, en m'ordonnant de ne les remettre qu'à eux trois réunis :

la somme est prête ; qu'ils se présentent tous les trois, et le dépôt leur sera remis. » La vieille suit ce conseil ; le juge met les marchands hors de cour, et apprenant qu'un enfant est l'auteur de ce moyen de défense, il donne cet enfant pour maître aux philosophes et aux rhéteurs <sup>1</sup>.

Le jeune prince raconte ensuite la longue et singulière histoire d'un marchand qui parvient à échapper aux pièges que lui avaient tendus plusieurs fripons. Toute ridicule que soit cette histoire, je crois à propos d'en donner un extrait.

Un marchand qui faisait le commerce des bois aromatiques, ayant entendu dire que cette marchandise était rare et recherchée dans une ville qu'on lui nomma, fit un ballot de ce qu'il avait de bois de ce genre, et se dirigea vers cet endroit. Arrivé aux portes de la ville, il s'arrête avant d'y entrer, afin de prendre des informations sur le prix des marchandises qu'il apporte. Dans le courant de la journée, il rencontre une esclave appartenant à un des principaux habitans de la ville, et, questionné par elle, il lui fait connaître le genre

<sup>1</sup> Συμπόσιος, p. 118. — Cette histoire est sans doute répandue en Europe depuis assez long-temps, puisque je la rencontre dans le recueil intitulé *Nouveaux Contes à rire, ou Récréations françaises*. Amsterdam, 1757 ; 2 vol. in-12. (*Jugement subtil du duc d'Ossone*

*contre deux marchands*, t. 1, p. 151.) Ce conte n'est pas non plus sans quelque rapport avec celui d'Ali Cogia des *Mille et une Nuits*, conte dans lequel un jeune enfant fait également preuve d'une grande sagacité.

de commerce auquel il se livre. L'esclave va raconter ce qu'elle vient d'apprendre à son maître, et celui-ci, homme rusé, ramasse sur-le-champ tout ce qu'il a chez lui de bois aromatique, et le jette au feu. L'odeur suave de ce bois arrive jusqu'au marchand, qui s'imagine d'abord que le feu a pris au ballot qui renferme sa pacotille; mais il se rassure en voyant que ses craintes sont mal fondées. Le lendemain de grand matin, il entre dans la ville et rencontre l'homme dont il avait vu l'esclave la veille, et qui lui demande ce qu'il apporte dans sa balle. « Des bois aromatiques, » répond le marchand.— « Qui donc a pu, s'écrie cet homme, vous donner le conseil d'apporter des bois de ce genre dans notre ville: ils n'ont ici aucune valeur, et on les emploie en guise de bois de chauffage. » — « On m'avait pourtant assuré tout le contraire, » répond le marchand. — « Ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé, » réplique le fripon. Ces paroles causent au pauvre marchand le plus vif chagrin. Le fripon, qui s'en aperçoit, lui propose alors d'acheter sa pacotille: « Je vous donnerai à la place, lui dit-il, un plat rempli de telle marchandise que vous voudrez. » Sans prendre d'autres informations, le marchand, étourdi par cette mauvaise nouvelle, donne dans le panneau, conclut l'affaire, et livre son ballot. Il s'éloigne ensuite et va se loger chez une vieille femme

à laquelle il s'avise de demander le prix du bois aromatique. « Il se vend au poids de l'or, répond la vieille ; mais je vous en préviens, méfiez-vous des habitans de cette ville, ce sont des fripons qui ne cherchent qu'à duper les étrangers. » Désolé d'avoir été prévenu trop tard, le marchand sort pour aller parcourir la ville ; il aperçoit trois hommes travaillant, et se met à les regarder. Un des trois se lève et lui dit : « Mon père, commençons ensemble une discussion, et celui qui l'aura emporté sur l'autre dans la dispute obligera le vaincu à faire ce qu'il jugera à propos. » Le marchand accepte : la discussion s'entame, et l'étranger vaincu par son adversaire, est condamné par lui à boire les eaux de la mer. Déconcerté par ce surcroît de mauvaise fortune, il cherche inutilement à inventer quelque ruse qui puisse le tirer du piège ou le rusé bouffon l'a fait tomber ; mais il n'en est pas quitte encore. Un autre des trois fripons avait perdu un œil, et celui qui lui restait était bleu. Cet homme voyant que les yeux du marchand sont de la même couleur que le sien, se lève et dit à l'étranger. « Tu m'as volé un mes yeux, allons devant le juge afin que tu sois condamné à me restituer l'œil que tu m'as dérobé. » Heureusement pour le marchand, il est rencontré par la vieille qui parvient à obtenir des trois fripons de laisser le marchand libre jusqu'au lendemain, et

l'emmène avec elle. Arrivée au logis, elle dit à son hôte : « Je t'avais prévenu que les habitans de cette ville chercheraient à te jouer quelques mauvais tours. Tu ne m'as pas écoutée, et tu en es victime. Voici maintenant le seul moyen de te tirer d'embarras. Tous les bouffons reconnaissent pour maître un homme qui les surpasse tous en malice. Le soir, ils vont le trouver, et chacun d'eux lui raconte ce qu'il a fait dans la journée. Il te faut, en conséquence, prendre des habits semblables à ceux de ces gens-là, et aller secrètement te mêler avec eux, en te tenant bien sur tes gardes de peur de te laisser reconnaître. Les bouffons qui t'ont dupé viendront tour à tour consulter leur maître ; écoute bien ce qu'il leur répondra, et fais en sorte de le graver dans ton esprit. Les objections qu'il ne manquera pas de leur adresser, te fourniront le moyen de sortir d'embarras. » Le marchand suit le conseil de la vieille femme, se rend à l'endroit qu'elle lui indique, et voit d'abord arriver l'homme à qui il avait vendu ses bois aromatiques. Cet homme raconte au maître des bouffons l'affaire qu'il a conclue. « As-tu spécifié, lui dit le maître, l'espèce de marchandise que tu dois lui donner en échange? » — « Nullement, » répond l'homme. — « Dans ce cas, réplique le maître, tu as commis une grave étourderie ; car suppose qu'il vienne te demander de lui donner un plat rempli de puce-

rons ; que la moitié de ces pucerons soient mâles et l'autre moitié femelles , et qu'il y en ait de jaunes, de noirâtres et de bleus, comment pourras-tu le satisfaire? » — « Cet étranger , réplique le fripon, n'est pas capable d'avoir une idée semblable ; j'en serai quitte pour lui donner ou de l'or ou de l'argent. » Le second bouffon vient ensuite et fait connaître la condition qu'il a imposée au marchand pour l'avoir vaincu dans la dispute. « Tu t'es aussi fourvoyé, lui répond le maître ; car ton adversaire pourra te dire : « Je suis prêt à boire les eaux de la mer, mais commence par retenir les fleuves et les rivières qui s'y rendent, après quoi je m'acquitterai de mon engagement <sup>1</sup> ; » tu n'auras rien à lui répondre. » Arrive en dernier lieu le borgne, qui raconte à son maître le tour qu'il a joué. « Tu n'as pas été mieux inspiré que les autres, lui dit le maître, car il peut venir à l'idée de cet étranger de dire au juge : « Le seul moyen de connaître la vérité est de faire arracher l'œil à chacun de nous , afin que l'on puisse les peser l'un et l'autre ; s'ils sont du même poids, la plainte est juste, et mon adversaire n'aura qu'à emporter l'œil qu'il réclame : mais si l'un des deux

<sup>1</sup> On reconnaît ici le pari de boire la mer fait par le philosophe Xanthus dans une orgie, et la ruse que lui conseille Esope pour se tirer d'embarras. Cet incident de la vie

d'Esope par le moine Planude, qui écrivait au xiv<sup>e</sup> siècle, pourrait bien être emprunté au roman de *Syntipas*.

yeux est plus léger ou plus lourd que l'autre, je demande que ma partie adverse soit punie et me paie des dommages et intérêts. » Que feras-tu si ton adversaire fait cette proposition? le pire qui puisse lui arriver c'est de devenir borgne; mais toi qui l'es déjà, tu deviendras aveugle. » — « Une pareille ruse n'entrera jamais dans la tête du marchand, répond le bouffon. » Cependant l'assemblée se sépare, et le marchand se retire ayant bien gravé dans sa tête les réponses du maître des bouffons. Le lendemain, il ne manque pas de se servir de ces trois moyens de défense contre les hommes qui avaient entrepris de le duper, et les oblige à lui payer des sommes considérables <sup>1</sup>.

Après cette longue conversation, le roi ordonne d'amener la coupable. Il l'interroge; elle confesse tout. « Quel châtement faut-il lui infliger? » demande Cyrus à ses conseillers. Un d'eux propose de couper les pieds et les mains à la malheureuse; un autre de l'ouvrir toute vivante et de lui arracher le cœur, un troisième de lui couper la langue. Cette femme répond par une fable assez ridicule, mais dont le sens moral est qu'il vaut encore mieux vivre mutilé que de mourir <sup>2</sup>. Les cruelles propositions des conseillers sont rejetées par le prince, qui est d'avis de raser la tête à la coupable.

<sup>1</sup> Συγτίπας, p. 125. — *Paraboles de Sendabar.*

<sup>2</sup> Le Renard. Συγτίπας, p. 145. — *Paraboles de Sendabar.*



ble, de la placer sur un âne, le visage tourné vers la croupière, et de la promener ainsi par la ville, en faisant marcher devant elle deux crieurs chargés de proclamer pour quel crime elle subit ce châtiment. Ce dernier avis est adopté <sup>1</sup>.

Le roi, charmé de la sagesse de son fils, en félicite son docte précepteur, qui lui déclare, que si le jeune homme a fait en peu de temps d'aussi grands progrès, le roi en est surtout redevable à l'astre qui a présidé à la naissance de son fils. *Syntipas* raconte alors une histoire qui a pour but de prouver que les prédictions astrologiques sont infaillibles, et que la meilleure éducation est inutile à un enfant né sous une mauvaise étoile <sup>2</sup>. Cette histoire est suivie de plusieurs questions morales que Cyrus fait à son fils, et qui sont résolues par le prince de manière à contenter son père et la docte assemblée.

J'ai fait remarquer dans le cours de cette analyse, que plusieurs contes <sup>3</sup> du *Syntipas* se retrouvent dans des recueils indiens, ce qui autorise à penser que ces contes, et même le livre entier, sauf

<sup>1</sup> Dans les *Paraboles de Sendarbar*, le jeune prince demande et obtient la grâce de son ennemi; dans les *sept Vizirs* la favorite est jetée à la mer.

<sup>2</sup> Συντίπας, p. 148.

<sup>3</sup> Ces contes, au nombre de neuf, sont *l'Officier, son Esclave et la Femme*. (Voyez ci-dessus, p. 100). —

*La Femme et le Marchand*. (P. 105.) — *Le Fils du roi et le Baigneur*. (P. 105.) — *La Chienne*. (P. 106.) — Le dévouement de la même histoire (P. 108.) — *L'Officier du roi et son Chien*. (P. 110.) — *Les Souhais*. (P. 111.) — Le second incident de la ruse des femmes. (P. 117.) *Les Convives empoisonnés*. (P. 118.)

quelques interpolations, sont venus de l'Inde, ainsi que l'atteste Massoudi <sup>1</sup>. On sait que les conteurs indiens ne se sont fait aucun scrupule de se piller les uns les autres, et qu'il est telle fable que l'on rencontre dans trois ou quatre recueils différens; il se peut donc que l'auteur indien qui a composé l'original présumé <sup>2</sup> du *Livre de Syntipas* ou de *Sendabad* <sup>3</sup>, ait puisé plusieurs de ses contes dans un fonds plus ancien, auquel ont aussi puisé les autres conteurs, ou bien que son livre étant antérieur aux recueils qui existent aujourd'hui, ait été mis à profit par les auteurs de ces recueils. Dans tous les cas, l'opinion de M. de Bohlen, qui prétend que les contes du *Livre de Sendabad* ont pu pénétrer dans l'Inde avec l'islamisme <sup>4</sup>, opinion avancée légèrement, est tout-à-fait inadmissible. Plusieurs de ces contes ont le cachet indien; il y en a un qui repose sur le dogme de la métempsy-

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, p. 80, 81.

<sup>2</sup> Dans un mémoire inséré dans l'Almanach de Berlin de 1830, mémoire que je n'ai pas eu à ma disposition, mais qui est cité par M. Keller dans son introduction, M. de Schlegel désigne le poème sanscrit intitulé *Dasa-koumaratcharita* (ou les Aventures de dix jeunes gens) comme le type du *Livre de Sendabad*. J'ai lu l'abrégé en sanscrit du *Dasa-koumaratcharita*, publié à Serampour à la suite de l'*Hitopadésa*, ainsi que les extraits étendus publiés en an-

glais dans le *Quarterly oriental Magazine* de Calcutta (vol. VI-VIII, 1826 et 1827), et je dois reconnaître que je n'ai pas été frappé du rapport signalé par M. de Schlegel; un seul conte, dont je parlerai plus loin, offre de l'analogie avec un de ceux du roman arabe des *sept Vizirs*, traduit par M. J. Scott.

<sup>3</sup> Le nom de *Sendabad* que le traducteur grec a changé en celui de *Syntipas*, est peut-être un nom sanscrit altéré; mais je n'ose hasarder à cet égard aucune conjecture.

<sup>4</sup> *Das alte Indien*, II, 396.

chose ; deux autres se retrouvent dans le *Pantchatantra* dont l'antériorité à l'islamisme est un fait historique. Il se présente, en outre, une remarque importante à faire, c'est que dans l'Inde, où des préjugés consacrés par les législateurs offrent une barrière presque insurmontable à l'envahissement des idées exotiques, la religion, les mœurs et la littérature sont éminemment nationales et ne se ressentent point du contact des autres peuples. Les Indiens paraissent même exempts <sup>1</sup> de cet esprit de curiosité, de ce désir de connaître les croyances religieuses et les productions littéraires des nations étrangères <sup>2</sup>, qui se remarque chez les autres peuples, même chez les sectateurs de Mahomet, et qui a distingué à un degré si éminent les musulmans de l'Inde <sup>3</sup>. Nous avons vu cet esprit

<sup>1</sup> On citera sans doute comme exception le célèbre Brâhmane Rammohun-Roy qui avait appris le grec et l'hébreu, et qui avait composé des livres de controverse. Mais il faut observer que la domination anglaise et les rapports avec les Européens, peuvent maintenant singulièrement modifier le caractère et les habitudes des Indiens.

<sup>2</sup> Je ne crois pas qu'il existe dans le répertoire de l'antique littérature sanscrite aucune traduction ou imitation composée par un Indien, d'après un original en langue étrangère. Pour rencontrer des traductions de ce genre, il faut arriver

aux dialectes modernes, et encore est-il à propos de remarquer que l'hindoustani qui s'est beaucoup enrichi d'emprunts faits à la littérature persane, est une langue formée du mélange de l'ancien hindi avec le persan et l'arabe, et parlée en général par des sectateurs de l'islamisme.

<sup>3</sup> Presque tous les livres importants de la littérature indienne ont été traduits en persan dans l'Inde. Ces traductions ont, en général, été composées par l'ordre des empereurs mogols de Delhi, ou des princes de leur famille.

de curiosité se manifester chez les Persans, dès le vi<sup>e</sup> siècle de notre ère, et un voyage entrepris par un docteur de cette nation, pour aller à la recherche d'un traité de morale et de politique. Leurs relations avec l'Inde remontaient probablement à une date plus ancienne, et plus d'un apologue, plus d'un conte indien avait pu circuler dans l'Orient par cette voie. Les Indiens, au contraire, n'ont presque jamais rien emprunté à personne <sup>1</sup>. J'ajouterai, comme dernière preuve à l'appui de l'origine indienne du *Livre de Syntipas*, que la forme même de ce livre, qui se compose, comme on a vu, de plusieurs narrations liées à un drame principal, est encore une présomption très forte en faveur de l'opinion que je soutiens. L'existence d'un cadre où tous les contes viennent se placer, d'un récit principal auquel se rattachent des récits secondaires, est un caractère tout-à-fait particulier du conte et de l'apologue chez les Indiens <sup>2</sup>, et je ne le retrouve dans aucune des productions anciennes et authentiques des littératures persane et arabe. Les recueils per-

<sup>1</sup> Le zodiaque de douze signes est le seul emprunt fait par les Indiens à un peuple étranger que l'on ait encore signalé, à ma connaissance. — Voyez le mémoire intitulé *Sur l'Origine grecque des zodiaques prétendus égyptiens*, par

M. Letronne. (*Revue des deux Mondes*, du 15 août 1857.) — Toutefois M. de Schlegel ne partage pas l'opinion de M. Letronne, et se propose de la réfuter par un mémoire.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 7.

sans qui ont cette forme sont d'origine indienne avouée, et les *Mille et une Nuits* ne peuvent pas être objectées, puisque M. de Sacy, qui a revendiqué la plupart des contes de ce recueil comme d'invention arabe, reconnaît que le cadre est beaucoup plus ancien que le recueil lui-même <sup>1</sup>.

Les *Paraboles de Sendabar*, ainsi qu'on a pu le remarquer, différent peu du *Syntipas*, et presque tous les contes du roman grec se retrouvent dans le livre hébraïque <sup>2</sup>. Il n'est nullement probable, à mon avis, que ce dernier prenne sa source dans le grec. Le lieu de la scène placé dans l'Inde, et le nom de *Sendabar* qui est celui de *Sendabad*, sauf une différence légère, due peut-être à une erreur de copiste, me portent à penser que c'est d'après l'arabe que la version hébraïque a été composée. M. Jonathan Scott, ainsi que je l'ai déjà dit, a traduit un roman arabe aujourd'hui incorporé dans les *Mille et une Nuits*, lequel offre le même sujet et presque les mêmes contes que le *Syntipas*. Ce roman qui est intitulé *Histoire du Roi, de sa Favorite, de son Fils, et des sept Vizirs*, nous offre-t-il le texte original du roman signalé par Masoudi <sup>3</sup>, le *Kétab Sendabad*? C'est fort dou-

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Institut (Académie des Inscriptions)*, t. X, p. 49.

<sup>2</sup> Parmi les contes des *Paraboles de Sendabar*, quatre seulement

sont étrangers au *Syntipas*, et, de ces quatre, il y en a deux qui ont pour sujet la *Révolte et la Mort d'Absalon*.

<sup>3</sup> Voyez ci-dessus, p. 81 et 82.

teux ; je remarque en effet que deux contes, dont l'origine orientale est incontestable, *le Chien et le Serpent*, *le Singe et le Sanglier*, contes qui font partie du *Syntipas* et des *Paraboles de Sendabar*, et qui se trouvaient probablement dans le *Kétab Sendabad*, ne se lisent point dans l'ouvrage traduit par M. Jonathan Scott <sup>1</sup>. Le roman des *sept Vizirs* peut donc être considéré comme une imitation ou comme une rédaction nouvelle du *Livre de Sendabad*. Au reste, l'analyse des contes étrangers aux *Paraboles de Sendabar* et au *Syntipas*, et qui se trouvent dans les *sept Vizirs*, contribuera à prouver l'origine indienne de ce livre.

La série commence par une histoire racontée par un des vizirs. — Un sultan, en se promenant un jour, aperçoit un enfant qu'on avait exposé, et tou-

<sup>1</sup> Il existe encore une seconde rédaction arabe du livre des *sept Vizirs*, qui est celle que M. Habicht a insérée dans le quinzième volume de sa traduction allemande des *Mille et une Nuits*. M. Habicht l'a tirée d'un manuscrit copié en Egypte, dans l'année 1751 de notre ère. M. Keller, qui a donné l'analyse de la traduction de M. Habicht, dans son introduction au *Roman des sept Sages*, serait porté à croire que cette version arabe a été faite sur le *Syntipas* ; mais je pense que c'est fort douteux. La rédaction du manuscrit d'Egypte et celle du manuscrit de

Bengale, ont entre elles les plus grands rapports, et toutes deux offrent des contes qui ne se trouvent pas dans le grec. La rédaction arabe suivie par M. Habicht est, du reste, plus complète que celle de M. Jonathan Scott, et on y remarque trois contes qui se trouvent aussi dans le *Syntipas*, et que ne donne pas la traduction anglaise, savoir : *La Vieille et l'Enfant de cinq ans*. (Voyez ci-dessus, p. 118.) — *Le Marchand et les Fripons*. (P. 121.) — *Le Renard*. (P. 126.) — (Voyez l'introduction de Keller, p. x.) Le roman des *sept Vizirs* se trouve encore dans d'autres manuscrits des *Mille et une Nuits*.

ché de compassion, il ordonne qu'on le ramasse, et le fait élever. Lorsque l'enfant est devenu un jeune homme et que son éducation est terminée, le sultan lui confie la garde de son trésor. Un jour il le charge d'aller dans la chambre de sa favorite, lui chercher un objet qu'il lui indique. Ahmed, c'était le nom de l'orphelin, en entrant dans la chambre, surprend la favorite avec un esclave, mais il fait semblant de ne pas s'en apercevoir, et rapporte au sultan ce que celui-ci avait demandé, sans dire un mot de ce que lui-même a vu. La favorite craignant qu'Ahmed ne dévoile sa faute, s'empresse d'aller l'accuser auprès du prince d'avoir voulu lui faire violence, et le sultan, dans sa fureur, se résout à faire mourir l'orphelin. Il appelle aussitôt un esclave : « Rends-toi, lui dit-il, dans telle maison et attends-y qu'un homme vienne te dire : « Accomplis les ordres du sultan. » Lorsque cet homme se présentera, fais-lui sauter la tête, et tu remettras ensuite cette tête dans une corbeille couverte à un second messenger. » L'esclave part, et le sultan donne la première commission à Ahmed qui ne se doute nullement de l'accusation portée contre lui et du sort qu'on lui destine. Sur son chemin il rencontre l'esclave complice de la favorite, occupé à boire avec d'autres esclaves. Le misérable, voyant Ahmed, lui demande ce qu'il va faire, et veut le retenir afin d'irriter son maître

contre lui. Ahmed refuse, à cause de la commission qui lui a été donnée, et l'esclave propose de s'en charger. Il se rend en effet à la maison qu'Ahmed lui indique, et il n'a pas plus tôt dit à l'homme qui attend : « Exécute les ordres du sultan, » que celui-ci lui fait tomber la tête. Ahmed ne le voyant pas revenir va lui-même à la maison indiquée, et l'esclave lui remet la corbeille que le jeune homme rapporte au palais. La vue de la tête que cette corbeille renferme amène une explication, et la coupable est mise à mort <sup>1</sup>.

L'histoire d'un peintre, racontée par la favorite, en preuve de la perversité des hommes, est d'origine indienne. — Un peintre qui aimait beau-

<sup>1</sup> *Tales, anecdotes*, p. 53. — Cette histoire ne diffère pas pour le fond d'un conte dévot intitulé *D'un Roi qui voulut faire brûter le fils de son sénéchal* (voy. les *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, t. V, p. 56, in-8°), seulement la punition du traître, qui est l'effet du hasard dans le conte oriental, est amenée dans le fabliau par la volonté de Dieu, qui protège, à cause de sa dévotion, le jeune homme victime d'une calomnie. La même légende se retrouve dans la rédaction anglaise du recueil intitulé *Gesta Romanorum*, dont elle forme le chapitre xcviij. (Voyez la dissertation de Francis Douce, publiée à la suite des *Illustrations of Shakspeare*, t. II, p. 412; et l'édition des *Gesta Romanorum* publiée

par le rév. Charles Swan. Londres, 1824, in-12, t. I<sup>er</sup>, p. civ de l'introduction.) On rencontre encore cette histoire dans les *Cento novelle antiche* (*Libro di novelle et di bel parlar gentile*, in Firenze, 1572, nov. lxxviii, p. 75, in-4°), dans les *nouvelles* de Giraldi Cinthio (voyez la sixième nouvelle de la huitième dizaine, dans le *second volume des Cent excellentes nouvelles de M. Jean-Baptiste Giraldi Cinthien, mis d'italien en françois par Gabriel Chappuys, Tourangeau*. Paris, 1584, p. 115), et dans l'histoire de sainte Elisabeth, reine de Portugal. (Voyez les *Anecdotes chrétiennes de l'abbé Reyre*, t. I<sup>er</sup>, les *Deux Pages*, et la *Biographie universelle*, t. XIII, p. 25.)



coup les femmes, aperçoit un jour le portrait d'une personne qui lui paraît ravissante de beauté, et il parvient, à force de recherches, à savoir que ce portrait est celui d'une chanteuse d'un vizir d'Ispahan. Il se met aussitôt en route, et arrivé dans la ville, il apprend, au bout de quelques jours, par un apothicaire avec lequel il avait fait connaissance, que le sultan a en horreur les sorcières, et qu'il les fait toutes enterrer vivantes dans une caverne située hors de la ville. Ce renseignement lui suggère une ruse, et il dresse aussitôt son plan. Pendant la nuit il se rend au palais du vizir, s'introduit dans les appartemens, et réussit à trouver celui de la dame qu'il aime, et qu'il trouve endormie. Il tire son poignard et lui fait une légère blessure à la main. La jeune femme se réveille, et pleine d'effroi, à la vue d'un inconnu qu'elle prend pour un voleur, elle le conjure de ne lui faire aucun mal et lui donne un voile magnifique orné de perles et de pierres précieuses. Notre homme se retire, et le lendemain, déguisé en pèlerin, il va trouver le sultan, et lui déclare qu'arrivé la veille près d'Ispahan à la chute du jour, il a rencontré quatre sorcières qui l'ont entouré, mais qu'il a fait fuir en prononçant le saint nom de Dieu; qu'il a donné à l'une d'elles un coup de poignard, et que cette femme, dans sa fuite, a laissé tomber un voile magnifique. Il présente alors le

riche tissu au sultan, qui le reconnaît à l'instant pour en avoir fait présent à son vizir, et celui-ci déclare l'avoir donné à la chanteuse. On la fait venir; l'égratignure qu'elle a sur la main, prouve au sultan la vérité de l'accusation, et il ordonne que la coupable soit enfermée sur-le-champ dans la caverne des sorcières. L'arrêt s'exécute; mais le peintre va trouver le gardien de la caverne, et au moyen d'une somme considérable, il obtient de lui qu'il rende la liberté à la jeune femme qu'il emmène avec lui <sup>1</sup>.

L'histoire que raconte le cinquième vizir, offre quelque rapport avec un conte des *Mille et une Nuits*, lequel vient de l'Inde. — Un jeune homme ayant dissipé toute sa fortune est obligé de prendre le métier de porteur. Certain jour, un vieillard d'une figure vénérable lui propose d'entrer à son service: « Nous sommes, lui dit-il, dix vieillards qui vivons ensemble dans la même maison, et nous avons besoin de quelqu'un pour nous servir. Seulement je te recommande lorsque tu nous verras gémir et pleurer de ne faire aucune question. » Le jeune homme observe très exactement la condition imposée, et sert fidèlement

<sup>1</sup> *Tales, anecdotes, etc.*, p. 108.  
— Le conte indien intitulé *Histoire de Nitambavati*, et qui fait partie du poëme ayant pour titre *Dasa-koumâra-tcharita*, ne dif-

fère pas pour le fond de l'histoire du peintre. (Voyez le *Quarterly Oriental magazine* de Calcutta, juin 1827.)

les vieillards qui finissent par mourrir l'un après l'autre. Celui qui avait amené le jeune homme reste le dernier, et lorsqu'il est près de son dernier moment, le jeune homme se hasarde à le prier de satisfaire sa curiosité : « Mon fils, répond le vieillard, je t'ai toujours aimé, et je craindrais pour toi un sort pareil au mien. Garde-toi surtout d'ouvrir la porte que voici. » Le vieillard meurt ; le jeune homme, maître de la maison, cède à la curiosité et ouvre la porte interdite. Il traverse un long passage au bout duquel il se trouve au bord de la mer, et un aigle blanc <sup>1</sup> le saisit et le transporte dans une île. Il y rencontre des jeunes filles qui le conduisent à leur reine, dont il devient l'époux. « Seigneur, lui dit-elle, tout ici vous appartient, mais gardez-vous d'ouvrir cette porte que voici, vous auriez à vous en repentir <sup>2</sup> ». Le jeune homme passe sept mois dans les plaisirs et dans la joie ; mais au bout de ce temps, sa fatale curiosité lui fait ouvrir la porte défendue : il se trouve de nouveau dans un long passage qui le conduit au bord de la mer, et le même aigle le saisissant le transporte dans sa maison, où il le laisse en proie aux regrets les plus vifs <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dans les *Mille et une Nuits*, le troisième calender est transporté par l'oiseau fabuleux que les arabes appellent *rokh*, et dont ils paraissent avoir puisé l'idée dans les contes indiens. *Garouda*, oiseau gigantesque et roi de la race ailée, sui-

vant la mythologie indienne, offre de grands rapports avec le *rokh*.

<sup>2</sup> Cette défense rappelle celle du conte de *Barbe bleue*.

<sup>3</sup> *Tales, anecdotes, etc.*, p. 116. — *Les Mille et une Nuits*. (*Histoire du troisième calender, nuits*

L'histoire qui suit est racontée par la favorite. — Un marchand avait une femme très jolie dont il était si jaloux qu'il la tenait toujours enfermée. Un jour le fils du sultan en se promenant voit cette charmante personne qui prenait l'air sur la terrasse de la maison, et sa vue fait une grande impression sur lui. Après avoir essayé inutilement d'entrer, il lance avec une flèche un billet qui est favorablement accueilli ; aussi est-il bientôt suivi d'un autre billet accompagné d'une clef, et par lequel le prince annonce que cette clef est celle d'un coffre dans lequel il doit s'introduire. Le fils du sultan va trouver alors le vizir du roi son père, et obtient à force de prières que le ministre aille vers le marchand et qu'il lui demande de recevoir chez lui en dépôt un coffre rempli d'objets précieux qu'il veut mettre en sûreté. La ruse réussit parfaitement ; le marchand, flatté de la proposition du vizir, ne fait aucune difficulté, et le jeune prince introduit dans le coffre chez sa maîtresse en obtient de nombreuses entrevues. Sept jours se passent de cette manière ; mais le huitième, le sultan ayant demandé son fils, le vizir va trouver le marchand au plus vite pour reprendre le coffre, et le marchand le conduit chez lui. Le jeune prince, qui se

LVII à LXII. — Voyez l'*Histoire de Saktidéva* dans le *Vrihat-kathâ* (*Quarterly Oriental magazine* de

Calcuttâ, janvier et juin 1835) et la traduction de l'*Hitopadésa*, par Wilkins, p. 129.)

promenait dans la cour intérieure avec sa maîtresse, entendant venir quelqu'un, retourne au plus vite à sa cachette, mais on n'a pas le temps de fermer le coffre et les esclaves en l'emportant lèvent le couvercle qui montre le jeune prince aux yeux de tous. Le marchand honteux de sa disgrâce et désespéré de ne pouvoir se venger, fait divorce avec sa femme, jurant de ne plus se marier <sup>1</sup>.

Le conte suivant est raconté par le sixième vizir. Une jeune dame, dont l'amant a été arrêté et mis en prison, va solliciter successivement, pour obtenir sa liberté, l'officier de police, le cadî, le vizir, et le gouverneur de la ville. Tous quatre charmés de sa beauté lui font des propositions qu'elle ne repousse pas. Elle leur donne un rendez-vous, et à mesure qu'ils arrivent, elle les enferme, sous le prétexte d'une alerte, dans une armoire à compartimens qu'elle a fait faire exprès. Elle se sauve ensuite avec son amant, et le mari de la dame en rentrant chez lui trouve cette armoire d'où sortent des voix et la fait porter au palais du sultan. On force la serrure, et les malheureux pris au piège sortent de leur retraite couverts de honte <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Tales, anecdotes, etc.*, p. 151.  
— Ce conte se retrouve dans le livre intitulé *les Comptes du monde aventureux*, contenant liiij discours. Paris, 1582. Voyez le second conte ayant pour titre *la Façon qu'une Juïve fut convertie à la foi*

*de Jésus-Christ par la poursuite amoureuse d'un jeune Romain.* — Voyez aussi *Les Délices de Verboquet le généreux*, Paris, 1625, in-18, p. 525.

<sup>2</sup> *Tales, anecdotes, etc.*, p. 156.  
— Ce conte est évidemment une

L'histoire suivante, racontée par la favorite, rappelle l'anecdote de la pie voleuse. — Une pauvre femme accusée d'avoir volé le collier d'une reine, est mise en prison et durement traitée ; mais heureusement le sultan aperçoit un jour une pie tenant le collier entre ses pattes, et reconnaissant l'injustice de l'accusation, il fait rendre la liberté à la malheureuse en lui demandant pardon <sup>1</sup>.

L'histoire du prince Bharam et de la princesse Runta, que raconte encore la favorite, est le dernier des contes étrangers aux *Paraboles de Sendabar* et au *Syntipas*.

Il y avait jadis une princesse nommée Runta, qui était si habile à monter à cheval et à lancer la javeline qu'elle avait déclaré ne vouloir épouser que le prince qui serait son vainqueur <sup>2</sup>. Plusieurs l'avait entrepris, aucun n'avait pu réussir. Bharam, prince de Perse, éperdument amoureux

imitation défigurée du conte de la *Belle Arouya*, dans les *Mille et un Jours*, et de celui de la *Dame du Caire et de ses Galans*, dans la *Continuation des Mille et une Nuits*, par M. Jonathan Scott (voyez l'édition des *Mille et une Nuits* publiée par M. Destains. Paris 1822, in-8°, t. VI, p. 285), lesquels sont tirés eux-mêmes d'un conte sanscrit, du *Vrihat-kathâ* (*Quarterly Oriental magazine* de Calcutta, mars 1824, p. 71.) — Dans les trois rédactions persane, arabe et sanscrite que je viens de citer, il ne

s'agit point d'une femme galante, mais d'une femme vertueuse et fidèle à son mari. Le rédacteur du roman des *sept Vizirs* a changé le sens moral du conte pour pouvoir le placer dans son cadre. — Voyez dans les *Fabliaux de Legrand d'Aussy* (t. IV, p. 246), celui de *la dame qui attrapa un prêtre, un prévôt, et un forestier*.

<sup>1</sup> *Tales, anecdotes, etc.*, p. 155.

<sup>2</sup> On se rappelle que dans l'*Orlando furioso*, Bradamante impose la même condition à ses amans.

de Rumta, avait succombé par une ruse de la princesse, qui, voyant tout d'abord qu'elle avait affaire à un rude adversaire, avait levé sa visière pour éblouir son amant par l'éclat de sa beauté. Bharam, désespéré de son échec veut à son tour avoir recours à la ruse. Déguisé en vieillard, la figure cachée par une grande barbe blanche, il se présente sur le passage de la princesse et propose à une de ses femmes de l'épouser, offrant de gratifier celle qui accueillera sa demande de plusieurs beaux bijoux. « Je donnerai un baiser à celle qui m'épousera, ajoute-t-il, et je divorcerai ensuite. » La princesse qui trouve la proposition singulière, dit à une de ses femmes d'accepter; et la même scène se renouvelle plusieurs jours de suite, le faux vieillard donnant chaque fois de beaux bijoux à la jeune fille qu'il épouse. Enfin il prend fantaisie à Rumta de devenir à son tour l'épouse du vieillard; Bharam se fait aussitôt connaître, et la princesse se résigne à son sort <sup>1</sup>.

J'arrive maintenant à l'examen du livre célèbre au moyen âge sous le titre d'*Histoire des sept Sages de Rome*<sup>2</sup>. Une analyse rapide suffira pour montrer

<sup>1</sup> *Tales, anecdotes, etc.*, p. 159.  
— La ruse de Bharam a beaucoup de rapport avec celle du prince Toungabala, dans un conte de de *VHitopadésa*, que j'ai analysé plus haut. (Voyez. page. 75.) Ce conte a aussi de l'analogie avec

l'histoire d'*Hippomène et Atalante*.

<sup>2</sup> *Historia septem Sapientum Romæ*. Voyez ci-dessus, page 85. Je me sers pour cette analyse du texte latin et de la traduction française imprimée à Genève en 1492.— *Le Roman des sept Sages de Rome*

les rapports de ce livre avec les *Paraboles de Sendarabâr*.

Dioclétien, fils de l'empereur de Rome Poncia-nus, est confié, après la mort de sa mère, aux soins de sept sages, qui l'élèvent dans un lieu retiré hors de la ville. Le jeune prince passe dans cette retraite seize années, pendant lesquelles il fait dans les sciences des progrès merveilleux. Cependant l'empereur son père s'est remarié à la fille du roi de Castille. La marâtre porte une haine mortelle à son beau-fils, qu'elle ne connaît point encore, et l'empereur, à son instigation, ordonne aux précepteurs du prince, sous peine de la vie, de le lui ramener le jour de la prochaine fête de Pentecôte. Les sages consultent les astres sur le sort futur de leur élève, et ils voient par leur science astrologique, que si l'on mène à l'empereur, son fils, le jour assigné, il périra de *male mort* aux premiers mots qu'il dira, et que si eux-mêmes n'obéissent pas, ils auront la tête coupée. Le prince consulte les étoiles à son tour, et reconnaît que s'il peut pendant sept jours, à partir du jour déterminé par l'empereur, s'abstenir de parler, sa vie sera sauvée. Ses précepteurs promettent de le garantir de mal pendant les sept jours.

Dioclétien se rend à la cour, et l'empereur s'é-

a aussi été désigné sous le titre de *La male marastre*. (Voyez les ma-

nuscrits de la Bibliothèque de l'Ar-senal n° 232 et 233, *belles-lettres*.



merveille grandement de voir son fils muet. La reine qui se prend subitement d'amour pour lui, persuade à l'empereur de le lui confier, et fait au jeune homme des propositions qu'il rejette sur l'heure *par escript*. Furieuse, elle se déchire le visage, elle accuse Dioclétien d'avoir voulu lui faire violence, et l'empereur enjoint à ses archers de mener le prince au gibet. Les sages font des représentations à l'empereur, qui ordonne alors de conduire son fils en prison.

Le soir, quand la reine se trouve seule avec son époux, afin de le déterminer à faire mourir le prince, elle raconte la fable d'un vieux et beau pin que le maître d'un jardin fait abattre pour conserver un rejeton faible et tortu<sup>1</sup>. La reine termine en disant que le sort du vieil arbre est réservé à l'empereur, ce qui fait tant d'impression sur l'esprit du crédule vieillard, que le lendemain il donne de nouveau l'ordre de conduire le prince au supplice.

Le premier sage, nommé Pantillas, vient s'y opposer, et démontre à son maître les dangers de la précipitation par le conte *d'ung chevalier qui, à la parole de sa femme, occist son bon levrier qui avoit abbatu le dracon et sauvé la vie à son enfant*, conte que nous avons déjà vu dans les *Paraboles de Sen-*

<sup>1</sup> Voyez l'analyse composée par Ellis, de la rédaction en vers anglais intitulée *Seven wise masters*. (*Spe-*

*cimens of early english metrical romances*, second edition, London, 1811, vol. III, p. 50.)

*dabar*, dans *Syntipas*, et dans le *Pantcha-tantra* <sup>1</sup>.

La reine revient à la charge le soir, et réussit à persuader l'empereur par le conte suivant qui est des plus ridicules.

Un sanglier était si terrible qu'il blessait à mort tous ceux qui passaient par le bois où il se tenait, et l'empereur avait fait crier par tout son empire qu'il donnerait sa fille en mariage à celui qui tuerait le sanglier. Un jeune pâtre profitant du moment où l'animal était gorgé de fruits, s'approcha de lui en le caressant, et le tua d'un coup de couteau<sup>2</sup>. — La reine ajoute que les sages ne flattent

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, p. 54 et 110 l'analyse d'Ellis, p. 54, et les *Fabliaux de Legrand d'Aussy*, t. I, p. 554.—Le conte du *Chevalier et du Levrier* a passé du *Livre des sept Sages* dans le recueil de Sansovino (*Giorn.* XI, nov. 1) et dans la rédaction anglaise des *Gesta Romanorum*, dont il forme le chapitre xxxii. (Voyez la dissertation de M. Fr. Douce sur ce recueil, à la suite des *Illustrations of Shakspeare*, t. II, p. 579 et suiv.) M. Fr. Douce remarque que la rédaction originale du *Moucheron*, de Virgile, ressemblait, d'après l'esquisse donnée par Donat, au conte des *Gesta Romanorum*. Un berger s'endort dans un endroit marécageux; un serpent s'approche et va le mordre, lorsqu'un moucheron le pique à la figure et l'éveille. Il porte machinalement la main à la partie douloureuse et écrase le moucheron; mais bientôt il s'aperçoit

qu'il a tué son bienfaiteur, et, pour expier sa faute, il lui élève un monument.

M. Douce a rapproché encore de ce conte la célèbre tradition galloise de Llewellyn le grand et de son lévrier Gellert, tradition que l'on rapporte à l'année 1205. (Voyez aussi Dunlop, *History of fiction*, tom. II, p. 167.)

<sup>2</sup> Le bon moine de Haute-Selve se rappelait sans doute le sanglier d'Erymanthe en écrivant cette fable; mais malgré les détails étrangers qu'il y a introduits, je crois remarquer quelque rapport entre cette fable et celle des *Paraboles de Sendabar* qui a pour sujet *l'Homme et le Sanglier*. (Voyez ci-dessus, p. 110; et l'analyse d'Ellis, p. 59.) C'est un des motifs qui me font penser que *Dam Jehans* avait sous les yeux la version hébraïque, et non le livre de *Syntipas*, comme l'avait pensé M. Dacier.

de même l'empereur que pour le faire périr plus tard.

Le lendemain, au moment où le jeune prince va être conduit au supplice, le second sage, nommé Lentulus, vient à son aide, et pour prouver à l'empereur qu'il est trompé par la reine, il lui raconte l'histoire d'un vieux chevalier époux d'une jeune dame qui toutes les nuits, lorsque son mari était endormi prenait les clefs sous son chevet pour aller trouver son ami par amours. Le vieux chevalier, se réveillant une nuit, s'aperçoit que sa femme n'est plus à ses côtés et que ses clefs ont disparu. Il se lève, et va à la porte qu'il trouve ouverte. Il la referme au verrou, et se mettant à la fenêtre, il attend le retour de sa femme. Lorsqu'elle revient, il l'accable de reproches et d'injures auxquelles elle ne répond que par les plus humbles supplications de la laisser rentrer. Le mari reste inflexible et veut qu'elle soit arrêtée et mise au pilori, suivant la coutume du pays. La dame, ne sachant plus à quel saint se vouer, menace le chevalier de se tuer, et s'approchant d'un puits voisin, elle y jette une grosse pierre. Le mari entendant ce bruit, craint que sa femme ne se soit portée à un acte de désespoir; il descend aussitôt, sort, et sa femme qui s'est glissée derrière la porte, la referme sur elle en rentrant. Le vieux chevalier emploie à son tour les prières, mais inutile-

ment. Il ne tarde pas à être arrêté par le guet, et on le condamne au pilori <sup>1</sup>.

La reine pour détruire l'effet de cette histoire, raconte celle d'un père qui se sacrifie pour ses enfans. — Un chevalier qui avait deux filles et un fils, ayant dissipé toute sa fortune s'introduit pendant la nuit avec son fils dans la tour où sont renfermés les trésors de l'empereur Octavien, et emporte une quantité d'or considérable. Le lendemain, le gardien du trésor s'apercevant du vol et voyant une brèche à la muraille, fait mettre à cet endroit une grande cuve pleine de poix et de glu, et cachée de manière qu'on ne puisse pas la voir. A quelque temps de là, le vieux chevalier, ayant dissipé tout l'or volé, revient en chercher et tombe dans le piège. Se voyant perdu sans ressources, il conjure son fils de lui couper la tête, afin qu'il ne soit pas reconnu. Le malheureux jeune homme lui obéit en gémissant, et emporte avec lui la tête coupée. Le corps est tiré de la cuve le lendemain, traîné sur la claie par la ville, puis pendu au gibet; et l'empereur ordonne aux gardes chargés de l'exécution de remarquer la maison, où l'on entendra

<sup>1</sup> Ce conte est emprunté à la *Discipline cléricale* de Pierre Alphonse (t. I, p. 81. Paris, 1824; in-12. Edit. de Schmidt, p. 53); Legrand d'Aussy l'a analysé dans ses *Fabliaux* (t. III, p. 146, édit.

de 1829), et Molière, d'après le *Décameron* de Boccace (VII<sup>e</sup> journée, iv<sup>e</sup> nouv.), a composé sur ce sujet son excellente farce de *Georges Dandin*. (Voyez encore l'analyse d'Ellis, p. 49.)

des gémissemens à la vue du corps traîné sur la claie. En effet, les filles du vieux chevalier poussent des cris douloureux à ce triste spectacle, mais leur frère se fait une blessure sur-le-champ, et lorsque les gardes entrent dans la maison, il leur dit que les plaintes qu'ils ont entendues n'ont pas d'autre cause que l'accident qui vient de lui arriver. — La reine, en terminant, s'élève contre l'indigne conduite du fils, qui jeta la tête de son père en une fosse sans l'ensevelir ni en église ni en cimetière, et qui souffrit que le corps restât pendu au gibet <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Une légende semblable se trouve dans *Hérodote* (liv. II, chap. 121). Selon l'historien grec dont j'abrège le récit, Rhampsinite, roi d'Égypte, ayant fait construire un édifice en pierres destiné à recevoir ses trésors, l'architecte arrangea une des pierres avec tant d'art que deux hommes, ou même un seul, pouvaient facilement l'ôter. Il mourut peu de temps après, mais à ses derniers momens il confia son secret à ses deux fils, qui ne tardèrent pas à en profiter, et emportèrent de si grosses sommes que le roi s'en aperçut. Voyant ses richesses diminuer, il fait faire des pièges qui sont placés par ses ordres autour des vases qui renfermaient ses trésors, et un des deux frères y est pris. Ne pouvant s'en tirer, il prie son frère de lui trancher la tête. Celui-ci obéit, remet la pierre en place, et retourne à sa maison, emportant la tête avec lui. Le lendemain, le roi va visiter son

trésor et demeure frappé d'étonnement à la vue du corps sans tête. Dans son embarras, il fait suspendre le corps à la muraille et place des gardes auprès, avec ordre de lui amener celui qu'ils verraient pleurer à ce spectacle. L'autre frère, cédant aux prières de sa mère, forme le projet d'enlever le corps. Il y réussit en effet par le moyen d'une ruse, et Rhampsinite, furieux de ne pouvoir réussir à connaître la vérité, s'avise d'une chose incroyable. Il prostitue sa propre fille dans un lieu de débauche, en lui recommandant d'obliger ceux auxquels elle accorderait ses faveurs à lui dire ce qu'ils avaient fait en leur vie de plus subtil et de plus méchant. Le voleur échappe à ce piège par une nouvelle ruse, et le roi, désespérant de s'emparer de lui, fait publier qu'il lui pardonne, et il finit par lui donner sa fille en mariage. (Tome II, p. 95 et suiv. de la traduction de Larcher, édit. de 1802.)

Le jeune prince est de nouveau condamné ; mais le troisième sage, nommé Caton, fait révoquer l'arrêt par le conte de *la Pique (pie) que pour dire vérité, fut morte par la faulceté et menssonge de la femme qui s'estoit meffaitte vers son mary*, conte qui n'est autre que celui du Perroquet dans les *Paraboles de Sendabar*, dans *Syntipas* et dans les *Sept Vizirs* <sup>1</sup>. La substitution d'une pie à un perroquet est toute naturelle, mais le dénouement du conte mérite une attention particulière. Dans le *Syntipas*, le marchand se contente de ne plus ajouter foi aux discours du perroquet sans lui faire subir de mauvais traitement, tandis que dans

Pausanias (liv. IX, ch. 57), fait au sujet du trésor d'Hyrieus, construit par les deux fameux architectes, Agamède et Trophonius, un récit semblable, mais qui se termine par la fuite d'un des voleurs emportant la tête de l'autre. Le dénouement rapporté par Hérodote a reparu dans le *Dolopathos* d'Herbers (voyez le *Conservateur* de janvier 1760, p. 194), et le trouvère y a ajouté plusieurs circonstances de son invention, dont une entre autres a pu fournir à Boccace un des incidens de la 11<sup>e</sup> nouvelle de la III<sup>e</sup> journée du *Décameron*, comme Fauchet l'avait déjà remarqué. (*Oeuvres de feu M. Fauchet*. Paris, 1610, p. 560.) La fille du roi ayant marqué le voleur au front, comme elle en était convenue avec son père, il en va faire autant à

tous les chevaliers endormis dans le palais.

Le conte d'Herbers forme un des incidens du vieux roman français intitulé *La description, forme et l'histoire du très noble chevalier Berinus, et du vaillant et très chevalereux champion Aigres de l'Aimant, son fils*. (Paris, Bonfons, in-4<sup>o</sup>; voyez les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. II, p. 257, 267 et suiv.) On le trouve encore dans le *Pecorone* de Ser Giovanni (*Giorn. IX, nov. 1*), et dans le recueil de Bandello (*Parte I, nov. xxv*). Ellis (*Specimens*, t. III, p. 43) a donné l'analyse du même conte d'après la rédaction anglaise du *Livre des sept Sages*.

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, p. 98, et l'analyse d'Ellis, p. 64.

les *Paraboles de Sendabar*, de même que dans les *Sept Sages de Rome*, il tue le pauvre oiseau, et c'est un motif de plus de considérer le livre hébreu comme le type du roman latin composé par le moine de Haute-Selve.

La quatrième histoire racontée par la reine est celle d'un roi frappé d'aveuglement par le ciel, en punition du mauvais gouvernement de sept sages auxquels il avait accordé toute sa confiance. D'après le conseil d'un enfant, nommé Merlin<sup>1</sup>, le roi fait décapiter les sept sages, et recouvre la vue<sup>2</sup>. — La reine en terminant ce conte qui est rempli de détails bizarres, conseille à l'empereur d'être en garde contre les précepteurs du prince.

Le quatrième sage, nommé Malquedrac, détruit l'effet de cette histoire par celle d'une jeune femme amoureuse d'un prêtre, et qui, voulant d'abord éprouver la patience d'un vieux chevalier son

<sup>1</sup> Voyez sur Merlin le premier volume de l'ouvrage d'Ellis, intitulé *Specimens of early english romances*, p. 76. M. Francisque Michel doit publier incessamment un travail très étendu sur Merlin.

<sup>2</sup> Voyez l'analyse d'Ellis, p. 68, (*Herowdes and Merlin*). — M. Keller, dans son introduction (p. cxcvii) rapproche avec beaucoup de raison ce conte de celui du *Kalila et Dimna*, intitulé *Histoire d'Iladh, de Baladh, d'Irakht, et de Kibarioun. (Kalila and Dimna, p. 514)*. — *Contes et fables indien*

*nes, trad. par Galland et Cardonne, t. III, p. 250.* La traduction du *Kalila et Dimna* par Jean de Capoue, n'étant pas encore composée à l'époque où le moine de Haute-Selve écrivait (voyez ci-dessus, p. 48), il n'a donc pu lire ce conte que dans la version hébraïque, et c'est je crois une présomption de plus en faveur de mon opinion, que Dam Jehans a composé son *Historia septem Sapientum*, non d'après le grec, mais d'après l'hébreu.

mari, fait abattre un arbre qu'il aimait particulièrement, tue son chien favori et renverse la table un jour de grand repas. Son vieil époux, sous prétexte de diminuer la surabondance de sang qui la tourmente, la fait saigner jusqu'à ce que le cœur lui manque <sup>1</sup>. — Le sage, à la fin de ce conte, fait au roi l'éloge de la prudence du vieux chevalier, et lui conseille de se défier de la reine.

Elle répond par un cinquième conte non moins bizarre que celui dans lequel figure Merlin.—L'enchanteur Virgile <sup>2</sup>, entre autres ouvrages merveilleux, avait, par la puissance de son art magique, produit un feu qui brûlait toujours, et auprès duquel

<sup>1</sup> Voyez l'analyse de ce conte par Legrand d'Aussy (*Fabliaux*, t. III, p. 165), et celle d'Ellis (*Specimens*, t. III, p. 55). — Cette histoire se retrouve dans les *Contes ou nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure Des Perriers*. Amsterdam, 1735, t. III, p. 240, nouv. cxxvii. (*Du chevalier aagé, qui fit sortir les grillons de la tête de sa femme par saignée, laquelle, avant, il ne pouvoit tenir souz bride, qu'elle ne lui fist souvent des traits trop gaillards et brusques.*)

<sup>2</sup> Le moyen âge, qui a travesti Jason, Thésée et Hercule en chevaliers, a fait du poète de Mantoue un enchanteur, et lui attribue nombre de prodiges et d'œuvres magiques. Je n'entrerais point ici dans l'examen de la légende de

Virgile, ni de son origine, ce qui m'entraînerait dans de trop longs détails. On peut consulter à ce sujet l'*Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, par G. Naudé. Amsterdam, 1712, p. 459 et suiv. — Les *Notices et extraits des manuscrits*, t. V, p. 253-255, — Les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, t. E, p. 181 et suiv. — Les *Faits merveilleux de Virgille*, — l'*History of Fiction* de Dunlop (t. II, p. 150), la Vie merveilleuse de Virgile (*The life of Virgilius*), dans le II<sup>e</sup> vol. de l'ouvrage publié par M. Thoms, et intitulé *A collection of early prose romances*, volume où se trouve une courte dissertation préliminaire; et enfin un article de M. Le Roux de Linçy, dans le *Cabinet de lecture* du jeudi 29 octobre 1835.



étaient deux fontaines l'une chaude où les pauvres se baignaient, l'autre froide de laquelle ils buvaient. Entre le feu et les fontaines était une statue qui portait sur le front cette inscription :

Celuy qui cy me frappera ,  
De moy vengier tantost sera.

Un jour certain clere ne pouvant s'imaginer qu'une statue pût prendre vengeance de celui qui la frapperait , lui porta un grand coup , et en même temps, le feu s'éteignit et les fontaines se tari-  
rent <sup>1</sup>.

Virgile avait en outre fait construire une tour en haut de laquelle il avait placé autant d'*ymages* qu'il y avait de provinces romaines. Chacune de ces *ymages* ou statues faites par magie, tenait en sa main une clochette qu'elle faisait sonner lorsque la province qui lui était assignée se préparait à la révolte, et les Romains aussitôt prenaient les armes <sup>2</sup>. Des rois qui voulaient secouer le joug des

<sup>1</sup> Voyez dans les *Faits merveilleux de Virgille* le chapitre qui a pour titre : *Comment Virgille fist une lampe qui tousiours ardoit.*

<sup>2</sup> Le plus ancien passage concernant la construction magique dont parle le moine de Haute-Selve dans son conte, savoir *la Tour des Images*, se trouve dans un manuscrit du VIII<sup>e</sup> siècle, appelé *MS. de Wessobrunner*. Ce passage latin qui a été publié par Docen et reproduit par M. Keller dans l'article

qu'il a consacré à la légende de Virgile (*introduction*, p. ccvii), offre à peu près les détails que nous venons de lire , mais le nom de Virgile n'y est point prononcé. Vincent de Beauvais , dans un article sur Virgile de son *Speculum historiale* (Duaci , 1624 ; in-fol. , l. VI , c. 61 , p. 195) , parle de la tour merveilleuse appelée *Salvatio Romæ* en termes qui donnent à penser qu'il a eu connaissance de l'ancien passage latin dont je viens

Romains, formèrent le projet de détruire la tour merveilleuse. Dans ce dessein, ils envoyèrent à Rome quatre chevaliers, qui réussirent à persuader à l'empereur Octavien que tous les trésors de Virgile étaient cachés sous la tour. L'empereur donnant dans le panneau, chargea les chevaliers de faire creuser sous la tour pendant la nuit, et ils s'y prirent de telle sorte que la tour s'écroula avec les statues <sup>1</sup>. Le lendemain, les Romains, fu-

de parler, et il ne semble pas bien convaincu que Virgile fût l'auteur de cette construction magique. Voici ce qu'il dit en commençant : *Creditur etiam a quibusdam ab eo (Virgilio) factum illud miraculum quod dicebatur Salvatio Romæ, quod inter septem miracula mundi primum computatur.* Le *Speculum historiale*, terminé en 1256, est évidemment postérieur à l'*Historia septem Sapientum*, et l'auteur de ce dernier livre est peut-être au nombre des gens crédules dont voulait parler Vincent de Beauvais. Le moine de Haute-Selve est-il le premier qui ait attribué à Virgile la *Tour des Images* et le *Feu magique*? c'est ce que j'ignore. Le chroniqueur Gervais de Tilbury, qui dans son singulier livre intitulé *Otia imperatoria (Scriptores Brunnicenses, t. 1<sup>er</sup>, p. 881 — 1004, in-fol.)* a débité des fables sur Virgile, ne parle ni du *Feu magique* ni de la *Tour des Images*; et d'ailleurs il est douteux que la chronique de Gervais, composée dans les premières années du XIII<sup>e</sup>

siècle, ait pu être connue de Dam Jehans. Un chapitre particulier, intitulé *Howe Virgilius made Salvatio Romæ*, est consacré à cet édifice merveilleux dans la rédaction anglaise de la légende de Virgile. Voyez le second volume du recueil intitulé *A collection of early prose romances, edited by W. J. Thoms, p. 19*, et l'introduction, p. VII et VIII.

Dans le chapitre LVII des *Gesta Romanorum* il est question d'une image magique placée par l'enchanteur Virgile au centre de Rome, et qui faisait connaître à l'empereur Titus tous les crimes secrets commis chaque jour dans la ville. (Voyez la dissertation de Warton dans l'*History of english poetry, p. cc*; et la traduction anglaise des *Gesta Romanorum, t. 1<sup>er</sup>, p. 489.*)

Dans le *Roman des sept Sages* en vers français (édition de Keller, p. 155) et dans la version anglaise (voyez l'analyse d'Ellis, p. 60), la *Tour des images* est remplacée par un immense miroir magique où les romains pouvaient voir tout ce qui se machinait contre eux.

rieux de ce désastre, s'emparèrent de l'empereur, et pour le punir de sa cupidité, ils lui versèrent de

Ce miroir magique pourrait bien tirer son origine des fables que les écrivains orientaux ont débitées sur le phare d'Alexandrie. • On rapporte, dit Benjamin de Tudèle (qui ne fait que répéter les contes recueillis par lui dans ses voyages, dont il écrit la relation en 1175), qu'Alexandre avait placé sur le haut du phare un miroir dans lequel on pouvait voir, à la distance de plus de cinq cents parasanges tous les vaisseaux de guerre qui venaient tant de la Grèce que de tout l'occident pour attaquer l'Égypte, et par ce moyen le pays était toujours prêt à se défendre. Mais long temps après la mort d'Alexandre, il arriva de Grèce un navire ayant pour capitaine un Grec nommé Sodorus, homme intelligent et rusé. Cet homme, qui avait apporté avec lui une somme considérable en or et en argent, jeta l'ancre devant la tour, selon l'usage des marchands. Il invita et régala à plusieurs reprises le garde de la tour, ainsi que ceux qui servaient sous lui, et réussit un jour à les plonger dans l'ivresse la plus complète. Profitant de leur sommeil, il mit en pièces le miroir, et prit la fuite avant que personne eût connaissance du fait. Les affaires des Egyptiens commencent à déchoir depuis ce moment la. *Benjamina Tudelensis Itinerarium*. Lipsæ, 1764, in-12, p. 102. — Voyez encore le mémoire de M. de Guignes sur la chronique de Massoudi, dans les

*Notices et extraits des Manuscrits*, t. 1<sup>er</sup>, p. 26, et les *Momumens arabes, persans et turcs, décrits par M. Heland*, t. II, p. 438). — Le rapport du récit de Benjamin de Tudèle avec le conte de l'*Historia septem Sapientum*, et surtout avec celui de la rédaction française en vers, est tout-à-fait frappant, et il se pourrait bien que le moine de Haute-Selve eût mis à contribution ce récit en faisant un mélange bizarre de la relation du voyageur juif, de la légende fabuleuse de Virgile, et de l'histoire de Crassus, ainsi qu'on va le voir.

Quant à la croyance aux miroirs magiques, elle a été fort répandue en Europe, au moyen âge, et le chapitre en du recueil intitulé *Gesta Romanorum* renferme l'histoire d'un chevalier qui alla en Palestine, et qui dans son passage par Rome, à son retour, rencontra un astrologue qui lui découvrit, au moyen d'un miroir magique, l'infidélité de sa femme, qui avait profité de son absence pour contracter une liaison coupable avec un clerc. (*Gesta Romanorum, translated by the rev. Charles Swan*, vol. II, p. 65.) Cette croyance superstitieuse subsistait encore il y a quelques siècles. • On prétend, dit M. Reimond dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, que Catherine de Médicis possédait un miroir dans lequel elle voyait tout ce qui se passait en France et dans les contrées voisines. Elle découvrit

l'or fondu dans la bouche et l'enterrèrent vivant <sup>1</sup>. La moralité est aussi bizarre que le récit lui-même. Suivant la reine, la tour et les images représentent le corps et les cinq sens naturels de l'empereur que son fils et les sept sages tendent à détruire.

Le lendemain, le cinquième sage, nommé Joseph, obtient un nouveau sursis en racontant l'histoire du savant médecin *Ypocras* <sup>2</sup>, qui, jaloux de la science de son neveu Galien, l'assassina traîtreusement, et mourut lui-même peu de temps après de chagrin et de repentir <sup>3</sup>. Le sage menace l'empereur d'un sort pareil s'il fait périr son fils unique.

Le sixième récit de la reine, se compose de deux

dit-on, par ce miroir, combien d'années chacun des princes, ses fils, devait vivre. »

<sup>1</sup> On reconnaît dans la dernière circonstance de ce conte un souvenir de l'histoire de Crassus. Les Parthes ayant porté la tête du général romain à leur roi, Orodès, celui-ci fit couler de l'or fondu dans la bouche de Crassus, en disant : Ras-sasie-toi donc enfin de ce métal dont tu as été si avide. »

Le conte de l'*Historia septem Sapientum* se retrouve avec de grandes modifications dans la première nouvelle de la cinquième journée du *Pecorone* de Ser Giovanni. Crassus y figure, et le conteur italien cite Tite-Live pour garantir de l'avarice du romain. Du reste, l'enchanteur Virgile et toutes

les circonstances merveilleuses ont complètement disparu. Il n'est plus question de la tour des images, mais d'une tour du Capitole dont les murailles étaient décorées extérieurement de plaques de métal sur lesquelles se trouvaient gravés les triomphes et les faits glorieux des Romains. « Cette tour, dit l'auteur italien, était considérée comme ce qu'il y avait de plus précieux à Rome. »

<sup>2</sup> Hippocrate, de même qu'Aristote, joue un rôle peu honorable dans les contes du moyen âge. (Voyez les *Fabliaux traduits par Legrand d'Aussy*, t. I, p. 288).

<sup>3</sup> Voyez l'analyse qu'Ellis a faite de ce conte. (*Specimens*, t. III, p. 41.)

épisodes bien distincts. Le premier n'est autre chose pour le fond que le conte ayant pour sujet *le Fils du roi et le Baigneur* dans les *Paraboles de Sendabar* et dans *Syntipas*, conte emprunté, comme on l'a vu, aux Indiens <sup>1</sup>. — *Un roi, enflé merveilleusement et contrefaits tellement que les femmes en avoient grant abomination*, dit à son sénéchal de lui trouver, moyennant une somme de mille florins, une belle femme pour passer une nuit avec lui. Le sénéchal, par cupidité, détermine sa propre femme à venir elle-même partager la couche royale. Le roi qui la trouve à son gré la garde, et le sénéchal s'éloigne désespéré <sup>2</sup>.

Dans le second épisode, le même roi vient mettre le siège devant Rome, demandant que les corps de saint Pierre et de saint Paul lui soient livrés. Or il y avait à Rome, dans ce temps là, sept sages. Ils prennent l'engagement de défendre la ville pendant sept jours. En effet, les six premiers réussissent par leurs discours à empêcher le roi de donner l'assaut ; mais comme il veut à toute force assaillir la ville le septième jour, le dernier sage, au moyen d'un stratagème, jette l'épouvante parmi les troupes ennemies qui sont mises en fuite, et le

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, p. 106.

<sup>2</sup> Ce conte a passé dans le *Novellino* de Massuccio (*In Venetia*, 1522, *seconda parte*, nov. XV, p.

xlvi verso), et dans les *Comptes du monde aventureux*, contenant liiij discours. Paris, 1582, petit in-18, compte 40<sup>e</sup>, p. 276.

roi est tué dans la déroute avec la plus grande partie de ses chevaliers <sup>1</sup>.

L'histoire racontée par le sixième maître, Cléophas, roule sur un sujet bien connu, et dont les imitations sont fort nombreuses. — Une femme promet séparément à trois chevaliers de l'empereur de passer la nuit avec eux, et chaque chevalier s'engage à lui donner cent florins pour prix de ses faveurs. Après avoir reçu les sommes convenues, la misérable fait assassiner ses trois amans par son mari, à leur entrée dans la maison, et appelant un sien frère, elle le charge d'aller jeter à la mer le corps d'un des chevaliers. Lorsque son frère revient, elle lui persuade que le corps est retourné de lui-même à la maison, et le frère deux fois de suite dupe de la même tromperie, emporte successivement les corps des deux autres chevaliers, et brûle le dernier au milieu d'un bois pour être bien sûr qu'il ne reviendra pas. Mais à peine ce corps est-il réduit en cendres qu'un che-

<sup>1</sup> Ces deux épisodes forment deux histoires distinctes dans la version française en vers, publiée par M. Keller, de même que dans la rédaction anglaise en vers analysée par M. Ellis (voyez pour la première histoire le *Roman des sept Sages* (vers 1417 et suivans, p. 56), et pour la seconde le même ouvrage, vers 2546 et suiv., p. 92), et l'analyse de M. Ellis (*Specimens*, t. III, p. 78). Cette seconde his-

toire, dans les deux rédactions dont je viens de parler, est exposée un peu autrement que dans l'*Historia septem Sapientum*. Des rois barbares viennent assiéger Rome; un sage, nommé Janus, pour les repousser, s'avise d'un stratagème fort singulier, ou pour mieux dire fort ridicule, mais qui réussit, et les Romains déposent leur empereur et mettent Janus à sa place.

valier, conduit par sa mauvaise étoile, apercevant ce feu, s'approche pour se chauffer. Notre homme le prenant pour son revenant, le pousse dans le feu et le brûle <sup>1</sup>. Quelque temps après, la femme, dans un mouvement de colère accuse son mari, et tous deux reçoivent le juste châtement de leur forfait. — Le sage invite le roi à ne pas prêter l'oreille aux paroles trompeuses de la reine, et à profiter de l'exemple du mari que les mauvais conseils de sa femme portèrent à tuer les trois chevaliers.

<sup>1</sup> Ce conte, ou pour mieux dire la première partie de ce conte, se retrouve dans les *Paraboles de Sendabar*, tandis qu'on ne lit rien de semblable dans la rédaction grecque, ce qui me confirme dans l'opinion que l'*Histoire des sept Sages* a été composée d'après l'hébreu. Voici un précis du conte hébraïque dont plusieurs passages sont un peu obscurs, suivant M. Pichard, très bon juge en cette matière et à qui je dois l'extrait suivant : Une femme fait monter chez elle des bossus, joueurs d'instrumens ; ils boivent et s'enivrent : la femme, entendant son mari rentrer fait cacher les bossus dans un endroit plein de trous et de pièges ; et, troublés par l'ivresse, ils tombent dans ces pièges et sont étranglés. Après le départ de son mari, elle va pour les tirer de leur cachette et se désespère de les trouver morts. La servante appelle un noir, et sa maîtresse offre à ce dernier de se livrer à lui s'il veut débarrasser la maison des trois corps morts : le marché se

conclut, et le noir va jeter les bossus dans le fleuve.

Le conte se termine de cette manière dans le texte imprimé des *Paraboles de Sendabar* et dans le manuscrit, mais il semble tronqué. Le dénouement qu'on lit dans le conte de l'*Historia septem Sapientum* a-t-il été imaginé par le moine de Haute-Selve, ou ce dernier l'a-t-il pris ailleurs ? Je serais porté à faire cette dernière supposition, car les trois *Bossus* reparaissent, avec le dénouement dont je viens de parler, dans le fabliau de Durand, conteur, qui vivait à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. (Voy. les *Fabliaux trad. par Legrand d'Aussy*, t. IV, p. 257-265, édition de 1829, et l'édition de Méon, t. I, p. 245). Le fabliau de Hugues Piaucèle, intitulé *Estour mi*, roule sur le même sujet. (Voyez *Legrand d'Aussy*, t. IV, p. 264-265.)

M. Francis Douce, dans sa dissertation sur le curieux recueil de contes et de légendes, rédigé dans le XIV<sup>e</sup> siècle et intitulé *Gesta Ro-*

La septième et dernière nouvelle racontée par la reine est certainement la meilleure de toutes. Un roi était si jaloux de sa femme qu'il la tenait enfermée dans un château fort où il demeurait avec elle, ayant toujours le soin d'avoir ses clefs sur lui. Or, il advint qu'une nuit, un chevalier vit la dame en songe, en devint amoureux, et résolut de parcourir le monde jusqu'à ce qu'il eût rencontré l'objet de sa passion. Un autre songe avait offert à la reine les traits du chevalier, et elle en était devenue fort éprise. Après avoir parcouru plusieurs royaumes, le chevalier arrive dans celui du roi jaloux, et passant auprès de la tour où la reine est enfermée, il reconnaît à une fenêtre la dame de ses pensées. Il se présente au roi, qui le prend à son service en qualité de sénéchal, et le nouveau venu gagne tellement la confiance de son maître

*manorum*, rapporte l'*Histoire des trois Bossus* à celle du *petit Bossu* dans les *Mille et une Nuits*; mais je trouve bien plus d'analogie entre ce dernier conte et les trois fabliaux suivans du recueil de Legrand d'Aussy, savoir : *Le Sacristain de Cluny*, *le Prêtre qu'on porte*, *ou la longue Nuit*, et *le Sacristain*.

Le conte des *trois Bossus* se trouve encore dans *Straparole*, (Ve nuit, 111<sup>e</sup> fable), d'où il a passé dans les *Contes tartares* de Gueulette (*Cabinet des Fées*, t. XXI, p. 151).

Le conte de *la Femme et des*

*trois Chevaliers* ne fait pas partie de toutes les rédactions du *Livre des sept Sages*; on ne le trouve ni dans le roman français en vers, ni dans la version anglaise analysée par Ellis, ni dans l'*Histoire d'Erastus*. Il a été inséré dans la rédaction anglaise des *Gesta Romanorum*, dont il forme le chapitre xxxi. (Voyez la dissertation de Francis Douce, placée à la suite des *Illustrations of Shakspeare*, t. II, p. 376 et suiv., et la traduction anglaise des *Gesta Romanorum*, par le Rév. Charles Swan. Londres, 1824; in-12, t. 4<sup>er</sup>, p. LXXVIII.)



qu'il lui persuade de lui laisser bâtir une habitation auprès du château. En faisant construire sa nouvelle demeure, le chevalier fait pratiquer un souterrain ayant une entrée dans le château, et pour s'assurer le secret, il met à mort l'ouvrier qu'il avait employé <sup>1</sup>. Par le moyen de ce souterrain, il réussit à se procurer des entrevues avec la reine. Un jour, que le roi et son sénéchal étaient ensemble à la chasse, le roi reconnaît au doigt du chevalier un anneau qu'il avait autrefois donné à la reine ; c'était un cadeau fait par elle à son amant. Le sénéchal s'aperçoit de la découverte de son maître, et à son retour de la chasse, il se rend au plus vite par son souterrain chez la reine et lui remet l'anneau. Le roi de son côté n'a rien de plus pressé que d'aller rendre visite à sa femme, pour éclaircir ses soupçons. Il demande à voir l'anneau gage de sa tendresse, et demeure fort surpris lorsque la reine le lui présente. A quelque temps de là, le chevalier dit au roi qu'une belle dame, son amie par amours, est venue de son pays le visiter, et

<sup>1</sup> *L'Histoire des sept Sages* a été rédigée dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la traduction française de l'imitation italienne de ce livre, intitulée *Histoire du prince Erastus*, on trouve ici une variante remarquable, qui prouve que les mœurs avaient perdu de leur barbarie : « Le gentilhomme..... eut quasi pro-

pos de tuer le pauvre masson, pour s'asseurer d'avantage que la chose ne seroit découverte ; toutes fois, meu de compassion, il changea de vouloir, et lui ayant fait de beaux et grands présens, il le fit embarquer le jour mesme pour sortir hors du pays de la Morée. » (*Histoire pitoyable du prince Erastus*. Paris, 1572 ; p. 117.)

qu'il a fait apprêter un banquet auquel il supplie le roi d'assister. Le roi s'y rend en effet, et à la vue de la dame du chevalier, il s'émerveille au dernier point de la ressemblance de cette dame avec la reine; c'était elle en effet que le chevalier avait amenée par son souterrain, et qu'il avait revêtue d'une robe à la mode de son pays. A peine le repas est-il terminé, que le roi retourne à sa tour au plus vite; mais quelque diligence qu'il fasse, sa femme est encore rentrée avant lui, et tous ses soupçons se dissipent. L'histoire se termine par le fait assez étrange du mariage et du départ des deux amans, en présence du prince qui cette fois, en retournant dans son château, reconnaît trop tard qu'il a été trompé <sup>1</sup>. — A la fin de son récit la reine engage

• D'après un renseignement qui m'est donné par M. Le Roux de Lincy, ce conte se trouve aussi dans le *Dolopathos* d'Herbers, où il est combiné avec celui du vieux chevalier qui se laisse mettre à la porte par sa femme. (Voy. ci-dessus, p. 145.) Il a été analysé par Legrand d'Aussy, qui l'a intitulé *le Chevalier à la Trappe*. (*Fabliaux*, t. III, p. 156.) — Voyez aussi dans l'analyse des *Seven wise masters*, par Ellis (*Specimens*, t. III, p. 80), l'histoire intitulée *les deux Rêves* (the two dreams). — M. Keller (Einleitung, p. ccxxvii) a rapproché ce conte de celui des *sept Vizirs*, où un jeune prince s'introduit dans un coffre chez sa maîtresse. (Voyez ci-dessus, p. 158.)

Mais le rapport me semble fort éloigné. Une analogie bien plus évidente avec l'*Histoire de la femme enlevée, du Roi*, est offerte par le conte intitulé *Histoire de Kamaralzeman et de la Femme du Joaillier*. (*Contes inédits des Mille et une Nuits, extraits de l'original arabe par M. de Hammer, et traduits en français par M. Trébutien*. Paris, 1828; in-8°, t. III, p. 150.) M. Dunlop (*History of Fiction*, t. II, p. 167) a signalé avec raison un rapport singulier entre le même conte du *Livre des sept Sages* et l'intrigue du *Miles gloriosus* de Plaute. Les aventures du vieux Calender dans les *Contes tartares de Gueulette* (*Cabinet des Fées*, t. XXII, p. 73), reposent

l'empereur à ne pas se laisser duper par les sages, comme le roi par son sénéchal.

Le septième maître Joachim, sauve encore une fois le prince, par l'histoire de la femme laquelle rompist les dents et le visage, coupa les oreilles et osta les genitifs à son mary quand il fut mort, lequel estoit mort pour l'amour d'elle. Ce conte est celui de la matrone d'Éphèse<sup>1</sup>, défiguré par des détails ignobles.

encore sur la même donnée. (Voyez aussi le *Novellino* de Massuccio, IV<sup>e</sup> parte, nov. xi.)

L'histoire de la *Matrone d'Éphèse* que rapporte Pétrone dans son *Satyricon*, est-elle de l'invention de cet écrivain ou plus ancienne que lui, ou bien encore est-elle fondée sur un fait véritable? M. Dacier qui a publié sur ce sujet une curieuse dissertation insérée dans le tome XLI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, se fondant sur l'examen d'un bas-relief qui paraît offrir la représentation de l'histoire de la *Matrone d'Éphèse*, et qui a été découvert à Rome parmi les ruines du palais de Néron, pense que cette histoire était connue avant Pétrone et qu'elle faisait peut-être partie des *Histoires Milésiennes*, traduites du grec d'Aristide par Sisenna, et dont il se trouva un exemplaire dans l'équipage d'un officier de l'armée de Crassus, après la bataille perdue par ce général contre les Parthes. (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XI, p. 524, 525.) L'opinion de

M. Dacier serait tout à fait hors de doute si la fable de la *Matrone d'Éphèse*, qui fait partie de celles du manuscrit de Perrotti et que l'on attribue à Phèdre, pouvait être considérée comme l'œuvre de ce fabuliste; mais l'authenticité de ces apologues est une question trop obscure pour que je pense à l'examiner, et je me contenterai de renvoyer au mémoire de M. Vanderbourg, intitulé *Observations sur les Fables récemment publiées à Naples et attribuées à Phèdre*. (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. VIII, p. 316 et suiv. nouvelle série.)

Quoi qu'il en soit, le récit de Pétrone est reproduit dans un ouvrage intitulé *Polieraticus, sire de Nugis Curialium*, et composé par Jean de Sarisbéri, mort évêque de Chartres en 1183. Les copies du *Polieraticus* devant être plus communes au XIII<sup>e</sup> siècle que les exemplaires de Pétrone, M. Dacier pense que l'ouvrage de Jean de Sarisbéri est le canal par lequel cette histoire s'est répandue. C'est là probablement que l'a puisée le moine de

Le huitième jour, le jeune prince dévoile la vérité. Il raconte ensuite une longue histoire qui se compose de deux contes bien distincts, dont le romancier a jugé à propos de ne faire qu'un seul. Dans le premier, un jeune homme, nommé Alexandre, entendant le chant d'un rossignol, dit à son père que l'oiseau lui annonce par son chant qu'il deviendra *tel maistre et si grant seigneur*, que son père lui présentera humblement l'eau pour laver les mains, et que sa mère *en révérence* lui tiendra la serviette pour les essuyer. Le père furieux mène son

Haute-Selve pour l'insérer dans son *Historia septem Sapientum*, mais il a défiguré le récit original. Un anonyme, auteur d'un recueil de fables en vers latins hexamètres et pentamètres, la plupart imitées d'Esopé, avait déjà inséré cette histoire dans son livre, et plus tard Eustache Deschamps, poète du xiv<sup>e</sup> siècle, la reproduisit sinon avec l'élégance qui distingue Pétrone, du moins avec une simplicité qui n'est pas sans charmes. (*Mém. de l'Acad.*, t. XLI, p. 527.) Il était réservé au bon La Fontaine de surpasser l'auteur latin. Saint-Evremond a aussi traité le même sujet, et Lamothe et Fuselier en ont composé des comédies, l'un pour le Théâtre-Français, l'autre pour l'Opéra-Comique. L'histoire de la Matrone est encore racontée dans un fabliau fort obscène du recueil de Méon (t. III, p. 462), et elle fait partie des *Cento Nouvelle Antiche*. (Voyez le *Libro di Novelle et di bel*

*parlar gentile*, in Fiorenza, 1572, nov. XVI, p. 56, et l'édition publiée à Milan en 1825, nov. LIX, p. 77.) Ce serait prendre une peine inutile que d'examiner si l'histoire de la Matrone est vraie ou feinte, il est plus probable que c'est une légende orientale, et selon toute apparence elle a beaucoup voyagé, si l'on doit considérer comme dérivant de cette source le conte chinois dont le père du Halde a publié une traduction française dans le troisième volume de sa *Description historique de la Chine* (p. 408), et que Voltaire s'est approprié dans son *Zadig* (chap. II, *le Nez coupé*). Le conte *du Tailleur et de sa Femme* dans l'*Histoire de la Sultane de Perse et des Vizirs*, traduite du turc par Pétis de LaCroix, et celui de *Dhou-minî*, dans le *Dasa-koumâritchârîta* (*Quarterly oriental Magazine* de Calcutta, juin 1827), se rattachent peut-être encore à cette fiction.

filz à la mer et l'y jette ; mais l'enfant se sauve à la nage. Il rencontre un vaisseau dans lequel on le reçoit, et il se rend en Égypte. Là, ayant donné au roi l'interprétation du cri de deux corbeaux, il obtient en récompense la main de la princesse fille du roi, et monte sur le trône d'Égypte après la mort de son beau-père. Il mande alors à la cour son père et sa mère, et sa prédiction s'accomplit <sup>1</sup>.

Cette dernière circonstance ne vient qu'à la fin de la longue histoire racontée par le prince, et elle est précédée d'un second épisode que j'ai cru à propos d'analyser séparément. Alexandre, le héros du conte précédent, avant d'épouser la fille du roi d'Égypte, se rend à la cour de l'empereur, qui le prend à son service en qualité d'écuyer, et il se lie d'amitié intime avec Louis, filz du roi de France, comme lui écuyer de l'empereur. Les deux amis, par un hasard singulier, se ressemblaient à tel point qu'on les prenait souvent l'un pour l'autre. Louis devient éperduement amoureux de la princesse Florentine, fille de l'empereur, et son ami favorise et protège leurs amours.

<sup>1</sup> Ce conte, ainsi que l'a remarqué M. Keller (*Introduction du Roman des sept Sages*, p. ccxxx), rappelle l'histoire de Joseph dans la *Genèse*. On le retrouve dans les *Cento novelle Scelte*, de Sansovino (*Giorn.* VII, nov. iv.), et dans les nouvelles de Lope de Vega.

(Nov. VI, 264. El pronostico cumplido. *Obras sueltas VIII*, Madrid, 1777. — Keller, *einleitung*, p. ccxxxi.) Voyez aussi l'analyse de ce conte publiée par Ellis, d'après la rédaction anglaise. (*Specimens*, t. III, p. 95.)

Malheureusement la mort du roi d'Égypte force Alexandre à repartir, et le secret de Louis ne tarde pas à être découvert. Guy, fils du roi d'Espagne, dévoile publiquement à l'empereur la liaison coupable de son écuyer et de la princesse, et il jette le gage de bataille. Louis le ramasse en protestant de son innocence ; mais n'étant pas de force à se mesurer contre un aussi rude adversaire que Guy, il n'a d'autre ressource que d'aller en Égypte, implorer le secours d'Alexandre. La ressemblance des deux amis leur offre un moyen dont ils ne font confiance à personne. Alexandre, fort et robuste, va se présenter sous le nom de Louis pour combattre l'accusateur, et Louis, qui reste en Égypte, épouse la princesse ; mais tous les soirs, en se couchant, il place au milieu du lit une épée nue<sup>1</sup>. Alexandre, vainqueur de Guy, vient

• L'histoire du héros scandinave, Sigurd, et de son compagnon d'armes, Gunar, offre ici quelque rapport avec celle des deux amis.

• Sigurd, dit M. Ampère, dont j'emprunte le récit, arrive dans un pays où il fait amitié avec deux frères, Gunar et Hogni, qu'on appelle aussi les Niflungs. Il épouse leur sœur, Gudruna ; mais ce n'est qu'après que leur mère a donné à Sigurd un breuvage magique qui lui fait perdre le souvenir des sermens qu'il a prêtés à Brunhilde. Bientôt après, Gunar veut lui-même aller conquérir cette vierge

merveilleuse, et Sigurd accompagne son beau-frère dans cette expédition ; mais nul autre que lui et son cheval Grani, ne peut traverser le feu enchanté qui entoure la demeure de Brunhilde. Que faire ? Lui et Gunar *changent de forme*. Sigurd ainsi transformé paraît devant Brunhilde, qui est obligée de se soumettre à celui qui a triomphé de l'épreuve du feu. Cependant elle s'étonne que ce puisse être un autre que Sigurd.

• Sigurd passe trois nuits près de Brunhilde ; mais, respectant les droits de son frère d'armes, il

reprendre son trône et sa femme. Celle-ci que l'étrange conduite de l'homme qu'elle prenait pour son mari avait surprise, en demande le motif à son véritable époux qui a la faiblesse de lui déclarer la vérité. La reine furieuse donne à son mari un poison qui fait naître sur son corps une lèpre horrible. Chassé par ses sujets qui ne veulent pas d'un lépreux sur le trône, Alexandre vient chercher un refuge près de Louis qui, grâce à son ami, avait épousé la princesse Florentine, et était devenu empereur après la mort de son beau-père. Le malheureux lépreux se fait connaître à son ami par le moyen d'un anneau qu'il lui envoie. Aussitôt Louis vient à lui, et désespéré de son état, il assemble les médecins les plus habiles et les conjure d'employer tous les remèdes de leur art pour guérir Alexandre. Tous déclarent que le mal est sans ressource ; mais une voix du ciel annonce à

place entre elle et lui son épée nue, et remet pure, à Gunar, l'épouse qu'il lui a conquise. » (*Sigurd, tradition épique selon l'Edda et les Niebelungs; Revue des Deux Mondes* du 4<sup>er</sup> août 1852.)

Dans le conte des *Mille et une Nuits*, intitulé *Aladdin ou la Lampe merveilleuse*, Aladdin fait, pendant la nuit, transporter par un génie, dans sa chambre, la princesse dont il est amoureux, et en entrant dans le lit de la princesse, il place entre elle et lui un sabre nu. Dans le

roman anglais de Tristan (*Tristrem*), analysé par Walter Scott, le roi Marc rencontre un jour Tristan et la belle Iseult dormant à côté l'un de l'autre dans un bois ; mais, à la vue d'une épée que le hasard a placée entre eux, il s'éloigne, persuadé que son honneur n'a rien souffert. (Voyez la traduction française de Walter Scott, Furne, 1830, t. 1<sup>er</sup>, p. 74.) Il paraît qu'autrefois, en Allemagne, l'épée était un usage reçu dans les mariages par ambassadeur.

Louis que le sang de ses deux enfans jumeaux versé sur les plaies d'Alexandre lui rendra la santé. Louis n'hésite pas à employer cette cruelle ressource ; elle réussit en effet parfaitement, et les jeunes enfans sacrifiés sont rendus miraculeusement à la vie. Alexandre est remis en possession de son royaume, et sa coupable épouse reçoit le châtement qui lui est dû <sup>1</sup>. C'est alors seulement

<sup>1</sup> Cet épisode offre, sous d'autres noms, l'histoire romanesque d'*Amicus et Amilius*, l'Oreste et le Pylade du moyen-âge. Amicus et Amilius étaient, suivant la chronique, deux chevaliers de la cour de Charlemagne, morts le même jour, en 774, dans la guerre contre Didier, roi des Lombards. (Voyez le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais, lib. XXIII, c. 162, p. 956, et les *Acta Sanctorum*, Oct. t. VI, p. 124, in-fol.) L'histoire romanesque d'Amicus et Amilius est le sujet d'un petit poëme latin en hexamètres, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, dans un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, sous le n<sup>o</sup> 3718, fol. 25-45. La Bibliothèque du Roi possède encore un manuscrit également du XIII<sup>e</sup> siècle, renfermant une rédaction latine, en prose, de la même histoire. (Voyez le n<sup>o</sup> 3550, fol. 116-130.) M. Fauriel, qui a bien voulu, plus d'une fois, dans le cours de mes recherches, m'éclairer de ses conseils, considère la légende d'Amilius et d'Amicus comme très ancienne et comme une des premières qui aient été rédigées en latin ; il se rappelle même entre

autres mentions de cette légende dans les écrivains provençaux, en avoir rencontré une qui prouve que dès le XII<sup>e</sup> siècle cette légende était devenue populaire dans le midi de la France. C'est sans doute d'après la rédaction latine qu'a été composé le vieux roman français intitulé *Miles et Amys*. Ellis a donné un extrait de cette histoire d'après une version manuscrite en vers anglais (*Specimens*, vol. III, p. 396, *Amys and Amyllion*); et une analyse du vieux roman français a été publiée dans la *Bibliothèque des Romans*, de décembre 1778.

On trouve une imitation de la légende des *Deux amis* dans un autre roman plusieurs fois réimprimé, et qui est intitulé *Hystoire de Olivier de Castille et de Artus d'Algarbe, son loyal compaignon*. (Voyez l'analyse de ce roman dans *Les Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, t. E, p. 79 et suiv.) Je dois à la bienveillance de M. Fauriel l'indication du roman espagnol suivant, dont le sujet et les personnages sont les mêmes, et qui est intitulé *Historia de los muy nobles y valientes cavalleros Oli-*



que le romancier amène le dénouement au moyen de la prédiction accomplie.

Après cette histoire, on procède au jugement de la reine, qui est condamnée à être brûlée vive avec un jeune garçon trouvé parmi ses chambrières <sup>1</sup>. L'empereur meurt quelque temps après, et Dioclétien son fils lui succède. Le roman se termine par l'*epylogation et narracion des notables qui se peuvent comprendre en ce livre à chescun profitables*.

La rédaction que je viens d'analyser est, comme je l'ai dit, celle de l'*Historia septem Sapientum Romæ* <sup>2</sup>, livre composé à ce que je présume, d'après les *Paraboles de Sendabar* <sup>3</sup>, mais dont il n'existe malheureusement aucun manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup> qui permette de reconnaître si l'ouvrage n'a point subi de changemens ni d'interpolations. Cette rédaction se trouve reproduite très

*veros de Castilla, y Artus de Algarve, y de sus maravillosas y grandes hazañas. Compuesta por el Bachiller Pedro de la Floresta.* Con licencia. En Madrid a costa de don Pedro Joseph Alonso y Padilla librero de Camara de S. M., 1 vol. in-18. — Cette édition est moderne, mais il en existe probablement de plus anciennes. Le livre espagnol pourrait bien cependant n'être qu'une traduction du vieux roman français.

<sup>1</sup> Le même incident se retrouve dans le premier conte de la qua-

trième nuit des *Facécieuses nuits* de Straparole (t. I<sup>er</sup>, p. 263).

<sup>2</sup> Voy. ci-dessus, p. 149, 157.

<sup>3</sup> J'ai dit plus haut (p. 85) que la date la plus récente que l'on pût assigner à ce roman hébreu était la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et qu'il était sans doute plus ancien. C'est ce que contribue à prouver la supposition très probable que je fais qu'il a servi de type à l'*Historia septem Sapientum Romæ*, livre composé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XIV<sup>e</sup>.

<sup>4</sup> Voyez ci-dessus, p. 85. note.

fidèlement dans la version française en prose, imprimée à Genève en 1492, et intitulée *les sept Sages de Rome*. L'*Historia calumniæ novercalis*<sup>1</sup>, le *Ludus septem Sapientum* de Modius<sup>2</sup>, et la version allemande en prose<sup>3</sup>, n'en diffèrent nullement pour le nombre, l'ordre et le fond des contes.

La version en vers, publiée par M. Keller<sup>4</sup>, se distingue de la rédaction précédente par quelques différences. Outre que l'ordre des contes n'est point le même, la septième histoire que récite la reine dans la première rédaction, celle de *la Femme du Roi enlevée*, est récitée par un sage

<sup>1</sup> Voyez dans l'introduction (*einleitung*) du *Roman des sept Sages*, par M. Keller, p. xxxiv, la liste des histoires, et ci-dessus, p. 92, note.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus p. 91. — Le traducteur n'a changé que les noms et le lieu de la scène : l'empereur Poncianus a été métamorphosé en un roi de Chaldée nommé Gordius, dont le fils s'appelle Astreus ; le premier sage chaldéen a seul conservé son nom de Bancillas, les autres s'appellent Prexaspes, Mneumon, Athersatha, Oronte, Gobrias et Zamolxis. Dans la quatrième histoire de la reine, le roi, aveuglé par une punition du ciel, se nomme Zoroastre, et les indignes conseillers qui l'ont égaré sont des mages. Dans le cinquième récit, également fait par la reine, le prince qui, par cupidité, fait détruire les statues magiques, est un roi d'Égypte

nommé Sésosis. Podalire figure dans le cinquième conte des Sages comme assassin de Machaon, au lieu d'Hippocrate meurtrier de son neveu Galien. Les trois chevaliers assassinés, de la sixième histoire des Sages, sont devenus trois satrapes. Enfin, dans la septième histoire racontée par la reine, celle de *La Femme enlevée*, la scène est à Sparte, et le perfide ravisseur est Paris, amant de la belle Hélène, épouse de Ménélas. Du reste, pour ce conte comme pour les autres, les détails sont identiquement les mêmes que ceux du *Roman des sept Sages*, et non modifiés, ainsi que pourraient le faire présumer les changemens de nom que je viens d'indiquer.

<sup>3</sup> Voyez l'introduction de M. Keller, p. lxxxvj.

<sup>4</sup> Voyez ci-dessus, p. 89, note 1.

dans la version en vers à la place du conte des *Trois Chevaliers assassinés*, qui ne se trouve pas dans cette même version, et le second épisode de l'*Histoire du Roi et de la Femme du Sénéchal*, forme un conte à part, exposé d'une manière un peu différente. Des rois barbares viennent assiéger Rome; un sage, nommé Janus, pour les repousser, s'avise d'un stratagème fort ridicule, mais qui réussit, et les Romains déposent l'empereur et mettent Janus à sa place. Cette histoire est racontée par l'impératrice, qui en prend occasion de s'élever contre les sept sages. Enfin, des deux épisodes dont se compose le récit du jeune prince, dans l'*Historia septem Sapientum*, le premier, celui de la *Prédiction accomplie*, est le seul qu'on lise dans le texte publié par M. Keller. Les mêmes remarques s'appliquent à une version française en prose, dont il existe plusieurs manuscrits, un entre autres du xiii<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, et à la version en vers anglais analysée par Ellis <sup>2</sup>, laquelle ne diffère de la version française en vers que par l'ordre des contes.

Le poëme composé au xiii<sup>e</sup> siècle par le trouvère Herbers, et intitulé *Dolopathos* ou *les sept*

<sup>1</sup> Ce manuscrit porte le n<sup>o</sup> 7974. M. Dacier en a tiré le conte de la *Matrone*. (*Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. XLI, p. 557) — La Bibliothèque du Roi possède un grand nombre de MSS. de l'*Histoire des*

*sept Sages* en prose, et ils offrent entre eux de notables différences. M. Le Roux de Lincy en a fait l'objet d'une notice spéciale.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 30, notes 1 et 2.

*Sages de Rome*, n'a de commun avec le livre original que le sujet et quatre contes : *le Chien et le Serpent*<sup>1</sup>, *le Trésor du roi*<sup>2</sup>, *le Mari mis à la porte*<sup>3</sup>, et *le Chevalier à la trappe*<sup>4</sup>, encore les raconte-t-il avec d'autres détails, et Fauchet<sup>5</sup> avait déjà remarqué qu'Herbers avait introduit dans le deuxième conte un incident qui rappelle la ruse du muletier dans la 11<sup>e</sup> nouvelle de la III<sup>e</sup> journée du *Décameron*. Un des autres contes analysés dans le recueil<sup>6</sup> que j'ai déjà cité, roule sur le sujet qui a fourni plus tard à Shakspeare son drame du *Marchand de Venise*. Les personnages du poëme d'Herbers sont Dolopathos, roi de Sicile, et Lucinien, son fils, qu'il envoie à Rome sous la garde du philosophe Virgile.

L'*Histoire pitoyable du Prince Erastus*<sup>7</sup>, que le traducteur italien annonce comme composée sur l'original grec, a au contraire très évidemment pour original le livre des *sept Sages de Rome*<sup>8</sup>. Parmi les onze contes<sup>9</sup> empruntés à ce dernier

<sup>1</sup> *Le Conservateur*, janvier 1760, p. 191, in-12. (Voyez ci-dessus, p. 145.)

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 194. (Voyez ci-dessus, p. 146.)

<sup>3</sup> Voyez ci-dessus, p. 145.

<sup>4</sup> Voyez ci-dessus, p. 158, — et l'analyse du *Dolopathos* par M. Le Roux de Lincy.

<sup>5</sup> *OEuvres de feu M. Claude Fauchet*, p. 560.

<sup>6</sup> *Le Conservateur*, janv. 1760,

p. 204.

<sup>7</sup> *Li compassionevoli avvenimenti d'Erasto*. Voyez ci-dessus, p. 92. — On trouve dans la *Bibliothèque des Romains* (octobre 1775, premier volume) une analyse du roman d'Erastus.

<sup>8</sup> Ellis avait déjà fait cette remarque. (*Specimens of early english Metrical romances*, III, p. 18.)

<sup>9</sup> *Le Gentilhomme romain et son Chien*. (Voyez ci-dessus, p. 145.)

ouvrage, par l'auteur de l'*Histoire du prince Erastus*, il en est deux seulement qui dérivent du *Syntipas*<sup>1</sup>. L'auteur italien s'est efforcé, à ce qu'il semble, de dissimuler son plagiat en introduisant dans son livre quelques contes, en intervertissant l'ordre des anciens, en donnant de nouveaux noms aux personnages<sup>2</sup>, et en faisant quelques changemens dans ses récits. Je suis d'ailleurs porté à croire que l'*Histoire d'Erastus* n'a point été composée sur le livre des *sept Sages* imprimé, mais sur une version française manuscrite, et ce qui me le fait penser, c'est que le dernier conte se compose simplement de la *Prédiction accomplie*, et ne comprend pas deux histoires mêlées ensemble comme dans les éditions du livre des *sept Sages*; le conte du *Roi de Perse trompé par les philosophes*, donne lieu à la même observation.

Le roman des *sept Sages de Rome* a eu des continuations ou branches, dont fait partie, entre autres, le roman de *Cassiodorus*, roman composé, suivant l'opinion très fondée de M. Paulin Paris,

— *Le vieux Pin et le jeune Pin.* (P. 145.) — *Hippocrate et son Neveu.* (P. 154.) — *Le Pasteur et le Sanglier.* (P. 144.) — *Le vieux Chevalier et sa Femme.* (P. 149.) — *Le Roi d'Angleterre, les Sages et Merlin.* (P. 149.) *Le Trésor du roi d'Egypte.* (P. 146.) — *La Femme enlevée.* (P. 158.) — *Le Roi de Perse trompé par les phi-*

*losophes.* (P. 155.) — *Le Colosse de Rhodes.* (P. 151.) — *La Prédiction accomplie.* (P. 162.)

<sup>1</sup> *Le Gentilhomme romain et son Chien;* — *le Pasteur et le Sanglier.*

<sup>2</sup> L'impératrice, qui n'est pas nommée dans les autres versions, porte le nom d'*Aphrodisia* dans *Erastus*.

entre 1226 et 1247, peut-être vers le même temps que le livre des *sept Sages de Rome*, et qui en a été rapproché. L'article que M. Paulin Paris a consacré au roman des *sept Sages* dans son examen des manuscrits français de la Bibliothèque du Roi<sup>1</sup>, offre un très bon exposé des continuations de ce roman, ce qui me dispense d'en parler.

Mon travail sur le *livre de Sendabad* ne serait pas complet si je ne disais pas un mot du roman ture des *Quarante Vizirs*, et de l'*Histoire du prince Bakhtyar*. La date de la composition du premier de ces livres est à peu près déterminée. On apprend par la préface du roman des *Quarante Vizirs*, que ce livre a été composé sous le règne du sultan Mourad, fils de Mohammed, fils de Bayezid, c'est-à-dire d'Amurath II, qui monta sur le trône en 1422, à l'âge de dix-huit ans, et mourut en 1451; l'auteur ture déclare en outre qu'il a composé son ouvrage d'après un roman arabe de Chéikh-zadé<sup>2</sup>, intitulé *Livre des quarante Matinées et des Quarante Soirées*<sup>3</sup>. Autant qu'on peut en

<sup>1</sup> *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, par M. Paulin Paris. Tome I<sup>er</sup>, p. 109 et suiv. Paris, 1856, in-8<sup>o</sup>. — Voyez à ce sujet la Description des MSS. des sept Sages de Rome, par M. Le Roux de Lincy.*

<sup>2</sup> Pélis de Lacroix, auteur de la traduction française du livre des *Quarante Vizirs* donne Chéikh-

zadé comme l'auteur ture; mais il paraît au contraire que ce nom est celui de l'auteur arabe. Voyez les *Contes tures en langue turque, extraits du roman intitulé les Quarante Vizirs, par feu M. Belletête. Paris, 1812, in-4<sup>o</sup>. Les 48 premières pages de la traduction ont seules été imprimées.*

<sup>3</sup> *Hikâiat arbaîn sebuh wamêsa.*

juger par le choix des contes traduits en français par Pétis de Lacroix, sous le titre d'*Histoire de la sultane de Perse et des Vizirs*, ainsi que par ceux qui ont été traduits depuis par M. Edouard Gauttier <sup>1</sup>, l'auteur n'a guère emprunté au *Livre de Sendabad* que le cadre de son roman et quelques fables ; il n'en résulte pas pour cela qu'il soit l'inventeur des autres contes, il y a tout lieu de croire, au contraire, que le rédacteur arabe ou turec les a puisés à des sources plus anciennes. La traduction de Pétis de Lacroix étant à la portée de tout le monde, il serait superflu d'en donner une analyse ; je me contenterai de quelques observations. La première histoire, celle du *Chéikh Chehabeddin* se retrouve dans le conte espagnol intitulé *el Conde Lucanor*, d'où l'abbé Blanchet a tiré son *Doyen de Badajoz* <sup>2</sup>. L'histoire du *grand écuyer Saddyq* <sup>3</sup> a passé dans les *Facécieuses nuicts* de Straparole <sup>4</sup> ; l'histoire du *Santon Barsisa* <sup>5</sup>, est, comme l'a remar-

<sup>1</sup> Ces contes ont été insérés par M. E. Gauttier dans le premier volume de son édition des *Mille et une Nuits*. Paris, 1822, sept vol. in-8°.

<sup>2</sup> *Contes et Apologues orientaux*, p. 121.

<sup>3</sup> *La Sultane de Perse et les Vizirs, Contes tures*. Paris, 1707, in-12, p. 77.

<sup>4</sup> *Isotte, femme de Lucafer Albani de Bergame, cuidant par*

*finesse decevoir Travailin, vacher de son frère Emilian, pour le trouver menteur, perdit la métairie de son mary et s'en retourna au logis avec la teste d'un taureau ayant les cornes dorées et toute honteuse.* (III<sup>e</sup> nuit, 5<sup>e</sup> conte.) Voyez aussi la traduction anglaise des *Gesta Romanorum*, par Ch. Swan, t. II, p. 117.

<sup>5</sup> *Contes tures*, p. 226.

qué M. Dunlop <sup>1</sup>, le type du fabliau intitulé *De l'Ermite que le Diable trompa avec un coq et une poule* <sup>2</sup>; l'histoire du *sofi de Bagdad* qui promet à un sultan de lui faire voir le prophète Elie <sup>3</sup>, rappelle la fable du Poge <sup>4</sup>, dont La Fontaine a tiré celle du *Charlatan* <sup>5</sup>, et la fable du *Mari, de l'Amant, et du Voleur*, citée au milieu de l'histoire d'*Aqschid* <sup>6</sup>, offre un rapport marqué avec la v<sup>e</sup> nouvelle de la X<sup>e</sup> journée du *Décameron* <sup>7</sup>. L'histoire du *Tailleur et de sa femme* <sup>8</sup> offre beaucoup d'analogie avec celle de *Dhouminî* dans le poëme indien intitulé *Dasa-kounâra-tcharita* <sup>9</sup>. Enfin le conte du *Roi, du Sofi, et du Chirurgien* <sup>10</sup> se trouve dans le recueil latin intitulé *Gesta Romanorum* <sup>11</sup>.

Parmi les contes traduits par M. E. Gauttier <sup>12</sup>,

<sup>1</sup> *History of Fiction*, t. III, p. 369.

<sup>2</sup> *Fabliaux traduits par Le-grand d'Aussy*. Paris, 1829, t. V, p. 179. — M. Dunlop fait remarquer avec raison que le célèbre roman de Lewis intitulé *Le Moine*, est fondé sur la même idée que le conte oriental.

<sup>3</sup> *Contes turcs*, p. 257.

<sup>4</sup> *Asinus erudiendus. Pogii Florentini facetiarum libellus unicus*. Londini, 1798, in-18, t. 1, p. 258. Voyez les imitations de cette fable dans le second volume, p. 257 et suiv.

<sup>5</sup> Liv. VI, fab. XIX.

<sup>6</sup> *Contes turcs*, p. 299.

<sup>7</sup> La présence de ce conte dans le *Décameron* prouve que l'original arabe des *Contes turcs des quarante Vizirs* est antérieur au xiv<sup>e</sup> siècle, ou que son auteur a puisé dans quelque recueil oriental plus ancien. Le conte est probablement indien, car on le retrouve dans les *Contes du mauvais Génie*. (*Bytal-Puchisi*, p. 69.)

<sup>8</sup> *Contes turcs*, p. 107.

<sup>9</sup> Voy. le *Quarterly oriental magazine* de Calcutta, de juin 1827.

<sup>10</sup> *Contes turcs*, p. 598.

<sup>11</sup> T. II, p. 70 de la traduction anglaise.

<sup>12</sup> *Les Mille et une Nuits*. Paris, 1822, t. Ier.



je remarque le *Jardinier, son Fils, et l'Ane*, fable qui a passé dans le recueil du Poge<sup>1</sup>, dans plusieurs livres facétieux et dans le recueil de notre célèbre fabuliste<sup>2</sup>; le *Bucheron et le Génie*, qui, sans aucun doute, a servi de modèle au *Belphégor* de Machiavel<sup>3</sup>, et le *Roi chargé en Perroquet*, joli conte que l'on retrouve dans les *Mille et un Jours*<sup>4</sup>, et qui a été primitivement emprunté aux conteurs indiens<sup>5</sup>.

*L'Histoire du prince Bakhtyar, ou des dix Vizirs.*

<sup>1</sup> *Poggii Flor. facet.* Londini, 1798, t. I, p. 101. Voyez les imitations de cette fable dans le second volume, p. 99 et suiv.

<sup>2</sup> La Font., liv. III, fab. 1<sup>re</sup>, t. I<sup>er</sup>, p. 165; édition de M. Robert.

<sup>3</sup> Ce conte, attribué aussi à Brevio, parut pendant sa vie et sous son nom en 1545; il ne fut publié sous le nom de Machiavel qu'en 1549, environ dix-huit ans après la mort de cet historien, (Dunlop, *History of Fiction*, t. II, p. 411.)

<sup>4</sup> *Histoire du prince Fadlallah, fils de Bin-Ortoc, roi de Moussel.* Jours LVII-LIX.

<sup>5</sup> Ce conte se retrouve en effet, sans aucun changement important, parmi ceux du *Trône enchanté* (t. I<sup>er</sup>, p. 150), recueil persan traduit du livre sanscrit intitulé *Singhāsana - dvātrīnśati*. Cette fiction étant fondée sur le dogme de la métempsychose, son origine in-

dienne ne peut pas être douteuse. Ou la rencontre d'ailleurs, présentée avec d'autres détails, dans le recueil sanscrit qui a pour titre *Vrihat-kathā*. (Voyez le *Quarterly oriental magazine de Calcutta*, mars 1824.) Je ne dois pas non plus oublier de dire que l'histoire du roi changé en perroquet fait partie des contes du roman intitulé *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarendip, traduits du persan* (par le chevalier de Mailly). Paris, 1719, in-12, p. 87. Ce roman est une traduction, ou pour mieux dire une imitation, non point d'un recueil persan, mais d'un livre italien dont l'origine persane est fort probable, et qui a pour titre *Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Serendippo. Per opera di M. Christoforo Armeno della Persiana nell' Italiana lingua trasportato.* In Venetia, 1584; in-48.

laquelle existe à la fois en arabe <sup>1</sup>, en persan <sup>2</sup>, et en turc <sup>3</sup>, n'a de commun avec les *Paraboles de Sendabar* et avec le roman des *sept Vizirs* que le sujet qui s'y trouve même développé d'une manière tout-à-fait différente.

Un roi de l'Inde, nommé Azadbakht, rencontre un jour la fille d'un de ses vizirs, dont il devient sur-le-champ amoureux, et sans le consentement du père, il l'épouse le jour même. Le vizir outragé forme un complot contre le roi, et réussit à le chasser de son trône. Azadbakht est forcé de cher-

<sup>1</sup> La continuation des *Mille et une Nuits*, traduite de l'arabe par dom Chavis, et rédigée par Cazotte, renferme l'histoire du prince Bakhtyar, d'après la rédaction arabe, mais singulièrement défigurée comme les autres contes orientaux publiés par Cazotte. (Voyez le *Cabinet des Fées*, t. XL.) Une traduction plus exacte fait partie de la continuation des *Mille et une Nuits*, publiée en 1806 par feu M. Caussin de Perceval. (Voyez le tome VIII de la collection, p. 221 et suiv.) M. Gustave Knœs qui déjà, en 1805, avait publié une dissertation sur le roman du prince Bakhtyar, en a publié le texte en 1807. (*Historia Decem Vezirorum et filii regis Azad-Bacht...* Gættengœ, 1807; in-8°.) La même histoire a été aussi traduite en anglais d'après dom Chavis et Cazotte, en allemand et en danois. (Voyez l'introduction de M. Keller, p. xi.)

<sup>2</sup> Le texte persan a été publié avec une traduction anglaise, sous le titre suivant : *Bakhtyar-nameh or story of prince Bakhtyar, and the ten Viziers. A series of persian tales, from a MS. in the collection of sir W. Ouseley.* London, 1801; in-8°. Il en existe une traduction française intitulée : *Bakhtyar-nameh, ou le Favori de la fortune, conte traduit du persan par M. Lescallier.* Paris, 1805, in-8°. — M. Edouard Gauttier a aussi publié une traduction française du *Bakhtyar-nameh* dans le VI<sup>e</sup> volume de son édition des *Mille et une Nuits*.

<sup>3</sup> Voyez dans le *Journal asiatique* de mars 1827, l'article de M. Amédée Jaubert, intitulé *Notice et extrait de la version turque du Bakhtyar-nameh, d'après le manuscrit en caractères ouïgours que possède la Bibliothèque bodléienne d'Oxford.*

cher une retraite chez le roi de Perse , et pendant sa fuite , la reine , qui était enceinte , met au monde un fils qu'ils sont contraints d'abandonner près d'une fontaine , après avoir placé une bourse remplie d'or auprès de lui. Azadbakht , avec le secours de Chosroès , ne tarda pas à triompher des rebelles. Le fils qu'il avait été forcé d'abandonner était tombé entre les mains de quelques brigands qui l'avaient élevé parmi eux. Devenu grand , il embrasse le métier de brigand , et dans une rencontre avec les troupes d'Azadbakht il est fait prisonnier. Charmé de sa beauté , le roi lui accorde la vie , l'admet parmi ses officiers , et lui accorde une grande confiance. Mais un jour , à la suite d'une orgie , le jeune homme plongé dans l'ivresse la plus complète , pénètre dans les appartemens secrets du palais et tombe endormi sur le lit du roi. Azadbakht , le trouvant dans son appartement , soupçonne aussitôt une liaison coupable entre la reine et son favori , et les vizirs , jaloux de ce dernier , engagent la reine à lui imputer de coupables tentatives. Condamné à mort , le jeune homme proteste de son innocence , et pendant dix jours il raconte au roi chaque jour une histoire qui lui fait obtenir un sursis , quoique les vizirs insistent auprès du roi pour qu'il soit mis à mort. Enfin , le onzième jour , au moment où il va monter sur l'échafaud , il est reconnu par un des voleurs qui l'ont élevé et

qui le réclame comme son fils. Une explication a lieu à ce sujet devant le roi, qui reconnaît le fils qu'il avait perdu, et fait pendre les vizirs à sa place.

On voit que ce cadre <sup>1</sup> diffère notablement de celui des *sept Visirs*, puisque les ministres, loin d'être les défenseurs de l'innocent, sont au contraire ses accusateurs, et que tous les récits sont faits par l'accusé. Aucun des contes placés dans ce cadre n'a de rapport avec ceux que l'on a vus précédemment.

<sup>1</sup> Le recueil de contes écrit en langue tamoule, et intitulé *Alakeswara - Kathâ*, offre quelque rapport, pour le cadre, avec l'*histoire du prince Bakhtyar*. Dans ce recueil, les quatre ministres du roi d'Alakapour étant accusés faussement d'avoir violé le privilège

des appartemens intérieurs, prouvent leur innocence et désarment la colère du roi en racontant un certain nombre d'histoires. (Voyez le *Catalogue des Manuscrits du colonel Mackenzie*, par M. Wilson. Calcutta, 1828; t. 1<sup>er</sup>, p. 220.)

## RÉSUMÉ.

*Le Livre de Sendabad* est originaire de l'Inde. Il a été, selon toute apparence, traduit du sanscrit en persan, du persan en arabe, et de l'arabe en syriaque : cette version syriaque paraît avoir été l'origine du *Sjntipas* grec.

Une version hébraïque du *Livre de Sendabad*, intitulée *Paraboles de Sendabar*, faite probablement sur l'arabe, a servi de type au livre latin composé dans les dernières années du xii<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xiii<sup>e</sup>, sous le titre d'*Historia septem Sapientum Romæ*, par Dam Jehans, moine de l'abbaye de Haute-Selve.

De ce livre latin dérivent quatre traductions ou imitations principales bien distinctes :

1<sup>o</sup> La traduction française intitulée *Les sept Sages de Rome*, imprimée à Genève en 1492, et plusieurs fois réimprimée ; laquelle traduction est une reproduction fidèle du texte latin (les versions allemande, hollandaise et danoise paraissent être aussi d'exactes reproductions de l'*Historia septem Sapientum*) ;

2<sup>o</sup> La version française en vers ayant pour auteur un trouvère anonyme, et dont la version anglaise, également en vers, ne diffère que par l'ordre des contes (la version française en prose, publiée par

M. Leroux de Lincy, se rapproche plus de la version en vers que du texte latin);

3° Le poëme d'Herbers intitulé *Dolopathos*, et composé ou dans les dernières années de Philippe-Auguste, ou vers la fin du règne de saint Louis;

4° Le roman italien intitulé *Histoire du prince Erastus*, qui paraît dériver de la version française en vers, et qui a été traduit en espagnol, en français, et en anglais.

Les rédactions en langue orientale qui existent aujourd'hui sont au nombre de quatre :

1° Le livre hébreu des *Paraboles de Sendabar*, type de l'*Historia septem Sapientum Romæ*, et dont le roman grec de *Syntipas* diffère peu ;

2° *L'Histoire des sept Vizirs* en arabe, traduite en anglais par M. Jonathan Scott, et en allemand par M. Habicht sur deux manuscrits différens, mais qui ne paraissent pas offrir deux rédactions bien distinctes;

3° Le roman turc *des quarante Vizirs*, qui n'a guère emprunté au *Livre de Sendabad* que le cadre ;

4° *L'Histoire du prince Bakhtyar*, qui est moins une imitation du *Livre de Sendabad* qu'un autre roman composé sur une donnée analogue.

Arrivé au terme de cet opuscule, qu'il me soit permis d'exprimer un douloureux regret, c'est de ne pouvoir pas offrir ce livre au savant illustre qui avait bien voulu en accepter la dédicace. La mort vient de nous enlever M. Silvestre de Sacy , et personne plus que moi n'a lieu de déplorer la perte de l'homme éminent qui prêtait à mes travaux l'appui de sa généreuse bienveillance.





# SOMMAIRE

DL.

## L'ESSAI SUR LES FABLES INDIENNES.

---

### BIDPAÏ.

---

Caractère particulier de l'apologue indien, p. 6 et 7. — *Livre de Calila et Dimna*, p. 8. — Il est apporté de l'Inde par Barzouyeh au vi<sup>e</sup> siècle de notre ère et traduit en pehlevi, p. 9. — Il est traduit en arabe par Abdallah, p. 11; — en persan moderne par Nasrallah, p. 13; — par Hocéin Vaëz, sous le titre d'*Anwari-Sohaïli*, p. 14; — par Aboulfazl, sous le titre d'*Eyari-danich*, p. 15; — en turc, sous le titre de *Homayoun-nameh*, p. 16; — en grec par Siméon Seth, *ibid.*; — en hébreu par le rabbin Joel, p. 17; — en latin par Jean de Capoue, sous le titre de *Directorium humanæ vitæ*, p. 18; — en allemand, p. 19; — en espagnol, p. 20 et 21; — en latin par Raymond de Béziers, p. 22; — en italien et en français d'après la version de Jean de Capoue, p. 23; — en français d'après l'*Anwari-Sohaïli*, p. 24; — en latin d'après le grec, *ibid.* — en français, d'après l'*Homayoun-nameh*, par Galland et Cardonne, p. 25; — en anglais et en allemand, p. 26.

Original sanscrit du *Calila et Dimna*, p. 27. — Il est intitulé *Pantcha-tantra*, *ibid.* — Abrégé du *Pantcha-tantra*, intitulé *Hitopadésa*, p. 29; — autres versions orientales de ce livre, p. 30.

Le *Pantcha-tantra* divisé en cinq chapitres, p. 30; — introduction, p. 31; — premier chapitre, p. 32 et suivantes; — deuxième chapitre, p. 44 et suivantes; — troisième chapitre, p. 46; — quatrième chapitre, p. 50; — cinquième chapitre, p. 52. — Détails sur le *Calila et Dimna*, p. 58 et suivantes. — Fables empruntées au *Calila et Dimna*, par La Fontaine, p. 66. — Détails sur la version hébraïque et sur la version latine de Jean de Capoue, p. 68; — sur les versions italiennes, p. 68 et 69; — sur la version persane, intitulée *Anwari-Sohaïli*, p. 70 et 71. — Fables empruntées par La Fontaine à la traduction de l'*Anwari-Sohaïli*, intitulée *Livre des Lumières*, p. 72. — Détails sur l'*Hitopadésa*, p. 73 et suivantes.

---

## SENDABAD.

---

*Livre de Sendabad*, originaire de l'Inde, p. 80. — Il en existe trois traductions ou imitations en arabe, en hébreu et en grec, p. 82. — Détails sur ces trois traductions, p. 83 et 84. — La version hébraïque est intitulée *Paraboles de Sendabar*; elle est le type du livre latin *des sept Sages de Rome*, p. 85. — Herbers en fait une imitation intitulée *Dolopathos*, p. 86 et 87. — Époque présumée de la composition de ces deux ouvrages, p. 88 et 89. — Le livre latin *des sept Sages de Rome* est traduit en vers français

et en prose française, p. 89 ; — en anglais, p. 90 ; — en allemand, en hollandais et en danois, *ibid.* ; — en italien et en espagnol, p. 92.

Analyse de la rédaction grecque, intitulée *Syntipas*, p. 93 et suiv. ; — Introduction, *ibid.* — *L'Anneau du roi*, p. 96. — *Le Marchand et le Perroquet*, p. 98. — *Le Foulon et son Fils*, p. 100. — *L'Officier, son Esclave et la Femme*, *ibid.* — *Le Fils du Roi et la Lamie*, p. 102. — *La Femme et le Marchand*, p. 103. — *Le jeune Prince et le perfide Ministre*, p. 104. — *Le Fils du Roi et le Baigneur*, p. 105. — *La jeune Femme, la Vieille et la Chienne*, p. 106. — *Le Singe et le Sanglier*, p. 109. — *L'Officier, le Chien et le Serpent*, p. 110. — *Le Manteau*, p. 111. — *Le Voleur, le Lion et le Singe*, p. 113. — *Le Pigeon et sa Femelle*, *ibid.* — *Les trois Souhais*, p. 114. — *Les Ruses des femmes*, p. 115. — *Les Convives empoisonnés*, p. 118. — *Les trois Négocians, la Vicille et l'Enfant*, p. 119. — *Le Marchand et les Fripons*, p. 121. — Conclusion du *Livre de Syntipas*, p. 127. — Origine indienne, p. 128.

Les *Paraboles de Sendabar*, p. 131. — *L'Histoire des sept Vizirs*, est-elle le Livre de Sendadad, *ibid.* — Analyse des contes des *sept Vizirs*, p. 132. — *Ahmed l'Orphelin*, *ibid.* — *Le Peintre*, p. 134. — *Le Jeune homme et les Vicillards*, p. 136. — *Le Fils du Sultan et la Femme du Marchand*, p. 138. — *Les quatre Amans dupés*, p. 139. — *La Pie voleuse*, p. 140. — *Bharam et Rumta*, *ibid.*

Analyse du livre des *sept Sages de Rome*, p. 141. — *Les Deux Pins*, p. 143. — *Le Chevalier, le Chien, et le Serpent*, *ibid.* — *Le Pâtre et le Sanglier*, p. 144. — *La Femme enfermée, ou le Mari mis à la porte*, p. 145. — *Le Trésor du Roi*, p. 146. —

*Le Marchand et la Pie*, p. 148. — *Le Roi , les sept Sages, et Merlin*, p. 149. — *Le vieux Chevalier et sa Femme*, *ibid.* — *La Tour des images*, p. 151. — *Hippocrate et Galien*, p. 154. — *Le Roi et la Femme du sénéchal*, p. 155. — *La Femme et les trois Chevaliers assassinés*, p. 156. — *La Femme enlevée, ou le Chevalier à la Trappe*, p. 158. — *La Matrone*, p. 161. — *La Prédiction accomplie*, p. 162. — *Les deux Amis*, p. 162. — Conclusion du livre des *sept Sages*, p. 167. — Il a été composé d'après les *Paraboles de Sendabar*, *ibid.* — Détails sur les diverses rédactions de ce livre, p. 168. — *Dolopathos*, p. 169. — *Histoire du prince Erastus*, p. 170. — Branches du roman des *sept Sages*, p. 171. — *Les quarante Vizirs*, p. 172. — *Histoire du prince Bakhtyar, ou les dix Vizirs*, p. 175. — Résumé, p. 179.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

Page 24, ligne 4, *au lieu de traduction, lisez traduction abrégée.*

Page 25, note 3, *à la fin de l'alinéa qui commence par* : On a remarqué avec raison, *ajoutez* : Depuis la rédaction de cette note, j'ai reconnu, en examinant un manuscrit autographe de la traduction des *Fables de Bidpai* par Galland, lequel appartient à la Bibliothèque du Roi, que le nom de Lokman ne s'y trouve pas, et que c'est, selon toute apparence, une interpolation de l'éditeur.

P. 26, l. 15 de la note de la deuxième colonne, *au lieu de* Ηδπαζίδος; Ινδός, *lisez* Ηδπαζίδος Ινδός.

Page 67, ligne 6, *à la fin de la note 2, ajoutez* Masenius a reproduit cette fable dans son ouvrage intitulé *Palæstra dramatica*, publié à Cologne en 1657. Voyez les *Notices littéraires et politiques sur l'Allemagne*, par M. Saint-Marc-Girardin. Paris, 1835, in-8°, p. 334 et suiv.

Page 70, l. 8 de la note 4, *au lieu de traduction, lisez introduction.*

Page 82, l. 5, et p. 92, l. 15 et 25 de la note de la première colonne, *au lieu de fonds, lisez fond.*

Page 88, l. 4 de la note de la deuxième colonne, *au lieu de du Meaux, lisez de Meaux.*

Page 107, l. 13 de la note 1, *ajoutez* Voyez encore les *Fantasies de Mere Sote* (par Pierre Gringore. Paris, 1516, in-4° gothique, premier folio de la lettre k et suiv.)

Page 138, l. 1<sup>re</sup> de la note de la deuxième colonne, *au lieu de* 1835, *lisez* 1825.

Page 139, note 1, *ajoutez à la fin* : Toute la première partie de la 11<sup>e</sup> nouvelle de la 14<sup>e</sup> nuit de Straparole (tome I, page 281, édit. de 1726, in-12) offre aussi beaucoup d'analogie avec le conte Arabe.

---



ROMAN  
DES SEPT SAGES.

---

ANALYSE ET EXTRAITS  
DE DOLOPATHOS.





L'histoire littéraire détaillée que M. Loiseleur Deslongchamps a donnée du *Roman des sept Sages*, dans la première partie de ce volume, me dispense de revenir sur ce sujet. Pour compléter cette histoire, j'ajouterai quelques nouvelles recherches relatives aux différentes versions du *Roman des sept Sages*, en vieux français, et je donnerai une description étendue des manuscrits de ces versions que j'ai eus entre les mains. Ces manuscrits sont au nombre de vingt, tous antérieurs au xvi<sup>e</sup> siècle, et l'examen particulier que j'ai fait de chaque volume, m'a permis de reconnaître trois rédactions évidemment copiées les unes sur les autres. Deux de ces rédactions sont antérieures à la troisième :

et il est assez difficile de prononcer laquelle des deux a précédé l'autre. La rédaction qui se trouve le plus souvent dans les manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle est celle que j'ai choisie pour établir mon texte ; malheureusement elle est toujours incomplète , c'est-à-dire que le septième sage , au lieu de raconter une histoire , annonce à l'empereur que le jeune prince , son fils , a retrouvé la parole ; et que le jeune prince , au lieu de réciter l'apologue de *la Prédiction accomplie* , s'en remet au jugement de Dieu. Comme on le voit , l'une de ces versions est le complément de l'autre , et j'ai dû me servir de cette double rédaction pour former un texte entier du *Roman des sept Sages*. J'y suis parvenu en me servant , pour le texte , du numéro 1672 Saint-Germain , et pour les variantes et le complément du numéro 7974. Ces deux manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle appartiennent l'un et l'autre à la Bibliothèque royale. La troisième version ne se trouve que dans des manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle ; elle paraît avoir été modifiée pour se trouver ainsi plus en rapport avec les suites du *Roman des sept Sages* qui , sous le titre d'*Aventures de Markes* , de *Fiseus* son fils , de *Lorain* et de *Cassiodore* , composèrent une série d'aventures très longues , très

diffuses, mais dont l'ennui est quelque peu compensé par certains récits empruntés à l'Orient, et imités, sous des noms divers, par les conteurs français, italiens ou anglais des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Ces rédactions ne portent plus le titre de *Roman des sept Sages de Rome*, mais celui d'*Histoire de la male marastre*. Presque toujours on y voit le jeune prince ayant pour compagnon d'étude *Markes*, fils de Caton, l'un des sept sages, et le héros de la plus ancienne des suites de notre roman. Cette rédaction curieuse se distingue par plusieurs apologues empruntés à l'Orient et par une version de l'*Histoire des Assassins* <sup>1</sup>. Plus que toute autre, elle peut servir à prouver que le *Roman des sept Sages* fut apporté en Europe, dans les premières années du xiii<sup>e</sup> siècle, par les Croisés qui se rendirent maîtres de Constantinople. J'ai fait connaître, par de courtes analyses, les histoires qui différaient de celles que j'ai publiées <sup>2</sup>; quant aux suites du *Roman des sept Sages*, on peut voir à ce sujet la description des manuscrits, n<sup>o</sup> m.

Il me reste quelques mots à dire relativement

<sup>1</sup> Voyez plus bas la description des manuscrits, n<sup>o</sup> v.

<sup>2</sup> Voyez la description des manuscrits, n<sup>o</sup> v.

aux manuscrits du poëme d'Herbers le *Dolopathos* dont j'ai aussi donné une analyse et de nombreux extraits. Ces manuscrits sont beaucoup plus rares que ceux de la version en prose du *Roman des sept Sages*; je n'ai eu sous les yeux qu'un seul texte complet, mais heureusement d'une parfaite exécution. Il se trouve dans un ancien manuscrit de la Bibliothèque de Sorbonne, aujourd'hui à la Bibliothèque royale, et porte le numéro 351 *Sorbonne*.

C'est un volume petit in-folio relié, en maroquin rouge, sur vélin, à deux colonnes, et sans miniatures. Il paraît avoir été écrit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Outre le *Dolopathos* il contient, 1<sup>o</sup> la *Vie des Pères Hermites*; 2<sup>o</sup> une *Petite Chronique des rois de France*; 3<sup>o</sup> la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*; 4<sup>o</sup> le *Roman de Beaudeous*, par Robert de Blois. Quant à l'autre manuscrit de la Bibliothèque royale, numéro 27 *Cangé*, qui contient aussi un texte fort incomplet du *Dolopathos*, nous l'avons décrit ailleurs <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez le *Roman de Brut*, publié à Bouen, chez Ed. Frère. *Description des Manuscrits*, p. xvij.

# DESCRIPTION DES MANUSCRITS

DU

## ROMAN DES SEPT SAGES.

—

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

### I.

#### N<sup>o</sup> 1672. *Saint-Germain.*

Un volume petit in-f<sup>o</sup>, vélin, ancienne reliure en veau, à deux colon., miniat., XIII<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> Le Roman de Marques, le fils Caton, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> Miracles de Notre-Dame, par Gautier de Coinsy, f<sup>o</sup> 117 r<sup>o</sup>. Les premiers feuillets manquent.

Ce texte du *Roman des sept Sages* est celui que nous avons publié. Voici l'ordre dans lequel sont les différentes histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Auxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lantulles*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Malquidars li Tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.

9. La Reine. — La Magie de Virgile.  
 10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.  
 11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.  
 12. *Jessé*. — La Marâtre, son Beau-Fils, et les deux Cousins.  
 13. La Reine. — La jeune Fille, son Père, et l'Amant.

## II.

N<sup>o</sup> 7974.

Un volume petit in-4<sup>o</sup>, vélin, relié en veau racine, à deux colonnes, xiii<sup>e</sup> siècle. (Ce volume a appartenu à Jean Sala, poète du xvi<sup>e</sup> siècle, et au cardinal Mazarin.)

Il contient :

- 1<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.  
 2<sup>o</sup> La Conquête de Constantinople, par Geoffroy de Villehardouin, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>.

Cette chronique célèbre, imprimée plusieurs fois, mais assez incorrectement, vient d'être publiée de nouveau avec beaucoup de soin par M. P. Paris, pour la Société de l'Histoire de France. — 1 vol. in-8. — Voyez relativement à ce texte, les prolégomènes de M. P. Paris, page xxxi.

- 3<sup>o</sup> Le Roman ou la Chronique de Turpin, f<sup>o</sup> 141 r<sup>o</sup>.  
 4<sup>o</sup> Chronique de Normandie, 1<sup>re</sup> partie, f<sup>o</sup> 176 v<sup>o</sup>.

Cette version du *Roman des sept Sages* est différente de celle que nous publions; elle nous a servi pour les variantes et pour l'appendice n<sup>o</sup> 1.

Voici l'ordre des histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Augustes*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentillus*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Malcuïdars li Rous*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Matrone.
13. La Reine. — Genius et les sept Rois païens.
14. *Meron*. — Le Chevalier à la trappe.  
Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

### III.

N<sup>o</sup> 6767.

Un volume in-folio, maximo vélin, relié en maroquin, aux armes, écrit à deux colonnes, miniatures.

Voici l'ordre des histoires dans le *Roman des sept Sages* :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Ancilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.

6. *Lentilles*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Manonidas li Tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Catons*. — Le Bourgeois et la Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Matrone.
13. La Reine. — Genius et les sept Rois païens.
14. *Mereneus*. — Le Chevalier à la trappe.  
Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

M. P. Paris, t. I, p. 109 de son ouvrage sur les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, a consacré à ce volume la notice suivante<sup>1</sup> :

Ce précieux manuscrit fut exécuté en 1466, comme le prouve la mention suivante, écrite à la fin du volume : « L'an mil cccclxvi fut escript cest rommant par Micheau Gonneau, prebtre demourant à Crosant. » — Michel Gonneau, qui a fait plusieurs autres copies, a exécuté celle-ci pour un prince de la maison de Bourbon, et suivant toutes les apparences pour Jean, fils du duc Charles 1<sup>er</sup>, et duc de Bourbon lui-même, de 1436 à 1488. Ses armes (de France au cottice de gueule), sont peintes dans la première vignette soutenues par deux sirènes ; dans un autre compartiment on voit, autour d'un sagittaire, la devise : *Je déusse mourir*. Puis au folio 96, on remarque un écusson de Bourbon-la-Marche, écartelé d'Armagnac-Rhodes (d'argent au lion de gueule écartelé de gueule au léopard lionné d'or). Ce dernier écu a sans doute été peint quelques années après l'exécution du manuscrit, car il doit être celui de Catherine d'Armagnac, mariée seulement en 1484 à Jean II, et morte en 1486.

De Jean II, ce livre passa à son fils Pierre II, duc de Bourbon, dont

<sup>1</sup> *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, etc.*; par P. Paris, in-8°, 1836. Paris, Techener.



la mention se lit aussi sur la dernière feuille de garde : « Ce livre  
 « nommé Marques, est à très hault et très puissant prince monseigneur  
 « Pierre, duc de Bourbonnoys et d'Auvergne, conte de Clermont, de  
 « Forest et de la Marche et de Gien, vicomte de Carlat et de Murat,  
 « seigneur de Beaujeulois, de Bourbon-Lanceys et d'Anonay, per et  
 « chambrier de France, lieutenant-général du roy et gouverneur du  
 « Languedoc. Signé Robertet. » Et plus bas est dessiné le gonfanon du  
 duc avec les mots « *Bourbon. Espérance.* »

Les premiers mots de cet énorme volume sont : « A Romme ot un em-  
 « pereur qui ot nom Deocliens ; il ot une femme, de cette femme ly fu  
 « remez un hoir, » etc.

On voit que c'est ici le célèbre *Roman des sept Sages*, traduit en fran-  
 çais du grec, mais plus anciennement composé en syriaque, en arabe, et  
 même en sanscrit, sous des noms différens, etc. . . . .

Le premier conte est celui du *Pin et du Pineau*, le seizième et dernier  
 est celui du *Corbeau et de la Corbe*, débité par le jeune prince. Le roman,  
 comme on doit l'espérer, finit par le supplice de l'impératrice. « *Cy fine  
 « le livre des sept Sages de Romme et de la Marastre qui fut arse  
 « et commence le livre de Marques de Romme, comment Diocleciens  
 « regna après la mort de son père en grant paynne, si comme vous  
 « orrés.* »

Cette première branche des *sept Sages* se termine au folio 17.....

Quand à la seconde branche, le titre inexact que je viens de tran-  
 scrire a trompé tous ceux qui ont parlé des imitations de *Syntipas*. Il fal-  
 lait mettre non pas *comment Dyocletiens* mais bien *comment le fils de  
 Dyocletiens*, car le père ne joue de rôle que dans la première branche,  
 proprement celle des *sept Sages*, et quand au fils, l'élève des sept sages de  
 cette première branche, il agit seul dans la seconde et dans une partie de  
 la troisième ; mais il n'est désigné personnellement que dans cette der-  
 nière, sous le nom de *Fiseus*.

La branche de *Marques*, un peu plus compliquée, est la première  
 suite des *sept Sages*. Marques, fils de Caton, est nommé sénéchal de

Rome par le fils de l'empereur Dioclétien. Le prince se souvient des services que lui ont rendu les sept sages ; il les fait asseoir à table auprès de lui , il pousse le respect jusqu'à les servir lui-même chaque jour. Cela déplaît à la jeune impératrice dont les philosophes avaient pourtant conseillé le mariage ; l'ayant choisie , dit malicieusement l'histoire, comme la meilleure de son sexe. A force de blandices, elle parvient à décider son époux , d'abord à ne plus servir les sept Sages, ensuite à faire ôter leur table de son impériale présence. Qu'arriva-t-il ? Du mépris des sept sages , l'empereur passe au mépris de la sagesse ; il suit les caprices de sa femme , il gouverne en tyran ses peuples. Marques le sénéchal seul lutte encore avec avantage contre le mauvais génie de l'impératrice ; celle-ci, de concert avec ses femmes, met tout en usage pour obtenir la disgrâce de son antagoniste ; elle parvient à le rendre suspect ; enfin il est sur le point de perdre la vie. Alors commence les histoires. L'impératrice débute par celle du « Damoiseau de Romme qui fut déçu par son escuier qui lui embla son anel. » En tout il y a douze contes terminés par le récit du supplice de l'impératrice et de la réhabilitation des sept sages. « *Ici fini le romman de la vie et Marques le sénéchal de Romme. — Ci commence le livre de l'empereur Fiseus qui fut fils à l'empereur Dyoclesien, qui ot moult à faire tant comme il vesqui en ce siecle.* » (F<sup>o</sup> 60.)

La branche de *Fiseus* est la continuation de la précédente. Fiseus, ici nommé pour la première fois, est encore ce même fils de Dioclétien sauvé de sa marâtre par les sept sages, puis garanti par eux des embûches de sa propre femme. Au début du livre, Marques est encore sénéchal de Rome, mais les sept sages changent de caractère : ils deviennent envieux et perfides ; ils veulent renverser le crédit absolu de Marques sur l'esprit de l'empereur. Fiseus meurt ; Marques qui avait épousé Laurine, sœur de l'empereur de Constantinople, donne naissance à Laurin, héritier de l'empire d'Orient, et devient lui-même, à force de prouesses, roi d'Aragon. Au milieu de leurs caravanes, Marques et Laurin vont faire visite au roi Arthur de Bretagne ; ils joutent avec les chevaliers de la Table ronde ; perdent ou retrouvent leurs femmes ou leurs mies ; enfin

vivent heureux et contents. La partie la plus saillante de cette branche, d'ailleurs assez insipide, est la révolte des sept sages contre Fi-seus, qui leur a fait crever les yeux. Voici l'explicit (folio 196): « *Ci fine le livre de Marques le sénéchal et de Laurins son fils, empereur de Constantinoble. — Ci commence le livre de Cassidorus, empereur de Constantinoble comme s'ensuit.* »

*Cassidorus* est fils du bon chevalier *Holyenon* et petit-fils de *Laurin*, dont les prouesses sont racontées dans la branche précédente. Devenu, par succession, empereur de Constantinoble, il est vivement pressé de se marier par les douze princes de l'empire. Il hésite long-temps; mais sur ces entrefaites, les douze princes lisent dans les astres que la femme de Cassidore devait être l'occasion de leur mort. Ils mettent donc tout en usage pour empêcher le jeune empereur de quitter le célibat. Par malheur pour eux, Cassidore, au milieu de ses belliqueux voyages, s'arrête chez un prince de Syrie, nommé Edipus; il tombe amoureux de sa fille *Helcana*, à laquelle il promet de s'unir. Mais de retour à Constantinoble, il oublie ses sermens, et les douze princes le déterminent à ne pas tenter la redoutable épreuve du mariage. C'est alors que paraît toutes les nuits, dans une vision, la fille d'Edipus; elle vient le sommer de tenir sa parole, et, pour l'y déterminer, elle lui fait chaque fois une histoire. Le jour venu, les princes racontent à leur tour une aventure dont la morale est contraire à celle du récit nocturne. Enfin la princesse l'emporte; Cassidorus la fait couronner impératrice. Mais ce n'est pas tout, une nouvelle intrigue se noue entre les douze princes contre l'empereur; *Helcanus*, son fils, tente alors de publier le secret de la conspiration, en racontant des histoires qu'ils réfutent par autant d'autres, jusqu'à ce que leur trahison soit reconnue et leur supplice ordonné. Je n'ai fait que parcourir rapidement cette longue série d'apologues et d'aventures romanesques; mais ce que j'en dis suffira sans doute pour éveiller la curiosité des amateurs de *Nouvelles* et de *Contes*: ils trouveront dans Cassidorus une mine, pour ainsi dire, inépuisable.

Cette branche, la plus longue des six, se poursuit jusqu'au folio 551. En voici l'explicit: « *Cy fini les livres de Cassidorus. Si parlerons après de*

« *Pelyarmenus* de Romme , comment il avoit pourchacié vers Dyalogus  
 « son frère le bastard , de mettre à mort les deux enfans petits à l'em-  
 « pereur son père. »

*Pelyarmenus* et *Fastidorus* étaient frères d'*Helcanus* , dont la branche précédente a raconté les premières aventures. Il parvient dans celle-ci à esquiver toutes les embûches que ne cesse de lui tendre le vaillant et déloyal *Pelyarmenus*. Celui-ci s'empare de la couronne impériale de Rome après *Fastidorus* son frère , et cependant *Cassidorus* leur père , le véritable empereur , fait ses pèlerinages , devient manouvrier , enfin est mis à mort par la trahison de la femme d'un châtelain qu'il avait converti. Cette cinquième branche finit au folio 491 , verso : « Cy finit le  
 « livre de *Cassidorus* (lisez *Pelyarmenus*) de Romme et de Constantinoble ,  
 « et après commence li derrains de ses enfans. »

La sixième et dernière branche raconte en effet l'histoire des quatre fils de *Cassidorus* , nommés *Kanor* , *Sicor* , *Domor* et *Rusticor*. *Kanor* finit par être empereur de Rome , et le roman se termine par ces mots :  
 « Si veuil or faire fin de cette histoire , laquelle plaise et souffise à mon  
 « très chier seigneur *devant nommé* , pour lequel j'ai travaillé et pené  
 « en ce qu'il ne preigne pas regard à ceulx qui ne sont pas convenables en  
 « mes comptes , mais à cellui *Kanor* qui par son sens et par sa proesce ,  
 « à l'aide de Dieu et de ses amis , revient à ce qui porveu li estoit des le  
 « commencement du monde ,... si comme vous avez oi par devant. »

Mais ce seigneur *devant nommé* n'est nulle part nommé dans notre manuscrit. Or c'était Hugues de Châtillon auquel fut dédié la dernière branche du roman de *Cassidore* , dans la première partie du XIII<sup>e</sup> siècle , comme nous l'atteste un exemplaire conservé à la Bibliothèque du Roi sous le n<sup>o</sup> 7534. Hugues , qu'on y voit désigné sous le nom du comte de Saint-Pol , jouit de ce comté durant les années 1226 à 1247 , c'est donc dans cet intervalle que fut , pour la première fois , transporté dans notre langue le dernier tiers de cette vaste composition romanesque. Ce fait est important à constater. Il ne faut pas cependant en conclure que les parties précédentes fussent , antérieurement ou du moins à la même époque , connues en France. Le soin que l'écrivain de Hugues de Châtillon

apporte à nous initier aux événemens qui préparent la narration, prouve au contraire que les aventures de *Marques* et de *Fiseus* étaient alors parfaitement ignorées. Mais il faut encore ici convenir que l'invention de tout le récit, quelles que soient la langue et la nation qui puissent s'en faire honneur, est bien antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle.

## IV.

N<sup>o</sup> 6849.

Un volume in-f<sup>o</sup>, maximo vélin, deux colonnes, une miniature, vignettes et initiales; fin du XV<sup>e</sup> siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France. — (Ancien n<sup>o</sup> 478.)

Il contient :

1<sup>o</sup> le Livre des Merveilles, f<sup>o</sup>.

2<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup>.

Le *Livre des Merveilles*, dit M. P. Paris, est, suivant toutes les apparences, la traduction paraphrasée de quelque roman d'origine grecque, ou même orientale. C'est une collection de contes et d'apologues récités dans une intention pieuse et morale à un jeune homme du nom de Félix, que son père fait voyager, afin de lui donner à mieux connaître l'histoire du monde, de la société, de la religion et de l'éternité. . . . .

Les contes finissent avec la vie de Félix, qui tombe malade dans une abbaye, et meurt sous les habits monastiques.

Quant à la version des *sept Sages de Rome*, elle est sembla-

ble à celle que nous publions; seulement le style est rajeuni. Voici l'ordre dans lequel se trouvent les différentes histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Ancilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentulle*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Maulcuidars*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Marâtre, son Beau-Fils, et les deux Cousins.
13. La Reine. — La Jeune Fille, son Père, et l'Amant.

## V.

N<sup>o</sup> 7069.

Un volume petit in-f<sup>o</sup>, vélin, relié en veau à l'N, couronné sur le dos, écrit sur deux colonnes, XIV<sup>e</sup> siècle, miniature.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> Le Trésor de Brunetto Latini, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> La Chronique de Turpin, en français, f<sup>o</sup> 146 r<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> HISTOIRE DE LA MALE MARRASTRE, OU DES SEPT SAGES DE ROME LA CITÉ, f<sup>o</sup> 162 r<sup>o</sup>.
- 4<sup>o</sup> Enseignement de Sapience, f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>.

5° Le Livre du Gouvernement des rois et des princes, de Gilles de Rome, f° 194 r°. — Cy fenist le livre du Gouvernement des rois et des princes, que frères Gilles de Rome, de l'ordre Saint-Augustin, a fait. Lequel livre maistre Henry de Gauchi a translaté de latin en françois, par le commandement Phelippon, le noble roy de France.

6° Enseignemens de Médecine, f° 268 v°.

Voici le titre des histoires qui se trouvent dans cette rédaction du *Roman des sept Sages*, et l'ordre dans lequel ces histoires sont placées :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Anxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
7. La Reine. — Le Père, sa seconde Femme, et son Fils.
8. *Lentulus*. — La Matrone.
9. La Reine. — La folle Nourrice.
10. *Jessé*. — Histoire d'Anthenor, roi d'Arabie.
11. La Reine. — Exemple du mal genre.
12. *Martins*. — Cardamum le sénéchal.
13. La Reine. — Histoire de Hakesiu qui l'omme occist.
14. *Markes de Rome*. — Le Chevalier à la Trappe.

Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

On voit que dans cette rédaction du *Roman des sept Sages*, plusieurs histoires sont différentes de celles que nous avons imprimées. Ainsi après l'histoire du *Bourgeois et de la Pie*, on trouve le récit d'une aventure qui est aussi dans le *Gesta Roma-*

*norum*. Un empereur d'Orient a un fils déjà grand; il épouse une jeune femme, en secondes nocès, et il est tué par son fils qui devient amoureux de sa belle-mère. Cette aventure commence au folio 174 r°. Elle est suivie du conte de la *Matrone*. On trouve après, une imitation assez curieuse du jugement de Salomon. Elle commence au folio 177 et est intitulée la *Folle nourrice*. Au folio 179 v° est l'*Histoire d'Anthenor*, roi d'Arabie, qui, ayant épousé une femme déjà veuve et mère d'une fille, est trompé par cette femme qui parvient à le persuader de donner pour épouse à l'empereur, la fille qu'elle avait eue de son premier mariage, plutôt que sa propre fille.

Après ce conte vient l'*Exemple du mal genre*, f° 181 r°.

Un chevalier chrétien ayant été fait prisonnier, pendant les guerres saintes, inspira de l'amour à la femme du soudan; elle eut un fils du chevalier chrétien, et mourut. Le soudan fit élever l'enfant avec soin, et ce dernier, parvenu à l'âge de vingt ans, se fit tant aimer des grands du royaume, que ceux-ci vinrent trouver le soudan, et lui demandèrent de céder le royaume à son fils. Le soudan, plein de fureur, fit jeter le prince dans une prison et le menaça de la mort; mais ce dernier, aidé par les grands du royaume, tua le soudan et prit sa place.

Au f° 182 r°, est l'*Exemple de Cardamum le Sénéchal* :

Cardamum, sénéchal du roi de Babilonne, fut chargé par son souverain de la garde de sa fille unique, tandis que ce souverain était en guerre avec un de ses voisins. Cardamum, voyant la jeune fille belle et sage, voulut la faire instruire dans la loi des Sarrasins; mais la jeune fille refusa d'écouter les exhortations païennes et préféra la loi du Christ. Elle décida même Cardamum à changer de religion. Le soudan revenu dans ses états, présenta



à la jeune fille, comme devant être son mari, le prince contre lequel il était en guerre ; mais la jeune fille refusa, et resta pure devant le Seigneur. Le soudan, son père, mourut de désespoir.

Au f° 184, r°, se trouve *l'Exemple de Haquesin qui l'omme occist*. Cette histoire fort courte n'est autre que le récit des moyens employés par le Vieux de la Montagne pour décider ses sujets fidèles à assassiner les chrétiens ; la voici :

C'est vroy que ils sont aucuns grans seigneurs, en terre de Sarrazins, qui font prendre petis enfans de demy an, et les font norrir à une femme, dedens cisternes, là où ilz ne puent veoir nul deduit, ne nul esbanoy. Et quant il sont si grant qu'ilz se vent bien entendre à ce que en leur dit, si a on osteus fais en telle manière que ilz sont dedens terre. Et puet-on véoir de celui autres manières qui sont noble et plains de tous déduis si comme de praius et de gardins et de nobles vergiers. Et donc y sont dames et damoiselles et chevaliers qui se déduisent et esbanoient et chantent, et font la greigneur joye que on peut faire. Et donc les voient cilz enfans que on nourrist en ces cisternes. Lors demandent quel gent ce sont qu'ilz voyent si noblement maintenir. Cilz qui les entroduisent, si leur dient que ce sont cilz qui ont occis les Crestiens. Et donc sont en mout grant malaise de savoir en quel manière ilz pussent venir à telle joie que chascuns convoite par nature. Lors dient leur maistre que nul ne puet là venir devant ce que ilz aient aucun Crestien occis. Et donc sont mont en grant dement de ce faire, si que quant ce vient qu'ils sont grant et parceru, si s'en aident ainsi comme je vous diray. Quant il avient que grant meute de Crestiens viennent en la terre de Jherusalem et il y en a aucuns qui soient douté des Sarazins, dont prennent ces Haquesins dont j'ai desus dit, et puis les envoient en message aus Crestiens et leur dist on que il devent occire. Et ainsi font il murtrir les Crestiens par ceuls maleureus dont je vous ai ci conté.

## VI.

N<sup>o</sup> 7519.

Un volume petit in-f<sup>o</sup>, parchemin, reliure moderne, en veau; deux miniatures; à deux colonnes. — Fin du xiii<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

1<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.

2<sup>o</sup> Le Roman de Marquez de Rome, f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>.

Cette version du *Roman des Sages* est semblable à celle du n<sup>o</sup> 7974. Les histoires s'y trouvent dans l'ordre suivant :

1. La Reine. — Les deux Pins.
  2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
  3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
  4. *Augustus*. Hippocrate et son Neveu.
  5. La Reine. — La Tour du Trésor.
  6. *Lentulus*. — La Fame enfermée dans une tour.
  7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
  8. *Malquidas le Roux*. — Le vieux Chevalier et la jeune Femme.
  9. La Reine. — La Magie de Virgile.
  10. *Caton*. — Le Bourgeois et la Pie.
  11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
  12. *Jessé*. — La Matrone.
  13. La Reine. — Genius et les sept Rois sarrasins.
  14. *Merrous*. — Le Chevalier à la Trappe.
- Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## VII.

N<sup>o</sup> 7534.

Un volume in-f<sup>o</sup>, parchemin, relié en parchemin, écrit sur deux colonnes. — XIII<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> La Bible en vers français, f<sup>o</sup> II.
- 2<sup>o</sup> Assumption Nostre Dame, f<sup>o</sup> LXI r<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> Orison Nostre Dame, f<sup>o</sup> LXVI r<sup>o</sup>.
- 4<sup>o</sup> Du Plait de Sapience et de Folie, f<sup>o</sup> LXX v<sup>o</sup>.
- 5<sup>o</sup> De Phisike, f<sup>o</sup> LXXIII r<sup>o</sup>.
- 6<sup>o</sup> De Karlemaine le bon roi (Chronique de Turpin),  
f<sup>o</sup> cxviii r<sup>o</sup>.
- 7<sup>o</sup> Roman d'Eracle l'empereur, en vers, f<sup>o</sup> cxxx r<sup>o</sup>.
- 8<sup>o</sup> La Prière que Dex fist, f<sup>o</sup> clvii v<sup>o</sup>.
- 9<sup>o</sup> Vers sur la mort, f<sup>o</sup> clxxi r<sup>o</sup>.
- 10<sup>o</sup> L'Image du monde, f<sup>o</sup> clxxxiii r<sup>o</sup>.
- 11<sup>o</sup> Roman de Carité, f<sup>o</sup> ccxxi.
- 12<sup>o</sup> Roman des Philosophes, par *Alars de Cambray*,  
f<sup>o</sup> ccxxxii r<sup>o</sup>.
- 13<sup>o</sup> Bestiaire d'amour, par *Guillaume*, f<sup>o</sup> cclii v<sup>o</sup>.
- 14<sup>o</sup> DES SEPT SAGES DE ROME, EN PROSE, f<sup>o</sup> cclxxxii v<sup>o</sup>.
- 15<sup>o</sup> Roman de Markes de Rome, f<sup>o</sup> cclxxxvi r<sup>o</sup>.

Ces deux derniers ouvrages sont incomplets : le premier feuillet du *Roman des sept Sages* manque.

Cette rédaction du *Roman des sept Sages* ressemble assez au texte que nous publions ; seulement, après l'histoire de Merlin, on trouve deux des histoires analysées plus haut, d'après le ma-

nuscrit 7069. On n'y trouve pas le conte de la *Matrone d'Éphèse*, et vers la fin, le manuscrit qui est incomplet, s'arrête au moment où le jeune prince commence à parler.

Voici l'ordre des histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Augustes*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Tulles*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Malcidas li Tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Marâtre, son Beau-Fils, et les deux Cousins.
13. La Reine. — La jeune Fille, son Père, et l'Amant.

## VIII.

N<sup>o</sup> 9675.

Un volume in-f<sup>o</sup> parvo, sur papier, demi-reliure en papier. — xv<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> Traicté d'entre Charles, roy de France et le duc de Bourgogne, f<sup>o</sup> 1.
- 2<sup>o</sup> Ordonnances faites en l'eschiquier de Normendie, tenu

- a Rouen, au terme de Pasques miliiij c. soixante-trois.  
f° 8 r°.
- 3° Ordonnances du duc de Brabant, de 1463, f° 23 r°.
- 4° Offres faites par ceux de Gand au duc de Brabant, en 1453, f° 29.
- 5° HISTOIRE DES SEPT SAGES DE ROME, f° 40.
- 6° Histoire de Barlaam, Josaphat et Avenir, saints hermites, f° 71 r°.
- 7° Le Miroir de l'ame, f° 100 r°.
- 8° La Vie de saint Anthoine de Pade (Padoue), en vers, f° 113 r°.
- 9° C'est la complainte des trois Estas de France, de la mort du roy Charles dernier passé, avec ses épitaphes. (Charles VII), f° 122 r°.
- 10° Les Fainctes du monde, f° 136 r°.
- 11° Significations moult notables et beaux de la messe, f° 152 r°.
- 12° La Condamnacion de messire Loys de Luxembourg, jadis connetable de France, f° 170 r°.
- 13° L'Eschelle de Charité, f° 177 r°.
- 14° C'est le trespasement Nostre Dame et son assumption, f° 194 r°.
- 15° Incipit compassio Beate Marie circa crucem, etc., f° 205 r°.
- 16° Conte devot, en vers, f° 212 r°.
- 17° Modèle de confession, avec prières en latin, f° 222 r°.
- 18° Louanges et prières à la Vierge, en latin, f° 226 r°.
- 19° Le Jen des échecs moralisés, f° 232 r°.
- 20° Hystoires d'Herode, de Judas et de Pilate, f° 280.

- 21° Discours de la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, f° 28.
- 22° Lettres patentes du roy par lesquelles il décharge les habitans de la ville de Rouen de l'impos de vij deniers par livres sur les marchandises et denrées cy declarée, f° 300 r°.
- 23° Traicté de la paix d'Arras, en 1435, f° 305.

Cette rédaction du *Roman des sept Sages*, écrite à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et mise en français de cette époque, est la même que celle du manuscrit 7974, avec lequel nous avons collationné notre texte; seulement les histoires ne sont pas dans le même ordre. Le scribe a commencé par quelques lignes qui rattachent l'histoire des *sept Sages* aux annales apocriphes de la France; voici ce début :

Jadis, après la destruction de Troye la grant, fut par une nourrice salvé Marcomeris filz de Priamus et frère de Paris; et fut par la dite nourrice aporté à Rome, et depuis en Constantinopole, et fut roy de France. Et print par mariage la fille du roy de Cartage qui moult estoit noble dame, sage et de bon gouvernement. Et durant leur mariage, eurent ung filz de belle venue. Et lui estant de l'eage de sept ans, ou environ, la dame allâ de vie à trespas. Après le trespasement de laquelle, le dit empereur et roy manda en Constantinopole où il estoit, les sept sages de Rome, c'est assavoir Baucilas, Lentulus, Cathon, Manquidas, Gesse, Aussire, Merons, etc.

Voici l'ordre des histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
5. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
4. *Aucille*. — Hippocrate et son Neveu.

5. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
6. *Malquidas*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
8. *Lentulus*. — Le vieux Chevalier et la jeune Femme.
9. La Reine. — Genius et les sept Rois sarrasins.
10. *Cathon*. — Le Bourgeois et la Pie.
11. La Reine. — La Tour du Trésor.
12. *Jessé*. — La Matrone.
13. La Reine. — La Magie de Virgile.
14. *Meros*. — Le Chevalier à la Trappe.  
Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

Cette version est terminée par le combat singulier du jeune prince et de Frichart, cousin de l'impératrice coupable. Ce dernier est vaincu.

## IX.

N<sup>o</sup> 10024.

Un volume in-f<sup>o</sup> sur papier, reliure ancienne en bois. — Fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> Voyage de Mandeville, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> HISTOIRE DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>.

Cette rédaction du *Roman des sept Sages* est la copie d'un manuscrit plus ancien. Les histoires sont dans le même ordre que dans le manuscrit n<sup>o</sup> 7974. Les derniers feuillets manquent.

Ordre des histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.

3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Auxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentilles*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Melcuidras le Roux*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Cathon*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Matrone.
13. La Reine. — Genius et les sept Rois sarrasins.
14. *Merous*. — Le Chevalier à la Trappe.  
Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## X.

N<sup>o</sup> 13. *Lavalière*. (OLIM 4096.)

Trois volumes grand in-f<sup>o</sup>, vélin, miniatures, reliés en maroquin rouge. Ils sont écrits en lettres de forme, en caractère de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, sur trois colonnes, et enrichis de 252 miniatures, et d'un grand nombre de lettres tournures, en or et en couleur. (Ce manuscrit a appartenu à l'amiral de Graville, dont il porte les armes qui sont Malet-Graville, mi-parties de Balsac-Entrague.) (Catalogue Lavalière, t. II, p. 634.)

Ce manuscrit contient :

1<sup>er</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, t. I, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.



- 2° Le Roman de Marques, de Rome.
- 3° Le Roman de l'empereur Fiséus, fils de Dyoclétien empereur.
- 4° Le Livre de Laurens, fils de Marques, sénéchal de Rome.
- 5° Le Livre de Cassiodorus, empereur de Constantinoble.
- 6° Histoire de Pelyarmenus, de Rome.
- 7° Du dernier fils des enfans de Cassiodorus.

Relativement à toutes ces suites du *Roman des sept Sages*, voyez plus haut, page x. Voici comment sont placées les histoires du *Roman des sept Sages* :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucilas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Aucilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentulus*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Maucuidas li tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Caton*. — Le Bourgeois et la Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Matrone.
13. La Reine. — Genius et les sept Rois sarrasins.
14. *Mereneus*. — Le Chevalier à la Trappe.  
Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## XI.

N<sup>o</sup> 48. *Lavalière*. (OLIM 672.)

Un volume in-f<sup>o</sup> parvo ; vélin ; miniature ;  
xiii<sup>e</sup> siècle ; reliure ancienne , en veau.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> Le Livre de Doctrine, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> Le Livre du Gentil et des trois Sages, le Livre qui est de la loy au Juif, le Livre qui est de la loi à Crestien , le Livre de la loi au Sarrazin, f<sup>o</sup> 60 v<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> LE ROMAN DES VII SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 119 r<sup>o</sup>.

Cette rédaction du *Roman des sept Sages* diffère peu de celle que nous publions. Cependant on n'y trouve pas l'histoire imitée de la Matrone d'Ephèse. Mais le jeune prince, au lieu d'en appeler au jugement de Dieu, raconte l'histoire de la *Prédiction accomplie*.

Voici l'ordre dans lequel se trouve les histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Bauxillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Père et le Sanglier.
4. *Ancilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentilles*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Malquidas*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Tour des images, ou la Magie de Virgile.

10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pic.  
 11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.  
 12. *Jessé*. — La Marâtre, son Beau-Fils, et les deux Cousins.  
 13. La Reine. — La Jeune Fille, son Père, et l'Amant.  
 Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## XII.

### N<sup>o</sup> 62. (*Compiègne*).

Un volume petit in-f<sup>o</sup>, vélin sur deux colonnes, ancienne reliure en bois; imparf. — XIII<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- i. Le dit des philosophes, en vers.—Les premiers feuillets manquent.
- ii. Chronique de l'Histoire de France, en prose, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup> imparfaite.
- iii. La Chronique de Turpin, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>.
- iv. Fragment sur l'Histoire de France, contenant principalement l'Histoire des ducs de Normandie, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>.
- v. Explication de la messe, en prose latine, f<sup>o</sup> 59 r<sup>o</sup>.
- vi. ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>.
- vii. Roman de Marquez de Rome, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>.
- viii. Contes devots, en vers, f<sup>o</sup> 135 r<sup>o</sup>; imparfaits.
- ix. Moralités, en prose et en vers, f<sup>o</sup> 145 r<sup>o</sup>.
- x. Les Quatre âges, moralité en prose, f<sup>o</sup> 149 r<sup>o</sup>.
- xi. Lettres du prêtre Jean, f<sup>o</sup> 155 v<sup>o</sup>.
- xii. Extraits de saint Augustin, en français, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>.
- xiii. Fragmens du Roman de la Poire, f<sup>o</sup> 168 r<sup>o</sup>.

Cette version ne diffère pas de celle que nous publions d'après le manuscrit S. G. 1672. Il manque une histoire dans cette rédaction.

Voici comment sont placées les histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Auxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lantulus*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Malquidars li Tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Tour des images, ou la Magie de Virgile.
10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Marâtre, son Beau-Fils, et les deux Cousins.
13. La Reine. — La jeune Fille, son Père, et l'Amant.

### XIII.

N<sup>o</sup> 1659. (*S. Germ.*)

Un volume petit in-4<sup>o</sup> sur vélin, relié en bois, à deux colonnes. — XIII<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> La Vie des pères Hermites, en vers, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> La Passion N.-S.-J.-Ch., en vers, f<sup>o</sup> cv r<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> Les quinze Signes, en vers, f<sup>o</sup> cxviii v<sup>o</sup>.
- 4<sup>o</sup> ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, en prose, f<sup>o</sup> cxxi r<sup>o</sup>.

- 5° Fragment d'un poëme moral, f° CXXXVI r°.  
 6° Dit des *Contraires as fames*, f° CXLVII r°.  
 7° Dit des Complexions, f° CL r°.  
 8° Epistre d'Aristote à Alexandre sur la médecine, f° CL r°.  
 9° Réflexions religieuses et morales, f° CLVIII.

Ce texte du *Roman des sept Sages* est semblable à celui du n° 7974 dans lequel nous avons pris nos variantes et l'appendice n° 1 ; mais il est copié d'après un manuscrit plus ancien. Les histoires un peu abrégées sont placées dans l'ordre suivant :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Augustes*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentulle*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Malquidars le Rouz*. — Le vieux Chevalier et la jeune Femme.
9. La Reine. — La Tour des images, ou la Magie de Virgile.
10. *Chaton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Matrone.
13. La Reine. — Genius et les sept Rois payens.
14. *Malqus*. — Le Chevalier à la Trappe.  
     Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

#### XIV.

N° 274 bis. (*N<sup>e</sup> Dame*).

Un volume petit in-4°, vélin, relié en parchemin, deux colonnes. — XIII<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1° Proverbes de Marcolf et Salomon, f° 1 r°.
- 2° L'Évangile as fames, f° 2 r°.
- 3° Des Fames, des Dex et de la Taverne tout ensemble, f° 4 r°.
- 4° De la Dame aux deux chevaliers, f° 4 v°.
- 5° De la Damoiselle qui vouloit voler, f° 5 v°.
- 6° Des Proverbes Seneke le philosophe, f° 6 r°.
- 7° Ci commencent proverbes ruraux et vulgaires, f° 10 r°.
- 8° Le Pater noster, en vers, f° 14 r°.
- 9° La Vie du monde, f° 14 v°.
- 10° La Description et plaisance des religions, par Rois de Cambray, f° 15 v°.
- 11° Du Pape, du Roi et des maunoies, en vers, f° 17 r°.
- 12° Les Foires de Champaignes et de Brie, f° 17 v°.
- 13° Ce sont li roiaumes et les terres des quex les marchandises viennent à Bruges et en la terre de Flandres, c'est à savoir les choses qui en sivent ci-après, f° 18 v°.
- 14° Ce sont les menières de poissons que on prant en la mer, f° 19 r°.
- 14° Ci commence de Groingniet et de petit, f° 19 v°.
- 15° Des mesdisens, f° 20 r°.
- 16° Ci commence la confession Renard et son pelérinage.
- 17° C'est de Karesme le felon et de Charnage le baron, f° 25 r°.
- 18° Isopet, en français, f° 26 r°.
- 19° LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f° 46 r°.
- 20° Du Vilain à la c... noire, f° 70 r°.
- 21° Fabliau de Morel, f° 70 v°.

- 22° Marguet convertie, f° 73 r°.  
 23° De l'Escuier qui voulait épouser douze femmes, f° 75 r°.  
 24° Du Chevalier qui faisait parler les ....., f° 77 v°.  
 25° La Chatelaine de Vergi, f° 84 r°, imparfait.  
 26° La Vie de saint Patrice, f° 97 r°.  
 27° Les quinze Signes, f° 104 r°.  
 28° Dialogue des trois Vis et des trois mors, f° 106 v°.  
 29° Le Reclus de Molien, f° 110 r°.  
 30° Roman de Charite, f° 132 v°.  
 31° Le Lais de l'Oiselet, f° 151 r°.

Ce lai a été imprimé par Méon, t. II des *Fabliaux et Contes*, p. 114. — Au sujet de l'origine de ce charmant apologue, voyez la première partie de ce volume, p. 71, note H.

- 32° De l'Art d'aimer, f° 156 r°.

Cette rédaction du *Romans de sept Sages* contient les mêmes histoires que celle du n° 7974.

Voici l'ordre dans lequel ces histoires sont placées :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucilas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Père et le Sanglier.
4. *Anxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentulus*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Maucuidas li Tors*. — Le vieux Chevalier et la jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Cathons*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessi*. — La Matrone.

13. La Reine. — Genius et les sept Rois paiens.

14. *Mereus*. — Le Chevalier à la Trappe.

Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

—

## MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

### XV.

N<sup>o</sup> 232. ( *B. L. F.* ).

Un volume in-4<sup>o</sup>, vélin, reliure en veau; miniature. — xv<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, sous le titre de LA MALE MARRASTRE, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>,
- 2<sup>o</sup> De Sapience, f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>.

Cette rédaction de la *Male Marrastre* est postérieure à celle du numéro suivant, dont elle semble être la copie; on y trouve la même orthographe et les mêmes fautes. Voici l'ordre dans lequel se trouvent les histoires :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Anzilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.



6. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
7. La Reine. — Le Père, sa seconde Femme, et son Fils.
8. *Lentulus*. — La Matrone.
9. La Reine. — La folle Nourrice.
10. *Jessé*. — Histoire d'Anthenor, roi d'Arabie.
11. La Reine. — Exemple du Mal genre.
12. *Lentulus*. Cardamum le sénéchal.
13. La Reine. — Histoire de Hakesin.
14. *Marques*. — Le Chevalier à la Trappe.
15. Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## XVI.

N<sup>o</sup> 233. (*B. L. F.*).

Un volume in-4<sup>o</sup>, parchemin, relié en parchemin. — Fin du xiv<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, sous le titre de LE LIVRE DE LA FAUSSE MARASTRE, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> De Sapience, f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>.

Cette version du *Roman des sept Sages* est semblable à celle du manuscrit du roi, n<sup>o</sup> 7069, d'après lequel nous avons analysé plusieurs histoires. Marques, fils de Citou, est élevé par les sept sages avec le fils de l'empereur; il s'emploie pour délivrer son compagnon.

Voici l'ordre dans lequel sont placées les différentes histoires

1. La Reine. — Les deux Pins.

2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Pâtre et le Sanglier.
4. *Anxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
7. La Reine. — Le Père, sa seconde Femme, et son Fils
8. *Lentulus*. — La Matrone.
9. La Reine. — La folle Nourisse.
10. *Jessé*. — Histoire d'Anthenor, roi d'Arabie.
11. La Reine. — Histoire du mal genre musart.
12. *Lentullus*. — Cardamum le sénéchal.
13. La Reine. — Histoire de Hakesin.
14. *Marques*. — Le Chevalier à la Trappe.
15. Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## XVII.

N<sup>o</sup> 245. (*B. L. F.*).

Un volume petit in-f<sup>o</sup> sur papier, relié en veau.  
— xv<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> Le Débat et Contestation de l'Amoureux et de la Mort,  
f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> Le Roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelone, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>.
- 4<sup>o</sup> Exposé des Droits royaux, tiré des différentes ordonnances, f<sup>o</sup> 109 v<sup>o</sup>.

- 5° La Connoissance de quel garde de chasteaux et villes appartient à l'office de connestable, f° 125 v°.
- 6° C'est l'ordonnance de la question du Châtel de Paris, f° 118 v° et dernier.

Au f° 109 r°, à la fin de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne, on lit : *Explicit le Roman de Pierre, fils du comte de Provence, et de Maguelone, fille du roy Magulois, roy de Naples.* — *Deo gracias.* Par la main de Jehan du Maconnay, chausse-tier, demeurant à V..., le secons de novembre MCCCCLXXI.

Le texte du *Roman des sept Sages* contenu dans ce manuscrit est la copie d'une version plus ancienne; on y trouve les mêmes histoires, à l'exception d'une seule, que celles qui sont dans le manuscrit que nous avons publié. Voici l'ordre dans lequel ces histoires sont placées :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Bazille*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Père et le Sanglier.
4. *Anxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentulus*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme de son sénéchal.
8. *Malcuídas li Tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
12. *Jessé*. — La Marâtre, son Beau-Fils, et les deux Cousins.

## XVIII.

N<sup>o</sup> 246. (B. L. F.).

Un volume in-4<sup>o</sup>, vélin, relié en veau, à deux colonnes. — XIII<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> Le Roman des sept Sages de Rome, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> Le Roman de Marques, sénéchal de Rome, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>.

Cette version du *Roman des sept Sages* est une des plus anciennes que j'ai vues; malheureusement elle n'est pas complète. c'est-à-dire plusieurs contes manquent. Voici dans quel ordre sont placés ceux qui s'y trouvent :

1. La Reine. — Les deux Pins.
2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
3. La Reine. — Le Père et le Sanglier.
4. *Auxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
5. La Reine. — La Tour du Trésor.
6. *Lentulus*. — La Femme enfermée dans une tour.
7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
8. *Mauquidas*. — Le vieux Chevalier et la jeune Femme.
9. La Reine. — La Magie de Virgile.
10. *Martins*. — Le Chevalier à la Trappe.
11. Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

## XIX.

N<sup>o</sup> 247. (B. L. F.).

Un volume in-f<sup>o</sup> sur vélin, relié en parchemin, écrit sur deux colonnes; miniatures. — XIV<sup>e</sup> siècle.

Il contient :

- 1<sup>o</sup> Le Roman de Marke, fils de Caton et sénéchal de Rome, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>.
- 2<sup>o</sup> Le Roman de Laurin, le fils de Markes le sénéchal, f<sup>o</sup> 56 r<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> Histoire de Jules César, d'après Lucain, avec ce titre :  
*Chi commence li Istoire de Julius Cesar, que Jehans de Tuyen mist en romans*, f<sup>o</sup> 205 r<sup>o</sup>.

Ce volume contient les suites du *Roman des sept Sages* dont j'ai parlé plus haut, page x.

## XX.

N<sup>o</sup> 283. (B. L. F.).

Un volume in-f<sup>o</sup>, vélin, relié en veau; miniatures; quatre colonnes. — XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce volume est imparfait: une grande partie des miniatures a été coupée. Il contient 365 feuillets, sans y comprendre quatre

feuillet préliminaire sur lesquels on trouve un calendrier avec une indication des meilleurs remèdes à prendre, chaque mois de l'année. On peut fixer la date du volume avec ce calendrier; il devait servir pour cent ans, et au f° 2, v°, on voit qu'il était calculé depuis l'année MCCLXVIII jusqu'en MCCCLXVIII. Ce manuscrit était donc terminé en 1268, puisqu'au verso du quatrième de ces folios préliminaires, on trouve la table des matières contenues dans ce volume, avec l'indication des feuillets. Ces feuillets sont numérotés au verso. Voici la table des matières :

Chi poet lire qui set, et oïr comment les estoires del libre gisent en ordre, li uns apres les autres. Li premiers ou li livres commenche, chou est des oeuvres Dieu et de ses journées, comment il fist les choses et totes créatures qui sont en ciel et en terre. Si poet-on oïr comment il cria ses angles.

1. f° .ij. Apres vient l'estoire d'Adan.
- .vj. Apres vient l'estoire de Noe et de l'arche.
- .viij. Apres vient l'estoire d'Abraham.
- .x. Apres orés l'estoire d'Isaac.
- .xij. Apres vient l'estoire Jacob.
- .xiiij. Apres vient l'estoire Joseph.
- .xxij. Apres vient l'estoire de Moyses.
- .xxxv. Apres vient de David et de Salomon.
- .xxxix. Apres vient de Joachim et d'Anna.
- .xlj. De Nostre-Dame et de son fil.
- .l. De la Traïson Judas.
- .lvi. Li Regret de Nostre-Dame et de le crois.
- .lix. De la Chançon David (en vers).
2. .lxij. De la Magdalaine (prose).
3. .lxiiij. La Passion saint Jehan ewangeliste.
4. .lxvi. La Passion saint Jake.
5. .lxviij. Le Passion saint Jehan-Baptiste.

6. .lxi. Le Passion saint Pierre (prose).
7. .lxx. Le Passiou saint Paul.
8. .lxxj. Le Passion saint Andrieu.
9. .lxxiiij. Le Vie de saint Nicolaï.
10. .lxxviij. Le Vie de saint Jehan bouce d'or.
11. .lxxx. De Vespasianus l'emperéor.
12. .lxxxviij. De saint Julien.
13. .c. De saint Brandan.
14. .cv. De saint Gregoire.
15. .cxij. De Moyses le Mordriseur.
16. .cxiiij. De sainte Taysis.
17. .cxviiij. De Marie d'Egipe.
18. .cxv. De sainte Kateline.
19. .cxxxix. De sainte Margherite.
20. .cxxxxi. De Tumbéor Nostre-Dame.
21. .cxxxiiij. De Jonas et de la Balaine.
22. .cxxxv. De l'Abesse que Diable engroissa.
23. .cxxxvj. Del Clerc qui mist por plege le Crucetis.
24. .cxxxviij. De le Empereis qui garist les lieprous.
25. .cxl. De saint Ypolite.
26. .cxli. Del Diable qui se list clerc et devin.
27. .cxliiiij. Del unicorn.
28. .cxlv. Del Disputison de l'ame et de cors.
29. .cxlviiij. De Lucidaire.
30. .clix. Del Jor del Jugement.
31. .clxi. La Table de le mapemonde.
32. .clxiiij. L'Image du monde et le mapemonde.
33. .clxxxiiij. Le Nature d'estans.
34. .clxxxv. De philosophe et de moralité.
35. .ccij. Le Bestiaire.
36. .ccxviij. Le Lapidaire.
37. .cxxxij. De Judas Machabeus.
38. .ccxxviij. Des .viij. SAGES DE ROME.

40. .cclxxxvij. De Charlon sans rime.  
 41. .ccxciiij. De l'Ordre de cevalerie.  
 42. .ccxcvj. Del Honor as dames.  
 43. .ccxcix. Del Honor des princes de terre.  
 44. .cci. Del Cronikes de France.  
 45. .cccix. De la Deesse d'Amor.  
 46. .cccxij. De Cristal et de Clarie.  
 47. .cccxlvj. De Melion.  
 48. .cccxlviiij. De Lay del trot.  
 49. .cccclix. De Aristote.  
 50. .ccccl. De Cante pleure.  
 51. .ccccli. De Doctrinal.  
 52. .cccclij. Les Dis de drois.  
 53. .ccccliij. De Surgie.  
 54. .cccclxv. De sire Rambier.  
 .lvij. De la mort Nostre-Daue.  
 .cxxij. De sainte Juliane.

Au bas du même feuillets, on lit :

CHI SONT ESCRIT LES FIGURES QUANTES IL Y A D'OR ET DE COLOR. DES FIGURES D'OR I A IL LX.

ET DES FIGURES DE COLOR I A IL .iiij. XX ET xiiij.

*Chi livres fu fais et escript l'an mil .ccxlv. (1245) aussi qu'il est eserit au feuillet. cxxiii .ij. (182) à .i. cel. n.*

Cette note écrite au xiv<sup>e</sup> siècle est inexacte et les vers auxquels elle se rapporte, font seulement connaître la date de la composition de l'*Image du Monde*, qu'on trouve dans ce recueil. Voici ces vers qui sont à la colonne 1<sup>re</sup> du f<sup>o</sup> 182, vo.

Quant premerainement fu fais  
 Cil livres, à l'aparission



En l'an del incarnation  
Mil et cc et .xlv. ans (1245.)

Ces vers n'en sont pas moins curieux; ils fixent, suivant nous, la date de l'un des plus curieux de nos vieux poèmes français.

Cette version du *Roman des sept Sages* est l'un des plus anciens textes. Elle contient le même nombre d'histoires que celle du manuscrit de la Bibliothèque du Roi n° 7974.

Voici l'ordre dans lequel elles sont placées :

1. La Reine. — Les deux Pins.
  2. *Baucillas*. — Le Chevalier et le Serpent.
  3. La Reine. — Le Père et le Sanglier.
  4. *Anxilles*. — Hippocrate et son Neveu.
  5. La Reine. — La Tour du Trésor.
  6. *Lentulus*. — La Dame enfermée dans une tour.
  7. La Reine. — Le Roi et la Femme du sénéchal.
  8. *Malquidars li Tors*. — Le vieux Chevalier et sa jeune Femme.
  9. La Reine. — La Magie de Virgile.
  10. *Caton*. — Le Bourgeois et sa Pie.
  11. La Reine. — Le Roi et les sept Sages.
  12. *Jessé*. — La Matrone.
  14. *Maras*. — Le Chevalier à la Trappe.
- Le Fils de l'Empereur. — La Prédiction accomplie.

Ces nombreux manuscrits du *Roman des sept Sages* que j'ai pu tous examiner, ne sont pas les seuls dans lesquels se trouve cette vieille histoire :

les différentes bibliothèques de France et des autres pays de l'Europe en fourniraient encore plusieurs versions, et je terminerai ma notice par quelques indications bibliographiques qui compléteront mes recherches à ce sujet.

Dans l'ouvrage d'Hœnel (*Librorum manusciporum qui in Bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae M., Hispaniae, Lusitaniae asservantur. Lipsiae, 1830, in-4°*), je trouve les notes suivantes :

Colone 244. Bibliothèque de Montpellier, n° H. 436. Roman des sept Sages ; sœc. xiv. membr. 8. (Ex. Lib. Orat. Coll. Treco Pithoeani.)

Col. 892. Bibliothèque de Middle Hill, en Angleterre. Roman de Marc de Rome. 2. Exempl.

L'éditeur du *Dit de Droit*, pièce en vers français du xiii<sup>e</sup> siècle (Chartres, mai 1834, in-8° de 16 pages), a donné la description du manuscrit de la bibliothèque de Chartres qui renferme l'ouvrage qu'il publiait ; il a dit à ce sujet :

Ce manuscrit forme un volume, petit in-4°, de 142 feuillets, qu'une main récente a cotés, sans doute pour garantir ce curieux recueil de nouvelles mutilations semblables à celles qu'il paraît avoir éprouvées précédemment. Ce manuscrit, sur parchemin, appartenait autrefois à la Bibliothèque du chapitre de l'Eglise de Chartres, ainsi que l'attestent et l'inscription que porte la première page où se lisent ces mots : *Ex Bibliotheca capituli canonici*, et la reliure en parchemin du volume sur les plats duquel se trouve l'empreinte de la *Sainte Chemise*. Transporté aujourd'hui dans la bibliothèque publique de la ville, il est coté 99 : 7. — il paraît avoir été écrit dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle.

Ce recueil contient les ouvrages suivans :

1<sup>o</sup> Fragmens d'un ouvrage en prose sur les vertus, 18 feuillets, à deux colonnes, de 30 lignes à la page.

.....  
 2<sup>o</sup> FRAGMENT DU ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, EN PROSE, 8 FEUILLETS, A DEUX COL.

3<sup>o</sup> FRAGMENT DU ROMAN DE DOLOPATHOS, EN VERS, 18 FEUILLETS.

Ces deux fragmens ont subi de nombreuses mutilations, plusieurs feuillets sont déchirés par la moitié ; quelques autres ont été entièrement arrachés.

4<sup>o</sup> Fragment de la Vie de sainte Marguerite, en vers, 4 feuillets de 35 vers chacun. Le premier feuillet manque.

5<sup>o</sup> *Ci comence le Romenz de Sapience* (c'est la Bible abrégée et mise en vers par Hernian).

6<sup>o</sup> La Prière Nostre Dame, en vers, 4 feuillets.

7<sup>o</sup> Le Dit de Droit.

8<sup>o</sup> Fragment d'un feuillet appartenant à une pièce qui a été arrachée presque totalement du manuscrit et qui se termine par ces mots : *Explicit de la Vielle Amberée.*

9<sup>o</sup> Fables en vers. (Ces fables, au nombre de 38, sont curieuses et généralement bien versifiées ; elles me paraissent antérieures à celles que M. Robert a publiées. Elles ont été imprimées, à un petit nombre d'exemplaire, par l'éditeur du *Dit de Droit*. Chartres, 1834, in-8<sup>o</sup>.)

Dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Berne (*Catalogus Codicum Mss. Bibliothecæ Bernensis, etc., etc., curante J.-R. SINER. Bernæ, 1772, in-8, 3 vol.*), je trouve les indications suivantes :

T. III. Descripl. du manuscrit n<sup>o</sup> 354, in-4<sup>o</sup>, p. 384. 2<sup>o</sup> LE ROMAN DES SEPT SAGES, PROSA.

T. III. Description du manuscrit n<sup>o</sup> 388, in-4<sup>o</sup>, p. 392. 3. LE ROMAN DES SEPT SAGES, EN PROSE.



ROMAN DES SEPT SAGES.



# ROMAN

DES

## SEPT SAGES.



CI COMMANCE LI LIVRES DES .VII. SAGES DE ROME ET  
DE L'EMPERERIZ QUI PAR SON BARAT VOUT FEIRE  
DESTRUIRE LE FILLZ L'EMPEREEUR SON FILLASTRE.

Il ot jadis .i. emperere à Rome qui ot non Diocliciens.  
Il ot éu femme. D'icelle femme li fu remès .i. hoir. Li em-  
pereres fu vieuz et li enfez out bien .vij. ans. Li empereres  
apela les vij sages, chaucun par non : Seingneurs, dist-il,  
dites-moi au quel de vos ge baillerai mon fill, por apren-  
dre<sup>1</sup> et endoctriner et enseignier. Li ainzuez et li plus

<sup>1</sup> *Ci est li empereres et les .vij. Sages de Rome, les quie.x li empereres  
a mandez devant soi , por demander au quel il ballera son filz por  
aprendre et endoctriner.*

riches et li mieuz emparantez parla premier ; et fu chanuz et ausint blanc comme noif. .i. lonc , .i. grelles, et ot non mesires Baucillas. Il se torna vers l'emperéur et parla : Sire, dist-il, vos le me bailleroiz, et ge li feré savoir tout ce que ge sai et tout ce que mi compaignon sevent, en .vij. anz. Après se leva li seconz : il ne fu mie ne trop grant, ne trop petiz ; il fu de gentill forme et de belle taille, et fu entremeslez de chavés <sup>1</sup>, si que plas i avoit de blans cheveus que de noirs ; et ot non Anxilles. Cil dist à l'emperéur : Sire, à moi le bailleroiz et ge li feré savoir tout ce que ge sai et tout ce que mi compaignon sevent, en .vij. anz. Après se leva li tierz : et fu megres et petiz et blonz, à uns cheveus crespes, et ot non Lantulles. Cil dist à l'emperéur : Sire, quanque ge sai et quanque mi compaignon sevent, li feré ge savoir dedenz .v. anz, si le me bailliez. Li quarz si s'est levez em piez ; et ot non Malquidras li tors <sup>2</sup>. et fu uns parlieres, uns gabieres, et volentiers escharnissoit genz. Cil dist à l'emperéur : Sire, à moi le bailleroiz, ge ne puis pas dire que ge li face savoir la science à mes compaignons, mes quanque ge sai ge li feré savoir en .iiij. ans. Après se leva li quinz et ot non Chatons de Rome ; de belle aaige estoit et fu entremeslez de chavés <sup>3</sup>. Cil apela l'emperéur et dist : Sire, à moi le bailleroiz, se il vos plect. Ge ne di mie que ge li face savoir tout ce que mi compain-

<sup>1</sup> VARIANTE. Et fu entremellez de chiennes, si que le blanc passoit le noir. MS. du Roy 7974.

<sup>2</sup> VAR. Malcuidarz li rous. (Id.)

<sup>3</sup> VAR. Et fu entremellez de chiennes que li noir passoient le blanc. (Id.)



gnon sevent, quar je ne conois pas son sens, ne sa maniere, ne sa contenance; mes quanque ge sai ge li feré savoir et aprendre volantiers, au plus tost que il porra retenir. Apres se leva li sistes et cil ot non Jessé : Sire, dist-il à l'emperéur, entendez ça. et cil out les cheveus plus jaunes que cire merrie, et recercelez par derrieres, et out les ieulz plus vers que .i. fauçon muez, et le nez bien droit et bien assis, et fu gros par les espauls<sup>1</sup>, et n'ot ne barbe, ne guernon. Cil dist à l'emperéur<sup>2</sup> : Vos me bailleroiz vostre filuz à aprendre et à doctriner et ge m'en entremestré tant que vos m'en loeroiz, jusques au chief de trois ans. Adonc se leva le setiesme et out non Merons<sup>3</sup>. Cil dist à l'emperéur : Sire, ge vos requier que vos me merisiez mon servise, que ge ai mis en vos, tote ma vie. Bailliez moi vostre filz à aprendre et a doctriner, et ge vos quit tout mon servise et si le m'auroiz mout bien méri.

Li empereres respont<sup>4</sup> à toz mult humblement : Seigneurs, vostre mercis de ce que vos me requérés de mon preu, je ne departirai pas ceste compaignie. Il prend son fil par la main et dist : Te le baille à vos toz. Il l'enclinent et chaucun endroit soi, l'en rendirent .v. c. merciz. Li sage emmenerent l'enfant en consistoire ovesques eus. C'est .i. lieu où l'en tient les estroiz conseuz de Rome. Si prennent

<sup>1</sup> VAR. Et grelles par les costes. (Id.)

<sup>2</sup> Le MS porte : emperere.

<sup>3</sup> VAR. Et ot non Martino. (Id.)

<sup>4</sup> C'est endroit prend li empereres son fil par la main, et le baille au vij. sages por aprendre, et pour doctriner et enseuquier

conseuz entre eus que il ne le leroient mie à Rome que il n'oïst par aventure, aucune vilene parole, ou de borjois, ou de chevalier, ou il entendist, ou de garçon ou de vilein. <sup>1</sup> Li .vij. sage esgarderent .i. vergier hors de Rome, à une liue près de Rome; et tenoient ce vergier une liue, en toz senz.

Ce vergier <sup>2</sup> estoit plantez de toz les bons arbres et de totes les bonnes fonteines qu'en séust deviser. El milieu de ce vergier, si esgarderent .i. biau lieu et convenable. Si i font fere une grant meson qarrée et plantéive et fort et merveilleuse et convenable; et chambres derrerres et loges devant. Et quant la meson fut fete et aparsomée <sup>3</sup>, li sept sage en .iiij. parties de la meson firent peindre les .vij. arz <sup>4</sup>.

Il firent fere le lit au vallet à .i. des corgnons de la meson, si que il pooit veoir les .vij. arz <sup>5</sup>. Li sage commencièrent à aprendre l'enfant et à doctriener; et quant li .i. le laissoit, li autres le prenoit, et enseingnoit du mienz que il pooit, ne ne savoit. Einsint le tindrent .iiij. ans <sup>6</sup> et

<sup>1</sup> VAR. Car il i porroit bien aucune mauvaise parole de borjoise, ou de chamberiere, ou de mauvès garçon aprendre. (Id.)

<sup>2</sup> *Ci endroit est le jardin ou li .vij. Sage ont amené l'enfant pour aprendre seu, et pour lui bien endoctriner à leur pooir.*

<sup>3</sup> VAR. Et par souvie. (Id.)

<sup>4</sup> Imitation du Syntipas. Voyez la première partie de ce volume, page 94.

<sup>5</sup> VAR. Premièrement astronomie, après nigromance, musique, arithmétique, rectorique, dialectique et gramaire. Il firent fere le lit au vallet en .i. des anglez de la sale. (Id.)

<sup>6</sup> VAR. .viij. anz. (Id.)

tant que il se sout bien connoistre es .vij. arz. En après ces .iiij. anz, le tindrent il mout grand terme et tant que il desputoit jà à eus touz de toute elergie. A tant parlèrent entr'eus ensamble et l'essaièrent en tel manière. Ilz pristrent douze fueilles d'ierre<sup>1</sup>, si en mistrent souz chascun quepol de son lit .iiij. et quant li liz fu fez, le valès se coucha et ne se prist garde de ce; et quant ce vint au matin, que il fu esveillez, si garda à mont et à val, et à destre et a senestre. Li sage se merveillièrent de ce que il le virent si esbahi; si li demandèrent que il avoit ne oï, ne véu<sup>2</sup>. Et il respondi: Certes, seigneurs, ge le vos dirai: ou la couverture de ceste maison est abessiée, ou terre est surmontée, ou mon lit est hauciez. Li sage regarderent li unz l'autre, et dirent tuit ensamble que sages estoit.

Ne demora pas longuement que li baron et li haut home de Rome vindrent à l'emperéur et li disrent: Sire, nos nos merveillons mult que vos ne vos mariez; que vos avez assez grant terre et grant tennement de coi .iiij. enfans ou .iiij., se vos les aviez, seroient riche home. Prenez fame.

Li empereres fu vieuz et pensa à ce qu'il n'avoit c'un hoir; et après sa pensée, respondi: Je la prendroie volentiers, se ele estoit quise et vos vos en voliez entremestre; que ausi n'ege que .i. hoir.

<sup>1</sup> VAN. .xvj. fueilles d'ierre, si en mirent desouz chascun pecoul de son lit .iiij. (Id.)

<sup>2</sup> VAN. Si l'apelèrent et li demandèrent qu'il avoit or, ne veu, ne sentu, et qu'il leur deist. (Id.)

Li baron<sup>1</sup> la quistrent et la li amenèrent. Li empereres la vit belle et gente. Si li fist l'en entendant<sup>2</sup> qu'elle estoit de haute gent. Li parant à la damoiselle li donerent et li empereres la prist volentiers, aus us et au coustumes du païs et de la terre. Li empereres l'ama mult et elle lui. Il avint .i. jor que l'empereres et l'empereriz furent à .ii. seul à seul, en .i. chanbre. L'en avoit bien dist à l'empereriz que li empereres avoit .i. fill, et que se il estoit morz, li hoir qui istroient de lui seroient hoir de l'empire de Rome<sup>3</sup>. Sire, dist l'empereriz à l'emperéeur, se vos avés .i. fill, ausi est-il miens comme vostre; par aventure, n'en aron nos jamès plus. Sera il toziers en mu(e)c? Il a jà .vij. ans que vos me préistez, ne onques ne le vi; je le véisse mult volentiers. Sire, par la foi que vos me devez, envoyez le quarre<sup>4</sup> — Dame, dist l'empereres, je l'envoieré demein quarre. — Sire, fet-ele, votre mercis, quar g'é mout grant désir de lui veoir.

Li empereres<sup>5</sup> apella .ii. messages : Alez, montez et si me saluez les .vij. sages, et si leur dites que je leur mang

<sup>1</sup> *Ci s'out li baron de Rome qui ameinent (à) l'emperéeur une damoisele qu'il li ont quise por espouser.*

VAR. Et il li firent entendre (Id.)

<sup>3</sup> VAR. En cele chanbre ou il estoient mist l'empereriz l'emperéeur a reson. (Id.)

<sup>4</sup> VAR. Vous avez tenu cest empire tout vostre aage; oncques n'eustes tant mestres, ne tant entroduteurs comme vous avez ore. (Id.)

<sup>5</sup> *Ci fait venir li empereres .ij. messages devant lui, pour envoier querre son fill.*

que il s'en viengnent et que il m'ameinent mon fill. Quar je veil savoir et esprover combien il set, de tant de terme come ils l'ont tenu à escole. Li message s'en retournerent et s'en vont là où il quidèrent trover les .vij. sages. Il descendirent au pié de la sale. Li sage les reçurent à grant joie : Li emperere(s) vos mande saluz ; et si voz mande que vos veingniez à cort, à tout son fill ; quar il vuent savoir que il set, de tant de tens comme vos l'avez tenu à escole. Et il respon(d)ent : Volentiers. Li jors passa, la nuiz vint. Quant li sage ore(nt) soupé, la lune luisoit clere et belle.

Li .vij. sage et le filz l'emperéur descendirent de la sale contrevall, el vergier. Li .vij. sage esgardèrent contrevall en la lune et estoiles, et chacuns garda bien parfitement en la lune et estoilles, et virent les constellations et les nuances du corz. Et quant il orent regardé longuement, si parla mestres Chatons et dit à ses compaignons : Li empereres nos mande et son filz ausi ; se nos i alons, et nos li menons, à la première parole que il dira il mora, et nos ausi serommes destruit ; ice voie bien, ce dist Chatons, en la lune. Li autre sage i gardèrent ausi, et virent que voirs estoit. Et li vallez esgarda en une claire estoille qui sembloit estre à .ij. toisses près de la lune. Il apella ses mestres et leur dist : Véez vos ce que je voi en celle estoille clere ? Il respondirent : Qu'i véez-vous ? — Je voi, fet-il, que se je me puis tenir de parler .vij. jors, que je serai gariz de mort et

*Ci endroit vont li .vij. sage et le fil l'emperéur el jardin pour aprendre et por garder en la lune et estoilles.*

vos ausi. Li sage escoutèrent ce que li vallez ot dit, et gardèrent en l'estoile, et virent que voirs estoit : Par foi, il dist voir, fet misires Baucillas ; or nos convient conseil prendre entre noz.— Par foi, dist li vallez, je vos conseilleré en bonne foi : vos vééz bien que se je ne vueil morir, que il me convient tenir .vij. jorz de parler. Et vos estez .vij. Poi s'aura chascuns de vos de sens et de mémoire en li, se il ne me puet passer .i. jor par parole et guérir de mort, moi et lui. Certes, dist Baucillas, je passerai moult bien le mien.— Et je le mien, fist chaucuns. Einsint le certifièrent, et li vallez leur dist : Or convient que chaucuns viegne à son jor, à Rome, car autrement ne porroie je estre garantiz de mort, ne vos ausi ; vos seroiz à une liue <sup>1</sup>, ci près. Seigneur, vos savez bien que je arai grant anui, por Dieu ! or pensez de moi ; je me met en vostre menaie. » A tant sont parti li .vij. sage et desevré ; et reviennent en la sale, et firent bele chièrre aus messages. Mais seur toz les autres, estoit li vallez pensiz <sup>2</sup> tant que ce vint au matin que li jors fu biaux et clers, le vallès se leva ; ses pallefroiz fu atornez et le palefroï son mestre. Cil mestre estoit cil qui leur avoit fet venir ce que mestier leur fu, tant come il orent sejoigné iluec.

Li empereres joinne <sup>3</sup> s'en va et s'en part, mult dure-

<sup>1</sup> VAR. Or conviendra que chascuns viegne à son jour, quant autrement ne porroit estre et vous seroiz à une vile ci près, au bore Saint Martin. (Id.)

<sup>2</sup> VAR. Et pensa toute nuit et tout le jour. (Id.)

<sup>3</sup> C'i endroit, se depart li vallez le fill l'emperéur des .vij. sages ses mestres ; mult grant dueit se sant, et vient à son père l'emperéur qui l'avoit mande par le conseil de sa fame qui le vouloit veoir.

ment plorant , de ses mestre, et s'en vint à Rome mult plorant et durement pensis. Li .vij. sage remeinstreint el bois seint Martin. Li empereres oï dire que son fill venoit , et si monte et fet monter une partie de ses genz et vet encontre son fill.

Li empereres <sup>1</sup> ala encontre son fil ; si le salue et le prent par le menton et le besse et acole. Et cil l'encline et les autres barons ensement : il viennent au pié de la sale, si descendent. Li empereres prent son fil par la main : si monterent à mont. li empereres demande à son fill comment il li esta ? Et cil li encline, sanz mot respondre : Comment , fet li empereres, biau filz, ne parleras-tu pas à moi ? Li empereres apele son mestre despensier qui estoit venus o lui : Comment , dist-il, veici que mes fils ne parole ? il a esté à male escole, je euit qu'il a perdu la parole et la reson. Et cil li respont : Il parloit hui matin, toutes manières de paroles. L'empereriz oï dire que li vallez estoit venus et qu'il ne parloit mie ; si en a grant joie. Elle s'atorna des plus chiers garnemens qu'elle a et vient en la sale, o grant compaignie de dames et de damoiselles. Li empereres et li chevalier se tornerent vers l'empereriz. Elle vient entre eux : Sire, fait elle , est ce vostre filz ? — Oil , fait li empereres , mes il ne parole mie. — Sire , s'il onques parla, bailliez le moi , je le ferai parler. — Mult bien par foi, fait li empereres, je le vos otroi; et je sai bien que je le baillai au .vij. sages bien parlent. L'empereriz le prent par la mein;

<sup>1</sup> Ci endroit vet li empereres encontre son fill, et le besse et accolle et il lui.

il n'i voloit pas aler : Alez o lui, dist li empereres. Li vallez se leva sus et vet o l'empereriz, en ses chambres. L'empereriz fist traire les dames et les damoiseles en une autre chambre, et entre li et le vallet s'asistrent sor une cheuche d'une coute pointe coverte, et d'un drap de soie <sup>1</sup>.

L'empereriz <sup>2</sup> l'esgarda et le vout faire entendre à soi ; si li dist : Biaux douz amis, biaux douz frères, entendez à moi : Je ai mult bien oï parler de vos. Par le grant bien et par le grant sens qui en vos est, vos aim, et por la grant amor que j'ai en vos, ai je porchacie que vostre père me prist à fame ; et je vous ai gardé mon pucelage, si que il n'ot onques part en moi. Or si vueil que vos m'amez et je amerai vos. Lors li gita ses braz au col, et il se tret arrieres. elle le prent (par le) menton. Si le volt beiser ; et lors se tret encore plus arrieres : Comment , fait elle, biaux douz amis, vos ne parlerez mie à moi , ne ne me feroiz ne joie, ne deport <sup>3</sup>. Cil qui voloit garder à l'onor son père et à la seue meisme, si ne sonna mot. Et quant l'empereriz <sup>4</sup> vit ce, qu'elle ne treroit parole de lui, ne qu'il ne diroit mot, si giete sa mein au drap que elle avoit vestu et à .i. peliçon

<sup>1</sup> VAR. Et s'asirent sus une coustepointe mult riche, couverte d'un drap de soie. (Id.)

<sup>2</sup> *Ci endroit est l'empereriz en sa chambre, lui et son fillastre, seul à seul ; et se sient devant son lit, quar elle le veut fere parler.*

<sup>3</sup> VAR. Ne ne feroiz joie. (Id.) Cette variante explique le sens du mot *deport*.

<sup>4</sup> *C'est l'empereriz qui deront ses dras et ses cheveux, quand ele vit le varlet ne parleroit pas à lui ; et jeta un cri pour faire venir la gent à lui.*



d'ermine qui mult durement estoit riches et a la chemise que ele avoit vestue ; si se descire tresque en mi le piz et ancôre, comme malvezie et malceureuse, et comme malenginieuse et plaine de mal art , et de male guile , giete ses mains contreval sa face qui mult estoit bele , et à ses cheveus, si en deront une grant partie et ameine ses mains contreval sa face qui estoit belle et coulourée, si l'esgratine et fiet toute sanglaute. Et quant elle fut einsi mal atornée et ainsi laidement , si giette .ii. criz. Li empereres oï les criz laiz et hideuses et tristes, et li baron qui la estoient en la sale. Si s'en viennent cele part, en la chambre. Et quant li empereres vit sa fame einsit atirée, si fu iriez : Comment , dist li empereres, qui vos a einsint atiriée' ? — Par foi , dist-elle, cist déables que vos véez ci. Par .i. poi qu'il ne m'a estranglée. Se vos ne fussiez si tost venuz au cri, je fusse occise et morte , ou il eust fait de moi sa volenté. il ne vos est riens , c'est un vif deable ; fetes le lier. — Jà , par mon chief, dist li empereres , garde n'en serai, ne ne remeindra plus ovce moi. Il fet venir les bediaus qui servent des genz destruire : Alez , fet-il, destruez - moi cestui qui mon fil devoit estre. Li bediaus respondent : Nos ferons vostre commandement ².

Il issent hors de la chambre ³, si entrent en la sale où li

¹ VAR. Quant li empereres vit si mal atornée cele que il tant amoit, si fu iriez et ausi comme hors du sens. (Id.)

² Imitation du Syntipas. Voyez la première partie de ce volume, page 95.

³ Cî prenent .ij. bediaus le fill l'emperéur pour lui mener destruire, l'un de ga, l'autre de là, par les espales.

haut homme furent, mout esbahi de cele merveille du fil l'emperere qu'il ont veue avenir<sup>1</sup>; si en sont venuz à l'emperere et li dient : Sire, nos nos merveillons mout de ce que vos volez einsint vostre fill destruire. Mes metez ceste chose en respit jusque à demein et lors, selonc l'esgart de vostre cort, soit jugiez<sup>2</sup>. Je l'otroi, dist li empereres, adonc et sofferrai le jugement de ma cort. Adonques apelle les serjanz et ci lor commande sor les elz de lor testes que il soit avallez en sa chartre, qu'il ne s'enfuie, ne qu'il ne s'en eschape. Tantost comme li empereres ot ainsint commandé à ses serianz il fu faiz. Mes desus toz les autres, fu l'empereriz dolante de ceste chose, et correciée, et marrie de ce que li vallez est respitez à destruire. Ele pansa et rima et mormela ainsi faitement toute jor tresqu'à la nuit. Molt ot en son cuer grant errour, car elle ne cuide ore jamès recouvrer si bon point de lui destruire comme elle avoit fet devant et comme ele avoit porchiacié. Ainsint pansa tant que vint à la nuit que li empereres s'en vint couchier. L'empereriz li list mult male chièrre : Qui est-ce, Dame, fait li empereres, que avez vos? quele chièrre faites vos? dites moi vostre pansé que vos avez. — Certes, sire, ge le vos dirai : vos estes mort, vos estes destruit. Venuz est celui par cui vos serez déséritez et perdrez terre, qui est vostre fil. —

<sup>1</sup> VAR. Li haut homie de la terre furent irié de ce que il orent veu avenir, et de ce que li emperieres voioit fere son filz destruire. Si en furent mult esbahi, ne se sorent coment ce pooit estre venu. (Id.)

<sup>2</sup> VAR. Metez en respit jusque à demain de vostre filz destruire, et lors par le jugement de vostre cort, l'ociez, se il a mesfet. (Id.)

Mes fill ! — Vostre filz , voirement, dis-je, s'il vos en puist ainsint avenir comme il fist au pin de son pineau. — Et comment avint-il au pin de son pineau , fet li empereres ? — Par foi , je le vos dirai volantiers.

En ceste ville<sup>1</sup> ot .i. borjois qui avoit un vergier. Cil vergier estoit granz et biaux et planteiz de bons arbres. Ens u milieu de ce vergier avoit .i. pin qui estoit si grand et si biaux , et si droiz et si alingniez que nus plus. Li preudons fist querre des meillors terres que pot trouver et mestre au pié du pin. En après un poi de tens trespasé , li pins s'esgaja et vint à volaté , si que tuit se merveil-lièrent. De l'esgajement du pin leva .i. petit piniaus d'unes des maistres racines. Si vint à volaté le petis piniax mult durement. Entre ces choses, li borjois entra en son vergier, et si vit le pineau levé du grant, si en ot grant joie ; si fist querre de la meillor terre que l'on pot trover et la fist mestre au pié du petis pinel ; et li piniaus vint à volaté , et tant que li preudons fu alez en sa marchandise, si demora longuement. Et quant il fut revenuz, la première chose que il fist, si ala en son vergier veoir son petit pineau, si le vit tort par une branche du grant pin. Si apela son jardignier : Qu'est ce ? comment va ce ? porcoi est tors mes petiz pineaus ? — Sire, fait li jardiners, en ne vées vos porcoi ? — Nenil voir, dist li preudons. — Sire, ge le vos dirai. Esgardez contre mont, si verrez que la branche de ce

<sup>1</sup> Ci endroit est le vergier ou le pin est, et le petit pinel qui est desoz le grant pin auquel il doit sa force.

grant pin le tient et qu'il ne puet aleren avant.—Copez la, dist li borjois.—Sire, fait-il, volantiers. Il prent la coignée et met l'eschiele en haut, et fiert, et refiert tant qu'il a la branche copée. Et quant il l'ot copée, li preudons s'escria : Cope encore, fai li voie. Et cil respont : volantiers, sire, à vostre commandement.

Or, sire, fet li empereriz, 'est ja li granz pins por son petit pineau, tondu et bertodé et enlédiz encore jà plus, car li pineaus vint à volanté et s'esgaja mult et de l'esgajement de li et de sa force si souleva une des maistres racines du grant pin. et quant li grant pins ot perdu une de ses maistres racines, si secha de cele partie, et fu sanz fueilles et sanz verdor de cele part. et li prendon(s) vint à son vergier, et il vit le petit pineau qui fu grans et bians et vint à volanté. Et vit qu'il seurmontoit par bianté le grant pin et vit que li granz fu sechiez d'une partie, si dist à son jardinier : Qu'est ce, fait-il, di moi porcoi cist grant pins est sechiez ? — Porcoi, sire, dist li jardiniers ; ce fait l'ombre de vostre petit pineau qui l'a einsint sormonté en toutes choses. — Or le cope du tout, dist li borjois, or endroit, véant moi. — Sire, volantiers, dist li jardiniers. Il prent la coignée si le cope et detranche tresque entre.— Or, sire, dist l'empereriz, or est li pins copez et est à honte livrez por celui qui est issus de lui. Et autresint doit chascuns dire de vostre fil qui est et fu de vous, qui vos vient jà à mal et toute la gent et tout li empires en est jà contre vos ; et se painent

*1* Ci endroit cope li jardinier(s) le grant pin, por l'amor de son petit pineau qui li avoit tolue sa force et que il avoit seurmonté.

mult durement de vos deseriter et de vos mettre aval. Et vos estiez hier en mult bon point de vos adelivrer et de mestre vos hors de peine, et à toz iorz mes. Et por ce que vos ne le feistes, quant vos en venistes en leu et en aise, si vos en put ausint avenir comme il fist au pin de son pineau. — Par mon chief, dist li empereres, il ne m'en avindra pas ainsint, car il mora le matin.

A tant remestrent les paroles jusque le matin; et quant li empereres fu levez, si apela ses sers : Alez, fait-il, traiez mon fil de la jeoille, si le destruiez; par mon chief, se vos ne le faites, vos i morroiz de la mort dont il doit morir. Li serf respondirent : A vostre commendement. Il traient le vallet de la chartre. Les portes furent overtes, et la sale ample des barons de la terre, et des chevaliers. Il virent que li serf amenèrent le vallet; tuit cil qui le virent en orent pesance à lors cuers. Cil l'ameinnet par mi la rue. A tant ez vos que li premiers des sages vient. Il encontre le vallet que li serf menoient pandre. Li uns ne sonna mot à l'autre. Messire Baucilas s'en passe outre et vient au pié du degré de la sale, si descent; assez fu qui son cheval prist. il s'en monte les degrez à mont, et vient en la sale et trueve l'emperéur et dist : Sire, Diex vos doint bon jor. — Jà Dex ne vos beneie, dist li empereres, assez i a por coi, et je le vos dirai : Je vos avoie baillié mon fil à endoctriner et à aprendre, à vos et à vos compaignons comme a celz que ge mout amoie et en qui je me fioie. Vos l'avez tenu par .iij. anz. La première doctrine que vos li avez appris, si est que vos li avez tolue la parole; la seconde qu'il vout prendre ma femme à force; et des autres mauvesses

teches il a assez. Por coi je le faz destruire. Comme il sera destruis, sachiez que vos morrez après; et vos et vos compaignons. — Sire, dist mesires Baucillas, vos dites qu'il a perdue la parole; por ce n'a il mie mort deservie. Or est grandes reson que l'on li face mult de biens que l'en ne fist onques; et si volloit prendre vostre fame par force et il fust veritez, por ce n'a il mie mort déservie; mes l'en le devroit tout courocier. Mes sauve vostre grace, et sauve vostre parole, et sauve vostre révérançe, je ne cresrai hui qu'il le s'en pensast onques. — Il n'y a si mal qui ne pere, comme celle qui est toute dessirée, et toute eschevelée, et tote mal atornée. — Ha! sire, dist Baucillas, ele ne le porta pas en son cors .ix. mois<sup>1</sup>, et se vos, en ceste manière, le volez destruire, por le dist de sa marrastre, et mal mener, si vos en puisse avenir ainsint comme il fist au chevalier de son levreier. — Comment avint-il au chevalier de son levreier? — Par foi je le vos dirai volentiers; mes je ne l'vos diroie mie, se vos ne respitez vostre fill de mort; car einçoiz que je le vos eusse conté, seroit-il mort, s'il ne vaudroit néant mes contes. — Par foi, dist li empereres, et je le respiterai; envoieez le querre. • Mesage coururent qui rameinent le vallet arrière; quant il oï la nouvelle, il ot grant joie. Li vallez retorne arriers et s'en vient par devant l'emperéur, et li encline. Et li serjant le remetent en la joie arrière, aval. Et quant il orent ce fait, li empereres apelle Baucillas par son non et li dist : Or dites. — Certes, fait-il, volantiers.

<sup>1</sup> MS. n° 7974. notre MS. portait : Elle ne le porta pas en son propre cors.

Il avint jadis<sup>1</sup>, en ceste vile, par un .i. jor qui est apelez le roi des diemenches, c'est le jor de la Trinité, que tuit chevalier se doivent déduire sor lor chevaus et pendre les esenz au cos. Et si avint que li chevalier de ceste vile s'alèrent déduire ès prez; et li prez estoient joste la meson à .i. vavator. La meson estoit close de murz viez et anciens et crevés. Et il estoit riches et manenz, et avoit un petit enfant en bercel, de sa fame. Li enfès avoit .iij. norrices. La première servoit de l'aletier, et la seconde du baignier, et la tierce des dras remuer et de couchier. Li vavators avoit un levrier bel et grant et isnel, si que à toute riens<sup>2</sup> que il couroit il ataignoit, et tot qant que il ataignoit il prenoit. Li levriers estoit si bons que nus plus; et li chevaliers l'amoit tant que nulle riens née il n'amoit tant. Li vavators s'en est issuz sor son cheval, l'espée ceinte, l'esen au col, la lance el poing, avec les autres. Et la dame fu issue hors de la porte, sur le pont torneiz. Et entre ces choses, les norrices orent aporté l'enfant dedanz le bercel, au pié du mur, et s'en furent montées par desuz le degré, contremont, as aquarniaus<sup>3</sup>. Li chevalier commencèrent à béorder les uns contre les autres. .i. serpenz se fu norriz el mur. Li serpenz ot la noise et la tumulte des escuz et des lances

<sup>1</sup> Ci endroit est le chevalier qui avoit le bon levrier, qu'il amoit tant comme hom pot amer son levrier.

Cette histoire est imitée du *Pantcha-tantra*, de Syutipas, et de Sendarabar. Voyez la première partie de ce volume, pages 54 et 110.

<sup>2</sup> VAR. Qui a toutes les choses ou il couroit ataignoit. (Id.)

<sup>3</sup> VAR. Et montèrent aus creniaus du mur, par les degrez. (Id.)

et des chevax; si s'en merveilla, car il n'avoit mie ce appris, ne acoustumé. Si leva la teste, et se mist hors mult vistemment; si s'en vint par une des crevaces du mur, en la cort au vavator, et en la porprise qui mult iert belle. Si s'en vint maintenant vers le bercel, où li enfès estoit laissiez de ses norrices. Li levriers estoit sor le soil de la sale, et ot oï la noise des bohordeors. Si vint le serpens grant et gros; et estoit hideus et porpris de rouse coulor. Venimus estoit il en toz les manbres de lui. Li levrier, quant il le vit venir vers le bercel, si fiert des piez à la terre, et grate mult durement; et s'en vient vers le serpent, si le prent par mi le gros du ventre. Li serpenz lieve la teste, si le prent par mi le col, au denz, si que le sang en issi. De la doulor et de l'angoisse que li levriers senti, et de la morsure du serpent, et de la doulor du venin qui encore le grieve plus, si estruie par derriers soi le serpent, par desus le bercel, et li levriers après, par desus le bercel<sup>1</sup>. Et li bercels torne tantost de desos desus. Mes itant ot d'avantage que li dui chevecel du bercel erent si haut, que li vis à l'anfant n'adésa mie à la terre. Et la bataille recommance du serpent et du levrier; et tantot li serpenz s'en volt aler et départir du levrier. Mès li levriers le prent par mi le gros du cors, par itelle partie où il l'avoit devant pris, mult fulenessement. Et li serpanz lieve la teste; si le prant mult aigrement, en cele partie du coste où il avoit devant ce mors. Et li levriers crie de sa doulor qu'il senti; si le restruie par

<sup>1</sup> VAR. Et puis retourne au sarpent, et il saut par desus le bercel, et le levrier après. (Id.)



desus le bercel, et li serpanz s'en cuide aler, et li levriers saut avant <sup>1</sup>.

Si recommence <sup>2</sup> la meslée d'els .ij. et la bataille, si que toz li bercels est sanglant, à trestoute la place, et l'erbe ensenglantée. Et en la fin de la meslée, li levriers le prant par mi la teste, si l'estraint de son pooir, si l'ocit. Si ot li levriers si grant ire an soi, por ce que il avoit si ledement navrez, qu'il ne le volt mie à tant lessier; aïnz le tronçonne en .iii. tronçons, si le lesse. Ai tant de la mellée qui i ot esté, fu le bercel ensenglantez et tretoute la place; et li levriers, que du sang, que du venin, fu laiz et hideus et anflez et ensanglantez. Il s'en entra maintenant en la sale et se coucha et comança à crier et à brère, et à devostrer soi par mi bans et par mi liz, et par couverture et par mi la terre; et crioit et hulloit mult durement, comme cil qui estoit destroiz mult aigrement de mal. Il fu vespres basses, et bohordeiz des chevaliers remest, et chascun s'en ala à son ostel et à son herberjage, si comme il devoient faire. Les norrices vindrent contrevall les degrez du mur, et virent le bercel torné et tout sanglant, et la place toute sanglante; et vinrent vers le levrier qui crioit et huloit et braoit. Si quidèrent qu'il fust enragiez et hors du sens, et qu'il eust l'aulant mangié et estranglé, por ce qu'il le virent sanglant, et si laitet si hideus. Si commencièrent à crier et à batre

<sup>1</sup> VAR. Le levrier cria de la douleur qu'il senti, si resailli par desus le bercel, si que li briers en fu touz sauglanz. (Id.)

<sup>2</sup> *Ci endroit est la bataille du levrier et du serpent; durement s'entrequièrent, lez le bercel à l'enfant.*

lor paumes et descirer lor chevens, et disrent : Ha ! lasses ! lasses ! chetives ! que ferons nos ? fuions nos en. Cist consaus fust tost pris, et fièrent des piez à terre, si s'en vont. En ce qu'elles passoient la porte, si trovèrent la dame sor le pont. Quant la dame les vit si effraées, si laides et si hideuses, si leur demande qu'elles avoient ? Et elles li respondirent ensemble : que li levriers estoit enragiez, si avoit mort son enfant et estranglé. A iceste parole, la dame giete un cri et se paume. Ele ot esté une piece en paumaison, et quant ele fu revenue, ses sires vint sus sou cheval, l'esen au col, et ot deduit et boordé avec les autres. Il vit sa fame qui li dist que ses levriers qu'il amoit tant, estoit enragiez, et avoit son enfant mengié et dévoré par male manière : certes, fait li sires, ce poise moi. Il s'en passe par desus le pont torneiz, et s'en vient en la cort, aval, et descent. Il fu assez assez qui son cheval tint, et son eseu et sa lance. Li levriers connut le cheval son seigneur, et pensa que ses sires estoit venuz. Il l'oï parler, et saut en piez, si malades comme il estoit et si sanglant. Il vit son seigneur, si s'en vient vers lui, au plus tost qu'il onques pot, et li sailli en mi le piz, devant.

Li sires <sup>1</sup> fu mult durement irez et courociez des nouvelles de son enfant que li levriers avoit mort ; si tret l'espée, si li cope la teste. Li sires baille l'espée à essuier à un vallet, et s'en vet tantost vers la sale, si regarde vers le bercel, si le

<sup>1</sup> *Ci endroit est li chevaliers qui a copé la teste à son levrier qu'il amoit tant, porcequ'il cuidoit qu'il eust mengié son fil, pour le cri à la dame.*

vit tout sanglant et la place toute sanglante. Si s'en revient cele part, si troeve les .iiij. tronçons du serpent. Si se merveille mult durement, et se saigne; si s'abessa, et met la main au bercel, si le torne ce desoz desus. Si a trové l'enfant vivant. Si apele la dame par mult grant ire, et plusors genz qui estoit venuz veoir cele merveille; il lor monstre la merveille du serpent qui estoit tronçonnez en troiz. Et regarde vers le levrier; et sot de vérité que li levriers s'estoit combatuz au serpent, pour l'enfant garantir. Si se torne vers la dame et dist : Ha ! dame, mon levrier m'avez fait tuer pour ce qu'il avoit vostre enfant garanti de mort. Si vos ai créue, si n'ai pas fait que sage, mès itant, sachiez que de ce que je vos ai creue, et que je ai fet par vos, et par vostre conseil, nus ne m'en donra la penance, ge meismes l'en prendrai. Il s'asiet et se fet deschaucier à .i. de ses vallez, et cope les avan piez de ses chausures, sanz regarder fame, ne fil, ne heritage, ne or, ne argent, ne richesses qu'il eust, si s'en vest en essil, pour le corrouit de son levrier, si que nus ne pot savoir où il estoit alez. — Or, sire, dist mesires Baucillas à l'emperéor, ainsint ala il de ce chevalier qui fu perduz par le conseil de sa fame. Ains vos dis-ge bien que se vos, par le conseil vostre fame, vostre fil destruiez, sanz conseil prendre à vos barons et à vos homes que ge voi ei asemblez, si vos en puise ainsinc avenir comme il fist au chevalier de son levrier. — Par mon chief, dist li emperères, il ne m'en avandra pas ainsinc, se Diex plect, car il ne morra pas ainsinc. — Sire, dist mesires Baucilas, v. c. merciz; et vos feroiz que sages; car tout li mondes vos harroit et vos maudioit. Il fu tart et la

cort se départi. Les portes furent maintenant closes et li emperères vint à l'emper(er)iz; ele fu irée por ce qu'elle ne pot acomplir son bon, ne sa volanté, si fist mavèse chière. Li emperères la regarde; il la vit belle et gente et blanche et joinne; si la regarda mult visieument, et com plus la regarda, plus esprist de s'amor. Si l'apela et li dist : Dame, qu'avez vos? — Ha! sire, dist-ele, com je suis corrociée; non mie por moi, mes por vostre perte qui est grant, et por vostre grant dommage et por vostre grant avillance que je vois qui vos nest et qui vos sort. — Dame, por coi? — De ce deable que vos appelez filz, qui est venuz por nos deseriter. Si vos en puisse il avenir ainsi comme il fit au senglier qui fu pris en gratent. — Comment, dist li emperères, fu il pris, en gratent; dites le moi. — Par foi, je le vos dirai.

Il ot en cest país<sup>1</sup>, une forest grant et merveillense, et planteives de fruit et de bochage. Un (s) sengliers se fu noriz en celle forest; il fu granz et pa(r)creus et fiers et orgueilleux, que nus n'osoit aler celle part en la forest où li sengliers feust. En mi la forest avoit un prael; au milieu de ce prael, si ot un alier qui fu grans et merveilleus, et bien chargiez d'alies meures. Li sengliers s'i venoit chacuñ jor saouler. Une fois un pasteur ot adirée une seue beste, si se fu férue en la forest. Li pasteurs vint celle part, soz cel alier, si convoita les alies que il vit à la terre si meures; si s'abesse et

<sup>1</sup> C'est li alier, et le pastor qui rampe contre mont, pour la paou du senglier qui est desoz venus, pour mengier les alies.

Cette histoire est imitée du Syntipas. Voyez la première partie de ce volume, pages 109, 144.

les commence à cueillir tant qu'il en ot rempli un de ses giron. Et entrementre qu'il emplissoit l'autre , à tant es vos le sanglier ! Li pastors ot paour, quant il vit le sanglier, si s'en volt aler. Mes il vit le sanglier si aprochier de lui que il sot bien que fuir ne valoit riens. Si regarda l'alier contremont , si monte sus, einsint comme il pot mielz. Li sangliers vint vers l'alier, si commença à mengier; s'il se merueille mult durement de ce qu'il ne pot autretant trover des alies comme il soloit faire devant. Il regarde contremont , si voit le pastor sor l'alier. Si fu iriez et commença à machier et à escumer ; et commença ses .ij. piez à aiguisier contre la terre ; si fiert dedenz contre l'alier, si que tout en trenbla li arbres. Il fu avis à celui qui estoit desus , qui deust brasier par mi. Il regarda vers terre, si vit que li sengliers n'ot que mangier. Il met la main à son giron , si le destache et let chaoir les alies. Et li sengliers commence à mengier ; et quant il ot mangié , cil relesce aler l'autre giron , et li sengliers commence à mengier. Et en ce qu'il entendoit mult à mengier, li pastors se tint à une des mains, à la branche, et l'autre mist sor le dos au senglier, et commence à grater. Le senglier se sent saous , si se tarqui sus ses .ij. piez derrière, et puis de ceus devant ; et cil commence à grater, et se tint à la branche fermement, et si li met sa main sor l'autre et commence à grater. Et le senglier se couche , et cil du grater; et li sengliers clot les ieuiz, et cil descent souef de l'arbre, et ne cesse mie de grater. Il vit que li sangliers ot les elz clos, si li cnevre les ielz et la tete de sa cote , si grate fort à la senestre main, si traist le coutel de la gaine o la destre main. Li pastors fu

fors et vertueus, et ne s'espoanta mie; si le fiert très par mi outre le cors, en droit le cuer. Si recueure et fiert autrefois, très par mi outre la coraille, trèsqu'au cuer, si l'ocist. Li pasteurs s'en ala qui à celle fois, ne vout plus fere, ne despecier, ne porter an les pieces. <sup>1</sup>

Or, Sire, dist l'empereriz, avez vos or oï come li sen-gliers qui estoit si forz et si vielz, et si granz et si fiers, est morz en gratant, et .i. chaistis pasteurs qui riens ne savoit, l'a ocis, autresint est-il de vos. Or voi je que cil sage, par lor blande parole et par lobe, vos vuellent destruire et deseriter.—Parmon chief, fait li emperères, vos dites voir; mais sachiez, je ne les en crerai mie, car il morra le matin. L'empereriz respond : Sire, vos dites bien et que sajes. A tant lessèrent tres qu'à lendemain qui ne parlèrent plus. Au matin, se levali emperères; si furent les portes overtes, et tuit li huis; et li palès ampli de contes, de vicontes et de vavasseurs. Et maintenant, li emperères apele ses sers : Alez, fait-il, et si prenez mon fill, et si le destruez <sup>2</sup> — Sire, volontiers. Cil firent son commandement, et quant il l'amenèrent par devant lui, si lui demandèrent : Sire, de quel mort morra? Il respondi au sers : Pandez-le. Il respondirent : Volontiers. Il s'en partirent; et en ce qu'il avalèrent les degrez de la sale, et il entrèrent en la rue, le cri lieve de la gent qui pitié avoient du vallet qui aloit

<sup>1</sup> *Ci parole du pastor qui est descenduz de l'arbe pour tuer le sen-glier qui est endormi desoz l'arbe, si le grate à une mein et de l'autre le tue de son coutel.*

<sup>2</sup> *VAR. Si le menez destruire. (Id.)*

à sa destruction. A tant es vos un des sages qui ses mestres estoit; et avoit non Auxilles <sup>1</sup>. Et regarde son disciple que l'en menoit à sa destruction; si en ot grant pitié, si s'en passe outre, si hurte le cheval des esperons tant qu'il vint au degrez de la salle. Il decent et s'en vet devant l'empereor, si le salue. Li empereres ne li respont mie à son salu, ançois le commance durement à menacier et dist: Je vos avoie baillié mon fill si comme à dame Dieu, à aprendre et à enseingnier, si comme vos m'aviez encouvant; et vos li avez tolete la parole. Par celui qui Dex avon, mar l'avez fet. Je vos en rendrai le guerredon. — Sire, fait mesires Auxilles, bien ai oï une partie des choses, comment eles sunt alées. Li mautalenz n'est mie por ce qu'il ne parole, autre chose i a. Mès se vos volez en ceste maniere, destruire vostre fill, si vos en puise il avenir comme il avint à Ypocras de son neveu.—Et commant l'en avint-il, dist li empereres?— Par foi, je le vos dirai mult volantiers; mais se je le vos avoie commancié à dire, vostre fill seroit ainzcoiz destruit tot belement que je l'eusse conté; si ne vaudroit mes dres rienz. Mes se vous le volez respiter, je le vos diroie, et quand je l'aurai dit, si en festes vostre volanté.— Certes, fait li empereres, je l'ostroi, je le respiterai volantiers. Assez i ot mesajes qui corurent, pour ramener le vallet arriere. Et en ce qu'il s'en venoit par devant l'empereor et par devant son mestre, il lor anclina; il fu menez en sa geolle. Mesires Auxilles <sup>2</sup> commença son conte.

<sup>1</sup> Van. Li avoit non Augustes. (Id.)

<sup>2</sup> Van. Mestre Augustes. (Id.)

Sire<sup>1</sup>, Ypocras fut li plus sages mires que l'en peust trover en toutes terres. De tout son lignage il n'ot que .i. neveu. A celui neveu ne volt il riens apprendre de son sens, ne riens dire. Neporquant li vallès se porpansoit que aucune chose li convenoit il savoir. Si entendoit' et metoit s'entente de son pooir. Et tant fist qu'il se descovri vers son oncle<sup>2</sup>. Ypocras regarda et vit qu'il sot assez. Ne demora guères que nouvelles li vindrent que li rois de Hongrie avoit .i. fill malade; si manda Ypocràs que il venist à li. Il li manda qu'il n'i pooit aler, mès il li envoieiroit un sien neveu. Il a comandé à son neveu que il s'atort, et il s'atortne; et il charge son neveu somer<sup>3</sup>. Et il erra tant que vint en Hongrie, au roi. L'en li a amené l'enfant devant. Il le regarde et esgarde le père et regarde la mère. Il parla la mère, si la maine à une part, et lor demande l'origine d'euls trois. L'en li mostra trestoutes; et quant il les ceveues, il pensa mult profondement, en son cuer, et les provit encore une autre foiz, et apela la roine : Dame, dist-il, qui fill est cil enfes ? de quel home fu il engendré? — Sire, il est mes fillz et filz de mon seingnor. — Dame, je crois bien qu'il est vostre filz, mès il n'est mie filz de vostre seingnor.

<sup>1</sup> *Ci paroles d'Ypocras et de son neveu au quel il ne veut rien apprendre de son sens.*

Pour l'origine de cette histoire, voyez la première partie de ce volume page 154.

<sup>2</sup> VAR. Si entendi moult et y mist grant entente. Et tant fist qu'il se descovri à son oncle Ypocras son sens. (Id.)

<sup>3</sup> VAR. Il commanda son neveu à atortner et li charja .i. somier. Il dist qu'il s'en alast avec les mesages. (Id.)



gneur.—Sire, si est, dist la roine.—Non est, dame, et se vos ne me dites autre chose, je m'en irai.—Sire, se je savois que vos le me deissiez à certes, je vos feroie fere grant honte.—Dame, dist-il, je m'en irai, car se je ne sai la verité, je ne li donroie mie la guarison. Il s'en part et commance à trosser'. Quant la roine voit ce, si le rappelle et li dist: Sire, je le vos dirai, et por Dieu, gardez que n'en soit parolé.—Dame, non serail.—Sire, il avint que li quens de Namur vint par cest païs, si herberga o mon seigneur; et tant qu'il me plut, si qu'il jut o moi et engendra ce vallet. Sire, pour Deu, or n'en parlez ja.—Non ferai-je, dame; il est avoltre, je li ferai poison à avoltre: donnez li à mengier char de buef. Il firent son commandement; tantost comme il en ot mangié, si gari. Quant li rois vit que ses filz estoit gariz, si done à celui de son avoir. Et s'en revint à son oucle. Ypocras li demanda: As-tu l'enfant gari?—Oil, Sire.—Que li donas-tu?—Char de buef.—Dont estoit-il avoltres?—Sire, voire.—Sages es, dist Ypocras. Tantost, pensa Ypocras, félonie et mautalant vers son neveu et traïson. Il apela: Biaux niès, dist-il, venez après moi, en cel vergier. Il entrèrent ens, par le guichet; et quant il furent en milieu: Dex! dist Ypocras, com je sens une bone herbe. Cil saut avant, si s'agenoille, si la quest et li aporte, et li dist: Sire, véez la ci. Et il la prent en sa main: Voirs est, dis-il, biaux niès. Il a(la) encore plus avant: Ore en sent, fait-il, encore une meïllor. Cil vient avant, si s'agenoille pour cueillir la. Ypocras se fut bien appareilliez et tret un constel, si vient après le vallet,

si le fiert, si l'ocist par mi tout ce. Encore fist-il plus : il prist trestouz les livres qu'il avoit, si les ardi. Si fu el mal de la mort; si ot menoison : ce sont li mesage de la mort. Il fist querre un tonnel d'un mai, si le fait amplir de la plus clere fontaine que l'en puest trouver; si fait les fonz perrier en .c. leus, si il fist .c. broches<sup>1</sup>; si i mist poudre an dedanz, environ chaucune broche, si mande plusorz genz et de ses amis : Seingnor, fait-il, je sui à la mort; ge ai menoison. Esgardez; ai-ge ce tonnel ampli de la plus clere fontaine que l'en peust trover. Or traez tous les doiz. Et chascun trait le sien, et s'il n'en oïssi onques gouttes d'eve<sup>2</sup>: or poez veoir, fet Ypocras, que ge puis ceste fontaine estangchier, si que point n'en puet oïssir. Pourquoi germe ele en ce tonnel? Et moi ne puis estangchier. Or puis ge bien savoir que je me muir. Et voir dist-il; ne demora mie lont termine que il fu morz et trespassez.— Ore, dit messires Auxilles à l'emperéor, or est Ypocras mort et son neveu mort, par la main de son oncle et ses livres ars.— Certes, fait li emperères, riens ne li grevast; ainz fust reons et biens, s'il éüst apri son neveu et lessié ses livres.— Autretel volez-vous fere, quant .i. sol fil que vous avez, volez destruire, pour le dit de sa maratre. Si savez bien que vos estes vielz et debrisieiz, et si n'en aurez jamès plus et se vos en ceste manière le volez destruire, si vos en puisse avenir si comme il fist à Ypocras de son nevou.— Par mon

<sup>1</sup> VAR. Et y fit mettre .c. broches. (Id.)

<sup>2</sup> VAR. Or en tréez toutes les broches. — Volentiers, font cil. Meintenant les traient, mès il n'en issi goutte d'eue. (Id.)

chief, dist li emperères, il ne m'en avenra ja ainsi, se Dex plect; car il ne morra mes hui. — Sire, dist Auxilles, v. e. merciz. Ainsint remestrent très que à la nuit; et quant la nuit vint, les portes du palès furent closes, li emperères vint à l'empereriz; ele fist moult male chièr; et ot les elz gros de plorer. Li emperères l'apela et li dist: Dame, q'avez vos? dites moi que vos avez? — Sire, je ai assés ire et mautalant.— Dame, pour coi? — Sire, mes direz ne me profiteroit rien; mes toutes voies, me poise que vos onques me préistes por si tost lessier. — Dame, somes nos ore au lessier? — Oïl, que je n'esgarderai mie vostre abessement, ne vostre avillance, car je sai bien que vos estes à terre perdre.— Dame, comment?— Sire, que je voi bien que tuit li home de vostre terre vos courent seure; et por celui que vos apelez fill, que il veulent qu'il ait la terre et l'empire. Et se ce avient que vos le souffriez, si vos en puisse avenir si comme il fist à celi qui gita la teste son père en la longaigne. — Pour cel Sire qui Diex a non, qui fu cil, dist li emperères, qui fist ce? L'empereriz respont: Sire, qu'an avez vos affaires nule riens, ce sai-ge bien. — Je veil que vos le dies, dit li emperères, por savoir le. — Sire, dist ele, volantiers, pour savoir se vos i prandriez espement. — Or dites donc? — Sire, volantiers.

Sire<sup>1</sup>, il ot en ceste ville, un emperéeur qui ot non Othe-

<sup>1</sup> *Ce est le père le fill qui vont effondrer la tor Otevien, por embler de son avoir.*

La première version de cette histoire se trouve dans Hérodote. Voyez à ce sujet la première partie de ce volume, p. 147.

viens qui ama plus or et argent que autre chose. Il en aüna tant que il en ot amplie toute la tor du croissant. Si ot .ii. sages remès en ceste ville. Li .v. en furent alez en conquest. De ces .ii. sages qui furent remès, li uns en fu si larges et si despenderes, qu'il mestoit en donner tout ce qu'il avoit, et ce qu'il ne pooit meesme avoir, et acréoit en plusieurs leus; li siens n'estoit vééz à nului. Il avoit .i. fil et .ii. filles et se uestoit moult richement, et tenoit son cors chier, et ses enfanz. Li autres des sages estoit chiches et si avers qu'il ne vouloit riens despandre; et si angeleus que tout ce qu'il (avoit) il gardoit et estreignoît moult durement. A celui bailla Otheviens sa tor à garder et son trésor. A l'autre sage en pesa moult, qu'il le vosist bien avoir en garde, qu'il estoit besongneus de plusors choses. Si se pensa une nuit, et prist .ii. pis, si apelle son fill: Ça vien, tien cest pic et ge cestui; si irons en la tor du creissant; et si fesonst tant que nos antrons anz; si prenons assez de l'avoir et si nous en aiserons et aquiterons. — Voire, Sire, dist li vallez, ce ne ferons nos mie; il n'est plus de honte que eeste; que ferions nos, se nos i estions trové? — Fil, fait-il, ice n'avendra jà que l'en nos i truisse; ge veil que tu i veingnes. — Sire, dist il, ge feré vostre volanté. Il fit espès; lune ne luit, n'estoile ne parut. Il s'en vont cele part, et viennent au pié de la tor; et piquèrent tant et maillièrent qu'il entrèrent enz. Si viennent à l'avoir, si se chargèrent; si emportèrent en lor girons tant comme il en porent plus porter. Et lessèrent lors pis. Il s'en vinrent à lor

mesons , si s'en deschargèrent de l'avoir qu'il portoient. Lendemain chaüça et vesti sa mesnie , et fist redrecier ses mesons qui estoient chaoties. Li sages qui gardoit la tor, ala veoir tout entor la tor, et treuve le pertuis; et la vit dedanz eneeinste <sup>1</sup>, si entra enz, si trova les pis, si esgarda que l'en ot porté de l'avoir l'emperéor, une partie. Il s'en ist forz arrières, sanz fere noisse. Si s'en vient à son ostel, si fet querre une chaudière à teinturier; il la fet aporter devant le pertuis de la tor, et fait fere une fosse moult grant et moult merveilleuse; si i fet la chaudière enfoir et prent gluz de la plus fort qu'il onques pot trover, et glaise de mer, et poiz et plon; et fait tout fondre ensemble, si que la chaudière fu toute plaine. Puis prant petites vergettes, si les mist par desus la chaudière, puis la cüevre par desus; si s'en vet <sup>2</sup>. Ne demora guères que li sages larges ot despendu tout ce que il ot aporté; si n'ot mès que despendre, car il ot tenu grans eorz, et fait grant despens. Une nuit, si rapela son fill et li dist: Fill, fist-il, alons à la tor encore, au roi.—Ha! Sire, dist li vallez, non ferons <sup>3</sup>. — Si ferons, dit li pères, alons i encore, une autre foiz. — Sire, fait le vallet à son père, g'irai volantiers là où vos commanderoiz. — Alone au, de par Den! Il fu nuiz et tart, et fist espès. Il se metent à la voie. Li pères

<sup>1</sup> VAR. Li sages qui avoit la tour en garde, vint a la tour, pour savoir que riens n'i atouchast. Il la vit ledement esfondrée, et trouva le pertuis. (Id.)

<sup>2</sup> VAR. Puis prist branchetes et petites vergettes; si mist desus la chaudière et la couvri de terre par desus; puis s'en ala. (Id.)

<sup>3</sup> VAR. Avoi! Sire, dist le vallet, non ferons, souffrez vous. (Id.)

avant et li fuiz après; et tant que il viennent devant la tor. Li pères marche avant, si chiet en la chaudière; et i avint très qu'à la gorge; et il senti que la gluz et la glaise et la poiz et le plons li serrent si les membres que il n'en pot nul trère à li. Il cria belement.— Ha ! biaux fiuz, je sui morz.— Et li vallet respont : Non n'estes, biau père, que ge vos aiderai. Li vallez s'abesse à la chaudière.— Ha ! biaux fillz, dist li pères, ce ne puet estre; biaux filz, se tu i chiez, tu es morz.— Que ferai-ge dont? irai-ge querre aide.— Ne veil, mès ge te dirai que tu feras : copes moi la teste.— Avoi ! biaux père, ce ne ferai-ge mie. Ainz irai querre aide.— Ce ne puet estre; fait tost, ainçois que autre gent viengnent; que puisque la teste sera ostée de moi, ne serai-ge conneuz, ne mes lignages n'en aura jà reproche. Cil s'abesse o l'armeure qu'il avoit aportée, si li cope la teste, si l'emporte. Si fu iriez et esbahiz qu'il la gita en son fossé aval<sup>1</sup>. Les filles sorent ce, si orent grant doel; si furent moult dolantes.

Au matin<sup>2</sup>, li sages se leva et s'en vet à la tor et regarde, et vit celui en la chaudière; et vit qu'il ot la teste copée. Si apele ses serjanz, si l'en fist trère. Garda l'en à destre, garda l'en à senestre, sus et jus, mès ne pot estre conneuz. Li sages fist prendre .ii. chevaux, si les fist lier par les piez au queues, si les fist trainer par mi Rome<sup>3</sup>, et commanda

<sup>1</sup> VAR. Puis fu si esbahiz que il la jeta en une des fosses son père. (Id.)

<sup>2</sup> *Ci est li peres qui est choit dedenz la chaudière, qui cuidoit entrer el trésor, et son fill desus qui lui coupe la teste qui ne soit conneuz.*

<sup>3</sup> VAR. Lors fist li sages prendre .ij. chevaux, si le fist lier par les piez aus queues, et le fist trainer par mi Rome. (Id.)

au serjanz que en l'ostel où il verroient duel fere, tornasent et les préissent. Il ot .ii. vallez sus les chevax et heurtèrent par mi Rome, et avant et arrière, tant qu'il vinrent par devant l'ostel au sage que l'en trainnoit. Li vallez estoit enz, et les .ii. filles oissirent hors. Quant eles virent lor père trainer, si commencièrent à brère et à crier. Li vallez vit qu'il ne se porroit mie tenir de plorer, si se fiert d'un costel par mi la cuisse. Cil qui aloient enprès le mort que l'en trainnoit, entrèrent anz et demandèrent le seigneur. Li vallez respondi qu'il iert en la vile. — Q'ont donc ces damoiseles qui crient? — Seigneur, done ne véez vous que ge me sui navrez en la cuisse, d'un costel <sup>1</sup>? — C'est voirs, firent il. Atant se partent de l'ostel et suirent celui que l'en trainnoit; si le menèrent hors de Rome, si l'enfoïrent. — Ore, sire, fait l'empereriz, li filz fu riches hom de ce dont li pères est morz à honte. Ore, sire, la teste sou père por coi n'enfoït il en .i. cimetièrre? mout li fut ore po de braz, ne de piez, ne de teste, quant il ot l'avoir. Autre tel di ge de vostre filz. Il se porchace commant il puisse estre emperères. Et puis qu'il aura toute la terre, moult li sera pou de vos, ne li chaudra quel part vos alliez; ne quel voie vos teingnoiz. Et se vos ainsi le fetes que vos veilliez errer au conseil au sages, ne croire vostre fils <sup>2</sup>, si vos en puisse avenir ausi comme il fist à celui de qui la teste fu

<sup>1</sup> VAR. Et que ont donques ces puceles qui si crient?—Seigneur, ne véez vous que je me suis navrez en la cuisse d'un coustel? si avoient pour que je ne fusse afolez, ou morz. (Id.)

<sup>2</sup> VAR. Et se vous ainsint le fetes que vous ne me veilliez croire. (Id.)

gitée en la longaigne.—Par mon chief, dist li emperères, je n'en crerai jà nul, se Dex plect! si ne m'atorneront mie ainsi, car il morra le matin. L'empereriz respont : Sire, Dex vos en doint force et vertu. Cele nuit passèrent ainsint, jusqu'à lendemain que les sales furent overtes. Et li emperères fu levez; la sale ampli des hauz barons de Rome. Li emperères apelle ses sers : Alez en la joole, traiez mon fil hors, si le destruiez. — Sire, vostre commandement sera fet. Il avalent aval et le traient à mont, et s'en viennent par devant l'emperéour, si li demandent : Sire, de quel mort mora-il? — Enfouez le tout vif. Cil s'en passent outre, et avallent les degrez de la sale contrevail, et emmeinent le vallet moult vilenement, par mi la mestre rue, et s'en vont ainsint par mi Rome. A tant ez vos un de ses mestres, et ot non Lantules; il ancontra son deciple; li vallez li enclina, li sages en ot pitié. Si s'en vient la grant anbleure de son palefroi, et vient au degré de la sale, et descent de son cheval. Chascun li escria : Ha! mestre, or pansez de vostre deciple. Il s'en monte les desgrez contremont, et s'en vient devant l'emperéour, si le salue : Sire, Dex vos gart et vos doint bon jor. Li emperères respont au salu qui li a dit : Jà Dex ne vos beucie. — Avoi! fet messires Lantules, pourcoi dites vos ce? — Ge le vos dirai, fait li emperères, je vos avoie baillie mon fil à aprendre et à endoctriner, et la première doctrine que li avez faite, si est que vos li avez la parole tolne; l'autre qui veult prendre ma fame à forcé. Mes jà Dex ne vos en doint joir; et bien sachiez que tantost comme il sera morz, vos morroiz après, et seroiz destruit ense-



ment. — Sire, fait Lantules, soffrez que je responde : de la parole rendre, ce est en Dieu; de vostre fame prandre à force, ce est fort à croire, mès se vos volez vostre fill destruire en ceste manière, sanz achoison sanz jugement de vos barons, si vos en puise ainsint avenir comme au riche home vavaseur de sa fame. — Comment li en avint-il, dit li emperères, je le veil savoir. — Sire ge ne le vos dirai mie, se vos ne faites respiter vostre fil de la mort où l'en le meine, quar quant que ge diroie ne me profiteroit riens, s'il estoit destruis; mès festes le respiter et je le vos dirai volantiers. — Certes, dit li emperères, je l'ostroi. Bien assez fu qui corrut por le vallet; l'en le respita. Et quant il vit son mestre, si li enelina, et à l'empe-réur ainsint. Mes sires Lantules commence son conte.

Sire <sup>1</sup>, il ot .i. riche vavaseur, en ceste vile, qui estoit de haut linnaje et de grant gent; si n'ot point de fame ne d'enfant qui deust tenir son héritage après lui. Si ami vindrent à lui et li distrent qu'il préist fame de coi il éust qui tenist son tenement, après lui; et il lor dist qu'il la prendroit volantiers, qu'éissent la. Il la quistrent. Il fu vielz et remès et alez; et ele fu bele et joiene et blonde. Ele vint et il ala tant qu'à poignes pot il aler au moustier. Ele n'ot de li nul deport, et tant qu'ele ama en la ville .i. autre home. Or estoit il et us et costume à Rome, que se nus, ne nulle estoit

<sup>1</sup> Cì est li riche home et sa fame qui lessa chaoir el puis, la pierre; et li sires qui estoit aus fenestres, quida que ce fust ele.

On trouve cette histoire dans la Discipline de Clergie. Voyez à ce sujet, la première partie de ce volume, pages 145-146.

prise errant, par mi Rome, puis que coevre feu fust sonez, jà ne fust de si haut parage, ne si bien enparentez, qu'il ne fust estoiez, jusqu'à matin que li sage estoient venu au consistoire. Adonques si estoit fustez par mi la vile. Et tant que la fame à vavasor ama, en la vile, et qu'ele ot pris plet à son ami. Une nuit, il fist moult espès icele nuit. Ele jut o son seigneur. Et tant qui li menbra de la convenance qu'ele avoit fet à son ami <sup>1</sup>. Ele se lieve de delez son seigneur, et aval les degrez contrevail, et desferme l'uis. Ele trova son ami; si le commance à acoler et à besier mauesent. Et la jalousie si entre el cuer au seigneur; il se lieve, si comme il pot, si avala les degrez contrevail; si les oï conseiller ensemble; il fu iriez, si ferme l'uis. Si s'en vient à la fenestre, en haut, si escrie : Ha ! dame, or vos ai-ge trovée mauvessement. Jà Dex ne vos en doint joïr de la foi et de la desloiauté que vos me portez. — Ha ! sire, merci, ja vos dis-ge que j'estoie malade. — Ha ! dame, riens ne vos valt, quar ge ai oï vostre lechéeur o vos. — Ha ! sire, certes non feistes ; aiez de moi merci. — Certes, dame, je le vi. Ne vos valt riens. — Ha ! sire, pour Dieu, aiez pitié de moi; jà sonera cuevre feu maintenant. — Certes, dit-il, ge le voldroie jà ! — Ha ! pour Den, sire, jà seroie-je morte et destruite, car je seroie demain fustée, par mi Rome, et tuit mi parent en auroient honte et reproche. — Dahaiz ait qui en chaut, dit-il. Ileuques devant, ot un puis d'antiquité :

<sup>1</sup> VAR. La dame faint et dist à son seigneur que ele estoit malade.

Par foi, sire, dit la dame, se vos ne m'ouvrés, or endroit, l'uis, ge me leraï chaoir el puis. — Certes, dame, moult le voldroie. — Certes, sire, vos ne me verroiz jamès. Il fesoit moult espès, si que li .i. ne voit l'autre. Il avoit une grant pierre devant l'uis; ele la liève à son col, si en vient droitement au puis : Sire, fet ele, cuer ne puet mentir. A Dieu soiez vos commandez. Et ele lest la pierre chaoir el puis : Ha ! seinte Marie ! dist li vavaseurs, ma fame est morte ; jà ne fesoie-je mie, se por li chastier non, et por lui espoanter. Ele s'en vint près de l'uis ; et il dévale les degrez, si desferme l'uis ; si en vient contre val, au puis. Et en ce qu'il regardoit el puis, pour savoir s'il oilt, et il l'apeloit à haute voiz : Belle suer, estes vos morte ? Et ele s'en entre en la meson, si ferme l'uis, si s'en vient au fenestres et dist : Nennil, fait ele, mauvès lechierres, vos voudriés ore, que ge fusse el puis, mès je n'i sui pas. Or est esprovée vostre lecherie et vostre mauvestie ; n'estoie je pas assez bele et assez gentils fame. — Ha ! bele, douce suer, ouvrez me l'uis ; jà ai-ge si grant joie de vos que je cuidoie que fussiez morte. — Ha ! mauvès vilains, si m'aist Dex, vos n'i enterroiz ! — Ha ! bele suer, jà sonera maintenant cuevre-feus, et se je sui ei trovez, ge serai pris et mis en la jeole, et demain si serai fu(s)tez. — Ce veil-ge veoir, fet ele, ge ne demant plus ; jà venront les eschaugnetes et les bones genz et verront quel vie vos me menez et avez menée, grant piece a de tens. Atant ez vos que cuevre feu sona maintenant. A tant ez vos que les guetes viennent de la vile, si le pramment, en ce que cuevre feu sonoit ; il distrent à la dame : jà n'oïmes nus hom parler de la vilenie vostre

seingnor. — Ha ! seingneurs, fet ele, or poez savoir que ge l'ai celé toute ma vie, et tant comme ge poi, et je ne le veill plus souffrir, ne celer, car vos ne savez pas la vie que il m'a fait traire. — Par foi, dame, font les guetes, et nos l'enmenrons ja mes que cuevre feu soit soncz <sup>1</sup>. — Seingnors, dist ele, biau m'en est. Et cuevre feu lesse à sonner, et il le prennent et le meinent il à tor, comme cil qui irie estoient de cele chose <sup>2</sup>, et il fu tres qu'à lendemain que il fu fustez par mi la cité. Ore sire <sup>3</sup> atorna bien la dame son seingneur. Et avez vos oï ceste traïson et ceste deslaiauté que la dame mena à son seingneur. Encore vos menra ceste noauz, se vos la créez de vostre fil occire et destruire. — Par mon chief, dit li emperères, onques de si tratresse fame n'oï mès parler. — Sire, or vos i gardez, fait messires Lantules. — Par mon chief, fait li emperères, il ne mora mes-hui, dist li emperères, ne par mon commandement. A tant le lessèrent ester jusq'au soir. Les portes furent fermées. Li emperères vint à l'empereriz. Ele fu irrée et moult mautalente. Li emperères li demande qu'ele a : Sire, fait-elle, je sui la plus dolereuse riens qui vive; et je m'en irai le matin. — Non ferois, dame, ainz remeindroiz, se Dieux plect, et vos. — Sire, ge ne remaindrai pas; car au matin sui-ge au chacier; si m'en i veil mielz aler à honor que à honte, car ge sui de grant linnage et joenne fame; et

<sup>1</sup> VAR. Et nous l'enmenrons maintenant que cuevre feu sera sonnez. (Id.)

<sup>2</sup> VAR. Et l'enmainent en la tour, comme cil qui pire en estoient. (Id.)

<sup>3</sup> VAR. Ore, Sire, dist Lentullus à l'emperéur. (Id.)

vos ne volez riens croire que je vos die. Et por ce que vos ne me volés croire, si vous en puise avenir ainsint comme il fist à celui qui livra sa femme au gros roi. — Comment, pour la foi que je doi à Dieu, qui fu cil qui livra sa fame au gros roi? — Pour avoir? — Dites le moi, certes il m'est avis qui ne l'amoit guieres; por Dieu, dame, or le me dites. — Sire, que me valt mon dire; vos ne volez nule chose faire pour mon dire. — Dame, si ferai, se Dex plect! L'empereriz commance.

— Sire<sup>1</sup> il ot en Puile .i. roi qui estoit sodomites. Il desdaingnoit fame seur toutes riens. Il n'en avoit cure de nule, jà tant ne fust belle. Et tant que il anfla et que il entra en une grant maladie et anfla si que tuit li membre li repostrent dedanz lui. Et tant qu'il manda .i. fuscien. Cil vient à lui; il esgarda et vit s'orine. — Diva! fet li rois, garde se tu me porras garir; je te donrai terre et avoir, tant comme toi plera. — Sire, granz merciz, et ge vos garirai moult bien. A tant s'entremet de lui si durement, qui le fist desenfler et li dona pain d'orge et eve de fontaine, tant qu'il desenfla touz, et que li membre s'aparurent. Li mires dist qui li convenoit une fame: De par Dieu! fest li rois, ge la ferai querre. Il apela son seneschal: Querez moi, dist-il, une fame. — Ha! sire, merci, je ne la pouroie trouver, que l'en cuide que vos soiez ainsint enfléz comme

<sup>1</sup> *Ci est celui qui livra sa fame au gros roi, à fere sa volenté, pour argent et pour or.*

Ce conte est imité du Syntipas et des Paraboles de Sendabar. Voyez la première partie de ce volume, pages 105, 155.

vos soliez estre. — Donez lui avant, .xx. mars, fait li rois, de ma rente, que vos ne l'aiez. Il vint à sa fame, et li dist : Dame, il vos convient gaaingnier .xx. mars. — Comment, sire? — Vos gerrez avec le roi, an nuit solement. — Ha ! sire, merci. Certes, se Dex plest, non ferai. — Si ferez, fet-il, ge le vos commant. — Ha ! sire, fet-ele, je ne le feroie, pour terre mengier. — Dame, fet-il, à fere l'estuet. — Ha ! sire, plus dure honte que souffrestes, pour Dieu merci. — Dame, dame, qui gaaingnier ne veut, perte li viengne. — Vostre parole ne valt riens, sire, de par Dieu ! vos feroiz de moi vostre plésir. Quant il fu anuitié, li senescax vint à son seigneur, en la chambre où couchoit. Li rois li demande : Avez vos fait ce que ge vos dis ? — Sire, oïl, mès je ne veil mie que l'en la voie, por ce qu'ele est gentil fame. — De par Dieu ! fet li rois. Li seneschaux meismes estaint le cierge et fet les genz departir. Il vient à sa fame, si l'ameine, ele se despueille, si s'élançe joste le roi. Il ferme la chambre sor els. Li rois jut o la dame, tant qu'il fu près de jor, et en fist sa volanté. Li seneschaux vint à la chambre, si la desferme ; si dist au roi : Sire, dormez vos ? — Seneschaux, nennil, dist li rois. — Sire, i convient que cele dame s'en ant, qu'ele ne soit aperceue. — Par mon chief ! fet li rois, non fera, qu'ele me plest. — Sire, ge avoie en convenant à ses amis, que jà ne seroit séu quant ele s'en iroit. — De par Deu ! fet li rois, ele me plest encore. Li seneschaux se départi de la chambre, et atendi tant qu'il fust jor grant, et que prime de jor sona ; lors vint à la chambre,

1 VAR. Li seneschaus ferma la chambre seur euls. (Id.)

et dit : Dame, levez vos, il est bien tens. — Par mon chief ! dit li rois, non fera encore. Li seneschaux fu irriez ; il euvre une des fenestres, car il ne pooit plus endurer, et la roie du soloil luit sor els .ii. — Ha ! sire, fet li seneschaux, merci, ce est ma fame. Li emperères se liève en son séant, si regarde le seneschal et regarde la dame. En ce qu'il les ot regardez ensamble, si fu iriez. Si appelle le seneschal : Mal cuivers, mal traites, por coi la me baillas-tu ? mauvès lierres puant ! — Ha ! sire, pour Dieu ! merci, por gagnier les .xx. mars. — Par mon chief ! dit li rois, par convoitise vos estes honniz. Hors, hors, tost, de ma terre ; par celui sire qui Dieux a non, se vos i estes trovez, quant je serai levez je vos ferai sachier les ieuз et trainer à queue de cheval, par toute ma terre. Li seneschax foui hors de la terre, et li rois maria la dame bien et bel, en son país. — Or, sire, fait l'empereriz, dont n'avez vos oï et entendu ce que je vos ai dit : avez vos oï que li seneschaus fist par convoitisse d'avoir. Et regardez commant il en est avenuz : il est déséritez à toz jors et sa fame est bien mariée. Autresi devez vos bien et sagement prendre garde de vos, car vos estes ausin convoiteux d'escouter et d'oïr les paroles à ces sages. — Et bien sachiés que je le voi et aparçois que convoitise vos vainera, et que en seroiz essilliez et chaitis et honteus sor terre. De moi ne m'esmoi ge mie, car mi ami me marieront richement et bien. Or si vos en conviengue bien, car se vos ne vos gardez, cil qui riens n'i ont, ne qui riens n'i doivent avoir, en seront seigneur. — Par mon chief ! non seront, dist li emperères, car ge vos di que nul riens ne le puest destorner, ne garantir qu'il ne muire

demain. — Certes, sire, vos feroiz que sages, se vos le faites ainsi. A tant lessèrent lor parlement et se dormirent et se reposèrent tres qu'à landemcin que li emperères fu levez. Les portes furent overtes, li palès ampli des plus hauz barons de la terre. Li emperères apele ses sers : Alez, et si prenez mon fill et si le destrüiez. — Sire, à vostre commandement. Il s'en avalent en la jeole, si l'en ameinent sus. Il s'en viennent par devant l'emperéor, et li demandent : Sire, de quel mort morra il ? Li empereres dist : Je veil que il soit enfoiz en terre. — Sire, volantiers. Il s'en passent outre et s'en entrent en la rue. Atant ez vos que uns de ses mestres vient qui avoit non messires Malquidarz li torz <sup>1</sup>. Il ot pitié de son deciple, et s'en vient au pié du degrez de la sale ; il descent. Assez fu qui son cheval tint. Il s'en vient devant l'emperéor et le salue. Li emperères ne li rant mie son salu, ainz le maudit. Li sages respont : Por coi me mal dites vos ? — por ce que ge vos avoie baillié mon fill si comme à Deu <sup>2</sup> ; et il volt prendre ma fame à force ; et por ce, vueille, que l'en sache que je faz lui destruire. — Ha ! sire, por Dieu merci ! se vos, sanz le jugemant et sans conseil de vos barons le destrüiez, si vos en puise ainsint avenir comme il fist au viel ancien riche home de sa fame. — Comment li en avint-il, dist li emperères. <sup>1</sup> — Certes je le vos dirai volantiers,

<sup>1</sup> VAN. Il s'en alèrent en la jaole, et l'enmenèrent par devant l'emperéor, contreval les degrez. Et s'en aloient par mi les rues de Rome, et tuit cil qui le veoient en avoient grant pitié. A tant es vous que ses mestres vint qui avoit non Malcuidarz li rous. (Id.)

<sup>2</sup> Et si volt prendre ma fame à force. (Id.)



mès se vos volez que ge le vos die, si faites vostre fil respiter. — Certes, fait li emperères, de l'ancien sage orai-ge volantièrs; car d'estrangle manière fu sage et vielz, et ge en voldroie volantièrs oïr comment sa fame le deçut. — Sire, ele ne le deçut mie, car il s'en garda bien comme sages. — Or dites, fait li emperères. — Envoyez dont querre vostre fill. — Volantièrs. Assez qui fu courut. Il le ramainent arrières, et il encline à l'emperéour et à son mestre. il le remetent en la joole. Messires Malcuidarz commence son conte :

<sup>2</sup> Sire, il ot en ceste ville, un sages viel de grant aage; il ot moult riche terre et moult bone. Si ami vinrent devant li et li distrent qu'il preist fame. Et à paine verrez jà si viel home qui volantièrs ne praingne joene fame. Il lor dist qu'il la queissent, et il la prangdroit volantièrs. Et il la quistrent belle et joene et avenant de cors, et bloie. Li sages en ot éu .ii. des fames. Il fu auques vielz et ses aages passez. La dame fu environ son seigneur .i. an que ouques folie ne fist, jà soit ce que ele en eust grant talant. Au chief de l'an, si vint au mostier, et s'asist joste sa mère et parla d'un et d'el; et dist : Dame, je n'ai nul soulaz de mon seigneur, que dire, que taisir. Sachiez que je veil amer. — Fiu, fille, ce ne feras-tu pas. — Certes, dame, si ferai. — Vels tu fere mon conseil? — Certes, damé,

<sup>1</sup> Dites le moi; car de l'ancien sage orroie je volantièrs la vie. (Id.)

<sup>2</sup> *Ci est li sages ancien qui fet sa fame seigneur de .ii. bras, pour ce qu'ele vouloit amer atre de lui.*

Voyez au sujet de ce conte, la première partie de ce volume, page 149

ouil.— Ge vueil que tu essaies avant, ton seigneur.— Volantiers.— Et de coi l'essaieras-tu? — D'une seue hante qu'il aime plus que toz les autres arbres de son jardin; si la couperai, si verrai qu'il en fera, se Dex plect! ne me tuera mie.— La mère respont : de par Dèu, mes ce poisse moi. A tant s'en partent. La dame s'en vient à son ostel, et demande où ses sires estoit, et l'en li dist qu'il estoit alez esbatre, n'avoit gueres, sor son palefroi, après son veneur au chiens. Ele apelle .i. sien serjant : Va, si pren cele cognie, si vien après moi.— Volantiers, dame. Il s'en vient el vergier. Ele vient à l'ante : Cope moi, fet ele, ceste hante.— Ha! dame, non ferai.— Si feras, ge (te) le comant.— Certes, dame, non ferai, car c'est la bonne ante mon seigneur.— Baille moi celle cognie. Ele la prent en sa mein, et commença à ferir à destre et à senestre, tant qu'elle l'a coupée. Et cil la tronçonna et ele la commence à apporter<sup>1</sup>. Et en ce qu'elle l'aportoit, ses sires vient; il la regarde et li dist : Comant, dame, où preistes vos ceste buche<sup>2</sup>?— Certes, sire, or endroit que je ving du moustier; l'en me dist que vos estiez alez joer au chiens, sor vostre palefroi, et je sai bien que vos estes frilleus, et çaienz n'avoit point de buche, si en alai en cel vergier, si copé ceste hante.— — Dame, je cuit que c'est ma bone hante? — Certes, sire, je ne sai. Li sires descent, si troeve qu'ele fu copée : Ha! dame, fait-il, moult malement servi m'avez; ce est ma bone

<sup>1</sup> VAR. Et cil la tronçonna, puis li commanda à apporter.

<sup>2</sup> VAR. Il regarda les tronçons de l'ente et les fueilles et les branches; si fu tous esperduz, puis dist : où preis tu ceste branche?

hante que j'avoie si chière et que je tant amoie, et vos l'avez copée.—Ha! sire, ge ne m'en pris garde, et je le fis pour ce que je savois bien que vos vendriez toz moilliez, et touz en pléuz. — Dame, je le lerai à tant ester, pour ce que vos le feistes por moi. A tant le lessèrent très qu'à landemein. La dame revint au moustier et vint à sa mère. L'une salua l'autre. La mère li demanda commant il li estoit, et ele dist : Mult bien; j'ai mon seingnor essayé. — Copas-tu l'ante? — Ouil. — Et qu'en dist-il? — Certes, il n'en fist mie grant senblant qu'il fust corrouciez. Certes, dame, or veil je amer.—Non feras, belle douce fille, lesse ester ceste folie. — Certes, dame, si ferai, je ne m'en tendroie mie. — Belle fille, dès que tu ne t'en veuls tenir, or te dirai que tu feras. — Et coi, dame? — Essaie le encore. — Certes, dame, volantiers. — Et de coi l'essaieras-tu? — Ce le vos dirai, fet sa fille : mes sires a une levrière que il a plus chière que riens née ; il ne soufferroit pas que nus de ses serjanz la ramuast de joste le feu, ne que nus la peust se il non ; ge l'ocirrai encore annuit. — De par Dieu, fait la mère<sup>1</sup>. A tant s'em partent. La dame s'en vint en sa maison. Il fu tart ; li feus fu biaux et ardoit cler, et li lit furent bien paré de belles coutes pointes, de biaux tapiz ; et la dame fu vestue d'une pelice d'escureus toute fresche. Li sires vint des chans<sup>2</sup> ; ele se leva contre lui, si li oste sa chape, si li volt oster ses esperons si s'obéist moult à li, et aporte .i. mantel d'escarlata forré, et li met à ses espales

<sup>1</sup> VAN. Je l'ocirrai encore nuit. — Je l'otroi, dist la mère. (Id.)

<sup>2</sup> VAN. Meintenant vint li sires de chacier.

et apareille une chaire, et li sires s'i asiet; d'autre part s'asiet la dame sor une sele. Et li chien vindrent de toutes parz, si s'en montèrent sus ses liz; et la levrière vient, si s'asiet sor le peliçon à la dame<sup>1</sup>; la dame esgarde .i. des boviens qui fu venuz de la charrue. Si ot .i. costel à sa ceinture. La dame saut, si prant ce costel et fiert cele levrière, si l'ocit, si que li peliçons fu ensanglantez, et li foiers. Li sires regarde celle merveille: Qu'est ce, dame, fait-il, commant fustes vos si hardie que vos osates ocirre ma levrière? — Commant, sire, done ne véez vos, chacun jor, commant il atornent voz liz; il ne passera jà .iii. jorz qui ne nos coviengne fere buée, por vos chiens; par la mort Dieu! je les occirroie avant, toz, de mes meins, que il alassent ainsint par ceanz. Or regardez de ma pelice que je n'avoie onques vestue, qu'ele ele est atornée? cuidiez vos que ge n'en soie irriez? Li vielz sages respondi: Certes, dame, mal avez exploitie et mau gré vos en sai, mès je le leraï ore ester, à ceste foiz, que je n'en parlerai plus. — Par foi, sire, dist la dame, vous ferez de moi vostre plesir, car ge sui toute vostre. Certes, sire, moult me repant que je l'ai fait; que je sai bien que vos l'amiez mout, si me poisse de ce que ge vos ai fait trop irie. Lors commence à plorer. Si lessa ester tant que vint à lendemein, qu'ele vint au moustier, à sa mère. La mère la vit venir, si la salue, et ele lui. La mère li demande: Dites moi, bele fille, commant vos estuet? — Dame, bien; or vos di-ge de vérité que je

<sup>1</sup> VAR. Et la lissete au seigneur se coucha sus la pelice à la dame, qui toute fresche estoit. Quant ele vit ce, ele fu mult corrociée.

veil amer. — Ha! bele fille, si ne t'en pourroies tenir? — Certes, dame, non. — Belle douce fille, jà me sui-ge tenue toz les jorz de ma vie, à ton père, c'onques folie ne fis, ne talant n'en oi. — Ha! dame, il n'est mie si de moi comme il estoit de vos, car mes pères estoit joennes, quant vos le préistes; si eustes voz joies ensemble, mès je n'ai du mien ne soulaz, ne deport. Si me convient à porchacier. — Et qui ameroies tu? — Certes, je le vos dirai: le provoire de ceste vile qui m'en a requisse et proiée. — Le provoire de ceste vile, dist la mère! — Certes voirs est, ge ne voldroie pas amer chevalier; car il se venteroient à la gent et gaberoient de moi, et me demanderoient mes gajes à engajer. — Diva! car fai encore mon conseil, dist la mère. — Et comment, dame? — Essaie le encore? — Essaiier tant, fait la fille! — Voire, je le te lo, par mon chief, car tu ne verras jà si male vangance, ne si cruel come de viel home. — Dame volantiers je le ferai vostre conseil. — Ore de coi l'essaieras-tu, fait la dame. — Certes, dame, il sera joedi, le jor de Noel, si tendra messire grant cort, que tuit li vavassor de ceste ville seront. Et je me sérai assise, au chief de la table, en une chaière. En ce que li premiers mès sera asis, ge melerai mes clés es franges del tablier, si me leverai, si trerai tout adonc à moi. Et ainsint aurai essaié mon seingnor par .iiii. foiz. — Or va, fet la mere, Dex te doint bien fere! Cele s'en part à itant, si s'en vient à son ostel; ele servi mout bien son seingnor et moult bel, à tant que li jorz de Noel vint. Li vavassor de Rome furent venuz et des dames assez. Les tables furent mises et li tabliers, et les saliers, et li coustel; et il s'asistrent. Li sires s'ala seoir et la

dame se rasist au chief de la table, en une chaière. Li sergent aportent le premier mès sor la table, et la savor. Et en ce que li vallet commancèrent à tranchier, la dame entorteilla ses clés es franges du doublier; ele se liève, si fait .i. grant pas arrières, si viennent les escueles, si espandent. Li sires fu iriez, la dame oste ses clés qui estoient entorteillies el doublier: Dame, fait li sires, vos avez malement exploitie. — Par ma foi, sire, je n'en poi mès. J'aloie querir vostre coutiau et vostre tablier qui n'estoit mie sor table, si m'en pesoit. — Ore, dame, de par Dieu, or nos aportez autres doubliers. La dame fait apporter autres; et l'en aporte autres mès; il mengèrent antor nuit, lieement. Li sire ne fist mie semblant de s'ire. Et quant il orent assez mengié, et li sires les ot moult annorez, il se departirent. Li sires soffri cele nuit, tant que vint à lendemain; li sires vint à la dame: Dame, vos m'avez fait .iii. entretes mauvèses, se je puis vos ne me ferez pas la quarte. Ce vos fet faire mauvès sanc; à seingnier vos estuet. Il mande le seigneur, si fait fere le feu; en ce que li feus fu grans, il vient à la dame: Qu'est-ce, sire, fet ele, que volez vous fere? — Oste(r) vostre mauvès sanc<sup>1</sup>. Si li fait eschauffer le destre braz au feu; quant il fu bien chaux, li seignierres i fiert, et li roie vole grans, hors du braz, et une flamme en oissi, comme une bestumes, tant que li sens vermaus vint. Il la fait es-

<sup>1</sup> VAR. Dame, fet-il, je vous vueil faire seingnier. — Ha! sire, fet-elle, je ne fui onques saignée, en ma vie. — A fere, fet li sires, l'estust, car les entretes mauvèses que vous m'avez fetes, vous a fet à fère mauvais sanc. Tantot la fist despoiller, vousist ou non, le destre braz. (Id.)

touchier et li fait l'autre braz de la robe despoillier. La dame commence à crier, riens ne li valt; il li refait eschauffer et li seingneurs i fiert. Autre tel oissi de celui braz comme de l'autre, tant que li vermeus sanc en ist. Quant li vermeus sanc vint, li sages la fist estangchier et la fet porter en son lit, en sa chambre. Ele commance à crier et mande sa mère, et ele i vint; et quand la vit, si dist: Ha! a! dame, morte sui. — *Commant, fille?* — Dame, il m'a fait seingnier des .ii. braz. — *Ore, belle fille, as-tu ore talant d'amer?* — Certes, je non. Jà seroie ge morte! — *Fille, je le te disoie bien, tu ne verras jà si cruel home, comme le viel.* — Certes, dame, je n'amerai jamès. — *Par foi, belle fille, tu feras comme sage.* — *Ore sire, fait Maucuidarz li torz, dont ne fu il sages? Sa fame li fist .iii. antretes<sup>1</sup>, la première de l'ante, la seconde de la levrière, la tierce du mengier espandre; la quarte fust ancore plus laide qu'ele eust ammé le provoire de la vile. Autresint vos di-ge de vostre fame. Ele vos veust fere une mauvesse entrete, que velt que vos ociez votre liz. Esgardez commant li sages fist, ne se vanga il bien?* — *Li emperères respont: Oil.* — *Sire, fait messires Malcuidarz li torz, ne créez dont mie vostre fame, de quanqu'ele vos dira.* — *Par mon chief fait li emperères, non ferai-ge; sachiez qu'il ne morra meshui. A tant lessèrent jusqu'à leudemain: il fu tart; les portes de la sale furent fermées. Li emperères vint à l'empereriz; ele fu irée et corrouciée et matalantive. Li emperères la regarde et li demande: Que avez vos?* — *Quoi, sire, je sui moult dolante*

<sup>1</sup> VAN. Sa fame li list trois entrailles ledes. (Id.)

de ce que estes entrez en si grant convoitise de beles paroles fausses et tratesses oïr. Et pour ce ne fu il mie merveille se Crassus li emperères convoita or et argent, ne s'il morut par ceste convoitise. — Comment en fu il morz? or le me dites et contez. — Foi que vos me devez, que vaut mon conter, ne mon sens, ne mon savoir? se ge le vos ai conté que vos n'en retenez riens. — Dame, certes, si ferai, or dites. — Sire, Dieux le vos doint.

— Sire <sup>1</sup>, il ot en ceste vile, .i. clerc qui ot non Vergile, et fu bon clers de touz les .vii. arz. Il sot mout de nigromance; et par nigromance fist-il, en ceste vile, un feu qui toz jorz ardoit, que les povres fames qui avoient lor petiz anfanz, ne pooient entrer chiés ces riches homes, ne en ces autes torz, ne en ces autes sales, qui dormoient très qu'à tierce, de joste le feu, si i prenoient le feu <sup>2</sup>. Au desus, si avoit .i. home tregité de coivre qui tenoit .i. arc de coivre et une sajete, si avoit bien entesse; el col de cel home, s'avoient lestres qui disoient : *Qui me ferra, je tresrai jà*. En ceste ville, si ot .i. clerc de Lonbardie à escole; et estoit gentis hom et riches. Il vint vers ce feu, et regarde vers l'ome tregité, et vit les lestres, si les conut bien qu'il li ot escrit : *Qui me ferra, je trerai jà*.

<sup>1</sup> *Ci est Virgile qui fet .i. feu par igromance; et au mileu de cé feu .i. home tresgeté de coivre qui tient .i. arc en sa mein, tout entese, et fet mult grant semblant de trère; et est tout droit emmi le feu.*

Au sujet de cette histoire et de la magie prétendue de Virgile, voyez la première partie de ce volume, pages 150, 151.

• VAN. Et ces povres fames qui ces petiz enfanz avoient, quant eles ne pooient entrer chiés ces riches homes, en ces hautes mesons, qui dorment jusques à tierce, joste leur fames, à cel feu se chafoient, et prenoient de l'eve chaude à leur enfanz baignier. (Id.)



Il demande à ses compaignons : Ferai-ge .i. biau cop?— Sire, ouil, si vos plect. Et il le fiert et il tret, et il fiert el fen et li feus estaint. — Sire, dist l'empereriz, dont ne fist il pechié? — Certes, dame. — Ouil, voire, fet ele, car les povres fammes y prenoient feu; voirs est, sire. Ancore fist il plus, car il fist par nigromance, sus les pilers de marbre, .i. miréor par coi cil de ceste vile véoient ceus qui voloient venir à Rome, por mal fere. Et tantost comme il véoient que aucune terre voloit reveler contre Rome, si mandoient les communes des viles, si s'armoient et aloient sor cele terre, si la destruisoient. Tant que li rois de Puile en fu iriez, et qu'il asembla ses homes de sa terre, si lor demanda conseil que il feroit de Rome qui si metoit sa terre à mal, et qu'il estoient sougiet, et rendoient treu à Rome. Illeques ot .iii. bachelers qui frère estoient. Li uns d'euls se leva et parla : Par foi, sire, se vos nos volez doner du vostre, nos abatrions le miréor. — Par foi, fait li rois, ge vos donré tout quanque vos demanderez; se vos volez chastiaux, se vos volez viles, se vos volez rentes. Et il respondent : Nos nos mestrons en vostre manoié. — Grant merciz, dit li rois. Li einz nez parla : Sire, or nos fetes amplir .iii. costerez d'or.— Certes volantiers. Il furent ampli, et il les font mestre en une charreste fort à .iii. chevax. Il acueillirent lor oirre tout droit à Rome. En cel tens, Crasus estoit emperères, qui moult estoit convoiteus d'or aquerre. Il vinrent si tart qu'il se pristrent garde que nus n'issoit hors de Rome. A une des portes, si enfoient un des coterez d'or, et à la seconde l'autre, et à la tierce l'autre. Et lors se vont herbergier en la vile, et firent grant despens, celle nuit.

A l'endemain, quant li emperères fu levez, si viennent à lui et le saluent, et li distrent : Sire, nos somes devinéor et trouvéor de trésors ; si somes venuz à vos, que nos savons bien qu'an vostre terre en a assez. — Bien soiez vos venuz, fait li emperères, vos remeindroiz à moi. — Sire, volantiers, mès nos an voulons avoir la moitié de ce que nos troverrons, et vos l'autre. Li emperères respont : Ge l'ostroi, car je n'i puis riens avoir, se par vos non. — Sire, fait li ainz nez, ge songerai an nuit, et demain vous dirai que j'aurai trové. — Par foi, fait li emperères, je l'ostroi. Et il s'en alèrent as ostiex, et furent moult à aise, celle nuit, tant que vint à l'endemain. Il vinrent à l'emperéor : Sire, je ai songié un petit trésor à la porte devers Puille. — Car i allons, fait li emperères. — Par foi, sire, volantiers. Il vient là, et grant compaingnie de gent avec lui, que il i avoit mené pour véoir. Et commencièrent à piquier là où li devins dist. Il n'orent guières piquié, quant il trovèrent cel tresor. Li emperères le fait trère hors d'ilueques; et fu si partiz que li emperères en ot la moitié et li deus frères l'autre. Li emperères en fu moult liez que moult le convoita. Li secons dist qu'il songeroit ausinc. Et il si fist; et trova le sien costerez. Li emperères se loa moult d'eus, et dist : Par foi, fist-il, or sai-ge bien que vos estes veritables. — Par foi, font-il, ce est noianz; nos en avons songié .i. si grant que à poine le porroient trère tuit li cheval de vostre cort. — Et où est-il? fait li emperères. — Par foi, font-il, desoz ce miréor. — Ce, fait li emperères, ne ferai-ge

1 Ci sont les .ij. frères qui parlent à l'emperère Crassus.

à nul fuer, que ge le miréour fêisse abastre où nos véons toz ceus qui mal veulent fere en ceste terre. — Si respondi- rent cil : de ce n'avez vos garde , car nos l'estançonnerons si bien qu'il ne porra chaoir. — De par Dieu ! donques i fouez , le matin, fait li emperères. — Sire , volantiers. — Il prannent congié à lui, et s'en vont à lor ostel.

Quant vint à lendemein , il s'en viennent au miréor , et commencent à piquier , et firent estançon que qu'il ostèrent la terre , par desouz le miréour ; il chevèrent toz jorz et tant que le miréor fu desfouiz ; il ne tint que à l'estançonnement. Et tant que vint la nuit ; il s'em partirent , et li ovrier autresint. Quant il fut mie nuit , il aportèrent le feu , et le metent en l'estançonnement ; et il ardi dedenz , et il estoupèrent fors. Et quant il virent que li feus fu bien espris , il se mirent à la voie. Il n'orrent mie granmant erré , que li miréors chéi , et que li pilers de marbre peçoia par mi. Il le virent bien chaoir ; si s'en partirent à grant joie. Et tant que vint à lendemain , li haut baron de la terre s'assemblèrent au miréor ; il esgardèrent que , par la convoitise l'emperéor , estoit chaoiz le miréor. Li emperères i vint : il fu moult meulz de celle grant perte ; il fist querre les devinéors , mès il ne porent estre trové. Il se senti engingnié. Li haut home de la terre li demandèrent pour coi il avoit ce fait ; il ne lor sot que respondre , se par la convoitisse de l'or non. Il le prannent et li meste

*• Ci est Crassus li emperères que li baron de Rome ont pris , por desonorer , et li ont mis à huis seur le ventre , et li fondent l'or en la bouche et ès oreilles , pour ce qu'il avoit tant convoitié l'or par coi li meuer estoit peri.*

.i. huis sus le ventre, par la grant ire qu'il avoient, pour la perte qu'il avoient fait. Si prannent or fondu, et li coulent par mi la bouche, et par mi les eulz et par mi les orilles, par mi le nez; si li distrent : Or vosis, or convoitas, or auras, et d'or morras. En ceste manière l'ocistrent. Ore, sire, dist l'empereriz à l'emperéor, ore est cist morz à grant honte. Li emperères respont : Certe, dame, voire. — Certes, sire; or poez vos savoir que ansint morroiz vos. — Avoi! dame, fait li emperères, que est ce que vos dites? — Certes, sire, je vos di voir, dont n'est ce bien semblant que vos estes si convoistens d'oïr et de retenir les paroles à ces sages; car vos en perdriez la terre et la corone et vostre vie, pour .i. pautonnier que vos apelez filz, que vos avez fet norrir. Dahaiz ait filz qui quiert le desheritement son père. — Or ne vos en courociez pas, fait li emperères, que par la foi que vos doi, il ne vos desheritera pas, car il morra le matin. — Certes, sire, ne vos en poist mie, ge ne vos en croi pas. — Dame, sachiez que si fera. Elle respont : Sire, Dieux vos en doint bon talent. A tant lessèrent très qu'à lendemain qui fu grant jor, que li emperères se liève; les portes furent overtes, et li palès ampli des barons de la terre. Li emperères apele ses sers : Alez, prenez mon fill, si le destruiez. — Sire, volantiers. Cil descendent aval, en la jeole, et le traient à mont, et l'en amainnent. Il passent par devant l'emperéor. Li sers le menèrent si tost, et si vilainement que onques ne li lut à encliner à son père. Il s'en avalent les degrez de la sale, et s'en entrent en la rue. Ainsi le mainnent vilainement par mi les rues de Rome. A tant es vos que uns des ses

mestres vient et ot non Chaton de Rome, cil qui fist les livres par coi li enfant sont doctriné encore à escole. Il vint moult bone oirre ; et quant il vit son disciple, si en ot grant pitié de ce qu'en le demenoit ainsint ; si s'em passe outre mout bone oirre, si en vient au pié du degré de la sale, il descent ; assez fu qui son cheval tint. Il s'en monta contremont les degrez , et en vient devant l'emperéor, si le salue. L'emperères ne li rant mie son salu , ainz li dist honte et folie , et le menace de son pooir : Je vos avoie baillié mon fil à aprendre, et vos li avez la parole tolete ; et ma fame qu'il vouloit prendre à force ! — Sire, fait mi sires Chatons, de la parole ne di-je mie qu'il ait perdue, car se c'estoit qu'il l'eust perdue, maugré nos en devriez savoir ; mès de vostre fame qu'il voloit prendre par force , si com elle vos fet entendant, et riens ne n'est, de ce vos devez vos conseilier. Et se vos ne le faites ainsi comme je vos dis, si vos en puisse avenir si comme il fist au bourgeois de sa pie. — comment avint il , fait li emperères , au bourgeois de sa pie ? — Par foi , ge le vos dirai moult volantiers, mès mes direz ne vaudroit riens, se voste filz estoit morz ; festes le respiter, et je le vos dirai. — Et je le respiterai, fait li emperères. — Sire, or l'envoiez donques querre. — Volantiers. Il le commande à ramener : Mesagier courent qui ramenèrent le vallet. Il s'en vient par devant l'emperéour et par devant le mestre ; li vallez s'eneline, et li serf le metent en la jeole. Mes sires Chatons commence son conte.

Sire , fait-il , il ot en ceste vile , .i. bourgeois qui avoit .i.

*· C'est le bourgeois qui la pie avoit , qui encusoit sa fame de quant-  
qu'elle fesoit. — Cette histoire est une imitation des livres de Syntipas*

pie qui disoit ce que l'en li demandeit que il avoit véu, qu'ele parloit moult bien la langue romaine. Et la fame au bourgeois n'estoit mie sages, qu'ele amoit en la vile. Et quant li preudons venoit dehors, la pie li disoit ce que ele avoit véu, et sovent avenoit que la pie li disoit voir au pre-dome, que li amis sa fame i avoist esté. Et il l'en créoit moult bien, qu'ele ne savoit mentir, ains disoit à son seingneur toz jorz ce qu'ele véoit. Tant que li sires fu hors en sa marchandise; il ne revint pas cele nuit; la dame manda son ami. La pie estoit en une cage en haut attachiée, en une perche, en mi le porche de la meson. Et cil vint très qu'à l'uis, et n'osa entrer anz, pour la pie. Si manda la dame, ele vint à lui: Dame, dist-il, ge n'ose antrer anz, por la pie, qu'ele le diroit à vostre seingnor. — Venez avant, fet-elle, g'en panseré bien. — Dame, dist-il, volantiers. Il s'en passe ou-tre et vient en la chambre. La pie le regarde, si le conut bien, car froiterie li avoit fait aucune foiz, si s'escria: Ha! sire, qui en la chambre estes repos, por coi n'i venez vos tant comme mes sires i est? A tant se tut; et la dame s'apansa de male guille. Quant il fu anuitié, ele prant sa chamberière, si li baille .i. grant plomme plein d'eve et .i. cierge tout ardent, et .i. maillet de fust. Quant vint vers la mie-nuit, ele la fet monter sur la meson, ileu endroit où la pie estoit; si commance à férir du maillet sur les essanles; et quant ele avoit assez féru, si reprenoit le cierge, le boutoit par entre les essanles, que la clarté en venoit à la pie, enmi

les eulz. Après si prenoit le plumme et versoit l'eve sus la pie. Et tele vie mena de si au jor; et quant il fu ajornez, si descent, le maillet en sa main, et le cierge en l'autre. Li amis à la dame s'en ala.

Ne demora guères que li sires vint. Il vint tout droit à sa pie: Amie, dist-il, comment vous est? menjastes vous hui?— Sire, li amis ma dame a été céenz, en nuit, toute nuit, et géu o lui; n'a guères qu'il s'en parti. Je l'en vi ore droit aler par ci. Li sires regarda la dame de felons eulz. Lors retorna vers la pie, et li dist: Certes, belle douce amie, ge vos en croi moult bien. — Sire, jà a il à nuit, fet si male nuit, et pléu toute nuit; et a tonnè, et esparti, et fait de moult grant es-crois; et li esparz me venoit en mi les eulz. Pou s'en fault que ge n'ai esté morte. Li sires regarda la dame, et la dame lui: Par la foi que je doi Dieu, dame, dist li sires, il a fet moult belle nuit, annuit, et mout clere. — Certes, sire, ça mon fet, ce dist la dame, une des plus belles et des plus clères de l'an. Li sires demanda à ses voisins et il distrent autre-sint qu'il avoit fet moult belle nuit. Li sires fu irés; la dame le vit en ire, et vit bien son point qu'ele pot parler, si dist: Seingnor, or poez voir de coi mi sires m'a toz jorz blasmée et férue et chaciée, qu'il croit sa pie de quan qu'ele disoit. Or androit, li dist-elle que mes amis a an nui jéu avec moi; certes ele ment ausint bien comme ele avoit fet du tens. Li sire fu irez de ce que la pie li avoit menti de la

• Ici manque la vignette; on lit seulement cette rubrique: *Ci est la chamberière qui est desus la meson, en droit la pie, bat sur li d'un maillet et verse eve, et boute le cierge parmi les escaules.*

nuit ; si cuide que ausint li mantit-ele de sa fame. Il vient à sa pie : Par mon chief ! fait-il, vos ne me mentiroiz jamès. Si la prant, si li ront le col.

Quant il ot ce fait, il fu si esbahiz que nus plus. Il regarda la cage où la pie estoit ; et regarde contremont les essalles, si les vit desaoüées. Il prant une eschiele , si monte sus la meson, si vit le plomme que la chamberière i ot porté et vit la cire dégoutée desus les essalles, et regarde que la couverture fu toute desavoïée, et vit le grant pertuis par où elle botoit le cierge tout ardent ; si s'apensa de la traïson que sa fame li avoit fete ; si commença à fere son duel : Hilas ! fait-il, pour coi l'ai-ge tuée ? Por coi crui-ge ma fame ? Il s'en devalle jus, si chace sa fame hors de sa meson ; si se commence à demanter et à destordre ses poinz ensemble. Ore sire, fait mes sire Chatons à l'emperéour, se cist se fust porveuz avant, ne gardez, il n'eust pas sa pie tuée. Or s'en repent, or fait son duel ; ore a sa fame forz chaciée pour ce qu'il avoit creue c'ocise avoit sa pie par son conseil. Et autresint voi-ge et oi que l'empereriz se travaille commant vostre filz soit destruis ; et se vos la créez de sa destruction, sanz autre conseil oïr, si vos em puist avenir si come il fist au borjois de sa pie. Li emperères dist : Par mon chief, il ne m'en avandra pas ainsint ; car je ne la crerai mie. Il ne morra meshui. — Sire , dist mestres Chatons, vos feroiz un des savoirs que vos onques féissiez : l'en ne doit pas ocire son anfant pour le dist de sa marrastre.

A tant lessèrent ester tant que vint le soir, que les portes du palès furent fermées ; li emperères vint à l'empereriz. Ele fist mauvèse chièrre que bien parut à son sem-



blant , qu'ele estoit corroucie. Li emperères la regarda qui moult l'amoit : Dame, fait-il, que avez vos? vos semblez bien dame irrée. — Certes, sire, ge m'en irai le matin, à mes amis; car je sui de moult haut parage. — Dame, pour coi? dites le moi. — Par foi, sires, je sai bien que vos serez desheritez, car vos ne volez croire nul conseil; et pour ce que vos n'en volez nul croire, si vos en puisse avenir comme il fist au roi Herode qui tant tint en despit le conseil de sa fame, par le conseil des sages que il en perdit la veue.—Commant, dist li emperères, la perdi il? ce voroi-je oïr.—A que fere le vos diroie-je? Que vos n'en feriez riens.—Par mon chief, dame, vos le diroiz. — Certes, sire, fait-elle, volantiers. — Dame, or dites donc?—Sire, fait-elle, il ot .i. amperéeur à Rome, qui ot non Herode, et si avoit .vii. sages, si come il a encore. Mès il avoient tel coustume mise en ceste vile, et en cest païs, que quiconques songoit songe, s'il venoit au sages, si lor aportoit .i. bessant d'or, et lor disoit son songe; et il lor disoient ce qu'en pooit avenir. Si avoient tant de l'argent et de l'or qu'il sormontoient l'emperéor de richesce. Et li emperères avoit tel maladie en soi, que quant il voloit issir hors des portes de Rome, il avugloit. Et i avoit essaïé par meintes foiz, et ne pooit issir. Tant que il apela .i. jor ses sages : Seingnors, dist-il, car me dites ce que je demanderai. Et il respondirent : Volantiers. — Pour coi, fait-il, m'avuglent li oïl, quant je vueil oïssir hors de Rome?—Sire, de ce ne vos savons nos pas respondre, sans terme. — Commant, fait-il, covient-il terme! — Sire, ouil. — Et je le vos doing très qu'à .iiii. jorz. — Sire, mès plus très que .viii. jorz. Et il lor donne. Il se départent. Si ne vuelent pas

lessier en lonc séjor. Il porchacièrent et enquistrent conseil à meintes genz, tant qu'en lor dist que uns enfès estoit en la terre qui n'avoit eu point de père, et avoit à non Mellin. Si se mestent à la voie, et s'en vont cele part où il lor avoit esté enseingné; et tant qu'il le trovèrent hors de Rome, où il s'estoit mellez o ses compaignons qui li reprochièrent qu'il estoit nez sans père. Et li sages s'arestèrent et li demandèrent commant il avoit à non? Et li anfant out dist Mellin. Illueques maintenant, vint .i. preudome au sages qui estoit esgarez d'un songe qu'il avoit songié, et portoit .i. bessant d'or en sa mein. Et Mellin li vint à l'ancontre et si dist: Je sai bien que tu quiers et que tu demandes, et que tu aportes. Et li sage escoutent: Tu as songé un songe dont tu es esgarez, si en vas à Rome au sages, si lor diras ce que tu as songié, et lor donras .i. bessant que tu portes et il te diront ton songe. Mès je te ferai mieulz, que je te dirai ton songe, et enporteras ton bessant. Tu as songié que en mi ton foier, avoit une si grant fontaine que tuit cil de ton voisinage en estoient servi et abuvré. La fontaine senefie .i. grant trésor qui est desouz ton foier; et vas, si le fué, que tu et ta lingnie, se tolu ne t'est, toi et eulz en seroiz riches. Li preudome vient en sa meson, et les sages, et li vallez avec. Li preudome mende des ovriés et fait fouir, et fuécnt tant qu'il trovèrent le trésor. Moulte en i ot à grant planté. Et li sages em pristrent à lor volanté, tant comme il voldrent, et au vallet en offrent, mès il n'en vot riens prendre. Li sage s'en partent et enmennent le vallet à els. Et quant il furent hors de la vile, il demandèrent au vallet, s'il sauroit rendre reson au roi Hérode por coi la veue li trou-

bloit, quant il voloit issir hors de Rome, et il leur dist: Ouil. Il amenèrent le vallet devant l'emperéor. Au terme que li jors fu pris de respondre, li uns d'euls parla.

Sire<sup>1</sup>, nos somes venuz à nostre jour pour respondre por coi la veue vos trouble, quant vos volez issir hors de Rome. — Voirs est, dist li emperères, or dites donques. — Sire, nos vos avons amené cest anfant qui respondra pour nos. — Prenez vos seur vos quan qu'il dira? fet li emperères. — Sire, ouil. — Or die dont, dit li emperères. — Sire, fait Mellins, menez moi en vostre chambre; ileuques parlerai à vos et le vos diriai por coi la veue vos troble, quant vos volez issir hors de Rome; ileques le vos dirai. — Volantiers, fait li emperères. Li emperères le mainne en sa chambre, par la mein, et li dit li emperères: Or dites. — Sire, volantiers, fet Melin; lors comance son conte.

Sire<sup>2</sup>, fet Mellins, souz vostre lit où vos gissez, si a une chaudière qui bout à grant undes, et i a .vii. deables. Et tant comme celle chaudière i sera et cil .vii. boullons i soient, ne poez issir de Rome, que vos puissiez véoir chemin, ne connoistre voie, ne sentier. Et se vos ostenz la chaudière, sans les boullons estaindre, vos avez perdu la veue —

<sup>1</sup> *Ci est le rois Herodes qui a mandé les .vij. sages, pour demander pour coi il avugloit, quant il issoit hors de Rome. Il demandèrent terme de respondre.*

Au sujet de cette histoire et de l'enchanteur Merlin (Mellins), voyez la première partie de ce volume, page 149.

<sup>2</sup> *Ci est Mellins que li .vij. sage ont amené au roi Herode pour respondre de leur jour, pourquoi il avugloit quant il issoit fors de Rome.*

Par foi, fet li emperères, biaux douz frère, or convient que vos me conseilliez.—Certes, sire, fet Mellins, si feré ge volantiers; sire festes oster le lit, et faites fouir. Li emperères mande des genz très qu'à .xx. homes, et fait fouir desoz ce lit; et tant qu'il trovèrent celle chaudière. Et li sage i furent et plusorz genz qui virent celle merveille, et esgardèrent celle chaudière qui bouloit. Li emperères apella le vallet et dist : Or voi-ge bien que tu es veritex ; or veilege desore annavant errer par ton conseil, et par ton senz fere quan que je feré; et feré ge quanque tu me conseilieras.

Sire<sup>1</sup>, fet Mellins, or faites ces genz fouir de céanz tantost. Et il si fist maintenant. Il s'en alèrent tuit, puisque l'emperère l'avoit commandé : Sire, dist Mellins, vos véez bien ces boullons qui boullent, ce senefie .vii. déables que vos avez, chacun jour, o vos — Ha! Dieux, fait li emperères, qui sont il? Les pouroi-ge oster en suz de moi? — Certes, fait Mellins, ouil. — Puis les je véoir, fet li emperères, ne baillier? — Certes, ouil. — Et qui sont-il? biaux dous amis, nomez les moi. — Sire, volantiers : par foi, ce sunt li .vii. sages que vos avez ensemble, o vos. Il sont de vostre terre plus riche que vos n'estez. Si ont misse une coustume par coi la terre est perdue et cuivertie; qu'il ont une coustume mise en vostre terre, que se vos homes, quel qui soient, chevalier ou bourjois, songe .i. songe, il convient par fine force qu'il viengne au sages. et aporte .i.

<sup>1</sup> *Ci est Mellins qui devise à l'emperère des .vij. boullons de la chaudière, et dit que ce sont .vij. deables qui sont dedenz la chaudière qui bollent.*

bessant d'or ou d'argent en sa mein , et lor dongnent ; et après li dient son songe. Et cil l'esponnent. Et s'en autrement le fesoient, il cuideroient estre honni ; einsint lor ont fet li sages entendant. Et pour ce que vos l'avez einsint soffert, en estes vos perdus et avez troublée la veue, à l'oïssir hors de la vile de Rome.

<sup>1</sup> Mès or prenez le plus viel et li fetes la teste couper ; et li graindres des boullons acoisera. — Par foi, dist li emperères, et je le ferai. Il le fait amener le plus veil à la force de ces homes, et li fet la teste couper ; et li graindres des boullons estaint, et apese, et acoise. Et quant il vit ce, si fit les autres amener et prendre.

<sup>2</sup> Si fet li emperères prendre les .vii. sages et lor fet les testes couper, enprès les espauls, à trestuit ensemble. Et tuit li .vii. boullons acoisent, si que l'eve devint toute froide et toute serie : Par foi, sire, dist Mellins, or poez la chaudière oster et laver dedenz vos meins, et tretout vostre cors. Li emperères Herode fist ainsint comme Mellins li avoit dist ; et la chaudière fu ostée et la fosse remplie ; et li liz l'emperères fu refez, si comme il souloit devant : Sire, fait Mellins, or poez monter et chevauchier horz de Rome. — Par mon chief, fait li emperères, si ferai ge et vos chevache-roiz o moi. Et Mellins dist : Sire, volantiers. Les selles furent mises ; li emperères monte , et Mellins monte, et des barons de la terre , et chaucuns des borjois après, pour

*<sup>1</sup> Ci fet li emperères de Rome coper la teste à .i. des .vij. sages par le commandement de Mellin.*

*<sup>2</sup> Ci est le roi Herode qui fet couper les testes à touz les .vij. sages, par l'amonestement Mellin.*

véoir celle grant merveille. Bien avoit .x. anz que li emperères n'avoit issu hors de Rome et volt la porte passer ; et Mellins fu dejouste lui : Sire, fait-il, vos iroiz avant. Li emperères hurte le cheval et passe la porte. Onques mès nus ne vit si grant joie comme li emperères ot. Il prent Mellins, si l'acole et le retient o lui. Cil qui amèrent l'emperéor en orent joie, quant il virent que il ot sa veue enteriné, si comme il souloit : Ore, sire, fait li empereriz à l'emperéor, avez-vous oï ceste aventure qui avint des .vii. sages qui avoient avuglé l'emperéor par lor lobe, et par lor guille qui créoit trop. Et vos les créez les vos, et del vos destruire et de vos tollir l'empire, si vos en puisse avenir comme il fist à l'emperéor Herode. — Par la foi que doi vos, fait li emperères, ce ne m'en avendra jà, car je ne les croi pas tant que ge em puisse ma terre perdre. pour nule parole que il dient, ne que g'en soie avuglez. Et l'empereriz respont : Dex vos en gart ! Et tant passèrent celle nuit, tant que ce vint à landemein. Li emperères fu levez et l'empereriz ; les portes furent overtes ; et li palès ampli de chevaliers qui estoient venuz véoir le jugement l'emperéor de son fil. Et li emperères apelle ses sers : Alez, fait-il et si me destruez mon fil, et si l'ostez hors de la jeole. Et cil respondirent : Volantiers. Il en alèrent en la jeole, si l'en ameinent amont : Gardez, fet li emperères, que vos ne retournez. Il ont dit : Sire, volantiers. Il s'en passent par mi la sale, et avallent les degrez de la sale, et s'en passent moult tost par mi la rue. Et mes sires lessé vient maintenant, si les ancontre ; i oste .i. annel d'or qu'il avoit en son doi, si le donne au mestres des sers, et li proia qu'il alast delaiant.

Il s'en part d'eus et s'en vient au plus tost qu'il pot , vers la sale l'emperéour, et monte les degrez contremont et vient devant l'emperéor, si le salue. Li emperères ne respont pas à sa volanté, ainz li dist que lui ne sauve mie, que lui n'amoit-il mie: Ge vos baillai mon fil à aprendre et à enseingnier, ausint comme à Dieu, et trop me fioie en vos. Vos li avez la parole tolete, et ma fame volt il, la nuit première, prendre à force; et la descira et eschevela laidement. — Sire, fait messires Jessé, ne soiez pas si dure(me)nt courouciez, car sages hom atempre son courage; commant le savez-vous?—Commant, fait li emperères, ge la vis eschevelée et descirée laidement. — Vos ne véistes que ce que sa marastre dist. — Non voir, fet li emperères, mès je la eroi bien. — Et pour ce que vos la créez, si volez vostre filz destruire, sauz le jugement de vos barons. Et se vos ainsi le fetes, si vos en puise avenir comme il fist au chevalier de son fil?—Commant avint-il, fet li emperères, au chevalier de son fil?—Commant, fet mestre Jessé, ainzsoit seroit vostre fil destruis que je l'éusse dist, ne conté. [Mès renvoiez querre vostre filz et ge le vos dirai volantiers, et moult nos plera. Li emperères l'otroie, et renvoie querre son filz. Et li serf le ranceint et le mestent, par le commandement l'emperéor, en la jeole, et mestre Jessé comance son conte.

Sire<sup>1</sup>, fait-il, amperéor, il avint que uns chevaliers riches

<sup>1</sup> A partir de cette histoire, le texte du manuscrit du Roi 7974 dans lequel nous avons copié les variantes, diffère entièrement de celui que nous publions. — Nous donnons cette différence, après notre texte, en appendice.

de terre ama une damoiselle, la plus belle riens qui fust onques. Et il l'ama tant comme nus pot plus amer fame. Tant afermèrent lor amors qu'eles furent mout enterinés, mès la damoisele estoit moult fière, et tant qu'il avint que il fist de lui son plésir. Et conçut la damoisele et ot un enfant de lui, et fu malle. Li enfès fu nez et crut moult et amanda, et devint tant bele riens que ce estoit merveille à véoir. Il avint que la mère au vallet fu morte, et moult en fu dolanz li chevaliers. Et demora grant piece sanz fame, et toutes voies li enfès amanda et crut. Li chevaliers prist une autre fame. Ele cueilli moult le vallet en hé, pour sa biauté, et pensa, s'ele avoit enfant du chevalier, que cil seroit sires sor touz. Et commance à blame mestre sor cel enfant : et disoit souvent au chevalier qui li avoit fet damages de ses homes et d'autre choses. Li chevaliers estoit espris de sa fame que il créoit quanqu'elle disoit, et cueilli son fillz en haine, pour l'amor de sa fame. Li vallez avoit .ii. cousins moult biaux, de la seror sa mère qui morte estoit, mès moult estoient loing de la terre. Li chevaliers avoit une cope d'or à coi il buvoit qui bien valoit .xl. livres. Ses filz avoit une huche à sa meson, où il mestoit ses choses. La marastrè s'apensa de grant traïson : une nuit, fu couchiez li vallez, et s'endormoit. Et la marratre vient au lit au vallet dont elle avoit la clef, et prent la clef de sa huche et i met la coupe, et remet arrieres la clef à son chevés. La nuit ala et le jour vint; et quant ce vint au disner et l'en demanda la coupe au seigneur, l'en n'en pot pout trover. Li chevaliers fu irriez et dist : Querez par tout. — Sire, dist la dame et la mesgnie, nos avons par tout quis, ne point



ne trovons. — Demandez, dist la dame, à vostre fill, s'il en sest nulles nouvelles. Et il li demande; et dit que nennil, se Dieu li aist : Sire, dist la dame, véez en sa chambre. — Ovrez, dist li chevaliers, vostre huche. — Sire, volantiers, fait li vallez. Il ovri la huche et fu la cope trovée toute esquachiée : Sire, dist la dame, or poez véoir des belles anfances vostre fil. Vos ne m'en voliez tout avan croire. — Par mon chief ! fait li chevaliers, je aim mielz que il soit tost destruit que tart. Alez, fait-il à .iii. de ses vallez, noiez mon fil, car je n'ai que fere de larron. Il le prennent et l'emmenèrent c'onques ne lessièrent desrenier sa parole, et le mainent à une grant fosse d'une rivière, si li lient .ii. pierres au col, si le noient. Il reperèrent moult effraé du pechié qu'il avoient fet. Il avint que li noiez avoit .ii. nevens de la serour sa mère qui le venoient veoir; il encontrèrent les .iii. sergenz qui le malavoient fet, et cuidèrent que l'eussent véu. Li uns d'eus saut en la rivière, de peor si fu noiez, et li autre duit tornèrent en fui. Cil les pristrent, et lor demandèrent : Que avez-vos qui ci estes effraé ? Il traient les espées et dient : Dites voir ? Li uns d'eus dist : Je n'en mentirai jà ; nos avons fait putes evres, car nos avons noié, par le commandement du chevalier, son fil por sa marratre qui le haoit, et toute jor l'ancusoit vers son père. — Il dist voir, dist li autres. Ne demandez mie se cil furent dolant de lour cousin qui noiez estoit ; il ocistrent les .ii. serjans et li tiers fu noié. Il s'en vont el chatel et montent les degrez de la sale; et treuvent le chevalier et sa fame, si ocistrent et l'un et l'autre, et s'en retornèrent en lor païs; ainsint venchierent le noié. Por ce, si vos lo que

vos ne créez mie la marrastre vostre fil, que mal ne vos en viengne dont Dieux vos gart. — Par seinte croix ! fet li emperères, mes filz ne morra mès lui. Li jorz passa, et la nuit vint, et li emperères s'ala couchier avec sa fame ; ele fist moult lede chière et fist semblant de plorer ; et tire ses chevens, et bat son piz, et dist : Lasse ! que ferai ? — Qu'avez vos, dame, fait li emperères. — Que ge ai, fet ele, ge voudroie estre morte, ge veil mieulz morir que ge vos voie honnir et deschérir. Vos créez ces .vii. deables qui chaucun jor, vos enchantent ; vostre fil est muz, ne jamès ne parlera. Vos le devriez mielz amer mort que vif ; quant plus vivra et plus grant honte vos fera ; je me dout moult qu'il ne bet à vostre traïson et à vostre deseritement, par le conseil des .vii. deables que vos tenez entor vos. — Dame, fet li emperères, ne soiez pas si corrouciée, car il mora demain. — Sire, fet l'empereriz, se vos ainsint ne le festes, comme vos dites, si vos en puisse ainsint avenir comme il fist au preudome de ville de sa fille. — Comment l'en avint il ? fait li emperères. — Ge le vos dirai, fet ele. Il avint que .i. home de ville, si avoit une mout belle fille et li lessoit fere à sa volanté, i n'en chatioit point ; et tant que plusors vallez li allèrent entor ; et lessoit li uns de lui son talent. Et tant qu'ele retint .i. fill et fu grosse. Quant li pères sot ce, si la bat, et la prant, et traîne souvent et menu. Ne riens ne li valoit ; ele s'apensa d'une grant traïson, com mal enguineuse et mal enseingnie ; et vient à son ami et li dist : Biaux amis, je sui de vos grosse ; se mes pères estoit morz, ses granz tenemenz nos reviendrait. Ou vos ne parlez jamès à moi, ou vos fetes ma volanté. — De coi, fait ses

amis. — Mes pères ira demain au marchié, et moura einz jor ; et vos soiez appareilliez en cel buisson , si l'ociez : si aurons tout, moi et vos ; et l'en dira que ce auront fait lar-ron. — Il n'est riens, fet sès amis, que ne face pour vos. Il l'espia au matin, si l'ocist. Or, sire, fet l'empereriz, ot ci bone norreture ! que vos en semble ? — Par foi ! fet li emperères, ce fu la malle norreture et la norreture au deable. — Or pensez à vostre norreture, et gardez qui ne vos aviengne ainsint. — Vos le verroiz bien, fet li emperères, qu'il en sera au matin.

La nuit passa, et li jorz vint. Li emperères apella ses sers : Alez, fait-il, maintenant, et si pendez mon fill. Cil font son commandement, et le traient de la jeole et l'emmainent. Este vos qu'il ancontrent mestres Meron, le darrien des .vii. sages. Et ses deciples li auclinent : Seingnors, fet messires Merrons, alez-vos .i. pou delaiant, tant que g'aie parlé a l'emperéour, et tenez, je vos doing .iii. bes sanz d'or. Et cil si font. Et mestres Merons s'en vet au plus tost que onques pot, et monta les degrez de la sale, et salue l'emperère. Et li emperères dist : Point je ne vos salu mie ; commant vos doi-ge vos ne vos compaingnos amer ? quant vos avez tolue la parole à mon fill. Et je cuidoie que vos l'enseingnisiez, et aprésiez ce que vos saviez. — Sire, fet mestres Merons, tout ce n'est pas perdu qui gist en péril. Donnez moi .ii. dons que je vos demanderé sanz riens du vostre et je vos dirai jœuses nouvelles. — Joie, fet li emperères, ammeroie-je moult, car je sui moult troublez. Et je vos doing les .ii. dons. — Grant merci, fit mestre Merons : li premiers dons que vos m'avez doné, si

est que vos ranvoiez querre vostre (fil). Et li amperères le fest tantost envoier querre. Li autres, fet Merrons, si est que vos ne parlez à vostre fame devant demein. — Et je l'ostroi, fet li amperères. Li vallez revint par devant son père et son mestre, si leur encline, et li sers le mestent en la jéole, et li amperères apella mestre Merons : Dites moi les joienses nouvelles. — Volantiers, sire, or entendez.

1 Sachiez que je estoie er soir à l'eir des estelles, que vostre filz parlera demein. Fêtes moi garder, et me coupez la teste, se je ment. — Il parlera, fet li amperères, je n'oi onques si grant joie en ma vie, comme j'auroie, se il parloit. — Et vos l'auroiz sanz faille, fet mestres Merons. Ge vos lo que vous anvoiez querre voz sages; aucune chösses vos diront-il. — Volantiers, fet li amperères. Il les envoie querre, et il viennent. Li amperères leur conte ce que mestres Merrons li avoit dist, et chacuns d'euls dit qu'il avoit veu, le soir devant, ce que Merons avoit veu, que ses filz parleroit demein; et se ce n'estoit voirs, que li amperères leur face couper la tête à chacun. Li amperères a mout grant joie de ce qu'il dient. Adont se leva mestres Chatons, et dist à l'emperéor : Ouez, sire; vostre filz est li plus sages hom qui onques fust en Rome de son aage. Nos l'essaiames à la meson où nos l'apréimes : et li méimes .iiii. fueilles d'ierre sous les .iiii. quepouz de son lit, où il gisoit. Et il nos dit que la terre estoit levée, où la couverture abéssiée. Et plus, sire : quant vos nos man-

15 C'est mestres Merons qui dist à l'emperéor que son filz parlera demain.

dastes que nos vos amenissons vostre fill, il garda avec nos el cors des estoilles et nos dist : Seingneurs, mes pères me mande et je sai bien que j'auré assez a nui. Et se je me tieng de parler .vii. jors, il me convanra mourir. Sire, ce meesmes véismes nos que il disoit voir, et il nos dit , moult em plorant : Ore petit porra chaucuns de vos , s'il ne peut respoistier .i. jor. Demandez leur se s'est voir que je dis. — Emperères, fet chauscuns, voirs est, et il set quanque nos savons. — Par foi ! fet li amperères, vos me festes moult grant joie ; donez-moi conseil. — Volantiers, sire, nos vos conseillons que vos façoiz crier par Rome que tuit li haut home et li sage soient demein à vostre cort ; et faites vostre filz bellement apareillier. — Volantiers. Fet li amperères son ban crier et son filz apareillier, à los des .vii. sages. Et le fet servir de bones viandes dont il n'avoit guières eu pieça. Li sage alèrent à leur ostel ; li amperères se tint de parler à sa fame , si comme il avoit an couvant très qu'au matin. Mès sachiez q'onques fame ne fu plus à maïesse qu'ele fu, celle nuit ; et pensa et contrepensa que ce povoit estre. Et crioit, et pleignoit, et mardoit à l'emperéour qu'ele se pouroit. Ne velletriens, que il vouloit tenir le don que il avoit de lui à mestre Meron. La journée s'achua, et l'empereriz pensa et sonja qu'à lui venoient bestes de plusieurs manières qui la voloiet devorer ; et portoint chaucune de ces bestes en la langue, feu pour lui ardoir. Ele s'esveilla et fu mout espovrie, et pansa bien que mal li vendroit, mès nesavoit de quel part. Le jour vint, li emperères se leva et vint en la sale. Et ses fiuz fu levez. et vestuz, et apareilliez. Et dist au sers qui destruire le vou-

loient : Seingneurs, Dieux vos doint mielz fere que fet ne m'avez. Quant il oïrent parler, si furent tuit esbahis et distrent : Sire, pour Dieu merci , dont ce a fet vostre male marrastre ; Dieux la vos ostroit sans guerredon. Estes vos .i. des sers qui s'en vient à l'emperéour, et li dist : Sire , vos ne savez ? — Et quoi , fet li amperères. — Sire , vostre fiulz parole. — Puct ce estre voirs, fet li amperères. — Sire, voirs est. — Par foi ! fet-il, je oi merveilles. En demantres ampli la sale des .vii. sages et des senateurs de Rome, et des gentix et des poissanz homes de Rome. Et s'emerveilloient mout pour quoi il sont mandé. Et mestres Merrons fu delivrés, et li amperères commande qu'on li ameint son fill. Il vint avant moult biaux et mout bien atornez ; mès la pavor qu'il avoit .vii. jors eue, et la mesesse li avoit mout mal fet et moult l'avoit descoulouré. Et la sale fu toute pleine : il salue son père et dist : Sire , bon jor vos doint Dieux et mau jor doint à ma marastre pour qui je en tant de mal que par pou que je ne sui morz. Li amperères corut encoutre son fill, et le salve et le besse am plorant, et dit : Biaux fillz, merci, pardonez-moi vostre mautalant, quar j'ai grant pechiez de vos. — Sire, dist li vallez, Dieux te vos pardont et je ci faz par .i. couvenant que vos me festes droit au vostre cort. Les gent l'amperéour plouroient de joie et de pitié : Par foi, fet li amperères, biaux filz, je l'ostroi par le jugement de mes haux barons qui ci sont, et des .vii. sages, selonc ce qu'il esgarderont de droit. — Sire, fet ses filz, grant merciz. Vos dites que loiaux et que preudon — Sire , fet li anfès, fetes venir vostre fame em pleine cort. — Volantiers, fet li amperères. Il la mande et ele vient

en pleine sale. Et li vallez dit, oiant touz : Sire, fetes escouter, voiant ma marastre.—Volantiers, fet li amperères. Il s'asieent tuit, et li enfès commance sa parole et son dit :

<sup>1</sup> Biaus père, escoutez-moi, et tuit li autre après. — Volantiers, fait li emperères. — Biaux sire, je sui vostre fiulz et sui nez de la riens que vos onques plus amates; vos me meistes à escole à mes mestres les .vii. sajes qui m'ont bien et m'ont bel mout apris; et sevent bien commant il m'est de mon sens. Se je ne me fusse tenuz de parler .vii. jorz, ge eusse esté morz. Et li uns des .vii. sajes se liève et conte tout ce qui estoit avenu du fill l'emperéour, si come il est devant dit. Et li autre dient: Sire, il est voirs. — Bien vos en croi, fet li amperères, séez vos. Et li enfès recommance et dist: Sire, quant vos m'éustes mandé que je venisse à vos, ge i ving, mès je ne parlai pas, car je fusse morz. Véez-ci vostre famme qui me prist par la mein et me mena en sa chambre; et ge dis, oiant vos dames, vos feistes toute la chambre vuider. Et nos remessimes tout seul à seul, moi et vos. Vos me préistes par le col, et me voulstistes baissier. Je me très arrieres, sanz parler. Vos me déistes: Biax amis, traiez vos en ça, car vostre pères est vieulz, et ge veil de vos fere mon ami; sachiez que je vos ai gardé mon pucelage. Si me très arieres, comme cil qui vouloit garder l'amor son père. Vos me tresistes vers vos .iii. foiz; ge m'en parti comme sages, vos remainstites, comme fole, et descirastes vostre robe et esgratinas-

<sup>1</sup> C'est l'empereritz que l'emperères fet ardoir, voiant tout son barne por la traïson qu'ele ot feste de son enfant, por lui honnir.

tes vostre vis , et criastes, et deistes que ge vos voloie eforcier et estrangler ; et vos clamastes à mon père. Il me fist martire assez, si comme il apert; et se ne fust li sens de mes mestres , ge eusse esté destruit. Biaux père, ge me claim à vos, et à touz les barrons qui ci sont, de ceste traistrresse maratre qui vos vouloit honnir, et moi destruire. Si vos demant droit de son cors que vos faites autant de lui, se li droiz de vostre cort les garde, eomme ele vouloit fere de moi. Et s'ele le vouloit noier, je sui prez de monstrier ou par juise, ou par bataille, si come vostre cort esgardera. Li emperères rougist et taint de mautalant; et li barron sont tuit esbahî : Par l'ame mon père, par l'ame men mère, ge tendrai droit. L'empereriz fu toute esbahie et dist : Sire, ne le créez mie. C'est .i. deables forsenez ; il ne set qu'il se dit ; ee ne fait pas à croire. Certes i vos asostera encore, ce est un mauvès crestien : voirement me vosisistes vos fere force, et me descirastes ma robe et eschievelastes, et me vosisistes honnir, et vostre ainsint.— Sire, fet le filz à l'emperéour, je sui apareilliez de moustrer par bataille contre .i. chevalier, que c'est voirs que je di ; et ele ment comme traistrëisse qu'elè est. — Seingnors , fet li amperères, conseilliez moi. A tant se lieve .i. senateurs de Rome et dist : Sire emperères , ge le voloie , s'il vos plesoit, que vos méissiez pès en ceste chose ; que laide chose est à prover entre vostre filz et vostre fame. Li uns dient que c'est voirs , et li autre ne si acordent mie. Commant , fet li emperères , j'ai promis droit à fere ; se mes fiuz fu destruit, ge n'éusse jamès joie, ainz fusse honni a toz jorz. Ancore aime je mieulz mon fill qui est de ma



char, que ma fame. Et si comme Dieux est droitureus, si en soit il an droit. — Ainsint en puisse il avenir, fait ses fiulz. A tant se liève .i. mout bon chevalier qui estoit cosins au fil l'emperéour ; et dist : Sire emperères, oez et tuit cil qui si sont : Sire emperères, fet li chevalier, vostre fill a esté en grant paor en grant mesese ; et merveille est qu'il n'est morz. Je sui apareilliez por mostrer le pour lui, contre .i. chevalier, cors à cors, qu'il qu'il soit, que ce est voirs que vostre filz dist ; et si comme vos estes loiaus emperères, tenez li droit, se-ge fail. — De droit, fait li emperères, si soie-ge honniz. L'empereriz trembloit de paor et d'angoisse. Estes vos .i. chevalier qui estoit des parens sa fame ; et se leva, voiant touz les barrons et dist : Sire emperères, je sui apareilliez de mostrer par bataille , cors à cors , contre .i. chevalier, que ce est mensonge que vostre fiulz dist , et que c'est voirs que vostre fame dist. Tautot fu ostroïé la bataille, d'un part et d'autre. — Ce est, fet li emperères, sanz respoitier ; aiez-vos armer. Je ne mengeré mès tant que ce sera fet. Fu troblée la cort et moult fu merveillense de ceste aventure. Que vos feroie-je lonc conte ? Li chevalier armé vinrent et furent mis ansemblé. Et mout fu bien gardé li chans de hauz homes. Li amperères fist garder son fill d'une part et sa femme d'autre. Li rans fu bien fez ; et tuit proient nostre seigneur que il li envoïast vraie demostance. Li dui chevalier s'entrecontrèrent par grant ire et par moult grant force, et hurtèrent les chevax des espérons ; et s'autrehurtèrent des lances sor les escuz par si grant vertu que li uns porte l'autre à terre. Et furent amedui à pié. Li chevaliers au filz l'emperéour remont sor

son cheval, et tret l'espée. Illeuc fist nostre sires si grant demonstrance qu'onques li chevaliers à l'ampereriz ne sot asever à son cheval, einz fu si esbloïz qu'il ne vit nule gouste, ne nulle clarté. Li chevaliers au filz l'emperéour hauce l'espée et le fiert tel cop sor le hiaume, qui li deront les laz, et que li hiaume chiet à terre; et cil qui fu esbloïz chiet. Li chevaliers au filz l'emperéor met pié à terre, et hauce l'espée, et le fiert du plat de l'espée, si qui l'estonne tout et li dist: Clamez vos vaincuz. Cil ne sonna mot; et li chevaliers au filz l'emperéour hauce l'espée et le fiert si qui li enbati très qu'ès danz; et cil chiest morz. Et lors dist li chevaliers au fils l'emperéor: Sire emperères, fetes droit: vos véez bien commant il est. Et li amperères parole et dit, oiant toz: Venez avant, fause ampereriz, et treistresse, qui moi et mon fil voliez honnir. Il la fist venir et garder et fist fere .i. grant feu, dehorz la cité. Et il fu tost fez. Il monta et fet monter ses gens et ses barrons, et a fet mener l'ampé-  
reriz au feu. Et quant ele fu au feu, si dit, oianz touz: Je voi bien, fet ele, que je sui alée et que Dieux est droiturieux. Et dit: Sire amperères, sachiez et vos et vostre baron, que je ai eu tort vers vostre filz, si comme vostre sires l'a montré. Tanstot comme ele ot ce reconneu, li amperères la fist mestre el feu, et la fist ardoir. Et furent ansamble tant comme il vesquirent, entre li et son fils. Après l'emperéour, fu son fill amperères, tant comme il vesqui.

**APPENDICES**  
**AU ROMAN DES SEPT SAGES.**



## APPENDICE N° 1.

EXTRAIT DU MS. DU ROI N° 7974, F° 31 R° , COL. 1<sup>re</sup>.

A tant es vous l'autre sage venu qui ot nom Jessé, et descendi au degré de la sale, de son palefroi ; assez fu qui li tint. Puis monta contremont , et puis salua l'emperière et les autres barons. Après dist à l'emperéur : Sire , moult me merveil de vous qui sages hons estes , quant vous , pour le dit d'une fame , volez vostre filz destruire , sanz jugement. Sachiez , vos fetes la plus grant merveille que feist mès si hauz hons , comme vous estes. Et sachiez que vous en estes moult blamez de vos barons et d'autres genz , quant vous tant créez l'empereriz. Sachiez qu'ele ne aime pas vostre euneur , ne vostre bien , quant ele ainsint vostre filz veult destruire et ocirre. Si pri à Dieu que ausi vous en aviegne-il comme il fist à .i. visconte qui jà fu , qui morut de duel de ce que il avoit .i. pou bléciée sa fame , el pouce , d'un coustel. — Comment fu ce , biau sire ? dites le moi , par amitié. — Sire , je le dirai volentiers ; mès que li enfès soit respitez de mort. — Amis , dit li emperières , si sera il , car cest essample vueil je oïr et retenir. Lors dist à ses serjanz : Ramenez-moi mon filz. Et cil l'ont tantost ramené , car il n'avoient pas grant talent de lui destruire , mès la volenté leur seigneur leur convenoit fere. Li enfès fu ramenez. Li sages parla et devisa ainsint sa parole.

Entendez-moi, sire emperières, dit li sages : Il ot jadis .i. vicomte en Loherainne, <sup>1</sup> qui avoit une fame que il moult amoit et ele lui, par samblant. Moult plesoit à la dame quanque li sires fesoit, et moult plesoit au seigneur quanque la dame fesoit. Et tant que .i. jour avint que li sires tenoit en sa main .i. coustel qui novelement li avoit esté donez, dont il voloit doler .i. boudon. La dame lança sa main cele part, tant que par meschéance avint que li coustiax la trencha .i. pou, el pouce. Si commença à seignier .i. pou; et quant li sires vit ce, si en ot si très grant duel qu'il en fu landemain morz. Bien sachiez qu'il ne li avint pas de grant sapience; trop avoit feble cuer, quant pour tel chose morut. Li cors fu apareilliez et enseveliz, si comme il dut. Si ami l'enportèrent, et la dame en fist merveilleus duel. Li cors fut portez au moustier, dehors la vile, où il avoit .i. cimetièrre nouvel. Quant le servise fu chanté, si l'enterrèrent. Le jour meismes qu'il i fu portez la dame soupire et pleure moult forment, sus la fosse, et dit que jamès ne partira d'ilec descì à la mort, car pour s'amour est-il mort. Or veult ele morir pour lui. Ses lignages vint à li qui moult la blamèrent, et la prirent à reconforter et li dirent : Pour Dieu ! dame, ce ne feroiz vous mie, car l'ame n'i auroit jà preu, ainz en seroit trop pire, et vous meesmes en seriez vers Dieu trop corrociée. Mès prenez bon cuer, car vous estes juene dame et bele, et de grant lignage qui fera du tout à vostre volenté. Puis que cist est morz n'i a

<sup>1</sup> Voyez au sujet de cette histoire, la première partie de ce volume, page 161.

nul recovrier, ce sachiez. — Seigneurs , ce dit la dame , vous parlez de néent , car bien sachiez que de ci ne me mouvrai , pour chose qui aviegne , dès ci là que je soie morte ; car pour l'amour de moi , fu il mort. Or vueil-je morir pour lui. Quant cil virent que la dame ne se mouvroit pour proière , ne pour chose que il li déissent , si la lessièrent ileques toute seule ; mès ainçois li firent une loge seur lui , bien couverte et bien fermant ; à tant s'en partirent , et la dame remest. L'en li aporta busche dont ele fit feu. A celui jour que cil viscuens fu morz , avoit en cel país .iii. chevaliers qui estoient robéeur et larron ; et moult avoient la terre et la marche gastée et essilliée , mès ne pooient estre ne pris , ne retenu. Celui jour furent pris par grant effort de gent ; liez en furent les genz , car moult fesoient de maus. La justise dist que jà garde n'en feroit , ne en prison ne seroient mis. Meintenant les menèrent aus fourches , si furent penduz.

Un autre chevalier avoit en ceste vile qui avoit merveillease terre , et moult fesoit à redouter , car n'i eust pendu larron , ne traïteur qu'il ne li convenist , la première nuit , garder aus fourches. Moult estoit cil fiez périlleus , mès il en tenoit moult grant terre. Si li convient , cele nuit , garder ces trois larrons aus fourches. Meintenant s'apareilla et arma moult bien ; après monta seur son destrier , et s'en ala droitefment as fourches , touz seus. Ilec s'estut et vit les trois larrons penduz. Tant fu ilec que il iert bien mie nuiz. Il fesoit moult grant froit , car ce fu environ la Saint Andrien , que il fet moult grant yver. Li chevaliers qui gardoit les trois larrons , regarda vers le cimetière où la dame es-

toit qui gardoit son seigneur; et vit la clarté du feu que ele avoit alumé. Lors se pourpensa qu'il iroit au feu, et chaufferoit ses mains au feu, avec la dame. Lors hurta cheval des esperons et vint cele part. Quant il fu à la loige, si descendi et atacha son cheval par dehors, puis dist à la dame qu'ele le lessast entrer léenz. La dame fu toute esbahie; si li dist que il n'i enterroit pas: Dame, dist li chevaliers, n'aiez doute de moi, car je ne ferai chose qui vous desplese; ne ne dirai nule vilenie. Je sui li chevaliers qui garde les trois larrons, et sui vostre voisin. — Sire, dit la dame, dont poez vous bien entrer céenz. A tant li ouvri son huis et il entra enz. Puis ala au feu chauffer, car moult avoit eu grant froit. Quant il fu bien eschaufez, si en fu moult plus aaise. Li chevaliers regarda la dame; ele fu bele et colorée comme rose. Si li dist: Dame, forment me merveil de vous qui estes gentis fame, et bele, et de bons amis, et bien porriez encore, se vostre plésir estoit, avoir .i. riche home et poissant qui vous tendrent à grant enneur. Et vous gissiez ci, lez ceste biere! sachiez que pour plourer, ne pour doloser, ne pour chose que vous en sachiez fere, ne puet jamès revivre. Si fetes que fole de ci ester et de cest cors garder, car ce ne vous puet néent valoir. — Sire, fet la dame, pour Dieu merci, messires fu morz pour l'amour de moi. Et sachiez que je vueil morir por lui; ne jamès de ci ne partirai, tant comme je vive. — Dame, dit li chevaliers, ce ne tien-je mie à sens; bien vous em porriez encore repentir. Tant a cil chevaliers ileques demoré, et tant parlé à la dame, que uus des larrons li fu emblez, car ses lignages l'enporta. Li chevaliers prist à la dame congié et



s'en revint droit aus fourches ; et quant il y fu , si regarda amont et ne vit que .ii. des larrons. Lors fu moult esbahiz, et bien sot que ses lignages l'en ot porté. Or ne set-il que fere , ne coment soi conseillier. Lors se pourpensa qu'il iroit arière, à la dame, pour conseil querre, savoir se ele li porroit doner par coi il poist garantir sa terre , qu'il n'en fust achoisonnez, et qu'il ne la perdist. Li fiez estoit tiex que se il em perdoit nus, il estoit desheritez et essilliez. Meintenant brocha le destrier et s'en revint à la dame , si li conta s'aventure. Dame : dist-il, pour Dieu, mal bailliz sui et destruis, car .i. des larrons m'a esté emblez, en dementiers que je ai esté à vous. Si sai bien, se je aten la justise, que je ai tout perdu. Or vieng ci demander conseil , que vous le me doigniez par amours et par guerredon. La dame respondi maintenant au chevalier : Sire, se vous voliez fere à mon conseil et moi amer, et prendre à fame , tel chose vous l'eroie que ja n'en perdriez vostre fié, ne la montance d'un denier. — Dame, dist li chevaliers , je en ferai tout a vostre los.

— Sire, dist la dame, or entendez : vééz-ci mon seigneur qui ier fu enterrez. Certes il ne mua onques en la terre , ne ne blesmi. Desterrons le maintenant, et le portons aus fourches ; et soit penduz en leu de celui qui a esté emblez. — Dame, fet li chevaliers, moult avez bien dist ; je en ferai tout à vostre comant. Meintenant desterrèrent le cors et l'emportèrent droit à ces fourches. Quant il y sont venu, si dist li chevaliers à la dame : Dame, se Dex me gart, je ne le pendroie pour riens el monde ; car se je le pendoie , tout jorz mès en seroie plus couarz. — Sire, dist la dame,

de coi parlez-vous? je ne quier jà que vous i metez la main ; car je le pendrai volentiers, pour l'amour de vous. — Dame , fet li chevaliers , moult avez bien dit. La dame qui ot lessié le grant duel , et le grant plour , prist la hart , si la laça entour le col à son seigneur; moult fu tost ses cuers muez et changiez. La dame monta aus fourches et pendi son seigneur. Après devala jus, et dist au chevalier : Sire, eist est penduz ; or n'avez-vous garde soit connéuz. — Non , voir, fet li chevaliers , mès il i a une autre chose que vous ne cuidiez pas ; car li autres avoit une plaie en la teste que l'en li fist au pendre ; se les genz s'en apercevoient demain, quant il vendront ci , mal seroie bailliz. — Si le navrez , dit ele, n'avez-vous bone espée trenchant ? si l'en ferez par mi la teste, tant qu'il ait grant plaie ; et se il vous plect, je l'en ferrai. La dame prist l'espée, si en feri son seigneur par mi la teste si merveilleus cop qu'ele li fist une grant plaie : Sire , dit-elle, eist est navrez. — Dame, voire, fet li chevaliers, mès encore i a une autre chose : li autres avoit brisiées .ii. des denz de la gueule. — Sire , dist-elle , si li brisiez , ou se vous volez , je li briserai. La dame prist une grosse pierre , si em brisa à son seigneur les denz, en la gueule. Et quant ele ot ce fet , si s'en dévala des fourches. Lors vint au chevalier, si l'aresona : Sire , fet ele , forment pris vostre amour, quant je ai mon seigneur pendu. — Voire , dit li chevaliers, orde desloiaus, l'en vous devoit ardoir comme orde lecherresse et larrenesse. Tost avez ore oublié celui qu'i er fu morz et enterrez pour l'amour de vous ; mauvèse fiance y porroie avoir. Honiz soit qui en mauvèse fame se fie. Quant la dame oi

cele parole, si fu esbahie que ele ne sot que dire, ne que respondre. Or est ele chéoieste entre deus selles. Ore sire, dist li sages à l'emperéur, autresi vous servira la vostre fame, se vous ne vous en gardez. Vous la créez miex que vostre veue; si vous em porroit bien mesavenir; ne créez pas vostre fame par sa parole, car vous orroiz prochainement vostre filz parler. Lors si sauroiz qui aura tort, ou lui ou la dame. — Dex, dit li emperières, se je pooie savoir qui auroit tort, ou lui ou ma feme, certes je en feroie si cruel jugement comme mi baron sauroient esgarder. — Sire, dit li sage, de ce ne doutez jà, car bien partans l'orrois. — Par foi, dist li rois, donques sera si respitiez jusque demain. — A tant s'en torna li sages et fu moult joianz de ce que li enfès fu respitiez. Li emperières remest moult pensis et l'empereriz d'autre part, qui moult estoit dolente de ce que li emperières n'avoit fet joustice de son fil. Lors s'alèrent couchier jusques lendemain, que li emperières se leva, et la dame ausi. Ele apela l'emperéur, si li dist : Sire, savez-vous por coi l'en fet la feste aus fox? — Dame, fet il, nenil. Quant ele l'oï, si fist .i. faus ris, et li dist : Sire, je le vous dirai, car je le sai par auctorité; mès vous ne volez nul bien entendre que l'en vous die. — Dame, fet-il, si ferai; mès or me dites pour coi l'en fet la feste aus fox? — Sire, dist ele, volentiers.

Sire, Rome fu moult guerroiée jadis; car .vii. rois paiens l'avoient asise en tele manière qu'il voloient avoir la chaire saint Père, et l'apostele metre à torment et à mort, et toute crestienté destruire. Li quemuns de la vile em prist conseil coment il en porroient exploitier contre les

Sarrazins. Lors avoit à Rome .i. home viel et ancien qui parla et dist : Seigneurs, entendez-moi : .vii. rois paiens nous ont céesz asis, et vuelent ceste cité destruire, et nous desheriter ; se vous me voliez croire , je vos diroie mon pensée. Nous somes céesz .vii. sages et somes gentilhome et de haut parenté ; chascuns des sages gart son jour, que li paien ne nous puissent grever, ne entrer en la vile ; et qui ce refusera si soit pris et justisiez. Il l'ont volentiers tuit otroié et desfendirent la vile .vii. mois que onques n'i porent entrer, ne riens mesfere. Mès vitaille failli à ceuls de denz, si leur ala moult mauvésement.

Un jour en vindrent à Genus .i. des mestres sages, et pour celui Genus dit l'en jenvier, .i. mois qui est devant fevrier. Li autre sage li ont dit : Sire, il est hui vostre jour que vous devez desfendre Rome contre les Sarrazins. — Seigneurs, ce dit Genus, tout est en Dieu qui nous vueille secourre et aidier, et maintenir crestienté ; et nous doit force et victoire contre nos anemis. Savez que je vous vueil conmander que demain soiez tuit armé comme pour combatre. Et je ferai .i. engin si merveilheus pour espoanter les Sarrazins. Il respondirent qu'il feroient sa volonté. Lors fist Genus faire .i. vestement, et le fist taindre en arrement ; puis fist querre queues d'eseureus plus d'un millier ; et les fist atachier à cel vestement et y fist fere .ii. viaires moult lez, dont les langues furent ausi vermeilles comme charbons qui art. Ice fu tenu à moult grant merveille, et desus fist fere .i. miroir qui resplendissoit contre le jour. Iceil Genus se leva .i. matin, si se vesti moult bien de cel engin, et puis monta en la tour du cress-

sant qui moult estoit haute, et porta avec lui deux espées. Quant il se fu bien apareilliez, si se mist à l'un des creniaus de la tour, devers les Sarrazins. Lors comença à lérir des .iii. espées et à fere une escremie et une si fière bataille que li feus et les estancelles voloient des espées. Li Sarrazin regardèrent cele merveille, par cel engin, si en furent forment espoanté, ne ne savoient que ce pooit estre. Lors dist uns hanz hons des Paiens : Li Diex des Crestiens est à nuit descenduz jus à terre, pour sa gent secourre. Mar a vous acointiée ceste guerre. Tuit serons mort et ocis et afolé. A tant se mirent à la voie, et lessièrent le siège de Rome et s'enfoïrent, pour l'engin que il virent. Moult firent grande folie, car riens n'i eüssent perdu. Quant cil de Rome les en virent foïr, lors corurent après. Moult en navrèrent et ocirent et grant avoir i conquirent. Autre si fetes vous, sire, vous menez une autre tele note comme cil qui joue à la pelote : quant il la tient, tantost la giete à son compaignon. Il m'est avis qu'il est bien musart, quant il la tient et il la giete et après la redemande, ce tien-je à folie. Autresi fetes vous : vous samblez l'enfant quant il pleure et l'en li baille la mamelle, tantost se test. Autresint fetes vous : vous estes une heure en .i. corage et une autre en autre. Cil .vii. sage vous deçoivent par leur art et par leur engin. Dont vous morroiz à honte, et ce sera à bon droit, quant vous ne me volez croire de chose que je vous die. Jà véistes vous bien la prouvanee de vostre filz qui me fist toute sanglante et me descira ma robe. Ce poistes vous bien oïr et veoir, et que atendez-vous que vous ne m'en venchiez ?

Dame, dist li emperières, voir avez dit : le sanc vi-je bien

et vostre robe descirée. Or n'atendrai-je plus, car je vueil qu'il soit orendroit destruis. Or oez de la desioial : Diez la confonde! qui tant set de barat et d'art, qu'ele se deffen encontre les .vii. sages, et touz leur diz met à néent. Lors s'aïra li emperières et dit que ses filz ne vivra plus. Lors dit à ses sers : Prenez le moi, et je meismes irai avec vous, si le verrai destruire. Il queurent maintenant comme cil qui ne l'osèrent véer, ne desdire ; si leur em pesa il. A tant es vous que li autres mestres qui estoit apelez Meron, vint devant la sale et descendi. N'estoit pas de grant age ; il n'avoit que .xxviii. ans, et savoit touz les .vii. ars ; sages estoit et courtois. Il salua l'emperéur moult cortoisement, après l'aresona et li dist : Rois emperières, moult me merveil dont vous avez tant de corage : une heure estes en .i. corage et autre en autre. Vous n'estes pas estables ; trop estes tornanz. Si hauz hons comme vous estes ne deust pas estre si muables. Une heure volez vostre filz ocirre ; autre heure, le volez respitier : vous en créez moult fol conseil. Si pri à Dieu qui onques ne menti, que il vous en aviegne ausi comme il fist à celui qui miculz croit sa fame que ce qu'il véoit. — Certes, dit li emperières, il fu musarz, car ce me seroit moult fort à croire. — Coment fu ce ? biaux douz amis, dites le moi. — Sire, ce dit li sages, je ne le vous dirai pas, se vous ne respitiez vostre filz de mort, jusque demain prime, sanz plus. — Par Dieu ! dit li emperières, je ne sai que dire, car ma fame veult mon filz faire dampner, et vous le volez sauver. Or ne sai-je qui a droit, ne qui tort, ou vous ou li ; ou qui le fet pour bien, ou qui le fet pour mal. — Sire, fet li sages, vostre fame à

tort qui vostre filz veult en tele manière destruire. Mès vous en orroiz partans l'achoisson et sauroiz toute la vérité. — Dex, dist li emperières, se je pooie savoir qui auroit tort, ou lui ou ma fame, le loial jugement de Rome en feroie, ne le lesseroie pour toute France. — Sire, dit li sages, vous l'orroiz prochainement, et n'en doutez mie, car il ne puet plus demorer; mès respitez l'enfant. — Or le soufferrons, dist li emperières, por l'amour de vous, mès je vueil vostre essample oïr. — Sire, volentiers.

El reaume de Monbergier<sup>1</sup> fu jadis .i. chevalier moult proisie d'armes et moult erranz; et moult estoit riches lions et poissanz. Cil chevaliers jut une nuit, en son lit; il sonja qu'il amoit une bele dame, mès ne sot pas dont ele estoit, ne de quel terre fors que tant que s'amour le destraignoit. Il sot moult bien que se il véoit la dame, il la connestroit. Meintenant la dame sonja que ele amoit le chevalier ensemment, mès ne sot de quel terre il estoit nez, ne de quel contrée, mès que s'amour la destraignoit. Li chevaliers s'apareilla, et charcha deus sonniers d'or et d'argent; et puis se mist à la voie pour querre cele dame que il avoit songiée, ne il ne sot quel part aler, ne où il en porroit oïr nouvelle. Einsint erra bien trois semaines, que nule chose ne trouva de ce qu'il aloit querant et tout jourz esperoit qu'il trouveroit eele dame. Tant erra qu'il vint en Hongrie, une terre moult riche. Jouste la mer trova .i. chastel qui fu clos de mur dont la tour iert haute et fort. Li sires cui cil chastiaus estoit, fu haïz de ceuls du païs.

<sup>1</sup> Voyez au sujet de ce conte, la première partie de ce volume, page 158.

Une fame avoit moult bele ; el país n'avoit sa pareille de bianté. Li sire l'amoit tant qu'il en estoit jalous, et l'avoit enfermée en la tour qui estoit si haute et si fort comme l'en pooit deviser. La dame i fu enclose, ne n'en issoit ne jour ne nuit. En la tour avoit huis de fer bien barrez. Li sires emportoit les clés tot jourz, avec lui, car il ne s'en fiast en nului. Cil chastelains avoit grant guerre que uns autres hauz hons li fesoit, qui li destrui(soit) et gastoit sa terre. Es vous le chevalier venu dedenz la vile : si comme il i entroit, si regarda seur destre, devers la tour, si vit la dame à la fenestre. Si tost comme il la vit, si sot bien que ce estoit la dame qu'il avoit songiée. Lors commença à chanter .i. son d'amour, et à bien petit que ele ne l'apela, mès n'osa pour son seigneur. Li chevaliers entra el chastel, et trouva le seigneur qui se séoit sus .i. perron. Cil descendi, puis le salua moult courtoisement et li dist : Sire, je sui .i. chevalier qui auroie mestier de gaaingnier ; si ai moult de vous oï parler : recevez moi, se il vous plect, et je vous serviré moult volentiers ; car je n'ose en mon país demorer, pour ce que je y ai .i. chevalier ocis. — Bien soiez vous venuz, dit li sires, car je vous recevrai moult volentiers, et en ferai grant joie ; car je ai grant mestier de soudoiers ; car ci après sont mi anemi qui me gastent ma terre.

Li sires, le fist hebergier en la vile, chiez .i. bourgeois riche home. Li chevaliers fu cortois et larges. Que vous iroie-je contant ? Tant fist li chevaliers par ses armes, et par sa proesce, que il prist les anemis à cel hant home, et afina la guerre du tout à sa volenté. Moult l'ama li sires et honora ; et li abandona son trésor et le fist seneschal de toute



sa terre. Tuit cil dou païs l'amèrent, quant il leur ot leur guerre aquitée. .I. jour aloit li chevaliers deduisant par mi la vile, et tant qu'il vint devant le chastel, là où la dame estoit : si tost conme la dame le vit, si le connut. Tantost prist .i. gros jon crues dedanz; si le lança, si que le gros chief en coula jus et le gresle desus. Li chevaliers le prist et le trouva crues. Lors se pourpensa que ce estoit senefiance que il pourchaçast comment il entrast en la tour et parlast à la dame. Einsint lessa bien .viii. jorz li chevaliers que de riens n'en avoit parlé, tant que vint .i. jour qu'il apela son seigneur, si li dist : Sire, par amours, donnez-moi une place jouste cele tour, où je començasse une meson, là où je me deduiroie plus privéement; et mon harnois y metroie. — Amis, dist li sires, bien le vous otroi : fetes par tout vostre plésir et vostre volenté. Quant cil oï ce, si fit moult liez. Tantost fist mander charpentiers et maçons, et fist fere cele meson qui moult fu bele et riche; et fu joignant à cele tour où cele dame estoit. Chambres et soliers y ot assez. Cil chevaliers se porpensa coment, ne par quel manière il poïst parler à la dame qui en la tour estoit.

Einsint avint que en la vile avoit .i. maçon qui n'estoit pas du païs. Li chevaliers s'acointa de lui et li dist : Amis, me porroie-je fier en toi d'une chose que je te dirai, que tu ne m'encusasses. — Certes, sire, dist li maçons, oïl : bien vous me poez dire seurement vostre volenté; car jà par moi n'en seroiz encusez, ne descouverz. — Amis, dit li chevaliers, tu as moult bien dit, et je te feré riche home. Sez tu que je te vueil dire? Je aime cele dame qui est en cele tour; si voudroie que tu la tour me perçasse si soutil-

ment que nus ne le poist apercevoir ; et fai tant que je puisse à la dame parler. — Sire, dist li maçons, ce vous fèrai je bien. Lors apareille son afère, et perça cele tour si bien et si soutilment que il vint tout à son droit, là où la dame estoit.

Quant il ot ce fet, si s'en revint au chevalier et li dist : Sire, or poez aler à votre amie quant vous plera, car je ai la voie bastie et fete. Quant li chevaliers oï ce, si fu moult liez ; mès de ce fist-il trop grant cruauté qu'il ocist le maçon, car il doutoit que par aventure ne le descouvrist et encusast, car bien voloit celer son afere et couvrir. Il monta amont toute la ruelle, ainsint come le maçon l'avoit fete. Et quant il fu amont, si souzleva l'entableure qui fu faite par soutilleté, et entra enz, et vit la dame qui estoit si bele et si gente que ce estoit merveilles à regarder. Quant la dame vit le chevalier, si en ot grant joie, car bien sot que ce estoit, ses amis celui que ele avoit songié, si li dist : Sire, bien soiez-vous venuz. Li chevaliers li respondi : Dame, vous aiez bone aventure, comme ma dame et m'amie et la riens el monde que plus aing. — Sire, si faz-je vous, ce dit la dame, plus que nul autre. Li chevaliers l'acole et bese, si comme chevaliers doit fere s'amie. Leur plésir et leur volenté firent comme gent qui moult s'entre amoient. Li chevaliers n'osa plus illec demorer ; car il crémoit que li sires ne venist, si prist congïé à la dame et li dist : Dame, ne vous plaît-il, m'en covient aler ; car je ai doute de vostre seigneur ; mès je revenrai si tost comme je aurai lesir. — Sire, dist la dame, à vostre volenté. La dame li donna au départir, par amors, .i. anel d'or dont la pierre estoit moult riche.

A tant s'en torna li chevaliers par mi la ruelle, si comme il estoit venuz, et referma bien l'entabléure; puis ala esbanoier el bore, et trouva le seigneur à la dame. Si vint cele part et le salua, et li sires li dist que bien fust il venuz. Puis le fist de lez lui séoir, et parlèrent de maintes choses. Li sires regarda el doi au chevalier, si connut son anel qu'il avoit doné à sa fame. Quant il l'ot aperceu, si se merveilla moult et pensa que ce estoit ses aneus, et moult fu esbahiz. Mès ne le vost mie entercier; car il ne voloit pas fere honte au chevalier. Tout maintenant s'en est d'ilec tornez. Quant le chevalier vit ce, si s'en retorna d'autre part, et monta par mi l'entableure, en la tour où la dame estoit et li jeta l'anel. La dame le prist et le mist en sa bourse, et cil s'en torna. Li sires monta en sa tour qui moult estoit fort et haute; si y avoit des huis de fer. Li sires les desferma, puis prist les clés; car il ne s'en fiast en nelui, et s'en vint à la dame. Si la salue, et s'asist joust li et li demande comment il li est: Sire, fet la dame, il m'est assez mauvèsément, car je sui ci toute seule et m'avez enfermée en ceste tour, comme se vous m'enssiez emblée; si en sui moult dolente et corrociée.—Ha! dame, ne vous courrociez, ne n'en soiez dolente, car ce ai-je fet pour la grant amor que je avoie en vous. — Sire, fet la dame, à souffrir le me convient; mès sachiez qu'il ne m'est pas bel. Li sires dist à la dame: Où est li aniaus à la riche pierre que je vous douai?—Sire, dist la dame, que en avez-vous à fere? je le garderai moult bien. — Par foi! dame, dit-il, je le veuil véoir. — Sire, dist-ele, puisqu'il vous plect, si le verroiz. Meintenant le trest la dame de s'aumosnière,

si le monstra à son seigneur. Quant li sires le vit, si se merveilla moult que ce pooit estre, car celui que li chevaliers avoit en son doi, sambloit mieulx celui que riens du monde. Lors dist en son cuer que assez sont aneaus qui s'entre resambent. Cele nuit jut li sires avec sa fame, en la tour, à grant déduit. A lendemain, se leva matin et ala au moustier oïr messe, et li chevaliers ensement avec lui. Quant le servise fu finé, le seigneur apela son soudoier moult courtoisement : Amis, dit-il, venez en avec moi, el bois, chacier et déduire. — Sire, dit-il, je n'i puis aler ; car je ai oïes noveles de mon païs, que ma pès est fete et que mi ami la m'ont pourchaciée ; et une moie amie m'en a noveles aportées. Si vous pri et requier que vous mengiez en-nevois avec moi, et me teigniez compaignie. — Certes, fet li hauz lions, moult volentiers, quant il vous plect. Lors fist li sires apareillier ses genz et ses chiens, et s'en ala chacier el bois. Li chevaliers se pourchaça de viandes, et fist appareillier moult biau mengier. Lors s'en monta en la tour, et fist la dame descendre, et la mena en sa meson, et la fist des-vestir de sa robe ; puis li fist vestir une bele robe qu'il avoit de son païs aportée. Nus ne l'avoit encore veue, car il ne l'avoit encore pas montrée ; si la fist vestir à la dame, et une moult bele chape fourrée, et li fist metre aneaus d'or et d'argent en ses doiz. Moult fu cele dame desguisiée. A tant es vous venir le seigneur du bois, qui avoit chacié ; le mengier fu apareillie ne n'i ot que de laver. Li soudoiers ala encontre son seigneur, et l'amena avec lui, en sa meson. Tout fu apresté ; les tables furent mises, l'ave fu donnée, si asirent au mengier.

Li soudoiers fist le seigneur mengier avec la dame. Li sires la regarda assez, tout adès, et se merveilla moult que ce pooit estre, car ele resambloit mieulx sa fame que riens du monde. La dame le semondoit et esforçoit de mengier; mès il ne pooit mengier, tant estoit esbahiz; mès la tour qui estoit fort le decevoit; car il ne cuidast tele traïson pour riens née. Moult pensa et dist en son cuer, que assez sont fames qui s'entresemblent et de cors, et de façon, et de chièere, ausi comme de l'anel qu'il vit el doi au chevalier, qui resambloit celui qui sa fame avoit. Li soudoiers fist moult bele chièere et moult honora son seigneur. Li sires demanda qui estoit cele dame? Li soudoiers respondi : Sire, ele est de mon païs, une moie amie qui m'a aportées noveles que mi ami ont fete ma pès et pourchaciée; si m'en convient prochainement aler. A tant ont cele parole lessiée ester. Quant il orent mengié à leur volenté, les tables furent ostée. Li sires prist congié, si s'en ala; car moult li estoit tart qu'il véist sa fame, pour cele qu'il avoit veue en la meson au soudoier. Quant li chevaliers vit que li sires s'en fu tornez, lors fist la dame devestir de cele robe et li fist vestir la sene, puis l'en envoya par mi la ruelle. Cele souzleva l'entableure, si entra en la tour. Et li sires vint aus huis, si desferma l'un après l'autre, tant qu'il vint amont, en la tour, et vit sa fame. Si en ot moult grant joie, et moult forment se merveilla de cele qu'il avoit lessiée qui forment li resambla. Cele nuit jut avec sa feme, en la tour, à grant joie et à grant déduit; mès je ne cuit pas qu'il l'ait longuement; car le chevalier pourchaça landemain, et loa une nef où il mist ses choses, tout ce que il voloit mener en

son païs. Li sires se leva bien matin, et ferma bien sa tour, et lessa sa fame gisant, et ala à l'églyse, et li soudoiez ala en la tour, et fist la dame descendre et la fit moult bien vestir et apareillier. Après revint à son seigneur, si li proia et dist que li donast s'amie à fame, cele qu'il fist mengier avec lui; car il ne l'avoit pas espousée, mès or li venoit à talent qu'illa préist à fame : Certes, dit li sires, ce ferai-je volentiers. Dui chevalier alèrent pour la dame querre et l'amènèrent au moustier. Li sires prist sa fame par la main et la dona au soudoeir. .I. chapelain chanta la messe et espousa la dame au chevalier. Quant le servise fu finez, il issirent hors du moustier. Li soudoiers enmena la dame au rivage, où il avoit la nef lessiée. Quant il furent tuit venuz, si prist le chevalier congié au seigneur et le conmanda à Dieu, et li sires lui. Li soudoiers entra en la nef et li sires prist sa fame, si li bailla par le poing; bien en dut perdre son soulaz, quant en tele manière li a livrée. Li marinier empaindrent en mer, et li sires s'en retorna à sa tour et desferma les huis et monta amont. Il regarda avant et arière, mès il ne trouva pas sa fame. Lors fu si esbaliz qu'il ne se sot conseilier. Moult fu espoantez. Lors se commença à dementer et à plorer; mès ce fu à tart au repentir. Par la foi que je vous doi, sire emperières, aussi ouvrez vous et en tel manière. Cele fame vous argue, si que vous la créez mieulz que vostre veue. Et sachiez que vous orroiz demain votre filz parler. Lors si sauroiz li quex aura tort, ou vostre fame ou lui. — Dex, dit li emperières, si je pooie la vérité savoir li quex auroit tort, ou lui, ou ma fame, le loial jugement de Rome en feroie, ne le leroie pour riens du monde.

— Vous l'orroiz, dist li sages, demain parler, sans faille, car il ne puet plus demorer. — Par saint Denis, dist li rois, dont ne ne morra il lui mès; et de ce sui-je moult liez que je l'orraï demain parler; car ce est la riens el monde, que je plus desir.

A tant s'en torna li sages, et la dame fu moult dolente et esperdue. Or ne set ele que dire, mès bien set que ele sera honnie; puisque li enfès parlera. Li emperieres ala cele nuit couchier; ausi fist l'empereriz qui moult iert dolente. Si tost comme il vit le jour, il se leva pour oïr messe; et moult li estoit tart qu'il oïst son filz parler. Tuit li baron s'atornèrent et apareillièrent moult richement, car il savoient que li enfès devoit parler celui jour. Dames et chevaliers et borjois s'acesmèrent plus bel. Car moult orent grant joie de cel enfant qui parler devoit. Li .vii. sage alèrent au moustier, et moult bian s'apareillièrent. Quant la messe fu chantée, il s'asablèrent, si s'arestèrent en une bele place, devant le moustier. Li dui des sages alèrent pour le damoisel. Li enfès fu moult bien vestuz et moult estoit genz et biaux. Li sage l'amenèrent en la place, devant son père. Ilec fu asis, seur .i. perron. La noise et li criz fu granz que l'en n'i oïst pas Dieu tonant. Li enfès s'est agenouilliez, tant que li pueples s'acoisa. Lors se leva en estant, et parla si haut que tuit le porent oïr, et dist à son père : Sire, pour Dieu merci, vous estes à grant tort corrociez vers moi; car vous poez bien croire et savoir que moult estoit grant l'achoisson pour coi je ne parloie; car nous véismes en la lune, toute la some que se je parlasse, ne tant ne quant; pour riens je ne me tenisse que je déisse tel chose

par aventure, dont je fusse honiz et mi mestre tuit .vii. destruit. Et biau douz père, vous voliez fere ausi comme uns hanz hons fist que je oï conter, qui jeta son filz en la mer, porce qu'il dit qu'il seroit encore plus hanz hons que son père, et en greigneur ennem monteroit. Lors dist li emperrières : Biax filz, il est bien droiz que nous oiens le vostre essample, car chascun des sages a dit le sien, pour l'amour de vous; si leur devez savoir moult bon gré de ce qu'il vos ont tant sauvé; et moult se sont pour vous pené et traueillié. Lors dit li enfès : Je le vous dirai.

Il fu jadis .i. riche vavasour qui avoit un fil moult cortois, et moult sage. Si avoit bien entour .xii. ans. .I. jour se mirent en .i. batel, le père et le fil, et nagierent par mer, por aler à .i. reclus qui estoit seur .i. rochier. Tant que sus euls, comencièrent à crier .ii. corneilles, et au chief du batel s'arestèrent : Ha ! Diex, dit li pères à son fil, que pueent ore dire cil oisel ? — Par foi, biau père, dit li enfès, je sai bien que il dient. Il dient que je monterai encore si hautement, et serai encore si hanz hons que vous seriez forment liez, se je daignoie tant souffrir que vous me tenissiez mes manches, quant je devroie laver mes mains; et ma mère seroit moult liée, se ele osoit tenir la toaille où je essuieroie. Quant li pères oï ce, si en fu moult corrociez, et en ot grant duel au cuer : Voire, dit-il, si monteroiz plus haut de moi. Par mon chief ! je fausserai vostre argument. Lors prist son filz, si le jeta en la mer. Li pères s'en ala, najant en son afere, et lessa son enfant en la mer, en tel manière. Li enfès savoit des nons nostre seigneur; si reclama Dieu de bon cuer, et Dex oï sa prière, car il ariva à



une roche qui estoit en la mer. Ilques fu trois jourz que onques ne but, ne ne menja, ne vit, ne n'oi nule riens ne mès les oisiaus qui li disoient et crioient en leur langage, que mar s'esmaieroit, car il auroit partans secours.

A tant es vous .i. peschээр qui vint cele part, droit a lui, si comme Dieu plot. Quant il vit cel enfant, si en fu moult liez. Meintenant le mist en son batel et l'enmena tout droit à .i. chastel qui estoit moult fort; .xxx. luies estoit loing de cel port où son père le jeta en mer. Cel peschээр vendi cel enfant au seneschal de cel chastel, .xx. marz d'or en ot. Li seneschaus l'ama moult, et sa fame ensement, car li enfès estoit si biaux, et si courtois, et si serviabes que touz li mondes l'amoit. Adont avoit en cel pais, .i. roi qui moult estoit pensis et dolenz, car trois oisiaus crioient seur lui, chascun jour, et demenoient si grant duel que ce estoit une merveille; et tout adès suioient le roi partout là où il aloit. Et au mostier, et quant il menjoit, tout jourz crioient seur lui. Li rois se merveilloit moult que ce pooit estre, mès nus ne li savoit à dire que ce pooit senefier. .I. jor, manda li rois tout son barnage, pour ceste merveille savoir, se aucuns li sauroit à dire que ce porroit senefier. Li baron de la terre y alèrent tuit. Li seneschaus dist à sa fame que ele y voloit aler: Sire, dist la dame, de par Dieu. — Ha! sire, dist li enfès, lessiez-moi avec vous aler. — Amis, dist li seneschaus, volentiers. A tant s'en tornèrent et errèrent tant qu'il vindrent à la court, où tuit li baron estoient veuz et asamblez. Et quant li rois vit que tuit furent venu, si parla en haut, et dist à ses barons qui là furent asamble: Seigneur, dit-il, se nus de vous me

savoit à dire pour coi cil troi oisel crient seur moi , je li donroie la moitié de mon réaume , et ma fille à fame. Li baron se turent tuit , si qu'il n'i ot .i. qui mot sonast fors le perillié damoisel qui vint avec le seneschal. Cil en apela son seigneur : Sire, dist-il , se li rois me tenoit couvent , si come il a devisé, je li diroie bien pourcoi cil oisel crient et mainent tel martire. — Amis, le savez vous ? dist li seneschaus ; car se li oisel ne s'en aloient, vous n'en seriez jà creuz. — Sire, dist li enfès, je li dirai moult bien. Lors s'est li seneschauz levez em piez, et dit au roi : Sire, se vous voliez tenir le covenant que vous avez devisé , véez ci .i. enfant qui vous diroit bien pour coi cil oisel crient desus vous. — Amis, dist li rois, je l'otroi bien.

Lors s'est li damoisiaux levez , et touz li barnages le regarda , car moult estoit biaux. Lors parla li enfès et dist : Entendez, sire rois, et tuit vostre baron. Vééz vous là sus ces oisiaus qui crient et demainent tel rage ? Savez-vous quex oisiaus ce sont ? C'est une corbe et .ii. corbiaus. Vééz vous cel grant corbel qui est là touz seus ; il a bien tenue cele corbe .xxx. anz, puis la lessa ; si vous dirai coment. L'autre anleva une moult grant chierre ; cele année, si la guerpi pour le tans félon. La corbe remest esguarée et quist ailleurs sa guarison. La terre où ele estoit , remest déserte ; ele se torna par povreté à cel autre corbel qui la jeta du félon tans. Or est le viel corbel revenu qui la veult avoir. Mès cil la li chalange et dit qu'il ne l'aura, se droiz n'est ; car il la doit avoir qui l'a du félon tant getée et garantie, qu'ele fust morte s'il ne fust. Or en sont venuz à jugement à vous, que vous leur faciez bon et léal : car ausi

tost comme vous leur auroiz fet le jugement, li quex la doit avoir, il s'en départiront.— Certes, dit li rois, cil qui du félon tans l'a getée, la doit avoir. Tuit li baron si sont acordé et dient que li autres n'i a nul droit, quant il l'a guerpi ou félon tans; car il ne remaint mie en lui qu'ele n'est morte.

Quant le viel corbel oï ce jugement, si jeta .i. si dolereus cri que tuit s'en merveillèrent; si s'en ala; et li autre dui s'en alèrent d'autre part, grant joie fesant. Quant li rois vit ce, si en fu moult liez et tuit li baron tinrent l'enfant à sage. Li rois li tint bien covenant, car sa fille li a donée et l'éritage, si comme il li avoit devisé ainçois; rois fu puis coronez. Tuit li baron l'ennorèrent et amèrent moult. Einsi fu tant que .i. jour, se porpensa et remembra de son père et de sa mère qui furent chéu en grant povreté et s'enfoïrent de leur terre, et vindrent en celui país dont leur filz estoit rois. Ilec furent au bourc Saint Martin. Li filz savoit bien leur repere. .I. jour apela .i. sien serjant et li dist: Sez-tu que je te vueil commander? Il covient que tu me faces .i. mesage secrément. — Sire, dist li serjanz, moult volentiers. — Va, dit li rois, au Plesséiz, et demanderas .i. home qui novelement y est venuz, qui a non Girart le filz Thierra. Celui me salueras et li diras que li juenes rois doit venir par ilec, et veult demain disner avec lui. — Sire, ce dist li messages, je li dirai bien. Lors se mist cil à la voie et erra tant qu'il vint au Plesséiz; et demanda le preudome que ses sires li ot enseignie tant qu'il le trouva. Il le salua moult bel. Après dist: Sire, li juenes rois vous salue et vous mande qu'il se veult demain disner avec vous. —

Amis, dit li preudons, bien soit-il venuz; mès de ce sui-je moult dolenz, que je ne li ai que doner; mès ce que je porrai avoir sera en son commandement. A landemain vint li rois en la vile, et descendi en l'ostel son père, car bien l'ot demandé et enquis. Quant li rois descendi, son père li corut à l'estrier, car ne sot pas que ce fust son filz. Mès li rois ne le vost souffrir; mès le fist tenir à .i. autre. Quant li rois fu descenduz, l'eve fu donée. Li serjant la portèrent pour laver. Li pères vint au roi, si vost tenir ses manches; mès li rois ne le vost pas souffrir. La mère aporta la toaille; mès li rois ne vost essuier ses mains, ainz la fist à .i. autre serjant baillier.

Quant li rois vit ce, si dist à son père : Beau père, or est bien avenu ce que je vous dis, quant vous me jetastes en la mer. Sachiez je sui vostre filz. Moult féistes grant cruauté. Or poez-vous apercevoir se je vous dis vérité. Quant li pères l'oï, si fu moult esbahiz et pensis. Lors se tint moult à engignie. Autre si voliez-vous fere, biau père, de moi; ce m'est avis, qui me voliez ocirre et destruire sanz jugement; ne je n'avoie pas mort deservie, ne que eil qui fu trebuchiez en la mer. Cuidiez-vous que se je seurmontasse et venisse, par aucune aventure, à plus haute enneur de vous, que je pour ce vous grevasse? Certes nenil. Ainz me lessasse ardoir que je féisse vers vous chose que je ne deusse. Bien est voirs que ma dame me pria que je aveques li me couchasse; mès je ne le féisse, ainçois me lessasse desmembrer. — Fu-ce voirs? dame, dit li emperières à l'empereriz. Gardez-vous que vous ne me mentez mie. — Sire, oïl, dist la dame, oïl por ce que je doutoie et avoie

pour qu'il ne vous destruisist, et qu'il ne vous tolist l'empire.

Dame, dist li emperières, bien vous estes jugiée, quant vous l'avez reconnéu; bien avez mort déservie. Or auroiz tel martire comme il atendoit à avoir que vous li aviez pourehacié, et si n'i avoit courpes. Lors a ses barons apelez : Seigneurs, dist-il, alez, fetes .i. feu delivrement, si ardez ceste desloial qui si grant desloiauté voloit fere de mon enfant destruire, à si grant tort. — Sire, font li baron, volentiers. Lors firent maintenant fere .i. grant feu et puis getèrent enz la male dame. Ilec reçut deserte de sa grant traïson. Li cors fu en petit d'eure finez. L'ame ait cil qui l'a deservie! Einsint vont à male fin cil qui traïson quièrent et pourehacent. Et leur en rent Diex deserte, qui pas ne ment, tele comme il doivent avoir.

---

## APPENDICE N° 2.

EXTRAIT DU ROMAN DES SEPT SAGES DE ROME, IMPRIMÉ A  
GENÈVE L'AN .M. CCCCLXXXIj. LE .XXIIj. JOUR DE MAY.  
1 VOL. IN-4°, GOTH. — BIBL. DE L'ARSENAL N° 1309, IN-4°.

Une foiz, fut ung empereur qu'avoit trois chevaliers, les queux il avoit chier sus tous. Et en velluy temps, en la cité de Romme, avoit ung chevalier ancien et fort vieux, lequel prist à femme une jeune damoiselle très belle, laquelle il aymoît et tenoit moult chièrement, ainsy comment

vous aymés l'empérière vostre femme. Ceste dame chantoit mélodieusement bien et doucement, et tellement que par son doulx chanter, elle faisoit venir pluseurs hommes en la maison de son mary, et estoit désirée et sollicitée de pluseurs. Advint un jour, qu'elle estoit sur les loges et galeries de la maison, de la part du chemin publique, et vit ceulx qui passoient, pour se monstrer et faire regarder, elle chanta sy doucement que tous prenoient grant plaisir de la ouyr. D'aventure à l'eure, par là passa ung chevalier de la court de l'empereur, et escoutant celle douce voix, il lève ses yeux sus elle, et la regarda affectueusement, tellement que subitement il fut surpris de son amour, et entra en la maison. Puis la commence solliciter d'amours, en disant : Quoy vous porroye-je donner ? et vous dormés une nuyt, avec moy. — Elle respont, sans grant délibération : Sire, vous me donrés cent florins. — Or me dites, fait le chevalier, quant je viendray ? et alors je vous donray ces florins. Elle dit : Sy tost que j'auray la opportunité du temps, je le vous fairay savoir. Le jour suyvant, ceste femme, en celluy lieu, se mist à chanter comme par avant, et à celle heure, ung chevalier passa par la rue, qu'estoit de la court de l'empereur, qui fut surpris de son amour, et le quel, pour dormir avec elle, luy promist cent florins ; auquel elle promist faire scavoir le temps qui viendroit ver elle. Le tiers jour suyvant, ung aultre chevalier passa par devant la maison ; et fut fait et promis comme aux aultres qu'avoient tous convenus donner cent florins. Chescun de ces trois chevaliers, sans scavoir l'un de l'aultre, parlèrent à la dame secretement, comme dit est. Mais ceste

dame pleyne de cautelle, et grant malice, vint à son mary et luy dit : Sire , je vous ay à dire aucune chose en secret, et vous prie que vous me créiez ; et se vous le faites, nostre povreté sera fort supportée. — O ma dame , dit le mary , très volentiers ton secrest tiendray celé, et de mon pouvoir je fairay ce que tu conseilieras. — Je vous dis, fait-elle, que trois chevaliers de la court de l'empereur sont venus à moy, l'un après l'autre, et sans scavoir l'un de l'autre, et chescun de eux m'a présenté cent florins. Que vous semble-t-il que je doy faire, sans estre congneue, ne decelée ? Et ne vous semble-t-y pas que cent florins du chescun nous facent grant secours, tant pour nous habillier comme pour nostre vivre ? — Certes ouy, dit le mary, pour tant j'acompliray tout ce que tu conseilieras. — Elle respont : Je donne cestuy conseil que je les fairay venir l'ung après l'autre. Et quant l'un sera entré en la maison, à tout les cent florins, vous serés derrier la porte à tout vostre glayve bien tranchant, et le mecrés à mort. Et par ainsy, sans estre cognueue charnellement, les cent florins seront nostres. — O ma femme très chière et bien amée, j'ay grant paour que un sy grant mal ne se puisse pas bien celer, pourquoy nous en porrions estre pugnyes et morir honteusement ? — Ne vous doubtés, dit-elle, je commenceray ceste euvre et vous la mecray à exécution seurement, et ne vueillés point avoir de crainte. Quant le chevalier vit le grant courage de sa femme, laquelle vouloit faire l'euvre toute seule, et qu'elle n'en faisoit point de doubte, il prist courage d'acomplir ce qui fut entrepris. Incontinent la dame fit venir l'un des chevaliers, et à telle heure ; lequel

ne se oblia pas, mais vint en la maison et frappa à la porte. La dame luy dit : Avés-vous aporté cent florins? — Le chevalier respont que ouy et que sont tout contens. Elle ouvra la porte; quant il fut dedens, le mary frappe desus et le occist. Puis semblablement fut fait au secund chevalier; puis au tiers, et les corps de ces hommes furent retraits en une chambre secrète. Et puis dit le chevalier meurtrier : O ma femme, se ces corps sont trouvés en nostre maison, nous serons mis à mort très honteuse; et il est impossible qu'on ne face poursuyte et inquisition par la court de l'empereur, pour seavoir que ces chevaliers sont devenus. — Sire, dit la femme, j'ay commencé cestuy affaire, je le mectray à bonne fin, ne vous doubtés de rien. Ceste femme avoit un frère qu'estoit champion et garde de la cité, lequel fut demandé par elle secretement, quant il aloit de nuyt, avec ses compagnions. Et ainsy qui passoit, elle le prist à part et luy dit : O mon très chier frère! je t'ay à dire aucun grant secrest lequel tu tiendras soubz confession. Quant il fut en la maison, le mary le repeust gracieusement. Et puis quant il eust fait ung petit de collacion, la dame sa seur luy dit : O mon frère très chier! voy cy la cause pour quoy je vous ay demandé: c'est pour avoir de vous conseil et aide. — Dys moy hardiement, fait le frère, ton cas, et je te ayderay de tout ce que je pourray; et te fie de moy. Mon frère, dit-elle, hier entra céans par bonne amitié ung chevalier, mais après aucunes paroles injurieuses, il tomba en débast avec mon mary, lequel quant plus n'en pouvoit soustenir, ilz se mirent à se frapper tellement que celluy chevalier fut occist par mon mary, et

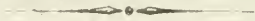


est mort en une chambre, près de nous. Pour quoy, mon frère, il n'est vivant au monde auquel nous ayons si grant confiance comme en vous; et se cestuy corps mors se treuve en nostre maison, nous serons mors et deffais. Et ceste femme ne fit mencion se non de l'un de ces chevaliers mors. — Je te diray, fait le frère : met le en un sac, et je le porteray en la mer, tellement que jamais n'en sera nouvelle. Ceste femme fut très joyeuse de ces paroles, et mist le corps du premier chevalier dedens le sac, et son frère le chargea et légèrement le porta jusques à la mer, et le gecta dedens. Puis retourne en la maison et dit : Ma seur, donne-moy boire de bon viin, car j'ay bien faite la besoi-gue. Elle le remercy grandement. Puis entra en la cham-bre où estoient les corps de deux aultres mors; puis par une plainte fainte et de grant admiracion, va dire : O mon frère! en vérité le corps que vous avés gecté en la mer est retourné. D'où son frère le champion fut merveillieux, et puis dit de grant courage : Remest-le au sac et j'essayerai si retournera, ou sy ressucitera. Et ainsy il porta le corps du secund chevalier, pensant que ce fut le premier. Et le porta jusques à la rive de la mer, et puis luy mist une pierre bien peyssante au col, et le gecta ens. Puis torne à sa seur et luy dit : Maintenant donne-moy boire de bon viin, car je l'ay fait tombé sy parfont que jamais ne retournera. — Dieu en soit loué, dit-elle. Puis tantost ceste femme entra en la chambre, et se mist à faindre plus fort que par avant, et dist, en se merveillant : Je voye, Dieu! que cestuy che-n'estoit pas mort. O moy dolente! que doy-je faire, ne dire? cestuy homme est retourné, et est en la chambre.

Le champion fut plus esbays que jamais, et tout plein d'admiracion, va dire : Sainte Marie! que veult ce dire? S'il est ainsy comme tu dis , ce n'est pas ung homme , mais est ung dyable. Je l'ay gecté en la mer premièrement ; je luy ay pendu une pierre au col secundement , et maintenant il est ressucité! Donne le moy pour la tierce foy, et le mest au sac , et j'essaieray sy retournera. La femme luy chargea le corps du tiers chevalier, cuydant le champion que fut le premier et le porta hors de la cité, en une petite forest, où il fit grant feu et puis mist dedens celluy corps , pour le bruler. Et quant il estoit quasy reduyt en cendres, il eust nécessité de se purgier, et ala ung petit loing du feu et à celluy movement, là arriva ung chevalier qui venoit en la cité , pour joster le jour suivant. Et faisoit grant froit : lequel, pour se eschauffer, s'approcha. Et car encores n'estoit pas jour; quant il vit le feu, il descendit du cheval et s'eschauffa. Le champion cuyda que ce fut toujours celuy qu'il avoit tant porté, et luy dit : Quel es-tu? Celluy respont: Je suis noble et chevalier. L'autre respont : Tu es ung dyable, non pas chevalier, car premièrement je t'ay gecté en la mer; secundement, la pierre au col, je te fys noyer; tiercement je t'ay fait bruler en cestuy feu; et pensoye que tu fusses tout en cendres reduyt; et je voy que tu es yci vif à tout ton cheval. Puis, sans dire aultre chose, il mist le chevalier au feu et son cheval. Et vint en la maison de sa seur et luy dit : Maintenant donne-moy boire du meilleur vin, car de puis que j'ay mist au feu cestuy homme il se trouva vif, à tout son cheval, lesqueux j'ay mis au feu pour la secunde foy, tellement que tu en seras as-

seurée. Et luy raconta tout ce qu'il avoit fait. Dont la femme percéut bien que son frère avoit occist ung aultre chevalier. Alors elle le festoya le mieux qu'elle peut. Et après qu'il eust bien beu, il s'en ala. Après peu de temps, eut desbat entre cestuy chevalier et sa femme, tellement que le mary luy donna une bonne buffe dont elle fut fort indignée et mal contente. Puis après, devant pluseurs, se commence plendre de son mary et le mauldire, et ainsy comment la ire de la femme monte, elle ne laisse rien à dire, tant soit chose dangereuse, ceste femme, par reprouche, va dire : O maudit homme et miserable ! tu me veulx occire et mettre à mort, comme tu as occis et multrié les trois chevaliers de l'empereur. Quant les gens ouyrent les paroles de ceste femme, incontinant on mist la main sus tous deux, et furent mis en prison. Et quant la femme fut devant l'empereur, elle recogneust tout l'affaire, comment son mary occist les dis trois chevaliers, et comment il en avoyent eu trois cent florins. Puis après que leur procès fut fait, formé, et conclud par sentence de juge, ils furent condampnés à estre treynés à la queue des chevaulx, comme traistres et multriers, par la cité, et puis estre pendus au gibet, où ilz furent incontinant menez. Et par ainsy le maistre mist fin en sa narracion, et dit à l'empereur : Sire, avez-vous bien entendu ce que j'ay dit ? — Ouy, en vérité, dit l'empereur, je confesse devant Dieu que ceste femme fut la pire et plus cruelle de toutes les aultres, et laquelle fut bien digne de prendre mort à grant vitupère, quant elle sollicita et que ainsy compellit son mary à faire homicide, et puis le trahit. — En verité, fait le maistre, vous devez

craindre et douter qui vous adviendra pis qu'à ceux , se par les persuasions et paroles de vostre femme, laquelle conseille la mort de vostre seul filz, vous mettes en effait ce qu'elle désire. Le roy respont : Mon filz ne mourra point pour cestuy jour et de ce ne te doute point. Le maistre très contens et joyeux, le remarcya humblement ; et après le congié pris, s'en ala.



**ANALYSE DE DOLOPATHOS.**

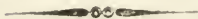


# ANALYSE

# DE DOLOPATHOS

POÈME FRANÇAIS EN VERS DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

PAR HERBERS.



Dans le prologue <sup>1</sup>, Herbers , auteur du poème de *Dolopathos*, se nomme et raconte comment dom Jehans, bon moine de l'abbaye de Haute-Selve, traduisit en langue latine, une histoire d'une haute antiquité et composée par des nations païennes : et moi, ajoute *Herbers*, je veux la traduire en roman, au nom et en l'honneur de Philippe, fils du roi de France Louis, *que l'on doit tant louer* <sup>2</sup>. Après ces détails, le trouvère ajoute quelques réflexions sur la science des anciens clercs et sur les bons exemples

• Voyez les Extraits qui suivent cette analyse. Extrait, n<sup>o</sup> 1.

• Voyez la première partie de ce volume, p. 85 à 89.

que l'on puisait dans leurs écrits ; il dit que les clercs qui vinrent après ne les imitèrent pas ; puis il commence le récit :

Sous le règne du puissant empereur Auguste, vivait un roi de Sicile, nommé Dolopathos, qui était riche et puissant. Il n'en fut pas moins accusé par ses ennemis, de mal gouverner ses états, et forcé de venir à Rome justifier sa conduite. Le César, ayant envoyé en Sicile des ambassadeurs, connut bientôt la vérité, car Dolopathos était chéri de son peuple, et l'on regrettait seulement qu'il eût perdu sa femme, et que nul roi de sa race ne pût lui succéder. Auguste, après avoir puni les accusateurs, voulut récompenser Dolopathos et lui donner pour femme une de ses parentes. Le roi de Sicile épousa donc la fille d'une sœur d'Auguste, et s'en revint dans ses états. Dolopathos déjà vieux se plaignait de n'avoir pas d'enfans et consultait les philosophes qui lui répondaient sagement que Dieu seul était le maître en cette affaire, quand la reine conçut et mit au monde un fils très beau, qui fut appelé Lucinien. Après avoir laissé son enfant entre les mains des nourrices jusqu'à l'âge de sept ans, suivant l'usage de tous les gentilshommes, Dolopathos fit venir son fils, le trouva beau et ne chercha plus qu'un homme digne de l'élever. Il se rappela cette sentence de Platon : « Les peuples seraient plus heureux si les rois étaient philosophes, et si les



philosophes étaient rois <sup>1</sup>. » Dolopathos partageant cette idée , voulut rencontrer un sage instruit dans les sept arts libéraux. A cette époque vivait à Rome un philosophe très fameux ; il se nommait Virgile. Outre la poésie, il connaissait toutes les sciences , et même il se mêlait un peu de magie. Dolopathos envoya donc son fils à Virgile, sous la conduite de quatre sénateurs , pour être instruit dans les sept arts libéraux. Ceux-ci trouvèrent le poète assis sur une chaire ; il était vêtu d'une riche chape fourrée, et il apprenait la grammaire aux fils des plus hauts barons <sup>2</sup>. Virgile prit avec lui le jeune Lucinien qui profita des leçons de son maître, et fut bientôt très habile dans toutes les sciences de physique et de belles-lettres ; il en fit même un résumé contenu dans un petit livre. Lucinien eut encore la connaissance de l'astrologie, et put assez bien lire aux astres pour prévoir que ses condisciples , envieux de son

*Li rois Dolopathos i pense :*  
*Dont li vint en cuer et en pense*  
*La sentence qu'uns bons elers dist,*  
*Platon ki maint bon livre fist,*  
*Qui dist qu'à grant uise seroient*  
*Les genz, se li roi devinoient*  
*Philosophe, et s'iroient au roi*  
*Se li philosophe erent roi.*

DOLOPATHOS, f. 316, MS. Sorb. 381.

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n<sup>o</sup> 2.

savoir, tenteraient de l'empoisonner. Invité par eux à un grand repas, au moment où la coupe fatale lui fut offerte, il découvrit la trahison qui tourna au détriment de ses auteurs.

Lucinien resta chez son maître sept années pendant lesquelles il continua de s'instruire. Ayant un jour consulté un livre d'astrologie judiciaire, qu'il trouva dans le cabinet d'étude de Virgile, Lucinien tomba tout à coup sans connaissance, après avoir poussé un grand cri. Les domestiques et les voisins accoururent aussitôt, enfoncèrent la porte et trouvèrent le jeune Lucinien étendu sans connaissance sur le pavé de la salle. Ils le crurent mort; mais ayant tâté son front et sa poitrine, ils s'aperçurent qu'il respirait encore. Par hasard un clerc qui savait bien la médecine, se présenta. Il s'aperçut qu'un violent chagrin était la cause du mal : « Quand  
« la douleur frappe le cœur, le sang reflue vers lui  
« et quitte les membres. Ce sang arrête les fon-  
« tions de la vie, gonfle le cœur, l'échauffe, em-  
« pêche la respiration et fait perdre à l'homme toute  
« connaissance. Ainsi était Lucinien, quand le mé-  
« decin arriva. Ce dernier demanda de l'eau froide et  
« de l'eau chaude qu'on lui apporta aussitôt; faisant  
« relever Lucinien, il lui trempa les pieds et les mains  
« dans l'eau froide, et fit ainsi redescendre le sang.  
« Puis il prit une laine blanche et neuve, la trempa  
« dans l'eau chaude et la mit sur la poitrine de Luci-

« rien , pour y rappeler la chaleur. Bientôt le sang  
« s'éloigna du cœur, et refluant dans les veines , il  
« prit son cours naturel. Ainsi agissent ceux qui sont  
« savans ; le médecin présenta de bonnes épices  
« odoriférantes au nez et à la bouche de Lucinien,  
« et le rappela ainsi à l'existence <sup>1</sup>. »

Quand il fut rentré dans sa maison, Virgile apprit de son élève, que, sans les secours du médecin, il l'aurait probablement trouvé mort : Mais qui vous a frappé ainsi, demanda Virgile ? — Maître, reprit Lucinien, ma mère est morte. — Comment le savez-vous ? — Je l'ai lu dans cet ouvrage d'astrologie. Virgile, ayant confirmé cette triste nouvelle au jeune prince, lui donna des consolations et de bons préceptes pour sa vie future. En outre, il apprit au jeune homme qu'il allait bientôt retourner près de son père qui s'était remarié. Il lui fit prévoir de grands dangers, et il exigea la promesse qu'il ne parlerait pas, jusqu'au jour où ils se retrouveraient ensemble. Après quelques observations, Lucinien, ne pouvant douter de la sagesse de son maître, lui jura de suivre ponctuellement ses avis. A peine ils avaient fini de parler, que des messagers du roi Dolopathos se présentèrent chez Virgile, avec l'ordre d'emmener le jeune prince. Après de tendres adieux entre Virgile et son élève, les envoyés du

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n° 3.

roi se mirent en route avec Lucinien. Pour distraire le jeune homme, ils lui parlèrent de la cour, de la reine, et des fêtes qui l'attendaient. Mais ne recevant aucune réponse, ils crurent bientôt que Lucinien était muet. Saisis d'un violent désespoir, les envoyés voulaient mourir (car ils craignaient la colère du roi), et le jeune prince eut grand peine à leur faire comprendre par gestes et par écrits, qu'il intercéderait pour eux auprès du roi. Ayant appris l'arrivée du jeune prince, tous les habitans de Palerme se préparèrent à le recevoir, et sortirent de la ville en habits de fête, pour marcher à sa rencontre. Le roi lui-même, avec sa cour, alla jusqu'à deux lieues et demie au devant de son fils; et quand ils furent réunis, des cris de joie et les instrumens des ménestrels saluèrent les embrassemens du père et de son fils. Lucinien parut sensible à toute l'allégresse que manifestaient les Siciliens en le voyant; mais, fidèle au serment qu'il avait fait à son maître, il ne prononça pas un seul mot. Si une dame le saluait, il s'inclinait noblement, souriait, mais ne parlait pas. Dolopathos ne fut que peu surpris du silence que garda le jeune prince, pendant les fêtes qui occupèrent tout le jour de son arrivée. Le matin du second jour, l'empereur se fit conduire dans la chambre où Lucinien reposait encore; et il lui parla longuement de sa nouvelle femme, des soins du royaume, de son âge, et des devoirs que son successeur aurait

bientôt à remplir. Le jeune prince l'écouta avec émotion, mais ne répondit pas un seul mot. Effrayé d'un tel silence, Dolopathos insista, et ne tarda pas à se convaincre du malheur qu'il redoutait. Il mena grand deuil, accusant et sa destinée et le philosophe Virgile ; mais le jeune prince, écrivant sur un parchemin, l'assura de son respect et de son amour. Dolopathos pleura et gémit, refusa les consolations que les grands de sa cour cherchaient à lui donner. Il avait d'ailleurs annoncé au peuple le couronnement de son fils qui devait avoir lieu ce jour même. Cependant on lui conseilla d'avoir plus de courage, de retarder pendant sept jours le couronnement du jeune prince, et d'essayer si les plaisirs et la joie pourraient quelque chose sur le mutisme de Lucinien. Dolopathos écoutant cet avis, se rendit près de la jeune reine, à laquelle il fit part de ses projets. Celle-ci approuva la proposition et promit au roi, qu'au bout de sept jours, elle lui rendra son fils *bien parlant*. Aussitôt la reine ordonna aux belles jeunes filles qui l'entouraient d'aller trouver Lucinien et de le séduire par leurs caresses. Celles-ci, fort empressées d'obéir, se parèrent de leurs plus beaux vêtemens, et se rendirent auprès du jeune prince. Elle dansèrent autour de lui, jetèrent des fleurs sur sa tête, essayèrent enfin tous les moyens connus de séduction. Efforts inutiles ! le jeune homme sourit, mais resta indifférent. Surprise de

tant de froideur, la reine voulut elle-même tenter l'aventure. Elle était jeune et belle ; elle joignit encore à ses attraits naturels une riche parure, et alla trouver Lucinien. Ayant cherché par tous les moyens à exciter son amour, elle ne fut pas plus heureuse que ses compagnes ; mais, plus sensible, elle se laissa séduire par la beauté du jeune indifférent. Après maints efforts inutiles, elle rejoignit, pleine de dépit, ses compagnes, et versa des larmes abondantes : Pourquoi tant de faiblesse, dit l'une de ces filles ? à quoi bon regretter l'amour de ce muet insensible ? c'est votre ennemi : le roi, son père, doit le couronner au lieu des enfans que vous aurez ; faites qu'il n'en soit pas ainsi : accusez-le d'avoir voulu attenter à votre honneur. La reine, encore irritée, retourna près de Lucinien, la chevelure en désordre, le visage plein de sang, les vêtemens déchirés, et elle poussa des cris affreux. On accourut au bruit ; Dolopathos, lui-même, se joignit aux gens du palais ; il fut bien surpris de voir la reine ensanglantée et les vêtemens en désordre. Celle-ci raconta au roi le prétendu affront qu'elle avait subi, et le roi, d'après le conseil des juges, condamna son fils à être brûlé <sup>1</sup>. Au moment où le roi répétait l'ordre de mettre son fils sur le bûcher, on vit paraître, assis sur une mule toute blanche,

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n° 4.

un vieillard dont la barbe tombait plus bas que la poitrine. Il tenait dans sa main une branche d'olivier ; il descendit près du roi , et le salua ainsi que toute sa cour. Ce dernier lui demanda avec politesse d'où il venait , ce qu'il cherchait , et quelle était sa patrie : Je suis , répondit-il , un des sept sages de Rome. Il y a long-temps que je voyage ; je vais errant par tous les pays , et dans toutes les cours où l'on me retient volontiers , car on peut apprendre avec moi beaucoup de choses , et je sais bien faire un jugement. — Hélas , reprend le roi , pourquoi mes barons ne sont-ils pas aussi sages que vous ! Mais toute science est bannie de ma terre. — Beau sire , reprit le vieillard , je voudrais savoir quelle faute a commis ce bel enfant que vous avez condamné au feu ? Quant on eut raconté au sage l'histoire du jeune Lucinien , le sage répliqua : C'est là un mauvais jugement , je veux vous le prouver par un exemple. Alors le vieillard raconta l'histoire d'un pauvre chevalier qui était sorti , confiant à un chien la garde de son enfant encore au berceau. Le chevalier de retour dans sa demeure , voyant le berceau renversé à terre , et la gueule du chien toute sanglante , ne douta pas que ce dernier n'eût dévoré son fils , et tirant son épée , il tua le chien fidèle qui venait d'étrangler un serpent prêt à lancer son dard sur le fils endormi tranquillement dans son berceau. Cette histoire , dont nous nous con-

tentons d'indiquer le sujet, parce qu'elle est racontée plusieurs fois dans ce volume, est développée par le trouvère qui n'a pas manqué de lui donner la couleur de son époque.

Cette histoire fait suspendre la mort du jeune prince jusqu'au lendemain; mais les hommes sages n'ayant pu trouver dans leur livre aucune loi en sa faveur, le jour suivant, Lucinien est reconduit au bûcher et va subir sa peine, quand le deuxième sage arrive et raconte l'histoire suivante :

« Un roi ayant un riche trésor en confia la garde à un chevalier qui, après avoir accompli sa charge pendant longues années, et se sentant vieux, demanda au roi son maître à se retirer dans sa famille. Celui-ci le combla de bienfaits et consentit à le laisser partir. Le vieux chevalier avait plusieurs enfans et beaucoup de serviteurs : il était libéral, et tout l'or qu'il tenait de la générosité de son maître fut bientôt dépensé. Il fut contraint d'engager sa terre, et il devint pauvre. Ayant pris à part son fils aîné, il lui demanda s'il aurait le courage de venir avec lui, à la tour, pendant la nuit, d'y pratiquer un trou, et, par ce moyen, de gagner une autre fortune. Le fils n'hésita pas un seul instant, et, guidé par son père qui connaissait parfaitement la tour, il pratiqua aisément une ouverture par laquelle son père entra, et eut bientôt recomposé sa fortune. Le roi s'aperçut de la diminution de son trésor; par le conseil d'un



sage aveugle , il fit allumer un feu de paille , et la fumée qui s'échappait par le trou mal fermé , lui indiqua la cause de cette diminution ; par le conseil du même sage , il fit placer au bord du trou une cuve pleine de résine , dans laquelle devait rester le voleur. Cet événement ne tarda pas. Le vieillard ayant voulu entrer comme d'ordinaire , tomba dans la cuve dont il ne put jamais se tirer. Pour sauver l'honneur de sa famille , il décida son fils à lui couper la tête. Ce dernier obéit , et il fut impossible de connaître le voleur. Le roi retourna vers son aveugle , qui lui dit : Prenez le corps , faites-le traîner par les rues , et ceux qui viendront pleurer sur ce corps , doivent être les parens du voleur. Le roi suivit ce conseil : toute la famille du vieillard accourut , et le roi put faire saisir les coupables ; mais le fils aîné , ayant coupé sa main , la montra au roi et lui dit : C'est pour cela que ma famille pleure , et non pour ce corps qui nous est indifférent. Le roi retourna encore vers son aveugle qui lui dit : Votre larron est habile et brave ; difficilement vous parviendrez à le prendre ; cependant , écoutez-moi : pendez le corps sans tête , faites-le garder par quarante chevaliers , dont vingt auront des armes blanches , et vingt des armes noires. Le roi suivit ce conseil. Le fils ne manqua pas de saisir l'occasion de retrouver le corps de son père , mais il usa d'adresse : ayant revêtu une armure moitié blanche , moitié noire , il se présenta ,

de nuit, au milieu des gardiens, auxquels il eut grand soin de ne jamais montrer qu'une partie de ses armes, ce qui fit croire aux chevaliers que c'était un des leurs. Le fils emporta le corps de son père qu'il s'empressa d'enterrer avec la tête qu'il avait conservée. Le roi, encore déçu, retourna auprès du vieillard qui lui dit de célébrer un grand tournoi, et que le vainqueur sera le coupable qu'il cherche; en outre, il lui conseilla de promettre sa fille au plus brave et de faire coucher dans son palais tous les chevaliers : sois convaincu, ajouta-t-il, que le voleur ira séduire ta fille; mais qu'elle ait soin, quand il viendra, la nuit, de le marquer au front avec une couleur que je vais te donner. Les conseils du vieillard furent suivis; et ce qu'il avait pensé arriva. Mais le chevalier, s'étant aperçu de la ruse, parvint à voler la boîte à la jeune fille, et il marqua au front tous les autres concurrens et même le roi. Le lendemain, il fut impossible de savoir qui avait été dans la chambre de la princesse; enfin, l'aveugle ayant encore inventé un autre expédient, dit au roi: L'homme auquel un enfant présentera un couteau est celui que vous cherchez. Mais le fils du vieillard, se doutant de la ruse, acheta un petit oiseau de bois, et quand il vit l'enfant se diriger vers lui pour le désigner, il offrit à cet enfant d'échanger son petit oiseau avec le couteau, et l'enfant accepta. Le roi croyait enfin tenir celui qu'il cherchait, mais le che-

valier lui montra l'échange. Surpris de tant d'habileté, l'aveugle conseilla au roi de donner sa fille en mariage à cet homme si plein d'adresse; le roi suivit son conseil. »

Ce conte bizarre renferme deux parties, l'histoire du chevalier qui veut cacher le crime de son père et celle de la jeune fille qui marque au front son séducteur. L'origine de la première partie remonte à la plus haute antiquité, puisqu'on la trouve dans Hérodote <sup>1</sup>. Quant à l'autre partie, Boccace l'a prise dans nos vieux romanciers. Le récit du Décaméron a servi de modèle à différens conteurs, et enfin il a été rajeuni de nouveau par notre La Fontaine.

Cependant le jeune Lucinien, conduit pour la troisième fois au supplice, allait mourir quand survint le troisième sage de Rome qui raconta l'histoire suivante :

« Il y avait à Rome un roi fort âgé qui laissa bientôt le trône à son fils, jeune homme sans expérience, ni sagesse. A peine celui-ci commençait-il à régner, que des ennemis nombreux lui firent la guerre et mirent le siège devant Rome. Une grande famine ne tarda pas à se faire sentir, et le roi assembla tous ses conseillers, damoiseaux aussi jeunes et aussi peu sages que lui. L'un d'eux, le meilleur ami du roi, donna le conseil de ne pas laisser dans

<sup>1</sup> Voyez plus haut, la première partie de ce volume, p. 146 à 148.

la ville un seul homme âgé qui ne fut pas en état de porter les armes. Le roi approuva cette proposition et donna l'ordre cruel de mettre à mort tous les citoyens âgés de Rome, quels que fussent d'ailleurs leur sexe et leur rang. Il fallut obéir. Ce fut un spectacle digne de pitié, ajoute le trouvère, que de voir les fils égorger malgré eux, ou leur père ou leur mère. Il y eut un jeune homme qui refusa d'obéir à cette loi; il emmena son père et le cacha dans un souterrain où il avait soin de lui porter sa nourriture. Cependant tout allait de mal en pire à la cour du roi des Romains. Tous ces jeunes gens n'ayant pas un seul vieillard pour les conseiller, se livrèrent à tous les vices et à toutes les mauvaises pensées. Le damoiseil qui avait sauvé son père, et qui était guidé par lui, se distinguait des autres et seul donnait au roi quelques sages avis. Le roi l'estima beaucoup, et il fut puissant à la cour. Tous les autres jeunes gens devinrent ses ennemis; et se doutant que le damoiseil n'avait pas tué son père, ils donnèrent au roi le conseil de tenir une cour plénière à laquelle chacun serait forcé d'amener son ami le plus cher, son plus grand ennemi, son meilleur serviteur, et son meilleur jongleur. Quand le damoiseil eut connu la volonté du roi, il alla trouver son père qui lui dit : Conduis à la cour ton chien, ton âne, ton petit enfant et ta femme. Le jouvencel obéit, et quand il arriva au palais, qui re-

tentissait des instrumens de musique, l'âne, dressant les oreilles, se mit à braire avec tant de force que tout le palais en résonna. Cette suite fit beaucoup rire le roi, auquel le jeune homme expliqua que le chien était son meilleur ami, l'âne son plus utile serviteur, et son fils le plus adroit jongleur : quant à mon plus grand ennemi, ajoute le damoisel, j'ai amené ma femme, elle que j'ai tant servie et tant aimée. Celle-ci ayant entendu ces paroles, fut aussi étonnée que furieuse, et se souvenant du vieillard : Oh ! combien je suis malheureuse, s'écria-t-elle ! pourquoi suis-je vivante encore, quand celui que j'aime tant, me regarde comme son ennemie. Oh ! le voleur, le plus voleur de tous les hommes, et qui devrait être pendu. Moi qui depuis si long-temps garde sous la terre son père vieux, chenu et presque pourri. — Bon roi, dit aussitôt le damoisel, n'a-t-elle pas un grand amour pour moi, cette femme qui pour un seul mot que j'ai dit à tort ou à raison, livre un secret qui peut causer ma mort ? Le roi admira la sagesse du jeune homme, et voulut que son père vint à la cour. Il combla ce dernier de bienfaits et ne se gouverna plus que par ses conseils <sup>1</sup>. »

Le quatrième sage vint à son tour, et il raconta l'histoire suivante :

« Un riche seigneur avait une fille belle, savante

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n° 5.

et adroite, mais cruelle et intéressée. Elle avait appris l'art de nécromancie (magie), et résolut d'en faire usage à l'égard des nombreux amans qui la poursuivaient. Elle laissa donc chacun d'eux partager sa couche, en promettant d'épouser celui qui parviendrait à l'embrasser, mais faisant payer cent marcs d'or à tous ceux qui dormaient. Elle plaçait chaque nuit, sous l'oreiller des galans, une plume enchantée qui les plongeait dans le plus profond sommeil. Un damoisel ayant une première fois dépensé inutilement cent marcs, résolut de tenter encore l'aventure, et chercha les moyens de se procurer l'argent nécessaire. Il avait parmi ses vassaux un homme très riche, qui l'avait insulté et auquel il avait fait couper le pied. L'homme riche n'oublia jamais une telle offense. Ayant appris que son jeune maître avait besoin d'argent, il offrit de lui prêter la somme qu'il désirait, à condition que si au jour de l'échéance, le bachelier manquait à son engagement, lui, son vassal, aurait le droit de lui couper une livre de chair. Le jeune seigneur accepta cette condition, et muni de son argent, il se rendit chez la jeune fille intéressée. Il fut bien accueilli, on mit la plume enchantée sous son oreiller. Mais le bachelier se souvenant de la première épreuve, ne se coucha pas aussi vite, et eut le soin de bien battre son oreiller pour qu'il ne fût pas si doux. La plume enchantée tomba et le jeune

homme fit semblant de dormir. Pleine de confiance dans son talisman, la jeune fille vint se placer à côté du damoiseau qui se réveilla bientôt et contraignit la rebelle à devenir sa femme. La jeune fille aima beaucoup son mari, et ils vécurent dans les plaisirs et la richesse. Cependant le bachelier oublia l'engagement qu'il avait pris avec son vassal, et laissa passer le terme fixé pour le paiement. Heureux de sa vengeance, l'homme riche demanda la livre de chair et refusa tout l'argent qu'on lui offrit en compensation. L'affaire ayant été portée devant le roi, celui-ci consulta les plus sages de sa cour ; mais la convention existait, il fallait qu'elle soit exécutée. La jeune femme, adroite et sensée, se rendit au tribunal, et après avoir offert dix mille marcs au terrible créancier, que celui-ci refusa, elle fit étendre un drap blanc à terre, y fit coucher son mari, et elle dit : Allons, vassal, prends ta livre de chair, mais la livre, ni plus ni moins ; et si tu te trompes, malheur à toi, car tu seras écorché vif et tes membres seront traînés par la ville. Le créancier eut peur et refusa ; on le contraignit de payer mille livres à son seigneur, pour lui apprendre à réclamer ce qu'il n'osait pas accepter <sup>1</sup>.

Le lecteur a facilement reconnu dans cette histoire l'un des incidens du fameux drame de Shaks-

*Voyez les Extraits, n° 6.*

peare intitulé, *le Marchand de Venise*. Sans aucun doute, l'auteur anglais n'a pas connu le poëme d'Herbers; et pourtant ce trouvère peut être considéré comme ayant fourni au tragique anglais la terrible péripétie de son drame; voici comment : le récit du trouvère fut imité par les compilateurs d'un livre écrit en latin, probablement dans les premières années du xiv<sup>e</sup> siècle, et qui servit de modèle aux conteurs des différens pays de l'Europe, principalement à ceux d'Angleterre et d'Italie. Ce recueil, auquel on a donné le nom de *GESTA ROMANORUM*<sup>1</sup>, contient des contes empruntés à la littérature sacrée, aux traditions orientales et aux fables romanesques admises par les peuples de l'Europe, pendant le moyen âge. Ce livre traduit, ou plutôt imité, dès le xv<sup>e</sup> siècle, par les écrivains anglais, fut très populaire en Grande-Bretagne, et les contes qui s'y trouvent ont été le sujet de quelques ballades. C'est ainsi que l'histoire analysée plus

<sup>1</sup> On peut consulter au sujet du *Gesta Romanorum* : Warton, *the History of english poetry, from the close of the eleventh to the commencement of the eighteenth century. To which are prefixed three dissertations* : 1. *of the origin of romantic fiction in Europe.* 2. *On the introduction of learning into England.* 3. *On the Gesta Romanorum.* — In four volumes. London, 1824, in-8. — T. 1, p. CLXXVII.

Douce (F.) *Illustrations of Shakspeare*, 2 vol. in-8.

*Gesta Romanorum, or entertaining moral stories etc., translated from the latin, with a preliminary observations and copious notes.* By the rev. Charles Swan. In two volumes. London, 1824, in-12.



haut, qui fait partie de la rédaction anglaise du *Gesta Romanorum*, fut rendue populaire par une ballade qui servit probablement de modèle à Shakspeare. Sans aucun doute, le drame du poète anglais est supérieur au récit que nous avons analysé; mais pour le juger convenablement, il ne faut pas oublier la différence des mœurs et des époques qui séparent les deux poètes. La punition infligée au vassal par son seigneur, nous semble cruelle et diminue l'horreur que nous inspire l'homme à la livre de chair. Mais cette punition n'était pas une vengeance, et les lecteurs du moine de Haute-Selve, habitués au régime féodale, à ses violences, ne trouvaient d'étrange dans ce récit, que l'aveugle désir du riche vassal, voulant à tout prix se venger d'une peine qu'il avait peut-être méritée. L'origine de ce conte est oriental; dans plusieurs compositions indiennes, on trouve des personnages qui consentent à des conditions du même genre. La pensée de faire jouer un pareil rôle à un juif, est le résultat des idées que l'on avait au moyen âge, sur ce peuple maudit des chrétiens et persécuté par eux.

Voici l'histoire racontée par le cinquième sage de Rome :

« Il y eut jadis à Rome un roi puissant qui, attaqué par ses ennemis, rassembla tous ses vasseaux et se mit en marche pour défendre ses états. Il était

accompagné de son jeune fils qui chevauchait, ayant un autour sur le poing. L'armée passa devant la maison d'une femme veuve et très pauvre; elle n'avait qu'un fils qui la nourrissait de son labeur. Ce dernier possédait une seule poule qu'il aimait beaucoup. Le fils du roi ayant aperçu la poule qui cherchait sa pâture, lança son autour sur cette proie qui fut bientôt saisie par l'oiseau carnassier. Le fils de la veuve, craignant pour la vie de sa poule, tua l'autour. Le fils du roi en fut tellement irrité, qu'il tira son épée et fendit la tête au fils de la veuve. Celle-ci voyant son enfant mort, courut près du roi, et, navré de la plus affreuse douleur, elle demanda vengeance : Je n'avais que lui, dit-elle, tu dois m'écouter. Le roi fut juste et débonnaire, il répondit : Je marche contre mes ennemis, et j'ai dans ce moment beaucoup d'affaires; si tu veux attendre mon retour, je te promets une bonne justice. — Et si tu ne reviens pas, répliqua la veuve, qui me la fera?— Mon successeur, dit le roi. Mais la veuve reprit : Il n'aura cure des malheurs advenus sous ton règne; rends-moi justice à l'instant; Dieu t'en saura gré, car je suis veuve et pauvre. Le roi s'arrêta donc, et, quand il sut que son fils était le coupable, il dit à la veuve : Ton fils était ton seul appui, si tu veux, je te donnerai le mien, ou je le condamnerai à mourir. La veuve ayant réfléchi qu'en prenant la vie du jeune prince, elle ne rendrait pas son fils à l'exis-

tence, consentit à rester près du roi, qui la combla de bienfaits <sup>1</sup> ».

Cette histoire, comme celles qui la précédèrent, retarda la mort du jeune Lucinien, mais pour un jour seulement. Le lendemain il fut ramené devant le fatal bûcher; alors parut le sixième sage de Rome qui parla en ces termes :

« Un homme, après avoir pendant longues années exercé le métier de voleur, devint très riche. Il changea de vie et étonna beaucoup ses voisins qui connaissaient toute son histoire. Il avait trois fils auxquels il conseilla de prendre un état; mais après s'être consultés, ces jeunes gens décidèrent qu'ils feraient comme leur père et voleraient. Ils résolurent de s'emparer d'un très beau cheval qui appartenait à la reine, et, pour cela, ils s'avisèrent d'un stratagème qui ne leur réussit pas. L'un d'eux se cacha dans l'herbe que l'on apportait au cheval, et ses frères attendirent en dehors. La nuit venue, le voleur sella, brida le cheval, et sortit avec, pour rejoindre ses frères; mais, arrêtés par les gardes de la reine, les trois jeunes gens furent conduits devant elle. Ayant reconnu les fils du voleur devenu honnête homme, la reine fit appeler ce dernier, et lui dit ce qui était arrivé. Ils n'ont pas voulu suivre mes conseils, répondit l'ancien voleur, ils doivent être punis. La reine qui

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n° 7.

l'aimait beaucoup lui dit : Tu peux racheter tes enfans : raconte-moi trois des aventures les plus extraordinaires qui te soient arrivés. — J'y consens, dit le père, et il commença : Étant jeune, je me trouvais à la tête de cent compagnons hardis et forts. Nous entendîmes parler d'un géant riche en or et en argent, qui demeurait seul au milieu d'un bois. Nous allâmes dans sa maison, et pendant qu'il était absent, nous nous emparâmes de toutes ses richesses. Mais en sortant, nous fûmes attaqués par le géant et dix de ses compagnons. Vaincus et attachés ensemble, le géant nous conduisit dans sa demeure, et là, commença à nous manger les uns après les autres. Je l'aurais été comme les autres ; mais je parvins à faire croire au géant que j'avais une grande science médical, et que je le guérirais d'un mal qu'il avait sur les yeux. Il consentit à se livrer à moi et à s'étendre par terre. Je pris alors un grand bassin d'huile bouillante, le versai sur la tête du géant et lui fit perdre la vue. Mais le géant se releva, courut après moi, et bien qu'il fût aveugle, il m'aurait infailliblement pris, à force de chercher dans sa demeure où j'étais enfermé, si je n'étais parvenu à me réfugier au haut d'une échelle. Ayant remarqué que le géant n'ouvrait sa porte que pour laisser sortir ses brebis qui gagnaient toutes seules leurs pâturages, et qu'un sort jeté sur elles empêchait de se perdre ou d'être volées, j'ouvris le ventre

à la plus grasse de toute et je m'enveloppai dans sa peau. Mais avant de laisser sortir ses brebis, le géant aveugle les comptait, et chaque jour, retenait la plus grasse pour son repas. Je fus arrêté pour cette raison pendant six jours de suite ; enfin, le septième jour, bien enveloppé dans une peau de brebis, je parvins à échapper au géant. Quand je fus hors de sa demeure, je me sentis joyeux, et je le raillai de s'être laissé aveugler par moi et de n'avoir pas su me tenir enfermé : Ami, répondit-il, tu as fait une bonne ruse et je dois t'en récompenser. Tirant de son doigt un anneau d'or, il me le jeta. Cet anneau était lourd et valait au moins trente besans. J'eus envie de le posséder ; mais j'en fus puni, car le géant avait jeté un charme sur cet anneau qui ne pouvait plus quitter mon doigt et qui disait sans cesse : « Je suis là, je suis là ». Le géant courut vers moi, et je m'empressai de fuir : il était grand et long, et se heurtant aux arbres, il tombait sans cesse, car il avait douze coudées de haut ; mais se relevant bien vite, le géant recommençait à courir après moi. Tout enfuyant, je pris la résolution de couper mon doigt ; l'ayant donc placé dans ma bouche, je le fendis avec mes dents et je le jetai au géant ; par ce moyen je lui échappai, non sans avoir eu grand peur. Cette aventure, je crois, mérite bien que l'on me rende un de mes fils ; pour les deux autres, je vous dirai ce qui m'advint, avant de quitter la forêt.

Sorti des mains du géant, continue l'ancien voleur, j'errai, deux jours, au milieu d'une grande forêt habitée par des lions, des ours, des dragons; et je ne trouvai qu'une cabane près de laquelle trois voleurs avaient été pendus; j'y entrai et vis, devant un grand feu, une femme avec son enfant; elle pleurait: je lui demandai où j'étais, et si il n'y avait pas d'autres habitations. Non, reprit-elle, à plus de trente lieues environ; j'ai été, la nuit, enlevée d'auprès de mon mari et conduite ici par des mauvais esprits que les gens appellent *Estries*<sup>1</sup>. Il m'ont ordonné de faire cuire mon enfant qu'ils doivent manger cette nuit. Je promis à cette femme de venir à son aide, et de délivrer son enfant; c'est pourquoi étant sorti, je décrochai l'un des trois pendus, et le portant à la femme, je lui ordonnai de le faire cuir, au lieu de son enfant, et je conduisis ce dernier dans la forêt, où je le cachai dans le creux d'un chêne. La nuit venue, les *Estries* ne tardèrent pas à descendre des montagnes; elles ressemblaient à des guenons. Quand la chair de pendu fut cuite, elles se la partagèrent avec une grande voracité. Le plus grand de ces génies interrogea la femme pour savoir si c'était bien l'enfant qu'elle leur avait donné à manger. Elle répondit, que c'est bien son fils; mais le génie, ayant quelque méfiance, envoya trois *Estries* avec des

<sup>1</sup> Spectre, fantôme, vampire.

couteaux pour rapporter un morceau de la chair des trois pendus. Alors je me mis à la place de celui que j'avais ôté, et l'un des génies coupa un morceau de ma cuisse; je souffris beaucoup toute la nuit. Rendez-moi mon autre fils et je vous dirai la fin de cette histoire. Quand les *Estries* m'eurent ainsi coupé un morceau de la cuisse, je descendis de l'arbre où je m'étais pendu, et j'étanchai avec ma chemise le sang qui coulait à flots de ma blessure; je regagna le lit que je m'étais fait près de la maison, et j'eus à supporter d'horribles souffrances. Les génies, après avoir fait rôtir les trois morceaux de chair qu'ils venaient de couper, se mirent à les manger; dès que la maîtresse eut goûté de ma chair: Oh! dit-elle, que celle-là est bonne et fraîche; il y a long-temps que je n'en n'ai eu de pareille; bien vite allez-moi chercher le corps de ce pendu, nous le mangerons tout aussitôt. Quand j'entendis ces paroles, je quittai de nouveau mon lit et j'allai me remettre avec les autres pendus. Aussitôt les trois méchants esprits s'emparèrent de moi, et tirant mon corps par les pieds, ils me déchirèrent impitoyablement les bras, les épaules et le dos, au milieu des broussailles et des épines, et me jetèrent, ainsi couvert de blessures, aux pieds de leur maîtresse. Les esprits voulaient me couper en morceaux, quand je ne sais ce qu'ils aperçurent, mais ils prirent la fuite. Resté seul avec la mère et l'enfant, nous quittâmes ces lieux, et,

après avoir marché quarante jours, souffrant la fatigue et la faim, nous atteignîmes la maison de la jeune femme. Je vous ai dit trois histoires, rendez-moi mes fils. La reine acquitta sa promesse<sup>1</sup>.

Le dernier récit des sept Sages de Rome, appartient aux traditions populaires de notre histoire; c'est l'origine que les romanciers attribuent à l'illustre Godefroi de Bouillon. Une expédition aussi remarquable que la première croisade ne pouvait manquer de fixer l'attention des trouvères; et comme introduction au récit qu'ils devaient composer sur les guerres saintes, ils débitèrent une fable dont l'origine est difficile à connaître, mais qui paraît empruntée au génie de l'orient.

Un damoiseau fort bien élevé, rempli de talens et de vertu, aimait avec une telle passion la chasse, qu'il y consacrait une grande partie de sa vie. Un jour il s'égara, et après avoir long-temps cherché à rejoindre ses chasseurs, il arriva au bord d'une claire fontaine dans laquelle se baignait toute seule une jeune et belle fée. Epris du plus violent amour, le chasseur oublia tout, et s'étant emparé d'une chaîne d'or qui faisait le pouvoir de la fée, il la retira de l'eau, la couvrit de ses vêtemens et lui demanda de l'épouser. Moitié violence, moitié plaisir, la jeune fée consentit, et les deux amans passèrent

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n<sup>o</sup> 8.



toute la nuit au bord de la fontaine, après avoir donné et reçu les plus douces caresses. La jeune fée connaissait parfaitement le cours des astres ; jetant ses regards aux cieux , elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle donnerait le jour à six fils et une fille. Elle le dit à son époux , et fut tout épouvantée. Le damoiseil la rassura, la couvrit de baisers, et le jour venu , l'ayant placée sur son coursier , il la mena dans son palais. Ses vassaux le reçurent avec une grande joie , lui et sa nouvelle épouse qu'ils ne connaissaient pas. Mais la mère du damoiseil jeta les hauts cris , et supplia son fils de renvoyer cette femme. Voyant que toutes ses remontrances étaient inutiles, elle se résigna et fit semblant d'agréer sa bru. Elle l'entoura de soins , de prévenances , et sous prétexte qu'elle était enceinte , elle éloigna d'elle toute autre personne ; elle seule et ses affidés pouvaient approcher la jeune fée , qui ne tarda pas à mettre au monde six fils et une fille , ayant au cou une chaîne d'or. La mère du damoiseil les reçut , et comme la jeune fée ne pouvait rien voir , à cause de ses souffrances , cette marâtre mit à leur place sept petits chiens ; puis confiant les fils nouveau-nés à un serviteur , elle lui ordonna de les porter dans la forêt et de les tuer. Le serviteur obéit ; mais arrivé dans la forêt , il trouva ces enfans si beaux qu'il n'eut pas le courage de frapper. Il les posa sous un arbre, pensant bien que

les bêtes sauvages feraient d'eux leur pâture. Un sage vieillard, qui habitait seul au milieu des bois, rencontra les enfans, les recueillit, et les éleva près de lui, pendant sept années. Quant au chevalier, sa mère lui ayant montré les sept petits chiens, lui fit connaître que c'était là le fruit de ses amours avec la prétendue fée : Tu disais qu'elle était fée ; beau-fils, à sa progéniture il est facile de reconnaître sa nature. Le damoiseau irrité, prit sa femme dans une grande haine, et l'ayant fait placer dans un trou où elle restait enfouie jusqu'aux mamelles, il ordonna à ses gens de laver tous leur mains sur sa tête, de les essuyer avec ses cheveux ; et il voulut qu'elle fût nourrie avec le pain des chiens du palais. La fée endura sept années de pareilles injures, ce qui altéra beaucoup sa grande beauté, ajoute le naïf trouvère. Cependant élevés par le philosophe au milieu des bois, ses enfans, nourris avec le lait des bêtes sauvages, s'occupaient à chasser et rapportaient au vieillard les oiseaux qu'ils avaient pris. Un jour que leur père vint à chasser dans la forêt, il aperçut les beaux enfans qui portaient tous une chaîne d'or à leur cou. Il prit plaisir à les regarder, mais ceux-ci l'ayant vu, disparurent aussitôt. Rentré dans son palais, le chevalier raconta son aventure à sa mère : celle-ci ayant fait venir le serviteur qu'elle avait chargé de tuer les enfans, lui ordonna, sous peine de la vie, de courir dans le bois, de lui

apporter les chaînes d'or que ces enfans portaient à leur cou. Le serviteur obéit ; il trouva les enfans dans le bois, jouant au bord d'une onde claire et pure , où les six frères ne tardèrent pas à se jeter , après avoir détaché leur chaîne d'or , et avoir pris la forme de beaux cygnes blancs. Le serviteur s'approcha de la jeune fille qui gardaient les chaînes , s'en empara , et voulut aussi prendre celle que la jeune fille portait à son cou , mais elle parvint à lui échapper. Le serviteur rapporta les chaînes d'or à sa maîtresse , qui manda aussitôt un orfèvre et lui ordonna de briser ces chaînes et d'en faire une coupe. Ce dernier voulut obéir , mais il lui fut impossible de rompre un seul des anneaux : c'est pourquoi il fit une coupe avec un autre or et la présenta à la mère du chevalier. Les jeunes fils de la fée , ayant perdu leur chaîne d'or , ne pouvaient plus reprendre leur forme humaine. Ils allaient tout le jour, poussant des cris plaintifs ; fatigués de vivre sur le même lac , ils prirent leur vol , et arrivèrent près du château de leur père , dans un étang fort beau , qui se trouvait à l'entrée. La jeune fille les avait suivis. Le chevalier qui était à la fenêtre de son château ne tarda pas à remarquer ces nouveaux hôtes , et voulut qu'ils fussent bien traités et bien nourris. La jeune fille reprit quelquefois sa forme humaine , et s'introduisit dans le château ; elle eut pitié de sa mère , sans la connaître , et partagea souvent son pain avec elle. Les

gens du château ne tardèrent pas à remarquer cette enfant, et son amour pour la fée malheureuse, et les caresses que lui prodiguaient les beaux cygnes, quand elle leur portait à manger. Plusieurs ajoutaient que cette enfant ressemblait à la fée, et le chevalier avait un grand plaisir à regarder l'enfant. Un jour il l'appela ; celle-ci s'approcha volontiers : le chevalier remarqua la chaîne d'or attachée à son cou, et, se souvenant de la fée qu'il avait eu pour femme : Enfant, dit-il, d'où es-tu née ? quel est ton père ? quelle est ta mère ? pourquoi, matin et soir, portes-tu à manger aux cygnes qui acceptent volontiers de ta main leur nourriture ? La petite fille pleura et répondit : Sire, Dieu seul pourrait vous dire comment hommes ou femmes naissent sans père, ni mère : et pourtant il est véritable que je n'en eus jamais ; je sais bien que ces cygnes, qui viennent près de moi, sont mes frères : et la jeune fille continua à raconter, en pleurant, toute son histoire. La vieille mère du chevalier et son fidèle serviteur écoutaient ce récit ; ils frémirent, et ne doutèrent pas que la vérité ne soit bien vite connue, aussi la vieille donna l'ordre de tuer la petite fille. Un jour donc qu'elle sortait du château, le sergent courut après elle, l'épée haute et tout prêt à la frapper, quand le seigneur chevalier parut tout à coup. Otant l'épée au serviteur : Pourquoi vouloir tuer cette enfant, s'écria-t-il ? Le vassal épouvanté, tomba aux genoux du

maître et lui raconta toute l'histoire. Le chevalier, plein de fureur, courut chez sa mère qui lui avoua son crime. On manda bien vite l'orfèvre, et ce dernier fut obligé de rendre compte des chaînes d'or qui lui avaient été confiées. Il avoua sa ruse, et déclara que n'ayant jamais pu rompre un seul des anneaux, il avait fait la coupe avec un or différent. Il rapporta les chaînes qui furent remises à la jeune fille. Bientôt les cygnes blancs reprirent leur forme humaine, excepté un seul, parce que l'orfèvre, en essayant son travail, avait altéré l'un des anneaux. Ce cygne blanc accompagna toujours l'un de ses frères, qui devint un grand et illustre chevalier, car ce fut lui qui tint le duché de Bouillon, et fit la conquête de Jérusalem <sup>1</sup>.

Cette belle légende qui paraît empruntée à l'Orient, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, fut aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles très populaire en Europe. Non seulement les trouvères français en firent le sujet de leurs chants, mais en Allemagne et en Flandre, elle se reproduisit sous des formes diverses ; et les frères Grimm dans leur livre sur les *Traditions populaires de l'Allemagne* <sup>2</sup>, ont donné

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n<sup>o</sup> 9.

<sup>2</sup> *Traditions allemandes recueillies et publiées par les frères Grimm, traduites par M. Theil. Paris, 1838 ; in-8, 2 vol. T. II, pages 342 à 378.*

plus de huit récits différens, tous relatifs à ce sujet. Le fameux poëme allemand du *Lohengrin*, dont il existe plusieurs rédactions, est composé avec cette fable, ainsi que notre vieux poëme du *Chevalier au Cygne*, qui commence les récits romanesques consacrés à Godefroy de Bouillon <sup>1</sup>.

Après l'histoire du *Chevalier au Cygne*, Virgile lui-même vient au secours de son élève, et dans le but de prouver l'innocence de Lucinien, il raconte l'histoire suivante : J'avais un compagnon d'étude, fils de sénateur et très grand clerc en philosophie; il était si savant qu'il refusa toujours de se marier, malgré les instances de ses parens et de ses amis, à cet égard. Fatigué des sollicitations nombreuses de ces derniers, il fit venir un sculpteur, et lui demanda de représenter en marbre la plus belle femme qu'il pourrait imaginer. Le sculpteur ayant travaillé avec beaucoup de soin, réussit à produire la représentation d'une femme incomparablement belle. Le fils de sénateur, l'ayant montrée à ses parens, leur dit : Quand j'aurai trouvé une femme pareille à cette statue, je l'épouserai. Un jour il arriva que des voyageurs qui revenaient de la Grèce, ayant vu la statue, se mirent à genoux devant elle.

<sup>1</sup> Au sujet du *Chevalier au Cygne*, voyez l'*Introduction du second volume de la CHRONIQUE RIMÉE DE PHILIPPE MOUSKES, publiée par M. le baron de Reiffenberg. — Bruxelles, 1838, in-4°.*

On leur demanda pourquoi ils adoraient cette image ? Nous venons d'un pays, dirent-ils, où une femme dont cette statue est la parfaite ressemblance, nous a comblé de bienfaits. Nous ne savons si elle est dame ou damoiselle, car elle vit inconnue dans une tour. Surpris de cette aventure, le jeune sénateur partit aussitôt pour la Grèce. En débarquant sur le rivage, il vit la tour où la belle inconnue était enfermée. Celle-ci, paraissant à la fenêtre, apprit au jeune homme qu'elle était mariée au roi du pays, qui, jaloux de ses charmes, la gardait toujours emprisonnée. Le sénateur, ayant fait connaître à la dame l'objet de son voyage, ne tarda pas à se lier avec le roi de la Grèce, et à obtenir de lui la permission de construire une tour en face de celle où la jeune dame était enfermée. Le Romain fit encore pratiquer un souterrain qui lui facilita l'entrée de la tour opposée à la sienne, et il put aisément obtenir l'objet de son amour. Le roi ne soupçonna pas la ruse. Bien plus, le Romain jouissait de tous les meubles qui appartenaient au roi, sans que ce dernier pût comprendre comment cela se faisait. Ainsi étant allé voir l'étranger son ami, il reconnut chez lui ses échecs ; il courut bien vite à la tour : mais le Romain, passant par le souterrain, replaça les échecs avant que le roi ne fût arrivé. Un autre jour, invité par son ami à un splendide repas, il reconnut toute sa vaisselle, et sur les épaules du Romain, le

manteau qu'il avait donné à sa femme : il courut encore à la tour, mais il vit les couteaux et les bassins à leur place, et le manteau qu'il avait donné était près de la dame. Le repas terminé, sa femme elle-même entra chez le Romain. Ne pouvant en croire ses yeux, le roi courut à la tour; mais la dame y était avant lui, et le raillant avec douceur, elle l'accusa de perdre l'esprit. Il lui raconta son étrange aventure; mais la dame le dissuada, et le conseilla de reconduire le Romain qui venait de lui annoncer son départ. En effet, un vaisseau à la voile, attendait le Romain qui s'y embarqua avec la femme du roi. Ce dernier les accompagna trois jours, et il revint dans ses états. Il fut sur le point de mourir de dépit, en apprenant son malheur. Le Romain conduisit sa maîtresse dans sa demeure; et quand le roi vint réclamer sa femme, il lui montra la statue, en disant que les dieux avaient infligé cette punition à l'infidèle. Le nouveau possesseur de la dame en fut aussi très jaloux; il l'enferma dans une tour dont il garda lui-même la clef. La jeune dame n'en chercha pas moins d'autres amours, et un jour que son amant dormait à ses côtés, elle sortit, alla trouver un galant, et ne revint que fort tard, au point du jour. Mais le Romain s'était éveillé et attendait l'infidèle à la fenêtre. Quand elle revint, il refusa de la laisser entrer; celle-ci, qui connaissait sa faiblesse, s'approcha d'un



puits, y jeta une pierre, et se cacha au bas de la tour. Le Romain sortit pour aller au secours, ne doutant pas du désespoir de sa maîtresse; mais celle-ci monta vite à la tour, après avoir fermé la porte, et refusa l'entrée au jaloux, qui fut obligé de promettre à sa maîtresse de ne plus la tenir enfermée, et qui, le lendemain, abattit la prison qu'il lui avait faite <sup>1</sup>.

Herbers finit son poëme en nous racontant le triomphe de Lucinien, son couronnement, son règne, pendant lequel il fut converti au christianisme par des apôtres de la foi. Herbers dit que Virgile, en mourant, tint si ferme dans sa main le livre où il avait écrit toutes les sciences, qu'il fallut bien le laisser partir avec lui <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Nos lecteurs ont facilement reconnu, dans cette histoire, deux contes qui se retrouvent, mais séparés, dans le Roman des sept Sages et dans plusieurs autres compositions. Voyez à ce sujet la première partie de ce volume, pages 145 et 158; et dans le Roman des sept Sages, en prose, pages 35 et 89.

Herbers define ici son livre ;  
 Au bon roi Loeys le livre ,  
 Cui Dex doint honor, en sa vie.  
 S'aucuns est ki , par envie ,  
 Parolt de rien k'il est dite ,  
 Gart raison à ceu k'il dirait ,  
 Vilains iert ki en mesdiroit.  
 Li livres est fais de savoir ;  
 Toute l'histoire est de voir.  
 Qui la tanroit por manteresse ,

J'ajouterai quelques observations sur l'œuvre que je viens d'analyser, et qui, sous plusieurs rapports, est digne de fixer l'attention.

Die comant l'anchanteresse  
 Phitomissa ki tant savoit ,  
 Le prophete ki tant valloit,  
 Samuelain resuscitait  
 De lai où il iert le gittait ?  
 Et se die par kel raison  
 Li anchantéor Pharaon  
 De lor verges couluevres firent ?  
 Et comant les rainnes issirent  
 De la palu ? comant avint  
 Que l'aigue de Nille devint ,  
 S'ansi com dist Sainte Escriture ?  
 Et die par keille aventure  
 Circé transfigurait ausis  
 Toz les compaignons Ulissis?  
 Sains Augustins le dist , por voir ,  
 Qui mult par fut de grant savoir.  
 Si est la fins de ceste ystoire ;  
 Bien saichiez k'elle est tote voire.  
 Qui ne la vuelte croire sel' laist ;  
 Je sui cil ki à tant s'an taist.  
 Et à celle ki l'ait escrite ,  
 Daingne Diex faire tel mérite  
 Que la joie de Paradis  
 Que Dex ait ses amis promis ,  
 Li doinst en la fin de sa vie ,  
 Et vos toz k'i l'avez oïe. Amen

*Explicit hïc.*

Composé dans le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le poëme d'Herbers résume plusieurs parties de la littérature romanesque; ainsi l'une des principales données appartient aux traditions bibliques, car l'accusation portée contre le jeune Lucinien ressemble assez à l'histoire de Joseph pour avoir été copiée sur elle. Cependant le récit biblique a pu modifier celui des livres orientaux, sans avoir pour cela servi de modèle. Quant à l'imitation des aventures d'Ulysse dans l'ancre de Polyphème, elle a pu être directement empruntée par le trouvère à l'*Odyssée* d'Homère, car elle était mieux connue en France, au XIII<sup>e</sup> siècle, qu'on ne le croit communément. Le rôle que Herbers fait jouer au poète Virgile est en rapport avec les traditions romanesques admises au XIII<sup>e</sup> siècle : depuis cent années environ, le chantre d'Énée était le héros d'une légende merveilleuse et bizarre, dont les incidens se multipliaient suivant le goût ou les connaissances des chroniqueurs et des poètes qui la racontaient. Difficilement on pourrait expliquer l'origine et les causes de cette légende; mais elle obtint une célébrité européenne, et le moine de Haute-Selve, en mêlant le nom de Virgile à l'histoire des *sept Sages*, ne faisait qu'ajouter à son œuvre un élément de succès. De plus, il rattachait son poëme à la littérature nationale et chevaleresque de son temps, en y plaçant une légende qui donnait une origine merveilleuse à l'une des plus

grandes familles féodales de l'Europe, à la famille de Godefroy de Bouillon. On le voit, toutes les parties de la littérature romanesque de cette époque se retrouvent dans *Dolopathos*, car le trouvère n'a pas oublié le gai fabliaux qu'il place, peut-être avec malice, dans la bouche du cygne de Mantoue. Il faut dire cependant que dans l'imitation libre, et peut-être supérieure au modèle, qu'il a faite du roman latin *des sept Sages*, il a eu tort de supprimer l'histoire racontée par l'impératrice, en réponse à celle de chacun des sept sages, histoire dont le but était de prouver le contraire de ce que ces sages avançaient. C'était un ingénieux moyen de piquer la curiosité du lecteur. Quoi qu'il en soit, les élémens divers dont le poëme d'Herbers se compose ont été mis en œuvre avec beaucoup d'art; et le trouvère a toujours fait preuve, sinon d'une haute intelligence, au moins d'une ingéniosité très remarquable. Il raconte bien, et c'est une grande qualité dans un livre qui se compose de douze récits différens. Certains épisodes ont principalement fixé mon attention, et je les regarde comme des modèles de notre vieille poésie. Je citerai principalement la scène où les femmes de la jeune reine, et cette princesse elle-même, font tous leurs efforts pour séduire Lucimien<sup>1</sup>. Il y a dans ce récit quelque chose de voluptueux,

<sup>1</sup> Voyez les *Extraits*, n<sup>o</sup> 4.

d'oriental, qui ne se trouve pas communément dans les poésies françaises du moyen âge. Herbers était un homme qui possédait toute la science de son époque ; certains auteurs classiques, grecs et latins, lui étaient familiers, comme le prouvent plusieurs passages de son roman. On peut croire qu'il savait l'hébreu ou même l'arabe, et le conte de la *Livre de Chair* qu'il a imité le premier en Occident, les connaissances médicales qu'il se plaît à montrer et dont nous avons cité un exemple curieux, et les contes orientaux qu'il aime à reproduire, justifient suffisamment cette conjecture. En résumé, le poëme de *Dolopathos*, et par son exécution, et par les modèles qu'il a fournis à plusieurs grands écrivains différens d'époque et de nation, méritait qu'on le fasse connaître : je regrette de n'avoir pu entièrement le publier.

---

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs, but the characters are too light and blurry to be transcribed accurately.



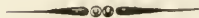
**EXTRAITS DE DOLOPATHOS.**





# EXTRAITS DE DOLOPATHOS

D'HERBERS.



EXTRAIT N° 1, F° 299, COL. 1<sup>re</sup>.

A peines puet perdre sa peinne  
Qui sert preudome et qui s'en peinne  
Del tot fere sa volenté ;  
Mès on n'en trueve pas plenté.  
Chascun jor li mondes empire ,  
Hui est mauvès et demain pire.  
Trop pert proesce de son non ,  
Ne trovons mès se mauvès non.  
Et neporquant, se je pooie ,  
Mult volentiers me peneroie ,  
Se je me savoie entremetre ,  
Q'en .i. romanz péusse metre  
Une estoire auques ancienne  
Qui estrè est de gent paienne.  
Li ystoire est et bone et bele,

Tozjors devroit estre novele;  
 Car jamèz ne doit devenir  
 Cele dont grans biens puet venir,  
 .I. blans moignes de bone vie,  
 De Haute-Selve l'abaïe,  
 A ceste estoire novellée;  
 Par biau latin l'a ordenée.  
 Herberz la velt en romanz trère,  
 Et del romanz .i. livre fere,  
 El non et en la révérence  
 Del filz Phelippe au roi de France  
 Looy, c'om doit tant loer!  
 Car li filz Deu le volt doer  
 De proesse et de vasselaige.  
 Mult est vaillanz de son aaige;  
 Ne je ne puis nului véoir  
 Oû ma peine puist muez séoir.  
 Por s'onnor encomencerai,  
 Ceste estoire enromancerai.  
 Mult serè lie et à grant èse,  
 Se je di chose qui li plèse.  
 Lonc l'estoire, me doint voir dire  
 Cil ki de tot est mestre et sire!  
 Seingnor, au tens anciennour,  
 Estoiert clerc de grant valour.  
 Toute lor estude metoient  
 En ce dont ils s'entremetoient,  
 Qu'il en déissent vérité,  
 Et toute la prospérité

De qanq'à barons avenoit.  
 Coment chascuns se maintenoit  
 Et les oevres ke il fesoit ;  
 Coment li roi se conbaitoient.  
 De ce se souloient pener  
 Qu'essample péussent doner  
 A ceus ki après eus venissent,  
 Et ke il autretel féissent.  
 Cil bon clerc mult se traveillèrent,  
 Mès grans honors i gaaignèrent ;  
 Q'après lor mors firent la gent  
 .iii. ymaiges d'or et d'argent,  
 Et come Dex les aorèrent,  
 Por le grant sens q'en aus trovèrent ;  
 Saige clerc furent et sené.  
 Maint autre se sont puis péné  
 D'autretel fere comme il firent ;  
 Mais fors de lor manière issirent,  
 Car lor estuides atornèrent  
 As mençonges k'il controvèrent.  
 Il lessièrent la vérité,  
 Et si distrent la fausseté.  
 Chascun son vouloir en fesoit  
 Tout ainsi comme li plesoit.  
 .....  
 .....  
 .....  
 Mon petit sens vueil esprover,  
 Se je puis tant en moi trover

Que l'ystoire ne soit pèrie,  
 Qui tant est de grant seignorie.  
 Vérité dire, se je puis,  
 Selonc ce k'en l'estoire truis.  
 Et se je n'en faz bien ma rime,  
 Ou consonant ou léonime,  
 Nus hom por ce mal n'i entende,  
 Emçoiz li proi ke il m'amende  
 Jusc'à tant k'il oient la fin.  
 Car se je bien mueure de fin,  
 Je n'en dois pas estre repris,  
 Se d'aucune chose mespris.  
 En la fin doit-on loer l'uevre,  
 Et ce ke bon est bien se prueve.

EXTRAIT N<sup>o</sup> 2, F<sup>o</sup> 316, COL. 1<sup>re</sup>.

A icel tans à Rome avoit  
 Un philosophe ki tenoit  
 La renomée de clergie.  
 Sages fu et de bone vie;  
 D'une des citez de Sezile  
 Fu nez; on l'apeloit Virgile;  
 La cité Mantue ot à non.  
 Virgile fu de grant renon:  
 Nus clers plus de lui ne savoit;  
 Por ce si grant renon avoit,  
 Onkes poètes ne fu tex  
 S'il créust k'il ne fust e'uns Dex.

Le roi de Virgile souvient,  
Et dit qu'envoier li covient :  
Il velt q'avec sei le reteingne,  
Des ars l'entrediue et enseigne.  
De ce parlèrent seur mengier,  
Et souvent font lors mès changier.  
Ne sai porquoi vos devisasse  
Toz les mès, ne porquoi musasse :  
Coment il vindrent un à un ;  
Mès ge vos devis tot à un,  
C'onkes cort plenièrre ne vi  
Où tui fuissent si bien servi.  
Mult ot li rois longue mesniée ,  
Preuz et cortoise et enseignée.  
De .iiii. contes fet messaiges,  
Des plus vaillans et des plus saiges,  
En cui il ot greingneur fiance ;  
Car se fust folie et enfance,  
Se son seul enfant otroiast  
A gent où il ne se fiast.  
Ne poist plus loiax avoir,  
Mult riches dons et grant avoir,  
Et son fil envoie Virgile.  
Einsoiz k'il issent de la vile,  
Leur a dit : Seigneur, vos iroiz  
A Virgile, si li diroiz  
Que mon seul enfant li envoie ;  
Je me fi mult en lui et croi.  
Se ne m'i crêusse et fiaisse,

En nul sens ne li envoiasse.  
 Or li dites ke je li proi,  
 Por toz les Dex en cui je croi,  
 Que mon fil me gart en tel guise,  
 Por guerredon et por servise,  
 Qu'ennui ne max ne li aveigne;  
 Et toz les .vij. arz li apreigne,

.....  
 ....

Tant ont li mesaige entendu  
 A leur voie, ke descendu  
 Sont à Rome, à l'ostel Virgile.  
 Il ne vivoit mie de guile,  
 De barat, ne de mauvestié.  
 Plus courtois, ne plus afetié  
 Ne convint, en nule manière.  
 Assiz estoit en sa chaire :  
 Une riche chape forrée,  
 Sans manche, avoit afublée ;  
 Et s'ot en son chief un chapel  
 Qui fu d'une mult riche pel.  
 Tret ot arrier son chaperon.  
 Li enfant de maint haut baron,  
 Devant lui, à terre séoient,  
 Qui ses paroles entendoient.  
 Et chascun son livre tenoit,  
 Einssi comme il les enseignoit.

EXTRAIT N° 3, F° 324, COL. 1<sup>re</sup>.

Entor Virgile ot jà esté,  
 Et par yver et par esté,  
 Luceniens .vij. ans entiers.  
 Et tant ot apris volentiers  
 Que trop fu bon cler à devise,  
 Si com dans Jehans nos devise  
 Qui en latin l'estoire mist ;  
 Et Herbers ki le romans fist,  
 De latin en romanz le trest.  
 Ce fu el tenz que la fleur nest,  
 El mois de mai, une vesprée :  
 La fuelle pert, et la rousée  
 Monte seur l'erbe ki verdoie ;  
 Que li rossignox moine joie  
 Et fet si douce mélodie.  
 Jà n'iert si longuement oïe  
 Qu'ele doie grever ne nuire.  
 Virgiles fu alez déduire,  
 O lui meine .ij. compaignons  
 Dont ge ne sai nomer les nons ;  
 Assez ot belle compaignie.  
 Luciniens n'i ala mie,  
 Einz est entrez en une chambre ;  
 D'astrenomie li remembre.  
 Son huis ferme, son livre prist  
 Que ses mestres Virgiles fist.

Toute sa pensée i a mise,  
 Les reugles en cerche à devise.  
 Quant il ot toute l'art léue,  
 Li sans et la color l'en mue,  
 Li cuers li faut, et tuit li membre ;  
 Souvins, en mi leu de la chambre,  
 Chiet pasmez, sus le pavement.  
 .i. cri gita si hautement,  
 Si horrible et si dolerex  
 Que tuit cil furent poerex,  
 Qui la voiz en ont antendue ;  
 Mult avoit mestier d'ajue.  
 Adonc sailli sus la mesniée  
 Toute esbahie et corrouciée ;  
 Et li voisin i acorrurent  
 Qui dolent et esbahi furent ;  
 Et demandent ke cenefie  
 Cele voiz k'il orent oïe.  
 Plus longuement ne s'atargièrent,  
 L'uis de la chambre pécoièrent.  
 Lucenien i ont trové  
 Si malade et si agrevé  
 Q'envers gist, sus le pavement.  
 A lui viennent hastivement :  
 Come home mort gésir le virent ;  
 Le front et le piz li sentirent,  
 Merveille se desconfortèrent  
 Que point d'aleine n'i trovèrent.  
 Mès .i. pou de chaleur avoit



Entor le cuer ki ce movoit  
Et pooisoit mult feblement ;  
Tiut plorent por lui tendrement.  
Là fu venuz, par aventure,  
.i. saiges elers ki la nature  
De fisique toute savoit.  
Et conoit, luès ke il le voit,  
Ke par la dolour de tristesse,  
Li est venue tele destresse.  
Quant la dolor le cuer argue,  
Le sang ki del cuer se remue,  
Et des membres à lui atret,  
Et cil sans l'esperit ne let  
Issuz, n'aler la voie droite,  
Por la voie k'il trueve estroite.  
Dont fet cil sans le cuer euller,  
Et en tel manière eschauffer,  
Puis ke li espirs fors n'en vient,  
Que l'ome pasmer en convient :  
Issi estoit Luceniens.  
Dont vint li bons fisiciens :  
Froide eve et chaude a demandée,  
Ele li fust tost aportée.  
Lucinien list halt lever,  
Et les piez et les meins laver  
De celi eve ki fu froide :  
La froideur la cholor refroide,  
Et la froide eve ravertue  
La cholor ki est descendue ,

A lui tret le sanc et apele.  
Puis prant laine blanche et nouvelle,  
En l'ève chadete l'a mise,  
Deseur le piz li a assize,  
Si comme .i. enplaistre frist.  
Por ce la chaleur i assist,  
Qui le sanc del cuer remuaist  
Et par les veines s'avoiaist,  
Et ralaist en son droit estaige;  
Issi le font cil ki sont saige.  
Puis prent espices glorieuses,  
Soef fleranz, et précieuses;  
Mult bien et bel s'en entremist,  
A la bouche et au nez li mist,  
Por l'esperite fors atrère,  
Et por le chief conforter fère.  
Tot maintenant k'il ot ce fet,  
Li sanz en son droit leu se tret;  
La color li est revenue,  
Ses mains et ses manbres remue.  
Dont se dresce, si c'est assiz;  
Eslahiz fu et mult pensiz,  
Quant il a tant de gens véues,  
Qui là furent por lui venues.  
Et bien parut sa mesestance  
A son vis et à sa semblance.

## EXTRAIT N° 4, F° 348, COL. 2.

Dolopathos se reconforte,  
Tote s'espérance estoit morte.  
Moult loe le conseil et prise,  
Et dist ke bons est à devise ;  
Et moult mercie la réine,  
Moult grand guerredon l'en destine.  
Et de s'amor moult l'asséure :  
Par tout ces Dex li dit et jure  
Que son reigne li partira,  
Tote la moitié l'en donra,  
Se la parole li puet rendre  
Séurement s'i puet attendre.  
La réine l'enfant en meinne,  
Moult ce travaille et moult ce poinne.  
Li rois a ces barons mandé  
Et toz ceuz de la cort commandé ;  
Jusc'à .vii. jors covient attendre,  
Car il ne puet or pas entendre  
A Lucenien coronner ;  
D'autre chose l'estuet pener.  
Une autre besoigne a à fere  
Que tout premier li covient fere ;  
Et puis ke li rois le commande,  
N'i a si hardi ki n'atande.  
La réine l'enfant en meinne ;  
Grant travail i met et grant peine  
Qu'ele puisse covent tenir.

Ses damoiseles fet venir,  
Avec eles l'accompaigna.  
Et si lor dist et enseigna  
Que tot son voloir li féissent,  
Et tot lor pooir i méissent.  
Par toute la cité manda  
A li venir, et comanda  
Les plus cortoises damoiseles  
Les muez dancenz et les plus beles ;  
Toutes celes ki muez chantoient,  
Et ki plus douce voiz avoient.  
Biax joax lor done et promet ;  
O ses damoiselles les met.  
Vestir les fet apertement ;  
Prie et commande doucement  
Et par amor et par menaice,  
Que chascune son pooir faice,  
Tout adès, par jor et par nuit.  
Oukes ne lor griet ne ennuit  
De deduit et de joie fere,  
Tout ce par c'om puet home atrere,  
Et fere plus entalenté  
D'amors et de sa volenté.  
Nule honte ne les reteigne ;  
Chascune entre ces braz l'estraingne,  
A lui s'otroit chascune et doigne,  
De tout en tout s'i abandoigne.  
Les damoiseles li otroient ;  
Et por ce ke plus beles soient,

Se vestent moult apertement  
Et lacent envoisiément.

Moult bien s'afetent et atirent,  
A moult grant joie le servirent  
Si com la reine comande,  
N'i a nule ki i entande.  
Vilenie ne lait ne honte,  
Tout ce ke à tel oeuvre monte,  
Font nuit et jor, et soir et main.  
Sèurement metent lor main  
Par tout, et aval et amont.  
Chascune le hese et semont  
Au geu d'amors et de desduit ;  
Mes ne l'ont pas trové bien duit  
Ne d'acoler, ne de besier,  
Ne de cointe dame aiesier.  
Devant lui dacent et envoisent,  
De joie fere ne se coisent :  
Toz les deduiz li font oïr  
Par com puet home resjoïr ;  
Gigues et harpes et vieles.  
Et les plus cointes damoiseles  
Li donent chapiaux et floretes ;  
Roses et lis et violetes  
Li pendent environ son lit.  
Toute la joie et le delit  
Li font trestoutes et li donent ;

De tout en tout s'i abandonent,  
 La reine méismement  
 S'en entremet moult durement,  
 Por ce q'au roi l'a encovent,  
 Fors vins li fet boivre sovent,  
 Por eschaufer et esmouvoir  
 A joie et à parole avoir ;  
 Car cil ki ont assez béu  
 Sont plus de legier decéu,  
 Et plus parolent volentiers.  
 Cil ce gardoit en dementiers,  
 Mès la garde i est moult grevainne,  
 Moult est grant torment et grant peinue  
 De vivre entre ces ennemis.  
 Cil est entre les serpanz mis  
 Qui moult le poignent et travaillent,  
 Et qui de toutes pars l'asaillent ;  
 Il gist el feu, et il n'art mie.  
 Je cuit ke je faz vilenie  
 Qant serpanz apel damoiseles  
 Qui tant errent plesanz et beles,  
 C'om ne pot mieus vaillans trover ;  
 Mès ge le puis per ce prover,  
 Per ce le prouveré por voir :  
 Li serpenz a plus de savoir  
 Que nule beste par nature,  
 Ce tesmoigne li escriture.  
 Ausi est la fame trop-saige,  
 Et par nature et par usaige,

D'ome decevoir et atrère  
Por son bon et son voloir fere.  
Moult set fame d'engin et d'art,  
C'est li fens ki tout cuit et art.  
Entre eles est Luceiniens,  
Bien le tienent en lor liens ;  
En lui ne truevent nul confort.  
Ne cuit k'il ait eàns si fort,  
Ne si durs ki ne fust ploiez,  
Et contre eles amoloiez ;  
Qu'eles estoient à devise  
Si très beles. q'à nule guise,  
Ne porroit-on trover ne querre  
Lor paroilles, en nule terre.  
Bien savoient à chief venir  
De tout ce ki puet avenir  
A amor, et si s'en penoient  
De tout le muez k'eles pooient.  
Luceinien fu de grant force ;  
Durement se peine et esforce  
Qu'il ne soit en fin decéuz.  
Il est moult bien aparceüz  
Qu'eles font tout ce par conseil ;  
Et de ce le plus me merveil  
Qu'eles nel' puent decevoir.  
Il conoist bien et set de voir,  
Que fame set plus d'art ke nus,  
Mès ne vult pas estre conclus ;  
Einz se garde moult saigement,

Et maint en son proposement  
Que, por la graice et por l'amor  
Del roi son père et son seignor,  
Et por eus prover et savoir  
S'il puet tant de vertu avoir,  
Toute lor volenté fera,  
Ne jà por ce ne parlera ;  
Fors tant k'il ne soufferra mie  
Le geu ki torne à vilenie.  
Moult sera liez en son coraige,  
Se il, ki juennes est d'aaige,  
Puet restraintre sa volenté  
Dont maint viellart sont assoté.  
Bien set s'il est de ce vengeuz,  
Que perciez sera ses escuz,  
Ses haubers rons et demailliez ;  
Et ce dont tant s'est travailliez,  
Aura puis moult pot de durée.  
Faussez sera, sanz demorée,  
Le don ke son mestre ot promis.  
Moult i a bien son pensé mis,  
Et si ce maintient liecment  
Entr'eles et cortoisement,  
Et rit, et fet moult bele chière,  
Et sueffre toute lor manière,  
Leur dit, et leur geu, et lor fet,  
Fors ce ki à dire ne fet.  
Vilenie ne vuelt il fere,  
Ne parole n'en puet-on trère,



En nul sens, n'en nule devise,  
 .Ij. jors i ont lor peinne mise,  
 Gastée li ont et perdue ;  
 Issi est la chose avenue.

La roïne est forment dolente  
 Kant ele pert eïssi s'entente,  
 Et la grant peine k'ele i met.  
 Dedenz son cuer dit et promet  
 Que de son cors li fera don,  
 Toute s'i metra à bandon,  
 Einz k'ele n'ait sa volenté.  
 Bien a le cuer entalenté  
 Que Luceinien parler faïce,  
 Et por le roi, et por sa graïce ;  
 Ou ele parler le fera,  
 Ou jamès liée ne sera.  
 Puis ke fame enpreut une chose,  
 Moul't à enviz dort, ne repose,  
 Tant k'ele en puist à chief venir,  
 Que q'après en doïe avenir.  
 La reine ki moul't ce prise,  
 A ceste chose eïssi emprise ;  
 Ne'l lera pas à tant aler,  
 Ou doit moul't bien de li parler.  
 Trop ert bele outre mesure ;  
 Blonde estoit sa cheveléure ;  
 Front ot plain, et sorcïlz tretis ;

Ses vis ne fu mie retis ;  
 Que flors de lis, ne fleur de rose  
 A son vis semblast nule chose.  
 Eulz riant, nés fet par devise ;  
 Petite bouche bien assize.  
 Ele estoit moult plesanz de vis,  
 Et de son cors. Tant vos devis  
 Q'ainz nule fame ne fut née  
 Qui de cors fust si bien formée.  
 Ne fu trop grans, ne trop petite ;  
 De si boin point fu à eslite,  
 Com nus hons vos sauroit retraire,  
 Nus ne la sauroit muez portraire.  
 Trop fu apertement vestue  
 D'une chemise estroit cousue,  
 En braz, et par les pans fu lée,  
 Deliée, blanche et ridée.  
 Pelice ot légère et sanz manche ;  
 La char k'ele ot bele et blanche  
 Par mi la manche li paroit.  
 D'un vermeil samis cote avoit,  
 Et mantel et d'un drap de frise  
 Dont la pane ne fu pas grise,  
 Mès tonte de dos d'erminetes  
 Déliées, blanches et netes.  
 En ataiches et en tassiax  
 Ot flors entretes à oisiax.  
 Li mantiax fu de grant valor :  
 Vestuz estoit d'une color,

De tantes colors i avoit  
Que nus hons dire nel' savoit.  
Et si erent si entrelaciées,  
Et par tel mestrie afetiées,  
Que cil fust perduz ou deffez  
Jamès tiex ne fust contrefez.  
Li mantiax moult bien li avint  
Et tiex fu com à li covint.  
Trop fu vestue apertement  
Trop li sist bien avenamment.  
Et ele iert toute desliée,  
Et s'estoit d'un fil d'or tresciée,  
Mès si bel crin plus reluisoient  
Que li ors dont trecié estoient,  
Car il estoient crespé et tor.  
En son chief ot .i. cercle d'or,  
Pierres précieuses et chièrres,  
A flors de diverses manières.  
Moult fu cortoise et afetiée  
Et de parler bien enseignée.  
Et si vair eul ce removoient  
Qui si doucement regardoient ;  
C'estoit avis k'il tresperçassent  
Quel ke chose k'il esgardaissent  
Saichiez, se vos le véissiez,  
Por voir à certes cuidissiez  
Qu'ele fust bele ke Heleinee  
Por cui Paris souffri tel peinne.  
Einsi vestue et ascemée,

S'en est dedenz la chambre entrée.  
 Les damoiseles s'en issirent  
 Tot maintenant k'eles la virent.

La réine la chambre ferme,  
 Qui moult estoit certeine et ferme  
 Des engins et des dars d'amors.  
 Se bien ne se garde à ces tors  
 Luceiniens, jà iert mal mise  
 La promesse k'il ot promise,  
 Car ele le tient à s'escole.  
 Doucement le bese et acole,  
 Entre ces braz soef l'estraint,  
 Durement l'engoisse et destraint.  
 Ele ne tient pas la main coie,  
 Met par tout la met et envoie  
 Lai où plus eschauffer le cuide ;  
 Grant peine i met et grant estuide,  
 Nu à nu le bese et atouche.  
 Sachiez ke la mains et la bouche  
 Ont moult de pooir à teile oèvre.  
 Toute s'abandone et descuevre,  
 Mès Luceinien la refuse.  
 Ele n'est pas por ce confuse,  
 Einçoiz a pressé plus l'enfant,  
 De tant comme il plus ce deffant.  
 Eiuissi l'a pressé sanz séjour,  
 Et destraint per nuit et per jor.

Mès ne s'est pas apercée  
Jusq'à tant qu'ele est deceüe ;  
Ele le cuidoit decevoir,  
Par son senz et par son savoir,  
Par sa joie et par son soulaz ;  
Mes ore est chéue en ces laz,  
Amors fera de li justise,  
Qui moult durement la justise.  
Èle li est el cuer entrée,  
Or li fera paier entrée.  
Elle tient et cil n'en a cure,  
Tant li est plus aspre et plus dure  
La dolors ki d'amors li vient ;  
Maugré li amer li covient  
Por la biauté k'en lui véoit,  
Sa grant biauté le decevoit ;  
Car ge ne cuit c'onkes nature  
Féist plus bele créature.  
Ne sai por quoi jel' vos devis  
De membres, de cors et de vis,  
Et d'eux et de chevelenre,  
Fu il trop biax, outre mesure.  
Qant la réine voit sa faïce,  
Dont ne set ele k'ele faïce,  
Car tant per est clere et vermeille  
Qu'ele méisme s'en merveille ;  
Tant la perdestraint durement  
Ce k'ele sent tot nuement.  
Sa char ki tant est tendre et blanche,

Son col, et son piz, et sa hanche.  
Et plus l'estraint et plus le bese,  
Tant est ele plus à malese !  
Qant ele plus n'en puet avoir ;  
Et tant vos di ge bien de voir,  
Q'amors la destraint si et donte  
Que point ne li souvient de honte.  
Bien vousist fere apertement  
Ce ke cil deffent durement  
Et bien le soufrist, sanz mentir,  
Se cil lé vousist consentir.  
Ore est la réine surprise  
D'amors qui trop l'art et atise.  
Li rois de son fil li demande,  
Et ele li dit k'il amende ;  
Bien cuide q'encor parler doie  
Moult en perra li rois grant joie,  
Ne fust si liez por nul avoir.  
La réine ne puet avoir  
Repos, car amors la destraint.  
A l'enfant revient et l'estraint ;  
Entre ces braz soef le prent ,  
Com plus l'enbraice et plus l'esprent ;  
Son douz ami le nomme et clame'  
N'est pas en son senz ki trop aime.  
Cil croit k'ele soit forsenée,  
Qant il la voit si eschaufée  
A malese en est, et senz doute  
A .ii. mains loing de lui la boute.

Com plus la bouste et plus revient,  
Car de fine amor li souvient,  
Qui si la destraint et enguisse  
Qu'ele ne set ke fere puisse.  
Grant duel en a et grant contrère.  
Qant il ne welt son voloir fere.  
Dolante en est et trespansée.  
D'autre chose s'est porpansée :  
Par herbe et par proposement,  
Velt fere son enchantement.  
Ses sorz et ces charmes atrempre  
Et ces herbes trible et destrempre ;  
O le vin li velt fere boire,  
Ce dit et conte li estoire,  
Qu'il set tout, par astrenomie,  
Qant k'ele fet, si n'en boit mie.  
Ne li charmes ne li puet fere  
Chose ki li viegne à contrere.  
Quant la roïne a ce vèn  
Que par ce ne l'a decèn,  
Dont par est ele trop dolente.  
Ele plore et si se demente :  
Ha ! fet ele, lasse, chétive,  
Dolente, por coi sui-je vive ?  
Trop sui decéue et surprise ;  
Trop m'a cil max d'amors esprise.  
J'aim, relui ki de moi n'a cure ;  
Ahi ! lasse ! quele aventure.  
Je l'aim et il ne m'aime mie ;

Bien m'a amors morte et traïe,  
S'einsi me dure longuement.  
Mès ge ne puis véoir coment  
Ce me puist longuement durer,  
Car ge nel' porroie endurer.  
Volentiers l'entroublieroie,  
Mès entroublier nel' porroie ;  
Car ki bien aime antièrement  
N'oublie pas legièrement.  
Et ge l'aim de tot mon pooir ;  
Et si ne puis chose véoir  
Par qoi ma volentei en aie,  
C'est la chose ki plus m'esmaie.  
Herbes, ne poisons, ne racines,  
Ne charoies, ne médecines  
Ne m'i pueent néant valoir,  
C'est ce ki plus m'i fet doloir.  
Ne force ne m'i puet aidier :  
Je ne puis contre lui tencier,  
En nul senz, n'en nule manière,  
Se ge n'exploit par ma proière.  
Dont ne puis ge pas exploitier,  
Amors le me fet covoitier,  
Nuit et jor, or esproverai  
Se par proière exploiterai.  
A tant est en la chambre entrée,  
Tote dolante et explorée.  
Trop fort le destraint et atise  
Fine amor ki l'art et justise.



Ele ne lesse ne repouse ;  
Plus fu vermeille c'une rouse.  
Après li clost l'uis et ferma ;  
A celui vint qu'ele ama,  
En plorant, dist : Amis, merci !  
C'est vostre amie ki est ci,  
C'est cele ki vos sert et aime.  
A vos ce plaint, à vos ce clame,  
Or li fetes de vos droiture.  
Ele a si mise en vos sa cure,  
Sens et pooir, pensée et cuer,  
Que sauz mort, ne puet à nul fuer,  
Eschaper de vostre prison,  
Se par vos n'en ai guerison.  
Vos estes sa mort et sa vie,  
Aiez merci de vostre amie!  
Car se vos merci n'en avez,  
Outréement morte m'avez.  
Et nel' tenez à vilenie  
Ce qu'ele vos requiert et prie.  
Ce fet fere amors et commande,  
Vos savez bien k'ele demande :  
Donez li coment k'il aviegne,  
Ou vos soufrez k'ele le preigne.  
Moultz li dist plus ke je ne di ;  
Mes onkes cil ne respondi,  
Einz fet adès la sorde oreille.  
La roïne trop se merveille  
Qui si le voit bel et apert.

Tote s'esbahist et espert ;  
 Et li sans del vis li remne,  
 D'angoisse tremble, et si tressue.  
 Ele le prent et si l'embraice,  
 Vers soi l'estraint, et si l'enlaice.  
 Jà en fèist tot son voloir  
 Qui q'après s'en déust douloir.  
 Se trop bien ne se desfendist  
 Cil ki, por ce, nul mot ne dist.  
 Ne li vaut en nule manière,  
 Enging, ne force, ne proière.  
 Tant est ele plus desconfite  
 Et plus dolente et plus afflite.

La reine grant duel demeinne ;  
 En la seue chambre demeinne,  
 A ces daimoiseles menées  
 Qui plus firent de li privées,  
 Et ki toz ces conseuz savoient.  
 Bien seivent, kant eles la voient,  
 Qu'ele iert dolente et ennuieuse,  
 Toute pensive et engoissouse ;  
 Lor dist : Por Deu ! consilliez moi,  
 Por Deu ! le vos requier et-proi ;  
 Il n'est riens ke je vos celaisse,  
 Je sui toute dolante et lasse.  
 A mon seignor covent avoie  
 Que son filz parlant li rendroie :

Assez i ai grant peine mise,  
Ce ne puet estre en nule guise,  
Toute j'ai ma peinne perdue :  
En mon laz sui prise et chène.  
Mauvesement m'i sui gardée ;  
Sa biauté m'a teile atornée,  
Que je ne sai ke fere doie,  
S'il ne velt, jamais n'aurai joie.  
Il est ma vie, et c'est m'amors ;  
C'est mes deduiz, c'est mes confors.  
Sa grant biauté m'a decéue,  
Et la douueur de sa char nue  
Que ge sentoie nuement.  
Ce me semble veraiement  
Q'el monde n'a si bele chose.  
Mes cuers ne dort, ne repose ;  
J'en pert le boivre et le mengier,  
Je cuit por lui le sen chaingier.  
Je ne voi riens ki ne m'anuit,  
Je pens à lui et soir et nuit.  
Je li ai dit et fet savoir,  
Ne velt de moi merci avoir.  
Ne m'i valt rienz esforcemenz,  
N'erbe, ne jus, n'enchantemenz,  
Ne proère ne m'i valt rien.  
Einçoiz me despit ausi bien  
Que se j'estoie une trovée,  
Ou en four, ou en molin née.  
Ne prise niaut ma bantesce,

Ne ma biauté, ne ma proesce,  
 Ne m'ennor, ne ma gentillise.  
 Et s'amor m'a einsi surprise;  
 Et plus fuit, et ge plus le chaz,  
 Ne m'i vaut néant mes porchaz.  
 Sa biauté m'a si prise à l'aim  
 Com plus me het et ge plus l'aim.  
 Vos ki d'amors oï avez,  
 Conseilliez moi, se vos savez.  
 Ma grant dolor dite vos ai,  
 Car ge conseillier ne me sai;  
 Et ce sai ge moult hien de voir,  
 Nuns nel' porroit de ce movoir.  
 Jà n'en auré ma volente,  
 Tant ai-ge plus grant dolente  
 Que jai de moi merci n'aura,  
 Ensi morir me covendra.  
 Je morrai por lui sanz doutance,  
 De vivre n'ai nule espérance.  
 Se je ma volenté avoie,  
 Ne me chaudroit se ge moroie.

La réine a fet sa clamor  
 Si com cele ki por amor  
 Aime desmesurément.  
 Moult parole à li folement,  
 Et respont une damoisele:  
 Avoi ! fole chose, fet ele,

Desloiax, dolente et chetive,  
La plus chetive riens ki vive !  
Vils créature et forsenée  
Et honteuse et maléurée.  
Moult as or bien ton laz tendu  
Qui à tel home as entendu ;  
A .i. tronc ki parler ne puet,  
Qui por parler ne se remuet  
Ne ke se il estoit de fust.  
Ne cuit c'onkes mès dame fust,  
Par .i. tel home, decéue,  
Il ne se crolle ne remue !  
Ha ! chétive, es-tu oubliée ?  
Jà es-tu plus bele ke fée,  
Gentis dame de haut paraige,  
Por qoi pensez si grant outrage ?  
Moult me merveil dont ce te vient :  
S'il fust tex comme à toi covient,  
Jà certes ne m'en merveillasse ;  
Mès ainçois le te conseillasse,  
Cestui ne doiz tu pas amer ;  
Jà ton ami nel' dois clamer,  
Car il n'est mie tes amins,  
Einz est tez mortez ennemis.  
Il te tondra tote ta terre ;  
Li rois por ce l'envoia querre :  
Por ce l'a-il fet amener  
Que son reigne li velt doner.  
Jà el reigne ne partiras,

Ne li enfant ke tu auras ;  
Il te fera encor grant honte.  
Et de s'amor à toi ke monte,  
Puis ke il n'a cure de toi.  
Se il n'avoit cure de moi,  
Auroie-ge donc de lui cure ?  
N'aie par sa male aventure.  
Il t'a surprise et decéue,  
Torne ton coreige et remue :  
Ceste amor atorne à haïne,  
Je n'i voi autre médecine.  
Se tu me croiz, dame seras,  
Et ton voloir partout feras.  
Bele dame, mon conseil croi :  
Li prince, et li conte, et li roi  
Seront en ton palès demain :  
Et tu te leveras bien main ,  
Si com tu seus, te vestiras ;  
Devant Luceinien iras  
Toute seule, sanz compaignie,  
Garde bien ke ne lessier mie.  
Devant li ront ta vestéure,  
Et ta blonde cheveléure.  
Descire ta faice et ton vis,  
Tout ainsi com ge te desvis.  
Forment à haute voiz t'escrie,  
Et nos te vendrons en aïe.  
Nos vestéures romperous,  
Nos faices esgratinerons.

Si haut crierons à .i. fès,  
 Que tout en mouvrons le palès.  
 Si dirons ke il te tenoit,  
 Et à force te demenoit  
 Por fere de toi sou délit ;  
 Et vouloit corrompre le lit  
 Son père, maleoit gré rien.  
 Soies hardie, et bien le tien ;  
 Muiax est, jà ne parlera.  
 Tes pères li rois i sera,  
 Ti frère et ti autre parant ;  
 Qui bien sont en la cort parant.  
 Et li nostre amin i seront  
 Qui volentiers nos aideront.

Ne puis tot dire, ne retraire  
 Les grans max ke li loe à faire  
 Cele ki assez en savoit.  
 La reine ki ore avoit  
 En l'enfant sa pensée mise,  
 Tant ke trop l'amoit à devise.  
 En a son coraige torné,  
 Et à ce son cuer atorné  
 Que sa mort voudroit et sa honte.  
 Si com li escriture conte,  
 En pou d'oure est fame nuée ;  
 S'amor a moult pou de durée,  
 Fame se chainge en petit d'eure :

Orendroit rit, orendroit plore,  
Or chace, or fuit, or het, or aime.  
Fame est li oisiæx seur la ramme,  
Qui or descent, et or remonte.  
Ne vuel fere plus lonc aconté :  
La roïne matin se lieve,  
Mauvès conseil mainte foiz griève ;  
Ce croit, ke cele li consoille.  
Moult bien se vest et apareille :  
Devant Luceinien en vient,  
Jà fera plus k'il ne convient :  
N'a pas l'enfant aresonné,  
Onkes .i. mot n'i ot sonnè.  
De ces chevez trère ne fine,  
As ongles son vis esgratine  
Tant ke li sans cuevre sa faice,  
Et ne li chaut ke de li faice.  
Sa riche roube a dérompue,  
Tant ke sa char pert toute nue.  
A haute voiz requiert aïe.  
Toute la sale est estormie ;  
Ses damoiseles à li corrent,  
Si comme celes la secorrent  
Qui n'ont pas la noise abessiée,  
Mès eslevee et essauciée.  
Com fors del senz, crient et braient,  
Lor chevez rompent et detraient ;  
Grant noise et grant temolte font,  
Leur vis et leur robes desfont.



La dame, comment pot ee fere ?  
Qui ier estoit si debonere.  
Q'est la graus amors devenue ?  
Teil haine dont est venue ?  
Si grant hontaige por quoi fet ?  
Que li a li enfès forfet ?  
Jer l'amoit et or le het tant !  
Nule fame reson n'entent,  
Fors del senz l'estuel devenir,  
S'ele ne puet à chief venir  
De fere ce k'ele a en pense.  
Fox est que dit quanke il pense !

El palès sont tuit amassé  
Li roi, li princee et li chasé,  
Et li baron de la contrée.  
Une besoigne ont afinée  
Dont li rois ot le plet tenu ,  
Por ce i furent tuit venu.  
Bien orent tuit la noise oïe,  
Mès ne sevent ke senefie.  
Il le sauront prochainement ;  
La reine vint fièrement  
Qui toute fu ensanglentée  
De sant, et toute eschevelée,  
Que deci as piez li dégoute.  
Rompue fu sa robe toute,  
Ausi com s'ele fust batue.

As piez le roi s'est estendue,  
 Voiant toz ceuz ki la estoient.  
 Qant li baron ainsi la veoient,  
 Dolent en sont et à malese,  
 N'i a nul ke il ne desplese.  
 Tantost l'a li rois sus drescié  
 Et dist : Ke vos a corrouciée ?  
 Gardez ke nel' me celez mie  
 Qui vos a fet tel vileine,  
 Ma douce suer, ma mie chière.  
 La roïne fet mate chiere ;  
 En plorant sangloute et soupire  
 Semblant fet k'ele nel' puet dire.  
 Fame a moult tost lerne trovée,  
 Et grant mensonge controvée.  
 Moult seit bien sa parole faindre  
 Fame, kant ele se volt plaindre.

La réine respont au roi :  
 Biaux sire, por amor de toi,  
 Et por t'onneur, et por ta grace,  
 Et drois est ke ton vouloir faice.  
 Ton fil en ma chambre en menai,  
 De lui honorer me penai :  
 Mes damoiselles, sans sejour,  
 Menoient feste nuit et jor ;  
 Car volentiers le te rendissent  
 Lie et parlant, s'eles poissent.

Moult grant léesce et moult grant joie,  
Por l'amor de vos, en avoie,  
Qant gel' pooie esbanoier.  
Je le fesoie dosnoier  
A mes cortoises damoiseles,  
As plus vaillans, et as plus beles ;  
Tant ke ge sai certainement  
Qu'il ce faint tout veraïement.  
N'a pas la parole perdue  
Por chose ki soit avenue ;  
Onkes voir ne se desconforte,  
Ne por sa mère ki est morte  
Ne por mestre k'il ait éu,  
Hui l'ai-ge bien apercèu.  
Sire, en ma chambre le gardoie ;  
Toute seule entrée i estoie,  
Por lui deduire et esjoïr,  
Vos me poïstes bien oïr,  
Qant il me fist crier et brère.  
Son voloir cuida de moi fère,  
Onkes nus hous ne vit maufé,  
Si tirant, ne si eschaufé !  
Sire, ge nel' vos consentir.  
Mès il me fist ses cox sentir.  
Morte m'énst et essilliée,  
Car il m'a toute combrisiée,  
Se mes puceles ne venissent,  
Et s'eles ne me rescoussissent.  
N'eschapaisse por nul pooir ;

Ce poez vos moult bien savoir.  
Trop m'a vileinnement batue,  
Ma char et ma robe rompue,  
Mes braz, et mon piz, et mon cors,  
Tout ke li sans pert par defors.  
Et mes puceles ensement  
A tretiées vileinnement.  
Qant vit k'il à moi ot failli,  
Tot maintenant les asailli ;  
Vos poez bien apertement  
Véoir en nos l'esprovement.  
Et puis ke la chose est provée,  
Ne querez autre demorée,  
Mès fete nos droite venjance.  
Ce ne fist il pas par enfance,  
Qu'il a assez cors et aage,  
Si la fet par son grant outraige.  
Je di por voir et bien le sai,  
Car ge l'ai prové à l'essai.  
Vileinnement nos a trectiées,  
Et bien nos en fussons vengiées.  
Nul mal fere ne li volsimes  
Fors q'à vos clamer nos venimes,  
Et as barons ki céans sont,  
Qui le forfet entendu ont.  
Dire en doivent le jugement,  
Et vos feroiz le vengeance.

## EXTRAIT N° 5, F° 387, COL. 2.

Quant il esgardent vers le plain,  
Et virent .i. home venant,  
Grant et bien fet et avenant.  
Vieuz fu et blans com nois negiée ;  
Sa blanche barbe avoit treciée,  
A une tresce fu tresciez.  
Devant le roi s'est adresciez,  
Seur .i. cheval noir comme meure ;  
Il ne s'arreste, ne demeure,  
Einz chevache, grant aléure,  
Par mi la presse ki moult dure,  
Tant ke devant le roi descent ;  
Voie li firent plus de .C.  
Langue ot legière et esmolue :  
Certoisement le roi salue,  
Et les barons, et la roïne,  
Et des q'en terre les encline.  
Li rois son salu li rendi ;  
Et cil dist : Biaus sire, or me di  
Ceste gent por qu'est assemblée ?  
A cil hons nule chose emblée ?  
Por quel tort, on por quel droiture  
Morra si bele créature  
Com ge voi lai, devant cel feu ?  
Li rois respont : Sire, par Deu !

C'est mes filz ; puis li a conté  
Coment à l'escole ot esté.  
Et si li conta le couvine  
Et la clamor de la reïne ;  
Et coment les genz l'ont jugie,  
Puis dist li rois : Sire, or vuel gie  
Que vos me dites verité,  
Quex hons et de quel naïté  
Vos estes, et ke vos querez ?  
Dont venez vos et où irez ?  
Et cil respont : Sire, por voir,  
Je sui uns hons de grant savoir,  
De la cité de Rome nez.  
Traveilliez me sui et penez  
Tant ke je sui .i. des. VII. saiges.  
Ma costume est et mes usaiges  
Que ge vois à rois et as contes  
Qui volentiers oient mes contes.  
Je sai dire maintes noveles  
Et aventures vielz et nouvelles.  
Et si lor ai conté et dit  
Meint bon essample et maint bel dit.  
Et s'il vos plect à escouter,  
.I. essample vos vuel mostrer  
Viel et de grant subtilité.  
Li rois en ot grant volenté,  
Et chascun por oïr ce coise,  
N'i ot .i. seul ki feïst noise.  
Moult volentiers fu escoutez ;

.I. petit fu en halt monteiz,  
Et dist : Seigneur, ça en arrière,  
Estoit li tens d'autre manière.  
Et Rome la noble cité  
N'iere pas de tel dignité,  
De tel non, ne de tele honor.  
Neporquant si avoit seignor,  
.I. roi ki moult iere preudons,  
Ne me souvient or de son non;  
Mors fu, kant il ne pot plus vivre.  
Son roiaume quite et délivre  
Lessa .i. suen fil k'il avoit,  
Enfant ki moult petit savoit.  
Terre ki pert son bon seignor  
Ne conquiert ne pris, ne honor,  
Ne bon prévos, ne bon major ;  
Après mauvès a Pon pior.  
Icil enfès fu rois de Rome,  
Et li Romain furent si home.  
Mès après la mort de son père,  
Li sordi guerre moult amère :  
D'une trop forte gent à devise  
De toutes pars fu Rome assize.  
N'osoient issir li Romain,  
Ne jor, ne nuit, ne soir, ne main ;  
Et tant i ot li olz esté,  
Et par yver, et par esté,  
Que cil dedens orent, sanz faille,  
Petit de biè et de vitaille.

Durement à malese estoient,  
 Por la poor ke il avoient.

Tant com plus giele et plus estraint :  
 La poors tant fort les destraint  
 Qu'il mistrent le roi à reson,  
 Qui moult par estoit jeunes hons.  
 Li rois ses barons apela ;  
 Cil à cui il se conseilla  
 Ierent près tuit de son aage,  
 N'estoient mie granment saige.  
 Quant .i. avugle l'autre meinne  
 , Moult se conduit à grant peinne ;  
 Bien pueent andui tresbuchier.  
 Cil ke li rois avoit plus chier  
 Li conseilla ke, dedeu Rome,  
 Ne lessaist nès .i. seul viel home,  
 Se son cors ne pooit desfendre.  
 Li viez hons welt ausi despendre,  
 Et ausi bien boit et menjue  
 Com li juenes ki bien s'ajue.  
 Cil rois fist son comandement,  
 Par sa terre comunément,  
 Que tuit li viellart ocis fussent  
 Qui de lor cors pooir n'éussent ;  
 Les vielles dames ensement.  
 Et fu en son comandement,  
 Se lor enfans nè's ocioient,



Qu'il méismes ocis seroient.  
Là ot dolor trop dolerouse,  
Qant li enfès refuser n'ose  
Qu'à ses mains n'ocie son père.  
Tel i ot ki ocit sa meire  
D'espéc ou de misericorde ;  
Car pitié ne misericorde  
N'en avoient à nul endroit.  
Ou fust à tort, ou fust à droit,  
Ocis furent tuit cil d'aaige  
Qui de Rome ierent li plus saige.  
Mès k'il i ot .i. jovencel,  
Gentil et cortois damoisel,  
Qui son père ocirre ne pot,  
Por la pitié qu'au cuer en ot ;  
Einz le garda en une fosse,  
Mès nus hons ne sot ceste chose,  
Fors sa fame ki li jura  
Que jà jor, ne l'encusera.

Einsi le fist vivre soz terre.  
Après fu pès de cele guerre.  
Ne demora pas longuement  
Li rois se maintint folement ;  
Q'en tole la terre de Rome,  
N'avoit remeis ke ce viel home.  
Et li juene li conseilloyent  
Quel que chose ke il vouloyent ;

Les folies et les luxures,  
Les max et les envoiséures.  
Sa terre estoit mal atornée  
Et sa gent à dolor menée.  
Nus n'i tenoit loi ne droiture,  
Ne fesoit reson ne mesure.  
Li plus fors les foibles batoient,  
Et lor avoir à tort prenoient.  
Nuns n'i fesoit droit, ne justise ;  
Com plus estoit preuz en malice,  
Plus estoit prisiez et amez,  
Et plus estoit sires clamez.  
N'à Dieu n'i portoit on honor ;  
Car genz ki n'ont point de seignor,  
Ont tost Dieu arrière gité,  
Que tote font lor volenté,  
N'i metent mie grant pensée.  
Mal estoit la gent ordenée,  
Et tuit cil qui à cort estoient ;  
Car entr'euz trestoz ne savoient  
Une cause déterminer,  
Ne .i. plet, ne .i. jugement finer.  
Li jovenciaux ki par pitié  
Avoit son père respitié,  
Estoit à cort, com gentis hons,  
Mès n'estoit pas de grant rehon :  
Cortois estoit et debouere.  
Quant k'il véoit à la cort fere  
Disoit son père coïement,

Et cil li disoit jugement.  
Droit et reson li enseignoit  
De tout ce q'à cort avenoit :  
Et cil aprenoit volentiers  
Qui moult estoit preuz et entiers,  
Sanz vilenie et sanz desroi.  
Tout redisoit devant le roi,  
Qant il véoit ke mestiers eire.  
Tant se pena en tel manière,  
Que moult mist le roi à mesure  
Tant k'il fist reson et droiture ;  
Lessa le mal et la folie,  
Et amenda auques sa vie.  
Li rois l'ama, et chier le tint,  
Volentiers o soi le retint.  
N'i ot nul ke il amast tant,  
Tant fust hauz, ne de noble gent.  
Por ces genz et lui conseillier,  
En fist son mestre conseillier.  
Deseur toz ot la seignorie,  
Mès moult en orent grant envie  
Cil qui à cort esté avoient ;  
Moult sont dolant kant il le voient  
Si bien estre de son seignor,  
Et k'il venoit à teile honor,  
Et il estoient mis arrière.  
Dont pensèrent en quel manière  
Le porroient arrière metre ?  
Ne par doner, ne par prometre,

N'en pooient venir à chief ;  
Dolent sont et moult lor est grief  
De ce k'il est si très avant ;  
Entr'euz en parolent sovant .

Ce ne sai-je coment avint,  
Mès de son père lor souvint,  
Et pensèrent q'encor vivoit.  
Par son père tout ce savoit :  
Bien pensent s'encor ne l'éust,  
Jà par son sens tant ne séust ;  
Et bien saichiez se il osassent  
Volentiers au roi le mellassent.  
Bien savoient certainement  
Que li rois l'amoit finement,  
Et moult avoit grant seignorie ;  
Por ce si n'en parlèrent mie,  
Et por ce ke il nel' savoient  
De voir, mès il le mescreoient.  
Cil est fox ki pledoie et tance  
De ce dont il est an doutance.  
Li anvius plus ne parlèrent,  
Mès autre chose porpansèrent  
Par coi il cuidièrent de voir  
Lui et son père decevoir.  
Bien cuident trover ocoison,  
Ils ont mis le roi à raison :  
A lui parlèrent doucement,

Et dient moult très hautemant  
Que, par cortoisie et par grâce,  
Une feste à ces barons faice,  
Et tiegne cort large et plenièr,  
Lieement et à bele chièr.  
Et nuns, ke de lui terre tiengue,  
Ne soit si hardis k'il n'i viegne,  
Et s'amaint son plus chier ami  
Et son plus félon ennemi,  
Et de ces serjans lo meillor,  
Et son miax vaillant jugléor.  
Li rois le vult et otroia ;  
Por ces haus barons anvoia.  
Qant la novele orent oïe  
Li nuns i amena s'amie,  
Ou sa fame, ou son ami,  
Ou son plus félon anemi  
Menoit celui cui plus haoit ;  
Aucun serf ki bien lo servoit  
Menoit por son meillor serjant.  
Des jugléors i ot il tant,  
Et des menestrez, ce me semble,  
C'onkes nuns n'an vit taut ansamble.  
Li damoisiaux ki saiges fut,  
Ançois ke cil fussent veuu,  
A son père parler ala.  
De cele cort conté li a ;  
Comant ele iert devisée,  
La vérité li a contée.

Et kant li pères l'ot oïe,  
 Bien aperçut la tricherie.

Filz, dist-il, di me vérité :  
 Tu as à cele cort esté ,  
 Est il nus hons ki ait anvie  
 De tes oevres, ne de ta vie ?  
 Cil respont : Biax père, oil, tuit.  
 Pou an i ait, si com je cuit,  
 Que grant anvie ne me port,  
 Bien ameroient tuit ma mort.  
 Filz, dist li pères, bien lou croi ;  
 Mes an fès, por vos et por moi  
 Est ceste chose devisée,  
 Grant félonnie ont porpansée.  
 Par ce nos cuident decevoir ;  
 Biax fiz, il cuident, tot de voir,  
 Que tu doies faire de mi,  
 A la cort, ton millor ami ;  
 Et euident ke mener m'i doies,  
 A lors cuers grant joie feroies.  
 Biax filz il cuident tot de voir,  
 Par ce te cuident decevoir,  
 Por ce ke tu ne me tuas.  
 N'ier mie selonc lor pansée,  
 J'ai autre chose porpansée :  
 Mais autremant t'atorneras,  
 Ne lor vaudra rien lor anvie,

Q'â cele cort n'irai-je mie.  
N'iert pas selonc lor volenté :  
Tant com Dex me donra santé,  
Te dourai-ge conseil par m'arme.  
Ton chien et ton asne et ta fame  
Et ton petit anfant manras ;  
Tot deerrain à cort venras,  
Si te maintien moult saigement.  
Bien li enseigne et belemant  
Lequel il manroit por ami,  
Et lequel por son anemi ;  
Lequel por son sergent millor  
Et lequel por son jugléor.  
Et comant il le provera,  
Qant à la cort venuz sera ;  
Si ke jâ n'an sera repris,  
Mostré li ot et bien apris.  
Li pères ausi li conseille,  
Et li damoisiax s'apareille,  
Qui moult ot bien tot retenu.  
Tuit estoient à cort venu :  
Ces violes retentissoient,  
Cil tymbre et cil tabor sonoient.

Quant li asnes la vois oï,  
A merveilles s'an esbaihi ;  
Car asnes est moult folle beste.  
La coe tant, liève la teste,

Les oreilles contremont dresce,  
Et rechaingne, par tel destresce,  
Que toz li pallais an resonance,  
Par pou ke toz ne les estonne.  
Por esgarder i acorrurent  
Tuit cil ki an la sale furent,  
Et tuit li baron de la cort ;  
Li rois méismes i acort.  
Ne se pot de rire tenir,  
Quant il le vit ansi venir.  
Et quant sui anemi lou voient,  
Qui tel anvie li portoient,  
Qu'il vient à cort si faitemant,  
Dolant an furent duremant.  
Bien sevent k'il sont decéu  
Maintenant k'il l'orent véu.  
An gab ont la chose atornée  
Et dient : Bien est atornée  
La cors et bien adrecie ;  
Moult par sera bien consillie  
Par celui ki son asne amoinne,  
Moult i fait li rois bone poinne.

Ce ke li anvions ont dit  
Prisa li rois moult très petit.  
Bien pansa k'il n'amenoit mie  
Le chien et l'asne par folie ;  
Aucune raison i antant.



Li damoisiax exploita tant  
Qu'il vient tot droit devant le roi.  
Li rois li demande por coi  
Il avoit amené son chien ?  
Sire, fait-il, jel' dirai bien :  
Cis chiens est mes loiax amis,  
A moi amer a son cuer mis ;  
Il vient par tot lai où je vois,  
Soit an rivière, soit an boix.  
Jà péril ne refusera,  
Ne por péor nel' laissera.  
Toz jors est avec moi son wel :  
Bien prent .i. lièvre, ou .i. chevreul,  
Farrain ou serf, ou atre beste ;  
Ne jà sanz moi n'an fera feste,  
N'avuec moi dolant ne sera.  
Se jel' bat il le soufferra ;  
Et se par aucune ocoison,  
Le chasoie fors de maison,  
Jai si fort batu ne l'aurioe,  
Se doucement le rapeloie,  
Que volentiers ne revenist,  
Et ke il ne me detenist  
Larron ou lof, s'il le véoit,  
S'il avoit force et il pooit.  
Je di bien c'onkes ne trovai  
Plus fin amin, ne plus vrai,  
Ne nuns si com je cuide et croi.  
Biax douz sire, fait il an roi,

Mes asnes est mes bons serjans :  
Bien os dire devant ces genz,  
Serjans ai aut plus de cent,  
Plus loial ne plus mal soffrant,  
De cestui n'oi-je onkes nul jor.  
Travillier le fas sanz séjor ;  
Au matinet au bois l'anvoi,  
Dous fois ou trois venir l'an voi ;  
Jà n'iert laissez si duremant  
Qu'à molin ne port le fromant,  
Et s'an raporte la farine.  
C'est uns serjans c'onkes ne fine ;  
Merveille puet souffrir grant peinne.  
Les barrons porte à la fontainne,  
Toz plains les raporte an maison,  
Ansi fait chascune saison.  
Jà por ce, de vin ne beura,  
Ne plus chaut chaperon n'aura.  
S'il a del foine ou de l'avoine,  
Moult li sera poc de se poinne ;  
Ou de l'estrain, ou de l'espaille,  
Il ne li chalt, mais k'il ne faille ;  
Ne ne li chaut c'on sor lui mete,  
Soit bele chose, ou orde, ou nete.  
Et por ce ne pue je savoir  
Qui puist meillor sergent avoir ?

Ne puisse amener meilleur  
Que cest mien enfant ke j'amain ;  
Tout ce c'on li met en sa main  
Vuelt-il dedanz sa bouche metre,  
Et de tout ce vuet entremetre  
De qant k'il ot et il voit faire.  
Tot vuelt reconter et retraire :  
Et s'il nel' set, ne nel' puet dire,  
Je ne m'an puis tenir de rire,  
Qant j'oi les merveilles k'il dist.  
Or chante, or plore, or jue, or rist,  
Or vuelt la chose, or n'en vuet mie.  
Nel' fait par nule tricherie,  
Ne mal, ne barat, n'i antant,  
N'il ne demande or ne argent.  
Ne je n'aim tant nul juglêor !  
Et por mon ennemin pior  
S'ai ci ma feme amenée,  
Cui j'ai tant servie et amée.  
Qant cele ot la parole oïe,  
Moult fu dolante et esbahie,  
Por pou n'est de duel forsenée ;  
Et kant ele c'est porpansée  
Del' veillard k'ele bien savoit,  
Et k'ele tant gardé avoit,  
Donc se lança devant lou roi.  
A pounes ot, si com je croi,  
Li sires sa raison finée,  
Qant la dame s'est escriée :

Hai ! fet ele, com sui chaitive !  
 Dolante ! por qoi sui-je vive ?  
 Qant cil me fait tel deshonor  
 Cui j'ai portéc tele honor.  
 Il me tient ci por anemie,  
 Et je cuidoie estre sa mie.  
 Li lerres plain de traison !  
 Ainz si lerres ne fut nus hons,  
 On le déust avoir pandu,  
 Lou viel porrit ! lou viel chanu !  
 De son père lou viel puant,  
 Lou desloial viellart truant,  
 Cui on déust avoir lardé,  
 Que j'ai si longuemant gardé  
 An une fosse, desoz terre.  
 — Bons rois, fait-il, ci devez querre  
 Loial amor et bone foi :  
 Ceste a moult grant amors vers moi ;  
 Moult me par ainme loialmant,  
 Qant por .i. mot tot soulemant  
 Que j'ai dit, à droit ou à tort,  
 Voldroit ke vos m'ëussiez mort !  
 Ne par li ne remanra mie,  
 Et disoit k'ele estoit m'amic !  
 Bien est fame mal aureie,  
 S'amors a trop poc de duréc.  
 Fame samble couchet à vant  
 Qui se chainge et mue sovant.  
 Li rois dit k'il ce dit voir.

De sou sans et de son savoir  
Se merveilla moult durement ;  
Et bien parut tot erranmant  
Que de lui avoient anvie  
Li millor de sa conpaignie.  
N'an volt plus parole tenir :  
Amis, fait il, fai moi venir  
Ton père, se tu l'as ancor ;  
Ne puès avoir millor trésor.  
Fai lou venir segurémant,  
Amoinne le, jel' te comant,  
Je voil k'il soit à ceste cort.  
Et li filz por le père cort,  
Devant le roi le fait venir.  
Et li rois le fist retenir  
A grant feste, et à grant honor.  
De sa terre le fist seignor ;  
Tot fist selonc son jugemant  
Et selonc son comandemant.  
Les genz revinrent à mesure,  
Et firent raison et droiture.  
La terre fist an pais tenir  
Et fist la cort à droit venir ;  
An poc de tans ot ratornée  
La gent ki mal lière atornée.

---

## EXTRAIT N° 6, F° 394, COL. 2.

Quant un home de grant aage  
 Ki bien sambloit cortois et saige,  
 Virent venir, par aventure,  
 Sor .i. mulet, grant ambléure.  
 Riche hernois ot à devise ;  
 Bien fu vestuz selon sa guise.  
 A mulet le frait abandone,  
 Tot par mi la presse randone ;  
 Onkes n'i ot regne tenue.  
 Lou roi Doløpatho salue,  
 Premiers, et puis sa conpaignie.  
 Li rois, k'il n'a tallant k'il rie,  
 Li rant son salu douçemant.  
 Cil li demande saigement  
 Cui est cil biax anfès, k'il voit ,  
 Et por coi ardoir le devoit ;  
 Et por coi toutes ces gens viennent,  
 Et por coi si vilment le tiennent ?  
 Li rois, ki de parfont sospire,  
 Respont : Il est mes filz, biaz sire.  
 N'a pas plus de .x. jors k'il vint  
 D'escole, trop li mesavint.  
 A muis est, ne sai comant,  
 S'an suis dolans trop duremant,  
 Por ce ke plus d'anfans n'avoie ;  
 Mon règne doner li volloie.

La roïne me vit duel faire,  
 Si me promist, com debonaire,  
 Que bien parlant le me randroit,  
 Ne sai se elle a tort ou droit.  
 Dedans sa chambre le mena  
 Et moult dist k'elle ce pena ;  
 Or s'en plaint dolereusement,  
 Et dit ke veraïement  
 Qu'à force volt à li gesir,  
 Mais il n'an pot avoir loisir.  
 Et je doi faire grant jostice  
 De tel outrage et de tel vice.  
 Mi baron ont fait jugemant  
 Qu'il doit morir, à tel tormant,  
 Sel' me convient ausi souffrir.  
 Or revoil je de vos oïr  
 Qui vos estes et de kel terre,  
 Et kel chose vos venez querre?

Cil respont : Sire, au vérité,  
 Nez sui de Rome la cité,  
 A ma robe le poez savoir.  
 J'aim plus mon sanz ke mon avoir.  
 Unz des .vii. saiges suiz de voir ;  
 Et si vos di-je bien, por voir,  
 J'ai donné conseil à maint home.  
 Or endroit revien ci de Romme,  
 Maintes fois ni esté lassez :

Plus a de quarante ans passez  
Que par le país vois errant,  
Et vois aventures querant.  
Et les barons ki me retientent,  
Des aventures ki avientent  
Voil je la vérité savoir.  
Et ce vos di-je bien, por voir,  
Onkes puis ke de Rome issi,  
Ne vi-ge père ki ansi  
Delivrast son fil à tormant,  
Ci ait trop félon jugemant.  
Selonc deerez et loi cui-je  
Que tei baron ont tort jugie :  
Bien i puéent avoir mespris,  
Je cuit k'il aient antrepris.  
Un exemple te conterai,  
Par coi bien le te mosterrai ;  
Et par foi conter le te doi,  
Car an cort de due ne de roi,  
Ne me sovient ke onkes fuisse  
Que tel rante ne li déusse ;  
Volantiers la te voil paier.  
Ceste gent me fai apaier  
Tant ke je puisse estre escoutez.  
Dont est .i. poc en halt montez ;  
Volentiers l'escouta li rois  
Et li baron et li borjois.



Il comansa apertemant  
Et parla moult très saigemant,  
Et dist : Jadis estoit uns hons,  
Uns chastelains de grant renom.  
Moult fu riches de grant avoir,  
De quanke preudons doit avoir.  
N'ot d'anfans, an mon sovenant,  
C'une fille moult avenant,  
De fame loial espousée.  
Pou après ce k'ele fu née,  
Avint ke morte fu sa mère.  
Par le comandemant dou père  
Alait la pucele à escolle ;  
Ne se maintint mie com folle,  
Ansoiz aprist sanz et savoir  
Que muez valt de nul autre avoir.  
D'armes ne se savoit desfandre ;  
Sanz et savoir voloit aprendre  
Par coi desfandre ce saust,  
S'an aucun tans besoing aust.  
D'apanre s'est moult travilliée,  
La poinne i fut bien employée ;  
Car ele sot tant de clergie,  
Des ars et de philosophie,  
Qu'ele sot l'art d'anchantemant,  
Sanz maistre et sanz ansignemant,  
C'onkes nus hons ne l'en aprist.  
Puis avint ke son père prist  
Uns max dont morir le covint ;

La pucelle devant lui vint,  
Qui moult fu prouz, cortoise et saige;  
Tot son mueble et son critaige  
Li ait li pères créanteit,  
Tot li mist à sa volanteit.  
Mors fu, celle la terre tint,  
Qui moult saigemant se contint;  
Et mist an son proposemant  
Q'ausi seroit moult longemant  
Que jai ne se marieroit;  
An nul sauz mari n'averoit  
S'il moult grant richesse n'avoit,  
Et si riches com elle n'estoit,  
Ansi li vint an son coraige,  
Et s'il n'estoit de grant paraige.  
Moult fu riche la damoisele,  
Saige et plaisans, cortoise et bele,  
Et moult fut de grant renoinée.  
Li haut baron de la contrée  
Por sa biauté la requerroient,  
Et por l'avoir k'an li savoient  
La proièrent de mariaige.  
Et cele ki moult estoit saige  
Prenoit tot ce c'om li donoit  
Et sanz randre le recevoit;  
N'estoit uns hons ki la priast  
Que s'amor ne li otroiast,  
Et son cors par tel covenant  
Que .c. mars li donast avant;

Puis l'eüst une nuit antière ;  
Et s'an icele nuit première  
An fesist cil sa volanteit,  
La dame avoit acréanteit  
Que landemain l'espouseroit,  
Et sa fame loiax seroit.  
De tot son poor au féist,  
Et se faire ne li poist,  
Perdut avoit .c. mars d'argent.  
A li venoient mainte gent  
Que par tel covant li donoient ;  
Nut à nut avec li gesoient,  
Mais plus n'an pooient avoir,  
Ausi perdoient lor avoir.  
Elle savoit enchantement,  
Si enchantoit si durement,  
Par .i. charme k'elle savoit,  
Une plumme ke elle avoit,  
Donc e'estoit moult très grant merveille:  
Nuns ne l'avoit desoz s'oreille  
Que jai ce crollaist, ne méüst,  
Tant com sor la plumme géüst ;  
Ainz dort jusc'à la matinée,  
Ou tant qu'elle en estoit ostée.  
Maint home an furent decéent  
Qui de lez li orent géent.  
Moult bien dormoient en lor lit,  
N'en avoient autre délit ;  
Ainsi conquist moult grant avoie.

Uns damoisiaux de grant savoir,  
 Jantis et de haut paranteit,  
 Mais n'avoit pas grant richeteit,  
 Com nobles hons d'armes vivoit ;  
 Ne por quant sor quant qu'il avoit  
 Prist ai enprunt .c. mars d'argent ;  
 Par tel point et par tel covent  
 Le presentait à la pucele.  
 Celle ki moult fut saige et bele ,  
 Fist grant joie del damoisel.  
 En .i. vergier moult riche et bel  
 Fist la pucele apareillier  
 .I. bel lit souef d'oreillier ;  
 Molz de coutes et de blans dras  
 Qui ne n'iere petis, n'eschars,  
 Fu toute an mi la chambre pointe.  
 La pucele ki fut moult cointe,  
 Et li vallès ki moult biax fut,  
 Se couchèrent tot nut à nut.

Celle ki fut bien an pensée,  
 La plume n'ot pas oubliée,  
 Ainz l'a misse soz l'oreillier.  
 Li damoisiaux cuidait veillier  
 Et de li faire son délit.  
 A painnes fut antrez el lit,  
 Qant il s'an dormit fermement ;  
 Et si dormit antierement ,

La nuit , jusqu'à demain à prime,  
 Que la damoisele méisme  
 Li dist : Biax sire, or vos levez,  
 Vos avez moult esté grevez ;  
 Mestier avez de bien mangier.  
 Cil cuidait de duel enragier ;  
 Sus ce levait moult angoissoz,  
 Pansiz, dolanz et corresos.  
 Sau part e'onkes n'i prist congïé ;  
 Ne sai s'il ot la nuit songiet,  
 Mais à son hostel vint tot droit,  
 Et jurait e'ancor i perdroit  
 .C. mars, ansi l'ait créanteit,  
 Ou il feroit sa volonteit  
 De celi ki tant par est belle.  
 Elle perdroit non de pucele,  
 Se jamais le pooit tenir,  
 Quoi k'il an soit à avenir.  
 Mais ne set où il puisse prendre  
 .C. mars d'argent, sans terre vandre.  
 .I. moult riche home ot el pays  
 Et cil estoit ces serf naïs.  
 Au damoisel avoit tanciet,  
 Ne sai de coi l'ot correciet;  
 Mais li damoisiax s'en venjait  
 Si bien e'uns des piez li tranchait,  
 Or aloit cil à une eschace.  
 Cel damoisel besoigne chasce  
 Por sa volanteit porchascier ;

Venus est à cel eschacier  
 Por amprunter .c. mars d'argent.  
 Il li prestait par tel covent  
 Que dedans .i. an li randroit,  
 Ou se ce non, il le prandroit,  
 Jai n'en farroit vaillant .i. pois,  
 A tel mesure et à tel pois,  
 Del sanc et de la char celui ;  
 Ausi créantent ambedui.

Li eschaciers n'oublia mie  
 Le mal, ne la grant félonie ;  
 Il n'amoit point; del damoiseil  
 Bones letres et bon séel  
 Et tesmoignaige an ot avant :  
 Bien ont deviseit lor covant,  
 Et moult le firent bien escrire.  
 Li eschaciers .c. mars li livre ;  
 Li damoisiaux en ot grant joie,  
 Maintenant se mist à la voie.  
 Venuz est à la damoisele  
 Qui tant estoit plaisanz et bele,  
 Saige, cortoise, bele et gente.  
 Les .c. mars d'argent li présente :  
 Elle les prant moult liemant,  
 Et fist riche apaireillemant.  
 Firent le jor jusq'à la nuit,  
 Ne cuidiez pas que lor amit.

Bien fut li lis fais à devise :  
La plume at soz l'oreillier mise  
La damoiselle cointemant,  
Qui faite est par auchantemant ;  
Puis li dist : Sire, alez couchier.  
A damoisel fu bel et chier,  
Car moult desiroit les soulaz  
De l' ci tenir antre ses braz.  
Venez est au lit liémant :  
Ne se couchait pas plainnemant,  
De la nuit devant li sovint,  
Ains pensait ke ceu li avint,  
Par le lit ke trop molz estoit,  
Que toute nuit dormit avoit,  
O'onques ne se pot esveillier.  
Dont remuait il l'oreillier ;  
Si com il le torne et remue,  
Par aventure est fors chène  
La plume, nus ne s'an perent.  
Puis ce couchait el lit et jut  
A aisse et à grant seignorie ;  
Et pensait ne dormiroit mie  
Celle nuit, voloit il veillier,  
Moult fort ce vouloit travailler.  
Dont s'atornait et recovrit,  
A ses douz mains ses eulz ouvrit :  
Si s'andort moult li sera grief,  
Son oreillier must sor son chief,  
Et fist semblant ke il dormist.

La pucele ces dras fors mist ,  
Qui ne s'est pas apercée,  
Lez lui se coucha toute nue,  
Et la chandoile fu estainte.  
Saichiez ke de saint ne de sainte  
Ne fut li damoisiax si liez :  
Moult fut joians et esveilliez,  
Vers li se torne, et il l'anbraice.  
La pucele ne set ke faice,  
Quant ele sent k'il ne dort mie ;  
Moult fut dolante et esbahie,  
N'ait pooir k'ele ce desfande.  
Cil li quiert son dete et demande  
Qu'il n'ait voloir de plus atandre.  
Celle ki ne se pot desfandre  
Et jureit l'ot et créanteit,  
Son plaisir et sa volonteit  
Li soffrit tot antieremant.  
Dout fisent debonairemant,  
Cele nuit, ke moult s'antramèrent,  
Et landemain si s'espousèrent,  
Au los de lor meilleurs amis.  
Bien r'ot cil son k'il i ot mis  
Riches fut de grant seignorie.  
Mais moult an orent grant anvie  
Trestuit icil de la contrée,  
Quant il la virent espousée,



Or fut riches li damoisiæx,  
Or ot assez chiens et oisiæx,  
Et desduit, selonc son voloir.  
An oublit et an nonchaloir  
Mist les .c. mars à l'eschacier ;  
Mais muez li venist porchacier,  
Car li eschaciers point n'en aimme.  
Après le terme, au roi se clame  
Li eschaciers del damoisel ;  
Les letres mostre et le sèel  
Et le tesmoing k'il en avoit,  
Et prie au roi ke il envoit  
Au damoisel, save sa graice,  
Qu'il vingne à cort, et droit li free  
De ce k'il li doit par raison.  
Li rois estoit moult saiges hom  
Et moult estoit bons justiciers.  
Bien persut ke li eschaciers  
Haioit le damoisel de mort.  
Ne porquant ne volt faire tort,  
Ainz li mandait qu'à cort venist  
De Peschacier li souvenir,  
Et del covant k'à lui avoit.  
Tantost com li damoiselz voit  
Le mesagier le roi ki vient,  
De Peschacier li resouvient.  
Quant il ot oït le mesaige,  
Moult fu dolans an son coraige ;  
Grant poor ot et merveillouse.

La chose fut moult perillouse.  
Li rois moult grant poor li fait,  
Et bien savoit k'il ot mesfait,  
Et mal son covenant tenu,  
Qant il n'avoit l'avoit rendu.  
Dont prist assez or et argent,  
Et chevaliers et autre gent ;  
Et grant torbe de ces amis,  
A la droite voie s'est mis,  
Richement et à bel conroi,  
Et vint à cort devant lo roi.  
Li eschaciers tint le saiel  
Et les letres au damoiseil ;  
Li cyrografes fut léus  
Et li covans reconeus.  
Li damoisiaux n'en menti onkes,  
Et li rois comandait adonkes  
As barons, et ke il dèissent  
Jugement et raison fèissent.  
Li baron firent jugement,  
Et dissent tuit outrémant  
Q'ansi com li escriis enseigne,  
Li eschaciers del vallet praigue,  
Se tant ne vuelte d'avoit donner  
Que cil li voille pardonner.  
Moult ot li eschaciers grant joiè,  
Trop li est tart ke celui voie  
Morir ki le piet li tranchait.  
Li rois près de lui s'apochant

Et dist : Eschaciers, biax amis,  
Il e'est toz au ton voloir mis,  
Car en prant .iic. mars d'argent.  
Cil dist : Foi ke je doi tote gent,  
Biax sire rois, nel' fera or,  
Je n'an panrai argent ne or.  
Tuit lui prièrent doucemant ;  
Mais il jura trop duremant  
Que por hom rien ne feroit,  
Son droit covant bien li tauroit.  
Li damoisiax dolanz estoit,  
Car de la mort se redoutoit ;  
Et sui ami dolant estoient  
Del jugement e'oït avoient,  
Que cruiers iert outre mesure.  
Es vos à tant, par aventure,  
Sa fame ki d'auchantemant  
Savoit trop merveillousemant.  
Com chevaliers estoit vestue.  
Cortoisemant le roi salue ;  
En fais, en diz et en raison  
Cuidièrent ke ce fust .i. hom.  
Je ne euit k'en la cort eüst  
Nul home ki le conênst ;  
Ne ses maris ne la comut,  
Onkes nuns hom ne s'aperçent.  
Li rois, ki bien fut enseigniez,  
Li dist : Biax sire, bien veigniez.  
Demanda li dont il estoit,

Et de quoi il s'antremetoit ?  
Et quel chose il aloit quérant ?  
Elle li respondi errant,  
Et dist k'elle iere uns chevaliers  
Saiges hons et bons consilliers.  
Nez estoit de lontaigne terre ;  
Plus lontaigne ne covient querre,  
Car çou est en la fin dou monde.  
N'est nule art dont bien ne responde  
S'il trueve ke riens li demanst,  
Et de plait et de jugemant.  
A merveilles s'an esjoit  
Li rois, kant tel parole oït.  
De joste lui tantost l'assist,  
Et la parole oïr li fist  
Del vallet et de l'eschascier.  
Droit jugéor et justisier  
Fist li rois de lui erranmant ;  
Tot fu mis an son jugemant.  
Li damoisiax fut moult dolans,  
Li eschaciers liez et joians.  
La dame ot oï la novele,  
Doucement l'eschacier apele,  
Et dist : Amis, autant à moi :  
Selonc le jugemant le roi,  
Et des barons et de la cort,  
Pues tu prendre à quoi k'il tort,  
Et selonc l'escrit ke jou lui.  
Des oz et de la char de lui

Le poiz de .c. mars, tot à droit ,  
 Bien lou puès panre or endroit.  
 Or me di ke i gaaingneras ?  
 Bien puet estre tu ocieras  
 Cel damoiseil, et je si croi,  
 Certes autre gaaing n'i voi.  
 Mais ce seroit moult grant damaiges,  
 Mais, dous amis, or soiez saiges :  
 Muez te vient panre grant avoir ,  
 Prant .m. mars, si feras savoir.  
 Li eschaciers dist non feroit,  
 .X. m. mars pas n'an panroit ;  
 Qu'il se vouloit de lui vangier.  
 Celle dist dont : Voil je jugier  
 Comant tu dois ta dete panre.  
 An mi la sale fist estandre  
 .J. blanc drap, sor lou pavemant.  
 Le damoiseil tot nuemant  
 Fist de sa robe despoillier,  
 Et les mains et les piez lier.  
 Sor le blanc drap couchier le fist,  
 A Peschacier dist k'il préist  
 Coutil ou autre ferremant,  
 Et alist tot delivremant  
 Prandre de lui tot son droit poiz ;  
 Mais n'an presist vaillant .i. pois,  
 Ne plus ne mains, se son droit nou.  
 Tot son droit praigne par raison ;  
 Et bien praigne garde à ces mains,

Qu'il n'en praigne ne plus ne mains  
Que tant com li vallès li doit,  
Car se li sans el drap paroît,  
Ne tant com une goute monte,  
Li malx et li duelz et la honte  
Sor l'eschacier repaireroit.  
Par la cité detrais seroit,  
Et si seroit ars ou pandus,  
Et ses paraiges confondus ;  
Et perdroit tot quant k'il avoit.  
Li eschaciers entant et voit  
Que tel sentance est trop grevainne ,  
Trop doute la honte et la poinne,  
Et dist : Sire, por Deu merci !  
C'est voirs, li damoisiax gist ci ;  
Mais ci ait trop grief jngemant,  
Car nuns n'est, fors Deu soulemant,  
Que si justemant lou presist  
Qu'acune riens ni mespresist.  
Or faites bien et cortoisie,  
Et moi et lui savez la vie.  
Antre moi et lui pas metez,  
Por Deu vos an antremetez.  
Com mon signor lou servirai,  
Volantiers dou mien li donrai.  
Tant dist la dame et taut fist,  
Que ces maris .m. mars au prist.  
Et si fu bien de l'eschacier  
Moult sot bien son prout porchacier,

Qu'elle en droit li en ot .c. livres :  
 Ensi fut ces maris delivres  
 Par tel sanz et par tel manière.  
 An son ostel revint arrière.

## EXTRAIT N° 7, F° 403, COL. 2.

Signor, fait-il, entendez moi :  
 Lonc tans ait k'an Rome ot .i. roi  
 Preudome, ki moult sot de guerre.  
 Anemis ot, dedans sa terre,  
 Qui grant damaige li faisoient,  
 Par force sa terre prandoient.  
 Cil riches rois ce porpansait :  
 Son ost semont et assamblait  
 Ses chevaliers et ses amis,  
 Por aler sor ces anemis.  
 Grant assamblée fait de jans,  
 De chevaliers et de serjans,  
 Et armes bones et eslites.  
 Par mi .ii. villetes petites,  
 Convint passer l'ost à droiture,  
 Qui s'an aloit grant aléure.  
 Une povre fame manoit  
 En la ville, ki maintenoit  
 Une poure maisoncnete,  
 Estroite et baisse et petitete.  
 .I. fil avoit tant soulemant,

Qui moult la gardoit, doucement  
 De ceu ke gaaignier savoit.  
 Une soule gèline avoit,  
 De toutes bestes n'avoit plus,  
 N'ot vaillant .v. s. an tous hus.  
 Par devant son huis trespasèrent  
 Li oz et cil ki la menèrent ;  
 Et si passoit li filz le roi  
 Qui menoit moult riche conroi.  
 Sor son poing .i. ostor de mue,  
 Devant l'uis la fame, a vèue  
 La gèline par aventure,  
 Qui aloit querant sa pasture.  
 Li ostors se debat et sache,  
 Li fiz le roi la ligne saiche,  
 Et si gete vers li l'ostor  
 Qui, de plain vol, sanz autre tor,  
 S'i encharnait dedans les paus.  
 Mais de ceu ne fut mie baus,  
 Li filz à la dame veuete ;  
 Qant morir vit sa gelinete,  
 Ce fut sa grant mesaventure,  
 Cele part vient grant aléure,  
 Le bon ostor fiert, si le tue.  
 Li fiz le roi trestoz tressue,  
 Del fuerre ait l'espée saichie,  
 Et la teste li ait tranchié ;  
 Onkes raison n'i antandit,  
 Jusc'à braier le porfandit,



Quant la mère vit son fil mort,  
S'elle ot grant duel n'ot mies tort.  
Or ait perdu kant k'ele avoit,  
Trop a grant duel, kant mort lo voit.  
Après le roi s'est escorcie,  
Toute dolante et esmarrie ;  
Et si sanglout et si sospire,  
A painnes puet .i. sol mot dire.  
Vielle estoit et de povre force,  
Et toutes oures tant s'enforce,  
Et tant ait lou harnais séut  
Qu'ele ait lou roi a conséut.  
Com fame dolante s'escrie,  
Et an plorant merci li crie,  
Et dist : Par ta bone aventure,  
Rois, de celui me fai droiture  
Qui m'a tolue toute ma joie,  
.I. soul anfant ke jou avoie ;  
Rois, tu m'an dois justise faire.  
Li rois fut douz et débonaire,  
Moult très doucemant la regarde,  
Et dist : .I. petitet te tarde,  
Je sui or moult anbesoingniez,  
Moult sui ancor poc esloigniez,  
Et si vois sor mes anemis ;  
Mais foi ke doi toz mes amis,  
Droite vanjance t'an ferai,  
Tantot ke revenus serai.  
Cui fait ele : Si t'an iras,

Que vengeance ne m'an ferais ;  
 Légièrement puet avenir  
 Que tu ne porras revenir.  
 Qui me feroit donkes vengeance ? —  
 Bone fame, tu dis anface,  
 Fait li rois, cil te vangerait  
 Qui de mon reigne rois serait ;  
 Car jel' voil et si le comant.  
 Celle respont : Sire, comant  
 Vangerait la desconvenue  
 Qui à ton tans est avenue !  
 Voir, je ne cuit k'il en ait cure,  
 Et se s'avient par aventure,  
 Dites moi kel grei ne quel graice  
 Vos saurai-je de tel menaice ?  
 Que par vos ne la puis avoir,  
 Jà ne vos quier nul grei savoir ;  
 Et si me dites or en droit  
 Me poez moult bien faire droit.  
 Li rois dist : Greit ne m'an sauraiz  
 Quant par autrui justise aurais.  
 Celle dist : Dont me fai vengeance  
 Nel' metre pas en antendance.  
 Se faice ke vuelz q'autres faice,  
 Grant loz en auras et grant graice,  
 Et Dex t'an saura grei par m'arme !  
 Car povre sui et veve fame.  
 Por ton honor et ton loange,  
 Et por Deu proprement me vange ;

Je lou te proi por amistiez.  
Li rois en ait moult grant pitiez,  
Et bien vit k'ele avoit raison,  
Ainz puis n'i quist autre ocoison.  
Son ost comande à herbergier  
Et fist ses haus barons logier,  
Et enquist ki fist le mesfait  
Tant k'il sout ke ces filz l'ot fait.  
Moult fut cil rois bons chevaliers,  
Et trop par fut bons justiciers,  
Et moult fut plains de grant savoir.  
Quant il ot bien anquis lo voir,  
Dont apella la veve fame :  
Je te ferai droit, bone dame,  
Fait-il, n'an mantiroie mie,  
Qui c'an ait duel ne qui c'an rie.  
Or autant bien à ma parole,  
Garde ke tu ne soies folle,  
Et tu sez bien tot le covine.  
Li ostors tuait la géline,  
Et tes anès l'ostor tuait,  
Onkes puis ne se remuait.  
Or soit li uns por l'autre mis ?  
Tes filz estoit moult tes amis,  
Por lui une chose te part  
Bien puez panre la meilleur part.  
Bien sai et à droit et à tort  
Que li mieuks filz a le tien mort ;  
Et se tu vuez je l'ocirai,

Ou por ton fil le te donrai ;  
Toz sera tiens outrémant ,  
Tot fera ton comandement :  
Come meire te servirait  
Que jà à sa vie ne te faudrait.  
Del tot à ton voloir l'auras  
Si longuemant com tu vivras :  
La veve fame se porpanse,  
Bien li vient en cuer et en panse  
Que se li fiz le roi moroit  
Jai por ce li siens ne vivroit ;  
Et par lui n'èust elle mie  
Tel honor ne tel signorie ;  
Dont li ait la mort pardoneit.  
Li rois li ait lou sien doneit,  
Et saichiez k'elle fist savoir,  
Or fut dame de grant avoir ;  
Car li fiz le roi l'enmenait  
De li honrer se penait.  
De tot fut fait à sa devise,  
Riche robe ot et vaire et grise ;  
Bien ot mucit son duel à joie,  
Por ses sines ot dras de soie,  
Et por sa bordete .i. pallais.

## EXTRAIT N° 8, F° 407, COL. 2.

Un essample te conterai,  
 De ceu vers vos m'aquiterai  
 Que par dete lo vos dirai.  
 Antandre me faites, biax sire,  
 Car bien est gastée eé perdue  
 Parolle ki n'est antandue.  
 Li rois li fist faire silance;  
 Et li saiges hons ancomance,  
 Et bien sot dire sa raison,  
 Et dist : Jadis estoit uns hons  
 Apers et biax ki par larnie  
 Atornait son cors et sa vie.  
 Omecides estoit et lerres;  
 Assez avoit de tez confrères  
 Qui compaignie li faisoient,  
 Et par nuit et par jors ambloient.  
 En la contrée et ès provinces  
 Conistables estoit et princes,  
 Et maistres de la compaignie,  
 De toz avoit la seignorie.  
 Moult très grant avoir amassoient;  
 En citez pas ne demoroient,  
 N'à bore, n'à ville, n'à chastel :  
 Bien estoient an .i. tropel  
 Lx. ou .iiii. xx, ou cent.  
 Par ces bois aloient mussant,

Par ces roches et par ces valx ;  
Armes avoient et chevax,  
Si vivoient au tel manière.  
Cil ki lor conistables iere  
Savoit assez de lor langaiges.  
Bien savoit gaitier les passaiges,  
Et les chemins, et nuit et jor,  
Sanz repouser, et main et soir,  
Homes et fames ocioit,  
Et nuit et jor les espioit.  
Ansi ot sa jovente useie ;  
Toute i ot mise sa pansée,  
Et sa poissance et son savoir,  
Et conquis i ot grant avoir.  
Trop fut riches outre mesure  
De terres et de tenéures,  
De deniers et d'argent et d'or ;  
Moult amassait riche trésor.  
N'est pas merveille s'on mesfait,  
Mais qui ne laisse son mesfait  
Dont est la chose trop grevainue.  
Une pansée nette et saine,  
Si com Deu plot, au cuer li vint.  
De soi méismes li sovint :  
Bien sot morir lo convenoit,  
Et selonc ce jugiez seroit  
Q'an cest siecle avoit laboureit.  
N'ai plus targiet ne demoreit,  
Ne fut plus an lor compaignie

Et ne maintint plus celle vie ;  
Ains les laissait et si s'an vint,  
Trop preudons et loiaux devint,  
Et moult fist por Deu volentiers :  
Bien tint la voie et les santiers  
De justice et de loiauteit.  
Quant en lui virent tel bonteit  
Si voisin ki le conissoient,  
Et ses males oeuvres savoient,  
Moult ce merveillent durement.  
Li uns dist à l'autre : Comant  
Est cis hons si tost convertis ?  
Ansi par estoit parvertis,  
Maint preudome ait à tort tueit ;  
An pouc d'oure ait son cuer mueit ?  
Cil hons amandait tant sa vie  
Que de nul mal n'avoit anvie.  
Longement s'an estoit tenuz  
Tant ke moult fut vielz devenuz ;  
Riches hons iert et moult savoit.  
De sa fame .iiii. fis avoit,  
Et dist, se croire le voloient,  
Que preudome et loial seroient.  
Dont lor pria k'il apresissent  
Aucun mestier, kel k'il vossissent ;  
Et tel art par coi il s'enssent  
Aucun bien et prendome fussent.  
Aprèissent sauz et savoir ;  
Et prèissent de son avoir

Chascuns d'alx la tierce partie,  
Et s'an menaissent nette vie.  
Cil anfant ansamble parlèrent :  
En la fin à ceu s'acordèrent  
Que chascuns tel mestier volloit  
Que lors pères avoir souloit.  
Autre oevre faire ne vouloient ,  
A cestui tuit troi s'acordoient.  
Li pères ki moult les amait,  
Selonc son pooir, les blasmait ;  
Dist k'il faisoient grant folie,  
Que si très perillouse vie  
Et si dolerouse enlisoient ;  
Bone et séure le laissoient ,  
Ne jà bien ne lor avenrait.  
Et bien seit k'il lor covenrait  
Soffrir maint mal et mainte painne,  
Car c'est une oevre trop vilainne.  
Ne jamais séur ne seront,  
Tant com si faite oevre tanront.  
Cil respondent k'il ne voloient  
Autre labor, cesti feroient ;  
Bien en cuident venir à chief.  
Li pères jurait par son chief,  
Puis ke croire ne le voloient,  
Jà point de son avoir n'auroient.  
Mais fors de son ostel alaissent,  
Tot fust lor quant ke il gaignaissent ;  
Amenassent novel avoir,



Que jai part n'i vouloit avoir.  
Cil furent sot et anvoisiet,  
Ansi ont lor père laissiet,  
De sa parolle n'orent cure ;  
Ains pensent ke par nuit oscure  
Ambleron .i. bon pallefroï  
Qui estoit à la cort d'un roi.  
La roïne norrit l'avoit ;  
El monde si très bon n'avoit,  
Ne nul ne si bel, ne si gent,  
Ne presist pas or ne argent.  
Qui ambler vuelt autrui avoir,  
De barat li covient savoir.  
Saïgement s'an doit antremetre  
Et grant estude i covient metre ;  
Et quant il muez gaitier se cuide  
Si puet il bien perdre s'estude.  
Bien enquierent tot lo covine  
Del bon pallefroï la roïne ;  
Bien seivent qui lo garde et mainne  
Et k'il mangoit herbe et avoine ;  
Car e'estoit as herbes nouvelles.  
Bien en anquisent les nouvelles :  
Et quele garde i estoit,  
Et de quele herbe plus manjoit.  
De merveille se porpansèrent  
Et par trop bel barat l'amblerent.  
Quant bien orent la chose anquise,  
Une torse de l'erbe ont prise

Dont li chevax mangier souloit  
 Que d'autre gouter ne volloit;  
 Lor mains net frère i ont anclox,  
 La torse lievent à lor cols :  
 Moult durement furent chargiet  
 Vandre la portent à marchiet.  
 A marchiet fut venuz la garde,  
 Cil ki le bon pallefroit garde,  
 Ansi com venir i souloit.  
 Vit Perbe qu'acheter volloit,  
 Que cil avoient aporteie,  
 Delivremant l'ait acheteie ;  
 En l'estable porter la fist,  
 Devant le pallefroit la mist.  
 Ne la garde ne s'apersut  
 De celui ki en l'erbe jut.  
 Qant ses chevax ot abevrez,  
 Et dou fuerre l'en ot donnez,  
 Si com cil ki moult l'amait,  
 De son estable l'uis fermait.  
 S'alait dormir, kant il fut tans,  
 N'i alait mie trop partans.  
 Et kant la gent fut andormie,  
 Li lerres ne se tarjait mie,  
 Qui dedans l'erbe avoit géut,  
 Bien ot son oirre porvéut,  
 Et frain et esperon et selle.  
 A pallefroit, vient si l'anselle :  
 Le poitral laice et met le frain,

Et la sambue et le lorain  
Qui valloit .i. riche trésor,  
Car toz estoit d'argent et d'or ;  
Nès les clochetes ki pandoient,  
Qui cleremant retantissoient,  
Ait toutes de cire estoupeies,  
Et bien les ait anvollepées.  
Ne volloit pas k'elles sonaissent,  
Que par lou son ne l'ancusaissent.  
Rois, or autant ce n'est pas fable :  
Dont desferma l'uis de l'estable,  
Maintenant se mist à la voie,  
Ne cuidet pas ke nuns les voie.  
As autres vint ki l'atandoient,  
Qui fors des murs remez estoient ;  
De ceu li fut trop méchéut  
Que les gardes l'orent véut ,  
Qui par nuit la citeit gardoient ;  
Tant le chacièrent que le voient  
Les autres frères qui l'atandent.  
Cil asaillent, cil ce desfandent ;  
Les gardes tant se combattirent,  
Et tant alèrent et tant firent,  
Que tuit .iii. furent pris li frère  
Qui ne vorrent croire lor père.  
Trop lor meschait durement ,  
Ci ot mal ancomancement :  
Telz cuide autrui d'amaige faire  
Que li malz sor lui au repaire.

Cil .iii. frère furent surpris,  
 Tuit .iii. furent loiet et pris  
 Et meneit devant la roïne.  
 Qant ele ot anquis lor covine,  
 Et elle sot k'il furent frère ;  
 Moult par estoit bien de lor père,  
 Par maintes fois l'avoit servie ;  
 Por ceu ne soffrit-elle mie  
 Qu'il fussent maintenant pandut,  
 Ains ait soffert et atandut ,  
 Tant k'elle ot le père mandeit.  
 A ces cergenx ait comandeit ,  
 Sor lor eulz, k'il bien les gardaissent ,  
 An une chartre les gitaissent ;  
 Assez orent quant c'aus covient.  
 Li pères à celle cort vient ;  
 La roïne li ait conteit  
 C'an prison sont si fil giteit.  
 A larrecin repris estoient ,  
 Son palefroit ambleit avoient ;  
 Or les vuet toz .iii. faire pandre ,  
 Mais por t'amor ai fait atandre ,  
 Doner te covient grant avoir ,  
 Ou autrement ne's puet avoir.  
 Cil dist : Dame , ne vos poist mie :  
 Mon conseil , ne ma compaignie  
 Ne vorrent il tenir , ne faire ;  
 Car je vos di bien tot sans faille ,  
 Le valissant d'une maaille

Ne vos endonroie je mies.  
Por vet kil menaissent telz vies  
Sor les deviez desaichier.  
La roïne ot celui moult chier,  
Car doncit li ot main bel don,  
Or l'an vult randre guerredon :  
Je's volloie, fait elle, pandre  
Tes .iii. filz, or les te voil randre.  
Mais de tant les racheterais :  
Trois aventures me diras  
Les plus grans c'onkes t'avenissent,  
Que plus grant paor te fëissent.  
Li pères respondit à tant :  
Bien les puis racheter de tant ;  
Trop grant cruauteit feroie  
Se de tant ne les rachetoie.  
Teil perde n'est pas trop grevainne  
Se je's r'ai por si poc de painne ;  
Et si se gardent de folie ,  
Bien iert ma poinne ampoïe.  
Vielz sui, n'ai mestier ke je mente,  
Car j'ai uscie ma jovente :  
Veritei fine vos dirai ,  
Jà d'un sol mot n'an mantirai.

A tans ke baichelers estoie ,  
.C. compaignons larrons avoie ,  
Fors et hardis et combaitans.

Dire oïmes e'uns joians  
Riches de merveillox trésor,  
De deniers et d'argent et d'or,  
Manoit dedans une fourest.  
Et bien saichiez, si com Dex est,  
Qu'à .xx. lues de sa maison  
Ne demoroit famme ne hons.  
Plus sont de villes ke lors n'iere ;  
Ne sont mais genz de tel manière ,  
Et se il sont petit an est.  
Tuit arneit, par mi la forest,  
Et par mi les landes alames  
Tant ke la fort maison trovames,  
Mais lui ne trovames nos pas ;  
Saichiez ke ce n'est mie gas.  
Moult an fumes liet et joiant ;  
Trestot l'avoir à cel joiant  
Presimes et tot l'anportames ;  
A moult grant joie retornames.  
Séuremant an reveniens,  
Et grant avoir en raportiens ;  
De lui ne nos prenienz garde,  
Qant, en l'autrée d'une angarde,  
Lui dissime nos corrut soure,  
Tuit fusmes pris en petit d'oure.  
Onkes contre alz ne nos tenismes,  
Ne desfandre ne nos poïsmes.  
Grant estoient comme malfez,  
Fors et irous et eschaufez.

Ansi fusmes par aus surpris,  
 Que tuit fusmes loiet et pris.  
 Nès del dire fas je grant honte,  
 Nos estiens .c. par droit conte,  
 Cil n'iere ke .x. soulemant,  
 Que ci nòs menèrent vilmant.  
 Moult fumes dolant et il liet,  
 Qant fumes tuit pris et loiet;  
 Si nos partirent, par esgart,  
 Chascuns en ot .x. en sa part.  
 Et je fui en la part celui  
 Cui nos aviens fait anui.  
 Ce fut por ma mesaventure,  
 Car tot batant, grant aléure,  
 Nos an menait, les mains liées,  
 Trop par soffrimes grant hachiées.  
 Et qant en sa maison venimes,  
 Moult grant avoir li promesimes  
 Por nos venir à réanson ;  
 Il dist ke jai n'an parlast hon.  
 Nule réanson n'an pauroit,  
 Ainz dist ke toz nos maingeroit.  
 Voir vos di à mon sovenant :  
 Toz les plus granz ocist devant,  
 Et depesait tot membre à manbre.  
 Nès de çou moult bien me remanbre  
 Qu'il les cuist an une chaudière ;  
 Toz les manjait an tel manière,  
 Et si me fist de touz mangier,

Par poc ke ne duisse enragier.  
 Moi méismes mangier volloit,  
 Mais des malz des eulz ce douloit.  
 Je li dis ne m'océist mie,  
 Car ce seroit trop grant folie ;  
 Ausi com Dex volt m'avisai,  
 Moult bien li dis et devisai  
 Que je trop bons mires estoie ;  
 Del mal des eulz le gariroie,  
 Que mal ne dolor n'i auroit,  
 Jamais nul jor tant com vivroit ;  
 Jà por ce riens ne m'an donast,  
 Mais ke la mort me pardonast.  
 De joie comansait à rire,  
 Qant tel parole m'oït dire ;  
 Et cuidait ke je voir déisse.  
 Si me priait ke tost fesisse ;  
 Es euz trop grant dolor avoit,  
 Et dist qu'à moult grant poinne voit.  
 Je diz c'aus euz li geteroie  
 .I. coullice ke je feroie,  
 Où grant poine convenoit metre.  
 Il me priait de l'antremetre  
 Et del faire hastivemant ;  
 Et préisse séuremant,  
 A planteis et à grant foison,  
 De qant ke fust en sa maison,  
 Trestot ceu ke m'eust méstier.  
 Et je pris d'oile .i. grant sestier,



Soffre et aluin, et chalz et sel ;  
Et si pris suie et une et cil,  
Et tot çou ke jou savoie  
Que plus mal faire li pooie.  
Et bien sachiez, se j'onkes pou,  
Je n'en i mis mies trop pou ;  
Ainz en i mis moult largement,  
Et fis boillir moult longement.  
Hons eui malz griève et ampire  
Ainme moult santeit et desirre,  
Et eroit qant ke li mires dist ;  
Se n'i mist onkes contredit  
An chose ke je li desisse,  
Ainz me priait ke je fesisse  
Ma mesdecine isnellement ;  
Tot soufferrait moult bonement.  
Tantost com je l'ot antandut,  
Couchier le fis, tot estandut,  
Si ke ses dos fut devers terre.  
Dont alai ma paille querre  
Où j'ou destampré ma colire.  
La veriteit vos an voil dire :  
La paille fut toute plainne,  
Si com je la portai à painne,  
Et cil à sa dolor pausoit,  
Qui anvers sor terre gisoit ;  
Por sa dolor ne s'apersut,  
Je ving tot droit lai où il jut.  
An grant aventure me mis,

Hardiemant m'an antremis.

La paille li ait versée,  
 Sor eulz et sor teste adentée,  
 Qui tote estoit d'oille boillant,  
 Qui donkes lou véist dolant ?  
 Et degiter et duel grant faire  
 Et ki l'oïst crier et braire ?  
 Il cuidast ke ce fussent tor.  
 Ne vossisse por .i. mui d'or,  
 Q'adonc me tenist à ces mains ;  
 Et saichiez bien ke c'est del mains ,  
 Ne sai por coi jel' vos devis :  
 Q'antor son col, n'antor son vis,  
 Ne remest an nule maniere  
 Ne char saine, ne pel antiere,  
 Qu'ele fut eschaudée toute.  
 N'onkes puis des eulz ne vit gote :  
 Or furent pior ke devant,  
 Car par derriere et par devant  
 Li furent tuit li nerf retrait,  
 Trop li donai fellon entrait ;  
 Et saichiez se paor n'ésusse  
 De lui véoir à aise fusse.  
 Mais moult très grant paor avoie,  
 Quant crier et braire l'ooie,  
 Et jel' véoie vutrilier,  
 Degiter et destandillier,

Et demener trop grant dolor,  
Lors par oi ge si grant poor,  
Quant je le vis lever de terre,  
Et quant je soi k'il venoit querre  
Une trop desloial masue  
Qui à un fust estoit pandue.  
Par sa maison m'aloit querant,  
Et sus et jus aloit ferant.  
Bien saichiez k'à malaise estoie :  
De laians issir ne pooie ,  
N'i avoit c'une soule entrée,  
Et celle estoit moult bien fermée.  
N'an issise por nule chose ;  
De haus murs fut sa maison close.  
Mussant aloie d'angle en angle,  
Je n'avoie pas trop la jangle;  
Qant vers moi venir le véoie,  
A painne sonpirer osoie,  
N'allener, se moult petit non.  
Ausi fui par sa maison,  
Et il me cercha longemant,  
Tant que je vis outrémant  
Que vers lui garir ne pooie,  
Ne por foïr n'eschaperoie.  
Par une eschiele au toit montai ;  
A un des chevrons me getai,  
Par andouz les braz m'i pandi :  
Lai demorai et atandi,  
Tot pandiant, an tel manière,

.I. jor et une nuit antière  
Tant ke je dui estre estanchiez ;  
Par pot ke n'oi les braz tranchiez,  
Trop i soffri de mal assez.  
Et quant je par fui si lassez  
Que plus ne me pou soustenir,  
A terre me covint venir.  
Par delez lui mussant aloie ;  
Antre ces brebis me couchoient,  
Dont il avoit bien .m. et plus.  
Ansi aloie et sus et jus ;  
Je sai de voir ke bien savoit  
Q'ancor en sa maison m'avoit,  
Et ke pas eschapez n'estoie,  
Et se par mi l'uis n'enchapoe,  
N'en eschaperoie autremant.  
Por ce se gardoit durement,  
Car moult estoit felz et cuvers.  
Petit estoit ses huis ouvers,  
S'il ne l'ovroit por ces berbis  
Qui, par mi les leus enherbis,  
Aloient paistre chascun jor,  
Et revenoient sanz pastor ;  
Il les avoit si bien charmées  
C'onkes n'estoient destorbées  
Ne par beste, ne par larron,  
Bien revenoient en maison ;  
Il n'en perdoit oukes nès une ;  
Et se ne sai par quel fortune,

Par art, ou par anchantement.  
Chascun jor, en rantéemant,  
A l'issir del huis les contoit,  
Une et une si les santoit ;  
La plus grase et la plus pesant  
Retenoit à son esciant.  
N'estoit nuns jors, tant fust géune,  
C'à tot le mains n'en mangast une ;  
Mais si bien charmer les savoit  
C'onkes por ceu mains n'en avoit.  
Qui contre mort se vuelt tanser,  
Maintes chose li stuet panser ;  
Et je qui la mort redoutoie,  
De maintes choses m'an pansoie.  
Bien oi oït kant k'il disoit  
Et véoie qant k'il faisoit.  
Je me pansai que je querroie  
.I. mouton et si m'anclovoie  
Dedans la pel, et je si fis.  
.I. grant mouton cornut ocis,  
Et si m'anclos dedans la pel,  
Moult m'atornai et bien et bel ;  
Par grant paor m'an antremis,  
O les autres berbis me mis,  
Por issir à la matinée.  
Moult ot bien sa porte fermée,  
Mais li guichès fut antrovers,  
Et je fui de la pel covers ;  
Trestoutes les berbis contait,

Une à une les atestait,  
 Si com il faisoit chascun main.  
 Et qant je ving desoz sa main,  
 Par la laine me sozlevait;  
 Qant grais et pesant me trovait,  
 Si dist je n'en iroie mie,  
 Ains li feroie compaignie.  
 De moi son vandre farsiroit,  
 Por son mengier me retenroit :  
 Ausi fui, le jor, retenus,  
 Mais ne sot ke fui devenuz.  
 Par l'estable me quist assez,  
 Tant ke de querre fut lassez.  
 Maugreit mien li fis compaignie,  
 Mais as mains ne me tint il mie :  
 Lendemain m'atornai ensi,  
 Mais onkes por çou n'en issi ;  
 Ains me retint an tel manière,  
 Et si me regitait arrière,  
 Si k'il me dut faire crever.  
 Mais il ne me pot pas trover,  
 Qant il me recuidait tenir ;  
 Je le vi bien vers moi venir,  
 Car .vii. fois me retint ensi,  
 De jor en jor c'ains n'en issi ;  
 Et je par .vii. foiz le gabai  
 Car tot adès li eschapai.  
 Voirs estoit et bien le savoir  
 Q'autrement issir n'au pooie.

A derrains ma pel vesti,  
Muez ke je pou m'i en coisi ;  
Si me remis droit à la voie  
Mais moult très grant péor avoie.  
Il me santit et atestait,  
An mi la voie me gitait,  
Et dist ke mal l'euf me manjassent,  
Ne revenir ne me laissaient ;  
Tantes fois m'avoit retenu  
Ne nuns biens ne l'en iert venu ;  
Ne savoit ke je devenoie  
Trop deloiaux moutons estoie.  
Ne s'estoit ancor apersus  
Que par moi fust si decéus.  
Cant je fui de ses mains delivres,  
Qui me donast .x. .m. livres  
Ne me foist-il si joiant.  
Et quant je fui loins del joiant  
Le git d'une pierre menue,  
Si lou gabai de sa véue  
Que je tollue li avoie ;  
Et de qu'eschapez estoie,  
Tantes foices, de ces mains.  
Il me dist : Amis, c'est del mains.  
Fait ais trop bele licherie.  
Maus seroit et grans vilonie  
S'aucun bel don de moi n'avoies,  
J'ai de moi nul bien ne diroies ;  
Riches lions suiz de grant trésor.

De son doit traist .i. anel d'or,  
 Devant moi le gittait à terre ;  
 Jà vers lui ne la laisse querre,  
 Car duremant le redoutoie,  
 Ne tant ne qant ne le créoie.  
 Gros fut li anels et pésans  
 Muelz valloit de .iiii. besans.  
 Qant jel' vi, s'an oi grant anvie,  
 De trop covoitier est folie ;  
 Jel' covotai et si lou pris,  
 Et en .i. de mes dois le mis ;  
 Puis m'an ting je moult por musart,  
 Car li joians savoit une art,  
 Cui Dex doignet male santeit !  
 S'avoit l'anel si anchanteit,  
 De mon doit traire non pooie,  
 Et tot adès huchant aloie :  
 Je sui sai, sire, je sui sai.  
 Li joians vers moi s'adrescai,  
 Qui des eulz goute ne véoit,  
 Lai venoit où ma vois ooit,  
 Et je à mon pooir le fuoie,  
 Qui an fuant adès huchoie.  
 A ces grans chaignes se hurtoit,  
 Par mi ces boissons s'abaitoit  
 Et chéoit ansi com uns trons,  
 Car moult par estoit grans et lons ;  
 XV. bons piez avoit de haut,  
 Moult avoit tost saillit .i. saut ;



Bien sai, se il m'eüst véut,  
 Moult tost m'eüst aconsent.  
 Je vis ke pas n'eschaperoie,  
 Que ma vois tenir ne pooie,  
 Ne l'anel traire de mon doi ;  
 Et il estoit si près de moi.  
 Tot an fuiant me porpansai,  
 De mon doit tranchier m'avisai ;  
 Moult fait cui poors de mort toche.  
 Je boutai mon doit en ma boche  
 Si ke li anels fut dedans,  
 Tot par mi lou tranchai as dans.  
 L'anel et le doit li getai,  
 En tel manière en eschapai ;  
 Si m'an reving plus tost ke poi.  
 Certes maintes poors i oi  
 En l'aventure ke j'ai dite.  
 .i. de mes filz me clamés quite ;  
 Et por les autres .ii. r'avoir,  
 Vos dirai k'il m'avint, de voir,  
 Ançois c'an mon manoir venisse  
 Ne fors de la forest ississe.

Del joiaut delivrez estoie ;  
 Chemin, ne santier ne tenoie,  
 Ains fuoie par mi ces bois,  
 Ausi com cil me fust au dos.  
 Ne savoie kel part j'alaisse,

Ne kel partie je tornaïsse,  
 Sor les plus haus arbres montoie,  
 Et sor ces montaignes rampoie,  
 Por esgarder se je véïsse  
 Voie par où del bois issise,  
 Ou recet lai où habitast  
 Qui de cel bois fors me gitast.  
 Puis dessandoie en ces valées  
 Qui par nature ièrent chavées  
 Et parfondes jusq'an abisme.  
 Moult doutoie de moi meïsmc;  
 Grant duel et grant poor avoie,  
 Et à trop grant dolor montoie  
 Les hautes montaignes agues  
 Qui paroient desor les nues.  
 Lai n'aloie-je pas lou cors :  
 Lou et lyon, leopart et ors,  
 Seinglier, bugle, asne salvaige,  
 Tors dragons et ser pant volaige,  
 Souterel et mouton et monstre  
 Me venoient trop à l'ancontre;  
 Saichiez ke grans paors m'an vient,  
 Toutes les fois k'il m'an sovient.  
 Por la grant paor ke j'avoie,  
 Me samble ancor ke je les voie.  
 Ausi alai .ii. jors antiers,  
 Tant k'il m'avint ke uns santiers  
 Me menait an une fontaigne;  
 Jamais n'iert jors ne m'an soveingne

Des mals ke soffrir me covint,  
 Et des merveilles k'il m'avint.  
 .II. jors et .iiii. nuis geunai,  
 C'onkes de fuir ne finai.  
 Et kant en la montaigne ving,  
 A moult grant poigne me sosting;  
 J'à estoit près de la vesprée.  
 Dont regardai en la vallée  
 Qui parfonde estoit et obscure;  
 Loing de moi vi, par aventure,  
 Fumée ki estoit de feu.  
 Moult bien me pris garde del leu,  
 Je ne vois pas perdre ma voie.  
 Ansi com del mout avalloie,  
 A piet del mont an .i. pendant  
 Lai trovai .iii. larrons pendant.  
 De novel estoient pandut;  
 Chaoir m'estot tot estandut,  
 Car je les vi soudainement  
 Et je cuidai veraïement,  
 Qant je les vi pendant à fust,  
 C'aucuns joians près de moi fust  
 Qui toz .iii. pandus les éust,  
 Et ausi pandre me déust.  
 N'est merveille se paor oi;  
 Je m'estors au plus ke je poi,  
 Et besoigne lou me fist faire.  
 Je m'an aloi vers lon repaire  
 Où j'o la fumée véne;

Bien oi droite voie tenue.  
 Lai trovai une maisonnete,  
 Et vi dedans une famete  
 Qui .i. anfant au feu tenoit.  
 Dolantemant se maintenoit ;  
 N'i avoit c'ous .ii. soulemant,  
 J'antrai léans tot erranmant.  
 Premieremant la saluai,  
 Et doucement li demandai  
 S'elle avoit autre compaignie,  
 Et por Deu ne m'an mantist mie ;  
 Combien de ville lons estoie,  
 Elle dist, se Dex li donst joie.  
 De fine veriteit savoit  
 Que ville, ne chastel n'avoit  
 A .xxx. luees en tot sans.  
 Por poc k'elle n'issoit dou sans ;  
 Elle ploroit moult taaremant.  
 Je li respondi bellemant  
 Qui l'avoit laians amenée ?  
 Elle respont toute esplorée,  
 Et si sospiroit moult sovant ;  
 Si me dist ke, la nuit devant,  
 Se dormoit delez son marit :  
 Lai vinrent malvais esperit  
 Que ces gens apellent *Estries*.  
 Moult li fissent de felonnie ;  
 Et li et son anfant amblèrent,  
 En celle maison l'enporièrent.

Celle nuit venir ce devoient,  
Et bien comandeit li avoient  
Qu'ele mesist son anfant cuire,  
Cui k'il déust grever, ne nuire;  
La nuit le devoient maingier.  
Je cuidai bien le sans chaingier,  
Qant tel chose li oï dire.  
Lors n'avait tallant de rire,  
Et elle an plorant le me dist.  
Moult grant pitiez au cuer m'en prist :  
Je dis ke tant li aideroie,  
Li et l'enfant delivreroie.  
Certes moult estoie lassez,  
Maintenant me fui porpansez :  
Je n'avoie cure de moi,  
Tant par estoie en grant effroi.  
Si com je poux muez m'atornai :  
Grant aléure retornai,  
Tot corrant et toz eslaissiez,  
Lai où j'ai les larrons laissiez,  
Qui estoient pandut à l'arbre ;  
Je les trovai plus frois ke marbre.  
Li plus grans iert en mi pandus,  
Dont ne fui pas trop esperdus :  
Jel' dépendi, si l'anportai,  
La dame dis et anortai  
Que maintenant le mesist cure ;  
Et por ceu ke ses fiz ne mure,  
Le me donast et jel' manroie

Tel leu ke bien le saverioie.  
 Elle l'otroiait volentiers ;  
 Je pris l'enfant en dementiers,  
 En .i. chaigne chaveit le mis,  
 Por faire ceu ke je promis,  
 Que chavez iere par nature ;  
 Puis m'an reving grant aléure,  
 Por la fammete consillier.  
 Le larron li fis detaillier,  
 Et metre cuire maintenant.  
 Et ele, grant duel demenant,  
 Le fist et toute espoerie,  
 Lai ne fis plus de demorée.  
 Je doutai k'elles ne venissent,  
 Ne vos pas k'elle me véissent.  
 Près de l'ostel m'alai séoir,  
 Car je les voloie véoir.  
 Ceu saichiez k'an tel leu séoie,  
 Que de fors et dedans véoie ;  
 Moult par estoie bien assis.  
 Adès estoie à ceu pausis  
 Que les merveilles esgardaïsse,  
 Et la bone fammete aidaisse  
 Qui dolante iert et esbailie,  
 S'elle éust mestier de m'aïe.  
 Moult bien m'an estoie afichiez ;  
 Jai estoit li soulax couchiez,  
 Près ière de nuis asserie.  
 Les genes ne tardèrent mie,

Ne me covint gaires atandre ;  
Des montaignes les vi dessandre  
Auviron, drues et espesses ;  
Je cuidai ce fussent singesses.  
Trop grant temulte demenoient,  
Ne sai quel chose trainoient,  
Après elles, tote sanglante.  
El regarder mis grant entente,  
Mais ceu ke fui ne poi savoir.  
Et tant vos di-je bien, por voir :  
An la maison totes antrèrent,  
Grans feu de laignes alumèrent :  
Moult ardoit li feux durèmant.  
Elles prisent tot erranmant  
Ceu q'elles trainet avoient,  
Tot ausimant le devoroient  
Com fèissent chien enragiet ;  
An poc d'oure l'orent mangiet,  
N'i missent mie longemant.  
Après ne tarjait pas granmant  
Que la char del larron fut cuite.  
Lai poissiez véoir grant luite :  
De tost mangier se combaitoient,  
Si come louf se rechingnoient.  
Plus tost l'ont maingié k'eles porent  
Et nequedant toutes en orent.  
La plus grant d'eles estoit dame ;  
Celle apellait la bone femme  
Et dist ke veriteit li die,

Bien gart k'ele ne mante mie :  
 Se c'est ces filz k'eles ont maingié,  
 Ou c'elle lor avoit changiet ?  
 Elle respont ces filz estoit.  
 L'estrie dist k'elle mantoit  
 Com orde vielle pautonière,  
 Et dist c'uns des trois larrons iere,  
 Si com elle cuide de voir.  
 Et por ceu k'ele en vuelt savoir  
 Veriteit et droite nouvelle,  
 Les .iii. plus hardies apele  
 Et dist : Or tost isnellemant  
 As forches, et si vos comant  
 Que m'aportiez, sans demorée,  
 De chacun une charbonée ;  
 Je voil savoir s'elle dist voir. .  
 Maintenant me covint movoir :  
 La bone fame aidier devoie,  
 Li et l'anfant salver voloie,  
 Et je volantiers m'en penai.  
 Onkes de corre ne finai  
 Tant ke je ving as .ii. pandus,  
 Tot an mi me fui estandus  
 Ausiment com li lerres fust.  
 Bien me ting, as .ii. mains, à l'ust.  
 Tantost les .iii. estries vinrent  
 Qui an lor mains les coutiax tindrent ;  
 Des naiges as larrons copèrent,  
 De ma cuisse une pièce ostèrent ;



Jamais n'iert jors ke il n'i paire.  
 Tantost se metent au repaire,  
 Les .iii. pièces en ont portées  
 Et à lor maistre presentées ;  
 Maint anni soffrir me covint.  
 Ceste aventure ausi avint :  
 Mon autre fil au voil avoir,  
 Et por l'autre vos dirai voir.

Moult fui navrez destroitement,  
 Et moult me dolui durement.  
 De cel arbre où je pandi  
 Jus à la terre dessandi ;  
 Por estanchier faire ma plaie,  
 Copai l'ou tiwel de ma braie,  
 Et ma chemise an detranchai ;  
 N'onkes point del sanc n'enstanchai,  
 Qui sordait com d'une fontaine.  
 Trop souffri de mal et de painne ;  
 Et bien saichiez ke je pansoie  
 A ceus ke delivrer voloie,  
 Tant ke de moi ne me chaloit.  
 Li sans ki de moi avalloit ,  
 Li geuners et li veilliers,  
 Li pansers et li travailliers  
 Me grevoient trop durement ;  
 Ne porquant plus isnellement  
 Que je pou, et en tel manière

Reving à la maison, arrière ;  
 En mon leu me r'alai séoir  
 K'ancor les voloie véoir.  
 Qant je fui en mon leu assiz  
 Moult à malaise et moult pansiz,  
 Bien m'an doit ancor sovenir ;  
 Dont vi la maistresse tenir  
 La pièce ke de moi tranchièrent  
 Celles ki si fort me blescièrent,  
 Et les .ii. pièces des larrons,  
 Jetait par desor les charbons,  
 Toutes crues les asaïait :  
 He, fait-elle, quel char ci ait !  
 Qant elle tint la moie pièce ;  
 Et dist ke moult avoit grant pièce  
 Que n'avoit mangiet de si bone,  
 A une autre essaier la done.  
 Les .iii. compaignes rapellait,  
 Et dist : Or tost retournez lai,  
 Je vos pri ke moult vos hastez ;  
 Le larron an mi m'aportez.  
 La chars an est et bone et belle,  
 Toute est ancor fresche et novele,  
 Si la mangerons or androit.  
 As forches m'an r'alai tot droit,  
 Qant j'oi celle parolle oïe,  
 Bien éusse mestier d'aïel  
 N'estoit pas ma plaie estanchie,  
 Moult oi de mal et de haschie ;

Mais onkes por ceu n'antandi,  
Avec les autres me pandi.  
Estes vos les .iii. pautonnières  
Qui moult ierent cruelx et fières,  
Qui, tot corrant, me vinrent querre ;  
Par les piez me traïssent à terre,  
Onkes de riens ne m'esparnièrent.  
Jusc'à la maison m'ansachièrent  
Par chavox, par piez, et par mains ;  
Bras, espauls, et dos, et rains  
Covint hurter à mainte espine,  
Por poe n'ou rompue l'eschine.  
Et moult vilmant me trainèrent,  
As piez la maistre me gitèrent.  
Bien m'an puet ancor remambrer,  
Jai me vouloient desmanbrer ;  
Tantost m'ëussent devoreit,  
Jai tant pon n'ëust demoreit,  
Qant je ne sai kel chose virent,  
Ne sai s'elles les colx oïrent,  
Ou ce ke fut certainnement,  
Mais je vos di bien vraiment  
Que maintenant s'esvanoïrent ;  
De la maison toutes issirent,  
Assez anportèrent del toit,  
Car li maufèz les anportoit ;  
Et firent, par mi la forest,  
Trop grant noise et trop grant tampest.  
En tel manière me laissièrent,

Onkes arrière ne repaireirent.  
 N'onkes la mère n'adesèrent,  
 Ne de son anfant ne gostèrent.  
 Moult estoit de la nuit alée,  
 Ne tarsait gaires la journée ;  
 Maintenant ke je vi le jor,  
 Je n'oi cure de lone sejour ;  
 La mère et l'enfant anmenai,  
 Trop oi mal, et trop me penai.  
 Petites journées faisoie,  
 Car duremant navrez estoie ;  
 Et si moroie trop de fain,  
 Ne mangoie ne char, ne pain ;  
 Ne trovoie ville ne gent.  
 Par le bois aloie maugant  
 Herbes et foilles et racines,  
 Et colloie sor les espines ;  
 Les prunelles kant les trovoie,  
 De celles grant feste faisoie.  
 .XL. jors alai ensi,  
 C'onkes de la forest n'issi.  
 Et tant alames, toutes voies,  
 Que travers bois, ke travers haies,  
 Que nos venimes au repaire.  
 Moult oi de mal et de contraire,  
 Por la fame tant me peuai  
 Q'à son ostel la ramenai,  
 Et son anfant sain et haitiet.  
 Dame, dist-il, par amistiet.

Trois aventures vos ai dites,  
 Or me clameiez mes .iii. fiz quites.  
 La roine ki moult l'amait,  
 Ses anfans quites li clamait,  
 Et se li donait grant avoir,  
 Et li anfant firent savoir  
 K'avec lor père s'en r'alèrent,  
 N'onkes puis nule fois n'ablèrent.

EXTRAIT N° 9, F° 424, COL. 1<sup>re</sup>.

Rois, fait-il, .i. damoisiax fut  
 Ki par noblesce et par vertut  
 Duit bien estre apellez gentiz.  
 Moult sovant estoit antantis  
 D'aler en bois et en rivière ;  
 Moult estoit de bone manière.  
 Moult amoit brachès et levriers,  
 Et venéors et braconniers.  
 Brabons et loimiers avoit ;  
 Des chiens et des oisiax savoit,  
 Et si estoit adès premiers.  
 Ses brachès et ses loimiers  
 Acouplait, por aler chacier,  
 Les millors maïstres por tressier  
 Descouplèrent li venéor.  
 Il sist sor .i. grant chacéor,  
 Le cor à col, l'espée sainte  
 Dont mainte beste ot atainte.

A par issir d'une tranchie,  
 D'un cerf plus blanc ke nois negie  
 Ont sui chien trovée la trasche,  
 Moult fut bone et bele la chasce;  
 Car li cerf se mist à la fue,  
 Li uns corne li autres hue.  
 Cil chien si doucemant glatissent,  
 Que les forès en retentissent.  
 Li damoisiax chevalche après,  
 C'est cil ki plus le suit de près.  
 Li blans cers ses tertres savoit  
 Es corne .x. broches avoit;  
 Moult estoit vielz, et grans et gros.  
 Ses cornes gete sor son dos,  
 Et si s'anfuit, teste levée,  
 Par la plus espesse ramée.  
 Li damoisiax plus tost k'il puet,  
 Le suit tant q'à force l'estuet  
 Demorer, et li cerf s'anfuit;  
 La trasce en suient li chien tuit.  
 La forès fu espesse et drue,  
 Tote ait sa maisnie perdue,  
 Et si ne seit où si chien sont.  
 Remeiz fut en .i. val parfont,  
 Le cheval des esperons broche,  
 Assez sovant mist cor an bouche;  
 Ses chiens et sa maisnie apele,  
 Dont il ne seit nule novele;  
 Mais il ne seit tant haut corner

Que nul au puist à lui torner.  
Amont et aval esperone,  
Li valx et la forez resonne,  
A la vois del cor, moult sovant.  
Tant chivauche arrier et avant,  
Par la forest, à quel ke painne,  
Qu'il s'an bat sor une fontainne  
Dont l'aigue cort et saine et bele,  
Blanche et nete sor la gravelle.  
Lai trovait baignant une fée  
De ces dras toute desnuee,  
Toute soule, sanz compaignie.  
Avenans fut et eschevie,  
De bras et de cors et de vis ;  
Tot à .i. mot le vos devis,  
Ains plus belle rien ne fu neie.  
Li damoisiax l'aït esgardée ;  
Qant il l'aït si belle véue,  
Li sans et la color li mue.  
Ses chiens oublie et sa mainie,  
De li avoir ait grant auvie,  
Car sa grant biauteit le surprist.  
Celle ki garde ne s'an prist,  
Et ke nule rien ne savoit,  
Une chaaigne k'elle avait,  
De fin or, laissait sor la rive.  
Et cil eni fine amors en rive,  
Saut avant, la chaaigne a prise.  
La damoiselle fut souprise ;

La chaaigne estoit sanz doute  
 Sa vertu et sa force toute ;  
 N'ot pas pooir de soi desfandre.  
 Li damoisiaux, sans plus atandre,  
 La traist de l'aigue tote nue  
 Et de ces dras l'ait revestue.  
 Les chiens et le cerf oubliait,  
 D'amors la requist et proiait,  
 Et dist ki la prendroit à fame  
 Riche seroit et haute dame.  
 La pucele an prist la fiance,  
 La sœurteit et l'aliance,  
 A icel tans plus n'en faisoient :  
 Mais puis ke fianceit estoient,  
 Se portoit li uns l'autre honor,  
 Loiauteit et foi et amor.  
 La nuit sor la fontaine jurent,  
 Onkes d'iluec ne se remurent ;  
 Si fut elle despucelée,  
 Que prox fut et saige et senée.  
 Sor l'erbe fresche ki verdoie  
 Li damoisiaux moinne sa joie.  
 A mie nuit, la damoiselle  
 Que perlut ot non de pucelle,  
 Au cors des estoiles esgarde ;  
 Ne fut pas folle ne musarde,  
 Par nature assez an savoit ;  
 Et vit ke conséut avoit  
 VI. fiz et une damoiselle.



Son signor en dist la nouvelle,  
 Mais moult an fut espoantée.  
 Li sires l'ait reconfortée,  
 Doucement l'acolle et anbrase;  
 Les eulz et la bouche et la faice  
 Li baise saverousemant.  
 Icele nuit premieremant  
 Ensi sor la fontaine jurent;  
 Au matinet moult matin murent,  
 Sor son chacéor l'ait levée,  
 A son chastel l'en ait portée.  
 Aucontre lui cort sa maisnie  
 Qui moult an fut joieuse et lie;  
 Moult font grant feste de la dame,  
 Qant il sevent k'elle est sa fame.  
 Grant feste et grant joie demainent,  
 De li honorer moult se painnent.  
 Li damoisiax ot ancor mère,  
 Mais il n'avoit mais point de père.  
 Et kant sa mère sot et voit  
 Que ces fiz celle dame avoit  
 A fame prise et espousée,  
 Por pou n'est de duel forsenée.  
 De son fil estoit dame toute;  
 Moult durement crient et redoute  
 Que sa brus ne soit del tot dame,  
 Puis ke ces fiz l'ait prise à fame.  
 Tel duel en ait et tel anvie  
 Por pou k'ele n'an pert la vie.

Grant mal pause et grant traison :  
Ele ait mis son fil à raison ,  
Moult li blasme le mariaige  
Et moult li messist el coraige ;  
Volantiers feroit c'ele onques poist  
Tel chose par coi l'an haist.  
Onkes n'en pot à chief venir  
C'il n'en vuet parole tenir ,  
Ains dist : Dame , n'en parlez plus  
Car elle est ma dame et ma drus ;  
Ne puis pas autre fame avoir.  
La mère vit et sot de voir  
Que n'i porroit descorde metre ,  
Ne por doner , ne por prometre ;  
Et ses fiz mal greit l'en savoit ,  
Por ceu ke parleit en avoit.  
Dolante en fut en son coraige :  
Grant fellonie et grant outrage  
Pansait , mais elle nel' dist mie.  
Trop est plainne de grant anvie  
Et farsie de traïsson ;  
Atandre vuelt leu et saison ,  
A cele fois n'en puet plus faire ,  
Traître fut et deputaire.  
A sa brus mostrait belle chière :  
Samblant fist ke moult l'avoit chiere.  
Moult doucement la doctrinoit ,  
Come sa fille l'anseignoit ,  
Et moult li portoit grant honor ,

Ne li pooit porter greignor ,  
Car autrement faire ne l'ose.  
Fause amors est trop male chose ;  
Telz heit ki fait saublant d'amer.  
Moult ot fellon cuer et amer  
La vielle, mais la damoiselle  
Fut moult simple , cortoise et belle ;  
Et por ceu k'ele estoit eusainte  
Li fut .i. pou la collor tainte.  
Chascun jor plus grosse devint,  
Juse'à jor ke li termes vint  
D'afanter ceu dont grosse estoit.  
Sa seure ki s'antremetoit  
De li servir par traïson,  
Ne volt k'ele aust se li non  
De bailles à l'anfantemant.  
Tot sol à sol privéemant  
Furent andui, en une chambre.  
Li cuers et li cors et li manbre  
Fisent moult mal à la meschine ,  
Qant vint à point de la gesine.  
Graut dolor soffrir li covint ,  
Car si com deu en tallant vint ,  
Se delivrait la damoiselle  
De .vi. filz et d'une pucelle ;  
Et en l'escors sa malle seure  
Que plus fut doloïax ke muere.  
Cil .vij. anfant trop bel estoient ;  
Une chaaigne d'or avoient

Chascuns, autor son col fermée  
 Que nature li ot donée.  
 Qant la vielle les anfans voit,  
 Qui tant de mal en li avoit,  
 Et de sa brus avoit anvie,  
 Bien fist ke mortez anemie.  
 Celle estoit malaide et grevainue,  
 Por la dolor et por la painne  
 Qu'ele avoit soffert et aue,  
 Ne s'an a pas aparcéeue.  
 Toz les .vii. anfans li anblait,  
 Por les .vii. anfans assamblait  
 .VII. chaillions k'elle savoit,  
 D'une braichete k'elle avoit,  
 Qui furent neit cele semaine;  
 Ceu ne fut mie trop grant painne,  
 Faire le pot legierement.  
 .I. sergent prist privéement,  
 En cui elle fiance avoit,  
 Que son covine tot savoit.  
 Les anfans comandeit li ait,  
 Moulz très doucemant le priait,  
 Sans noise faire, et sans tancier,  
 Jurer li fist et fiancier  
 Que jai ne lai rancuseroit;  
 Et les .vii. anfans porteroit  
 An tel leu où jai ne's verront,  
 Estrangleit ou noiet seront.  
 Li sergans les anfans anporte,

Moult coïmant passe la porte ;  
 En la forest parfonde vient.  
 De la dame bien li sovient  
 Et de ce ke jureit avoit ;  
 Les .vii. anfans si très biaux voit  
 Qu'il ne seit comant les ossie ;  
 Moult li samble grant fellonie  
 S'il les ocist en tel manière.  
 Tant pensait avant et arrière  
 Que soz .i. arbre les laissait,  
 Onkes .i. soul n'en adessait ;  
 Et pensait ke bestes venroient,  
 Ou oïsel ki les mangeroient.  
 Vers sa dame seroit delivres  
 Ne lor fesist mal por .m. livres.  
 Ansi desoz l'arbre les laisse  
 Toz .vii. faissiez an une faisse.  
 Folx est qui de Deu se descorde,  
 Moult est plains de misericorde.  
 Cil qui fist tote criature  
 Et ki fist home à sa figure,  
 Tot fist et de tot se prant garde.  
 Mais ce fist il par grant esgarde,  
 Et delivreit de mesestance  
 L'ome k'il fist en sa samblance,  
 A sa figure et à sa faice,  
 C'atre créature ne faice ;  
 Tot puet, et tot seit, et tot voit.  
 Les anfans ke li sers avoit

Laissez soz l'arbre, regardait. —  
 Par sa grant pitiet esgardait,  
 Ne volt son oeuvre fust pèrie  
 Qu'il avoit faite et estaublie.  
 An cel bois .i. viel home avoit,  
 Philosophe ki moult savoit;  
 Moult fut de grant subtiliteit.  
 Autre ville ne autre citeit  
 Por estudier ne volloit,  
 De clergie se traveilloit.  
 D'une fosse ot faite maison,  
 Lai gissoit chascune saison.  
 Par les bois s'aloit desduisant  
 Et ou desduit estudiant.  
 Si com Dex volt ainsi avint  
 Cil vielz hom à cel arbre vint;  
 Desoz l'arbre les anfans trueve,  
 Liez fut et joiaus de tel oeuvre.  
 En la fosse avec lui les mist,  
 Moult doucemant s'an antremist,  
 Moult les amait, moult les cherit.  
 .VII. ans les gardait et norrit,  
 Com ces anfans les norrissoit,  
 De lait de serve les passoit;  
 La cerve avoit teile atornée  
 Que de la fosse estoit privée.  
 Des anfans à tant me tairai,  
 De la vielle vos parlerai,  
 Qui aspre fut et fellonnesse

Plus ke tygre ne léonnesse.  
 Les anfans charjait .i. sergent,  
 Onkes nel' sorent autre gent.  
 Maintenant son fil apellait,  
 La veriteit bien li cellait,  
 La mensonge li fist entaudre :  
 O filz, fait elle, bouche tandre,  
 Onkes croire ne me vossis,  
 Mal greit mien ta fame presis,  
 Moult as fait bele engentréure ;  
 Or vien véoir sa portéure,  
 Acouchiée est et delivrée  
 De ce dont elle iert encombrée.  
 Au lit à la fée le mainne  
 Qui trop iert malaide et grevainne  
 Et de ceu ne se prenoit garde ;  
 Les chaillions voit et esgarde,  
 La vielle desloiax li monstre  
 Et dist : Biax fiz, ce sont ti monstre  
 Dont ta fame c'est delivrée.  
 Tu dissoies k'elle estoit fée ;  
 Biax filz douz, à sa portéure  
 Puet on conoistre sa nature.  
 Ce dist la vielle desloiax ;  
 Trop fut dolans li damoisiax,  
 Bien cuidoit ke voir li deïst.  
 Dont li priaït qu'elle préïst,  
 Privéement se's anvoïast  
 An tel leu où el les noïast.

En tel leu furent envoieit  
Que maintenant furent noiet.  
Moult set fame, et moult est hardie  
D'outraige faire et de follie ;  
Puis c'à certes s'an antremet,  
Plus volontiers aime et si fet  
D'une mensonge ke d'un voir  
Et la follie c'un savoir.  
N'est hons vivans ki tant séust  
Que fame ne le decéust,  
S'à certes pener s'an volloit.  
Li damoiselz ki tant souloit  
Servir et honorer la feie,  
Plus ke riens nule ki fust neie,  
Et de si grant amor l'amoit  
Q'amie et dame la clamoit,  
Par la traïson de sa meire  
Qui fut fellonnesse et amère,  
L'acoillit en trop grant haïne.  
Ne laissait pas por la gesine,  
N'onkes ne s'an volt escondire ;  
Sans plus targier et sanz plus dire,  
C'onkes ne volt parole oïr,  
Maintenant la fist enfoïr  
An son pallais, jusq'as inameles  
Que elle avoit blanches et beles.  
Bien fut sa grant amor chaingie,  
Qu'il comandait à sa maisnie,  
Que grant, ne petit, ne menor



Ne li portassent point d'onnor.  
 Et comandait tote sa gent,  
 Qu'escuier, garson et sergent,  
 Tuit sor son chief lor mains lavassent,  
 A ces chevox les essuaissent  
 Qui tant estoient cler et sor  
 C'estoit avis k'il fussent d'or.  
 A grant honte la fist traitier,  
 Qu'il comandait au panetier  
 Que del pain as chiens fust péue,  
 Trop fut en grant vilteit tenue.  
 Moulit duremant s'an mervilloient  
 Totes les gens ki la véoient,  
 Mais il n'an pooient plus faire.  
 Celle qui tant fut debonaire  
 Soffrit tel painne et tel tormant  
 .VII. ans toz plains antierement;  
 Si ot delerouse gésine.  
 En .vii. ans a moult grant termine  
 A tel fame ki mal andure.  
 Useie fut de vestéure,  
 Porrie fut et deschiriée,  
 Et moult fu la dame muée:  
 Sa color fu tainte et palie,  
 Sa blanche chars tote nergie.  
 Del grant mal k'ele ot sostenut  
 Furent si crin noir devenu.  
 Perdue ot toute sa color,  
 Por la painne et por la dolor.

Le vis ot paile et anosseit;  
Si vair oil furent anfosseit;  
Sa gorge fu et maigre et tainte,  
Sa grant biautez fut tote estainte.  
En tot son cors k'elle ot si bel,  
N'ot mais ke les os et la pel,  
N'en bras, n'en mains, n'en autres membres.  
Elle n'ot pas g'eut en chambres,  
Trop fut sa granz bialtez p'erie,  
Grant merveille estoit de sa vie.  
Si enfant en la forest furent ;  
Par .vii. ans mangièrent et burent  
Le lait de la cerve savaige.  
Jai aloient par le boscaige,  
Et bestes et oisiax prenoient,  
Au philosophe repairoient  
Qui d'aus norrir ne se fingnoit ;  
Moult doucement les ensignoit.  
Si com Dex volt, .i. jor avint  
Li pères en la forest vint,  
O ses chiens si com il souloit ;  
Ferrain ou cerf chacier voloit.  
Querant aloit par la forest,  
Si com drois de chacèor est.  
A trespasser d'une viez voie,  
Vit les anfans demener joie.  
Entor son col chascuns avoit  
Chaaigne d'or ; kant il les voit,  
Moult très volentiers les esgarde.

Tantost com il s'an prannent garde,  
Si s'an fuient, et cil les chace.  
Qui moult fut liez de telle trasee,  
S'aucun en poïst retenir ;  
Mais ne volrent à lui venir,  
N'il n'en pot .i. sol aconsure  
Onques ne's finait de porsure,  
Tant k'il ne sot k'il devenissent,  
Ne quel part lor voie tenissent.  
Li sires en maison revint ;  
L'aventure ki li avint  
Dist à sa meire et à sa gent.  
La vielle apelait le sergent,  
Tote dolante et esbaihie  
Por l'aventure c'ot oïe.  
An une chambre, an receleie,  
Veriteit li ait demandée  
S'il les aufans ocis avoit.  
Cil respondit ke bien savoit  
C'ossis ne les avoit il pas ;  
Mais bien cuidoit c'anès lo pas  
Qu'il les laissait, morir déussent,  
Et ke jai ne se reméussent  
De l'arbre où il les ot laissiez,  
An une faisse toz faissiez :  
Hai ! dist la dame, mal fessis,  
Quant maintenant ne's océis.  
Tu nos as mors et decéus,  
Car toz .vii. les ait hui vénz

Mes fiz ki fut en la forest ;  
Certes, certes malleman est.  
Maintenant te covient movoir,  
Les chainnes te covient avoir.  
Tant te covient les anfans querre  
Par bois, par haies, et par terre,  
Q'an aucun leu les troveras,  
Les chaaignes m'aporteras,  
Ou soit à droit, ou soit à tort ;  
Se tu ne's as nos somes mort.  
Paor de mort est moult grevainne ;  
Li serjans se mist an la poinne  
De querre par nuit et par jor ;  
Tant alait et quist, sanz sejour,  
Par espès boix, et par santiers ;  
Ains ne finait .iii. jors antiers,  
Jor et nuit, an nule manière.  
Au qart jor, truève une rivière  
Dont l'aigue fut parfonde et clère,  
Lai ce baignoient li .vi. frère ;  
An sanblance de cignes estoient,  
Par cele aigue co deduisoient.  
Et lor suer séoit sor la rive,  
La plus aperte riens ki vive ;  
Les chaaignetes d'or gardoit,  
Sor la rive les atandoit.  
Li serjans vit la pucelete,  
Au tor son col sa chaanete ;  
Les autres chaanetes voit

Que sa dame porter devoit,  
 Qui joste la pucele estoient.  
 A geu dont si frère juoient  
 Estoit la pucèle antandue,  
 Ne s'en est pas aparçéue,  
 Tant ke cil les chaaines prist ;  
 En tel manière la surprist  
 Que il les .vi. chaainetes ot ;  
 Mais celi tollir ne li pot ,  
 Entor son col estoit fermeie.  
 Elle est an la forest antrée  
 Si k'il ne sot k'elle devint ;  
 Moulz liez et moulz joians revint.  
 Les .vi. chaaignes aportait ,  
 A sa dame les présentait  
 Si ke n'uns hons nel' vit ne sot.  
 La vielle, plus tost k'ele pot,  
 Ait .i. sien orfevre mandeit ,  
 Proiet li ait et comandeit  
 Que, por s'amor et por sa graice ,  
 Que des chaaignes d'or li faisse  
 .I. hanap moulz isuelement.  
 Loez an iert moulz richement :  
 Mais gart ke nel' saiche nus hom,  
 Ne fame nule, se je non.  
 Et cil li créante et otroie ;  
 Maintenant ce met à la voie.  
 An sa forge lou feu alume ,  
 De son martel fiert sor l'anclume :

Une chaaigne ait el feu mise,  
 Mais ne la pot, an nule guise,  
 Par feu ne par martel brisier.  
 Por ceu ce li covint brisier,  
 Totes .vi. les i asiait,  
 Ains nès une n'an pessoiait,  
 Fors ke de l'une .i. sol anel  
 Esgrumait .i. poc dou martel.  
 Qant il vit c'à chief n'en vauroit,  
 Ne ke nule oeuvre n'an feroit,  
 Dolans fut et si l'an pesait.  
 Donc prist autre (or), si le pesait,  
 .I. hanap an fist maintenant;  
 Moult très bel et moult avenant.  
 A pois ke les chaaines furent  
 Qui par le feu ne se remurent,  
 Tant k'il les poist dessolder.  
 Les chaaines fist bien garder,  
 Et le hanap porta sa dame.  
 La desloiax la male fame  
 Bien l'enfermait an son escrin,  
 Ains n'en but d'aigue ne de vin;  
 Onkes par li vins n'i antrait,  
 N'ome ne femme nel' mostrait.  
 Ansi fut fait et avenut  
 Que cigne furent devenut  
 Li .vi. frère, par tel manière,  
 Ne porent repairier arrière,  
 Por les chaaignes k'il n'avoient

Qui de si grant vertut estoient ;  
Ne porent home devenir,  
Ansi lor covint sostenir.  
Et moult grant dolor demenoient,  
Come cigne criant aloient,  
Lor aventure complaignant.  
Tant s'alèrent ensi plaignant,  
Une hore avant et l'autre arrière;  
Que il en haïrent la rivière.  
Ne lor plot plus à sejourner,  
D'ilueques se volrent torner.  
Ensamble ont lor voie atornée ,  
En cigne fut lor suerz muée :  
Cigne et famme estre pooit,<sup>1</sup>  
Por ce ke la chaaigne avoit ;  
Si frère n'en avoient point.  
Tuit ensamble ce sont enpoint ;  
Les piez estandent et le eol,  
Haut sout en l'air monté à vol.  
Tant volèrent tuit .vij. ansamble  
C'un estanc virent, ce me samble,  
Grant et parfont et délitable,  
Et bel et cler, et covenable  
A lor nature et à lor huès,  
En l'estanc s'abaissierent luès.  
Li leus lor delitait et sist ;  
Et li chastiax lor père sist  
Si près, ke par desoz la tor  
Au corroit l'aigue tot antor.

Li chastiaux sist an une roche ;  
Li aigue jusc'à mur s'aproche,  
La roche fut dure et naïve,  
Haute et large jusc'à la rive,  
Et sist sor une grant montaigne  
Qui samble qu'as nues se teigne.  
El chastel n'avoit c'une entrée ;  
Trop riche porte i ot fermée  
Qui sist sor la roche entaillie.  
De celle part fut la chaucie ,  
Li fossez et li rolléis,  
Et si fut li pons levéiz.  
Si estoit assiz li chastiaux  
Que parrière ne mangoniax  
Ne li grevast de nulle part ;  
Par nul anging, ne par nul art  
Nel' poïst-on adamaigier,  
Tant k'il éussent à maingier  
Cil ki del chastel fussent garde,  
N'éussent de tot le monde garde.  
Moult fut estroite li antreie,  
Qu'ansi fut faite et compasseie,  
Par devant la haute montaigne ;  
I covient c'uns solx hom i veigne,  
Jai dui n'i vauroient ansamble.  
D'autre part devers l'aigue samble,  
Por ceu k'il siet en si haut mont,  
Qu'il doie chéoir en .i. mont.  
De tant com om trait d'un quarrel



N'aprochait nuns hons lo chastel.  
Il i ot portes colléiscées,  
Bailles, fossez et murs et licées,  
Trestot fut an roche antailliet.  
Moult i ot ferut et tailliet  
Ançoiz ke li chastels<sup>a</sup> fust fais ;  
Onkes telz ne fut contrefaiz  
Trop par fut fors et bien assiz.  
De cel chastel trop vos devis  
C'onkes nuns chastels muez ne sist,  
Moult fut bons maistres ki le fist.  
Sor la roche ki fut pandans,  
Grant fut et large par dedans,  
Trop i ot riche herberjaige ;  
En la tor ot moult riche estaige,  
Bien fut herbergiez tot entor.  
Li pallais sist prest de la tor  
Qui moult fut hons et bons et leis.  
Li estable furent deleis,  
Greniers et chambres et enisines ;  
Moult i ot riches officines.  
Moult fut la salle grans et large :  
Maint fort escut et mainte targe  
Et mainte lance et maint espiet,  
Et bon cheval et bon apiet  
Dont li fer sont bon et tranchant,  
Et maint bon cor bandeit d'argent  
Avoit pandut par lo pallais.  
Le deviser à tant vos lois,

Trop fut biax li leus et li estres.  
 Vers l'estanc furent les fenestres,  
 Lai fut li sires apoieis;  
 Ne sai c'il estoit annuiés,  
 Mais, an pansant, l'aigue esgardoit,  
 An esgardant, les cignes voit  
 Qui estoient et bel et gent.  
 Dont comandait tote sa gent  
 Que moult doucement les véissent ;  
 Annui, ne mal ne lor féissent  
 Par coi riens les espoantaissent.  
 Del pain et del blef lor gitaissent  
 Tant ke del leu fussent priveit.  
 Bien furent li eigne arriveit,  
 Li sires les vit volentiers.  
 Ses demeis pains et ces antiers,  
 Et char et poissons lor gittoient  
 La maisnie, kant il mangoient.  
 Bien sorent l'ore del mangier ;  
 Sans apeller, et sanz huchier,  
 Moult furent priveit devenut.  
 .I. et autre, grant et menut  
 Aucune chose lor gittoient ;  
 Moult volentiers les esgardoient,  
 Après le pain, corre et noer,  
 Et l'un d'aus à l'autre jouer.  
 La suer ki la chaigne avoit,  
 Quant le chastel près de li voit,  
 A son voloir fame devint.

Toute soule, el chastel s'an vint ;  
Et alait del pain demandant  
Et l'amosne à l'uis atandant.  
Del relief son père vivoit,  
Del pain et de ceu k'il avoit.  
Toute riens tant à sa nature :  
An nul senz, n'an nulle aventure,  
Ne connissoit elle son père,  
Ne ne savoit ki fust sa meire ;  
Ne porqant qant c'on li donoit,  
Et tot ceu q'à ces mains tenoit  
Portoit sa mère maintenant ;  
Ceu k'ele avoit de remenant  
A ces .vi. frères le portoit.  
Grant chose et grant merveille estoit  
Qu'ele ploroit moult tauremant,  
Por la poinne et por le tormant  
Qu'ele li véoit soustenir.  
N'onkes ne s'an pooit tenir ;  
Por li demenoit moult grant duel,  
Ne jà ne s'an méust son vuel  
Se por ses frères n'en méust,  
N'estoit nuns jors qu'elle n'énst  
Del pain assez et del rilliet.  
Moult estoient joiant et liet  
Li cigne, kant il les véoient,  
Encontre lui tuit esvolient,  
Grant feste et grant joie menant ;  
Si manjoient son remenant

En son giron et en sa main.  
Chascun jor, à soir et à main,  
De li grant joie demenoient,  
Et de lor elles l'acolloient.  
Elle les baissoit doucement  
Et acolloit estreitement.  
Bien sot k'il estoient si frère,  
Encôr ne conissoit sa mère.  
Chascune nuit, lez lui dormoit;  
Par nature si fort l'amoit  
Por nul rien ne s'en tenist  
Que, chascune nuit, n'i venist  
Dormir; grant pitiet en avoit,  
Et nule raison n'i savoit  
Par coi i metoit si sa cure;  
Mais chascuns trait à sa nature.  
Les gens ki el chastel estoient,  
Chascun jor, ensi le véoient  
Del chastel à Pestanc dessandre.  
Bien véoient les eignes prendre  
Ceu ke de sa main lor donoit;  
Et le duel k'elle demenoit,  
De lez sa mère, nuit et jor,  
Qui vivoit an si grant dolor.  
Grant et petit se mervilloient,  
Et li plusors antr'auz disoient  
K'à merveille sambloit la fée,  
A jor k'elle fut amenée;  
Estoit ele de tel faiture,

De vis, de neis et de figure.  
Qant li chastelains la véoit,  
Moult très volentiers l'esgardoit ;  
De li regarder et véoir  
Ne se tenist, por nul avoir,  
Onkes ne s'en poïst tenir.  
.I. jor la fist à lui venir ;  
Li enfès volentiers i vint,  
Ansi com aventure avint.  
La chaaigne d'or ait véue  
K'antor lo col avoit pandue.  
Adonc li manbrait de la feie  
K'à fame ot prise et espousée,  
Cui il trovait à la fontaine,  
C'or li faisoit soffrir tel poinne ;  
Ne se provoït pas com amis.  
Puis ait l'enfant à raison mis  
Et dist : Fille, dont iès tu née ?  
De quel terre et de quel contrée ?  
Ais tu mais ne peire, ne meire,  
Ne parant, ne seror, ne frère ?  
Et comant puet çou avenir  
Que tu fais les cignes venir  
A toi, et maingier, en ta main,  
Qant tu vuelz, au soir et à main ?  
Li enfès plore et si sospire  
C'à painnes puet .i. sol mot dire ;  
Qant ele ait son père entendut,  
En sospirant, ait respondut,

Et dist : Sire, se Dex me voie,  
 Tot séurement vos diroie.  
 Se par nature pooit estre  
 Que hons ne famme déust nestre  
 Et sanz père et sans mère avoir ;  
 Que je n'oi onkes tot, por voir,  
 A nul jor, ne père, ne mère.  
 Mais ce sai ge bien, ke mi frère  
 Sont li cigne tuit .vi. germain,  
 Que si bien viennent à ma main.  
 Onkes ne vi, ke je sésusse,  
 Père, ne mère ke j'ésusse.  
 Puis li ait dit et raconteit  
 Comant norrit orent esteit  
 Del lait de la cerve salvaige ;  
 Et comant furent el boscaige,  
 .VII. ans, où gardez les avoit  
 Li vielz maistres ki tant savoit.  
 Et comant cil les mal baillit  
 Qui les chaainnes lor tollit ,  
 Qu'elle gardoit sor le rivaige ;  
 Et la painne et le grant damaige  
 Que si frère por çou soffroient ,  
 Por les chaaignes k'il n'avoient,  
 Sostenoient si dures painnes  
 Que perdut orent forme humaine ,  
 Et cigne estoient devenu.  
 Et comant il ierent venu  
 Demorer desoz le chastel ,

Por l'estanc k'il virent si bel.  
La vielle ki tant ot d'anvie,  
Ki plainne fut de féllonnie,  
Celle ki tot le mal savoit,  
Qui tot le mal bastit avoit,  
Estoit en la salle parrine  
Où celle contoit son covine  
A son père, devant les gens.  
Les parolles ot li sergens  
Qui bien sot la veriteit toute;  
An demantiers ke il escoute  
L'anfant, vers la dame regarde;  
La dame ki bien s'an prist garde,  
Regarde vers lui ansimant,  
A malaise sont durement;  
Car il s'an santoient corpable.  
Bien sevent ke ce n'est pas fable  
Que la pucelete raconte;  
Por la poor et por la honte  
Qui de lor conscience estoient,  
En esgardant color muoient.  
Et s'il en fussent mescréut,  
Moult fussent tost aperséut;  
Mais nuns hons ne's en mescréoit  
Por ceu ne s'en apercevoit.  
Jai biens ne malz n'iert si covers  
C'an aucun tans ne soit ouvers;  
Dex seit tot, et voit et entant,  
Moult doucement soffre et atant;

Et jai soit ceu ke il atande ,  
Nuns ne fait bien ke il nel' rande  
Le loier d'ebonairement ;  
Et se il atant longuemant  
A panre del mal la venjance,  
Ceu fait-il par sa grant soufrance.  
S'il ne ce vange anès le pas,  
Por ceu ne lor pardone il pas.  
Bien en set panre vangement  
A son voloir seuremant.  
Por celui ki lou pechié fait ,  
Se vange Dex de son mesfait ;  
Jai n'iert si longuement cellez  
Li malx k'il ne soit revelez.  
Par lui méisme se descuevre  
Li peschiez et la malvaise oevre ;  
Dex volt ke ceu fust reveleie  
Qui .vii. ans ot esteit celeie.  
La vielle fut moult esperdue ,  
Quant sa parolle ot entendue.  
Adont li vint an son coraige  
Trop grant dolor et trop grant raige ;  
Et pensait e'oscirre feroit  
L'enfant, s'elle onkes pooit.  
Maintenant le sergent apele,  
Qui bien ot oït la nouvelle ;  
Tant li dist ke il otriait  
Que, se leu et pooir an ait,  
Il l'ocirrait sanz plus atandre.



La pucelete jone et tandre,  
Un jor, del chastel dessandoit,  
Qui de tot ceu ne se gardoit ;  
A ses frères aler vouloit,  
Tot ansi com elle souloit.  
Li sergens après li alait,  
Si com li enfès avallait,  
Lait li cergens a conséue,  
Dont sachait fors l'espée nue ;  
Qant ele vit traite l'espée,  
Durement fut espovantée.  
En fut torne et cil après  
Qui la suoit tost et de près.  
Ez vos à tant grant alèure  
Le chastelain, par aventure,  
Qui toz souz par anqui venoit.  
Li sergens l'espée tenoit :  
Li chastelainz lez lui s'acoste  
Qui des mains l'espée lui oste ;  
Del plat li done grant colleie,  
Ansi ait de mort delivreie  
Celi ki grant paor avoit.  
Qant li sergenz son signor voit,  
Moult parait de mort grant dotance ,  
Car li sires vers lui s'avance  
Et dist ke veriteit li die :  
Por coi volloit tollir la vie  
A cel enfant, au tel manière ?  
Li serjans fist dolante chière ;

La veriteit li ait conteie,  
Si com la chose fut aleie ;  
La fin et l'ancomancement  
Tot li ait dit outréemant :  
Coment li enfant furent neit,  
Coment el bois furent porteit,  
Et coment lor chaainetes ot,  
Comant l'anfant ocjrre volt ;  
Et dist, sor le péril de s'arme,  
Que ceu li fist faire sa dame.  
Moult parfut corresiez li sires,  
Qant de sa mère oit ceu dire ;  
Arrière enmainne le sergent.  
En la salle, devant sa gent,  
Trovaît la vielle desloial  
Qui si fut farsie de mal.  
Il ne l'ait mie saluée,  
Ains sachait del fuère l'espée,  
Et dist ke veriteit li die.  
Moult ot grant poor de sa vie,  
Qant ele vit l'espée nue ;  
Veriteit li ait conéue.  
Li chastelains li dist, por voir,  
Que les chaainnes vuelte avoir ;  
Celle dist : Biaz douz fiz, merci !  
Por Deu, se tu vuelz, si m'oci.  
Pechiet feras si tu me tues,  
Mais les chaaignes sont perdues  
Car j'en fis une rope faire ;

Ocirre me puez et desfaire.  
La cope puez-tu bien avoir ;  
Se li orfevres me dist voir,  
Les chaaignes as-tu perdues,  
Ne pueent mais estre randues.  
Li sires l'orfevre mandait,  
Moult doucement li comandait  
Que des chaaignes voir li die.  
Li orfèvres n'en mentit mie,  
Bien reconut e'ancor les ot ;  
Et se li dist e'onques n'en pot,  
Par feu, ne par martel desfaire,  
N'onkes nulle rien n'en pot faire.  
Dont les raudit al chastelain  
Qui ne fut pas fis à vilain ,  
Car moult bien li guerredonait.  
Il les prist et si les donait  
A celui qui grant joie en ot.  
Maintenant plus tost k'elle pot,  
Droit à l'estauc, s'en est corruë ;  
Et quant li sigue l'ont véue,  
Contre lui se sont avallet,  
Lai ot baissiet et accollet.  
Sa chaaigne rant à chascun,  
Tuit devinrent home fors .i.  
Celui cui la chaaigne estoit,  
Dont li orfevres brisiet avoit  
.i. anelet tant soulemant.  
Por ceu ne pot outréemant

En forme d'ome revenir  
Por rien ki poïst avenir,  
Ains puis à nul jor de sa vie ;  
Mais tot adès fist compaignie  
A l'un de ses frères par tot,  
N'est pas raison ke nus en dout.  
Cil ne ne fut puis ce signes non,  
Mais cil fut moult de grant renou  
A cui il fut acompagnies ;  
Chevaliers fut bien enseignies,  
Toz jors mais serait an memoire,  
Car il est escrit en l'istoire ;  
L'istoire est et veraie et digne,  
Ce fut li chevaliers ou cigne  
Que proz fut et de grant savoir.  
Et cil fut li eignes, por voir,  
Qui les chaainnes d'or avoit  
A col de coi la nef traioit  
Où li chevaliers armez iert,  
Qui tant fut de bone maniere ;  
Puis tint de Boillon la duchiet.  
Moult furent cil del chastel liet,  
Joie firent tel com il durent.  
Li enfant lor père conurent,  
Et lor père ous ausimant.  
Sans plus targier, tot erramment  
Alèrent defoïr la fée  
Qui tel dolor ot endurée.  
Sains li firent et oignemant

Et riches apaireillemant ;  
Tant fut servie et honorée  
Que sa color fut recovrée,  
Moult ot gent cors et simple chière ;  
Et li sires la tint plus chière  
C'onkes mais jor ne l'ot tenue,  
La desloial vielle channe,  
La fause pautonnière herite  
Fut moult dolante et desconfite.  
A son fil quiert merci et prie,  
N'est pas drois ke sa mère ocie.  
Et cil respont k'il ne savoit  
S'elle sa mère esteit avoit ;  
Ne croit pas ke sa mère fust  
Que tel outrage fait eüst.  
Et dist bien puet estre sa mère,  
Mais foit ke doit l'arme son père,  
Jai por ceu quite ne seroit :  
Toute nue l'anfueroit  
Si com elle fut enfofe ;  
Et si seroit toute sa vie,  
Que jamais n'an seroit delivre,  
Tant jor com elle eüst à vivre ;  
S'or devoit devenir contrainte.  
Tantost com la feie an fut traite,  
La malle vielle i anfoïrent ;  
La dolor soutenir li firent  
Que la feie avoit sostenue.  
Or fut an la fosse chéue

Qu'ele avoit por autrui foïe;

En la fosse fut anfoïe

Et bien li dut on anfoïr.

FIN.

# TABLE

## DE LA SECONDE PARTIE.

---

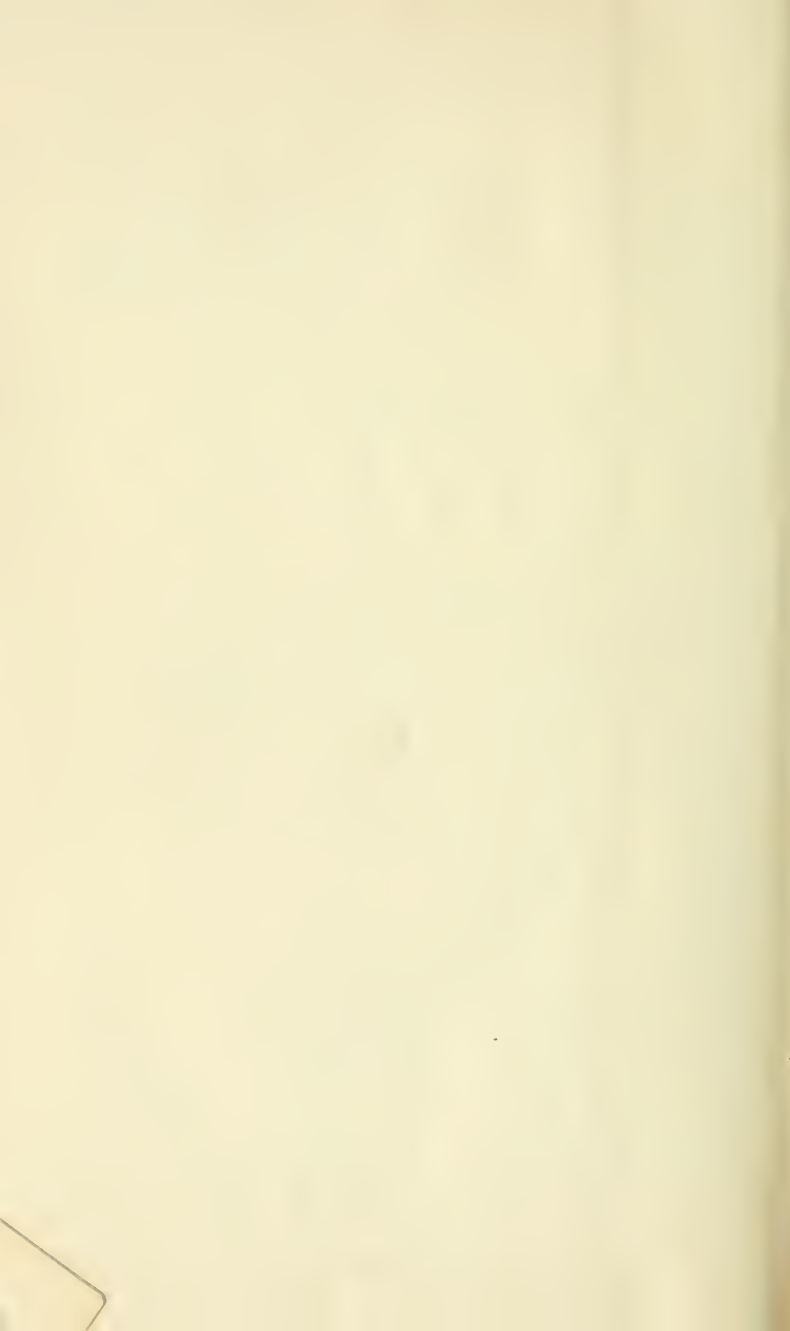
Avis sur les différens manuscrits du Roman des sept Sages et du poème de Dolopathos . . . . .	page	iiij
Description des manuscrits du Roman des sept Sages qui sont à la Bibliothèque du Roi . . . . .		vij
Description des manuscrits du Roman des sept Sages qui sont à la Bibliothèque de l'Arsenal. . . . .		xxiv
Autres manuscrits du Roman des sept Sages et de Dolopathos . . . . .		xliij
Roman des sept Sages, en prose . . . . .		1
Appendices au Roman des sept Sages. . . . .		77
Appendice n <sup>o</sup> 1. . . . .		79
Appendice n <sup>o</sup> 2. . . . .		103
Analyse de Dolopathos, poème français en vers du x <sup>viii</sup> siècle, par Herbers . . . . .		113
Extraits de Dolopathos . . . . .		153
Extrait n <sup>o</sup> 1. . . . .		155
Extrait n <sup>o</sup> 2. . . . .		158
Extrait n <sup>o</sup> 3. . . . .		161
Extrait n <sup>o</sup> 4. . . . .		165

Extrait n° 5 . . . . .	191
Extrait n° 6 . . . . .	208
Extrait n° 7 . . . . .	225
Extrait n° 8 . . . . .	231
Extrait n° 9 . . . . .	265

FIN DE LA TABLE.







UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY  
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET

---

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

---

